



DOCUMENT D'OBJECTIFS NATURA 2000

ZSC - MASSIF DUNAIRE GAVRES - QUIBERON ET ZONES HUMIDES ASSOCIEES



TOME 1 ETAT DES LIEUX



ZPS - BAIE DE QUIBERON

VALIDE EN COMITE DE PILOTAGE
LE 2 DECEMBRE 2022

UNION EUROPEENNE



L'Europe s'engage
en Bretagne /



OFB
OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIODIVERSITÉ

**DUNES
SAUVAGES**
de Gâvres à Quiberon

Maître d'ouvrage : Etat - Préfecture du Morbihan - Préfecture maritime de l'Atlantique - DREAL Bretagne

Opérateur : Syndicat mixte dunes sauvages Gâvres Quiberon

Présidente du COPIL : Sophie LE CHAT

Coordination, animation et rédaction du DOCOB : Christophe LE PIMPEC, directeur adjoint du Syndicat mixte dunes sauvages Gâvres Quiberon - Lucette GOSSELIN et Christelle GUYON, chargées de mission Natura 2000 au Syndicat mixte dunes sauvages Gâvres Quiberon

Appui technique à l'élaboration du DOCOB : Morgane REMAUD, Office Français de la Biodiversité et Gilles PAILLAT, Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Bretagne

Référence à utiliser pour toute citation du document :

Syndicat mixte dunes sauvages Gâvres-Quiberon. 2022 - Document d'objectifs des sites ZSC « Massif dunaire Gâvres Quiberon et zones humides associées » (FR5300027) et ZPS « Baie de Quiberon

REMERCIEMENTS

Nous remercions pour leur participation, leur aide et le temps qu'ils ont bien voulu consacrer, l'ensemble des membres du comité de pilotage et des groupes de travail : les collectivités territoriales et leurs élu(e)s, les représentants institutionnels, les représentants professionnels, des usagers et associatifs, des experts scientifiques et naturalistes, et l'ensemble des personnes impliquées (habitants, professionnels, usagers et passionnés, etc.) dans l'élaboration de ce Document d'objectifs.



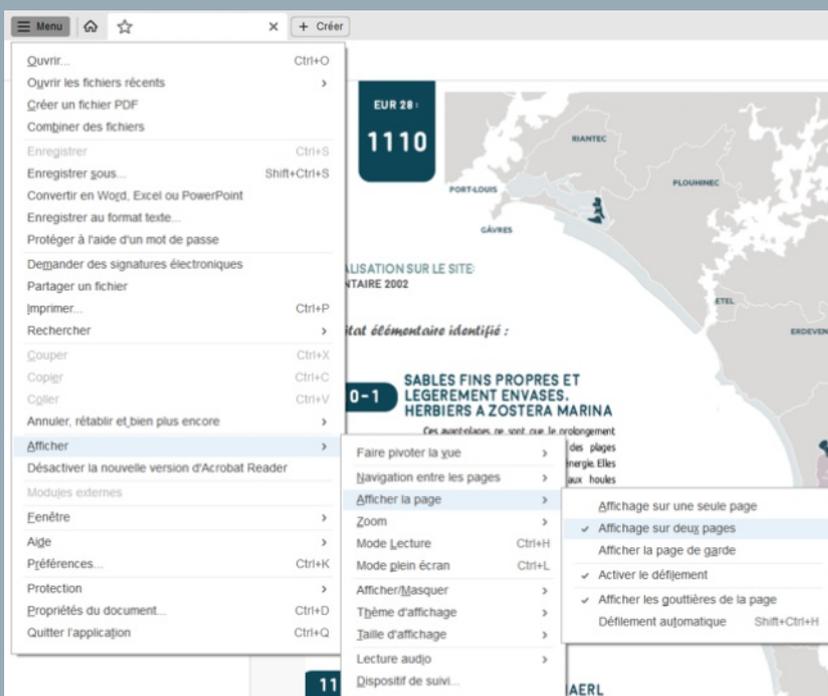
LECTURE DU DOCUMENT NUMERIQUE (version .pdf)

Ce document est à lire en mode "livre" ou "double page".

Dans le lecteur de document pdf, sélectionnez le menu *Afficher*. Dans le menu déroulant qui apparait, cliquez sur "*Afficher la page*" puis *cocher* :

✓ *Afficher sur 2 pages*

✓ *Afficher la page de garde*



SOMMAIRE DU TOME 1 : L'ETAT DES LIEUX

PREAMBULE

7

NATURA 2000. QU'EST-CE QUE C'EST ?

LES FONDEMENTS DU RESEAU NATURA 2000

- Bases juridiques communes aux États membres
- Qu'est-ce qu'un habitat naturel d'intérêt communautaire ?
- Qu'est-ce qu'une espèce d'intérêt communautaire ?

LA DEMARCHE NATURA 2000 EN FRANCE

- Une approche concertée
- Une gestion contractuelle et volontaire
- Gestion des sites : animation et outils
 - *Le comité de pilotage*
 - *Le document d'objectif DOCOB*
 - *L'animateur du site*
 - *Les contrats Natura 2000*
 - *Les contrats agricoles*
 - *La charte Natura 2000*

LES EVALUATIONS D'INCIDENCE NATURA 2000

- Le principe
- Les activités soumises à évaluation des incidences

LE SITE NATURA 2000 DE GAVRES A QUIBERON

- Fiche d'identité ZSC
- Fiche d'identité ZPS
- Le Syndicat Mixte du Grand Site Gavres-Quiberon

L'EVALUATION DU DOCOB 2004-2018

- Pourquoi évaluer le document d'objectifs ?
- Retour sur le DOCOB 2004-2018
- Les conclusions

CARACTERISTIQUES GENERALES

- Les singularités du territoire
- Les paysages
- Un territoire convoité et très fréquenté

STATUTS DE PROTECTION ET INVENTAIRES

- Les inventaires du patrimoine
 - *Les ZNIEFF*
 - *Les ZICO*
- Les mesures de classement et de protection
 - *Les conventions internationales*
 - *La convention de Berne*
 - *La convention de Bonn*
 - *La conventions OSPAR*
 - *Les directives européennes*
 - *La Directive Cadre sur l'Eau*
 - *La Directive cadre Stratégie pour le milieu marin*
 - Les mesures de classement et de protection nationales, régionales, départementales et locales
 - *Les sites classés et inscrits*
 - *Les Arrêtés Préfectoraux de Protection de Biotope*
- Les réserves de chasse sur le Domaine Public Maritime
- Les Plans Locaux d'Urbanisme

CONTEXTE FONCIER

- Domaine terrestre littoral
 - *L'intervention du Conservatoire du littoral*
 - *Les espaces naturels sensibles*
 - *Les propriétés forestières de l'État*
 - *Les propriétés du ministère des Armées*
 - *Les propriétés communales*
 - *Les propriétés privées*
- Le Domaine Public Maritime
 - *Définition*
 - *Principe de gestion*

DEMARCHES DE GESTION ET DE TERRITOIRE

- Les schémas d'Aménagements et de Gestion des Eaux (SAGE)
 - *Le SAGE Blavet*
 - *Le SAGE Golfe du Morbihan – Ria d'Étel*
- La GEMAPI
- Surveillance de la qualité de l'eau
- Les Schémas de Cohérence Territoriale (SCoT)
 - *Le SCoT du Pays de Lorient*
 - *Le SCoT du Pays d'Auray*
- La Gestion Intégrée de la Zone Côtière
- Le Document stratégique de Façade
- Le Label Grand Site de France
- Le Syndicat : gestionnaire d'espaces naturels
 - *Le Conservatoire du littoral*
 - *Le département du Morbihan*
 - *L'ONF*
 - *Les services de l'Armée*
 - *Les plans de gestion des propriétaires fonciers*
 - *Les autres sites Natura 2000*

LES DONNEES ABIOTIQUES

49

CARACTERISTIQUES CLIMATIQUES

GEOLOGIE

NATURE DES FONDS MARINS

MORPHOLOGIE ET RELIEF

HYDROGRAPHIE

BATHYMETRIE

HYDRODYNAMIQUE COTIERE

RISQUES NATURELS ET POLLUTIONS

CONTENU ET METHODOLOGIE**PANORAMA DU PATRIMOINE NATUREL****LES FICHES :**

- habitats
 - *marins*
 - *terrestres*
- flore
- faune
- oiseaux
 - *Plongeurs*
 - *Cormorans*
 - *Grèbes*
 - *Autres échassiers*
 - *Canards et oies*
 - *Limicoles*
 - *Goélands, Mouettes et Sternes*

TABLEAUX DE SYNTHÈSE :

- Enjeux habitats
- Enjeux espèces associées végétales et animales
- Enjeux oiseaux
 - *Oiseaux hivernants*
 - *Oiseaux nicheurs*
 - *Oiseaux migrateurs*

LES ACTIVITES SOCIO-ECONOMIQUES**POURQUOI UN DIAGNOSTIC DES USAGES****CONTENU ET METHODOLOGIE**

- Usagers consultés
- Lecture des fiches usages

UN TERRITOIRE AUX MULTIPLES USAGES**LES FICHES USAGES****ELEMENTS COMPLEMENTAIRES**

- L'accessibilité
- L'éducation à l'environnement
- La gestion des macro-déchets

TOME 1 - L' ETAT DES LIEUX

1. Préambule

<i>Natura 2000, qu'est-ce que c'est ?</i>	<i>9</i>
<i>Les fondements du reseau natura 2000</i>	<i>9</i>
<i>La démarche Natura 2000 en France</i>	<i>10</i>
<i>La gestion des sites : animation et outils</i>	<i>10</i>
<i>Les évaluations d'incidence Natura 2000</i>	<i>12</i>
<i>Le site Natura 2000 de Gâvres à Quiberon</i>	<i>13</i>
<i>L'évaluation du DOCOB 2004-2018</i>	<i>15</i>

Natura 2000, qu'est-ce que c'est ?

L'érosion de la biodiversité constitue un défi majeur à l'échelle planétaire. Le réseau européen Natura 2000, en assurant la survie à long terme des espèces et des habitats naturels les plus précieux ou menacés, est un outil clé pour enrayer cette érosion. L'objectif de cette démarche européenne est double :

- **la préservation de la diversité biologique et du patrimoine naturel** : le maintien ou le rétablissement du bon état de conservation des habitats et des espèces s'appuie sur le développement de leur connaissance ainsi que sur la mise en place de mesures de gestion au sein d'aires géographiques spécialement identifiées, les sites Natura 2000. Le maillage de sites s'étend sur tout le territoire de l'Union européenne pour une politique cohérente de préservation des espèces et des habitats naturels

- **la prise en compte des exigences économiques, sociales et culturelles, ainsi que des particularités régionales** : les projets d'aménagements ou les activités humaines ne sont pas exclus dans les sites Natura 2000, sous réserve qu'ils soient compatibles avec les objectifs de conservation des habitats et des espèces qui ont justifié la désignation des sites.

La démarche de ce réseau privilégie la recherche collective d'une gestion équilibrée et durable des espaces qui tienne compte des préoccupations économiques et sociales.



Les fondements du réseau natura 2000

Bases juridiques communes aux États membres

Depuis le sommet de Rio en 1992, l'Union européenne s'est engagée à enrayer la perte de la biodiversité sur ses territoires en créant un réseau de sites écologiques nommé Natura 2000. Avec plus de 23 700 sites terrestres et marins, il s'agit du plus vaste réseau de sites protégés au monde.

Ce réseau est fondé sur la mise en application de deux directives européennes :

- **la directive Oiseaux** 2009/147/CE du 30 novembre 2009 (qui a recodifié la directive initiale du 2 avril 1979) a pour objet la conservation de toutes les espèces d'oiseaux sauvages et définit les règles encadrant leur protection, leur gestion et leur régulation. Elle s'applique aux oiseaux ainsi qu'à leurs œufs, à leurs nids et à leurs habitats. Certaines espèces nécessitant une attention particulière afin d'assurer leur survie, précisées à l'annexe I, font l'objet de mesures spéciales concernant leur habitat. Ces espèces, ainsi que les espèces migratrices dont la venue est régulière, sont protégées dans des sites Natura 2000 dits **zones de protection spéciale** (ZPS).

- **la directive Habitats faune flore** 92/43/CEE du 21 mai 1992 a pour objet la conservation des habitats naturels et de la faune et de la flore sauvages. Les annexes I et II de cette directive listent les types d'habitats naturels et les espèces animales et végétales dont la conservation nécessite la désignation de sites Natura 2000 dits **zones spéciales de conservation** (ZSC). Certains habitats ou certaines espèces dits prioritaires sont identifiés comme en danger de disparition et répondent à des règles particulières. La directive établit un cadre pour les actions communautaires de conservation de ces espèces et habitats en cherchant à concilier les dimensions scientifiques qui fondent les délimitations des sites avec les exigences économiques, sociales et culturelles des territoires.

Les espèces et habitats naturels qui nécessitent, sur la base de ces deux directives, la désignation de zones de protection spéciale ou de zones spéciales de conservation sont dites d'intérêt communautaire, car représentatives de la biodiversité européenne.

Ces deux directives imposent à chaque État membre d'identifier sur son territoire ces deux types de sites d'intérêt communautaire. Une fois désignés, ces sites font partie intégrante du réseau Natura 2000 et doivent être gérés de façon à garantir la préservation à long terme des espèces et des habitats qui justifient leur désignation.

Qu'est ce qu'un habitat naturel d'intérêt communautaire ?

Un habitat naturel est une zone terrestre ou aquatique qui se distingue par ses caractéristiques géographiques, abiotiques et biotiques, qu'elle soit naturelle ou semi-naturelle. Un habitat naturel d'intérêt communautaire est un habitat naturel qui répond au moins à l'une des caractéristiques suivantes :

- est **en danger** de disparition dans son aire de répartition naturelle
- a une **aire de répartition naturelle réduite** par suite de sa régression ou en raison de son aire intrinsèquement restreinte
 - constitue un exemple **remarquable** de caractéristiques propres à l'une ou plusieurs des 9 régions biogéographiques.

Qu'est ce qu'une espèce d'intérêt communautaire ?

Une espèce d'intérêt communautaire est une espèce animale ou végétale qui répond au moins à l'une des caractéristiques suivantes :

- est **en danger**, excepté le cas des espèces dont l'aire de répartition naturelle s'étend de manière marginale sur le territoire européen et qui ne sont ni en danger ni vulnérables dans l'aire du paléarctique occidental
- est **vulnérable**, c'est-à-dire dont le passage dans la catégorie des espèces en danger est jugé probable dans un avenir proche en cas de persistance des facteurs qui causent la menace
- est **rare**, c'est-à-dire dont les populations sont de petite taille et qui, bien qu'elle ne soit pas actuellement en danger ou vulnérable, risque de le devenir. Ces espèces sont localisées dans des aires géographiques restreintes ou éparpillées sur une plus vaste superficie
- est **endémique** et requière une attention particulière en raison de la spécificité de son habitat ou des incidences potentielles de son exploitation sur son état de conservation.

La conservation de ces espèces implique également la préservation de leurs lieux de vie correspondant à l'habitat d'espèce.

La démarche Natura 2000 en France

La France s'est attachée à valoriser le patrimoine naturel des territoires en encourageant la prise de **conscience collective** des enjeux écologiques dans les gouvernances des territoires. Il s'agit notamment d'articuler les différentes politiques et dispositifs de gestion des territoires en tenant compte du rôle et de la responsabilité des acteurs, à travers des actions de **concertation** ou de **partenariat**. La **sensibilisation** et l'éducation du grand public aux enjeux de la biodiversité tient une place essentielle. La dynamique d'un tel réseau nécessite une animation soutenue des réseaux d'acteurs, favorisant les échanges et les bonnes pratiques.

Le code de l'environnement consacre une section particulière aux sites Natura 2000 dans laquelle il fixe le cadre général de

leur désignation et de leur gestion (articles L. 414.1 à L. 414.7 et R. 414-1 à R. 414-29).

Une approche concertée

Afin que les partenaires s'approprient les enjeux du dispositif Natura 2000, et à travers ceux-ci, les grands enjeux de la biodiversité et du développement durable, la réglementation française favorise la concertation : élus, agriculteurs, forestiers, chasseurs, pêcheurs, propriétaires terriens, associations, usagers et experts sont associés à la gestion de chaque site. La participation active de l'ensemble des acteurs locaux et le dialogue au sein des **comités de pilotage** (COPI) des sites Natura 2000 permettent à chacun de s'approprier les enjeux de conservation du patrimoine naturel et les enjeux socio-économiques du territoire, de contribuer à la définition des objectifs et de construire une gestion de la nature fondée sur les connaissances des acteurs du territoire.

Une gestion contractuelle et volontaire

Outre la concertation, la France a fait le choix d'une gestion **contractuelle** et **volontaire** des sites en offrant la possibilité à des particuliers détenteurs de droits réels sur les espaces concernés de s'investir dans leur gestion par la signature de **contrats** et de **chartes** Natura 2000.

Cette politique ambitieuse de la France vise le développement d'une **gouvernance locale** et encourage une adhésion effective des citoyens aux objectifs de Natura 2000. Dans le cadre de cette politique contractuelle, le COPI joue un rôle important dans la planification des actions de gestion du site. Ses réunions régulières permettent de mettre en perspective les actions de conservation de la biodiversité à mener dans un contexte de valorisation des territoires.

Cette politique contractuelle et concertée s'applique en parallèle du dispositif réglementaire d'**évaluation des incidences Natura 2000**, prévu par la directive Habitats faune flore et le code de l'environnement. La combinaison des outils contractuels et réglementaires favorise l'investissement de chacun pour un cadre d'intervention cohérent.

Gestion des sites: animation et outils

La gestion des sites est fondée sur des instances de concertation et la participation large des acteurs du terrain. Cette approche a pour objectif de prendre en compte l'ensemble des aspirations des parties prenantes, qu'elles soient

écologiques, économiques, culturelles ou sociales. Elle permet d'envisager les solutions et mesures concrètes à mettre en œuvre pour réaliser les objectifs qui doivent concourir au maintien ou à l'amélioration de l'état de conservation des habitats naturels et des espèces pour lesquels le site a été désigné.

Le comité de pilotage

Constitué au moment de la création du site Natura 2000, le comité de pilotage (COFIL) est un **organe officiel** de concertation et de débat. Il a notamment pour charge d'élaborer le document d'objectifs (DOCOB) servant à la gestion du site. Ainsi, à chaque site correspond un COFIL et un DOCOB. La composition des COFIL est réglementée par le code de l'environnement. Toutefois le nombre de ses membres n'est pas défini et laissé au choix de l'autorité compétente (préfet départemental, maritime ou coordonnateur) en fonction des caractéristiques de chaque site. Selon le type de site (terrestre, marin ou mixte, intégrant ou non des terrains militaires, des parties de parc national...), le COFIL est constitué de membres pouvant être différents au regard des spécificités de chaque site.

Une collectivité territoriale ou un groupement de collectivités territoriales est désigné au sein du COFIL pour assurer le suivi des tâches administratives, techniques et financières nécessaires à l'élaboration et à la mise en œuvre du DOCOB. Cette collectivité territoriale peut assumer ces tâches en régie ou faire appel à un organisme tiers alors appelé **opérateur**. À défaut de candidature d'une collectivité membre du COFIL, ces missions sont assurées par L'État.

Le Syndicat Mixte du Grand Site Gâvres-Quiberon est l'opérateur pour les sites Natura 2000 "Massif dunaire de Gâvres-Quiberon et zones humides associées" (ZSC) et "Baie de Quiberon" (ZPS)

Le COFIL de ces sites est, à ce jour, constitué de 76 membres

– ANNEXE: Arrêté inter-préfectoral portant désignation des membres du comité de pilotage

Le document d'objectifs DOCOB

Le contenu de ce **document directeur** d'un site Natura 2000 est défini par le code de l'environnement. Il s'agit entre autres d'y retrouver les éléments décrivant l'état initial de conservation du site, les objectifs de développement durable du site ainsi que des propositions de mesures permettant de les atteindre, les

procédures de suivi et d'évaluation de ces mesures.

Le document d'objectifs n'est pas soumis à la procédure d'enquête publique avant son approbation par l'autorité compétente. Il est cependant tenu à la disposition du public dans les mairies des communes situées dans le périmètre du site.

Le document d'objectifs pourra ensuite être révisé, notamment à la suite d'une évaluation de l'état de conservation des espèces et des habitats menée périodiquement par le préfet, en lien avec le comité de pilotage. Le cas échéant, cette révision est menée dans les mêmes conditions que celles présidant à son élaboration initiale.

Pour les dunes sauvages de Gâvres à Quiberon, il a été choisi d'établir un document d'objectifs unique pour les 2 sites (ZSC et ZPS)

L'animateur du site

La mise en œuvre effective du document d'objectifs d'un site Natura 2000 est assurée par un animateur de site. Cet intervenant peut être un employé de l'organisme chargé du suivi de la mise en œuvre du document d'objectifs (structure porteuse) ou un prestataire qui agit pour son compte.

Le rôle de l'animateur consiste à **faire vivre le site** en favorisant les projets durables de territoire, en utilisant les outils propres à Natura 2000 (contrats et chartes Natura 2000) et en informant et sensibilisant les socio-professionnels sur la manière d'atteindre les objectifs définis dans le document d'objectifs.

Conformément à la concertation ayant présidé à l'élaboration du document d'objectifs, l'animateur accompagne les acteurs locaux pour favoriser un développement harmonieux de leur territoire et valoriser la richesse d'un patrimoine unique.

Les contrats Natura 2000

Le Contrat Natura 2000 comporte un ensemble d'**engagements** conformes aux orientations définies par le Docob sur la conservation ou la restauration des habitats naturels et/ou des espèces qui ont justifié la désignation du site Natura 2000. Ces actions peuvent donner droit à une contrepartie financière (fonds européens et nationaux).

Il existe 3 types de contrats :

- **les contrats Natura 2000 forestiers**
- **les contrats Natura 2000 non agricoles non forestiers**
- **les contrats marins**

Co-financés par des fonds européens et les crédits de l'Etat (MTES), ils permettent de réaliser des mesures variées et à but non productif sur tous les types de milieux en lien avec les acteurs des territoires.

Les contrats sont souscrits pour 5 ans durant lesquels le contractant devra suivre le cahier des charges fixé.

Les contrats agricoles

Une **Mesure Agro-Environnementale et Climatique** (MAEC) est un contrat agricole qui vise à favoriser la mise en œuvre de pratiques agricoles favorables à l'environnement par un exploitant volontaire.

Les MAEC constituent l'outil le plus approprié pour mettre en œuvre les mesures de gestion des Docob sur les parcelles agricoles. Confinancés par le FEADER et les crédits de l'État (MAA), ils répondent à une logique de financement des surcoûts liés à la mise en œuvre de Natura 2000, dans un contexte productif.

Les MAEC sont souscrites pour 5 ans durant lesquels le contractant devra suivre le cahier des charges fixé. Une même exploitation agricole peut souscrire à plusieurs engagements agro-environnementaux sur des surfaces différentes.

Il s'agit d'engagements ciblés sur l'exploitation ou la parcelle en contrepartie d'une rémunération annuelle correspondant aux coûts supplémentaires et/ou aux manques à gagner liés à la mise en place de la MAEC. Les MAEC sont définies en combinant des engagements variés portant sur la conversion à l'agriculture biologique, la limitation de la fertilisation, l'irrigation, l'entretien des haies, la protection de milieux remarquables (vergers, lavandes), le maintien de l'ouverture de milieux et le retard de fauche des prairies, etc.

La charte Natura 2000

La Charte Natura 2000, établie pour chaque site, contient des engagements de gestion courante et durable des territoires et des espaces et renvoie à des pratiques sportives ou de loisirs respectueuses des habitats naturels et des espèces d'intérêt communautaire.

Elle permet à chaque usager, élu ou propriétaire de s'engager, sur la base du volontariat, dans la conservation du patrimoine naturel de sa région en **adhérant aux objectifs** de préservation du site et en favorisant les **bonnes pratiques** écologiques.

Il existe différents types d'engagements :

- **généraux** (pour l'ensemble du site)

- **par type de milieux** (permettant, en contre-partie de l'engagement du signataire, une exonération de la Taxe foncière sur le non-bâti (TFNB)

- **par type d'activité** (permettant, en contre-partie de l'engagement du signataire, d'être dispensé d'évaluations d'incidences).

Chaque charte peut également prévoir des recommandations générales.

Les engagements spécifiques à une activité sont destinés à dispenser les signataires d'évaluation d'incidences Natura 2000. Ces engagements définissent, par type d'activité (gestion forestière par exemple), les conditions dans lesquelles l'activité ou le projet habituellement soumis à évaluation des incidences Natura 2000 ne porteront pas atteinte de manière significative aux sites Natura 2000. Cette exonération ne dispense cependant pas des formalités administratives auxquelles le projet est soumis (demande d'autorisation, dépôt de déclaration).

Les évaluations d'incidences natura 2000

Le principe

La démarche Natura 2000 n'exclut pas la mise en œuvre de projets d'aménagements ou la réalisation d'activités humaines dans les sites Natura 2000, sous réserve qu'ils soient **compatibles** avec les objectifs de conservation des habitats et des espèces qui ont justifié la désignation des sites. L'outil de prévention qu'est l'évaluation des incidences, réglementée par le code de l'environnement par transposition de la directive Habitat faune flore vise à assurer l'équilibre entre préservation de la biodiversité et activités humaines.

L'évaluation des incidences a pour but de déterminer si le projet peut avoir un **impact significatif** sur les habitats, les espèces végétales et les espèces animales ayant justifié la désignation du site Natura 2000. Si tel est le cas, l'autorité décisionnaire doit s'opposer au projet (sauf projet d'intérêt public majeur et sous certaines conditions décrites ci-après). Seuls les projets qui n'ont pas d'impact significatif peuvent être autorisés.

Les activités soumises à évaluation des incidences

Le dispositif d'évaluation des incidences Natura 2000 repose principalement sur des **listes d'activités**, nationales et locales, susceptibles d'avoir un impact significatif sur un site Natura 2000. Chaque porteur de projet peut ainsi savoir s'il est ou non concerné par l'évaluation des incidences Natura 2000.

Le dispositif est en outre complété par une clause dite de sauvegarde (code l'environnement – art. L.414-4 IV bis) qui permet à l'autorité administrative de soumettre à évaluation des incidences tout plan, projet ou manifestation qui ne figurera pas sur une liste mais qui serait tout de même susceptible de porter atteinte aux objectifs de conservation d'un ou plusieurs sites Natura 2000. Le recours à cette disposition filet revêt un caractère exceptionnel.

La liste nationale d'activités

Cette liste (art. R.414-19 code de l'environnement) comporte **29 items** et couvre divers types de projets : documents de planification, programmes ou projets de travaux, manifestations ou interventions dans le milieu naturel, etc. Sauf mention contraire, les activités figurant dans la liste nationale sont soumises à l'obligation d'évaluation des incidences Natura 2000, que le territoire qu'elles couvrent ou que leur localisation géographique soient situés ou non dans le périmètre d'un site Natura 2000.

Les listes locales

Issues d'une large concertation, les listes locales ont vocation à tenir compte, au plan local, des enjeux particuliers de chaque site Natura 2000 d'un département. C'est la raison pour laquelle les préfets, dans le cadre de l'élaboration des listes locales, peuvent définir un champ d'application géographique de ces listes (tout ou partie d'un département, d'un site Natura 2000, de la façade maritime). Les listes locales sont donc différentes dans chaque département et pour chaque façade maritime.

Les sites Natura 2000 de Gâvres à Quiberon

Le site "Baie de Quiberon"

Type: ZPS

Code du site: FR 5310093

Date de désignation du site: 30 juillet 2004

Communes concernées: Carnac, Plouharnel, Saint-Pierre-Quiberon

Superficie: 905 ha

Superficie marine: 95%



Le site "Massif dunaire de Gâvres-Quiberon et zones humides associées"

Type: ZSC

Code du site : FR 5300027

Date de désignation du site : 6 mai 2014

Communes concernées : Carnac, Erdeven, Etel, Gâvres, Plouharnel, Plouhinec, Port-Louis, Quiberon, Riantec, Saint-Pierre-Quiberon

Superficie : 6 812.5 ha

Superficie marine : 58%



Le Syndicat Mixte du Grand Site Gâvres-Quiberon

Le Syndicat est, depuis février 2001, l'**opérateur local** Natura 2000 et coordonne ainsi toute la procédure d'élaboration du Docob: organisation et coordination de la concertation, les inventaires biologiques et socio-économiques et rédaction du Docob. Le Syndicat est aussi la **structure animatrice** des sites Natura 2000. Il coordonne la mise en oeuvre du DOCOB veille à la cohérence des nouveaux projets et conseille les partenaires locaux.

Le syndicat mixte a pour objet d'**assurer la gestion, l'aménagement, l'animation et la valorisation du site de Gâvres Quiberon, en vue de protéger le patrimoine grâce à**

une gestion adaptée du site et des milieux naturels, de contribuer au développement local et à la qualité de la vie et d'assurer l'accueil et l'information du public. Il est dirigé par un président et 3 vice-présidents, un comité syndical (27 membres) et un bureau (8 membres) qui s'appuient sur trois commissions thématiques, pour suivre au plus près les actions et le fonctionnement du syndicat :

- « Communication, Sensibilisation, Tourisme et Partenariats »
- « Grand Site et aménagements »
- « Ressources Humaines et Finances »

Elles se réunissent plusieurs fois par an selon les besoins.

Le syndicat mixte s'appuie sur une équipe de 11 agents répartis en 4 pôles et 2 marins saisonniers.

L'Office Français de la Biodiversité

L'Office français de la biodiversité (OFB) est un établissement public dédié à la protection de la biodiversité. Il est placé sous la tutelle des ministères de la Transition écologique et de l'Agriculture et de l'alimentation. L'OFB regroupe les agents de l'Agence française pour la biodiversité (AFB) et de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS). L'OFB a 5 missions complémentaires :

- Développement de l'expertise scientifique et technique
- Un rôle de police de l'environnement
- Un appui aux politiques publiques
- L'OFB gestionnaire d'espaces protégés
- Développement de la mobilisation citoyenne

Il intervient sur le réseau Natura 2000 en mer en étant opérateur sur les sites marins ou en appui technique sur les sites mixtes qui ont une partie terrestre.

Sur les sites Natura 2000 « Massif dunaire Gâvre-Quiberon et zones humides associées » et « Baie de Quiberon », il intervient en appui auprès du Syndicat Mixte Grand Site Gâvre-Quiberon, à travers un appui méthodologique pour assurer une cohérence au sein du réseau Natura 2000 et une mise à disposition des données en lien avec le milieu marin et un appui financier et technique pour la mise en oeuvre des actions sur la partie marine du site

L'évaluation du **DOCOB** 2004-2018

Pourquoi évaluer le document d'objectifs ?

Le Docob ayant une durée illimitée, il peut faire l'objet d'un bilan-évaluation selon une périodicité variable, en fonction du contexte local, pour aider au **réajustement des actions** initialement prévues. Depuis plus de 20 ans, de nombreuses démarches en faveur de la biodiversité et des paysages ont été déployées sur la ZSC "Massif dunaire de Gâvres-Quiberon et zones humides associées", associant un grand nombre d'acteurs et de nombreux partenaires. Avant l'élaboration d'un nouveau DOCOB, l'évaluation semblait nécessaire pour fournir une vision claire de la gestion des habitats naturels et des espèces d'intérêt communautaire ayant justifié la désignation du site.

L'évaluation a pour objectifs de :

- révéler les **bénéfices** liés aux actions et aux investissements réalisés
- mettre en évidence les **acquis à pérenniser**
- identifier les **problématiques** qui n'ont pu être réglées
- faire émerger les **nouveaux enjeux**
- proposer des **modalités de travail** permettant de prolonger les acquis de l'animation
- trouver des réponses adaptées aux éventuels **obstacles** ou **freins** identifiés

L'évaluation du Document d'objectifs comprend donc la dimension de compte-rendu des mesures conduites mais va au delà d'un simple bilan pour en tirer des enseignements et des réorientations éventuelles. Ce travail met en évidence les **grandes avancées** en faveur de la préservation des habitats et des espèces sur ce site Natura 2000. Il pointe également des **manques**, des **faiblesses** mais aussi de nouveaux enjeux qui seront étudiés en concertation afin de permettre la mise en place d'un nouveau document de gestion optimisé, garant du maintien de la biodiversité exceptionnelle de ce site.

Ce travail constitue une base pour la construction du nouveau Docob, document unique pour les sites Natura 2000 (ZSC + ZPS).

Retour sur le DOCOB 2004-2018

Le document d'objectifs de la ZSC « Massif dunaire Gâvres-Quiberon et zones humides associées » se structure autour de 4 enjeux qui concernent la **conservation et la gestion des habitats naturels, des habitats d'espèces, du Domaine Public Maritime** et de l'**Agriculture** et de 2 enjeux plus transversaux que sont la **création d'une équipe de gardes côtiers** et la **sensibilisation du public**. Ces enjeux s'articulent en 16 objectifs, déclinés en un programme de 48 actions.

Les conclusions

Des acquis à pérenniser

- **Une préservation efficace de la flore d'intérêt communautaire.** Les effectifs de l'ensemble des plantes identifiées dans le Docob sont aujourd'hui stables voire en progression grâce à des mesures de gestion adaptées et à un suivi professionnel de qualité.
- **La conservation de plusieurs habitats d'intérêt communautaire grâce à la canalisation de la fréquentation.** Le site se dote aujourd'hui d'un grand nombre d'aménagements permettant de canaliser la fréquentation touristique et de loisirs. Le recul d'expérience permet aujourd'hui de les adapter au mieux aux conditions écologiques et paysagères du site. Plusieurs importants travaux de recul des parkings ont permis à la végétation de se réimplanter sur des secteurs prioritaires.
- **Une gestion écologique performante des zones humides en milieux dunaires.** De nombreux travaux de réouverture et d'entretien des zones humides intradunales permettent aujourd'hui de maintenir dans un état de conservation favorable plusieurs milieux d'intérêt communautaire.
- **Un ramassage manuel des macro-déchets.** Aujourd'hui, sur une grande partie des plages du site, le ramassage des macro-déchets est réalisé manuellement. Le criblage des plages est désormais supprimé ou encadré par l'équipe technique de gestion du site. Une mobilisation citoyenne sur cette thématique est largement constatée et encouragée par l'installation de nombreux bacs de collecte aux entrées de plage. Toutes ces actions influencent positivement l'état de conservation de plusieurs habitats d'intérêt communautaire, notamment de haut de plage favorisant ainsi les premières étapes de formation du système dunaire et la consolidation du front de mer.
- **La mise en place d'une équipe de gardes côtiers.** Actuellement, 4 gardes du littoral, encadrés par un technicien, sillonnent quotidiennement le site et exercent une activité de surveillance des usages et des aménagements, de

de sensibilisation, de gestion et de suivi écologique et de ramassage des déchets, garantissant le maintien de l'ensemble de la biodiversité sur le site. Une part importante des actions du Docob a ainsi pu être menée en régie ce qui est un atout majeur pour ce site Natura 2000.

- **Un programme de sensibilisation et de communication complet.** Un animateur nature réalise, tout au long de l'année, de nombreuses sorties nature qui permettent de sensibiliser le grand public à la richesse et la fragilité du site. Des interventions régulières dans les écoles publiques du site permettent aussi de monter des projets pédagogiques sur la nature, en accord avec les programmes scolaires. Ce partenariat important et reconnu par l'Éducation nationale a contribué à l'installation de plusieurs Aires Marines Éducatives. Une sensibilisation des futures générations d'usagers qui fréquenteront demain, le site de manière responsable.

- **Un travail en synergie avec les propriétaires fonciers publics.** Le Syndicat est aujourd'hui placé comme coordinateur de l'action publique sur le site et fédère l'ensemble des projets liés à la protection de la biodiversité et au développement durable du territoire. En outre le Syndicat a signé des conventions de gestion avec tous les propriétaires fonciers publics du site et a développé un partenariat étroit avec l'armée permettant des opérations de gestion d'envergure sur les terrains militaires.

- **Des partenariats solides.** De nombreux partenariats existent avec des acteurs incontournables sur le site. A noter, le travail remarquable réalisé avec l'Ecole Nationale de Voile et des Sports Nautiques et le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation du Morbihan.

- **Une augmentation des connaissances sur le site.** La mise en place d'une équipe technique compétente et des retours d'expériences riches sur la gestion et le suivi des espèces permettent aujourd'hui d'améliorer les connaissances sur les habitats côtiers, dunaires, humides, les pelouses littorales et les espèces associées. Ces années de gestion et d'expériences en font aujourd'hui un site pilote et d'expérimentations qui fait régulièrement l'objet d'études et de partenariats avec les chercheurs (Université de Bretagne Sud et Ouest).

Des problématiques en suspens

- **L'agriculture, une thématique très peu investie.** La construction initiale du Docob impose le déploiement d'actions en faveur d'une agriculture compatible avec les exigences écologiques du site. Pourtant ciblé comme un enjeu à part entière, très peu d'actions en lien ont été recensées. Il semble aujourd'hui utile, d'actualiser le contexte de cette activité sur le

site et de se réinterroger sur les interactions et enjeux qu'elle représente pour la conservation des habitats et des espèces.

- **Peu d'actions de gestion et de suivi en faveur de la faune.** Aujourd'hui, il est indéniable que le site possède une responsabilité forte pour la conservation de plusieurs espèces de plantes. Or, au regard du caractère remarquable des habitats sur le site, il semble indispensable d'élargir les connaissances et d'établir les potentialités du site pour certains taxons faunistiques (insectes, oiseaux...).

- **Une gestion du milieu « Landes » peu développée.** Des opérations visant à canaliser la fréquentation sur ce milieu ont été déployées mais aucune action de gestion écologique d'ampleur, pour limiter l'enfrichement et augmenter la diversité floristique de ces zones n'a été programmée sur le long terme. Des tentatives d'installation de jeunes agriculteurs ont été menées avec le Conservatoire du Littoral mais peinent encore à aboutir concrètement aujourd'hui, restant ainsi une piste d'amélioration.

- **Une gestion et une valorisation des données à développer.** La mise en place de suivis naturalistes et d'une veille écologique par l'équipe technique a été importante et demeure soutenue mais elle met en évidence le besoin de développer et concevoir des outils pour optimiser la collecte et valoriser les données. Une modernisation de ces missions pourrait permettre un traitement des données plus efficace et plus fiable.

Des nouveaux enjeux

- **Un document d'objectifs unique.** Le nouveau Document d'objectifs devra aussi prendre en compte les enjeux liés aux habitats marins de la ZSC « Massif dunaire Gâvres-Quiberon et zones humides associées » et intégrer la ZPS « Baie de Quiberon ». Un appui technique de l'OFB permettra d'approfondir ces deux champs d'intervention.

- **Un patrimoine naturel riche et exceptionnel.** Le caractère exceptionnel du site implique que les enjeux de conservation ne se limitent pas aux habitats et aux espèces d'intérêt communautaire mais, au regard du diagnostic du patrimoine naturel, prennent en compte l'ensemble de la biodiversité remarquable en présence. Un des enjeux du nouveau Docob sera d'intégrer ces taxons dans la réflexion globale de gestion et de préservation du site.

- **Une évaluation en continue du programme d'action.** Il semble indispensable de mettre en place une gestion adaptative permettant de réorienter les objectifs et/ou les actions grâce à des points d'étapes. Il serait aussi possible d'identifier les opportunités sur le territoire en fonction de son

évolution et de mobiliser en temps réel les acteurs concernés. Le format du nouveau Docob devra intégrer une logique d'évaluation et d'amélioration continue.

- **L'obtention du Label Grand Site de France par le Syndicat.**

Ce label national est attribué au gestionnaire d'un site classé de grande notoriété et de forte fréquentation. Il récompense la mise en oeuvre d'un projet de préservation, de gestion et de mise en valeur du site, en répondant aux principes du développement durable. Dans ce contexte, la démarche Natura 2000 s'inscrit directement dans le projet du Grand Site en préservant, gérant et valorisant le patrimoine naturel.

- **Gouvernance.** La gouvernance demeure un enjeu fondamental dans un contexte de territoire multiple : réglementations, outils de gestion et statuts fonciers. Le syndicat mixte se situe ainsi dans une position de dénominateur commun idéale pour soutenir de façon transversale toutes les politiques de gestion et de préservation de ce site remarquable. Le Docob dispose d'un COPIL spécifique, désigné par les Préfets Maritime et de Département, qui doit faire vivre sa propre réflexion et dynamique. La présidence du COPIL doit intégrer et représenter ces enjeux et la démarche Natura 2000 doit être clairement identifiée et intégrée en tant que telle par les élus et collectivités locales du territoire. Cette intégration ne pourra s'opérer que par une vie active du COPIL sur le terrain, des réunions régulières et une concertation de proximité avec les usagers et partenaires du site.

A Vers le maintien des habitats naturels	1	Lutte contre les espèces invasives	●	Significative
	2	Adapter les activités militaires aux objectifs Natura 2000	●	Significative
	3	Gérer la fréquentation et les usages sur le massif dunaire	●	Significative
	4	Réhabiliter et maintenir les zones humides intra-dunales et autres zones arrière littorales	●	Significative
	5	Réhabiliter, conserver et gérer les pelouses littorales	●	Significative
	6	Gérer les landes	●	Peu significative
	7	Maintenir et gérer les fonds de baie	●	Peu significative
	8	Gérer les boisements sur les terrains domaniaux	●	Peu significative
B Vers le maintien des habitats d'espèces	1	Conserver les habitats des espèces végétales d'intérêt communautaire et d'une espèce végétale à forte valeur patrimoniale	●	Très significative
	2	Établir les potentialités du milieu pour les espèces animales d'intérêt communautaire (autre que oiseaux)	●	Peu significative
	3	Maîtriser les habitats fonctionnels des oiseaux d'eau et marins	●	Peu significative
C Vers une occupation et une gestion raisonnée du DPM	1	Un ramassage des déchets cohérent à l'échelle du site	●	Très significative
	2	Gérer de façon durable les usagers de l'estran	●	Peu significative
D Vers le maintien d'une agriculture littorale compatible avec les directives Ois eaux et Habitats	1	Agriculture littorale compatible avec les Directives Habitats et Oiseaux	●	Nulla
E Vers la mise en place d'une équipe de gardes côtiers à l'échelle du site	1	Mutualisation des besoins à l'échelle du site - Gestion écologique/surveillance	●	Très significative
F Vers l'information et la sensibilisation du public	1	Information et sensibilisation du public	●	Très significative

TOME 1 - L' ETAT DES LIEUX

2. Le territoire : Les dunes sauvages de Gâvres à Quiberon

<i>Caractéristiques générales</i>	<i>21</i>
<i>Statuts de protection et inventaires</i>	<i>24</i>
<i>Contexte foncier</i>	<i>31</i>
<i>Démarches de gestion et de territoire</i>	<i>35</i>

Caractéristiques générales

Au sud de la Bretagne, dans le Morbihan, la nature a dessiné un immense arc de sable de la presqu'île de Gâvres à celle de Quiberon. Ce site, situé entre la rade de Lorient et le golfe du Morbihan, est classé Natura 2000 depuis 2004.

Les singularités du territoire

Le plus vaste espace naturel du littoral breton

La Bretagne possède des espaces naturels littoraux nombreux et variés mais morcelés et dispersés. Avec 2 500 hectares s'étendant sur près de 35 km d'un seul tenant, le littoral compris entre la presqu'île de Gâvres et celle de Quiberon représente le plus vaste espace naturel du littoral breton.

Le massif dunaire le plus étendu de Bretagne

Parmi ces espaces naturels, la région compte près de 11 110 hectares de dunes constitués de 120 entités souvent de petites tailles. Du nord vers le sud, le site des dunes sauvages de Gâvres à Quiberon est constitué d'un massif dunaire dont ses dimensions le rendent unique en Bretagne (25 km de longueur et une moyenne d'1 km de largeur). Il se poursuit en presqu'île de Quiberon, sur près de 10 km, par les falaises de granite de la Côte Sauvage dont la partie nord est surmontée de dunes perchées (reliques d'un massif encore plus étendu).

Une absence d'urbanisation sur le littoral

L'absence de front de mer et de quasiment toute urbanisation sur cette frange littorale est tout à fait exceptionnelle sur la côte morbihannaise où la pression urbanistique est forte. Le bâti est émietté à l'arrière du cordon dunaire. Les seuls éléments bâtis ou d'infrastructures sur le massif dunaire sont liés aux activités militaires (anciens bunkers, installations militaires de Gâvres, fort de Penthièvre), à la sécurité maritime (sémaphore) et à l'accueil du public (accès et parkings). Ces caractéristiques font des Dunes Sauvages de Gâvres à Quiberon l'un des plus vastes espaces dunaires non urbanisés de la moitié nord de la France.

Une géomorphologie singulière

La principale caractéristique de ce site réside dans son unité géomorphologique singulière offrant une parfaite symétrie : aux extrémités, deux presqu'îles de nature granitique (presqu'îles de Gâvres et de Quiberon) rattachées au continent par deux grands tombolos et au centre un immense cordon dunaire interrompu que par l'embouchure de la rivière d'Étel. Cependant, le sable ne disparaît pas totalement, puisqu'un banc

de sable sous-marin en perpétuel mouvement au gré des courants de marée, des vents et de la houle, appelé la Barre d'Étel, s'étend à la sortie de la ria d'Étel. Il convient de distinguer les dunes au sens strict, accumulations sableuses d'origine éolienne, et les tombolos qui les prolongent, d'origine marine. Le tombolo de Quiberon, orienté nord sud, est le plus célèbre des côtes françaises par ses dimensions (7 km de long) ainsi que son extrême étroitesse au niveau de l'isthme de Penthièvre (30 m). Le tombolo de Gâvres, parallèle au continent, est le second tombolo de Bretagne par son étendue. Il s'étire sur 6 km entre Porh Gerh et Linès et est large de 800 m en son centre mais seulement d'une cinquantaine de mètres au niveau de ses points d'ancrage. Des flèches sableuses sont associées à ces tombolos. Pen-er-Lé à Plouharnel, évoluant en permanence, pour le tombolo de Quiberon et celles de Gâvres. Elles témoignent d'anciennes ruptures du cordon littoral. Cet ensemble est bordé par trois bassins maritimes, véritables « mers intérieures » : au nord, la Petite Mer de Gâvres, au centre la ria d'Étel et au sud, la baie de Plouharnel.

Les paysages des Dunes Sauvages de Gâvres à Quiberon

Sur le Grand Site Dunes Sauvages de Gâvres à Quiberon, l'océan domine par une présence naturelle intense, amplifiée par le phénomène des marées qui transforment sans cesse les paysages, mêlant et démantelant deux fois par jour les motifs de la mer, de la terre, et de l'estran. Que ce soit au sein de l'arc dunaire ou depuis la Côte Sauvage de renommée internationale, les paysages donnent une sensation grandiose, accentuée par une topographie peu marquée et l'horizontalité de l'océan.

Un atlas des paysages du Morbihan a été réalisé en 2012 sous maîtrise d'ouvrage déléguée au CAUE. Le territoire du Grand Site fait partie de l'ensemble de paysages de **l'Armor Morbihannais**. Le Grand Site est concerné par 6 unités paysagères de l'atlas des paysages : Plaine de Pluvigner, Ria d'Étel, Côte et rade de Lorient, Côtes des Mégalithes, Presqu'île de Quiberon et Dunes et plages de Gâvres à Plouharnel.

2 entités paysagères ont été définies sur les sites Natura 2000 :

Le massif dunaire

Coeur du Grand Site, il se caractérise par son horizontalité, ses grandes étendues naturelles et dégagées. Le paysage y est grandiose et les vues vers l'océan sans fin. Il s'en dégage une sensation d'espace sauvage inoccupé par l'homme. En effet, l'appartenance à une zone militaire a contribué à en faire un

espace où l'urbanisation est absente. Cette entité n'est pour le moins pas totalement exempte de constructions et d'aménagements : blockhaus, stationnements, routes d'accès la ponctuent.

Les presqu'îles

Extrémités du Grand Site, les presqu'îles sont reliées au massif dunaire par des tombolos et marquées par leur caractère indépendant. Les vues depuis ces entités sont le plus souvent tournées vers la mer et les îles. L'urbanisation s'est fortement développée dans ces presqu'îles où la fréquentation touristique est très importante.

Un territoire convoité et très fréquenté

Des activités traditionnelles aux impacts limités sur le paysage et les milieux naturels

Pendant des siècles, l'impact global des activités humaines sur le milieu est resté relativement modéré. Historiquement, les dunes étaient considérées comme un terrain pauvre dont l'usage était collectif : pâturage du bétail notamment pour préserver les prairies en hiver, étrépage et coupe des buissons, ramassage et séchage du goémon, extraction de sable. Un pâturage extensif du bétail était pratiqué sur ces dunes parfois jusque dans les années 1960. La population modeste arrachait la couche superficielle du sol (pelouse) et l'utilisait comme combustible, litière pour les animaux ou comme matériau de couverture. La coupe des ajoncs, le ramassage des branches sèches permettaient également de se chauffer.

Les dunes ont également servi de gisement de sable. Elles ont été exploitées par les locaux pour alléger les terres et pour la construction. Avant les années 1930/40, les extractions, bien que grandissantes, sont restées relativement modérées. Ces extractions se sont accentuées pendant la Seconde Guerre mondiale. Puis des carrières privées, exploitées de façon industrielle, ont pris le relais jusque dans les années 1970.

Une pression croissante, source de dégradations

Entre la Seconde Guerre mondiale et les années 1980, l'espace littoral est de plus en plus sollicité et convoité par de nombreuses activités. Il connaît alors de profondes dégradations. Le tourisme balnéaire fait son apparition dès la fin du 19e siècle sur la presqu'île de Quiberon. Les plages de Gâvres à Penthièvre ont commencé à être fréquentées beaucoup plus tardivement, à partir des années 1960. Mais c'est véritablement dans les années 1970 que les grands espaces dunaires ont connu une plus forte affluence, avec les conséquences que cela induit pour un site qui n'est préparé à accueillir autant de visiteurs (stationnements des véhicules directement sur les

dunes...).

Conscientes des grandes potentialités touristiques qu'offre leur littoral, les communes, à dominante agricole, se sont tournées vers le développement du tourisme. Ce développement est alors insuffisamment contrôlé, ce qui entraîne une dégradation des milieux naturels et du paysage. Il induit un mitage de l'espace par la multiplication de campings, d'habitats légers, de parkings, de lotissements, de résidences secondaires. Les parcelles équipées de caravanes, mobil-homes et entourées de clôtures ou de haies de résineux exotiques s'intègrent mal dans le paysage ouvert et contredisent les caractéristiques régionales. Parallèlement, la déprise agricole et l'enfrichement des espaces pâturés littoraux, notamment sur la presqu'île de Quiberon, accentuent une fermeture progressive des milieux. L'abandon de l'exploitation des zones humides (pêche, pâturage extensif, récolte des chaumes...) a pour conséquence une banalisation, un appauvrissement biologique et un assèchement progressif de ces milieux. Cette disparition progressive des zones humides est accentuée par les remblaiements et dépôts divers.

La sur-fréquentation des zones proches des plages entraîne une altération sévère du tapis végétal (piétinement, camping sauvage, passage et stationnement de véhicules). Elle favorise la mobilité des sables poussés par les vents du large, déstabilise la dune et accentue l'érosion des sols sur la Côte Sauvage. La frange littorale connaît également une urbanisation croissante entraînant un mitage de l'espace, un morcellement de l'utilisation du sol et indirectement une augmentation des équipements (lignes électriques, réseau routier et aires de stationnement...) et des nuisances (pollutions, multiplication des décharges...).

La dune étant protégée par la servitude de tir, les pressions foncières majeures se reportent en arrière du cordon dunaire, avec une extension des bourgs existants vers le littoral.

Dans les années 1970, un projet de création de centrale nucléaire sur les dunes de la commune d'Erdeven voit le jour. Après plusieurs mois de mobilisation populaire, il sera finalement abandonné.

Une prise de conscience progressive

A partir des années 1980, s'opère une première prise de conscience des menaces qui pèsent sur les milieux naturels. Les premiers aménagements pour canaliser le public et les véhicules sont réalisés. Mais ces programmes d'aménagement sont ponctuels et très disparates d'une commune à l'autre. Aucune stratégie globale d'accueil et de protection du patrimoine sur ce

patrimoine sur ce territoire n'est envisagée.

Au début des années 1990, de nouveaux élus ont alors fait le choix de travailler ensemble à la préservation et la gestion de ces espaces naturels. Ils se sont alors engagés dans une Opération Grand Site portée par le syndicat. Aujourd'hui les pressions sur le territoire sont bien différentes qu'au cours des décennies précédentes. Toutefois, la pression touristique reste forte.

Une forte notoriété

La presqu'île de Quiberon bénéficie d'une très forte notoriété. Ainsi, selon une enquête réalisée en octobre 2011 par TOLUNA / Pôle Observatoire du Comité Régional du Tourisme de Bretagne sur la notoriété des lieux et endroits de Bretagne, Quiberon et sa presqu'île ont une notoriété spontanée de 10%. Elle se place au 8e rang des sites les plus connus de Bretagne et devance ainsi la Pointe du Raz (11e à 7 %). Cette forte notoriété de la presqu'île de Quiberon a été confirmée en 2016 par l'étude « Baromètre Notoriété et Image 2016 » de l'Ipsos pour le Comité Départemental du Tourisme du Morbihan. Elle atteint une notoriété assistée de 76% et une notoriété spontanée de 25%, ce qui la classe respectivement aux 5e et 3e rangs des villes et sites touristiques du Morbihan.

Un territoire très fréquenté

Le Morbihan est l'un des départements touristiques les plus fréquentés en France (5e département français en volume de nuitées pour la période estivale). Le Pays d'Auray Littoral, qui comprend 5 communes du territoire sur 7, regroupe 34% des nuitées du département de juillet à septembre. La pression touristique sur les sites Natura 2000 est donc forte, voire très forte en période estivale. Ces chiffres sont corroborés par les données du trafic routier sur les routes départementales. La RD 768 à hauteur des Sables Blancs en Plouharnel, unique route d'accès à la presqu'île de Quiberon et les îles, a enregistré une moyenne journalière de 11 720 passages dans les deux sens en 2015, avec une importante variation entre l'été et l'hiver (6 725 passages/ jour en janvier 2015 et de 19 594 passages/jour en août 2015).

La presqu'île de Quiberon est depuis la seconde moitié du 19e siècle un centre touristique de premier ordre ; sa fréquentation très importante se répartit sur une période plus longue que pour le massif dunaire de Gâvres à Penthièvre. L'institut de thalassothérapie, les très nombreuses résidences secondaires, les services importants mais également les tempêtes hivernales attirent de nombreux visiteurs tout au long de l'année même si l'été reste le pic annuel de fréquentation. Le massif dunaire est

également fréquenté toute l'année mais la fréquentation est moindre et locale en dehors de la période estivale. L'afflux massif de vacanciers se concentre sur une courte période dans l'année engendrant des problèmes de congestion.

Un recensement effectué, par le syndicat mixte, le 2 août 2015 a permis de comptabiliser la présence simultanée de plus de 6400 véhicules légers et près de 100 camping-cars en stationnement sur les 65 aires de stationnement du littoral des sites. Le taux de fonction touristique moyen sur les 7 communes du site des dunes sauvages de Gâvres à Quiberon est de 430 %. Cela signifie que la population estivale sur ce territoire peut être multipliée par 4,3 (430 lits touristiques pour 100 habitants). La pression touristique est encore plus forte sur la presqu'île de Quiberon puisque ce taux atteint 871% à Saint-Pierre-Quiberon et 708% à Quiberon. Au-delà de la fréquentation touristique à proprement parler, les sites connaissent également un afflux de visiteurs locaux. La proximité des agglomérations lorientaise, vannetaise et alréenne génère lors des weekends et de la période estivale de forts flux de fréquentation.

Statuts de protection et inventaires

Les inventaires du patrimoine

Les ZNIEFF

Lancé en 1982, l'inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) a pour objectif d'identifier et de décrire, sur l'ensemble du territoire national, des secteurs de plus grand intérêt écologique abritant la biodiversité patrimoniale dans la perspective de créer un socle de connaissance mais aussi un outil d'aide à la décision (protection de l'espace, aménagement du territoire). Cet inventaire est devenu aujourd'hui un des éléments majeurs de la politique de conservation de la nature. Il doit être consulté dans le cadre de projets d'aménagement du territoire. Les ZNIEFF ont constitué le principal outil de connaissance pour aider à la désignation des sites Natura 2000.

Il existe deux types de ZNIEFF :

- les **ZNIEFF de type I** : espaces homogènes écologiquement, définis par la présence d'espèces, d'associations d'espèces ou d'habitats rares, remarquables ou caractéristiques du patrimoine naturel régional. Ce sont les zones les plus remarquables du territoire.

Les sites Natura 2000 comportent 10 ZNIEFF de type I (très majoritairement sur la ZSC):

- La croisetière: 45.6 ha
- Dunes et anse de Gâvres: 800.9 ha
- Etang de Kervran et Kerzine: 110.6 ha
- Dunes d'Erdeven: 572.9 ha
- Étang de Keravéon: 12.5 ha
- Étang de Ioperhet: 17.4 ha
- Dunes de penhièvre: 445.6 ha
- Dunes de la baie de Plouharnel: 31 ha
- La côte sauvage de la presqu'île de Quiberon: 196.5 ha
- Pointe du conguel: 16.8 ha

- les **ZNIEFF de type II** : espaces qui intègrent des ensembles naturels fonctionnels et paysagers, possédant une cohésion élevée et plus riches que les milieux alentours.

Les sites Natura 2000 comportent, entièrement ou partiellement, 3 ZNIEFF de type II (très majoritairement sur la ZSC):

- Rade de Lorient: 2808.7 ha
- Ensemble dunaire de Plouhinec: 703.7 ha
- Littoral d'Erdeven et de Plouharnel: 1192.5 ha

Les ZICO

Les Zones Importantes pour la Conservation des Oiseaux ont été désignées dans le cadre de la Directive Oiseaux 79/409/CEE de 1979. Ce sont des sites qui ont été identifiés comme importants pour certaines espèces d'oiseaux (pour leur aires de reproduction, d'hivernage ou pour les zones de relais de migration) lors du programme d'inventaires scientifiques lancé par l'ONG Birdlife International. Les ZICO n'ont pas de statut juridique particulier. Les sites les plus appropriés à la conservation des oiseaux les plus menacés sont classés totalement ou partiellement en Zones de Protection Spéciales (ZPS).

Les sites Natura 2000 comportent 2 ZICO:

- Rade de Lorient: 2810 ha
- Baie de Quiberon: 14765.7 ha



Les mesures de classement et de protection

Les conventions internationales

La convention de Berne

Cette Convention s'applique aux pays membres du Conseil de l'Europe avec extension possible, sur invitation, à d'autres pays européens et aux pays d'Afrique du nord et du nord-ouest. La France a ratifié le traité le 1er août 1990. Elle a pour objet d'assurer la conservation de la flore et de la faune sauvages et de leur habitat naturel. Elle accorde une attention particulière aux espèces (même migratrices) menacées d'extinction et vulnérables.

Les Parties s'engagent à prendre toutes mesures utiles pour la conservation de la flore et de la faune sauvages en particulier lors de l'élaboration de la politique nationale d'aménagement et de développement, ainsi que dans la lutte contre la pollution. Les Parties encouragent aussi l'éducation et la diffusion d'informations générales concernant la nécessité de conserver le patrimoine naturel sauvage.

Plusieurs espèces de faune et de flore, d'intérêt communautaire ou non, présentes sur les sites Natura 2000, sont inscrites dans cette convention (Cynoglosse des dunes, Spiranthe d'été, Oseille des rochers, Zostère marine, Loutre d'Europe, Crapaud calamite, Rainette arboricole, Cordulie à corps fin, Agrion de mercure, Rosalie des Alpes, Damier de la succise ainsi qu'une grande partie de l'avifaune nicheuse, hivernante et en migration).

La convention de Bonn

Ce traité international vise à la conservation à une échelle mondiale des espèces migratrices, c'est-à-dire des espèces dont au moins une partie de la population franchit périodiquement une frontière nationale. Il encourage la recherche sur les espèces migratrices (oiseaux, poissons...), la conservation et la restauration de leurs habitats et des voies de migration. Elle impose d'autre part la stricte protection des espèces classées à l'annexe I (en danger d'extinction) et la mise en place de mesures de conservation et de gestion des espèces de l'annexe II (état de conservation défavorable). Ces mesures doivent porter sur l'ensemble de l'aire de répartition des espèces.

Sur les sites Natura 2000, une grande partie de l'avifaune nicheuse, hivernante et en migration ainsi que l'ensemble des espèces de chiroptères sont inscrits dans cette convention.

La convention OPSAR

La Convention pour la protection du milieu marin de l'Atlantique du Nord-Est, dite Convention OSPAR définit les modalités de la coopération internationale pour la protection du milieu marin de l'Atlantique du nord-est. Elle est entrée en vigueur le 25 mars 1998. La France a fait le choix de désigner les sites Natura 2000 présentant une partie marine en aire marine protégée OSPAR. Par conséquent, le périmètre du site Natura 2000 « Massif dunaire Gâvres-Quiberon et zones humides associées » est intégré au réseau des aires marines protégées OSPAR. Afin de tendre vers l'objectif de protection des milieux marins, la commission OSPAR a dressé une liste d'espèces et d'habitats marins menacés ou en déclin.

- Les espèces menacées et/ou en déclin, identifiées par la convention OSPAR, et présentes sur les sites Natura 2000 sont : l'huitre plate, le Goéland brun et l'Anguille européenne.
- Les habitats identifiés par la convention OPSAR sont : les vasières intertidales, les bancs d'huîtres plates *Ostrea edulis* et les herbiers de zostères (marines et naines) et les forêts de laminaires.

Les directives européennes

La Directive Cadre sur l'Eau

La politique de l'eau en France est fondée sur quatre grandes lois et encadrée par la directive-cadre européenne sur l'eau publiée en 2000. Ce texte définit la notion de « bon état des eaux », vers lequel doivent tendre tous les États membres, dont la France. Cette directive poursuit plusieurs objectifs:

- la non-dégradation des ressources et des milieux
- le bon état des masses d'eau souterraines et de surface (eaux côtières et de transition)
- la réduction des pollutions liées aux substances
- le respect de normes dans les zones protégées

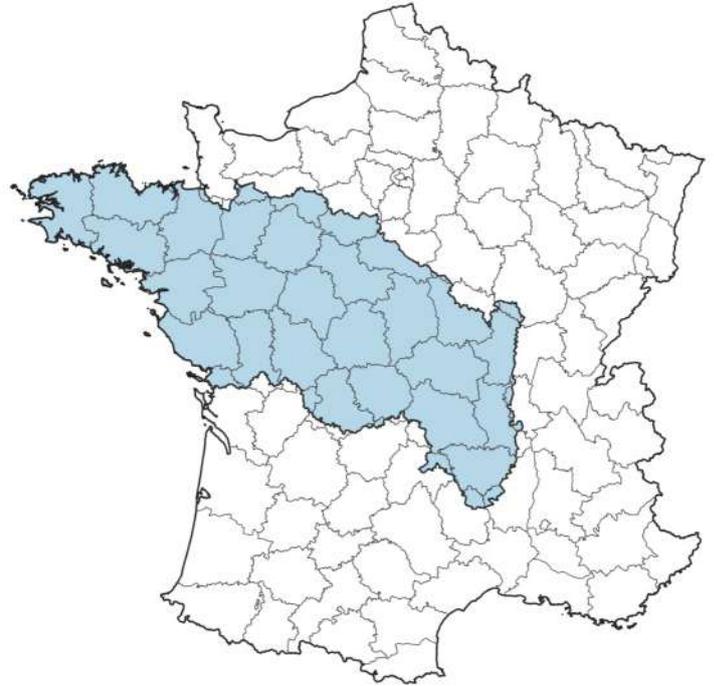
En France, les ressources en eau sont gérées par bassin hydrographique, délimités par les lignes de partage des eaux superficielles. Le SDAGE (Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux) est l'outil de planification pour chaque bassin hydrographique. Il est élaboré par un comité de bassin représentant toutes les parties prenantes de la gestion de l'eau (collectivités, usagers, État). Il fixe les orientations fondamentales d'une gestion équilibrée de la ressource en eau dans l'intérêt général et dans le respect de la loi sur l'eau. Il est complété par un programme de mesures, le SAGE, qui précise, territoire par territoire, les actions techniques, financières, réglementaires, à conduire pour atteindre les objectifs fixés.

Les sites Natura 2000 sont compris dans le **bassin Loire-Bretagne**. Actuellement, le comité de bassin Loire-Bretagne prépare la mise à jour du SDAGE pour la période 2022-2027. Une large consultation du public, de novembre 2018 à mai 2019, a permis d'identifier 4 grandes questions importantes, enjeux majeurs pour le bassins:

- Qualité : que faire pour garantir des eaux de qualité pour la santé des hommes, la vie des milieux aquatiques et les différents usages, aujourd'hui, demain et pour les générations futures?
- Quantité : Comment partager la ressource disponible et réguler ses usages ? Comment adapter les activités humaines et les territoires aux inondations et aux sécheresses ?
- Milieux aquatiques : Comment préserver et restaurer des milieux aquatiques vivants et diversifiés, des sources à la mer?
- Gouvernance : Comment s'organiser ensemble pour gérer ainsi l'eau et les milieux aquatiques dans les territoires, en cohérence avec les autres politiques publiques ? Comment mobiliser nos moyens de façon cohérente, équitable et efficiente ?

Le projet de programme de mesures proposé doit répondre clairement à ces questions importantes. Pour atteindre les objectifs du Sdage, il prévoit 3,6 milliards d'euros et identifie 10704 actions et travaux à mettre en place localement entre 2022 et 2027, pour atteindre notamment l'objectif de 61% de bon état sur les masses d'eau de surface. Ce projet de plan de gestion est en vigueur depuis le 4 avril 2022.

Le bassin Loire-Bretagne



Afin de rendre compatible le développement des activités humaines avec la préservation des écosystèmes marins et de leurs fonctionnalités, une gestion intégrée est nécessaire. C'est le rôle de la politique maritime intégrée (PMI) de l'Union européenne, dont la Directive Cadre Stratégie pour le Milieu Marin (DCSMM) constitue le pilier environnemental. La Directive Cadre Stratégie pour le Milieu Marin (DCSMM) (directive 2008/56/CE du 17 juin 2008) établit un cadre d'action communautaire pour le maintien ou l'atteinte du bon état écologique du milieu marin tout en permettant l'utilisation durable du milieu par les générations futures. Cette dernière couvre l'ensemble des eaux marines européennes, divisées en régions et sous-régions marines. Les eaux marines françaises sont ainsi réparties en quatre sous-régions marines, dont la sous-région Nord Atlantique Manche-Ouest dans laquelle les sites Natura 2000 « Baie de Quiberon » et « Massif dunaire Gâvres-Quiberon et zones humides associées » s'inscrivent. C'est une directive intégratrice et en cohérence avec les autres politiques en lien avec le milieu marin (DCE, DHFF, DO, nitrate, PCP...).

Sa déclinaison en France, se fait à travers la mise en œuvre du « Plan d'Action pour le Milieu Marin » (PAMM) qui fixe pour 6 ans les orientations qui permettent d'atteindre les objectifs attendus en matière de bon état écologique du milieu marin. Il comporte 5 éléments structurants :

- Une évaluation initiale de l'état du milieu marin. Les autres éléments sont construits sur ce diagnostic ;
 - La définition du bon état écologique (BEE) de la sous-région marine. Le bon état écologique correspond à l'objectif final à atteindre. Il est défini au moyen de onze descripteurs précisés par la directive cadre ;
 - La définition d'objectifs environnementaux et d'indicateurs associés afin d'atteindre ou de maintenir le bon état écologique ;
 - Un programme de surveillance (PDS) autrement dit, de suivi de l'état du milieu marin pour évaluer l'état des eaux marines et s'assurer de la bonne mise en œuvre du programme de mesures et au final de l'atteinte des objectifs environnementaux ;
 - Un programme de mesures (PDM) permettant d'atteindre les objectifs environnementaux.

Depuis 2017, ce plan d'action est totalement intégré dans le document stratégique de façade (DSF), qui se décline à l'échelle des façades maritimes, et constitue désormais le document de planification commun de cette directive et de la de la Directive-cadre Planification de l'Espace Maritime (DCPEM).

Les objectifs poursuivis par les directives « habitats, faune, flore » (DHFF) et « oiseaux » (DO), de maintenir ou de restaurer dans un état de conservation favorable les habitats ou les espèces d'intérêt communautaire, correspondent en partie à celui poursuivi par la DCSMM (maintien du bon état écologique du milieu marin, dont l'une des composantes est la conservation de la biodiversité). La cohérence entre ces directives impose une mise en cohérence des objectifs. Ainsi, les objectifs environnementaux définis dans le cadre de la DCSMM tiendront notamment compte :

- De l'objectif général des DHFF/DO,
- Des objectifs de développement durable et opérationnels définis dans le cadre des Documents d'Objectifs (DOCOB) des sites Natura 2000 en mer validés.

L'élaboration des DOCOB en cours ou à venir doit veiller à ce que les objectifs de développement durable et opérationnels du site Natura 2000 soient cohérents avec les objectifs environnementaux DCSMM définis dans le périmètre de la sous-région marine. Les mesures relatives à la protection des espèces issues des DHFF/DO contribuent à l'atteinte des objectifs de la DCSMM et sont, lorsque pertinentes, intégrées aux programmes de mesures au titre de la DCSMM (circulaire du 14 mai 2012).

La poursuite de la mise en œuvre des directives « Oiseaux » et « Habitat-Faune-Flore » s'inscrit dans le cadre du programme de mesures au travers notamment de la mesure :

- M002-NAT1b : « Gérer les sites Natura 2000 en mer : élaborer et animer des documents d'objectifs »

Ce document d'objectifs et les mesures qui en découlent s'inscrivent ainsi dans les actions prévues par la DCSMM en contribuant à l'atteinte du bon état écologique du milieu marin.

La DCSMM



Les mesures de classement et de protection nationales, régionales, départementales et locales

Les sites classés et inscrits

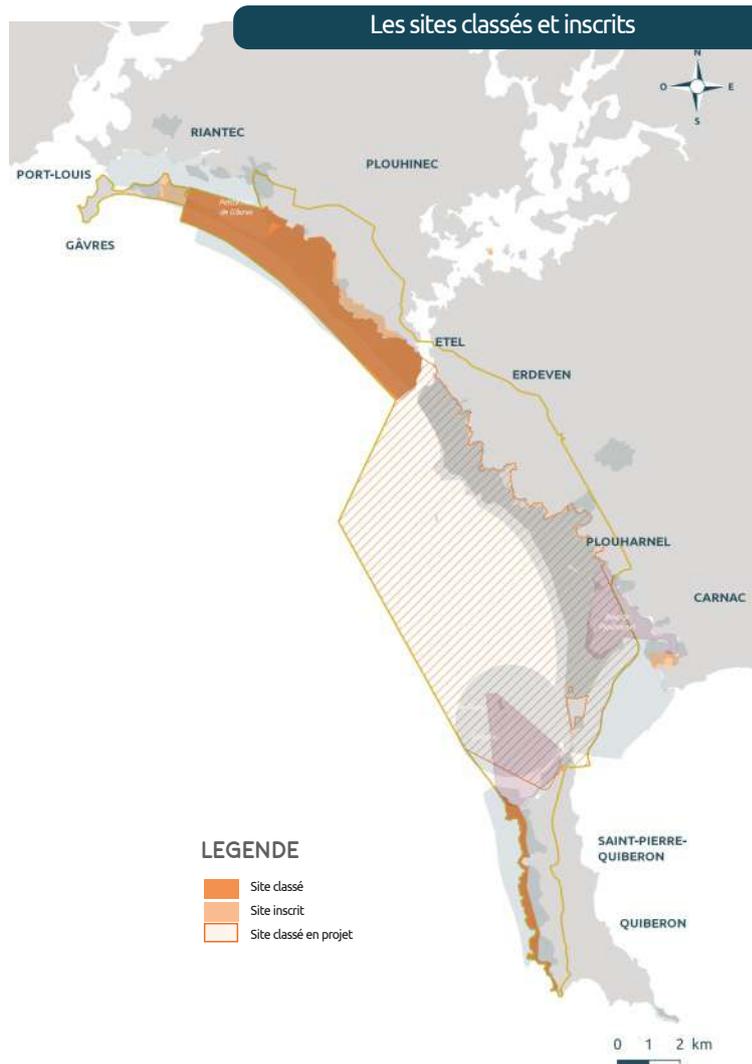
La politique des sites a pour objectif de préserver les espaces de qualité et remarquables au plan paysager. Un site inscrit est un espace naturel ou bâti de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque qui nécessite d'être conservé. Un site classé est un site dont la qualité appelle, au nom de l'intérêt général, la conservation en l'état et la préservation de toute atteinte grave. Cette procédure est très utilisée dans le cadre de la protection d'un "paysage", considéré comme remarquable ou exceptionnel.

Les sites Natura 2000 comportent:

- **2 sites inscrits** : Les zones dunaires Gâvres-Pouhinec (161.3 ha) et Le village de Saint-Colomban, ses abords et la pointe du Pô (42.2 ha)

- **2 sites classés** : Les dunes et étangs littoraux de Gâvres et de Plouhinec (1306.6 ha) et La côte sauvage de la presqu'île de Quiberon (139 ha)

- **1 site en cours de classement** : Les dunes de Plouharnel et d'Erdeven



Les Arrêtés Préfectoraux de Protection de Biotope

L'arrêté de préfectoral de protection de biotope (APPB) est un outil réglementaire relative à la protection de la nature. Il poursuit deux objectifs :

- la préservation des biotopes ou toutes autres formations naturelles nécessaires à la survie (reproduction, alimentation, repos et survie) des espèces protégées
- la protection des milieux contre des activités pouvant porter atteinte à leur équilibre biologique

Afin de préserver les habitats, l'arrêté édicte des mesures spécifiques qui s'appliquent au biotope lui-même et non aux espèces. Il peut également interdire certaines activités ou pratiques pour maintenir l'équilibre biologique du milieu.

2 APPB existent sur le périmètre des sites Natura 2000 :

- **Ilots du Golfe du Morbihan et abords** (1982) : Zone concernée : îlot de Téviec (ZPS), débarquement interdit entre le 15 avril et le 31 août pour préserver les oiseaux lors de la période de nidification.

- **Fond de la petite mer de Gâvres** (2018) : 191 ha, sont interdits sur l'ensemble du périmètre de la zone de protection : l'introduction de chiens, la pratique de l'activité équestre, la pratique du vélo, le survol à basse altitude (moins de 300 m) de quelque nature que ce soit y compris des drones, pendant la période allant du 1er octobre au 31 mars, l'accès de toute embarcation nautique y compris les planches à voile et aérotractée (kite-surf), engins de plage, kayaks, planches à pagaie (stand up paddle board). L'objectif est de garantir l'équilibre biologique des milieux naturels marins nécessaires à la conservation des espèces de l'avifaune protégée (Bernache cravant, Bécasseau variable, Grand gravelot, Pluvier argenté, Barge rousse) et les habitats naturels suivants : Bancs de sable à faible couverture permanente d'eau marine, Végétations pionnières à Salicornia et autres espèces annuelles des zones boueuses sableuses.



Les Plans Locaux d'Urbanisme

Le droit de l'urbanisme donne, par le biais de ses outils, une compétence essentielle aux communes en matière de préservation des espaces naturels. Les Plans Locaux d'Urbanisme identifient, pour chacune des communes, quelles vocations urbanistiques doivent être données à l'espace. Ainsi, chaque commune est découpée en plusieurs zones (zones urbaines ou naturelles). Certaines zones naturelles peuvent être intégralement vouées aux espaces naturels, à la préservation de la qualité de certaines ressources comme l'eau, à la mise en place d'équipements collectifs ou touristique légers.

L'ensemble des communes des sites Natura 2000 dispose d'un PLU.

• Gâvres (approuvé en mars 2013)

Types de zonage sur le périmètre du site : Zones urbanisées, d'activités portuaires et Zones naturelles

• Plouhinec (approuvé en juillet 2018)

Types de zonage sur le périmètre du site : Espaces naturels, Militaires et Activités de maraichage

• Riantec (approuvé en juin 2019)

Types de zonage sur le périmètre du site : Zones naturelles

• Étel (approuvé en octobre 2019)

Types de zonage sur le périmètre du site : Zones naturelles

• Erdeven (approuvé en juin 2019)

Types de zonage sur le périmètre du site : Zones naturelles

• Plouharnel (approuvé en octobre 2019)

Types de zonage sur le périmètre du site : Zones naturelles, d'activités aquacoles ou urbanisées.

• Saint-Pierre-Quiberon (approuvé en juin 2017)

Types de zonage sur le périmètre du site : Zones naturelles

• Quiberon (approuvé en novembre 2014)

Types de zonage sur le périmètre du site : Zones naturelles

• Carnac (approuvé en juin 2016)

Types de zonage sur le périmètre du site : Zones naturelles et d'activités aquacoles

Ces différents PLU sont mis en compatibilité avec le SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale). Le territoire est couvert par le SCoT du Pays d'Auray et celui du Pays de Lorient.

Les réserves de chasse sur le Domaine Public Maritime

Une réserve de chasse et faune sauvage est un territoire sur lequel soit le propriétaire, soit le détenteur du droit de chasse, soit l'autorité administrative interdisent la chasse. Elles ont vocation à :

- protéger les populations d'oiseaux migrateurs conformément aux engagements internationaux
- assurer la protection des milieux naturels indispensables à la sauvegarde d'espèces menacées
- favoriser la mise au point d'outils de gestion des espèces de faune sauvage et de leurs habitats
- contribuer au développement durable de la chasse au sein des territoires ruraux

Les sites Natura 2000 sont concernés par 2 réserves de chasse sur le DPM, autour des îlots de Roëllan et Tévéc.



Contexte foncier

Le territoire est soumis à une protection foncière forte puisque de nombreux terrains sont propriétés publiques. Ainsi, sont présents 4 grands propriétaires sur le littoral de Gâvres à Quiberon:

- le Conservatoire du littoral et des rivages lacustres
- le Conseil départemental du Morbihan au titre des Espaces Naturels Sensibles
- l'état, sous gestion de l'Office National des Forêts
- Minitères des Armées

Ces protections ont limité la pression urbaine sur le massif dunaire.

Domaine terrestre littoral

Le Conservatoire du littoral

Le Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres, établissement public à caractère administratif, a été créé en 1975. L'établissement mène une politique foncière visant à la protection définitive des espaces naturels et des paysages sur les rivages maritimes et lacustres.

Sur les sites Natura 2000, la zone d'intervention du Conservatoire couvre une surface totale de 1470 ha sur les entités:

- Petite mer de Gâvres (zone maritime et terrestre)
- Dune du Mat Fenoux
- Côte sauvage
- Pointe du Conguel

Les Espaces Naturels Sensibles

Depuis la loi n° 85-729 du 18 juillet 1985, les départements peuvent s'engager dans la protection de leur patrimoine naturel et de leurs paysages. Le Département du Morbihan a fixé, pour son territoire, sa propre définition d'un espace naturel sensible : "un espace qui se caractérise par son intérêt écologique, sa fragilité et sa valeur patrimoniale et paysagère". Ses principaux objectifs sont la préservation de la qualité des paysages et des milieux naturels, ainsi que leur ouverture au public, grâce à des actions de sensibilisation et d'éducation à l'environnement.

Sur le périmètre de la ZSC, il existe 2 Espaces Naturels Sensibles:

- Les Dunes d'Erdeven (385 ha)
- Er Varquez à Erdeven (51 ha)

1893 ha sont en zones de préemption soit 66% de la partie terrestre du site.

Les propriétés forestières de l'État

Les forêts domaniales font partie du domaine privé de l'Etat et sont gérées par l'Office nationale des Forêts. La gestion des forêts domaniales se fait dans le cadre des Plans d'Aménagement, qui sont des documents de planification sur 15 à 20 ans comprenant pour chaque forêt : un diagnostic, des orientations de gestion et des actions à mettre en oeuvre.

Sur le site, la forêt domaniale des dunes de Quiberon-Plouharnel couvre une surface de 315.82 ha. Elle comprend une zone boisée à l'est et une zone essentiellement non boisée à l'ouest et s'étend sur 8 parcelles. Un nouveau Plan d'Aménagement pour la période 2021 – 2040 est en cours de validation par l'Etat. Il est mis en compatibilité avec les enjeux de conservation des habitats et espèces d'intérêt communautaire présents sur le site, et à fait l'objet d'une évaluation de ses incidences.

Les propriétés du ministère des Armées

Le ministère des Armées est propriétaire de 175 ha sur les communes de Plouhinec et de Gâvres.

Affecté depuis 2010 à la Marine nationale, le complexe du champs de tir Linès-Bégo situé à Plouhinec est dédié à l'entraînement des forces aéro-maritimes. Un régime extérieur à ce champ de tir à été défini en concertation avec les acteurs locaux. Il a pour préoccupations particulières de limiter les tirs en période estivale et de nuit et d'améliorer la communication vers le public et les élus grâce à des échanges réguliers.

Une réflexion est actuellement menée sur l'avenir des activités militaires sur les terrains situés sur la commune de Gâvres.

Les propriétés communales

10% de la surface terrestre du site, soit 295 ha, est propriété communale. La commune de Plouharnel possède en majorité des parcelles dans le site Natura 2000 mais les communes de Plouhinec, Étel, Erdeven, Saint-Pierre-Quiberon, Quiberon, Carnac et Riantelec sont aussi concernées.

• Plouharnel:

Surface comprise dans le site : 190 ha

Habitats d'intérêts communautaires concernés: Dunes grises, Dépressions humides intradunales, Dunes boisées et Prés salés

• Erdeven:

Surface comprise dans le site : 70 ha

Habitats d'intérêts communautaires concernés: Dunes mobiles, Dunes grises, Dunes à Saule des dunes, Dépressions humides intradunales et Eaux douces

• Saint-Pierre-Quiberon:

Surface comprise dans le site : 19 ha

Habitats d'intérêts communautaires concernés: Falaises, Landes sèches, Dunes mobiles, Dunes grises et Dunes boisées

- Plouhinec:

Surface comprise dans le site : 10 ha

Habitats d'intérêts communautaires concernés: Dunes grises et Dépressions humides intradunales

- Quiberon:

Surface comprise dans le site : 5 ha

Habitats d'intérêts communautaires concernés: Falaises

- Étel:

Surface comprise dans le site : 4767 m²

Habitats d'intérêts communautaires concernés: Dunes mobiles

Les propriétés privées

Les propriétés privées représentent 40% de la surface terrestre du site soit 1173 ha. Sur ces parcelles, les habitats concernés sont :

- prairiaux (6410, 6430, 6510)
- de landes (4030)
- de falaises (1230)
- de dépressions dunaires (2170 et 2190)
- de dunes grises (2130)



Le Domaine Public Maritime

Définition

Le domaine public maritime (DPM) est constitué, pour l'essentiel, des terrains historiquement recouverts par la mer mais dont elle s'est retirée, ainsi que ceux encore immergés compris entre le rivage de la mer et la limite des eaux territoriales. Ce domaine est principalement affecté à l'usage direct du public ou à l'accueil de services publics en lien avec l'utilisation ou l'exploitation des ressources maritimes. Il convient de distinguer le DPM artificiel et le DPM naturel.

- Le **DPM artificiel** est composé des équipements et installations portuaires, ainsi que des ouvrages et installations relatifs à la sécurité et la facilité de la navigation maritime

- Le **DPM naturel** est constitué de dépendances dont l'état résulte de phénomènes naturels. Il est composé :

- du sol et du sous-sol de la mer, compris entre la limite haute du rivage, c'est-à-dire celle des plus hautes mers en l'absence de perturbations météorologiques exceptionnelles, et la limite, côté large, de la mer territoriale fixée à 12 milles

- des étangs salés en communication directe, naturelle et permanente avec la mer

- des lais et relais de la mer (terrains formés par les dépôts de sédiments marins et dont la mer s'est définitivement retirée)

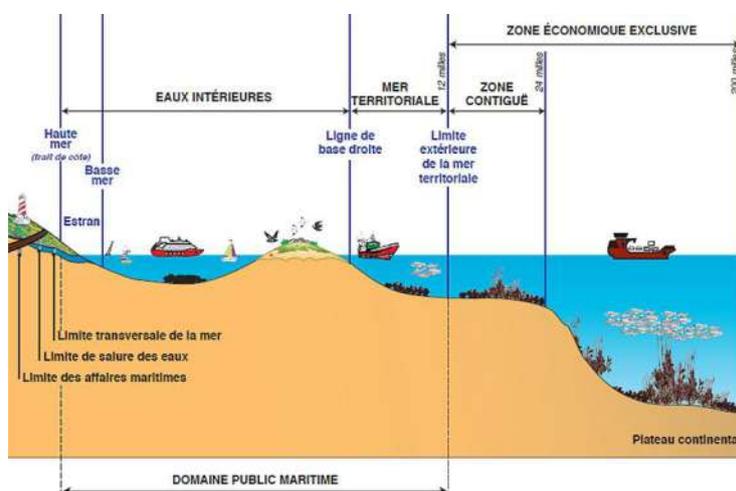
Principes de gestion

Comme tout domaine public, le DPM naturel est avant tout insaisissable. Il est également inaliénable et imprescriptible, ce qui signifie, d'une part, que les biens du domaine public ne peuvent être cédés, d'autre part, qu'une occupation ou une utilisation prolongée par un ou plusieurs particuliers qui se succèdent sur cette zone ne leur confère aucun droit réel ou droit de propriété dont ils pourraient se prévaloir à l'égard de l'État. Le DPM naturel doit être utilisé conformément à son affectation à l'utilité publique. Par conséquent, tout projet de construction ou d'installation destiné à être implanté sur ce domaine nécessite au préalable l'obtention d'une autorisation domaniale qui donne lieu au paiement d'une redevance. Cette autorisation est obligatoire au-delà du droit d'usage qui appartient à tous et est toujours temporaire, précaire et révocable à tout moment. Par ailleurs, le DPM naturel n'ayant pas vocation à recevoir de constructions ou installations permanentes, les dépendances occupées doivent être remises en leur état naturel à l'expiration des autorisations domaniales.

A l'exception des usages professionnels et des services publics, la circulation au moyen de véhicules terrestres à moteur y est interdite. Une très grande partie du site Natura 2000 relève du DPM et est donc soumise à cette réglementation spécifique. Des concessions et autorisations ont été accordées principalement pour les activités conchylicoles et nautiques.

Les maires exercent un pouvoir de police spéciale sur une zone de mer de 300 mètres à partir de la limite des eaux en matière de baignade et d'activités nautiques pratiquées à partir du rivage avec des engins de plage ou des engins non immatriculés.

Domaine public maritime et espaces maritimes



Démarche de gestion et de territoire

Les enjeux de développement durable sur le territoire et la haute valeur patrimoniale du site ont justifié l'émergence de nombreuses initiatives et démarches en faveur de la préservation des milieux et des paysages.

Les Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE)

Le SAGE est un outil de planification locale de l'eau. Il vise à concilier la satisfaction et le développement des différents usages (eau potable, agriculture...) et la protection des milieux aquatiques, en tenant compte des spécificités d'un territoire. Délimité selon des critères naturels, il concerne un bassin versant hydrographique ou une nappe. Il repose sur une démarche volontaire de concertation avec les acteurs locaux. Les acteurs de l'eau du territoire sont regroupés au sein d'une assemblée délibérante, la Commission Locale de l'Eau (CLE). Présidée par un élu local elle se compose de trois collèges: les collectivités territoriales, les usagers et l'État (et ses établissements publics). La CLE s'appuie sur une structure porteuse pour assurer le secrétariat et l'animation de la CLE, être maître d'ouvrage des études et éventuellement des travaux. Le SAGE a une portée juridique et doit être compatible avec le SDAGE.

Il comprend:

- un Plan d'Aménagement et de Gestion Durable (PAGD) qui fixe les objectifs, les orientations et disposition du SAGE. Le PAGD est opposable aux pouvoirs publics: tout programme, projet ou décision par l'administration dans les domaines de l'eau et des milieux aquatiques doit être compatible avec les objectifs prescrits.
- un règlement qui édicte les règles à appliquer pour atteindre les objectifs fixés dans le PAGD. Il est opposable aux tiers: tout mode de gestion, projet ou installation de personnes publiques ou privées doit être conforme avec le règlement.
- un rapport environnemental qui décrit et évalue les effets notables que peut avoir le SAGE sur l'environnement.

Le SAGE Blavet

Structure porteuse: Syndicat Mixte du Sage Blavet

Date d'approbation: 15 avril 2014

Période de validité: 2014-2021

Il est articulé autour de 4 enjeux:

- Co-construction d'un développement durable pour une gestion équilibrée de la ressource en eau. Mise en place d'une politique territoriale de l'eau, basée sur le partage, l'équilibre et la création de lieux de débats sur l'urbanisme, l'agriculture et le

développement économique.

- Restauration de la qualité de l'eau. Il s'agit de réduire:
 - les nitrates pour limiter ou supprimer les phénomènes d'eutrophisation sur les vasières de la rade de Lorient
 - le phosphore pour limiter ou supprimer les phénomènes d'eutrophisation des eaux douces
 - des pesticides dans un souci de santé publique et d'environnement
 - les pollutions dues à l'assainissement pour restaurer la qualité bactériologique de la zone estuarienne et littorale
- Protection et restauration des milieux aquatiques. Les objectifs affichés sont:
 - la protection, la gestion et la restauration des zones humides pour contribuer à la conservation de la biodiversité, à la restauration de la qualité de l'eau et à une certaine régulation des débits
 - la restauration ou le maintien des cours d'eau en bon état en améliorant leur morphologie, en améliorant la continuité écologique...
- Gestion quantitative de la ressource en développant la protection contre les inondations, la gestion des étiages et partage de la ressource.

Les communes de Riantec, Port-Louis, Gâvres et en partie de Plouhinec (14%) sont couvertes par le périmètre d'intervention du SAGE (bassin versant du Blavet).

Le SAGE Golfe du Morbihan - Ria d'Étel

Structure porteuse: Syndicat Mixte du SAGE Golfe du Morbihan et Ria d'Étel

Date d'approbation: 24 avril 2020

Période de validité: 2020-2027

Il est articulé autour de 4 enjeux:

- Gouvernance de l'eau: accompagnement des maîtrises d'ouvrage, mise en cohérence de la politique de gestion, communication et concertation.
 - Qualité des eaux douces et littorales. Il s'agit de réduire:
 - les flux d'azote pour enrayer les phénomènes de prolifération de macroalgues,
 - les rejets de phosphore et leur transfert vers les milieux aquatiques pour limiter la prolifération de cyanobactéries
 - les usages de produits phytosanitaires
 - la présence de macrodéchets sur le littoral.
- Il est aussi préconisé:
- d'intervenir sur les sources de pollution par les substances émergentes telles que les résidus médicamenteux ou hormonaux,
 - d'améliorer la qualité microbiologique des eaux de baignade et des sites de pêche à pied

- Qualité des milieux aquatiques. Les objectifs affichés sont:
 - l'atteinte et le maintien du bon état des cours d'eau (biologique et hydromorphologique)
 - la préservation de la biodiversité et des zones humides
 - la restauration et le maintien de la continuité écologique notamment en faveur des poissons migrateurs
 - reconquérir les zones humides prioritairement dans les sites Natura 2000 notamment,
 - la lutte contre les inondations et la restauration des têtes de bassin versant
- Quantité: mettre en adéquation les besoins en eaux potable et les ressources pour s'assurer de l'équilibre des milieux aquatiques et participer à une meilleure prévention des risques d'inondations et de submersion en développant la culture du risque.

Les communes de Plouharnel et de Carnac font partie du périmètre d'intervention du SAGE (Bassin versant Baie de Plouharnel, Anse du Men Du).

La gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations

La gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI) est une compétence confiée aux intercommunalités par les lois de décentralisation, depuis le 1er janvier 2018. Ce bloc de compétences recouvre les actions suivantes :

- l'aménagement des bassins versants,
- l'entretien et l'aménagement des cours d'eau, canaux, lacs et plans d'eau,
- la défense contre les inondations et contre la mer,
- la protection et la restauration des zones humides, écosystèmes aquatiques et formations boisées riveraines

Il permet de concilier urbanisme et prévention des inondations par une meilleure intégration du risque d'inondation dans l'aménagement du territoire mais aussi de concilier urbanisme et gestion des milieux aquatiques en facilitant l'écoulement des eaux et en gérant des zones d'expansion des crues.

La structuration des maîtrises d'ouvrage GEMAPI est guidée par le SDAGE Loire-Bretagne et favorise une gestion intégrée à la bonne échelle hydrographique.

En lien avec les syndicats de bassins concernés, à savoir le Syndicat Mixte de la Ria d'Étel, le Syndicat de la Vallée du Blavet et le Syndicat Mixte du Loch et du Saï, la communauté de communes Auray Quiberon Terre Atlantique s'est dotée de la compétence GEMAPI pour les 24 communes. Les communes du site Natura concernées sont Carnac, Erdeven, Étel, Plouharnel, Saint-Pierre-Quiberon et Quiberon.

En ce qui concerne les communes de Gâvres, Riantec et Port-Louis, Lorient Agglomération a repris l'ensemble des missions liées à la GEMAPI sur son territoire.

La Communauté de communes Blavet Bellevue Océan a délégué l'ensemble des missions de la compétence GEMA au Syndicat mixte de la Ria d'Étel. Concernant la Prévention contre les inondations (PI), il n'y a pas eu d'étude de faite par la CCBBO à ce jour.



Surveillance de la qualité de l'eau

Les masses d'eau côtières et de transition

L'évaluation de la qualité des masses d'eau est basée sur les critères de qualité définis par la Directive Cadre sur l'Eau (DCE) au niveau national. Elle prévoit la mise en œuvre d'un programme de surveillance des masses d'eau, de manière à «dresser un tableau cohérent et complet de l'état des eaux au sein de chaque bassin hydrographique». Coordonné par plusieurs opérateurs, en partenariat avec les Agences de l'Eau, ce programme est mené sur la durée d'un plan de gestion, soit 6 ans. Il se base sur des réseaux de surveillance pré-existants mis en place par l'IFREMER, l'ARS et le CEREMA:

- Réseau d'Observation de la Contamination Chimique (ROCCH)
- Réseau de contrôle Microbiologique (REMI)
- Réseau de suivi du PHYtoplancton (REPHY)
- Réseau de suivi des Biocénoses BENThiques (REBENT)
- Réseau national de surveillance de la qualité de l'eau et des sédiments des PORTs Maritimes (REPOM)
- Suivi bactériologique des zones de baignade

Pour répondre aux objectifs de la DCE, chaque bassin hydrographique a ainsi défini différents réseaux de contrôles (de surveillance, opérationnel, d'enquête, additionnel).

La macrofaune benthique, la flore benthique et pélagique, et les contaminants chimiques sont les descripteurs utilisés pour évaluer la qualité écologique et la qualité chimique des masses d'eau. Les données collectées permettent de calculer des indicateurs de qualité pour chaque descripteur. Une grille d'évaluation composée de 5 classes (très bon, bon, moyen, médiocre, mauvais) pour la biologie, ou deux (Bon, mauvais) pour la chimie et l'hydromorphologie, permettent de qualifier l'état de la masse d'eau. Le développement des indicateurs et des seuils associés ont été confiés à des experts français spécialistes de chaque thématique entrant dans le champ de l'évaluation.

Les sites Natura 2000 sont concernés par 4 masses d'eau côtières:

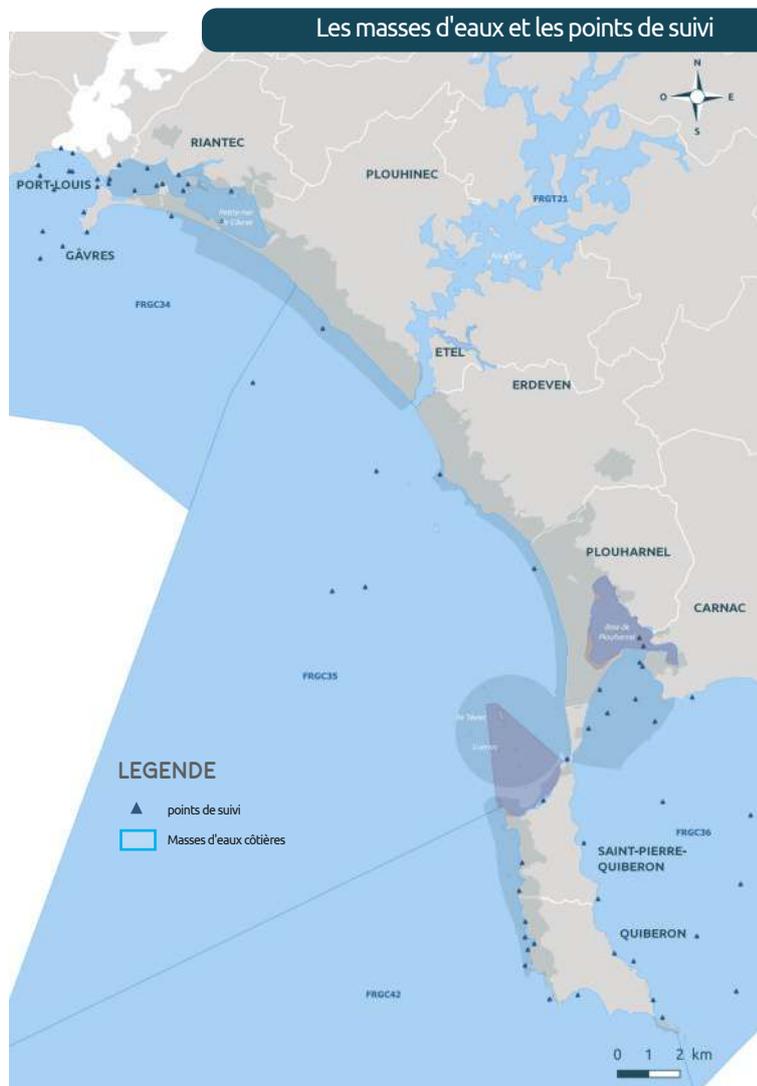
- Lorient-Groix (FRGC34)
- Baie d'Étel (FRGC35)
- Belle-île (FRCG42)
- Baie de Quiberon (FRCH36)

et 1 masse d'eau de transition:

- Rivière d'Étel (FRGT21)

L'ensemble des masses d'eau côtières présentent un bon état écologique et chimique, hormis pour la masse d'eau "Lorient-Groix" qui présente un état chimique mauvais. La masse d'eau de transition "Rivière d'Étel" possède un état écologique moyen (état chimique inconnu).

Les résultats des suivis réalisés sur la qualité des eaux de baignade, des sites de pêche à pied ou de production, permettent d'apprécier le bon fonctionnement des milieux côtiers et marins et fournissent des indications sur l'état de conservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire.



Les eaux de baignades

Le classement de la qualité des eaux de baignade est réalisé à la fin de la saison balnéaire de l'année en cours en utilisant les résultats d'analyse des paramètres réglementés dans le cadre du contrôle sanitaire (indicateurs *Escherichia coli* et entérocoques intestinaux). Néanmoins, le contrôle des deux paramètres microbiologiques réglementés peut être complété par l'ARS en ajoutant d'autres paramètres (pH, transparence, cyanobactéries, etc.). L'échantillonnage à lieu pendant la saison balnéaire et comprend au moins 4 prélèvements. Les points de surveillance sont défini par l'ARS et le gestionnaire de la zone de baignade. Par ailleurs, lors des opérations de prélèvement d'eau à des fins d'analyse, un contrôle visuel de l'environnement de la zone de baignade est réalisé afin d'identifier la présence éventuelle d'hydrocarbures ou de résidus goudronneux, de macroalgues, d'efflorescences phytoplanctoniques, de macrodéchets, de méduses, etc., lesquels peuvent aussi présenter un risque sanitaire et nécessiter des mesures de gestion adaptées. Ce contrôle sanitaire des eaux de baignade effectué par l'ARS est à distinguer de la surveillance sanitaire des eaux de baignades effectuée par la personne responsable de l'eau de baignade. Celle-ci doit mettre en oeuvre une surveillance visuelle quotidienne des eaux de baignade et une surveillance d'autres paramètres, tels que les cyanobactéries, les macroalgues, etc., en cas de risque de prolifération de ces derniers, pendant la saison balnéaire.

Sur le périmètre Natura 2000, les communes de Carnac, Erdeven, Étel, Plouharnel, Plouhinec, Riantec et Saint-Pierre-Quiberon sont concernées (15 points de prélèvement). En 2022, l'ensemble des eaux de baignade sur ces communes, selon la directive 2006/7/CE, sont d'excellente qualité, sauf un secteur sur Riantec.



Les zones de production professionnelle

Elles correspondent aux zones du littoral exploitées à titre professionnel pour l'élevage ou la pêche de coquillages. En application d'une réglementation européenne, les zones de production professionnelles font l'objet d'une surveillance et d'un classement sanitaire pour chaque groupe de coquillages exploité sur la zone :

- groupe 1 (gastéropodes, échinodermes et tuniciers)
- groupe 2 (bivalves fouisseurs : coques, palourdes, ..)
- groupe 3 (bivalves non fouisseurs : huîtres, moules)

La surveillance et le classement sont basés sur les réseaux de surveillance REMI et ROCCH.

Les zones de production peuvent être classées en 3 catégories :

- catégorie A : les coquillages peuvent être mis à la consommation directement après la récolte
- catégorie B : les coquillages nécessitent obligatoirement une purification ou un reparcage avant mise à la consommation
- catégorie C : les coquillages nécessitent obligatoirement un reparcage de longue durée ou un traitement thermique avant mise à la consommation.

Les règles de ce classement sont fixées par le règlement communautaire 854/2004 du 29 avril 2004.

Sur le périmètre Natura 2000, 7 zones de production professionnelle sont identifiées. Le classement sanitaire pour ces zones, selon l'arrêté préfectoral en vigueur (06/07/2022) est le suivant :

- Rivière d'Étel (56.05.5) :
 - Groupe 1 : catégorie A
 - Groupe 2 et 3 : catégorie B
- Bande côtière entre la Rivière d'Étel et Penthièvre (56.06.1) :
« ouverture du 1er sept. Au 30 juin »
 - Groupe 2 : catégorie B
- Baie de Quiberon - Baie de Plouharnel (56.08.1) :
 - Groupe 3 : catégorie A
 - Groupe 2 : catégorie B
- Baie de Quiberon - Baie de Quiberon (56.08.2) :
 - Groupe 2 : B
 - Groupe 3 : A
- Lorient - Petite mer de Gâvres (56.04.4) :
 - Groupe 2 et 3 : catégorie B
- Lorient - Côte entre la rade de Port-Louis et la rivière d'Étel (56.04.5) :
 - Groupe 3 : catégorie A
- Côte de Quiberon côté baie (56.07.3) :
 - Groupe 3 : catégorie B
- Côte de Saint-Pierre-Quiberon (56.07.1) :
 - Non classée

Les sites de pêche à pied

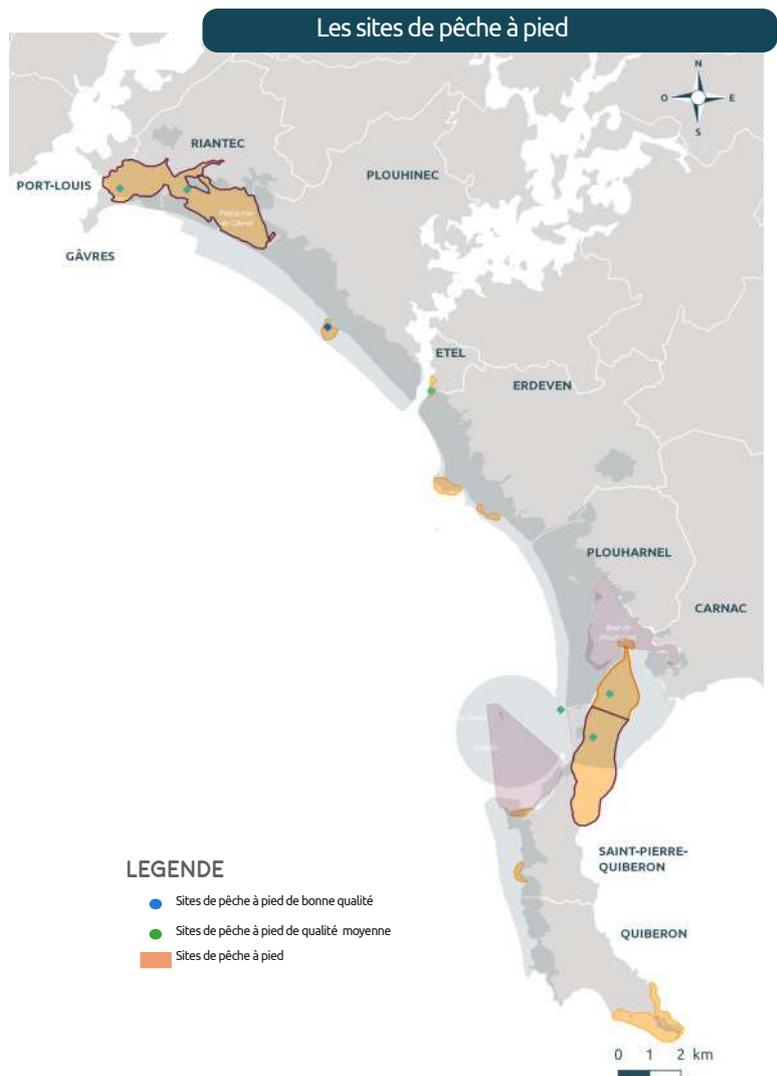
A défaut de règles de classement définies par la réglementation, l'ARS Bretagne et l'Ifremer ont défini un principe d'évaluation de la qualité sanitaire des sites de pêche à pied de loisir, calquée sur les règles de classement des zones de production professionnelle. Elle consiste en une évaluation de la qualité bactériologique, déterminée à partir des résultats de la surveillance de l'indicateur *Escherichia coli* recherché dans les coquillages. L'évaluation de la qualité sanitaire des gisements est établie au travers de cinq classes de qualité : bonne, moyenne, médiocre, mauvaise et très mauvaise, en fonction du pourcentage de dépassement de quatre seuils de qualité pour l'indicateur *E. coli* : 230 ; 700 ; 4600 et 46 000 (valeurs pour 100 g de chair et liquide intervalvaire).

Elle est également calculée à partir de l'ensemble des résultats de la surveillance des trois dernières années et actualisée deux fois par an (janvier et juillet). Afin de la rendre plus lisible pour le grand public, l'évaluation de la qualité est complétée d'une consigne sanitaire, indiquant si la pêche peut être autorisée sans restrictions particulières, tolérée, déconseillée ou interdite.

Sur les périmètres des sites Natura 2000, 7 gisements de coquillages bivalves fréquentés par les pêcheurs à pied amateurs bénéficient d'une surveillance sanitaire:

- **Ban Gâvres** (Gâvres): site toléré - qualité moyenne : ce gisement présente une qualité bactériologique aléatoire. Il est concerné par des dépassements assez fréquents du seuil de sécurité sanitaire, parfois d'intensité significative.
- **île de Kerner** (Riantec): site toléré - qualité moyenne : ce gisement présente une qualité aléatoire, notamment en période hivernale. Il est assez souvent concerné par des dépassements du seuil de sécurité sanitaire, restant toutefois d'intensité modérée.
- **Le Magouero** (Plouhinec): site autorisé - qualité bonne : Ce gisement présente une très bonne qualité bactériologique constante depuis de nombreuses années. Sur la période 2018-2020, aucun dépassement du seuil de sécurité sanitaire n'a été identifié.
- **Le Pradic** (Étel): site toléré - qualité moyenne : La qualité bactériologique de ce gisement est aléatoire. Sur la période 2018-2020, les dépassements du seuil de sécurité sanitaire, bien que d'intensité modérée, sont réguliers.
- **Penthièvre** (Saint-Pierre-Quiberon): site toléré - qualité moyenne : la qualité bactériologique du gisement est bonne en général mais le site peut être ponctuellement concerné par des épisodes de contamination bactériologique, d'intensité modérée.

- **Penthièvre Baie** (Saint-Pierre-Quiberon) : site toléré - qualité moyenne: ce gisement présente une qualité moyenne. Sur la période 2018-2020, le site a été concerné par quelques dépassements modérés du seuil de sécurité sanitaire. La qualité sanitaire du gisement est globalement en amélioration depuis plusieurs années.
- **Les Sables Blancs** (Plouharnel) : site toléré - qualité moyenne: ce gisement présente une nette amélioration de la qualité bactériologique depuis plusieurs années. Sa qualité demeure cependant encore aléatoire : quelques dépassements du seuil de sécurité sanitaires ont en effet été identifiés sur la période 2018-2020.



Les Schémas de Cohérence Territoriale (SCoT)

Les schémas de cohérence territoriale sont des documents de planification stratégique à long terme (environ 20 ans) créés par la loi solidarité et renouvellement urbains (SRU) en décembre 2000 dont le périmètre et le contenu a été revu par ordonnance du 17 juin 2020, afin d'être adapté aux enjeux contemporains. Le périmètre du SCoT est en effet aujourd'hui à l'échelle d'une aire urbaine, d'un grand bassin de vie, d'un bassin d'emploi ou du bassin de mobilité. Le SCoT est destiné à servir de cadre de référence pour les différentes politiques sectorielles, notamment celles centrées sur les questions d'organisation de l'espace et d'urbanisme, d'habitat, de mobilités, d'aménagement commercial, d'environnement, dont celles de la biodiversité, de l'énergie et du climat...

Le SCoT doit respecter les principes du développement durable:

- principe d'équilibre entre le renouvellement urbain, le développement urbain maîtrisé, le développement de l'espace rural et la préservation des espaces naturels et des paysages
- principe de diversité des fonctions urbaines et de mixité sociale
- principe de respect de l'environnement, comme les corridors écologiques, et de lutte contre l'étalement urbain.

Il permet d'établir un projet de territoire qui anticipe les conséquences du dérèglement climatique, et les transitions écologique, énergétique, démographique, numérique...

Le SCoT est chargé d'intégrer les documents de planification supérieurs (SDAGE, SAGE, SRCE, SRADDET) et devient ainsi le document pivot : on parle de SCoT intégrateur, ce qui permet aux PLU/PLUi et cartes communales de ne se référer juridiquement qu'à lui: ces documents doivent être compatibles avec les orientations du SCoT.

Les communes des sites Natura 2000 sont concernées par 2 SCoT:

- Le SCoT du Pays de Lorient
- Le SCoT du Pays d'Auray

Le SCoT du Pays de Lorient

Structure porteuse: Syndicat Mixte pour le SCoT du Pays de Lorient

Date d'approbation: 16 mai 2018 (intégration de 6 nouvelles communes dont Plouhinec)

Les 3 idées forces développées dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) sont :

- Un objectif ambitieux de développement, tant en matière d'accueil de population, que d'accueil d'activités, par une politique de valorisation des éléments d'attractivité du

- Le renforcement des centralités, en faisant d'elle le lieu privilégié d'accueil de nouveaux logements, d'activités, d'équipement et de commerces

- Le maintien des identités, en assignant des objectifs différenciés aux différents niveaux de l'armature urbaine

Le Document d'orientations et d'Objectifs (DOO) recèle une grande transversalité et peut se résumer à 5 points forts :

- La sobriété foncière et la limitation de la dispersion urbaine
- Des espaces économiques (agricoles et productifs) inscrits dans la durée
- Une offre commerciale régulée et plus ancrée dans les lieux de vie, avec la priorité donnée aux centres-villes et centres-bourgs pour l'accueil du commerce, la limitation des implantations commerciales en périphérie
- Une trame verte et bleue intégrée au projet de développement, avec une identification claires des réservoirs de biodiversités et des corridors écologiques du territoire
- Une ambition forte en matière d'habitat et de mobilité

Le SCoT du Pays d'Auray

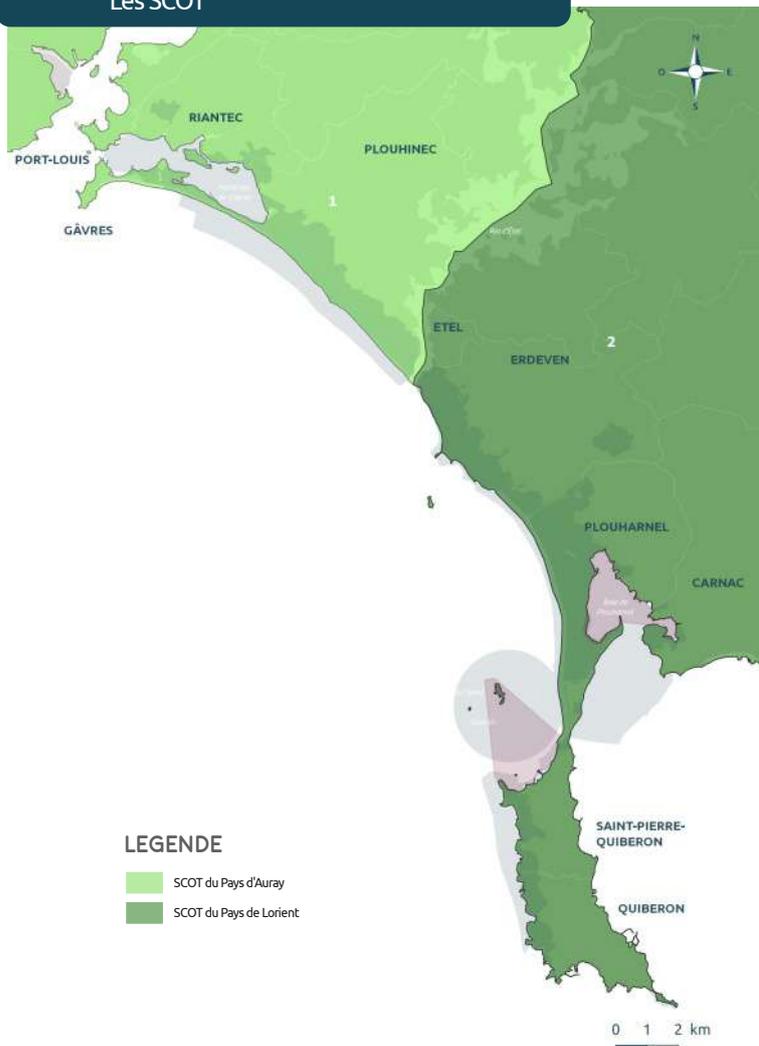
Structure porteuse: Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Pays d'Auray

Date d'approbation: 14 février 2014

La stratégie d'aménagement se décline autour de 3 axes :

- Une vocation économique renforcée qui s'appuie sur les qualités intrinsèques du Pays d'Auray: un lien renforcé entre activités agricoles et territoire, une vocation maritime réaffirmée, des activités productives renforcées, une organisation du commerce, des activités touristiques pérennes, un renforcement des capacités d'échanges.
- Une gestion des ressources naturelles qui valorise le capital environnemental du Pays d'Auray: une réhabilitation durable des ressources en eau, une gestion économe de l'espace, une trame écologique qui soutient la diversité biologique, une gestion des ressources énergétique
- Un parti d'aménagement au service d'un espace multipolaire, vivant et solidaire: des paysages valorisés, des objectifs d'aménagement qui contribuent à la valorisation des espaces littoraux, urbains et ruraux, des polarités attractives, un enrichissement de l'offre résidentielle, une prise en compte des risques, nuisances et pollutions.

Les SCOT



La Gestion Intégrée de la Zone Côtière

La montée du niveau de la mer, en lien avec le changement climatique, interroge les politiques publiques de la mer et du littoral. L'État s'est doté d'une stratégie nationale de gestion intégrée du trait de côte. La GIZC constitue la méthode la plus appropriée pour envisager globalement l'aménagement et le développement des territoires côtiers, dans leurs dimensions terrestres et maritimes, pour que les solutions des uns ne deviennent pas les problèmes des autres.

Le Pays d'Auray a été lauréat en mars 2014 de l'appel à projet régional « Gestion Intégrée des Zones Côtières ». Début 2016, une étude sur les besoins des filières maritimes a été lancée dans ce cadre. Dans ce cadre, un groupement de cabinets composé d'Oceanic Développement et Phri Strategy a été retenu pour réaliser un diagnostic des besoins des filières de l'économie maritime et définir un plan d'actions à mettre en œuvre par les collectivités pour assurer le maintien et le développement de ces filières sur le territoire. Dans un second temps, le diagnostic a permis au comité de pilotage de l'étude de définir plusieurs priorités partagées :

- Valoriser les produits de la mer locaux (en lien avec la démarche « Bien Manger en Pays d'Auray »),
- Soutenir les projets innovants et les initiatives de diversification des filières pêche et conchyliculture (en lien avec le DLAL FEAMP)
- Valoriser la Baie de Quiberon comme un site incontournable de la préparation de la course nautique, en complémentarité de la base de Keroman, en lien avec l'ENVN et les écoles/clubs du territoire
- Soutenir les pratiques nautiques innovantes (le foil)
- Valoriser les événements nautiques du Pays d'Auray
- Mettre en réseau les acteurs du nautisme (des acteurs de la filière compétition, des petits clubs à l'ENVN...)
- Optimiser les capacités d'accueil sur le territoire pour l'accueil d'événements nautiques, du tourisme d'affaire, de préparation des concurrents aux courses...

Ces nouvelles pratiques de GIZC facilitées ont permis au territoire de coordonner et de mettre en œuvre une véritable stratégie maritime contribuant à l'élaboration du contrat de partenariat 2015-2020 "Bien vivre en pays d'Auray".

Le Document Stratégique de Façade

La France s'est engagée dans une politique maritime prenant en compte la préservation du milieu marin, le développement économique des activités maritimes et littorales, et favorisant une gestion intégrée entre la terre et la mer. Pour fixer son ambition maritime sur le long terme, elle s'est dotée, en février 2017, d'une Stratégie Nationale pour la Mer et le Littoral (SNML) déclinée par façade maritime dans le Document Stratégique de Façade (DSF), qui constitue le document de référence pour la protection du milieu, la valorisation des ressources marines et la gestion intégrée et concertée des activités liées à la mer et au littoral.

Le territoire des sites Natura 2000 est inclu dans la façade maritime Nord Atlantique - Manche Ouest (NAMO). Le DSF NAMO est constitué de deux volets :

- le volet stratégique comprenant l'état des lieux (situation de l'existant), les 30 objectifs stratégiques socio-économiques et environnementaux, la carte des vocations et la vision des acteurs pour la façade maritime à horizon 2030 (adopté le 24 septembre 2019 par les préfets coordonnateurs de façade)
- le volet opérationnel constitué par le dispositif (adopté le 18 novembre 2021) et de suivi et le plan d'action (adopté le 6 mai 2022).

L'ensemble des documents sont consultables sur le site de la Direction interrégionale de la mer Nord Atlantique Manche Ouest.

Les sites Natura 2000 « Baie de Quiberon » et « Massif dunaire Gâvres-Quiberon et zones humides associées » font partis du DSF de la façade Nord Atlantique Manche-Ouest. Le volet environnemental de ce DSF se donne notamment comme objectifs de :

- Limiter ou éviter les perturbations physiques d'origine anthropique impactant le bon état écologique des habitats benthiques littoraux et des habitats benthiques du plateau continental et des habitats profonds, notamment les habitats particuliers,
- Réduire ou éviter les pressions générant des mortalités directes, du dérangement et la perte d'habitats fonctionnels importants pour le cycle de vie des oiseaux marins et de l'estran, en particulier pour les espèces vulnérables et en danger,
- Limiter les risques d'introduction et de dissémination d'espèces non indigènes par le biais des activités humaines,
- Réduire les apports excessifs en nutriments et leur transfert dans le milieu marin,
- Éviter les pertes et les perturbations physiques des habitats marins liés aux activités maritimes et littorales.

- Éviter les pertes et les perturbations physiques des habitats marins liés aux activités maritimes et littorales.
- Ces objectifs stratégiques environnementaux sont accompagnés de 55 objectifs environnementaux particuliers.

Le Label Grand Site de France

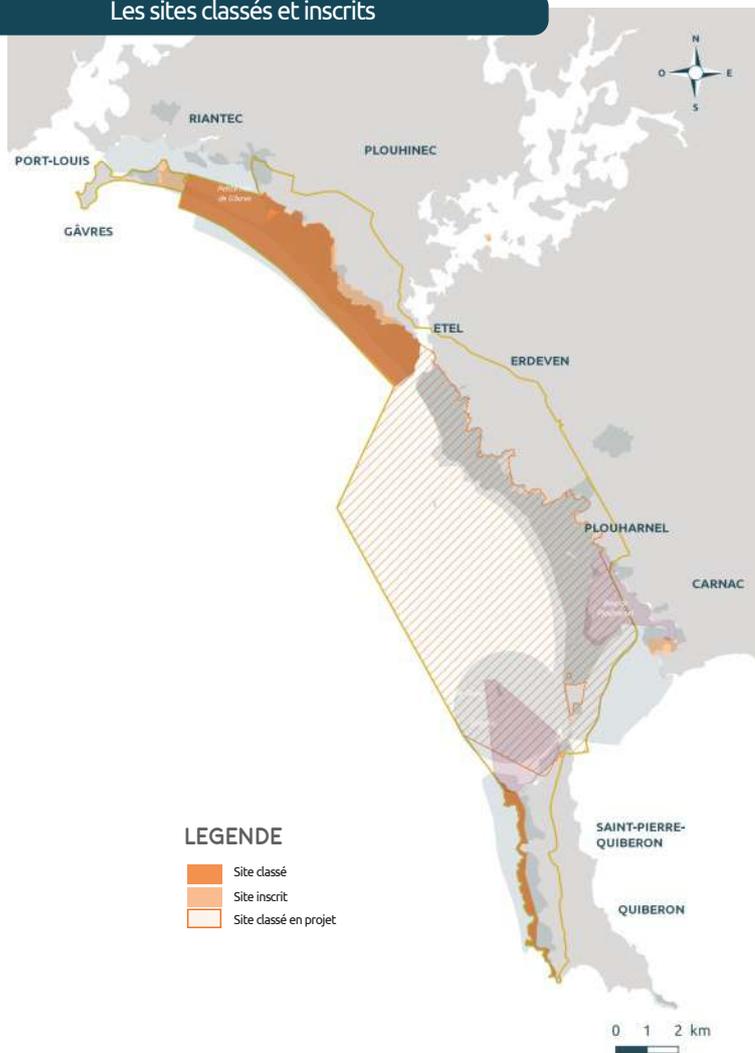
Une grande partie du territoire des sites Natura 2000 est concernée par un projet de préservation, de gestion et de mise en valeur des paysages, répondant aux principes du développement durable. Conscients que la valeur patrimoniale du territoire est mise en péril par une croissance touristique forte, les élus locaux s'unissent en 1997 pour définir une politique globale: 7 collectivités sont concernées: Erdeven, Etel, Gâvres, Plouharnel, Plouhinec, Quiberon et Saint-Pierre-Quiberon.

Après deux Opérations Grand Site (OGS), le label Grand Site de France a été attribué au syndicat mixte du Grand Site Gâvres Quiberon le 24 décembre 2018. Les Dunes Sauvages de Gâvres à Quiberon deviennent ainsi le 18ème Grand Site de France. Ce label a été créé par l'État pour garantir l'excellence de la gestion des sites classés (au titre de la protection des monuments naturels et des sites) de grande notoriété et de forte fréquentation. Il s'agit de territoires remarquables pour leurs qualités paysagères, naturelles et culturelles. Ce sont les grands paysages, les plus beaux, les plus célèbres, les plus emblématiques de notre pays. C'est un label sélectif et exigeant, attribué pour une durée de 6 ans par le ministre de la Transition Écologique et Solidaire. Son attribution est subordonnée à la mise en œuvre d'un projet de préservation, de gestion et de mise en valeur du site, répondant aux principes du développement durable. Ainsi le gestionnaire du site doit s'engager dans une démarche partenariale de gestion durable et concertée pour en conserver la valeur, l'esprit des lieux, l'attrait et la cohérence paysagère. Il doit travailler à améliorer les conditions de protection, de réhabilitation et de gestion active des patrimoines, à mieux accueillir ses visiteurs, à générer un développement local durable et bénéficiant aux habitants. Le programme d'action du Label pour le site des dunes sauvages de Gâvres à Quiberon s'articule autour de 4 enjeux:

1. Préserver, gérer et valoriser les patrimoine
2. Structurer un accueil de qualité durable
3. Offrir une découverte unique des Dunes Sauvages
4. Construire un projet de territoire attractif et innovant

Il intègre directement les objectifs et les ambitions portées par la démarche Natura 2000.

Les sites classés et inscrits



Le Syndicat gestionnaire d'espaces naturels

La préservation des milieux naturels est au cœur des missions du Syndicat. En tant qu'opérateur local et structure animatrice, il coordonne la mise en œuvre des actions du DOCOB pour les sites Natura 2000. Il est également désigné, par convention, gestionnaire des terrains appartenant aux différents propriétaires publics inclus dans le périmètre. Pourvu d'une équipe de 4 gardes du littoral, le syndicat assure en lien avec ces propriétaires, la gestion et la protection des espaces naturels (suivis naturalistes, travaux de canalisation du public, de lutte contre les espèces invasives, la fermeture des milieux et l'érosion, ramassage de macro-déchets, surveillance, sensibilisation...).

Les terrains du Conservatoire du littoral

Le dispositif de gestion d'un site du Conservatoire du littoral a pour objectifs la sauvegarde de l'espace littoral ainsi que le respect des sites naturels et de l'équilibre écologique. Une convention de gestion lie le Conservatoire et le gestionnaire dont le personnel affecté au site est commissionné en tant que garde du littoral, investi de pouvoirs de police. Cette convention fixe les droits et obligations de chacun, précise la réglementation des activités, des usages et l'utilisation du sol. Le gestionnaire perçoit les revenus du site et assure le financement des charges. Un document prévisionnel fixe les grandes orientations de gestion, les travaux et aménagements nécessaires, les opérations courantes à réaliser. Il est élaboré en concertation avec les partenaires du site et validé par le directeur du Conservatoire. La gouvernance repose sur le tandem Propriétaire – Gestionnaire. Autour d'eux, si la taille du site le justifie, un comité de gestion peut être créé pour permettre un échange régulier et une évaluation partagée de l'action menée. Le Conservatoire développe également une évaluation globale de l'état des sites vis-à-vis du patrimoine naturel, du patrimoine culturel et de la notion d'accueil du public pour ajuster le programme d'action.

Une convention tripartite a été établie entre le Syndicat, le Conservatoire du littoral et le département du Morbihan en septembre 2011 (modifiée par avenant en avril 2012) pour une durée de 6 ans, pour les sites suivants:

- Dunes du Mat Fenoux - n°56 194 - Plouhinec
- Côte sauvage - n°56 277 - Saint-Pierre- Quiberon, Quiberon
- Pointe du Conguel - n°56 1002 - Quiberon

Pour le site de la Petite mer de Gâvres (n°56 1001 - Rianteq, Gâvres, Plouhinec), sur le même principe, une convention de co-gestion a été établie entre le Syndicat et Lorient Agglomération.

Les sites possèdent un plan de gestion, établi sur la base d'un bilan écologique et patrimonial, au regard des orientations définies par le DOCOB et les dispositions réglementaires existantes.

Les objectifs de gestion, directement en lien avec les habitats et les espèces d'intérêt communautaire du site sont les suivants:

- Site de la Côte sauvage(2008):

- Préserver et restaurer l'intégrité des sols

Type d'opérations prescrites: canalisation, gestion du ruissellement, décompactage, remodelage...

Habitats visés: Falaises, dunes

- Préserver la diversité des groupements végétaux (habitats)

Type d'opérations prescrites: restauration des sols, mise en défens...

Habitats visés: Falaises, dunes, pelouses littorales, landes

- Favoriser la diversité floristique et faunistique

Type d'opérations prescrites: suivis, travaux d'ouverture, lutte contre les espèces invasives, mise en défens, information

Habitats visés: Landes, Pelouses littorales

Groupes d'espèces visés: tous, précision avifaune nicheuse

- Développer le suivi scientifique, la recherche et la pédagogie

Type d'opérations prescrites: suivis scientifiques, cartographie, recensement, éducation à l'environnement, communication ...

Groupes d'espèces visés: tous, précision invertébrés

- Site du Mat Fenoux (2011):

- Conserver les habitats naturels et les espèces

Type d'opérations prescrites: ramassage manuel des macro-déchets, entretien des zones humides, lutte contre les espèces invasives, mise en place de pâturage ..

Espèces visées: Gravelot à collier interrompu, Campagnol amphibie, Tétragonolobe siliqueux

- Connaître le patrimoine naturel

Type d'opérations prescrites: inventaires et suivis

Groupes d'espèces visés: invertébrés, amphibiens, reptiles, avifaune des étangs, oiseaux nicheurs dunes et zones humides et chiroptères

La révision de ces plans de gestion est envisagée par le Conservatoire du littoral, au regard des nouvelles orientations de gestion du site Natura 2000 concerné.

- Site de la Petite mer de Gâvres (2021):

- Optimisation des conditions d'accueil des populations d'oiseaux

Type d'opérations prescrites: maintien de l'attractivité des zones de gagnage et de repos, préservation des conditions favorables à la reproduction,

Groupes d'espèces visés: avifaune hivernante, en migration et en reproduction

- Préservation de l'intégrité des habitats d'intérêt communautaire et des habitats d'espèces

Type d'opérations prescrites: régénération des milieux dunaires, restauration des fonctionnalités écologiques des habitats d'espèces, lutte contre les espèces invasives

Habitats visés: Dune mobile, Dune grise, Dépression dunaire, Bas-marais alcalin, Mégaphorbiaies

Groupes d'espèces visés: Avifaune nicheuse, Anguille, Amphibiens

Les Espaces Naturels Sensibles (ENS)

- Les dunes d'Erdeven

Une convention de gestion entre le département du Morbihan et le Syndicat a été signée en avril 2016, pour une durée de 5 ans, pour l'ENS des dunes d'Erdeven. Elle a pour objet de définir les droits et obligations réciproques des parties pour que soient mis en oeuvre des actions en faveur du patrimoine naturel morbihannais. Elle fixe la réglementation des activités et usages, les conditions d'ouverture au public. Au travers cette convention, le département s'engage à apporter son soutien financier au gestionnaire qui respecte l'ensemble des obligations mentionnées. Un comité de suivi du site se réunit 3 fois par an pour s'assurer de la cohérence des actions engagées et définir conjointement le programme de gestion du site.

Au sein de cet ENS, la dépression humide de Kerminihy bénéficie d'un plan de gestion, réalisé en 2016. Les objectifs de gestion, directement en lien avec les habitats et les espèces du site Natura 2000 sont les suivants:

- Maintenir ou restaurer les bas-marais arrière-dunaires, les prairies subhalophiles ou neutroalcalines et toutes les espèces patrimoniales qui leur sont inféodées

Type d'opérations prescrites: travaux d'ouverture des milieux et suivi botanique

Espèces visées: Germandrée faux scordium, Scirpe pauciflore, Phragmite aquatique

- Préservation du patrimoine naturel de l'étang, les mares et les dépressions humides temporaires

Type d'opérations prescrites: curage ou reprofilage de mares, travaux d'ouverture des milieux, analyses d'eau

Espèces visées: Grenouille agile, Crapaud calamite

- Assurer la tranquillité du site pour l'avifaune patrimoniale

Type d'opérations prescrites: commissionnement du garde, mise à jour des conventions de chasse et de l'arrêté communal, obtenir le statut APB, mise en place d'une signalétique, canalisation du public,

Espèces visées: Vanneau huppé, Traquet motteux, Phragmite aquatique...

- Maintenir les pelouses de la dune grise en bon état de conservation

Type d'opérations prescrites: travaux d'ouverture des milieux, maintien des populations de lapins

Habitat visé: Dune grise

- Préserver l'état de conservation des habitats de l'impact des espèces invasives

Type d'opérations prescrites: travaux de lutte contre les espèces invasives

Habitat visé: Dépression humides intradunaires

- Améliorer la connaissance des habitats et des espèces

Type d'opérations prescrites: Inventaires, Suivis

Groupes d'espèces visés: Bryophytes, Characées, Rhopalocères, Odonates, Orthoptères, Mollusques, Mammifères, Amphibiens

• Er Varquez

Le syndicat n'est pas gestionnaire de ce site. L'Office National des Forêts est partenaire du département pour la surveillance et la gestion des espaces boisés sur ce site.

Un diagnostic et des propositions de gestion ont été établis en 2016, au regard de différentes études réalisées sur le site.

Orientations de gestion et types d'opérations prescrites:

- Maintien des milieux ouverts : débroussaillage, fauche, pâturage, lutte contre les espèces invasives

- Gestion des accotements : fauche tardive

- Boisements : traitement en forêt résineuse irrégulière

- Accueillir et informer les visiteurs: panneaux, plateforme d'observation

- Acquisitions foncières

Habitats visés: landes, boisements, eaux douces, prairies

Espèces de flore visées: Marisque, Épipactis des marais, Euphorbe à larges feuilles, Ophioglosse vulgaire, Cidendie naine, Asphodèle d'Arrondeau, Grassette du Portugal, Souchet brun ...

Groupes d'espèces animales visées: Amphibiens ,

Reptiles, Mammifères, Rhopalocères, odonates, oiseaux

Les dunes domaniales

L'Office National des Forêts (ONF) est un établissement public à caractère industriel et commercial en charge de la gestion de la forêt et des dunes domaniales de Quiberon-Plouharnel pour le compte de l'Etat. Une convention de partenariat a été signée le... entre l'ONF et le syndicat pour une durée de 3 ans. Elle a pour objectifs de coordonner les interventions et rechercher une complémentarité dans l'utilisation des moyens humains et financiers au bénéfice de la protection et la valorisation de la zone. Les actions pouvant faire l'objet d'un partenariat concernent:

- Le maintien du cordon dunaire littoral

- La gestion écologique de la dune et de ses milieux associés

- L'organisation de l'accueil du public et l'entretien des infrastructures

- La propreté de la dune et la gestion des déchets

- La communication, la sensibilisation pédagogique et la signalétique.

Deux réunions annuelles permettent de faire le bilan, suivre l'efficacité des mesures et définir conjointement le programme d'action pour l'année à venir.

Les orientations de gestion de la dune domaniale sont exposées dans le plan d'aménagement 2021-2040. Les choix de gestion en matière de sylviculture sont précisés dans la fiche "Sylviculture" du diagnostic socio-économique. Le plan d'aménagement prévoit par ailleurs, des travaux de coupe des accrues de pins en dune grise en fonction des opportunités financières liées au mécénat environnemental.

Les terrains militaires

Un partenariat rapproché entre les services de la Marine nationale (base des fusiliers marins et des commandos) et le syndicat permet des suivis scientifiques et la mise en oeuvre d'un programme d'action sur les milieux dunaires du complexe de tir Linès-Bégo. Avant toute intervention, le syndicat effectue des demandes d'Autorisations d'Occupation Temporaire (AOT). Pour faciliter les démarches d'interventions ponctuelles, un projet d'AOT cadre est actuellement en discussion.

Ce travail de coopération permet aujourd'hui de faire émerger des projets d'envergures en faveur de la biodiversité sur les terrains militaires:

Le Fond d'intervention pour l'Environnement

Ce fond du Ministère de la Défense créé en 1994, est destiné à promouvoir des opérations ou des actions volontaristes et innovantes en faveur de l'environnement qui tendent à :

- à protéger ou mettre en valeur des sites naturels
- à lutter plus efficacement contre les pollutions, nuisances et risques résultant de l'activité militaire
- à favoriser des actions d'initiation, de formation et d'information des personnels de la Défense.

Sur le site, 2021 marque la dernière année du programme de travaux, engagés depuis 2018, liés à la réouverture de zones humides sur les secteurs concernés. Le site pourra bénéficier d'un 2ème fond accordé pour le suivi de l'efficacité de ces travaux de gestion.

Le Life Natur'Army

Il s'agit d'un programme européen co-financé par l'Union européenne, l'Office français pour la biodiversité (OFB), le Ministère de la Transition écologique et solidaire et le Ministère des Armées. Ce projet vise à promouvoir et renforcer l'armée dans son rôle de gestionnaire de site Natura 2000. D'un point de vue opérationnel, ce programme LIFE vise à :

- atteindre une gestion exemplaire des sites Natura 2000 situés sur des terrains militaires
- démontrer le rôle majeur des armées dans la gestion des sites Natura 2000

La ZSC "Massif dunaire Gâvres-Quiberon et zones humides associées" fait partie des 7 sites français sélectionnés pour ce programme.

Les terrains communaux

Les communes n'ont pas délégué de compétences au syndicat pour gérer les espaces dont elles sont propriétaires. Les communes membres du syndicat lui accorde cependant des droits de services. Les parties sont en cours de conventionnement pour fixer des partenariats logistiques harmonisés.

Les autres sites Natura 2000

Il existe d'autres sites Natura 2000 à proximité de la zone Gâvres-Quiberon. Outre leur proximité géographique, ils sont complémentaires notamment en ce qui concerne la conservation d'espèces à forte mobilité telles que les oiseaux.

La ZPS "Rade de Lorient" FR5310094

Structure animatrice: Lorient agglomération

Approbation du DOCOB: 5 février 2013

Ce site est composé de 3 entités, 2 d'entre elles recoupent le périmètre de la ZSC "Massif dunaire de Gâvres à Quiberon":

- Fond de la Petite mer de Gâvres

- Étangs de Kervran et Kerzine

Qualité et importance:

- Importance du site pour l'hivernage et le repos migratoire des limicoles, notamment le pluvier argenté, le grand gravelot, le courlis cendré, le chevalier gambette

- Hivernage de la bernache cravant et de divers canards dont les tadornes de belon (le site peut accueillir jusqu'à 3 000 anatidés en cas de vague de froid sévère comme en février 1986 par exemple), ce qui donne une idée de ses potentialités

- Présence occasionnelle d'espèces rares comme la bernache nonnette, la spatule blanche

- Nidification d'un grand nombre de passereaux paludicoles (phragmite, cisticole, gorgebleue), du vanneau huppé, de l'échasse blanche, de l'avocette

- Halte migratoire pour le phragmite aquatique, passereau le plus menacé d'extinction en Europe continentale

La ZPS et ZSC "Golfe du Morbihan" FR5310086 et "Golfe du Morbihan, côte Ouest de Rhuys" FR5300029

Structures animatrices du DOCOB: ONCFS et PNR Golfe du Morbihan

Approbation du DOCOB: 2 octobre 2013

Qualité et importance:

La ZPS du Golfe du Morbihan est une zone humide d'intérêt international (au titre de la convention de RAMSAR) pour les oiseaux d'eau essentiellement des anatidés et des limicole, en particulier comme site d'hivernage. La baie accueille en hiver parmi les plus importants stationnements de limicoles en France. Plusieurs espèces atteignent voire dépassent régulièrement les seuils d'importance internationale (Avocette élégante, Grand gravelot, Bécasseau variable Barge à queue noire, Bernache cravant, Tadorne de Belon...)

La ZPS et ZSC "Iles Houat-Hoëdic" FR5312011 et FR5300033

En cours de rédaction

Opérateur Natura 2000 : Mairie de Houat et OFB

Qualité et importance:

L'archipel d'Houat et Hoëdic constitue un site d'importance patrimoniale pour les oiseaux marins nicheurs. Le périmètre englobe les îlots regroupant les oiseaux marins nicheurs et une grande partie de leur zone d'alimentation. La présence du Pétrel tempête est clairement attestée. La colonie de Cormoran huppé à Houat constitue une des plus grosses colonies de France. Le site accueille également les trois espèces de goélands ainsi que des oiseaux marins en hivernage, comme le Plongeon imbrin et le Plongeon arctique dont les effectifs sont importants à l'échelle de la France métropolitaine.

La ZSC "Ria d'Étel" FR5300028

Structure animatrice du DOCOB: SMRE

Approbation du DOCOB: 25 septembre 2012

Qualité et importance:

Site exceptionnel par la diversité des habitats d'intérêt communautaire présents ainsi que par le caractère original des associations de groupements et de leur agencement spatial. Le haut estran est occupé par des prés-salés atlantiques, des groupements d'annuelles à Salicornes, des prairies à Spartines ainsi que des fourrés halophiles thermo-atlantiques

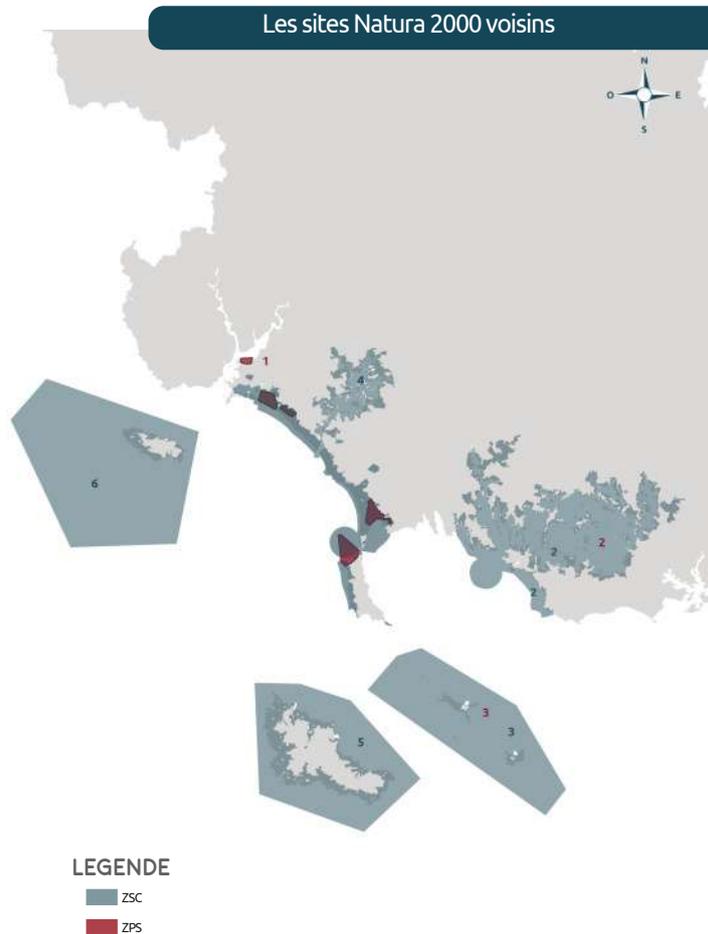
La ZSC "Ile de Groix" FR5300031

Structure animatrice du DOCOB: Lorient agglomération

Approbation du DOCOB: 11 avril 2006

Qualité et importance:

L'extension marine 2008 vers le large permet d'englober une part importante du plus vaste complexe d'habitats rocheux caractéristique du sud Bretagne et des bancs de sable intéressants avec notamment la présence de maërl et des zones de zostères. Elle intègre donc des zones intertidales ou subtidales sableuses et rocheuses présentant des modes d'exposition différents.



TOME 1 - L' ETAT DES LIEUX

3. Les données abiotiques

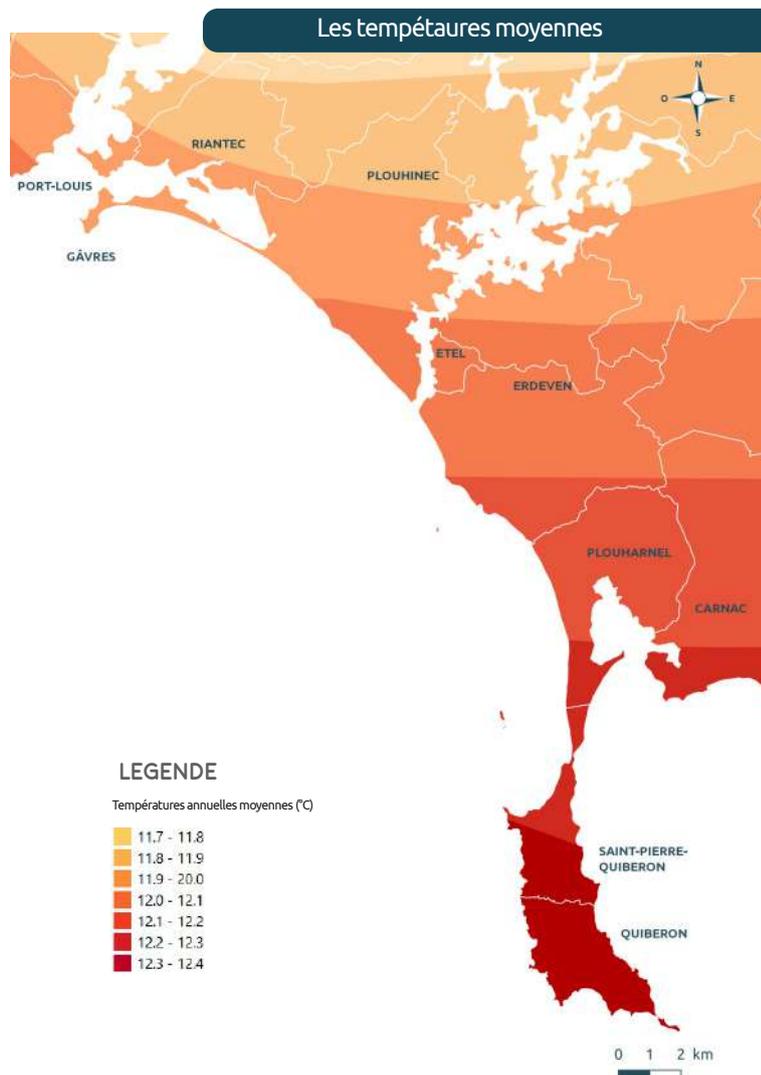
<i>Caractéristiques climatiques</i>	<i>51</i>
<i>La géologie</i>	<i>53</i>
<i>Nature des fonds marins</i>	<i>55</i>
<i>Morphologie et relief</i>	<i>57</i>
<i>Hydrographie</i>	<i>59</i>
<i>Bathymétrie</i>	<i>61</i>
<i>Hydrodynamique côtière</i>	<i>63</i>
<i>Risques naturels et pollutions</i>	<i>65</i>

Caractéristiques climatiques

Le Morbihan est situé sur la marge la plus occidentale de l'Europe ainsi son climat est de type océanique tempéré. Il subit les effets de la proximité de l'océan dont l'inertie thermique atténue les variations saisonnières de températures. Le littoral morbihannais est plus tempéré, plus sec et plus ensoleillé que l'intérieur du département.

Les températures

L'une des caractéristiques essentielles du climat océanique est la faiblesse des amplitudes annuelles de température: les hivers sont généralement doux et humides (5 à 7°), les étés sont modérément chauds (17 et 19°), ce qui n'empêche pas des températures exceptionnelles d'un sens ou d'un autre. Le printemps est souvent relativement froid mais les températures de l'automne sont souvent douces. La Bretagne connaît comme le reste du territoire français une hausse générale des températures. Globalement, en trente ans (entre 1959-1988 et 1989-2018) les températures gagnent 1 degré en moyenne annuelle. Le littoral atlantique est également touché par la hausse des températures, en particulier les températures nocturnes de l'été, en relation avec un probable réchauffement de la mer.



Les précipitations

Les îles et le littoral continental sont plus secs que le reste du département. Le nombre de jours de pluie est nettement plus élevé à l'ouest qu'à l'est du morbihan. Les perturbations arrivent par la pointe de la Bretagne donnant de petits crachins qui se dissipent lors de leur progression vers l'est. C'est en hiver qu'il pleut le plus. Le moins d'août est le moins arrosé. La Bretagne est l'une des régions de France où les orages sont les moins fréquents. La neige apparaît rarement. En Bretagne, quel que soit le scénario considéré, les projections climatiques montrent peu d'évolution des précipitations annuelles. Les travaux qui ont été menés sur les tempêtes ne montrent aucune tendance sur la fréquence et l'intensité des tempêtes en Bretagne. De plus, il n'est pas possible d'établir de tendances également concernant les orages et de leur intensité.

Les vents

Le vent exerce ses effets surtout sur le littoral. Les vents d'ouest et de sud-ouest sont les plus fréquents, chargés de douceur et d'humidité. Les vents de nord-est, moins fréquent, sont secs et froids en hiver, desséchants au printemps. Ils garantissent souvent de belles journées en été.

Le territoire climatique

La région côtière comprend les îles et toute une bande de 10 à 20 km de largeur. Cette région est à la fois la plus méridionale du département et la plus directement soumise aux influences de la mer: c'est la "Côte d'Azur" de la Bretagne. Elle se caractérise par une douceur hivernale, une atténuation de la chaleur en été due aux brises de mer, une faiblesse relative des précipitations (moins de 800 mm par an), un ensoleillement abondant ; c'est la région la plus exposée aux vents. Le climat exerce une influence profonde sur la répartition des plantes. C'est donc ici que l'on va trouver le plus d'espèces xérophiles ou thermophiles, à répartition méditerranéenne-atlantique.



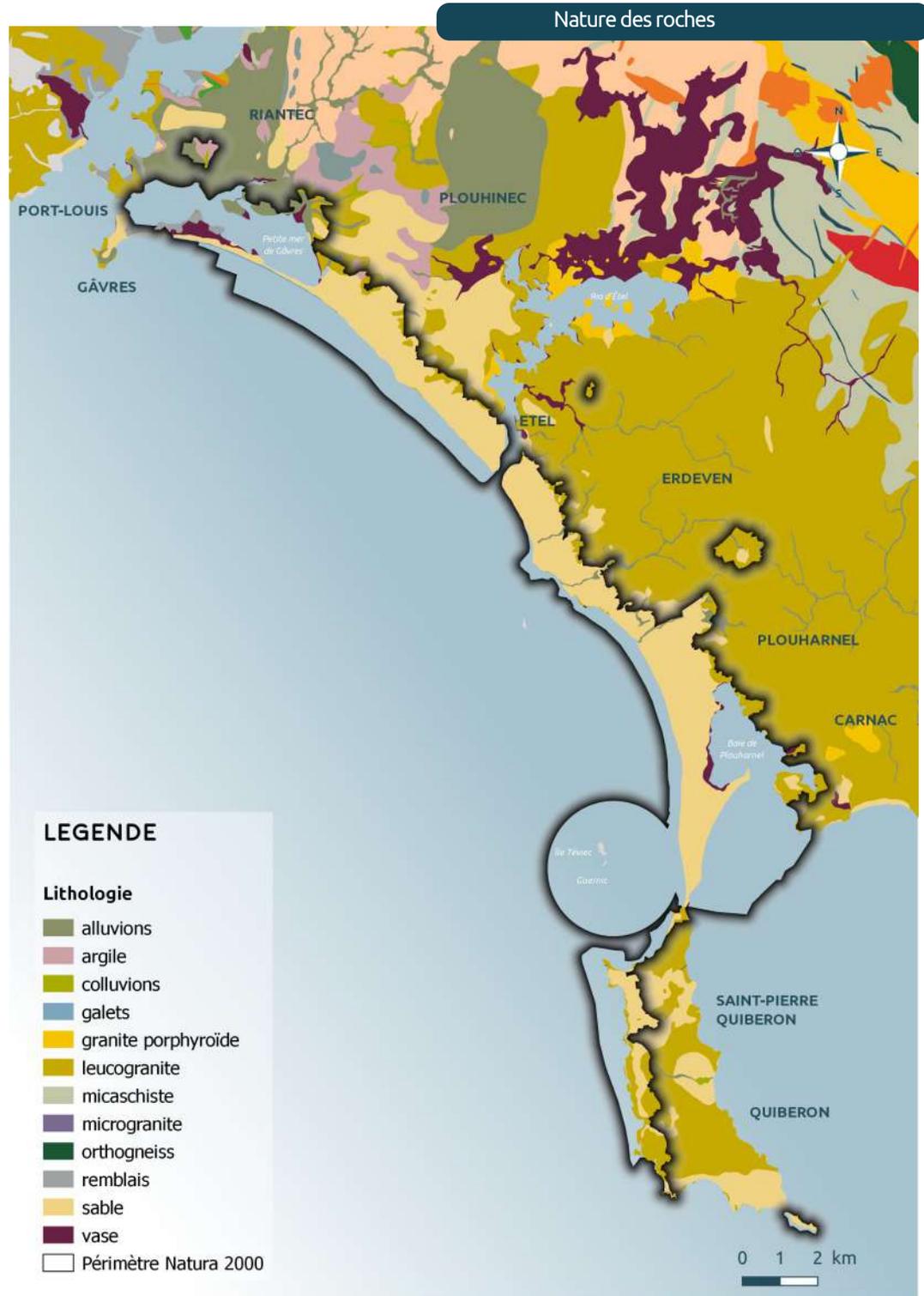
La Géologie

Le Morbihan est contenu dans le Massif armoricain. Celui-ci se présente, dans le nord-ouest de la France, comme une région naturelle dont l'unité est due essentiellement à la composition géologique de son sous-sol, un ensemble de roches primaires silicieuses. Il a hérité l'essentiel de sa structure de l'orogénèse hercynienne, qui s'est déroulée il y a entre 450 et 300 millions d'années, en réutilisant et rapprochant des compartiments importants de socle plus ancien, essentiellement précambriens, mis en place lors de l'orogénèse cadomienne.

Le cordon dunaire Gâvres-Quiberon s'inscrit dans le sud-ouest du Massif Armoricain, entre le Golfe du Morbihan et la dépression orientale. Ce massif est formé principalement de grès et de schistes au sein desquels des granites se sont injectés. Ce sont ces granites qui ont déterminé la morphologie globale du cordon dunaire. Deux ensembles granitiques d'âge hercynien, le granite de Carnac et le granite de Quiberon, qui suivent tous les deux une direction nord-ouest/sud-est, sont présents à l'intérieur du périmètre du site. Les affleurements rocheux granitiques apparaissent peu entre les dunes. On les retrouve principalement au niveau des îles et îlots, de la Roche Sèche d'Erdeven, du Magouëro à Plouhinec et des presqu'îles de Gâvres et de Quiberon. Ces dernières sont formées par le granite de Quiberon, alors que le granite de Carnac se situe essentiellement sous le massif dunaire.

Au large de la presqu'île de Quiberon, une échine rocheuse pré-littorale forme des hauts fonds en reprenant l'orientation nord-ouest/sud-est des plis hercyniens. Cette topographie sous-marine forme un obstacle aux houles qui sont atténuées et déformées. Ainsi, les sables moyens à grossiers qui tapissent les dépressions entretiennent les échanges des fonds sableux avec la plage et continuent d'alimenter cette dernière en sédiments et débris coquillers.

Le massif dunaire est quant à lui composé de sables dont les grains ont été roulés par la mer ou charriés par les rivières. Ils proviennent d'une part de l'érosion des roches granitiques mélangées aux débris coquillers, et d'autre part de sédiments fluviatiles issus vraisemblablement du Blavet et portés par les courants sur les plages.



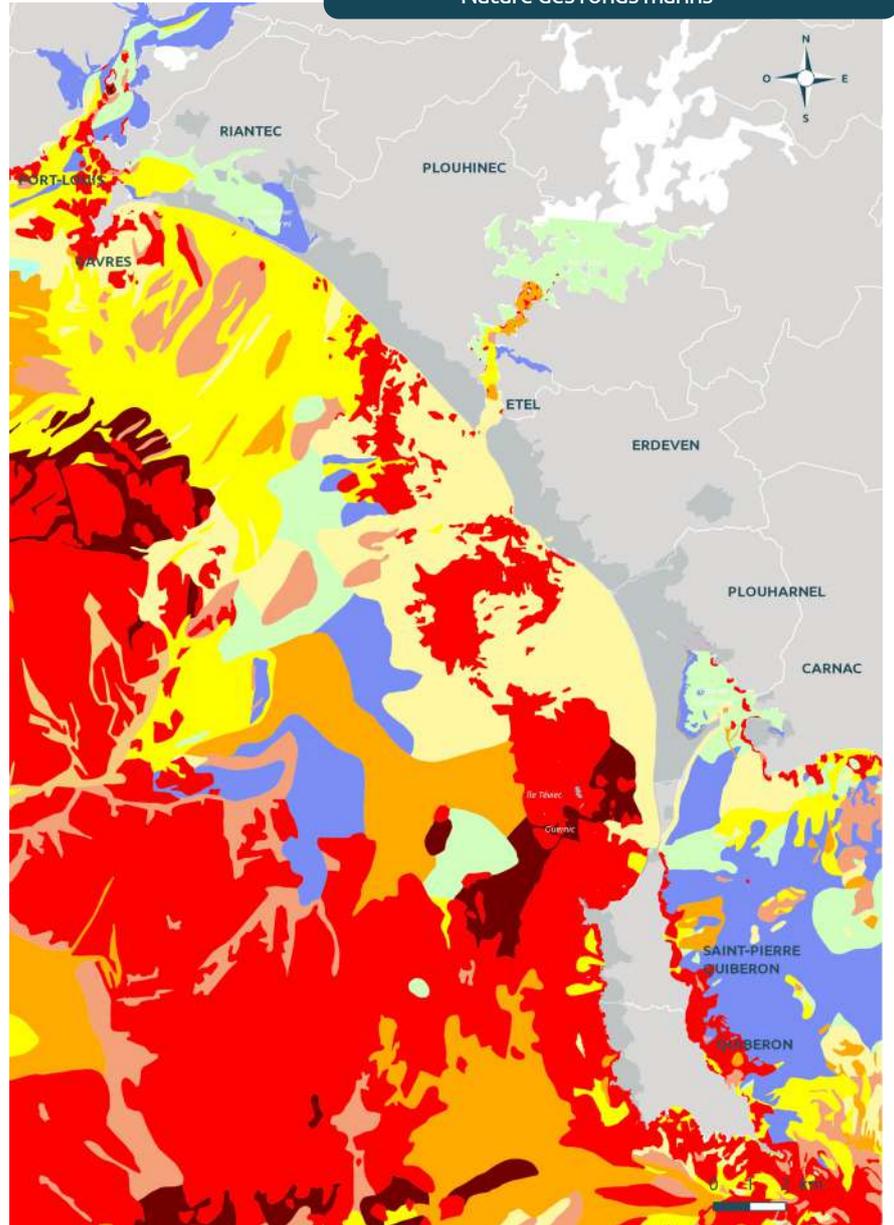
Nature des fonds marins

Le site Natura 2000 Massif dunaire de Gâvre-Quiberon et zones humides associées est composé d'un grand cordon sableux, comprenant des dunes littorales et une plaine maritime et marais littoraux sur le versant océanique du site, d'une côte à falaise basse (< 20m) au niveau de la presqu'île de Quiberon, et d'un système vaseux au niveau de la baie de Plouharnel. Cette diversité des côtes est à l'image des côtes que l'on retrouve en Bretagne, expliqué par l'histoire géologique qui fut marquée par une phase d'érosion continentale et marine.

D'Est en Ouest du site, on retrouve des natures de fond assez variés :

- des sédiments sablo-vaseux à vaseux au niveau de la Baie de Plouharnel,
- une côte rocheuse qui domine le long de la presqu'île de Quiberon,
- des sables fins de l'isthme de Penthievre jusqu'au Magouëro, parsemé de quelques appointements rocheux ;
- des fonds dominés par les sables jusqu'au nord du site côté océanique,
- des sables et des sédiments sablo-vaseux dans la Petite mer de Gâvre.

Nature des fonds marins



LEGENDE

- Vases Sables fins
- Vases Sables
- Vases Gravieres
- Vases
- Sables Vases
- Sables tres fins
- Sables Gravieres
- Sables fins Vases
- Sables fins
- Sables
- Roche
- Gravieres Vases
- Gravieres Sables
- Gravieres
- Cailloutis Vases
- Cailloutis Sables
- Cailloutis Gravieres
- Cailloutis
- Argiles

Morphologie et relief

Le relief est tributaire des événements géologiques qui ont marqué la région Bretagne.

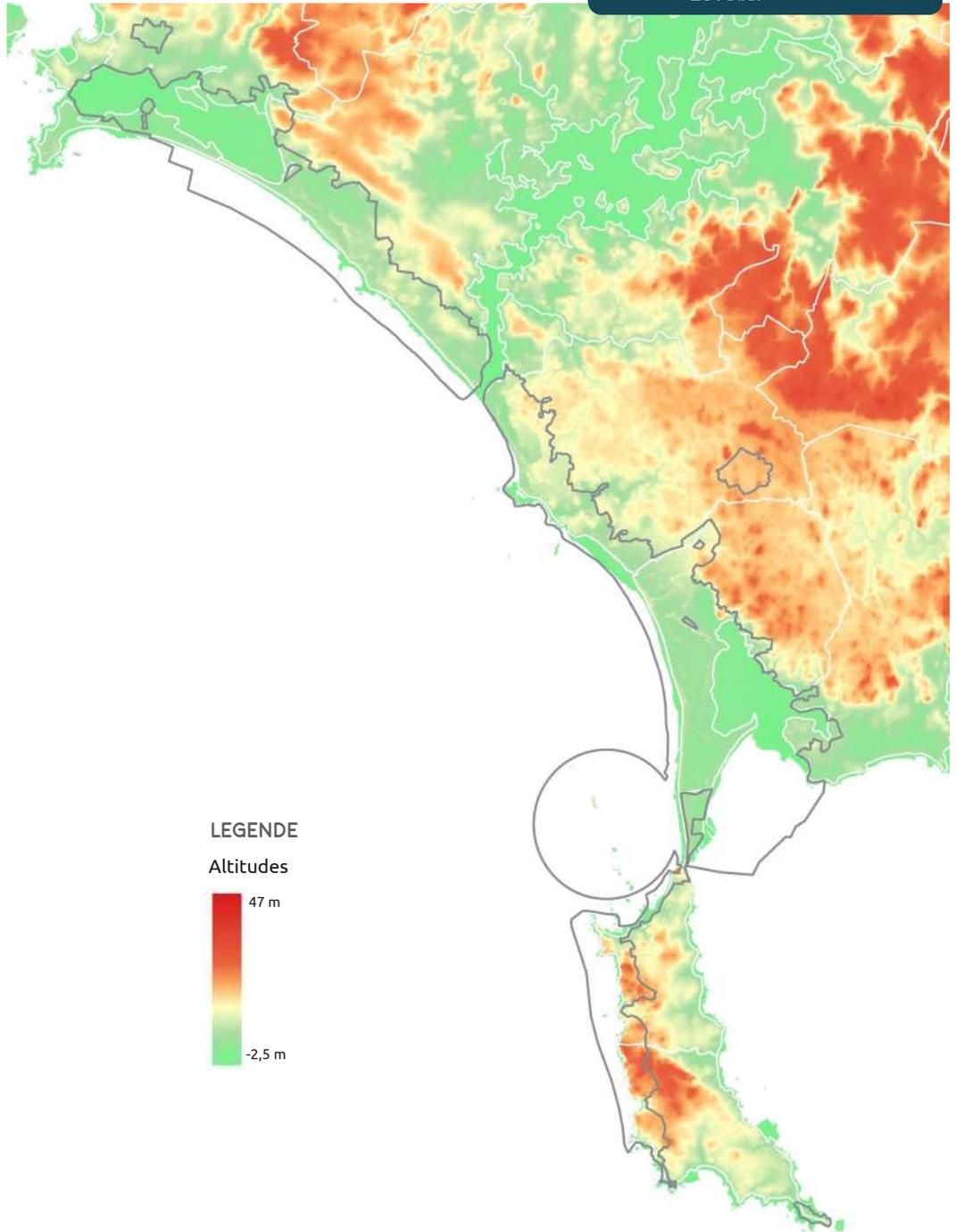
La plaine littorale

La plaine littorale de nature granitique, gneissique ou micaschisteuse, est de largeur variable en fonction des découpures du littoral. Celles-ci résultent d'événements géologiques récents: jeux de fractures anciennes rajeunies, remontée du niveau marin lors de la transgression flandrienne. L'atlération des sols qui la composent donne des sols acides peu fertiles, d'où résulte la grande étendue des landes souvent enrésinées en pins maritimes, particulièrement développées entre Lorient et le secteur Auray-Carnac.

Les côtes du Morbihan sont généralement très basse, exceptés en quelques points dont Quiberon. Ce relief peu accusé mais légèrement ondulé a subi les effets de l'ennoiement lors de la transgression flandrienne. Ainsi se sont formées les baies et rias caractéristiques de la Bretagne méridionale: le golfe du Morbihan, la rivière d'Étel, la rade de Lorient, la petite mer de Gâvres...Au fond et sur les bords de ces rias, se sont formés d'épais dépôts de vases salées couvertes d'une végétation très spécifique. Ancrés sur les pointes rocheuses, de longs cordons dunaires développés sur toute la partie occidentale impriment une tonalité particulière au littoral morbihannais, dont le plus important est celui qui relie les anciennes îles de Gâvres et de Quiberon. Les dunes forment un milieu naturel très original où se rencontrent notamment les seuls sols calcarifères du département. Elles barrent parfois la route aux eaux continentales qui forment alors en arrière des marais alcalins d'une grande richesse biologique.

La presqu'île de Quiberon peut être assimilée aux îles présentes au large de la côte, par l'aspect général de ses paysages. Ils apportent une tonalité très méridionale à la flore.

Le relief



LEGENDE

Altitudes



Hydrographie

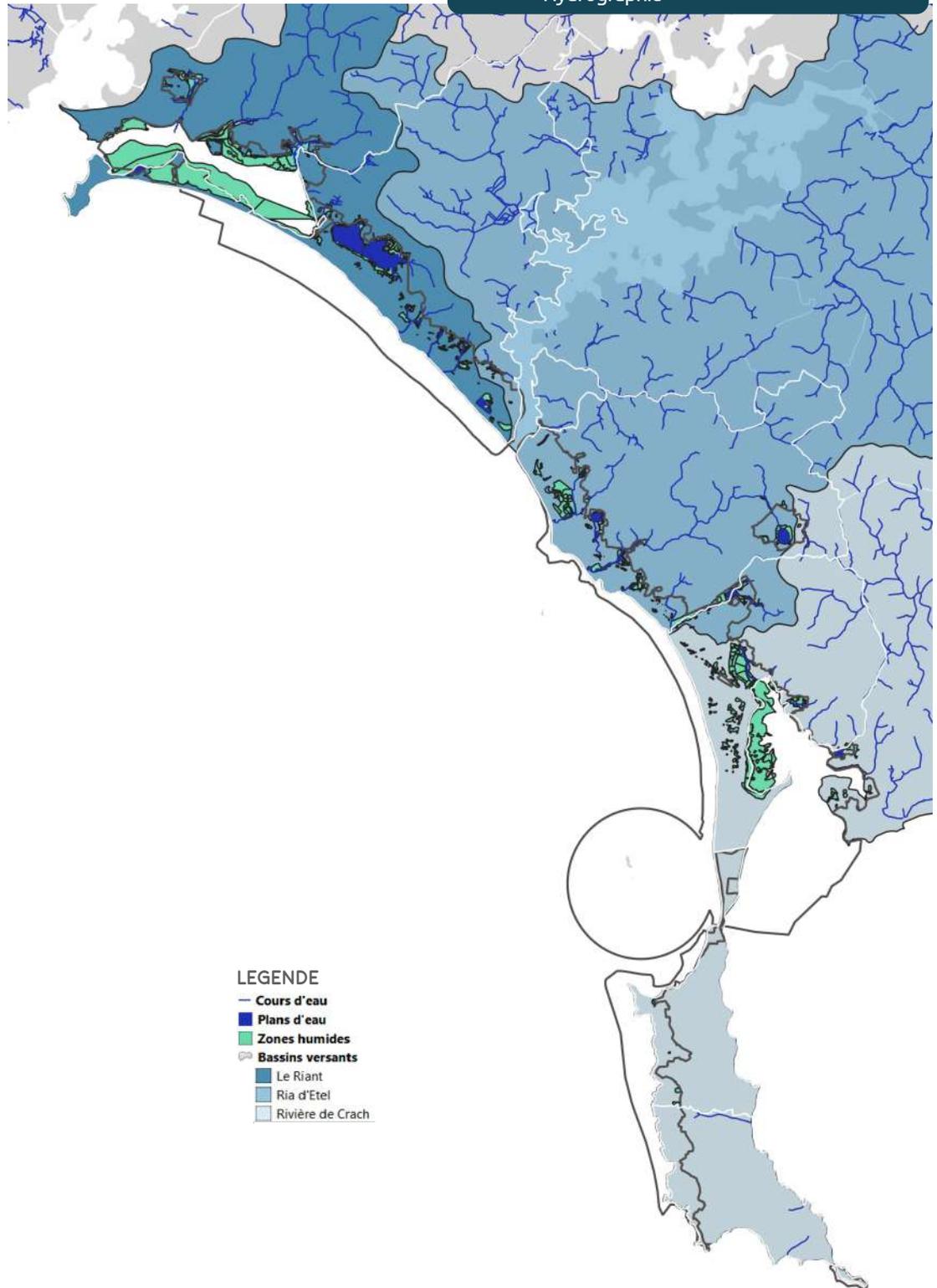
Le réseau hydrographique morbihannais totalise 6 871 km. Les cours d'eau se répartissent entre trois systèmes principaux: Vilaine et Oust, Blavet et Scorff, Laïta et Ellé, auxquels s'ajoutent les petits cours d'eau côtiers.

Entre les embouchures de la Vilaine et du Blavet, la côte est découpée par des rias profondes mais ne reçoit aucun cours d'eau important. Avant de se fondre dans une embouchure commune, le Blavet et le Scorff drainent une partie notable du département. Sur le littoral, les étangs et autres zones humides peuvent résulter de barrages de rias, notamment autour de la rivière d'Etel, tandis que d'autres se sont formés naturellement à l'arrière des dunes. Leurs bordures présentent une riche flore, tantôt subhalophile, tantôt calciphile. Les zones humides, milieux de transition entre la terre et l'eau, constituent un patrimoine naturel de grand intérêt, en raison de leur richesse biologique et des fonctions qu'elles assurent (stockage-restitution et épuration des eaux). Le Morbihan possède des milieux humides de grande valeur comme les milieux humides littoraux (zones humides arrières dunaires, petite mer de Gâvres, baie de Plouharnel)

Par ailleurs, d'innombrables pièces d'eau se rencontrent dans la campagne, la plupart d'origine récente ou très récente, souvent créées pour des usages récréatifs ou d'irrigation notamment. Elles ont souvent été aménagées dans d'anciennes zones humides (étang du Varquez).

Le réseau hydrographique s'organise en bassins versants compartimentés, le bassin versant étant le territoire d'alimentation d'une rivière en un point donné : toute l'eau qui s'écoule converge vers ce même point de rivière.

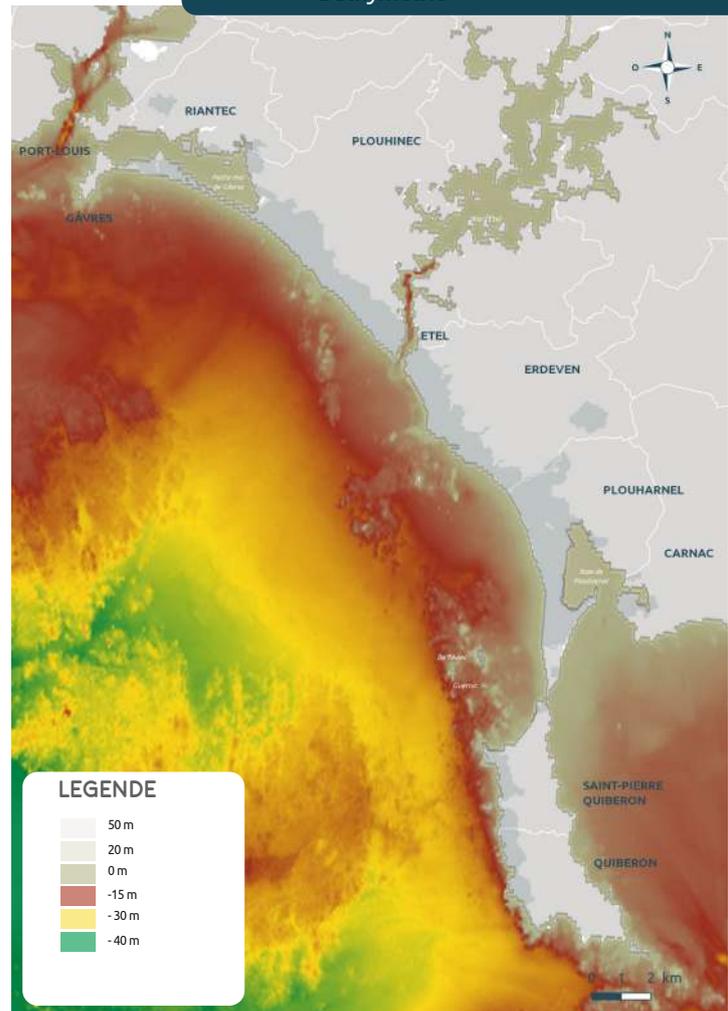
Hydrographie



Bathymétrie

Les fonds marins dans le périmètre des sites N2000 sont caractérisés par un très faible gradient bathymétrique. Les petits fonds sont situés à la côte jusqu'à 10m de profondeur en moyenne, excepté au niveau de la côte sauvage de la presqu'île de Quiberon où la pente est plus raide et les profondeurs peuvent atteindre ponctuellement 20m. Ces faibles profondeurs s'expliquent par un site très côtier, dont la surface marine en zone non émergée (zone subtidale) est plus faible, que les zones situées au niveau du balancement des marées (zone intertidale), respectivement 18,70 km² contre 21, 81km². Le reste du site Natura 2000 est terrestre (27,6 km²) et caractérisé par une côte basse (point le plus haut à 26m).

Bathymétrie



Hydrodynamique côtière

L'hydrodynamique côtière se définit par l'étude du mouvement de l'eau, permettant de comprendre l'évolution des écosystèmes et du trait de côte. La dynamique des masses d'eau est régie par la marée, les vents, les gradients de densité de salinité et de température conditionnés notamment par les apports des deux fleuves principaux alimentant le golfe de Gascogne: la Loire et la Vilaine, et la houle.

La marée

La marée est de type semi-diurne, c'est-à-dire qu'il est observé chaque jour deux pleines et deux basses mer dont la hauteur est semblable. Le rythme qu'elle impose à la frange littorale et aux espèces qui y vivent crée des périodes d'immersion et d'émersion plus ou moins prolongées, conditionnant l'étagement des espèces sur l'estran. Le marnage est la distance verticale séparant le niveau des basses mers du niveau des hautes mers. Il est de 5,9 m lors des marées de vive-eau au niveau de la presqu'île de Quiberon et de sa baie, tandis que le long du cordon sableux sur la partie océanique, le marnage observé est de 4,2m. Lors des marées de mortes-eaux, le marnage s'élève à 2,2 m et 1,9m respectivement.

Le courant

L'amplitude de la marée est responsable du mouvement des masses d'eau près des côtes générant des courants de flot (marée montante) et de jusant (marée descendante) dont la vitesse peut être renforcée localement selon la configuration du rivage et de la bathymétrie. En outre, les courants de marée entraînent le mélange vertical et horizontal des masses d'eau marine. Les courants de marée de surface sont très faibles en vive-eau moyenne (<0.5 nd) et ponctuellement atteignent à l'ouverture de la baie de Plouharnel une vitesse supérieure à 1 noeud. C'est donc une zone de marnage moyen où les courants de marée sont faibles.

Influence du vent et de la houle

La circulation des masses d'eaux est également fortement influencée par le vent qui détermine le régime de houle et influence également le transport sédimentaire.

Les vents sont majoritairement orientés Sud-Ouest/Ouest en hiver, et tournent à l'Ouest/Nord-Ouest du printemps à l'automne. Les vents de Nord-Ouest génèrent des courants vers le Sud-Est alors que la circulation s'inverse par vent de Sud-Ouest. Ces vents déterminent un régime de houle de secteur ouest-sud-ouest en hiver comme en été. Dans la zone d'étude, les hauteurs moyennes des houles les plus élevées se

rencontrent l'hiver avec le passage des perturbations, où elles peuvent atteindre 2 à 2,2 m, tandis qu'en été elles sont le plus souvent inférieures à 1 m. Il y a en effet un amortissement important des houles expliqué par les faibles pentes de la plateforme continentale, d'une faible profondeur générale du secteur, ainsi que de la présence des îles et îlots qui génèrent la réfraction des houles et diminuent leur énergie. Selon l'exposition à la houle et aux vagues, on parle de côte abritée ou de côte exposée. Le mode abrité correspond généralement à un site côtier, en fond de baie ou protégé par des îlots et des récifs côtiers qui agissent comme des barrières naturelles. Par opposition, le mode exposé, se rencontre autour des pointes et plateaux rocheux ou sur les côtes ouvertes face aux vents dominants.

Apports en eaux douces

Les gradients de densité des masses d'eaux liés aux apports en eau douce issus des panaches fluviaux sont responsables également de courants baroclines saisonniers pouvant atteindre les 10 cm/s. Le long de la côte sud de Bretagne, la Loire et la Vilaine constituent les principaux apports d'eau douce et de matière générant un gradient est-ouest des conditions physico-chimiques en termes de salinité, de matière en suspension et de sels nutritifs. En hiver, lors des périodes de crue, les débits de la Loire atteignent 4000 m³.s⁻¹, ceux de la Vilaine, 826 m³.s⁻¹ et les panaches turbides peuvent être détectés jusqu'à la Pointe du Raz et sont maintenus à la côte (avant l'isobathe 50 m) par les vents dominants de secteur Sud-Ouest. Au printemps, les faibles courants de marée permettent une stratification thermique. Du fait des débits fluviaux à l'étiage en été et des vents qui tournent à l'Ouest-Nord-Ouest, les panaches fluviaux sont dirigés plus au large et ainsi les masses d'eaux peuvent être moins salées au large qu'à la côte à la fin de l'été. Les apports en sels nutritifs des fleuves génèrent une production phytoplanctonique importante, notamment dans les eaux de surface bénéficiant de la photosynthèse, essentiel pour la croissance et le développement de ces organismes unicellulaires. Cette production phytoplanctonique est à l'origine de la chaîne trophique. Lorsqu'elle est trop intense, elle peut générer des phénomènes d'eutrophisation conduisant à un manque d'oxygène du milieu dû à l'excès de matière organique la consommant (situation d'hypoxie). Ce phénomène peut notamment être observé dans les baies calmes et peu profondes comme la baie de Quiberon qui est caractérisé par un faible brassage et un confinement des masses d'eaux. Ces bloom phytoplanctonique peuvent avoir des incidences plus ou

incidences plus ou moins importantes sur le milieu marin avec le développement de certaines toxines des algues (toxines diarrhéiques produites par le genre *Dinophysis* ; des toxines amnésiantes produite par le genre *Pseudo-nitzschia* ; des toxines paralysantes produites par le genre *Alexandrium*).

Risques naturels et pollutions

Pollution marine

Les plans POLMAR sont les volets spécifiques aux pollutions marines majeures des dispositifs de gestion de crises ORSEC (Organisation de la Réponse de Sécurité Civile). Ils précisent les mesures de prévention, qui visent à éviter que les pollutions ne se produisent et anticipent les mesures de lutte pour donner aux autorités responsables les moyens d'intervenir rapidement en cas d'accident et d'en limiter les conséquences. Ces documents sont établis par le Préfet maritime pour la zone maritime qui assure sa mise en œuvre et la mise à disposition des moyens nautiques et aériens des administrations (Marine nationales, services déconcentrés de l'Etat, du CEDRE, de MétéoFrance...) ainsi qu'aux moyens privés (réquisition ou affrètement de bateaux de pêche).

Les volets infra-POLMAR des Plans Communaux (ou intercommunaux) de Sauvegarde, ont pour vocation d'assurer les premières actions d'urgence en cas de pollution de faible à moyenne ampleur, voire dans un tout premier temps en cas de pollutions plus graves en attendant la prise en charge et la coordination à un autre échelon (département, zone de défense). Le maire met en œuvre ces Plans Communaux (ou intercommunaux) de Sauvegarde. Il peut faire appel aux services départementaux, aux services déconcentrés de l'Etat et à des moyens privés. Ces pollutions n'entraînent pas la mise en œuvre du dispositif ORSEC départemental. En cas de pollution de moyenne ampleur touchant plusieurs communes, le Préfet joue un rôle de coordination. Il attribue les renforts, les moyens des stocks Polmar terre, et peut prendre en charge certains aspects de la lutte comme par exemple la gestion des déchets.

Lorsque l'ampleur de la pollution l'exige, le Préfet de département met en œuvre le plan POLMAR TERRE. Il en informe le Préfet de zone de défense et le Préfet maritime et veille notamment à la sauvegarde des usages et des zones littorales écologiquement sensibles. Pour la lutte sur le littoral, le Préfet dispose, en plus des moyens cités plus haut de ceux du centre interdépartemental de stockage Polmar-terre et de la sécurité civile et de la défense nationale. Le Préfet de département peut demander des renforts au Préfet de zone de défense.

Érosion côtière

Un phénomène naturel

De nombreux facteurs naturels contrôlent en permanence l'évolution du littoral ou plus précisément du trait de côte, en particulier :

- des facteurs propres au milieu, tels que la topo-bathymétrie (pente, largeur de plage), la géologie (type de roche, résistance, fracturation), les types de côte et d'habitat (couverture végétale),
- des facteurs météo-marins, tels que les paramètres hydrodynamiques (marée, surcotes, états de mer, courants, etc.) et météorologiques (vent, précipitations, températures, etc.).

Ces différents facteurs modifient la morphologie des côtes sableuses marquée alternativement par des phases d'érosion et d'accumulation visibles à l'échelle saisonnière. Ainsi, pendant les tempêtes hivernales, les plages subissent généralement une érosion, puis une phase de reconstruction lors de périodes plus calmes. Ces évolutions sont normales et traduisent en fait l'ajustement de la morphologie des côtes aux facteurs météo-marins.

Les côtes à falaises et les côtes rocheuses subissent un recul, plus ou moins rapide selon leur composition, sous l'effet combiné de la mer et des paramètres atmosphériques de température (gel / dégel) ou de précipitations. Les reculs, par effondrements ou glissements de terrain, sont ponctuels et souvent brutaux.

Les activités humaines

Avec la construction de barrages sur les cours d'eau, les extractions de granulats dans les fleuves et les dragages de sédiments dans les ports, les activités humaines réduisent l'alimentation en sédiments du littoral.

Les aménagements côtiers, tels que la construction de zones portuaires ou d'ouvrages de protection, sont aussi à l'origine de la modification des équilibres sédimentaires. Même de dimensions réduites, ces ouvrages perturbent les transits du sable le long du rivage :

- les jetées bloquent une partie des sédiments transportés par la dérive littorale à l'amont de l'ouvrage mais créent un déficit à l'aval, générant une érosion
- les murs ou les cordons en enrochement, présents en haut des plages, renvoient l'énergie des vagues vers le large, ce qui entraîne un départ du sable.

Sur le site, les plages de la commune d'Erdeven est le secteur où le trait de côte à le plus reculé ces dernières années.

Sur le site, la commune d'Erdeven est le secteur où le trait de côte a le plus reculé durant ces 50 dernières années. Entre les plages de Kerminihy et de Kerouriec, ce recul est estimé entre 0.5 et 1.5 mètres par an. A l'inverse, sur les secteurs de la barre d'Étel et de la flèche de Pen-er-Lé à Plouharnel, il est constaté une avancée de 0.5 à 1.5 mètres par an voir 3 mètres sur certains secteurs précis.

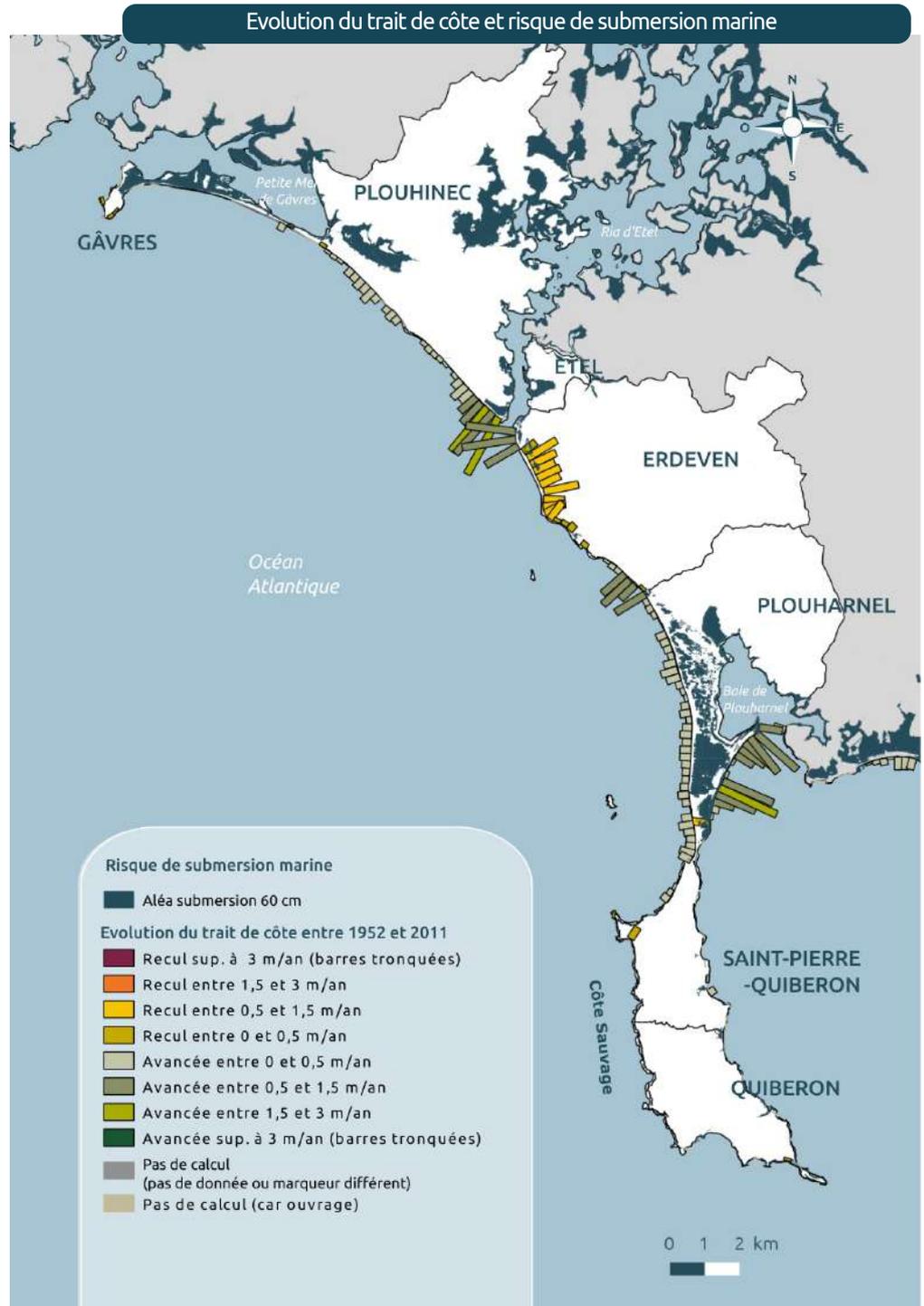
Submersion marine

La submersion marine est une inondation temporaire de la zone côtière par la mer dans des conditions météorologiques et marégraphiques sévères. Les submersions envahissent généralement les terrains situés en dessous du niveau des plus hautes mers mais atteignent aussi parfois des altitudes supérieures si des projections d'eaux marines franchissent des ouvrages de protection et/ou la crête des cordons littoraux.

Elles peuvent se produire lorsqu'il y a :

- rupture d'un cordon sédimentaire (plage, dunes, cordon de galets) suite à une forte érosion
- débordement ou rupture de digues et d'ouvrages de protection
- franchissements exceptionnels de ces ouvrages par des « paquets de mer ». Ils peuvent s'accompagner, sur les plages de galets, de projections en arrière plage de volumes très importants de galets ayant un fort impact destructif.

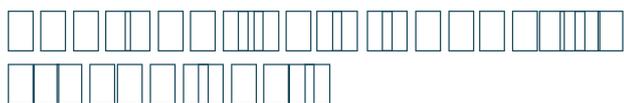
Les submersions marines se produisent en présence de conditions météorologiques et marégraphiques particulières. Elles surviennent généralement au cours d'une pleine mer et sont amplifiées lorsque les coefficients de marée sont élevés. Elles sont déclenchées par le passage d'une tempête impliquant une chute de la pression atmosphérique, une forte houle augmentant le niveau d'eau à la côte (surcote) ainsi qu'un vent de mer (vent fort venant du large) renforçant l'accumulation de l'eau à la côte.



TOME 1 - L' ETAT DES LIEUX

4. Le patrimoine

<i>Pourquoi un diagnostic écologique</i>	<i>71</i>
<i>Contenu et méthodologie</i>	<i>71</i>
<i>Structures et experts consultés</i>	<i>74</i>
<i>Lecture des fiches de synthèse</i>	<i>75 à 82</i>
<i>Panorama du patrimoine naturel</i>	<i>83</i>
<i>Les espèces invasives</i>	<i>85</i>
<i>Les fiches :</i>	
- <i>Habitats marins</i>	<i>87 à 100</i>
- <i>Habitats terrestres</i>	<i>101 à 144</i>
- <i>Flore</i>	<i>145 à 154</i>
- <i>Faune</i>	<i>155 à 170</i>
- <i>Oiseaux</i>	<i>171 à 276</i>
<i>Tableaux des enjeux :</i>	
- <i>Habitats marins</i>	<i>277</i>
- <i>Habitats terrestres</i>	<i>278 à 279</i>
- <i>Flore</i>	<i>280 à 283</i>
- <i>Faune</i>	<i>284 à 285</i>
- <i>Oiseaux hivernants</i>	<i>286 à 287</i>
- <i>Oiseaux nicheurs</i>	<i>288</i>
- <i>Oiseaux migrateurs</i>	<i>289</i>



L'objet du diagnostic écologique est de décrire l'ensemble des composantes de l'écosystème qui sont déterminantes pour la gestion du site et à partir desquels seront identifiés les enjeux de conservation du patrimoine naturel.

Le diagnostic écologique proposé ici est décliné en une série de fiches, permettant de décrire les habitats terrestres et marins, et les espèces de faune et de flore d'intérêt communautaire ou qui ont justifiés la désignation des sites. Pour plus d'exhaustivité, un travail sur l'ensemble des espèces remarquables, hors directives Habitat-Faune-Flore et Oiseaux, a été réalisé et est compilé dans ce diagnostic.



Ce travail a été mené en concertation étroite avec le Conservatoire Botanique National de Brest et l'Office Français de la Biodiversité. Il est issu d'une large concertation regroupant des experts naturalistes et l'équipe technique du syndicat. Plusieurs réunions de travail ont été organisées durant l'année 2020, pour discuter de la pertinence de l'inventaire, des particularités des sites et de leurs responsabilités.

Inventaires et spatialisation

Basé sur les FSD, ce travail d'inventaire d'ensemble a permis de mettre à jour la liste des habitats et des espèces d'importance pour les sites Natura 2000. Chaque habitat ou espèce considéré a fait l'objet d'un travail cartographique permettant de localiser, le plus précisément possible, leur aire de répartition où les zones fréquentées sur les sites. Le syndicat est aussi doté d'une équipe technique de terrain, qui sillonne le site toute l'année. Les données opportunistes récoltées ont permis de compléter et d'affiner ce travail d'inventaire.

Habitats naturels marins

Études utilisées :

- Cartographie des habitats marins d'intérêt européen de la baie de Plouharnel - TBM, 2004.
- Inventaire cartographique des habitats terrestres et marins de la petite mer de Gâvres - TBM, 2001.
- Étude cartographique sur les herbiers de zostères naines de la Rade de Lorient - TBM, 2020.
- Cartographie des habitats benthiques du site Natura 2000 : Massif dunaire Gâvres-Quiberon et zones humides associées - Bio-littoral, 2021.

Pour répondre au besoin de connaissances sur les habitats

marins sur l'ensemble du site N2000, l'Office Français de la Biodiversité a lancé en 2021, une étude cartographique des habitats marins sur la ZSC. Ces données sont venues compléter ce diagnostic, notamment par une mise à jour des surfaces d'habitat marins en présence et une évaluation de leur état de conservation.

Habitats naturels terrestres

Études utilisées :

- Cartographie des habitats du massif dunaire - Ouest Aménagement, 2000-2001, réalisée dans le cadre du lancement de la démarche Natura 2000.
- Typologies des végétations et des habitats dunaires de la ZSC et des habitats des marais salés de la Petite Mer de Gâvres - CBN de Brest, 2019.
- Cartographie des habitats naturels de l'ensemble de la ZSC du domaine terrestre de Houat, Hoedic et les îlots - TBM, 201. Intégration des habitats de la pointe du Conguel à Quiberon.
- Cartographie des habitats marins d'intérêt européen de la baie de Plouharnel - TBM, 2004.

La cartographie des habitats sur la ZSC réalisée en 2000-2001, ne comporte pas de notice de description de la végétation et des habitats. Dans l'objectif d'actualiser cette cartographie, le CBN de Brest a été missionné par la DREAL Bretagne pour réaliser la typologie des groupements végétaux du site. Cette étude décrit finement les végétations et les habitats dunaires. En 2020 et dans le cadre de la révision, un travail de vérification et de mise à jour sur le terrain a été réalisé par le Conservatoire Botanique National de Brest.

Flore

La liste des espèces remarquables de la ZSC est issue des bases de données du CBN de Brest.

Un suivi régulier de plusieurs espèces, protocolé et encadré par le CNB de Brest, est réalisé en interne depuis 2009. Il permet de quantifier et de localiser précisément les stations et de suivre l'évolution des populations pour les espèces d'intérêt communautaire du site.

Faune

La liste des espèces remarquables est issue de bases de données de différentes associations naturalistes de Bretagne. Plusieurs suivis, réalisés en interne et encadrés par des structures référentes, permettent de localiser précisément les espèces sur le site et de suivre leur évolution (chiroptères, mammifères semi-aquatiques, amphibiens, reptiles...).

Oiseaux

Études utilisées :

- Oiseaux en mer dans le Nord Gascogne , rapport thématique

pour la ZPS "Baie de Quiberon" - Bretagne vivante, 2020.

Cette approche synthétique de la fréquentation de l'avifaune en mer, appliquée au territoire de la ZPS FR5310093, permet de réaliser un état des lieux des connaissances sur les oiseaux en mer dans le Nord Gascogne et de décrire le rôle des ZPS dans la conservation de ce groupe faunistique.

La liste des espèces a été complétée grâce à la base de données de la section Ornithologique de l'association Bretagne Vivante. Il s'agit notamment de données opportunistes collectées par le réseau des observateurs de BVO mais aussi des bases de données thématiques comme les données de suivis protocolés, collectées depuis la terre ou en mer par bateau.

Statuts de protection et réglementation

Il s'agit d'identifier les outils qui régissent les statuts de protection et la réglementation dont bénéficie les habitats et espèces.

Habitats naturels terrestres et marins

- Directive Habitat Faune Flore (DHFF)
- Convention OSPAR

Flore

- Directive Habitat Faune Flore (DHFF)
- Arrêté du 20 janvier 1982 fixant la liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire national (version consolidée au 11 décembre 2015)

Faune

- Directive Habitat Faune Flore (DHFF)
- Liste des arrêtés fixant la liste des espèces protégées sur l'ensemble du territoire national et les modalités de leur protection:
 - Arrêté du 19 novembre 2007: amphibiens et reptiles
 - Arrêté du 23 avril 2007: insectes
 - Arrêté du 15 septembre 2012: mammifères terrestres

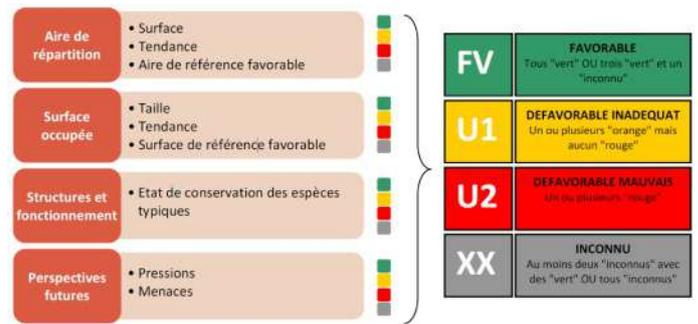
Oiseaux

- Directive Oiseaux (DO)
- Arrêté du 29 octobre 2009 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection
- Convention de Bonn
- Convention de Berne

État de conservation

Habitats naturels marins et terrestres

La directive HHFF prévoit une évaluation régulière de l'état de conservation de la faune, la flore et des habitats d'intérêt communautaire (article 17 de la DHFF). Cette évaluation est réalisée tous les six ans par chaque État membre et par région biogéographique. L'évaluation est effectuée en Europe selon un protocole commun basé sur l'état actuel et les perspectives



et évolution futures.

L'évaluation aboutit à attribuer à chaque habitat par État membre et par région biogéographique une catégorie d'état de conservation : favorable (FV), défavorable inadéquat (U1), défavorable mauvais (U2) et inconnu (XX).

L'étude réalisée par le CBN de Brest, pour les habitats terrestres, reprend les résultats de l'évaluation couvrant la période 2007-2012 pour la région biogéographique atlantique française.

En ce qui concerne les habitats marins, l'étude cartographique a fourni des indications précises sur leur état de conservation. Certaines informations, précisées par les experts consultés, ont été mentionnées dans cette partie.

La représentativité du site, pour un habitat, traduit le différentiel de répartition de cet habitat entre le site et un secteur donné. Pour le diagnostic, il a été calculé sur deux échelles différentes en fonction du niveau d'information disponible : à l'échelle du réseau Natura 2000 breton pour les habitats terrestres et à l'échelle du réseau Natura 2000 national pour les habitats marins.

Flore, Faune et Oiseaux

A l'échelle nationale et régionale :

Utilisation des listes rouges des espèces menacées en France et en Bretagne. Elles permettent de mesurer le degré de menace qui pèsent sur chacune des espèces, en les classant en fonction de leur risque de disparition.

5 catégories sont retranscrites dans le diagnostic: préoccupation mineure (LC), quasi-menacée (NT), vulnérable (VU), en danger (EN) et en danger critique (CR).

Pour la flore, deux autres critères ont été pris en compte dans le diagnostic pour évaluer l'état de conservation de l'espèce :

- l'inscription à la liste rouge des espèces végétales rares et menacées du massif armoricain

- l'inscription à la liste des espèces à forte valeur patrimoniale en Bretagne, qui identifie notamment les plantes endémiques de Bretagne, les endémiques armoricaines les plus rares, les subendémiques de France dont les seules stations françaises sont en Bretagne, mais aussi les plantes menacées sur l'ensemble de leur aire de répartition, ou encore les espèces à aire disjointe présentes dans moins de 5 stations en Bretagne.

Responsabilité régionale

Habitats naturels marins

Pas d'étude permettant d'évaluer cette responsabilité.

Habitats naturels terrestres

Étude utilisée :

• Responsabilité biologique pour la conservation des habitats d'intérêt communautaire terrestres et d'eau douce en Bretagne. Évaluation à l'échelle de la région et des sites Natura 2000 - CBN de Brest, 2020.

Elle est évaluée grâce à 2 critères :

- la représentativité régionale de l'habitat par rapport à la France
- la sensibilité de l'habitat, calculée à partir de l'aire de répartition, l'amplitude écologique, la fréquence en Europe et la tendance.

5 classes de responsabilité sont retenues dans le diagnostic : majeure, très élevée, élevée, modérée et mineure.

Cette étude permet aussi d'identifier aussi la responsabilité du site Natura 2000 pour la conservation des habitats d'intérêt communautaire. Elle est évaluée en combinant les résultats de l'indicateur de responsabilité régionale avec ceux du critère de représentativité du site. Il traduit le différentiel de répartition de l'habitat entre le site Natura 2000 et le niveau régional.

Là aussi, 5 classes de responsabilités sont retenues : majeure, très élevée, élevée, modérée et mineure.

Flore

Pas d'étude permettant d'évaluer cette responsabilité

Faune et Oiseaux

En Bretagne ont été développées des méthodes de responsabilité biologique régionale. Elles reposent sur des critères uniquement écologiques : abondance, répartition, tendance, niveau du risque de disparition à court terme... Les données d'observation ayant permis ces évaluations ont été acquises en très grande majorité par les réseaux de bénévoles organisés autour des associations naturalistes de la région. Les résultats ont été validés par le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN).

5 classes de responsabilité sont retenues dans le diagnostic : majeure, très élevée, élevée, modérée et mineure.

Pour les oiseaux, la responsabilité à l'échelle de la sous région marine (Golfe de Gascogne) est aussi indiquée.

Niveau de responsabilité du site dans la préservation de l'enjeu

Les enjeux écologiques sont des éléments des écosystèmes ou de leur fonctionnement dont il est nécessaire de rétablir ou de maintenir le bon état. Sont considérés comme majeur, les enjeux pour lesquels l'atteinte ou le maintien du bon état est prioritaire en l'état des connaissances actuelles au regard de la représentativité du site pour cet enjeu, de sa sensibilité et de son importance fonctionnelle. Cette étape vise à synthétiser et analyser l'information disponible. La priorisation de ces enjeux justifie le niveau d'ambition et les mesures de gestion déployées.

Habitats naturels marins, Flore et Faune

Un travail de priorisation des enjeux a été réalisé sur les mêmes principes que la méthode validée dans le cadre de la DCSMM (Directive Cadre stratégie pour le Milieu Marin) et du guide d'élaboration des plans de gestion (CT 88).

Habitats naturels terrestres

Utilisation de la méthode prescrite par le CBN de Brest en 2020.

L'enjeu patrimonial de l'habitat au sein du site Natura 2000 est évalué en combinant les résultats de l'indicateur de responsabilité du site avec ceux du critère de valeur patrimoniale de l'habitat. Ce dernier est évalué en fonction de l'état de conservation de l'habitat, de sa représentativité spatiale, du rôle de l'habitat dans la conservation de la flore, de la faune et des groupements végétaux.

5 classes sont retenues : majeure, très élevée, élevée, modérée et mineure. Les niveaux d'enjeu majeur et très élevé rassemblent les habitats pour lesquels les préoccupations en matière de conservation sont les plus fortes.

Oiseaux

Application de la méthode de priorisation des enjeux élaborée par le Groupement d'Intérêt Scientifique pour les Oiseaux Marins (GISOM) et l'OFB en 2019, sur les mêmes principes que ceux issus de la DCSMM et du guide d'élaboration des plans de gestion (CT 88)

Ce travail vise à identifier les enjeux écologiques pour lesquels l'atteinte ou le maintien du bon état écologique revêt en l'état des connaissances actuelles un caractère prioritaire via trois familles de critères : la représentativité de la sous région marine, la sensibilité ou la vulnérabilité de l'enjeu et son importance fonctionnelle. Il ne se focalise donc pas uniquement sur les éléments aujourd'hui dégradés ou soumis à de fortes pressions anthropiques, mais prend en compte la préservation globale des écosystèmes marins.

anthropiques, mais prend en compte la préservation globale des écosystèmes marins.

4 classes sont retenues : majeure, forte, moyenne et faible.

Harmonisation des enjeux

Selon le type d'enjeu (habitat, oiseaux, flore...), plusieurs méthodes sont utilisées pour calculer et définir le niveau de responsabilité du site. Pour harmoniser les résultats et favoriser une bonne compréhension du diagnostic, il a été décidé de conserver 3 classes d'enjeu :

- Majeur (mesures de gestion ambitieuses)
- Fort (mesures de gestion à définir)
- Secondaire (mesures de gestion selon opportunités)

Ainsi, quelle que soit la méthode utilisée, les niveaux "Modéré" et "Faible" sont regroupés dans la classe "Secondaire".

Le niveau d'enjeu présenté dans les fiches de ce diagnostic découle de cette harmonisation. Pour plus de précisions, le niveau d'enjeu initial est présenté dans les tableaux de synthèse.

État à favoriser

L'évaluation de l'état de conservation d'un habitat ou d'une espèce à l'échelle nationale mais également à l'échelle d'un site reste une opération délicate et souvent réductrice de la réalité de terrain. A partir des connaissances actuelles de l'état de conservation des espèces et des habitats naturels d'intérêt communautaire, des menaces potentielles sur les enjeux écologiques et des pressions qui s'exercent sur le site, ce paragraphe vise à donner des pistes de réflexion adaptées au contexte du site pour l'atteinte ou le maintien en bon état de conservation.

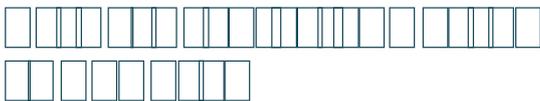
Habitats naturels terrestres:

Études utilisées :

- Natura 2000 en Bretagne : Habitats d'intérêt communautaire terrestres et d'eau douce. Bilan des connaissances : interprétation, répartition, enjeux de conservation - CBN de Brest, 2015.

Habitats naturels marins, Flore, Faune et Oiseaux

Cette partie a été rédigée au regard de la sensibilité des habitats et des espèces aux pressions et menaces qui pèsent sur leur conservation.



STRUCTURE	REPRESENTANT	THEMATIQUE(S)
Bretagne Grands Migrateurs	Laetícia Le Gurun	Poissons
Bretagne Vivante	Corentin Le Floch	Chiroptères
Bretagne Vivante	Guillaume Gélinaud	Oiseaux
Bretagne Vivante	Jean David	Invertébrés
Bretagne Vivante	Noel Bayer	Flore
Bretagne Vivante	Yvon Guillevic	Flore
Cochet Environnement	Hélène Cochet	Habitats naturels marins (benthiques)
CBN de Brest	Emmanuel Quéré	Habitats naturels terrestres et flore
Fédération de pêche du Morbihan	Anne-Laure Caudale	Poissons
Groupe d'étude des Invertébrés Armoricaïns	Lionel Picard	Invertébrés
Groupe mammalogique breton	Thomas Le Campion	Mammifères terrestres
Ifremer	Stéphane Pouvreau	Habitats naturels marins (benthiques)
Océanopolis	Sami Hassani	Mammifères marins
Office Français de la Biodiversité	Morgane Remaud	Habitats naturels et oiseaux marins
Office Français de la Biodiversité	Sébastien Gauthier	Oiseaux



Exemple : fiche "Habitat terrestre" (identique pour les fiches "Habitats marins")

Chaque fiche est présentée sous la forme d'une **double page**, avec :

- notamment le titre des habitats génériques et des indications spécifiques à l'échelle de la ZSC sur les **pages paires** ;
- la cartographie des habitats génériques et les descriptions des habitats élémentaires, sur les **pages impaires**.

Localisation de l'habitat  

EUR 28 :

1230

LOCALISATION SUR LE SITE :

INVENTAIRE 2004

Habitats élémentaires identifiés :

1230-1
VEGETATION DES FISSURES DES ROCHERS EU-ATLANTIQUES NORD-ATLANTIQUE



Ces pelouses occupent les falaises littorales fortement soumises aux vents marins chargés d'embruns. Elles sont également soumises à l'aspersion par les paquets de mer lors des tempêtes. La majorité des plantes est halotolérante, souvent de petite taille et de forme "en boule" ou possédant une racine pivotante pour se développer dans les interstices des rochers.

DYNAMIQUE:
Nulle à quasiment nulle. Une dynamique régressive liée au piétinement peut toutefois être mise en évidence avec la présence de pelouses à Plantain corne de cerf et Armerie maritime.

1230-3



PELOUSES AEROHALINES SUR FALAISES CRISTALLINES ET MARNO-CALCAIRES

Végétation herbacée graminéenne rase à moyenne dominée par les espèces vivaces. Cet habitat se situe le plus souvent au contact supérieur des végétations de fissures rocheuses. L'exposition aux vents et aux embruns reste très forte.

DYNAMIQUE:
En raison des fortes contraintes écologiques les végétations sont permanentes. Cet habitat ne présente pas de dynamique particulière (sauf sur les sites les plus abrités: lande méso-xérophile littorale possible).

1230-5
PELOUSES HYGROPHYLES DES BAS DE FALAISE



Cet habitat se développe toujours dans la partie inférieure des falaises littorales soumise à un suintement phréatique souvent permanent. Il est caractérisé par une végétation herbacée moyenne dont le recouvrement est très variable, occupant toujours des surfaces très réduites.

DYNAMIQUE:
Nulle. En raison des fortes contraintes écologiques, cet habitat regroupe des associations végétales qui correspondent à des végétations permanentes.

1230-6



PELOUSES RASES SUR DALLES ET AFFLEUREMENTS ROCHEUX DES CONTACTS PELOUSES AEROHALINES-LANDES

Végétation herbacée très rase et plus ou moins ouverte se développant de manière ponctuelle, au sommet des falaises, au niveau de la zone de contact entre les pelouses aérohalines et les landes littorales sèches.

DYNAMIQUE:
Nulle. En raison des fortes contraintes écologiques, cet habitat regroupe des associations végétales qui correspondent à des végétations permanentes.

Description des habitats élémentaires



FALAISES AVEC VEGETATION DES COTES ATLANTIQUES ET BALTIQUES

EUR 28 : 1230

CORINE BIOTOPE : 18.21 - Groupements des falaises atlantiques
EUNIS : B3.31 - Communautés des falaises littorales atlantiques

GROUPEMENTS VEGETAUX IDENTIFIABLES :
 * Pelouses des falaises littorales

STATUT DE PROTECTION
 Directive Habitat Faune Flore
 Annexe I

ETAT DE CONSERVATION
 FRANCE RB ATLANTIQUE :

Favorable	Défavorable inadéquat	Défavorable mauvais	Incomu
FV	U1	U2	XX

MAJEUR

CARACTERES GENERAUX :
 L'habitat regroupe l'ensemble des végétations pérennes des fissures de rochers, des pelouses aérohalines et des pelouses rases sur dalles et affleurements rocheux des falaises atlantiques.



FONCTIONNALITES ECOLOGIQUES :
 Présence d'espèces végétales à valeur patrimoniale

ETAT A FAVORISER :
 Pour les pelouses aérohalines, un tapis végétal assez recouvrant indique un bon état de conservation. L'état global à favoriser est un complexe de végétations assez diversifiées, avec un équilibre entre pelouses, landes et fourrés. Il convient notamment de veiller à maintenir des surfaces suffisantes de végétations rases, correspondant généralement à des communautés végétales originales strictement inféodées au littoral.

Sur le site

ZSC
 MASSIF DU NAIRE
 SAVRES GUIBERON
 ET ZONES HUMIDES
 ASSOCIEES

SUPERFICIE :
 71 ha

MENACES :

- Piétinement
- Érosion
- Embroussaillage par Prunelliers
- Espèces invasives : *Baccharis halimifolia*

ESPECES PATRIMONIALES MAJEURES :

- ☼ Oseille des rochers
- ☼ Carotte de Gadeceau
- ☼ Océanite tempête
- ☼ Traquet molteux

REPRESENTATIVITE :
 État de conservation: Moyen -
 Représentativité du site par rapport au réseau Natura 2000 breton: Moyenne

Statut de protection et réglementation



Etat de conservation à l'échelle biogéographique



Niveau de responsabilité du site dans la préservation de l'enjeu :



- régionale
- à l'échelle du site

Indications spécifiques à la ZSC :

- Superficie
- Menaces anthropiques
- Espèces patrimoniales majeures
- Représentativité du site :



à l'échelle du réseau natura 2000 breton



à l'échelle du réseau natura national



Exemple: fiche "Faune"

Chaque fiche est présentée sous la forme d'une **double page**, avec :

- notamment le titre des espèces faunistiques et des indications spécifiques à l'échelle de la ZSC sur les **pages paires** ;
- la cartographie des espèces sur les **pages impaires**.

Zones fréquentées de manière préférentielle par l'espèce

CODE:
1065

LOCALISATION SUR LE SITE :

Succise des prés, plante hôte du Damier de la Succise

Chenille du Damier de la Succise

LEGENDE

- Zones fréquentées
- Périmètre ZSC
- Périmètre ZPS

DAMIER DE LA SUCCISE

Euphydryas aurinia

STATUTS DE PROTECTION

Directive Habitat Faune Flore Annexe I et IV Nationale

ETAT DE CONSERVATION

FRANCE :

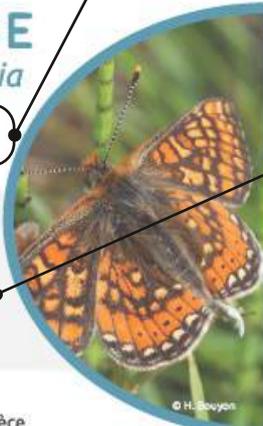
Préoccupation mineure
LC

Quasi menacé NT Vulnérable VU En danger EN

BRETAGNE :

Préoccupation mineure NT Quasi menacé LC Vulnérable VU

En danger EN



FAUNE

Statut de protection et réglementation

Etat de conservation à l'échelle nationale et régionale (listes rouges) et Responsabilité régionale

CARACTERES BIOLOGIQUES :

Le Damier de la succise est un insecte de l'ordre des lépidoptères. C'est une espèce monovoltine, une seule génération est produite par an. Les oeufs sont pondus en paquets sur le dessous des feuilles de la plante hôte : la Succise des prés. 6 stades larvaires sont observés, les 3 premiers se déroulent à l'intérieur d'un nid de soie édifié par les chenilles. La levée de la diapause intervient au printemps et dépend des conditions climatiques. Les chenilles sortent du nid et se dispersent très vite. La nymphose a lieu de mars à juin, non loin du sol, sur les feuilles de la plante hôte et dure 3 semaines. La période de vol des adultes s'étale sur 4 semaines d'avril à juillet.

MAJEUR

Niveau de responsabilité du site dans la préservation de l'enjeu

HABITATS FREQUENTES :

Il se retrouve dans les biotopes humides ou se développe la plante hôte. Un effectif important de Succise des prés semble être un élément fondamental pour l'établissement d'une colonie. L'espèce peut se rencontrer dans des bas-fonds humides de faible surface, sur les bordures de routes ou de chemins. L'habitat est en général très fragmenté à l'échelle d'une région.

MENACES POTENTIELLES :

L'assèchement des zones humides dans le cadre d'une urbanisation non maîtrisée et de certaines pratiques agricoles est un des facteurs de menace les plus importants. L'amendement des prairies en nitrate est néfaste aux populations de cette espèce par la raréfaction de sa plante hôte. La gestion des milieux par un pâturage ovin est déconseillée car il exerce une pression trop importante sur la Succise des prés. Il est essentiel de maintenir une vigilance face à la fauche pendant la période de développement larvaire.

ETAT A FAVORISER :

Proposer localement que les périodes de fauche de bords de routes et de curage de fossés soient fonction du cycle de développement de l'espèce. Il semble indispensable de cartographier les stations où la Succise des prés est abondante. Enrayer la fermeture des milieux à l'aide d'un pâturage extensif avec des bovins (0.4 à 0.7 UGB à l'hectare semble suffisante). Les pontes sont plus importantes si la hauteur de la végétation se situe entre 8 et 20 cm.

Sur le site

ZSC

MASSIF DUNAIRE
SAVRES QUIBERON
ET ZONES HUMIDES
ASSOCIEES

HABITATS CONCERNES :

Plante hôte : Succise des prés
6410 - Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux.

MENACES IDENTIFIEES :

Fermeture des milieux
Entretien des milieux (date de fauche)
Curage du ruisseau et dépôt de matière à Kerhilio

ETAT DE CONSERVATION :

A Erdeven, sur le site du Varquez, espèce disparue depuis 2011. Zone à forte potentialité
Existence d'une zone de Succise des prés sur les dunes près du Camping de Kerhilio.

Indications spécifiques à la ZSC

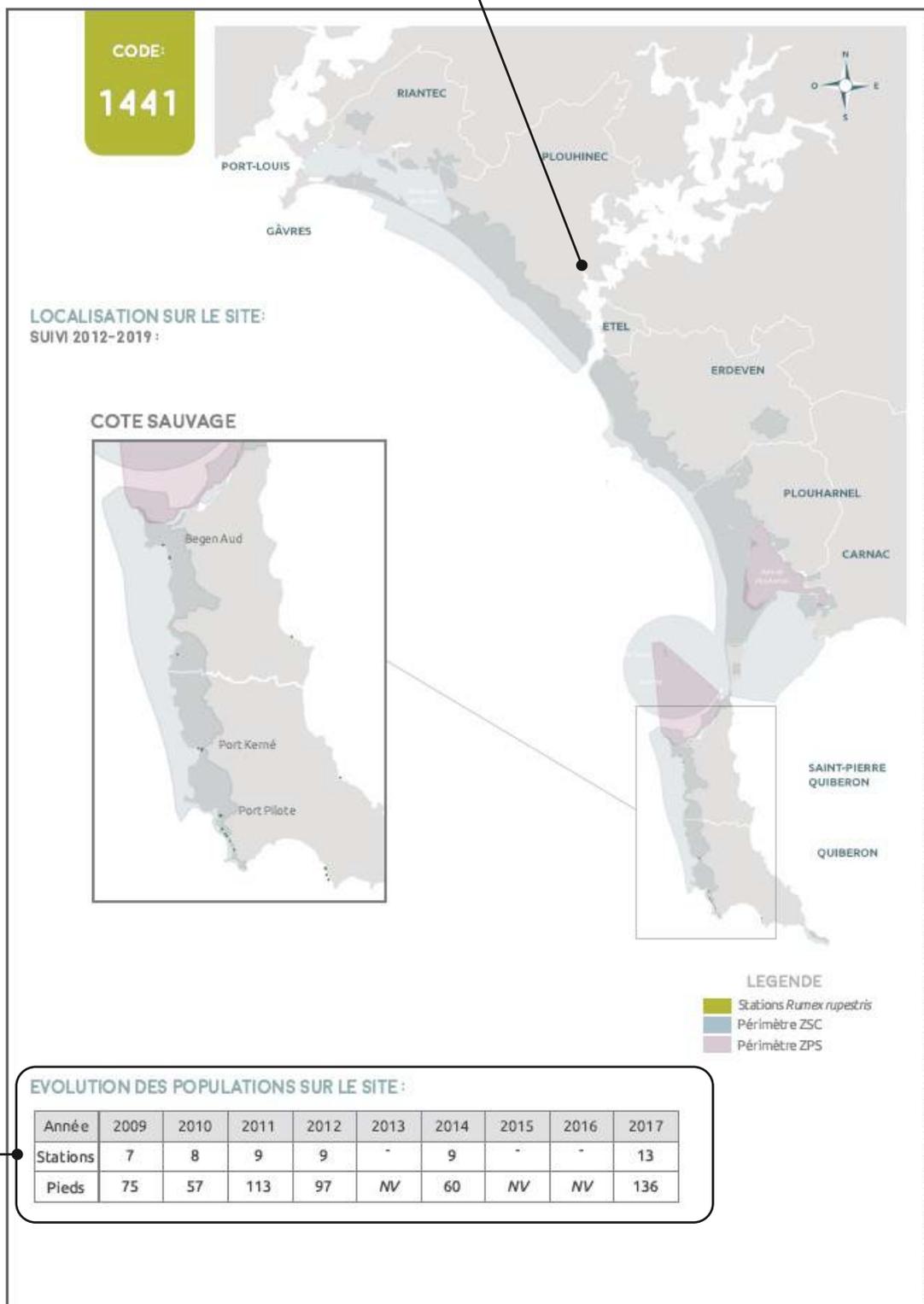


Exemple : fiche "Flore"

Chaque fiche est présentée sous la forme d'une **double page**, avec :

- notamment le titre des espèces floristiques et des indications spécifiques à l'échelle de la ZSC sur les **pages paires** ;
- la cartographie des espèces sur les **pages impaires**.

Cartographie des stations de l'espèce



Nombre annuel de stations et de pieds de l'espèce de 2009 à 2017 (suivis annuels du Syndicat)

OSEILLE DES ROCHERS

Rumex rupestris

STATUTS DE PROTECTION

Directive Habitat Faune Flore Annexe I et IV  Nationale

ETAT DE CONSERVATION

FRANCE :

Préoccupation mineure
LC

Quasi menacée NT
Vulnérable VU
Endangeré EN
En danger critique d'extinction CR
Espèce disparue EX

BRETAGNE :

Préoccupation mineure LC
Quasi menacée NT

Vulnérable VU
Endangeré EN
En danger critique d'extinction CR
Espèce disparue EX

Liste Rouge Massif Armorican Annexe I



FLORE

Statut de protection et réglementation

Etat de conservation à l'échelle nationale et régionale (listes rouges)

Inscriptions aux listes rouges des :
• espèces végétales rares et menacées du massif armoricain
• espèces à forte valeur patrimoniale de Bretagne

CARACTERES BIOLOGIQUES :

L'Oseille des rochers est une plante vivace de 30 à 80 cm de hauteur, à racine pivotante. Elle peut former des touffes étendues par ramification de la tige souterraine. La floraison s'échelonne de juillet à septembre. Les graines demeurent sur le pied mère jusqu'à la fin de l'automne et sont ensuite disséminées aux alentours. C'est l'unique mode de reproduction de l'espèce. En raison de leur écologie très stricte, les populations de *Rumex rupestris* sont généralement caractérisées par un petit nombre d'individus se développant sur de faibles surfaces.

MAJEUR

Niveau de responsabilité du site dans la préservation de l'enjeu

HABITATS FREQUENTES :

Cette espèce des falaises maritimes est caractérisée par une écologie stricte, dépendant notamment de la salinité de l'air et de l'humidité du substrat. L'Oseille des rochers nécessite au minimum une aspersion par les embruns. Cojointement, le système racinaire ne s'accommode que d'un substrat constamment humide par des suintements d'eau douce arrivant à la faveur des fissures.

MENACES POTENTIELLES :

Le piétinement et l'arrachage des pieds peuvent représenter une menace pour l'espèce, en particulier pour les populations situées en haut de plage. L'érosion du trait de côte peut mener à la disparition des stations de l'Oseille des rochers.

ETAT A FAVORISER :

Il convient de protéger de la surfréquentation les stations d'Oseille des rochers situées en haut de plage, en canalisant le public notamment. Il semble important de renforcer l'information et la sensibilisation sur cette espèce, souvent méconnue. Pour améliorer les connaissances de l'espèce sur le site, des prospections en bas de falaises littorales et hauts de grèves sont possibles pour préciser la répartition de l'espèce et mettre en place un suivi avec, *a minima*, un dénombrement des effectifs.

Sur le site

ZSC

MASSIF DUNAIRE
GAVRES-QUIBERON
ET ZONES HUMIDES
ASSOCIEES

HABITATS CONCERNES:

1230 - Falaises avec végétation des côtes atlantiques et baltiques

MENACES IDENTIFIEES:

Piétinement
Erosion littorale

ETAT DE CONSERVATION:

La Bretagne héberge la moitié des populations françaises.
Le site Natura 2000 Gâvres-Quiberon est un des seuls site breton où un suivi régulier de l'espèce est réalisé.
Effectifs en hausse sur le site, découverte de nouvelles stations

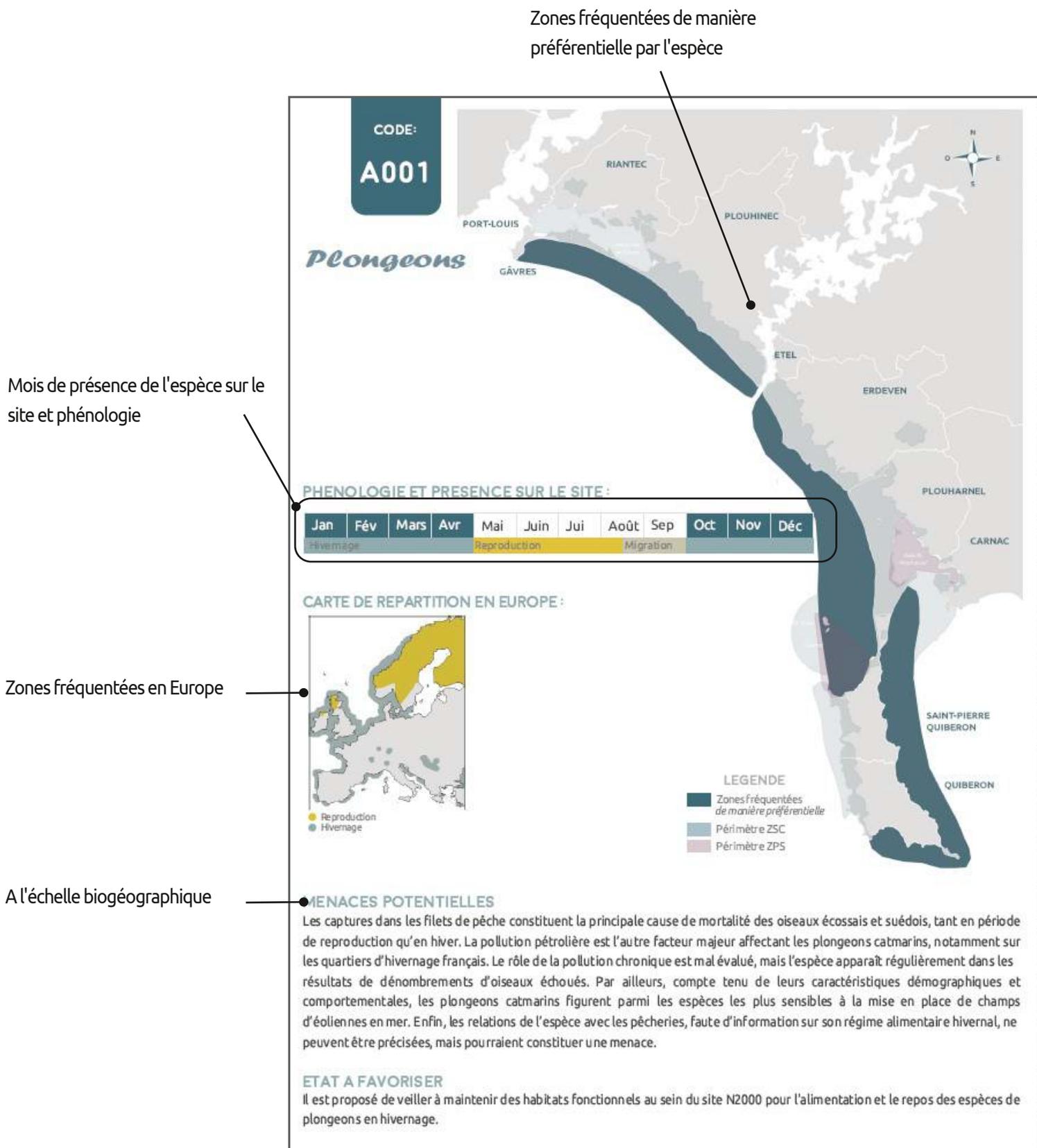
Indications spécifiques à la ZSC



Exemple : fiche "Oiseaux"

Chaque fiche est présentée sous la forme d'une **double page**, avec :

- notamment le titre des espèces, la description générale et des indications spécifiques à l'échelle de la ZPS sur les **pages paires** ;
- notamment la cartographie et les menaces potentielles à l'échelle biogéographique des espèces sur les **pages impaires**.



PLONGEON CATMARIN

Gavia stellata

STATUTS DE PROTECTION

Directive Oiseaux Annexe I
Nationale
Bonn
Berne

ETAT DE CONSERVATION

FRANCE:						BRETAGNE:					
(H)						(H)					
Préoccupation mineure	Quasi menacée	Vulnérable	Endanger	Endanger critique	ESPECES DISPARUES	Préoccupation mineure	Quasi menacée	Vulnérable	Endanger	Endanger critique	ESPECES DISPARUES
LC	NT	VU	EN	CR	EX	LC	NT	VU	EN	CR	EX

OISEAUX

ÉCOLOGIE:

En hiver, il fréquente surtout la frange littorale peu profonde des côtes françaises. Les principales concentrations sont observées dans les grandes baies et estuaires. Le plongeon catmarin se reproduit dans les eaux douces, surtout dans les marécages bien découverts, et peut occuper des étendues d'eau de n'importe quelle surface. Il niche souvent sur de petites mares. En hiver, il reste sur les eaux intérieures le long des côtes abritées, occasionnellement à l'intérieur des terres.

COMPORTEMENT:

C'est une espèce migratrice, présente en France en période internuptiale, d'octobre à avril principalement. Les stationnements les plus importants sont observés entre décembre et février.

REPRODUCTION:

Le plongeon catmarin est monogame. Le couple a des liens permanents et réoccupe le même territoire chaque année et souvent le même nid. Il donnera naissance à deux ou trois poussins après une période d'incubation d'un mois. La maturité sexuelle est atteinte à l'âge de quatre ans pour les mâles et six ans pour les femelles.

REGIME ALIMENTAIRE:

Le régime alimentaire n'a pas été étudié en France. Les études menées dans d'autres zones de l'aire d'hivernage en milieu marin montrent que ce plongeon consomme de nombreuses espèces de poissons capturées lors de poursuites, en plongée à partir de la surface. Il s'agit surtout de morue (*Gadus morhua*), hareng (*Clupea harengus*), sprat (*Sprattus sprattus*), gobies (Gobiidés), lançons *Ammodytes sp.*, poissons plats.

Sur le site
ZPS

BAIE DE GUIBERON

FONCTION DE LA ZPS:
Alimentation
Repos
Escale migratoire ?

SECTEURS OU HABITATS PRÉFÉRÉNTIELS:
Frange littorale
1110- Bacs de sable à faible couverture permanente d'eau marine
1130- Estuaires
1160- Grandes criques et baies peu profondes

MENACES :
• Pollution marine (hydrocarbure...)
• Apport de déchets (ingestion et enchevêtrement)
• Capture accidentelle
• Perte d'habitat fonctionnel

REPRESENTATIVITÉ:
Comptage Wetland 2020 - Localité Baie de Quiberon: aucun individu dénombré (42 en 2019)
Moyenne des effectifs maximaux annuels 2011-2016: 12
La ZPS ne touche que marginalement les principales zones fréquentées par l'espèce, situées plus au large

Statut de protection et réglementation

Etat de conservation à l'échelle nationale et régionale (listes rouges) et Responsabilité régionale

Niveau de responsabilité du site dans la préservation de l'enjeu
Pour les oiseaux, selon le statut de l'espèce (H: hivernant, N: nicheur, M: migrateur)

Indications spécifiques à la ZPS

Panorama du patrimoine naturel

Une diversité de milieux...

Grâce à ses conditions géomorphologiques mais aussi climatiques et pédologiques singulières, ce site recèle une remarquable diversité écologique. Il abrite un ensemble varié d'écosystèmes rares et à haute valeur patrimoniale. **28 habitats d'intérêt communautaires** y sont recensés, **7 d'entre eux** sont considérés comme **enjeu écologique majeur** pour le site.

Le territoire est caractérisé par la présence d'un immense massif dunaire, le plus grand de Bretagne.

Les formations dunaires littorales montrent une **succession d'habitats depuis la plage vers l'intérieur des terres**. Ces habitats sont largement conditionnés par des facteurs écologiques comme le vent, la mobilité du sable, la salinité dont les intensités décroissent du rivage vers l'intérieur. Depuis la mer jusqu'aux franges forestières, les complexes dunaires comportent successivement la plage, le haut de plage, la dune embryonnaire, la dune vive ou blanche, la dune grise ou dune fixée, les fruticées des écotones forestiers, les zones pionnières forestières et les dunes boisées.

Les plages de sable sont formées par l'action des vagues. Elles sont totalement dépourvues de végétation, mais abritent une faune variée d'invertébrés, recherchée par de nombreuses espèces d'oiseaux. **Les hauts de plage** accueillent des cordons d'algues arrachées aux côtes rocheuses, lors des successions de marées. Ces algues en se décomposant libèrent de l'azote qui permet à différentes halophytes annuelles de se développer. Au contact de ces végétations apparaît la zone de fixation du sable dite "**dune embryonnaire**". Sur ce milieu, l'apport en sable peut être important au cours d'une année. Les plantes qui s'y développent, notamment le Chiendent des sables, réagissent à cet ensablement par un développement rapide de leurs racines et contribuent ainsi à la fixation des sables. Au contact supérieur de la dune embryonnaire se développe la **dune mobile**. Elle est aussi appelée "dune blanche" à cause de la couleur du sable pas encore enrichi en matière organique. Elle est caractérisée par la présence d'Oyat, considérée comme la plante "constructrice" des dunes par excellence. Puis, en retrait des dunes mobiles, se développent la **dune fixée**. Elle est aussi appelée "dune grise" en référence à la couleur apportées par les lichens en abondance sur ce milieu et un substrat peu à peu enrichis en humus. Elles abritent des communautés végétales hautement spécialisées et adaptées aux contraintes du milieu,

souvent riches en espèces végétales à forte valeur patrimoniale. En s'éloignant de la côte, les contraintes du milieu diminuent. La végétation se densifie et les pelouses rases, riches en bryophytes et lichens, laissent la place à des **prairies** et ourlets.

Sur la presqu'île de Quiberon, les **landes** sèches succèdent aux **falaises** littorales, hautes d'une vingtaine de mètres. Dans ces habitats fortement exposés au vent et aux embruns, la végétation est souvent de petite taille, de forme compacte parfois de type succulente. Les landes, essentiellement peuplées de bruyères et d'ajoncs, s'installent sur les sols acides et pauvres en éléments minéraux. Sur les secteurs plus abrités, se développent des fourrés des landes sur des espaces en déprise agricole.

Les **prés-salés** bordant la Petite Mer de Gâvres et la baie de Plouharnel sont bien développés et renferment des groupements végétaux très intéressants avec des espèces d'intérêt patrimonial. Les contacts dune/schorre sont exceptionnellement étendus et préservés. Dans les eaux de la baie de Quiberon, sur des fonds abrités et peu ou pas vaseux, se développe l'huître plate. Cette espèce et son habitat associé, en déclin avéré, ont un rôle clé dans l'écologie des communautés marines. Ils offrent un substrat disponible pour l'installation d'autres espèces et une nurserie pour les poissons juvéniles. Ces milieux divers d'une grande richesse abritent une importante diversité faunistique et floristique.

... qui abritent une exceptionnelle richesse floristique

L'exceptionnelle richesse du patrimoine floristique de ce site est due à la diversité et à l'abondance des milieux et la situation biogéographique particulière qu'il occupe sur la façade atlantique française, élément majeur de diversification et de spéciation de la flore. Près de 700 espèces végétales ont été recensées sur le territoire soit plus du tiers de la flore armoricaine. 16 orchidées sur les 37 espèces connues en Bretagne sont présentes sur ce site. **130 espèces, considérées comme rares ou menacées, ont été intégrées au diagnostic**. Seulement 30% d'entre elles sont protégées à l'échelle européenne et/ou nationale et régionale mais toutes ont un statut de conservation défavorable en France ou dans la région. **Le site possède d'ailleurs pour 8 d'entre elles, une responsabilité majeure en terme de conservation**. Il abrite notamment l'une des plus grandes stations européennes d'*Omphalodes littoralis*, l'une des principales stations de *Liparis loeselii* de France et l'un des deux foyers majeurs de *Spiranthe aestivalis* en Bretagne.

... des espèces animales rares

Le site compte de nombreuses espèces animales rares voire uniques en Bretagne. Elles fréquentent en particulier les dunes et les zones humides arrière dunaires. C'est le cas de plusieurs espèces d'insectes rares, parfois uniquement localisées en Morbihan (coléoptères et rhopalocères). Des populations de chiroptères fréquentent les blockhaus, vestiges du passé historique du site, offrant des conditions de température et d'hydrométrie semblables à celles des grottes naturelles.

46 espèces animales sont intégrées au diagnostic pour leur statut de protection et leur caractère rare ou menacé en France et dans la région. 6 d'entre elles présentent un enjeu de conservation majeur pour le site.

... particulièrement favorable aux oiseaux d'eau

Le site est composé d'une mosaïque d'habitats : dunes, marais, plages, vasières, falaises, offrant de nombreuses zones de repos, d'alimentation, de nidification ou de halte migratoire pour un grand nombre d'espèces d'oiseaux. La conservation de 53 espèces a justifié la désignation du site Natura 2000 ZPS "Baie de Quiberon". Majoritairement hivernantes, ces espèces à la recherche d'un climat plus clément durant les mois d'hiver, viennent faire une halte ou une étape sur le site. 13 d'entre elles nichent également sur les plages, les dunes, les falaises ou les étangs du site. **Au total, ce sont 75 espèces qui ont été intégrées au diagnostic pour leur caractère rare ou menacé.** 13 espèces de limicoles hivernants ont été classées en priorité de conservation forte ou majeure. C'est le cas notamment pour le Grand gravelot, le Pluvier argenté ou les 4 espèces de Bécasseaux qui fréquentent le site. La baie de Plouharnel est reconnue d'importance internationale pour l'accueil des Bernache cravant qui débarquent par milliers dès le mois de septembre. Les milieux du site se révèlent être de formidables zones de reproduction pour plusieurs espèces. Les kilomètres de plages sont ainsi des sites de nidification privilégiés par le Gravelot à collier interrompu et considérés aujourd'hui comme les principaux en Bretagne. La dune grise constitue aussi l'un des 3 sites majeurs de la région pour la reproduction du Vanneau huppé.



Les échanges commerciaux ainsi que les déplacements des hommes et des animaux, qu'ils empruntent les voies maritimes, fluviales ou terrestres, entraînent l'introduction volontaire ou involontaire d'espèces animales et végétales exogènes. Lorsqu'elles sont introduites dans une région étrangère à leur aire de répartition naturelle, la plupart de ces espèces ne se maintiennent pas, n'étant pas capables de supporter des contextes écologiques et climatiques différents de ceux qui prévalent dans leur aire d'origine. D'autres, en revanche, sont capables de se naturaliser et de s'incorporer durablement aux communautés animales ou végétales locales. Certaines de ces espèces naturalisées sont capables de développer un caractère envahissant, c'est-à-dire de former des populations parfois très denses, se dispersant massivement sans intervention directe de l'être humain, s'étendant rapidement dans les milieux naturels et pouvant alors entrer en concurrence avec la flore et la faune locale.

Les invasions biologiques créent des dommages à la santé humaine (diffusion de pollens allergisants par exemple) et ont localement des conséquences économiques importantes (en zone agricole ou en milieu aquatique notamment). Cependant, c'est bien parce qu'elles constituent l'une des causes majeures d'érosion de la biodiversité que ces espèces dites invasives (espèces exogènes réalisant une invasion biologique avec un impact avéré ou potentiel) font désormais partie des préoccupations des acteurs de l'aménagement du territoire et de la gestion des milieux naturels.

Une première liste des plantes invasives de Bretagne a été réalisée en 2011 (Quéré, 2011) dans le cadre d'un partenariat entre le Conservatoire botanique national de Brest et le CSRPN de Bretagne. Cette liste a été mise à jour en 2016 et identifie 3 types de plantes invasives :

- **les invasives avérées** : plantes non indigènes ayant, dans son territoire d'introduction, un caractère envahissant avéré et ayant un impact négatif sur la biodiversité et/ou sur la santé humaine et/ou sur les activités économiques

- **les invasives potentielles** : plantes non indigènes présentant actuellement une tendance au développement d'un caractère envahissant à l'intérieur de communautés naturelles ou semi-naturelles et dont la dynamique à l'intérieur du territoire considéré et/ou dans des régions limitrophes ou climatiquement proches, est telle qu'il existe un risque de la voir devenir à plus ou moins long terme une invasive

avérée. A ce titre, la présence d'invasives potentielles sur le territoire considéré justifie une forte vigilance et peut nécessiter la mise en place rapide d'actions préventives ou curatives.

- **les plantes à surveiller** : Dans les milieux naturels ou semi-naturels, une plante à surveiller est une plante non indigène ne présentant actuellement pas (ou plus) de caractère envahissant avéré ni d'impact négatif sur la biodiversité dans le territoire considéré mais dont la possibilité de développer ces caractères (par reproduction sexuée ou multiplication végétative) n'est pas totalement écartée, compte tenu notamment du caractère envahissant de cette plante et des impacts sur la biodiversité dans d'autres régions. La présence de telles plantes sur le territoire considéré, en milieux naturels ou anthropisés, nécessite une surveillance particulière, et peut justifier des mesures rapides d'intervention.

Selon ces critères, **12 plantes invasives** notamment sont identifiées sur le territoire :

• **invasives avérées** :

Sénécon en arbre - *Baccharis halimifolia*

Cinénaire maritime - *Senecio cineraria*

Griffe de sorcière - *Carpobrotus sp*

Herbe de la pampa - *Cortaderia selloana*

Gesse à larges feuilles - *Lathyrus latifolius*

• **invasives potentielles** :

Arbre aux papillons - *Buddleja davidii*

Olivier de bohême - *Elaeagnus angustifolia*

Buisson ardent - *Pyracantha coccinea*

Rosier rugueux - *Rosa rugosa*

Yucca - *Yucca gloriosa*

Cotoneaster sp

• **à surveiller** :

Sumac de Virginie - *Rosa rugosa*

• **Autres espèces, non inscrites à la liste, mais nécessitant une vigilance** :

Onagre bisannuelle - *Oenothera biennis*

Canne de Provence - *Arundo donax*

Céraiste cotonneux - *Cerastium tomentosum*

Marguerite du Cap - *Dimorphotheca sp*

Fusain du Japon - *Euonymus japonicus*

Gaillarde - *Gaillardia sp*

Nerprun alaterne - *Rhamnus alaternus*



Baccharis



Cinénaire maritime



Griffes de sorcière



Gesse à larges feuilles



Herbe de la pampa

LOCALISATION SUR LE SITE:
INVENTAIRE 2021

1110-1

SABLES FINS PROPRES ET
LEGEREMENT ENVASES.
HERBIERS A ZOSTERA MARINA

Ces avant-plages ne sont que le prolongement sous-marin, jusqu'à 15 à 20 m, des plages intertidales des milieux à très haute énergie. Elles se trouvent généralement face aux houles dominantes. Cet habitat est caractérisé par des mollusques bivalves suspensivores.

L'herbier à *Zostera marina* est un faciès de cet habitat listé parmi les habitats menacés et/ou en déclin dans la convention OSPAR. Il héberge de nombreuses espèces vagiles de crustacés et de poissons qui y trouvent abri et nourriture, mais également des représentants de la famille des Syngnathidés (Entélure, Hippocampe...) et des Gastérostéridés (Epinoche...).

© B. Guichard
(AFB)

1110-2

SABLES MOYENS DUNAIRES

Cet habitat correspond à des sables moyens (médiane de 200 à 400 μm) caractérisés par leur mobilité en milieu très exposé. Ils se disposent sous la forme de bancs sableux siliceux, en linéaire de l'avant-plage, le long des littoraux dunaires. Cet habitat présente une faune benthique très peu diversifiée mais héberge parfois des taxons abondamment représentés. On y trouve essentiellement des mollusque bivalve *Tellina tenuis*, des crustacés *Pontocrates spp* et des vers polychètes *Nephtys cirrosa*. La faune au-dessus du sédiment est moyennement dense avec des Bernard l'Hermite, des crabes et des étoiles de mer. Les poissons sont bien représentés en particulier le dragonnet, le tacaud, la limande et le lançon. Cet habitat constitue une zone d'alimentation pour les mammifères marins et les oiseaux piscivores, comme les Sternes, au niveau des bancs de faibles profondeurs.



© Biolittoral

SABLES GROSSIERS ET
GRAVIERS. BANCS DE MAERL

Habitat modérément exposé de sable grossier, sable graveleux, galets, cailloutis et gravier de l'infra-littoral, susceptible d'être perturbé par les courants de marée et l'action des vagues.

Cet habitat est caractérisé par des peuplements, vivant au-dessus du substrat, d'autant plus diversifiés que le substrat est hétérogène (diversité des niches). On y trouve des vers polychètes *Nephtys rubella*, des hydraires (ou « coraux » mous), des crustacés, de nombreux bivalves (*Nucula hanleyi*, *Spisula elliptica*, *Tellina pygmaea*) et des échinodermes (étoile de mer et oursins *Echinocardium pennatifidum*). Les poissons sont très peu représentés avec notamment le dragonnet et les gobies. Un faciès à maërl (*Phymatolithon calcareum*) apparaît au niveau du secteur de Magouero. Les fonds de maërl constituent un peuplement très riche et diversifié permettant la coexistence de plusieurs groupes trophiques.

1110-3



© Biolittoral



LEGENDE

- Habitat 1110
- Périmètre ZSC
- Périmètre ZPS

* renvoie à la définition de la sensibilité dans le cadre des travaux du MNHN qui considère la capacité de résilience et de résistance d'un habitat aux différentes pressions physiques.

BANCS DE SABLE A FAIBLE COUVERTURE PERMANENTE D'EAU MARINE

EUR 28 :

1110



Marins

H
A
B
I
T
A
T
S



HABITATS MARINS BENTHIQUES IDENTIFIES:
Substrat meuble : Sables fins à moyens sublittoraux
Habitat particulier : Herbiers de zostère marine

STATUT DE PROTECTION

Directive Habitat Faune Flore
Annexe I

OSPAR - Herbiers de *Zostera marina*

ETAT DE CONSERVATION

FRANCE RB ATLANTIQUE MARIN :

Favorable	Défavorable inadapté	Défavorable mauvais	Inconnu
FV	U1	U2	XX

FORT

1110-1
Herbier zostère marine

SECONDAIRE

1110-2
1110-3

CARACTERES GENERAUX :

Bancs de sable sublittoraux submergés de manière permanente. Cet habitat correspond à l'étage infralittoral des zones ouvertes soumises à un fort hydrodynamisme.



SUPERFICIE :
995.4 ha

MENACES :

- Piétinement
- Abrasion
- Dégradation des organismes marins
- Eutrophisation et contamination chimique
- Turbidité

ESPECES PATRIMONIALES MAJEURES :



Nacre d'Atlantique
Pétoncle noir
Poulpe



Hippocampe
Syngnathe



Zostère marine

ZSC

MASSIF DUNAIRE
GAVRES QUIBERON
ET ZONES HUMIDES
ASSOCIEES

FONCTIONNALITES ECOLOGIQUES :

La présence de nombreuses espèces de mollusques bivalves et d'amphipodes fait de cet habitat un milieu très diversifié. Ces espèces sont la proie de nombreux prédateurs comme les oiseaux et les poissons pour lesquels cet habitat fait office de véritable nurserie.

ETAT A FAVORISER :

Il s'agira de maintenir ou d'améliorer l'état de conservation de l'habitat des bancs de sable en limitant les pressions physiques (abrasion et étouffement notamment), pour lesquelles l'habitat a une sensibilité* importante. Il convient également de veiller à maintenir les fonctionnalités écologiques de cet habitat qui sert de support à la biodiversité et à l'établissement d'un réseau trophique.

REPRESENTATIVITE :

Etat de conservation : *Non évalué*
Baie de Quiberon : 31.6 ha (Biolittoral, 2021)
Représentativité du site par rapport au réseau Natura 2000 national : <1%



LOCALISATION SUR LE SITE: INVENTAIRE 2021



1130-1 SLIKKE EN MER A MAREES

L'habitat s'étend des limites supérieures des pleines mers de mortes-eaux jusqu'aux limites inférieures des basses mers de vives-eaux. La dynamique mesurable est celle des populations qui varient spatialement et temporellement. Les espèces subissent de fortes contraintes physiques et chimiques et il n'y a pas de réelle structuration des peuplements basée sur les interactions entre populations.

Les herbiers de zostère naine (*Zostera nolte*) recouvrent cet habitat notamment au niveau de la baie de Plouharnel, et lui confèrent une physionomie toute particulière. Ils se développent sur des plateaux sablo vaseux à vaseux de la slikke, se découvrant aux grandes marées, dans des eaux peu profondes (0,1 à 1,5 m). Les zostères fleurissent de juin à août et fructifient de juillet à septembre. Les herbiers de *Zostera nolte* sont listés parmi les habitats menacés et/ou en déclin dans la Convention OSPAR. Ils offrent une zone de refuge, de nurricerie et de reproduction pour de nombreuses espèces (crustacés, poissons...). Ils sont très appréciés par les oiseaux brouteurs comme la Bernache cravant qui s'y alimentent en hiver.



© Biolittoral

LEGENDE

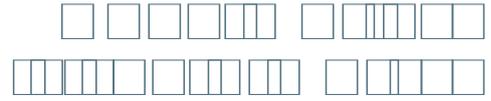
- Habitat 1130
- Herbiers de Zostères naines
- Périmètre ZSC
- Périmètre ZPS



HABITATS MARINS BENTHIQUES IDENTIFIES:

Substrats meubles : Sédiments grossiers intertidaux, Sédiments hétérogènes envasés intertidaux, Sédiments hétérogènes plus ou moins envasés sublittoraux. Sables intertidaux, Sables fins à moyens sublittoraux, Vases intertidales, Vases sublittorales

Habitat particulier : Herbiers de zostère naine



STATUT DE PROTECTION



ETAT DE CONSERVATION

FRANCE RB ATLANTIQUE MARIN :

Favorable	Défavorable inadéquat	Défavorable mauvais	Inconnu
FV	U1	U2	XX

1130-1
Herbier zostère naine

FORT

CARACTERES GENERAUX :

La définition d'un "estuaire" inclut la notion de masse d'eau côtière en libre communication avec la mer et dans laquelle l'eau de mer est diluée par de l'eau douce d'origine terrestre.



ZSC

MASSIF DUNAIRE
GAVRES QUIBERON
ET ZONES HUMIDES
ASOCIEES

FONCTIONNALITES ECOLOGIQUES :

Milieux à faible diversité biologique mais à fort potentiel biologique (très importante production primaire phytoplanctonique locale ou importée des zones d'amont). Milieux utilisés comme aire de nourrissage par des oiseaux à basse mer et par des juvéniles de poissons (plats notamment) à marée haute. Zone de transit entre les milieux d'eau douce et marin pour les espèces migratoires (Anguille...). Végétation à forte valeur patrimoniale, rare en Bretagne et principalement constituée par une espèce (Zostère naine) considérée comme quasimenacée (NT) au niveau régional.

ETAT A FAVORISER :

Il s'agira de maintenir ou d'améliorer l'état de conservation de l'habitat en limitant les modifications des conditions hydrodynamiques d'origine anthropique en limitant les apports en nutriments et en contaminants, et en limitant les pressions physiques pour lesquelles l'habitat a une sensibilité importante. Il convient également de veiller à maintenir les fonctionnalités écologiques de cet habitat qui concentre une production phytoplanctonique souvent importante.

SUPERFICIE :

230.6 ha

MENACES :

- Piétinement
- Prélèvements et dérangements d'espèces
- Enrichissement en nutriment (effluents urbains, portuaires et agricoles)
- Modification d'habitat lié à la sédimentation

ESPECES PATRIMONIALES MAJEURES :

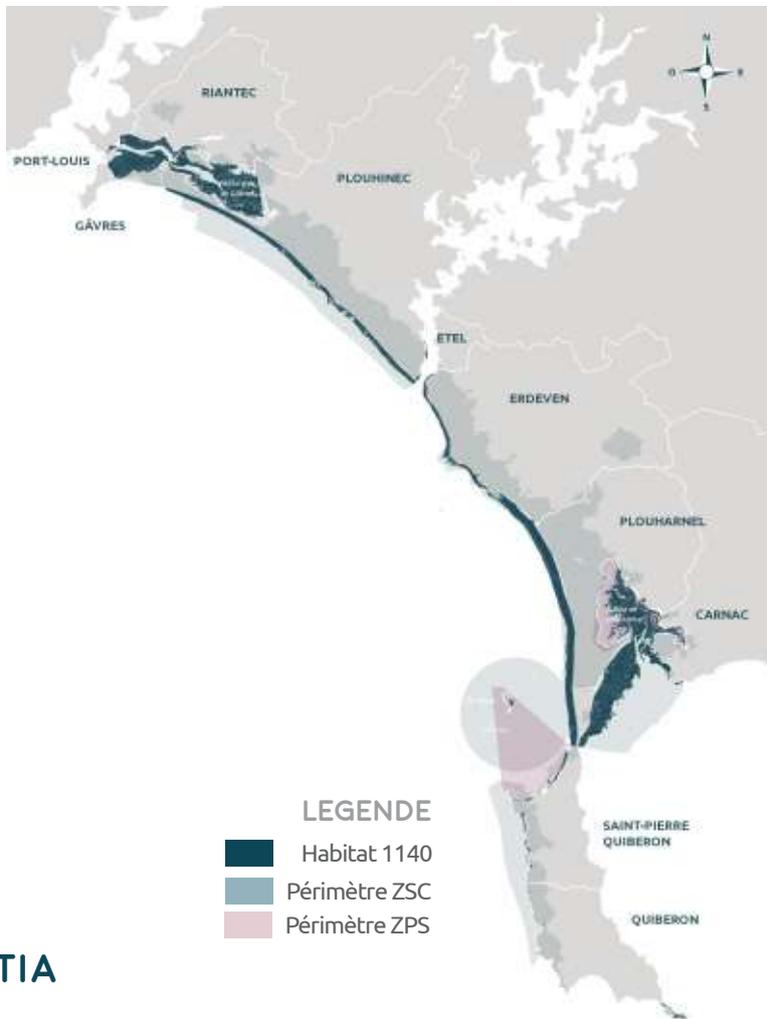
- Anguille européenne
- Zostère naine
- Hippocampe
- Bernache cravant

REPRESENTATIVITE :

État de conservation : *Non évalué*

Principalement en baie de Plouharnel : 71.1 ha (Biolittoral, 2021)

Représentativité du site par rapport au réseau Natura 2000 national : <1%



LEGENDE

- Habitat 1140
- Périmètre ZSC
- Périmètre ZPS



1140-1

SABLES DES HAUTS DE
PLAGE A TALITRES

Cet habitat occupe la zone correspondant à la haute plage constituée des sables fins qui ne sont humectés que par les embruns. Cette zone de laisses de mer est alimentée par des matières organiques d'origines diverses (algues, troncs, organismes marins morts...). Les algues en décomposition fournissent un couvert garantissant le maintien d'une humidité et constitue une source de nourriture pour les crustacés amphipodes du genre *Talitrus*. Ces Puces de mer sont de véritables éboueurs recyclant tous les débris organiques.



1140-2

GALETS ET CAILLOUTIS DES
HAUTS DE PLAGE A ORCHESTIA

Rivages de galets et de cailloutis mobiles ou de graviers grossiers, généralement déposés par les vagues et la dérive littorale. Comme les sédiments sont très grossiers et souvent très mobiles, ce milieu n'est pas propice aux espèces marines, mis à part des amphipodes, oligochètes opportunistes et d'autres espèces en fonction de la quantité de débris en épave de la marée, de la taille des galets (*Neobisium maritimum*, *Ligia oceanica* et *Sphaeromaspp.*, crabe vert *Carcinus maenas*), ... Des algues vertes éphémères (*Ulva spp.*) peuvent se développer pendant l'été dans l'intervalle des galets. C'est une zone de recyclage du matériel organique en épave et de nourrissage de nombreux oiseaux littoraux (tournepierres à collier, grand gravelot, bécasseau variable, pipit maritime...).



1140-3

ESTRANS DE SABLES FINS

Cet habitat se présente sous forme de vastes étendues sableuses de très faible pente où les houles déferlent. L'estran passe par des alternances d'immersion et d'émersion en fonction du régime des marées. Les espèces se relaient le long d'un gradient d'hydrodynamisme à ce niveau croissant sans qu'il soit réellement possible de séparer de véritables communautés. Il est colonisé par des herbiers de *Zostère naine*.

ESTRANS DE SABLES
GROSSIERS ET GRAVIERS

Vastes estrans composés de sédiments grossiers entre les archipels rocheux et champs de petits graviers, encroûtés d'algues rouges (*Hildenbrandtia* et *Lithophyllum*) dont la présence témoigne de la stabilité de l'habitat. Cet habitat relativement stable est propice à l'installation des gros mollusques bivalves suspensivores qui trouvent à son niveau une abondante source de nourriture (palourde).

1140-5

SEDIMENTS
HETEROGENES ENVASES

Cailloutis et galets des niveaux moyens qui retiennent dans leurs intervalles des débris végétaux rejetés en épaves. Sous ces petits blocs, le sédiment est envasé. Toutes les espèces indicatrices de l'habitat sont détritivores (vers annélides marins, isopodes, amphipodes...). Bien que peu diversifié au niveau spécifique, cet habitat est utilisé par les oiseaux se nourrissant de crustacés.

1140-6



REPLATS BOUEUX OU SABLEUX EXONDES A MAREE BASSE

EUR 28 :

1140



Marins

H
A
B
I
T
A
T
S

HABITATS MARINS BENTHIQUES IDENTIFIES :

Substrats meubles: Sédiments de hauts de plage, Sédiments grossiers propres intertidaux, Sédiments hétérogènes envasés intertidaux, sables intertidaux

Habitat particulier : Herbiers de zostère naine



STATUT DE PROTECTION



Directive Habitat Faune Flore
Annexe I



OSPAR - Herbiers de *Zostera noltzei*

ETAT DE CONSERVATION

FRANCE RB ATLANTIQUE MARIN :

Favorable	Défavorable inadéquat	Défavorable mauvais	Inconnu
FV	U1	U2	XX

1140-3
Herbier zostère naine

FORT

SECONDAIRE

CARACTERES GENERAUX :

Cet habitat correspond à la zone de balancement des marées (estran), c'est à dire aux étages supralittorale (zone de sable sec) et médiolittoral (zone de rétention et de résurgence).



© E. Berthier



SUPERFICIE :

1489.9 ha

ZSC

MASSIF DUNAIRE
GAVRES QUIBERON
ET ZONES HUMIDES
ASOCIEES

FONCTIONNALITES ECOLOGIQUES :

Des populations d'invertébrés très abondantes et diversifiées participent à l'ensemble de la production de l'écosystème littoral. Elles constituent les proies d'une faune aquatique (crabes et poissons) à marée haute, tandis qu'elles sont exploitées par les oiseaux à marée basse. Il existe dans cet habitat de très fortes potentialités de production secondaire.

MENACES :

- Apport de déchets
- Destruction des lasses de mer
- Dérangements d'espèces
- Eutrophisation (bloom macroalgues)
- Exposition aux pollutions marines (hydrocarbure...)

ESPECES PATRIMONIALES MAJEURES :

 Bernache cravant	Barge rousse
Bécasseau sanderling	Pluvier argenté
Bécasseau variable	Spatule blanche
Bécasseau maubèche	Tournepierres à collier
Bécasseau violet	

ETAT A FAVORISER :

Il s'agira de maintenir ou d'améliorer l'état de conservation de l'habitat en limitant les pressions physiques, l'apport de nutriment et de macrodéchets, pour lesquelles l'habitat a une sensibilité importante. Il convient également de veiller à maintenir le rôle de support de la chaîne trophique servant à la macrofaune benthique, aux poissons et aux oiseaux côtiers.

REPRESENTATIVITE :

Etat de conservation : *Non évalué*
Petite mer de Gâvres et baie de Plouharnel : 193 ha (Biolittoral, 2021)
Représentativité du site par rapport au réseau Natura 2000 national : < 1% (1140-2), 1-2% (1140-1, 1140-3), 2-15% (1140-6)



LOCALISATION SUR LE SITE:
INVENTAIRE 2004



1150-1*

LAGUNES EN MER A
MAREES

Herbier immergé enraciné, souvent quasi-monospécifique à *Ruppia maritime*, parfois accompagné par la *Ruppia spiralee* et des espèces aquatiques non halophiles comme le Potamot à feuilles pectinées. Cet habitat forme des étendues côtières d'eau salée qui correspondent, le long des côtes basses, à des zones humides ou des marais côtiers. Soit les échanges avec la mer se font par un étroit chenal que remonte la marée ou bien l'apport d'eau de mer ne se fait qu'aux grandes marées de vives-eaux et lors des tempêtes hivernales. Ces apports d'eaux salées doivent permettre momentanément une hypersalinité par évaporation, condition nécessaire pour différencier cet habitat d'un marais saumâtre. Cet habitat est peuplé par de nombreuses espèces de polychètes, des mollusques bivalve et gastéropodes, des crustacés et des insectes.



© L. Delassus (CBNB)

LEGENDE

- Habitat 1150
- Périmètre ZSC
- Périmètre ZPS

LAGUNES COTIERES

EUR 28 :

1150*



Marins

H
A
B
I
T
A
T
S

GROUPEMENTS MARINS BENTHIQUES IDENTIFIES :

Substrat meubles : Vases sublittorales



STATUT DE PROTECTION

Directive Habitat Faune Flore
Annexe I

PRIORITAIRE

ETAT DE CONSERVATION

FRANCE RB ATLANTIQUE MARIN :

Favorable	Défavorable inadequat	Défavorable mauvais	Inconnu
FV	U1	U2	XX

1150-1

FORT

CARACTERES GENERAUX :

Étendues d'eau salée côtières, peu profondes, de salinité et de volume d'eau variables, séparées de la mer par une barrière de sable, de galets ou plus rarement par une barrière rocheuse.



SUPERFICIE :

11 ha

ZSC

MASSIF DUNAIRE
GAVRES QUIBERON
ET ZONES HUMIDES
ASOCIEES

FONCTIONNALITES ECOLOGIQUES :

Association inféodée à des conditions écologiques très spécifiques, présumée rare et en régression au niveau régionale. Les populations d'invertébrés y sont très abondantes étant donné la quantité de matière organique disponible. Les peuplements paucispécifiques sont la base alimentaire de nombreux poissons euryhalins effectuant tout ou partie de leur cycle biologique dans les lagunes (anguille...). De nombreuses petites espèces de poissons sont également présentes et servent d'alimentation aux oiseaux qui utilisent cet habitat comme une aire de nourrissage, de repos et de reproduction.

ETAT A FAVORISER :

Il s'agira de maintenir ou d'améliorer l'état de conservation de l'habitat en veillant à une bonne gestion hydraulique pour limiter la dessalure du milieu et en limitant les apports en nutriments et en contaminants. Il convient également de veiller à maintenir les fonctionnalités écologiques de cet habitat pour les poissons eurhyhalins et les oiseaux.

MENACES :

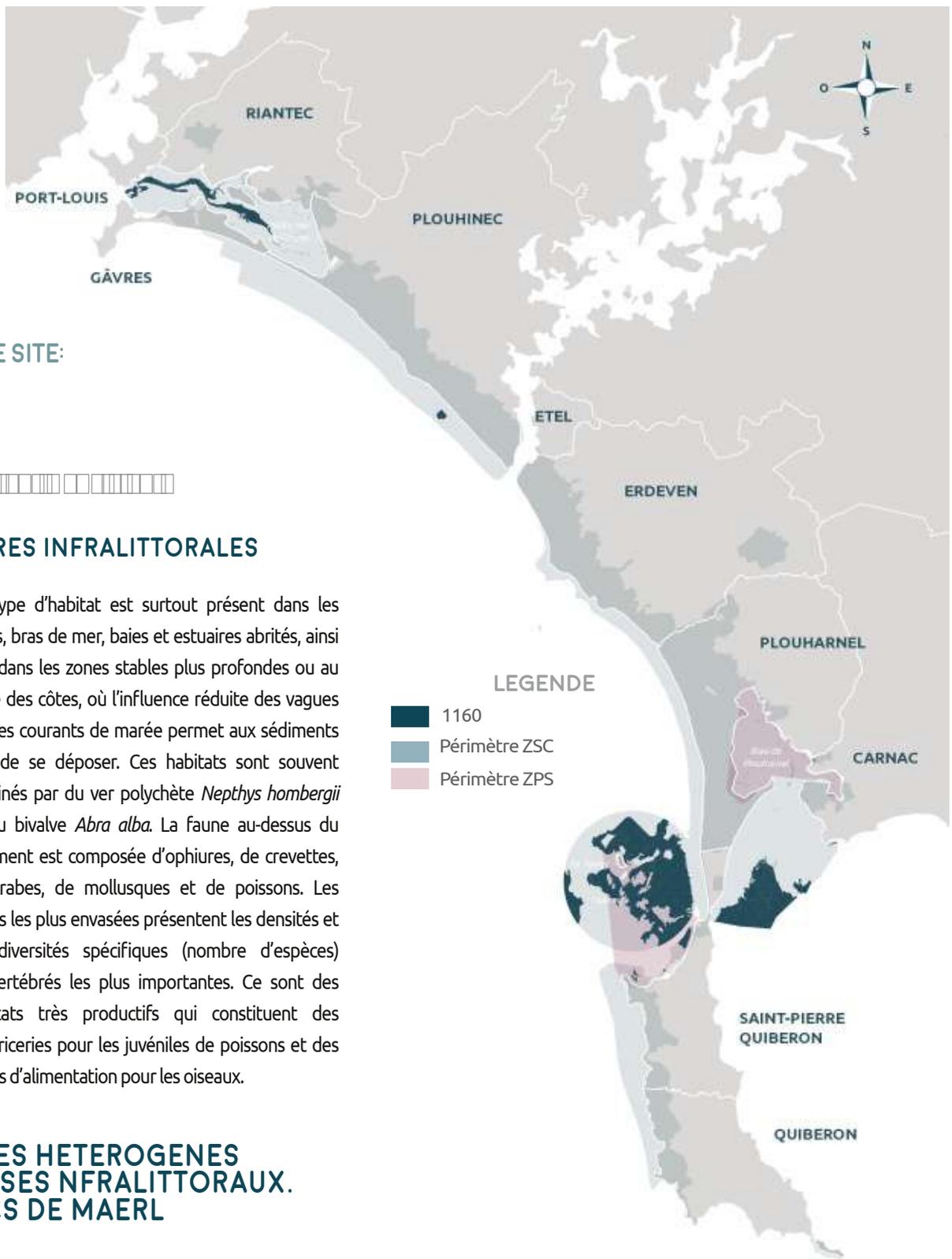
- Changement climatique (assèchement)
- Eutrophisation
- Modification des conditions hydrauliques

ESPECES PATRIMONIALES MAJEURES :

- | | |
|----------------------|---------------------|
| Ruppie spiralée | Anguille européenne |
| Bernache cravant | Bécasseau violet |
| Bécasseau sanderling | Barge rousse |
| Bécasseau variable | Pluvier argenté |
| Bécasseau maubèche | Spatule blanche |

REPRESENTATIVITE :

État de conservation : *Non évalué*
Représentativité du site par rapport au réseau Natura 2000 national : <1%



LOCALISATION SUR LE SITE: INVENTAIRE 2021



1160-1 VASIERES INFRA-LITTORALES

Ce type d'habitat est surtout présent dans les ports, bras de mer, baies et estuaires abrités, ainsi que dans les zones stables plus profondes ou au large des côtes, où l'influence réduite des vagues ou des courants de marée permet aux sédiments fins de se déposer. Ces habitats sont souvent dominés par du ver polychète *Nephtys hombergii* et du bivalve *Abra alba*. La faune au-dessus du sédiment est composée d'ophiures, de crevettes, de crabes, de mollusques et de poissons. Les zones les plus envasées présentent les densités et les diversités spécifiques (nombre d'espèces) d'invertébrés les plus importantes. Ce sont des habitats très productifs qui constituent des nurseries pour les juvéniles de poissons et des zones d'alimentation pour les oiseaux.



1160-2 SABLES HETEROGENES ENVASES INFRA-LITTORAUX. BANCS DE MAERL

Cet habitat est situé en aval des secteurs estuariens dans les milieux abrités et sont caractérisés par un substrat hétérogène constitués de graviers, de sables et de particules fines. Il abrite une grande variété de communautés animales (polychètes, bivalves, échinodermes...) grâce à son substrat varié. Les débris coquilliers et autres cailloutis peuvent servir de support pour l'installation d'une épifaune sessile. Sur le site, les bancs d'huîtres plates sont rattachés à cet habitat. Ils se situent de préférence en milieux abrités, dans des habitats rocheux, parfois vaseux ou graveleux. L'huître plate *Ostrea edulis* vit fixée sur un substrat dur ou détachée sur

le fond, de la zone de balancement des marées jusqu'à 30 m de profondeur. En France, l'huître plate, espèce native, autrefois dominante dans la plupart des écosystèmes côtiers, ne subsiste plus que dans quelques milieux restreints notamment en Bretagne. La baie de Quiberon est aujourd'hui le principal site de captage naturel de l'huître plate en France.



GRANDES CRIQUES ET BAIES PEU PROFONDES

EUR 28 :

1160



Marins

H
A
B
I
T
A
T
S

GROUPEMENTS MARINS BENTHIQUES IDENTIFIES :

Substrat meuble : Sédiments hétérogènes plus ou moins envasés sublittoraux
 Habitat particulier : Bancs d'huîtres plates subtidales sur sédiments hétérogènes envasés, Herbiers de zostère naine



STATUT DE PROTECTION



Directive Habitat Faune Flore
Annexe I



OSPAR - Bancs d'*Ostrea edulis*
- Herbiers de zostère naine

ETAT DE CONSERVATION

FRANCE RB ATLANTIQUE MARIN :

Favorable	Défavorable inadequat	Défavorable mauvais	Inconnu
FV	U1	U2	XX

1160-2

Banc d'huîtres plates

MAJEUR

SECONDAIRE

1160-1

1160-2

Herbier zostère naine

CARACTERES GENERAUX :

Grandes échancrures de la côte où l'apport en eau douce est faible. Ces zones peu profondes sont généralement abritées de l'action des vagues hébergent souvent une grande diversité biologique.



SUPERFICIE :

738.1 ha

MENACES :

- Abrasion • Eutrophisation • Turbidité
- Introduction d'espèces non indigènes
- Contamination chimique
- Introduction d'organismes non indigènes (crépidule)
- Prédation huître plate : Dorade royale et Bigorneaux

ESPECES PATRIMONIALES MAJEURES :

Hippocampe	Bernache cravant
Syngnathe	Bécasseau sanderling
Zostère naine	Bécasseau variable
Nacre d'Atlantique	Bécasseau maubèche
Pétoncle noir	Bécasseau violet
Poulpe	Barge rousse
Huître plate	Pluvier argenté
	Spatule blanche

REPRESENTATIVITE :

État de conservation : *Non évalué*

Présence d'herbiers (4.3 ha dans la petite mer de Gâvres) et de gisements d'huîtres plates (baie de Quiberon) permettant d'assurer la quasi-totalité de l'approvisionnement en naissains en France.

Représentativité du site par rapport au réseau Natura 2000 national : <1% (1160-1), 1-2% (1160-2)

FONCTIONNALITES ECOLOGIQUES :

Végétation à forte valeur patrimoniale, rare en Bretagne et principalement constituée par une espèce (Zostère naine) considérée comme quasimenacée (NT) au niveau régional. Les herbiers à zostères forment un milieu favorable à la reproduction de nombreuses espèces de poissons et coquillages. Les huîtres plates créent des récifs biogéniques et augmentent la biodiversité de leur environnement proche.

ETAT A FAVORISER :

Il s'agira de maintenir ou d'améliorer l'état de conservation de l'habitat des grandes criques et baies peu profondes en limitant les pressions physiques (abrasion et turbidité), pour lesquelles l'habitat a une sensibilité importante. Il convient également de veiller à maintenir les fonctionnalités écologiques de cet habitat qui sert de support à la biodiversité et à l'établissement d'un réseau trophique.

ZSC

MASSIF DUNAIRE
GAVRES QUIBERON
ET ZONES HUMIDES
ASOCIEES



1170-1

LA ROCHE SUPRALITTORALE

Cette zone de contact entre la terre et la mer se trouve sous l'influence des embruns et n'est qu'exceptionnellement immergée. On assiste à une succession verticale d'espèces de lichens, de couleur jaune, orangée, grise ou noire. Quelques rares espèces animales se réfugient dans les crevasses et anfractuosités où se maintient un minimum d'humectation. Cet habitat est intéressant en tant qu'interface entre les milieux terrestre et aquatique. Milieu extrême pour les organismes, il est caractérisé par une très faible diversité. Il n'en constitue pas moins un habitat original.



1170-2

LA ROCHE MEDIOLITTORALE EN MODE ABRITE

Il s'agit typiquement de la zone de balancement des marées où les espèces subissent l'alternance quotidienne émergence/immersion. Les espèces végétales sont réparties en ceintures dont la partie supérieure ne se retrouve immergée qu'à l'occasion des pleines mers de vives-eaux, tandis que la partie inférieure est régulièrement émergée, lors de toutes les mortes-eaux. C'est le domaine des algues brunes (fucophycées). On y trouve des anémones, des éponges, des gastéropodes...



1170-3

LA ROCHE MEDIOLITTORALE EN MODE EXPOSE

L'habitat est caractérisé par la présence de la Moule commune. Lorsqu'elles sont présentes en forte densité, les moules constituent un banc qui en s'épaississant devient un habitat complexe où de nombreuses espèces trouvent refuge. C'est un milieu favorable à une endofaune et épifaune diversifiée et un habitat biogénique. Les gastéropodes prédateurs jouent un rôle important dans cette dynamique en s'attaquant soit aux moules, soit aux balanes.



LES RECIFS D'HERMELLES 1170-4

Le ver polychète *Sabellaria alveolata*, construit un tube de sable et de fragments coquilliers fortement cimentés et agglomérés. Etant donné le mode de vie grégaire de cette espèce, les accolements des tubes forment des structures en nids d'abeilles offrant un hébergement pour de nombreuses espèces. *Sabellaria alveolata* est l'espèce élaborant les plus importantes structures biogéniques à l'échelle de l'Europe et constitue un habitat original. Les colonies réagissent à l'hydrodynamisme et croissent plus modestement du côté battu par les vagues. En milieu abrité, des espaces sont aménagés entre les tubes. Les formes des récifs peuvent évoluer dans le temps.



ROCHE INFRALITTORALE EN MODE EXPOSE 1170-5

Ces milieux rocheux de l'infralittoral sont exposés à extrêmement exposés à l'action des vagues ou soumis à de forts courants de marée et sont caractérisés par les *Laminaria digitata* et *Laminaria hyperborea*. La roche infralittorale comporte typiquement une zone supérieure de laminaires denses (forêt) et une zone inférieure de laminaires clairsemées. Les forêts de laminaires abritent une faune très diversifiées: gastéropodes, échinodermes (oursins, étoiles de mer,...), crustacés, poissons sédentaires et prédateurs tels que les labridés, tacauds, congre, ...



RECIFS

EUR 28 :

1170



Marins

H
A
B
I
T
A
T
S

GROUPEMENTS MARINS BENTHIQUES IDENTIFIES :

Habitats rocheux: Roches et blocs supralittoraux à lichens

Roches et blocs médiolittoraux à dominance algale ou animale

Roches et blocs intertidaux avec algues opportunistes

Roches et blocs médiolittoraux à très faible couverture macrobiotique, Moulières sur roches et blocs

Habitats particuliers: Bancs de pouce-pieds, Récifs à *Sabellaria alveolata*

Champs de blocs de la frange infralittorale

Bancs de *Mytilus edulis*, Forêts de laminaires



STATUT DE PROTECTION



Directive Habitat Faune Flore
Annexe I



OSPAR - Forêts de laminaires

ETAT DE CONSERVATION

FRANCE RB ATLANTIQUE MARIN :

Favorable	Défavorable inadequat	Défavorable mauvais	Inconnu
FV	U1	U2	XX

1170-5

Forêt de laminaires

FORT

SECONDAIRE

1170-1

1170-2

1170-3

Bancs de moules

1170-4

1170-5

CARACTERES GENERAUX :

Substrats rocheux et concrétions biogéniques sous-marins ou exposés à marée basse, s'élevant du fond marin de la zone sublittorale, mais pouvant s'étendre jusqu'à la zone littorale. Ces récifs offrent une stratification variée de communautés benthiques algales et animales incrustantes, concrétionnées ou coralliennes.



© A.L. Janson

FONCTIONNALITES ECOLOGIQUES :

Ces milieux et micromilieux (crevasses, anfractuosités, dessous de blocs) offrent des biotopes protégés favorables à l'installation d'une flore et d'une faune sessile ainsi que des abris pour la faune vagile. Ils offrent des supports pour l'établissement d'habitats biogéniques tels que les récifs d'hermelles et les moulières. Ces habitats sont très fréquentés par le Tournepierre à collier et l'Huitrier pie. En zone subtidale, les forêts de laminaires sont des lieux de forte production primaire à la base du réseau trophique du système côtier en Bretagne, région qui en comporte les plus grandes étendues d'Europe. Egalement zone de refuge contre les tempêtes, zone de nourricerie pour de nombreux prédateurs, zone de nurserie pour de nombreuses espèces (poissons, crustacés et mollusques), les champs d'algues constituent un compartiment de grande importance dans l'écologie côtière.

ETAT A FAVORISER :

Il s'agira de maintenir ou d'améliorer l'état de conservation de l'habitat en limitant les pressions physiques, l'apport en nutriment et la turbidité, pour lesquelles l'habitat a une sensibilité importante. Il convient également de veiller à maintenir les fonctionnalités écologiques de cet habitat.

SUPERFICIE :

1008.8 ha

MENACES :

- Piétinement
- Retournement de bloc
- Ensablement / turbidité
- Prélèvements d'espèces et d'algues
- Eutrophisation (bloom macroalgues dans zones abritées)
- Contamination chimique

ESPECES PATRIMONIALES MAJEURES :



Pouce-pied
Récifs *Sabellaria alveolata*
Moulières



Huitrier pie
Tournepierre à collier

REPRESENTATIVITE :

État de conservation : *Non évalué*

Forêt de laminaires : 143 ha sur l'îlot Téviéc et 66 ha sur la côte sauvage

Représentativité du site par rapport au réseau Natura 2000 national : <1%, sauf pour 1170-1 de 2-15%

ZSC

MASSIF DUNAIRE
GAVRES QUIBERON
ET ZONES HUMIDES
ASOCIEES



1170-6

ROCHE INFRALITTORALE
EN MODE ABRITE

En mode abrité et semi-abrité des houles, sur les fonds rocheux et de galets infralittoraux, la forêt de laminaires voit la disparition des espèces de mode exposé au profit essentiellement de *Laminaria saccharina*, associée à *Sacchoriza polyschides* et à plusieurs espèces de Cystoseires. La *Laminaria saccharina* présente de 0 à -20 m, ne constitue plus une véritable forêt dense comme il s'en développe en milieu exposé. C'est un habitat hétérogène de par les différentes strates d'algues (de grandes arborescentes à plates encroûtantes), les anfractuosités et cavités de la roche, les crampons des laminaires. Il en résulte un grand nombre de niches écologiques, favorables à l'installation de nombreuses espèces.



© Biolittoral

1170-8

CUVETTES OU MARES
PERMANENTES

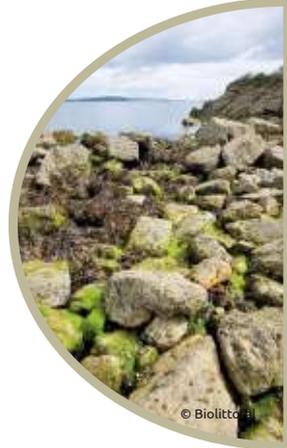
La topographie rocheuse peut créer des cuvettes de rétention d'eau de mer sur la partie intertidale, de quelques décimètres carrés à quelques mètres carrés. La flore et la faune y vivent submergées de façon permanente et sont ainsi peu affectées par le niveau marégraphique auquel ces mares sont situées. Cet habitat correspond donc à des enclaves écologiques, l'immersion permanente de cet habitat fait que la biodiversité y est plus élevée que dans les habitats voisins. Les cuvettes des plus hauts niveaux sont caractérisées par les algues vertes éphémères, tandis que dans la zone médiolittorale, le bord et le fond des cuvettes sont tapissés par les algues corallinacées. Au niveau inférieur de l'estran, les cuvettes sont tapissées par les algues roses encroûtantes. Les cuvettes médiolittorales offrent la possibilité d'héberger des espèces infralittorales : des laminaires dans les cuvettes profondes et des herbiers de phanérogames marines dans les fonds de cuvette où le sable est présent de manière plus stable.



© Biolittoral

LES CHAMPS DE BLOCS 1170-9

Cet habitat désigne une zone couverte de blocs, formée au pied des falaises rocheuses ou en arc de cercle entre les pointes rocheuses. Trois types de champs de blocs existent : les blocs sur sable, les blocs sur roche et les blocs sur blocs. Ils n'hébergent que des populations algales éphémères. Lorsqu'ils sont situés plus bas sur l'estran et selon leur taille, ils peuvent offrir des conditions d'humidité et d'obscurité propices à l'installation d'une faune très diversifiée, inhabituelle pour le niveau auquel ils se trouvent.



© Biolittoral

RECIFS

EUR 28 :

1170
SUITE



Marins

H
A
B
I
T
A
T
S

GROUPEMENTS MARINS BENTHIQUES IDENTIFIES :

Habitats rocheux: Roches et blocs supralittoraux à lichens

Roches et blocs médiolittoraux à dominance algale ou animale

Roches et blocs intertidaux avec algues opportunistes

Roches et blocs médiolittoraux à très faible couverture macrobiotique, Moulières sur roches et blocs

Habitats particuliers: Bancs de pouce-pieds, Récifs à *Sabellaria alveolata*

Champs de blocs de la frange infralittorale

Bancs de *Mytilus edulis*, Forêts de laminaires



STATUT DE PROTECTION



Directive Habitat Faune Flore
Annexe I



OSPAR - Forêts de laminaires

ETAT DE CONSERVATION

FRANCE RB ATLANTIQUE MARIN :

Favorable	Défavorable inadequat	Défavorable mauvais	Inconnu
FV	U1	U2	XX

SECONDAIRE

CARACTERES GENERAUX :

Substrats rocheux et concrétions biogéniques sous-marins ou exposés à marée basse, s'élevant du fond marin de la zone sublittorale, mais pouvant s'étendre jusqu'à la zone littorale. Ces récifs offrent une stratification variée de communautés benthiques algales et animales incrustantes, concrétionnées ou coralliennes.

1170-6
1170-8
1170-9
Champs de blocs



© A.L. Janson

FONCTIONNALITES ECOLOGIQUES :

Ces milieux et micromilieux (crevasses, anfractuosités, dessous de blocs) offrent des biotopes protégés favorables à l'installation d'une flore et d'une faune sessile ainsi que des abris pour la faune vagile. Ils offrent des supports pour l'établissement d'habitats biogéniques tels que les récifs d'hermelles et les moulières. Ces habitats sont très fréquentés par le Tournepierre à collier et l'Huitrier pie. En zone subtidale, les forêts de laminaires sont des lieux de forte production primaire à la base du réseau trophique du système côtier en Bretagne, région qui en comporte les plus grandes étendues d'Europe. Egalement zone de refuge contre les tempêtes, zone de nourricerie pour de nombreux prédateurs, zone de nurserie pour de nombreuses espèces (poissons, crustacés et mollusques), les champs d'algues constituent un compartiment de grande importance dans l'écologie côtière.

ETAT A FAVORISER :

Il s'agira de maintenir ou d'améliorer l'état de conservation de l'habitat en limitant les pressions physiques, l'apport en nutriment et la turbidité, pour lesquelles l'habitat a une sensibilité importante. Il convient également de veiller à maintenir les fonctionnalités écologiques de cet habitat.

SUPERFICIE :

1008.8 ha

MENACES :

- Piétinement
- Retournement de bloc
- Ensablement / turbidité
- Prélèvements d'espèces et d'algues
- Eutrophisation (bloom macroalgues dans zones abritées)
- Contamination chimique

ESPECES PATRIMONIALES MAJEURES :



Pouce-pied
Récifs *Sabellaria alveolata*
Moulières



Huitrier pie
Tournepierre à collier

REPRESENTATIVITE :

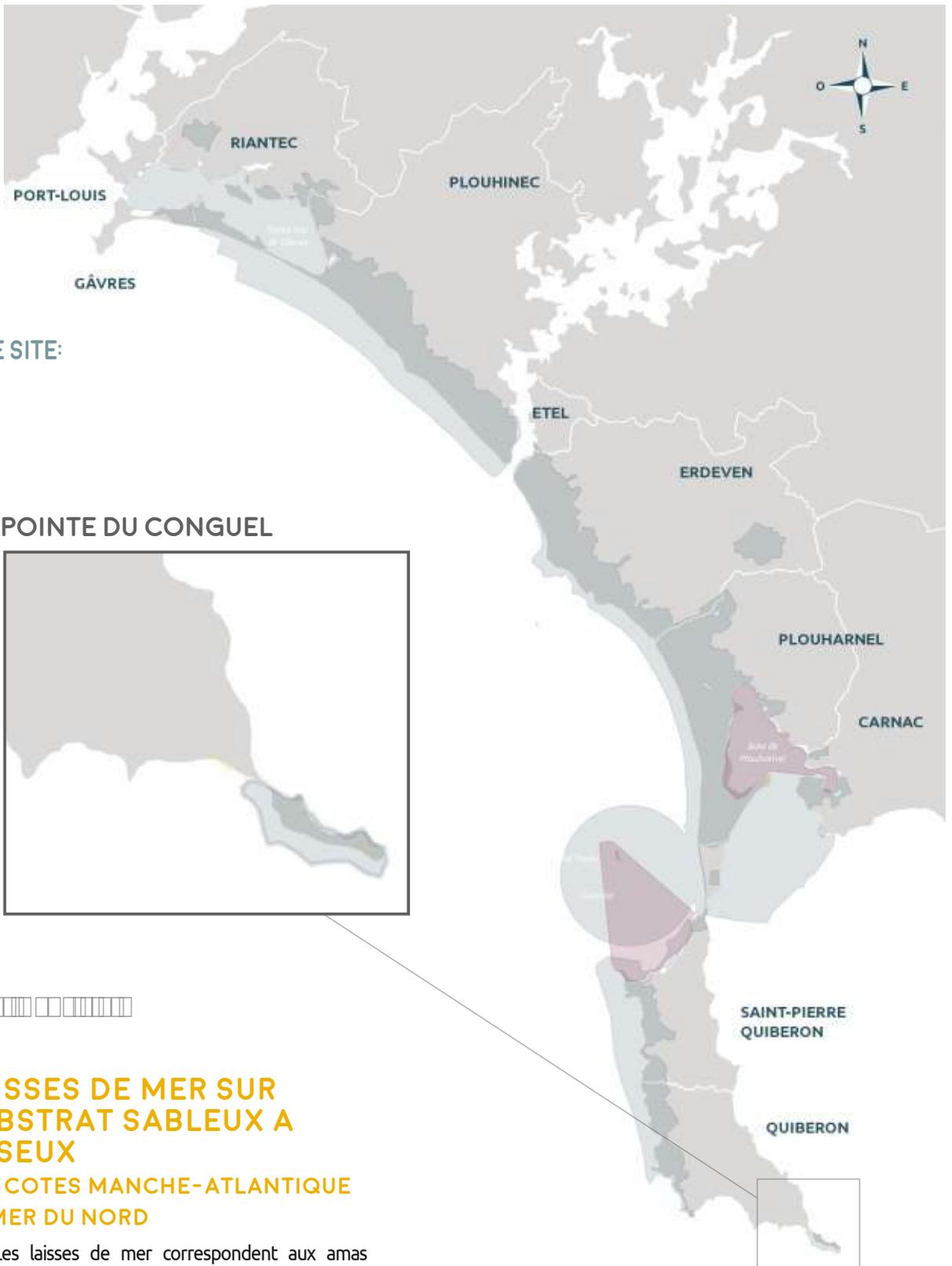
État de conservation : *Non évalué*

Forêt de laminaires : 143 ha sur l'îlot Téviéc et 66 ha sur la côte sauvage

Représentativité du site par rapport au réseau Natura 2000 national : <1%, sauf pour 1170-1 de 2-15%

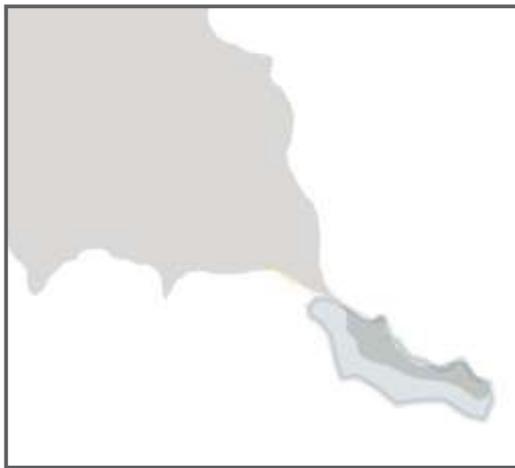
ZSC

MASSIF DUNAIRE
GAVRES QUIBERON
ET ZONES HUMIDES
ASOCIEES



LOCALISATION SUR LE SITE:
INVENTAIRE 2004

POINTE DU CONGUEL



1210-1

LAISSES DE MER SUR
SUBSTRAT SABLEUX A
VASEUX

DES COTES MANCHE-ATLANTIQUE
ET MER DU NORD

Les laisses de mer correspondent aux amas d'algues et autres déchets végétaux déposés en haut de plage par les marées hautes de vives eaux. Leur décomposition entraîne une forte augmentation d'azote disponible dans le substrat, permettant à une végétation halonitrophile originale de s'installer.

DYNAMIQUE:

L'accumulation de sable au niveau des laisses de mer par apport éolien permet à des espèces vivaces de s'installer. Celles-ci, en piégeant le sable, vont permettre à une dune embryonnaire de se former.



© L. Delassus (CBNB)

LEGENDE

- Habitat 1210
- Périmètre ZSC
- Périmètre ZPS

VEGETATION ANNUELLE DES LAISSES DE MER

EUR 28 :

1210



Terrestres

H
A
B
I
T
A
T
S

CORINE BIOTOPE : 17.2 - Végétation annuelle des laisses de mer sur plages de galets

EUNIS : B2.1 - Laissez de mer des plages de galets



GROUPEMENTS VEGETAUX IDENTIFIABLES :

- Laissez de mer des hauts de plages de sable

STATUT DE PROTECTION



ETAT DE CONSERVATION

FRANCE RB ATLANTIQUE :

Favorable	Défavorable inadéquat	Défavorable mauvais	Inconnu
FV	U1	U2	XX

RR_{es}
Très élevée

RS_{acc}
Elevée

FORT

CARACTERES GENERAUX :

Cet habitat correspond à la zone des laisses de mer, amas d'algues et de débris divers, déposées en haut de plage lors des tempêtes et des marées hautes de vives eaux. Il forme le plus souvent une bande étroite et discontinue parallèle au trait de côte et marque ainsi la zone de contact entre le milieu marin et le milieu terrestre.



© A. Lieurade

SUPERFICIE :

0.84 ha

ZSC

MASSIF DUNAIRE
GAVRES QUIBERON
ET ZONES HUMIDES
ASOCIEES

FONCTIONNALITES ECOLOGIQUES :

Lorsqu'il est bien développé, cet habitat contribue à l'équilibre dynamique des littoraux sédimentaires, notamment sur l'avant dune où il fixe une quantité non négligeable de sable au contact inférieur de la dune embryonnaire. De nombreuses espèces de limicoles migrateurs et hivernants fréquentent les laisses de mer pour se nourrir d'invertébrés marins. Il n'est pas rare que le Gravelot à collier interrompu y dépose ses oeufs.

ETAT A FAVORISER :

La présence de groupements végétaux des hauts de plage traduit d'une certaine manière le « bon état » de l'habitat. Le développement de ces communautés végétales est directement lié à la présence de laisses de mer et par conséquent une gestion des hauts de plage adaptée à leur préservation (pas de nettoyage mécanique des hauts de plage, préservation des algues échouées ...). État optimal : ceinture linéaire au niveau des laisses de mer ; le recouvrement de la végétation peut être important en fin d'été, mais reste le plus souvent épars.

MENACES :

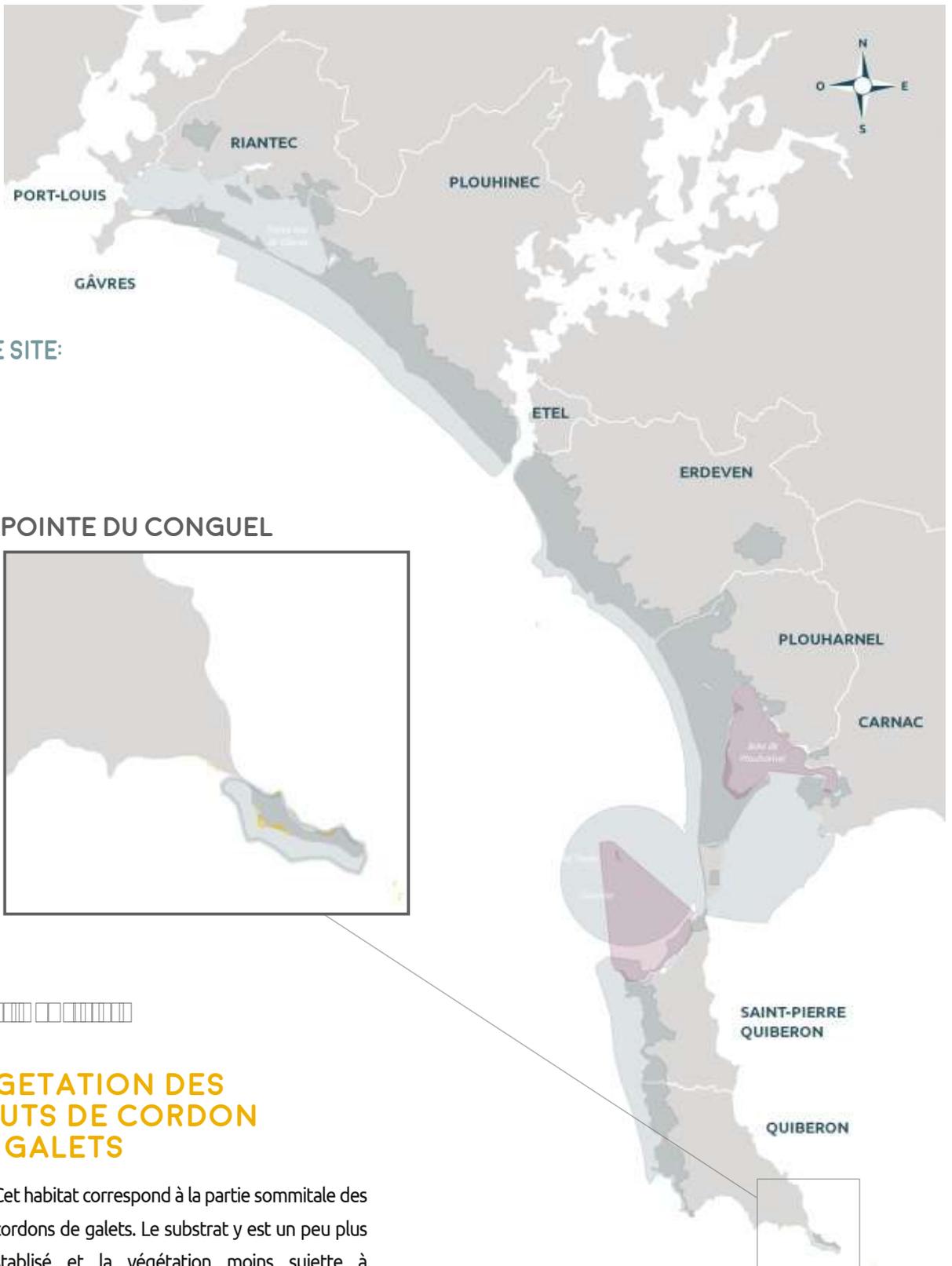
- Piétinement
- Destruction (nettoyage mécanique)
- Érosion

ESPECES PATRIMONIALES MAJEURES :

-  Euphorbe peplis
-  Renouée de Ray
-  Arroche du littoral
-  Gravelot à collier interrompu
-  Grand gravelot
-  Bécasseaux

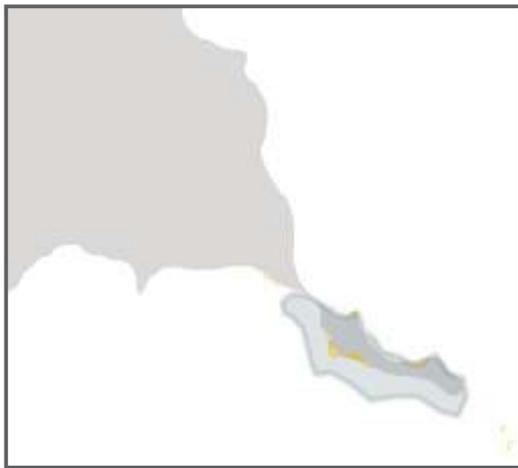
REPRESENTATIVITE :

État de conservation: Moyen
Représentativité du site par rapport au réseau Natura 2000 breton : Faible



LOCALISATION SUR LE SITE:
INVENTAIRE 2004

POINTE DU CONGUEL



1220-1

VEGETATION DES
HAUTS DE CORDON
DE GALETES

Cet habitat correspond à la partie sommitale des cordons de galets. Le substrat y est un peu plus stabilisé et la végétation moins sujette à l'inondation par les vagues que le bas de cordon. Ces conditions permettent le développement des premières ceintures de végétaux vivaces. Les groupements végétaux vivaces des hauts de plage sont caractérisés par le Chou marin (*Crambe maritima*), souvent accompagné par la Criste marine (*Crithmum maritimum*).

DYNAMIQUE:

En raison du caractère assez instable du substrat, qui peut être remanié au cours des tempêtes hivernales, cet habitat ne présente pas de dynamique particulière mais une grande résilience.



© J. Houron

LEGENDE

- Habitat 1220
- Périimètre ZSC
- Périimètre ZPS

VEGETATION VIVACE DES RIVAGES DE GALETS

EUR 28 :

1220



Terrestres

H
A
B
I
T
A
T
S

CORINE BIOTOPE : 17.3 - Végétation vivace des bancs de galets à Crambe
EUNIS : B2.3 - Partie supérieure des plages de galets avec végétation ouverte



GROUPEMENTS VEGETAUX IDENTIFIABLES :

STATUT DE PROTECTION

Directive Habitat Faune Flore
Annexe I

ETAT DE CONSERVATION

FRANCE RB ATLANTIQUE :

Favorable	Défavorable inadequat	Défavorable mauvais	Inconnu
FV	U1	U2	XX

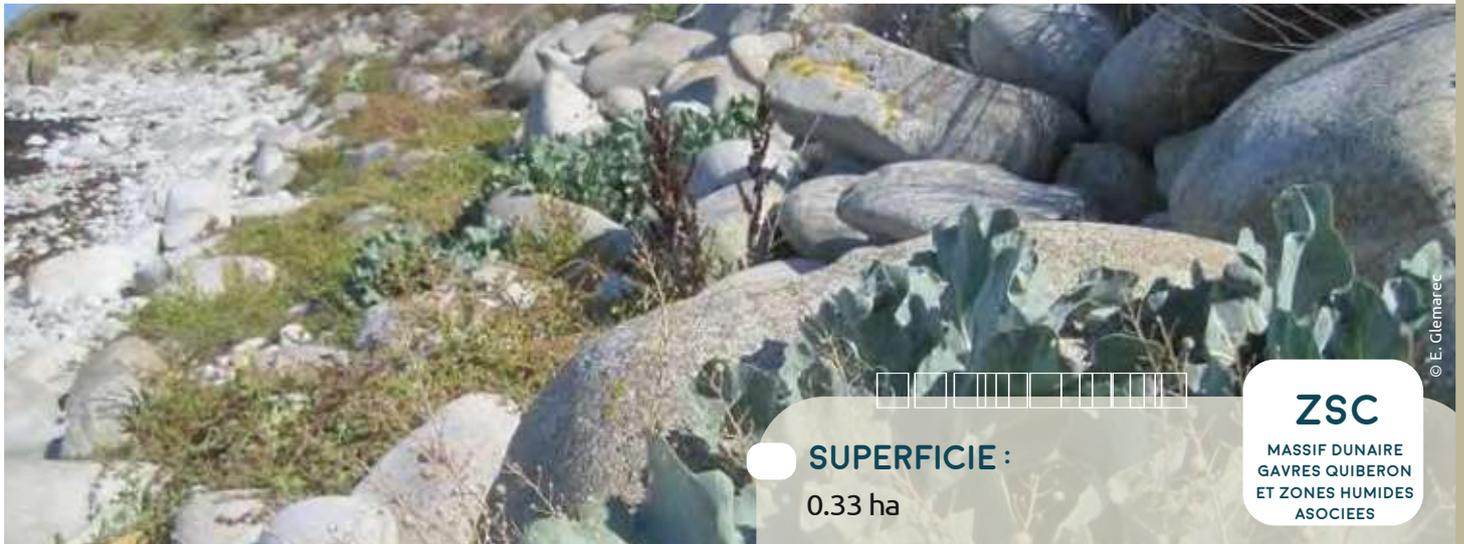
RRég
Très
élevée

RSite
Elevée

FORT

CARACTERES GENERAUX :

L'habitat regroupe l'ensemble des végétations pérennes de la partie sommitale des cordons et plages de galets, plus ou moins enrichis en laisses de mer, sur substrat de galets parfois mêlés de sables grossiers.



© E. Glemarec

SUPERFICIE :

0.33 ha

ZSC

MASSIF DUNAIRE
GAVRES QUIBERON
ET ZONES HUMIDES
ASSOCIEES

FONCTIONNALITES ECOLOGIQUES :

Cet habitat contribue à l'équilibre dynamique des littoraux sédimentaires, notamment sur l'avant dune où il fixe une quantité non négligeable de sable au contact inférieur de la dune embryonnaire et permet la stabilisation du bas de dune. Il constitue une zone de nourrissage pour de nombreuses espèces animales.

MENACES :

- Piétinement
- Modification de la dynamique sédimentaire
- Destruction (prélèvement de galets)

ESPECES PATRIMONIALES MAJEURES :

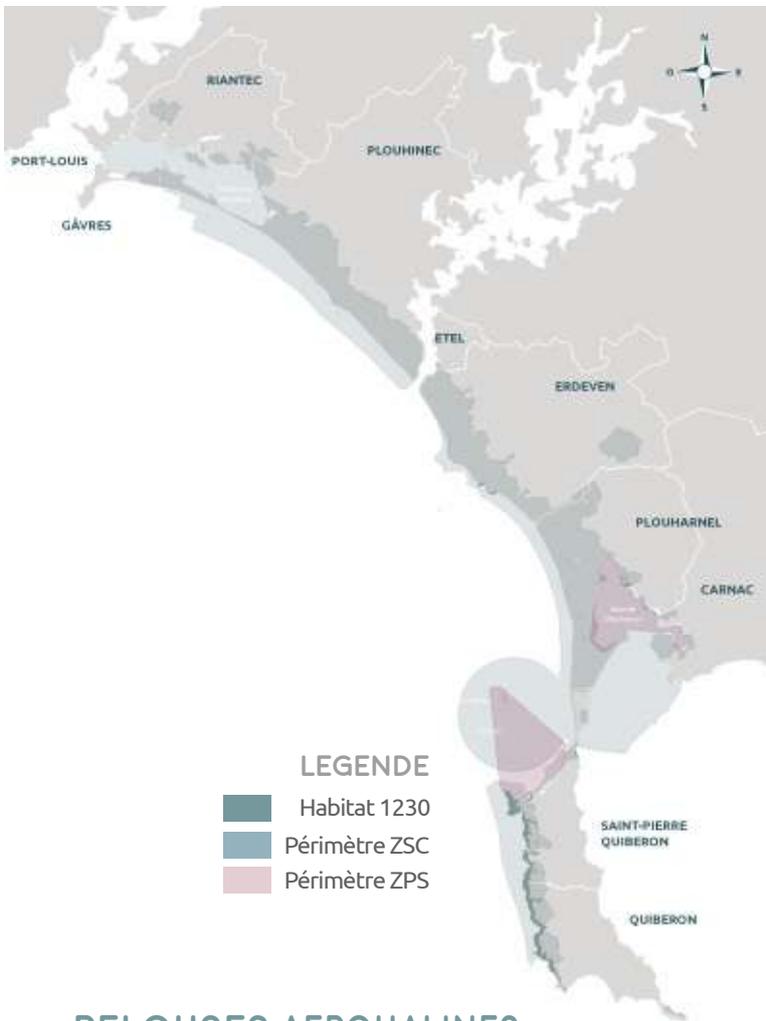
-  Renouée de Ray
-  Gravelot à collier interrompu

ETAT A FAVORISER :

Pour appréhender le bon état de conservation de l'habitat il est ainsi indispensable de tenir compte de la dynamique sédimentaire et de la dynamique de la végétation au moins sur le moyen terme. Il est également important de ne pas figer artificiellement ce type d'habitat dont une des principales caractéristiques est la mobilité.

REPRESENTATIVITE :

État de conservation: Bon
Représentativité du site par rapport au réseau Natura
2000 breton : Très faible



LEGENDE

- Habitat 1230
- Périmètre ZSC
- Périmètre ZPS



1230-1

VEGETATION DES FISSURES DES
ROCHERS EU-ATLANTIQUES
NORD-ATLANTIQUE

Ces pelouses occupent les falaises littorales fortement soumises aux vents marins chargés d'embruns. Elles sont également soumises à l'aspersion par les paquets de mer lors des tempêtes. La majorité des plantes est halotolérante, souvent de petite taille et de forme "en boule" ou possédant une racine pivotante pour se développer dans les interstices des rochers.

DYNAMIQUE:

Nulle à quasiment nulle. Une dynamique régressive liée au piétinement peut toutefois être mise en évidence avec la présence de pelouses à Plantain corne de cerf et Armerie maritime.



1230-5

PELOUSES HYGROPHYLES DES
BAS DE FALAISE

Cet habitat se développe toujours dans la partie inférieure des falaises littorales soumise à un suintement phréatique souvent permanent. Il est caractérisé par une végétation herbacée moyenne dont le recouvrement est très variable, occupant toujours des surfaces très réduites.

DYNAMIQUE:

Nulle. En raison des fortes contraintes écologiques, cet habitat regroupe des associations végétales qui correspondent à des végétations permanentes.



PELOUSES AEROHALINES
SUR FALAISES CRISTALLINES
ET MARNO-CALCAIRES

Végétation herbacée graminéenne rase à moyenne dominée par les espèces vivaces. Cet habitat se situe le plus souvent au contact supérieur des végétations de fissures rocheuses. L'exposition aux vents et aux embruns reste très forte.

DYNAMIQUE:

En raison des fortes contraintes écologiques les végétations sont permanentes. Cet habitat ne présente pas de dynamique particulière (sauf sur les sites les plus abrités: lande méso-xérophile littorale possible).

1230-3



PELOUSES RASES SUR DALLES ET
AFFLEUREMENTS ROCHEUX DES
CONTACTS PELOUSES
AEROHALINES-LANDES

Végétation herbacée très rase et plus ou moins ouverte se développant de manière ponctuelle, au sommet des falaises, au niveau de la zone de contact entre les pelouses aérohalines et les landes littorales sèches.

DYNAMIQUE:

Nulle. En raison des fortes contraintes écologiques, cet habitat regroupe des associations végétales qui correspondent à des végétations permanentes.

1230-6



FALAISES AVEC VEGETATION DES COTES ATLANTIQUES ET BALTIQUES

EUR 28 :

1230



Terrestres

H
A
B
I
T
A
T
S

CORINE BIOTOPE : 18.21 - Groupements des falaises atlantiques

EUNIS : B3.31 - Communautés des falaises littorales atlantiques



GROUPEMENTS VEGETAUX IDENTIFIABLES :

- Pelouses des falaises littorales

STATUT DE PROTECTION



Directive Habitat Faune Flore
Annexe I

ETAT DE CONSERVATION

FRANCE RB ATLANTIQUE :

Favorable	Défavorable inadequat	Défavorable mauvais	Inconnu
FV	U1	U2	XX

RRég
Très
élevée

RSéc
Très
élevée

MAJEUR

CARACTERES GENERAUX :

L'habitat regroupe l'ensemble des végétations pérennes des fissures de rochers, des pelouses aérohalines et des pelouses rases sur dalles et affleurements rocheux des falaises atlantiques.



© E. Berthier



SUPERFICIE :

71 ha

ZSC

MASSIF DUNAIRE
GAVRES QUIBERON
ET ZONES HUMIDES
ASOCIEES

FONCTIONNALITES ECOLOGIQUES :

Présence d'espèces végétales à valeur patrimoniale

MENACES :

- Piétinement
- Érosion
- Embroussaillage par Prunelliers
- Espèces invasives : *Baccharis halimifolia*

ESPECES PATRIMONIALES MAJEURES :



Oseille des rochers
Carotte de Gadeceau



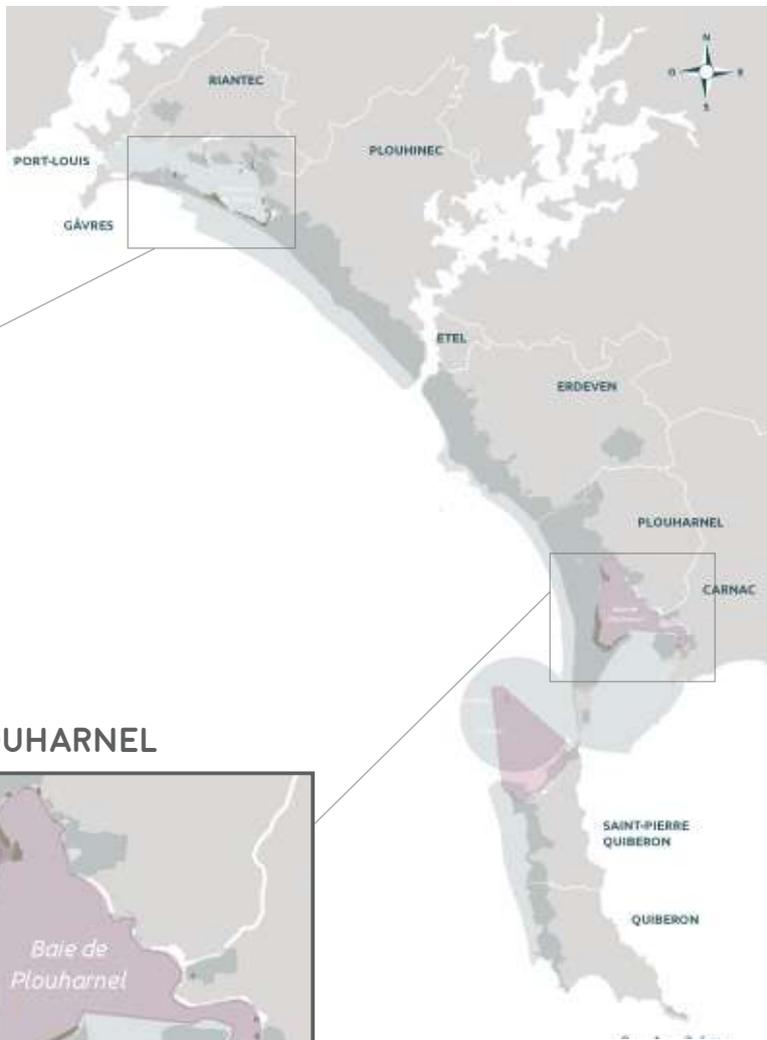
Océanite tempête
Traquet motteux

REPRESENTATIVITE :

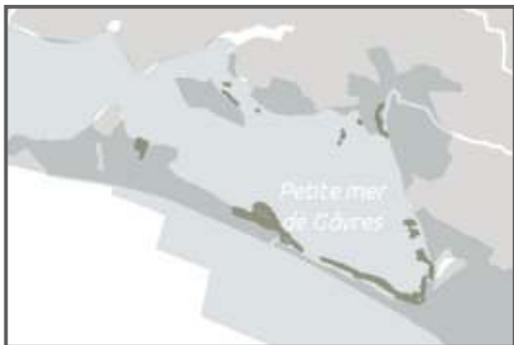
État de conservation: Moyen -
Représentativité du site par rapport au réseau Natura
2000 breton : Moyenne

ETAT A FAVORISER :

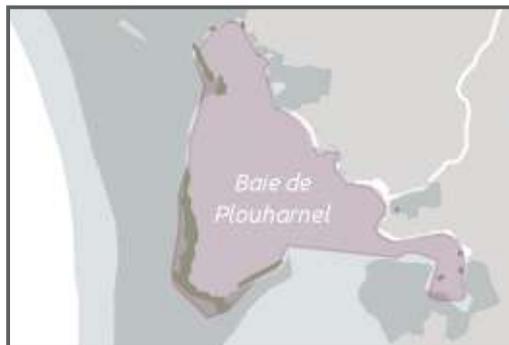
Pour les pelouses aérohalines, un tapis végétal assez recouvrant indique un bon état de conservation. L'état global à favoriser est un complexe de végétations assez diversifiées, avec un équilibre entre pelouses, landes et fourrés. Il convient notamment de veiller à maintenir des surfaces suffisantes de végétations rases, correspondant généralement à des communautés végétales originales strictement inféodées au littoral.



PETITE MER DE GAVRES



BAIE DE PLOUHARNEL



LEGENDE

-  Habitat 1310
-  Périmètre ZSC
-  Périmètre ZPS



1310-1

SALICORNIAIES DES BAS NIVEAUX
HAUTE SLIKKE ATLANTIQUE

Végétation pionnière, à faible recouvrement, colonisant les vases atteintes à chaque marée haute. Grâce à l'inondation régulière, la concentration en sel dans le substrat reste constante.

DYNAMIQUE:

Assez instable. Sensible aux phénomènes d'érosion ou d'accumulation des sédiments et à la dynamique de fixation du milieu.



1310-2

SALICORNIAIES DES HAUTS NIVEAUX
SCHORRE ATLANTIQUE

Végétation pionnière basse colonisant le haut schorre. Elle occupe les petites cuvettes à fonds plats dans les milieux les plus élevés des estrans sableux et des vases salées. La salinité du substrat est variable à ces niveaux rarement atteints par la marée.

DYNAMIQUE:

Assez instable.



VEGETATIONS PIONNIERES A SALICORNIA ET AUTRES ESPECES ANNUELLES DES ZONES BOUEUSES ET SABLEUSES

EUR 28 :

1310



Terrestres

H
A
B
I
T
A
T
S

CORINE BIOTOPE : 15.1 - Gazons pionniers salés

EUNIS : A2.55 - Marais salés pionniers

GROUPEMENTS VEGETAUX IDENTIFIABLES :

- Végétations annuelles de la haute slikke à salicornes
- Végétations annuelles du schorre à salicornes

STATUT DE PROTECTION

ETAT DE CONSERVATION

FRANCE RB ATLANTIQUE :



Favorable	Défavorable inadéquat	Défavorable mauvais	Inconnu
FV	U1	U2	XX

RRég
Très élevée

RSéc
Très élevée

FORT

CARACTERES GENERAUX :

L'habitat regroupe l'ensemble des végétations annuelles à Salicornes des vases salées, de la haute slikke au haut schorre.



© L. Delassus (CBNB)

SUPERFICIE :

22 ha

ZSC

MASSIF DUNAIRE
GAVRES QUIBERON
ET ZONES HUMIDES
ASOCIEES

FONCTIONNALITES ECOLOGIQUES :

Ces végétations caractérisent, d'une manière générale, un habitat à forte valeur patrimoniale. Elles accueillent potentiellement certains oiseaux pour lesquels elles constituent des lieux de nourrissage.

ETAT A FAVORISER :

La conservation des gazons à salicornes passe par une conservation de marais littoraux diversifiés, avec une zonation typique des communautés reflétant la microtopographie de ces côtes sédimentaires basses. Les salicornes annuelles peuvent faire l'objet de récolte à des fins alimentaires ou cosmétiques. Cette activité est encadrée par des arrêtés préfectoraux. L'impact de cette activité sur l'habitat n'est à ce jour pas connu par manque de recul.

MENACES :

- Modification de la dynamique sédimentaire
- Piétinement
- Extraction d'espèces

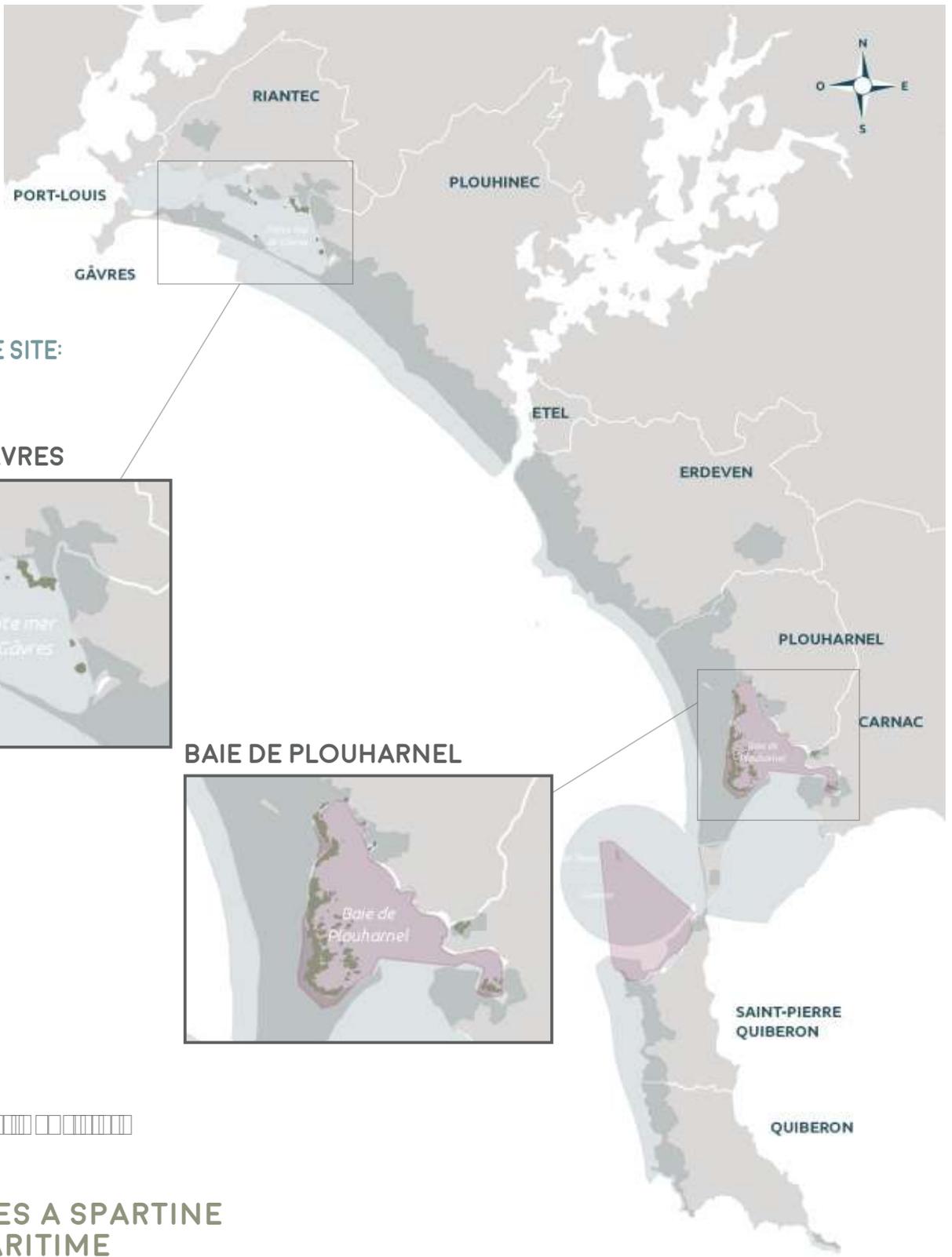
ESPECES PATRIMONIALES MAJEURES :



Bernache cravant
Tournepierre à collier
Bécasseau sanderling
Bécasseau variable
Bécasseau maubèche
Grand gravelot
Pluvier argenté

REPRESENTATIVITE :

État de conservation: Moyen +
Représentativité du site par rapport au réseau Natura 2000 breton : Moyenne



LOCALISATION SUR LE SITE:
INVENTAIRE 2004

PETITE MER DE GAVRES



BAIE DE PLOUHARNEL



1320-1

PRES A SPARTINE MARITIME
DE LA HAUTE SLIKKE

Végétation pionnière colonisant les vases nues, dominée par la Spartine maritime ou la Spartine anglaise et formant des îlots ou des prés plus ou moins dense. La Spartine anglaise, très compétitive, concurrence fortement les prairies à Spartine maritime.

DYNAMIQUE:

Fixe les particules solides amenées par le flot. Accélère la sédimentation et provoque un accroissement secondaire des schorres.

LEGENDE

-  Habitat 1320
-  Périmètre ZSC
-  Périmètre ZPS



PRES A SPARTINA

EUR 28 :

1320



Terrestres

H
A
B
I
T
A
T
S

CORINE BIOTOPE : 15.2 - Prairies à Spartine

EUNIS : A2.55 - Marais salés pionniers

GROUPEMENTS VEGETAUX IDENTIFIABLES :

- Prairies de la haute slikke à spartines



STATUT DE PROTECTION

ETAT DE CONSERVATION



Directive Habitat Faune Flore
Annexe I

FRANCE RB ATLANTIQUE :

RR₁₉
Très élevée

Favorable	Défavorable inadequat	Défavorable mauvais	Inconnu
FV	U1	U2	XX

Non évalué

CARACTERES GENERAUX :

L'habitat regroupe les végétations graminéennes pionnières des Spartines pérennes des vases salées, se développant au niveau de la haute slikke.



© L. Delassus (CBNB)

SUPERFICIE :

21 ha

ZSC

MASSIF DUNAIRE
GAVRES QUIBERON
ET ZONES HUMIDES
ASOCIEES

FONCTIONNALITES ECOLOGIQUES :

Cette végétation caractérise un habitat à forte valeur patrimoniale, mis en péril par le développement de la prairie à Spartine d'Angleterre. *Spartina maritima* est considérée comme quasi-menacée (NT) en Bretagne. La prairie qu'elle constitue est rare sur le littoral atlantique. Elle constitue des zones d'alimentation et de refuge pour les juvéniles de diverses espèces de poissons.

ETAT A FAVORISER :

Il convient de suivre l'évolution des prés à Spartine maritime, devenus rares à l'échelle du littoral breton. Leur conservation nécessite un raisonnement intégrant l'ensemble des végétations des marais littoraux. L'objectif recherché est la conservation de marais littoraux diversifiés, avec une zonation typique des communautés, peu perturbés par les activités humaines telles que les cultures marines ou la plaisance.

MENACES :

- Piétinement
- Modification de la dynamique sédimentaire
- Spartine d'Angleterre
- Abrasion

ESPECES PATRIMONIALES MAJEURES :



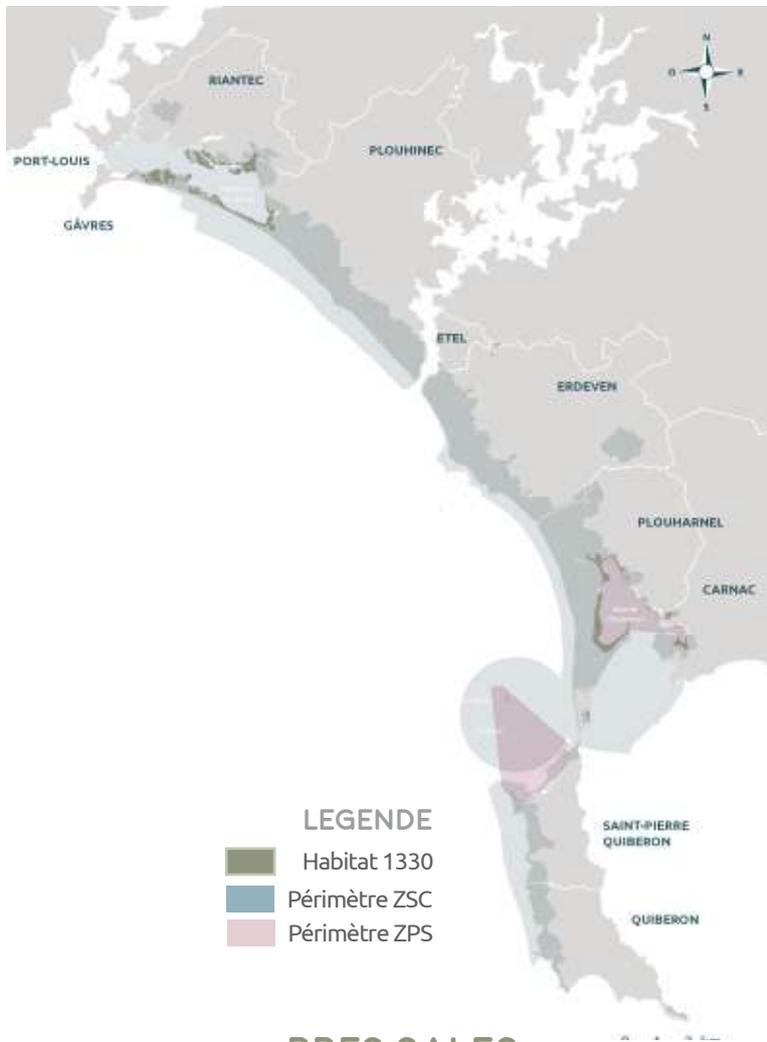
Bernache cravant
Tournepierre à collier
Bécasseau sanderling
Bécasseau variable
Bécasseau maubèche
Grand gravelot
Pluvier argenté



Spartine maritime

REPRESENTATIVITE :

État de conservation: *Non évalué*
Représentativité du site par rapport au réseau Natura
2000 breton : *Non évaluée*



1330-1

**PRES SALES
DU BAS SCHORRE**



Végétation se développant sur le bas schorre, sur les estrans graveleux, caillouteux ou vaseux, sujets à une certaine agitation de l'eau. L'habitat est dominé par la Salicorne couchée ou la Puccinellie maritime.

DYNAMIQUE:

Assez stable. La Puccinellie maritime est l'espèce pérenne principale de colonisation de l'estran. Sur le substrat fixé, d'autres espèces vont s'installer et fermer peu à peu le milieu.

LEGENDE

- Habitat 1330
- Périmètre ZSC
- Périmètre ZPS

1330-2

**PRES SALES
DU SCHORRE MOYEN**



Végétation, basse et très dense, se développant sur le moyen schorre. Elle affectionne les sols limoneux, riches en sels. L'habitat est parfois quasi-monospécifique (Obione faux-pourpier et Puccinellie maritime).

DYNAMIQUE:

Caractère climacique pour les végétations à Obione faux-pourpier. Le tassement du sol les fait rapidement disparaître au profit de formes secondaires (pré salé à Puccinellie maritime).

**PRES SALES
DU HAUT MOYEN**

1330-3



Prairies denses, de hauteur variable, plus rarement soumises aux inondations par l'eau de mer. Le substrat est filtrant et parfois relativement dessalé du fait de suintements d'eau douce (nappes phréatiques littorales).

DYNAMIQUE:

Faible tant que les conditions qui ont permis leur installation se maintiennent (humidité et salinité du sol...)

1330-4

**PRES SALES
DU CONTACT HAUT SCHORRE / DUNE**



Végétation des hauts schorres au contact de la dune exceptionnellement atteints par la marée, dominée par le Statice à oreilles d'ours et le Statice à feuilles de Lychnis associés à la Bruyère marine et des espèces du schorre.

DYNAMIQUE:

Végétation relativement stable tant que la géomorphologie du site n'est pas modifiée.

**PRAIRIES HAUTES DES
NIVEAUX SUPERIEURS
ATTEINTS PAR LA MAREE**

1330-5



Végétations prairiales denses et pauvres en espèces, pouvant subir une forte dessiccation estivale. Elles sont très nettement dominées par le Chiendent du littoral.

DYNAMIQUE:

Stable. Les dépôts de laisse de mer étouffent les végétations en place. Leur décomposition enrichi le milieu et les groupements à Chiendents s'installent.

PRES SALES ATLANTIQUES

EUR 28 :

1330



Terrestres

H
A
B
I
T
A
T
S

CORINE BIOTOPE : 15.3 - Prés salés atlantiques

EUNIS : A2.5 - Marais salés côtiers et roselières salines (A2.51, A2.53, A2.54)

GROUPEMENTS VEGETAUX IDENTIFIABLES :

- Fourré halophile du bas schorre à Salicorne vivace
- Pré salé du bas (à moyen) schorre à Puccinelle maritime
- Fourré halophile du moyen schorre à Obione faux-pourpier
- Pré salé du haut schorre à Fétuque littorale
- Fourré salé du haut schorre à Jonc de Gérard
- Pré salé des cuvettes du haut schorre à Plaintain maritime et Lavande de mer
- Prairie saumâtres du haut schorre à Jonc maritime
- Prés salés du contact schorre/dune à statices et Frankénie lisse
- Végétation annuelle halonitrophile des laisses de mer à Arroche des grèves



STATUT DE PROTECTION



ETAT DE CONSERVATION

FRANCE RB ATLANTIQUE :

Favorable	Défavorable inadapté	Défavorable mauvais	Inconnu
FV	U1	U2	XX

RRég
Très élevée

RSée
Élevée

FORT

CARACTERES GENERAUX :

L'habitat regroupe l'ensemble des végétation pérennes des prés salés atlantiques, se développant au niveau du schorre et pouvant subir une inondation régulière par la marée.



© C. Bougault (CBNB)

SUPERFICIE :
82 ha

ZSC

MASSIF DUNAIRE
GAVRES QUIBERON
ET ZONES HUMIDES
ASSOCIEES

FONCTIONNALITES ECOLOGIQUES :

Végétations assez communes dans les marais salés de Bretagne. Quelques groupements à Statice présumés rares et en régression liés aux prés salés du contact haut schorre/dune.

Végétation très attractive pour les oiseaux limicoles.

ETAT A FAVORISER :

L'objectif recherché est la conservation de marais littoraux diversifiés, avec une zonation typique des communautés, peu perturbés par les activités humaines telles que les cultures marines ou la plaisance. Il conviendra de contenir le développement de la Spartine anglaise, très compétitive, afin d'éviter la concurrence avec les groupements végétaux de cet habitat.

MENACES :

- Piétinement
- Spartine Anglaise
- Modification de la dynamique sédimentaire
- Érosion

ESPECES PATRIMONIALES MAJEURES :



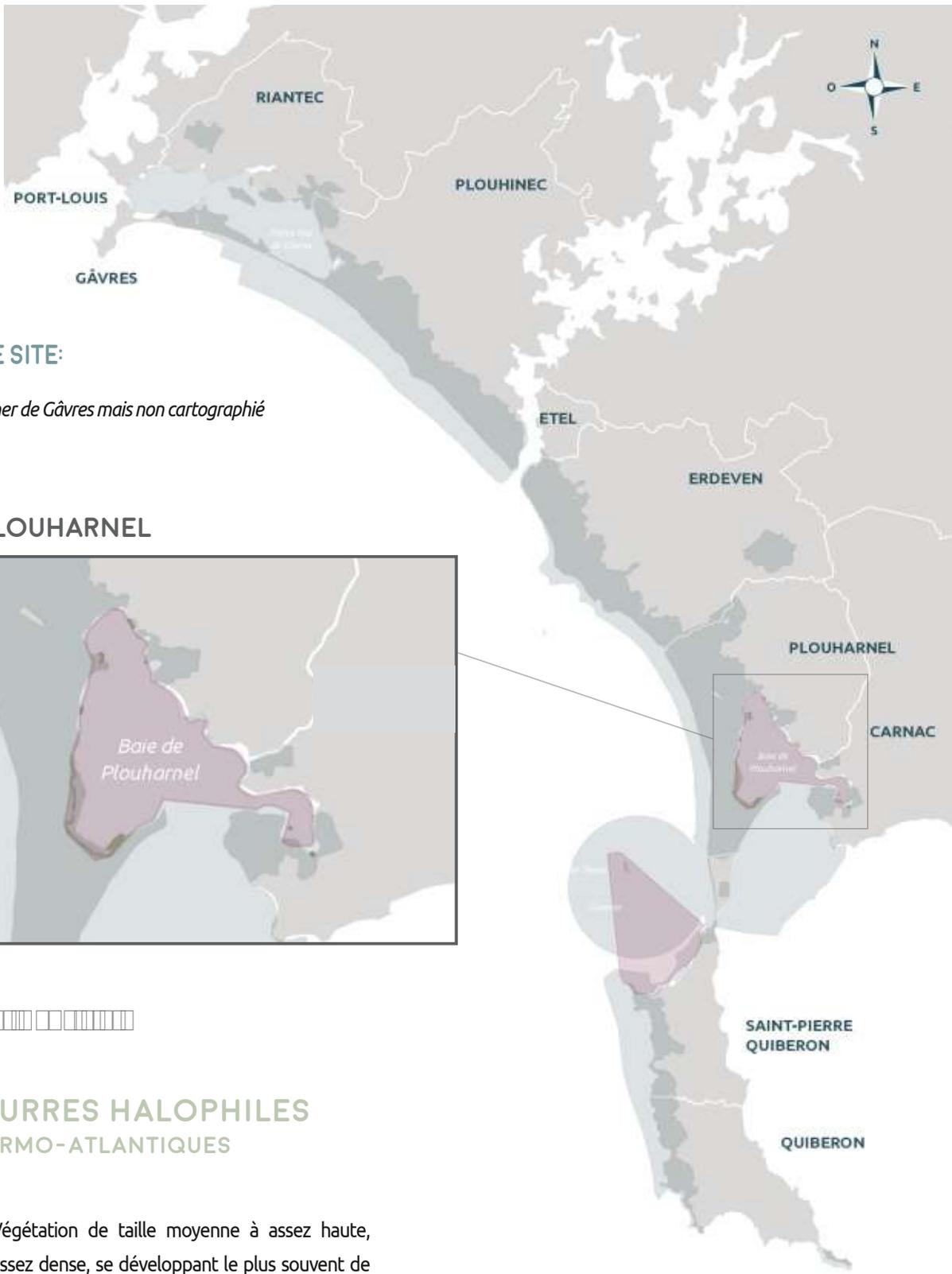
Bernache cravant
Tournepierre à collier
Bécasseau sanderling
Bécasseau variable
Bécasseau maubèche
Grand gravelot
Pluvier argenté



Statice humble
Statice à oreilles d'ours

REPRESENTATIVITE :

État de conservation: Moyen +
Représentativité du site par rapport au réseau Natura 2000 breton : Très faible



LOCALISATION SUR LE SITE:
INVENTAIRE 2004

Habitat présent aussi en petite mer de Gâvres mais non cartographié

BAIE DE PLOUHARNEL



1420-1

FOURRES HALOPHILES
THERMO-ATLANTIQUES



Végétation de taille moyenne à assez haute, assez dense, se développant le plus souvent de manière linéaire, à la transition entre le moyen schorre et le haut schorre, voir à la limite supérieure atteinte par la marée.

DYNAMIQUE:
 Peu connue.

LEGENDE

- Habitat 1330
- Périmètre ZSC
- Périmètre ZPS

© A. Lagrave

FOURRES HALOPHILES MEDITERRANEENS ET THERMO-ATLANTIQUE

EUR 28 :

1420

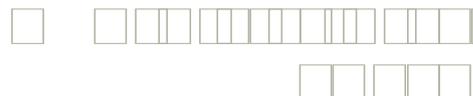


Terrestres

H
A
B
I
T
A
T
S

CORINE BIOTOPE : 15.6 - Fourrés des prés salés (hygro-halophiles)

EUNIS : A2.52 - Partie supérieure des marais salés



GROUPEMENTS VEGETAUX IDENTIFIABLES :

- Fourré halophiles du haut schorre à Salicorne ligneuse
- Fourré halophile des bordures du schorre à Soude ligneuse

STATUT DE PROTECTION

ETAT DE CONSERVATION



Directive Habitat Faune Flore
Annexe I

FRANCE RB ATLANTIQUE :

RRég
Elevée

Favorable	Défavorable inadéquat	Défavorable mauvais	Inconnu
FV	U1	U2	XX

Non évalué

CARACTERES GENERAUX :

L'habitat regroupe l'ensemble des végétations pérennes ligneuses arbustives des hauts prés salés



© C. Bougault (CBNB)

SUPERFICIE :

? ha

ZSC

MASSIF DUNAIRE
GAVRES QUIBERON
ET ZONES HUMIDES
ASOCIEES

FONCTIONNALITES ECOLOGIQUES :

Végétation méditerranéo-atlantique, d'intérêt patrimonial, très rare car en limite d'aire de répartition en Bretagne.

MENACES :

- Piétinement
- Modification des conditions hydriques
- Contamination chimique

ESPECES PATRIMONIALES MAJEURES :



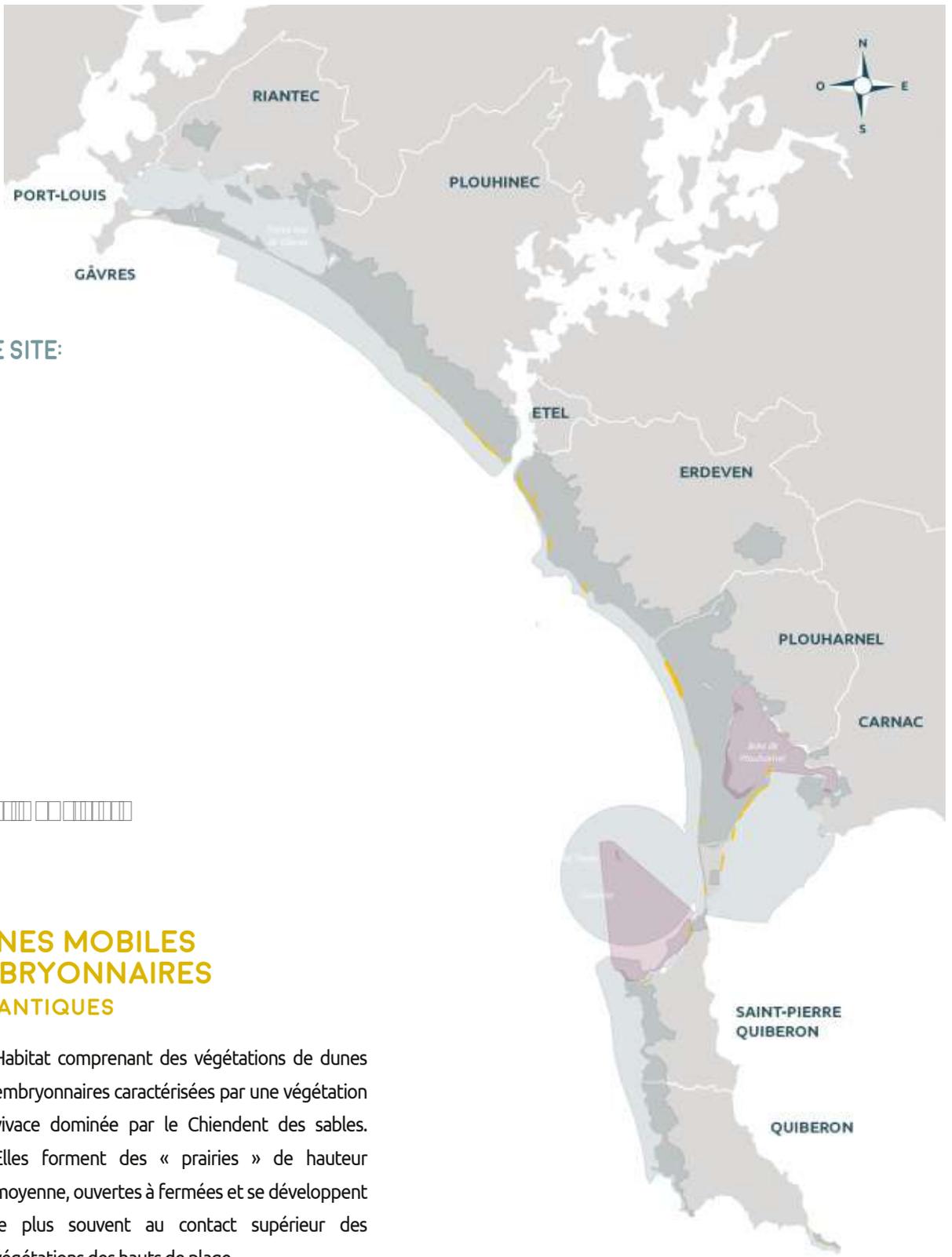
- Bernache cravant
- Tournepierre à collier
- Bécasseau sanderling
- Bécasseau variable
- Bécasseau maubèche
- Grand gravelot
- Pluvier argenté

ETAT A FAVORISER :

Comme pour les autres habitats des marais littoraux, il convient de porter un regard sur l'état global du marais : diversité des communautés végétales, zonation typique des communautés végétales, absence de dégradations.

REPRESENTATIVITE :

État de conservation: *Non évalué*
Représentativité du site par rapport au réseau Natura 2000 breton : *Non évaluée*



LOCALISATION SUR LE SITE:
INVENTAIRE 2004



2110-1

**DUNES MOBILES
EMBRYONNAIRES
ATLANTIQUES**

Habitat comprenant des végétations de dunes embryonnaires caractérisées par une végétation vivace dominée par le Chiendent des sables. Elles forment des « prairies » de hauteur moyenne, ouvertes à fermées et se développent le plus souvent au contact supérieur des végétations des hauts de plage.

DYNAMIQUE:

L'apport en sable peut être important au cours d'une année, les plantes de la dune embryonnaire doivent alors faire face à un ensablement quasi-permanent. Une fois la végétation installée, elle reste permanente tant que les conditions écologiques ne changent pas.



© L. Delassus (CBNB)

LEGENDE

- Habitat 2110
- Périmètre ZSC
- Périmètre ZPS

DUNES MOBILES EMBRYONNAIRES

EUR 28 :

2110



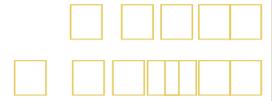
H
A
B
I
T
A
T
S

CORINE BIOTOPE : 16.12 - Groupements annuels des plages de sable

EUNIS : B1.12 - Communautés annuelles des plages sableuses

GROUPEMENTS VEGETAUX IDENTIFIABLES :

- Dunes embryonnaires



STATUT DE PROTECTION



Directive Habitat Faune Flore
Annexe I

ETAT DE CONSERVATION

FRANCE RB ATLANTIQUE :

Favorable	Défavorable inadapté	Défavorable mauvais	Inconnu
FV	U1	U2	XX

RRég
Elevée

RSite
Très élevée

MAJEUR

CARACTERES GENERAUX :

L'habitat regroupe les végétations pérennes de la partie basse du revers maritime des cordons dunaires sur substrat sableux, de granulométrie fine à grossière, parfois mêlés de laisses organiques et de débris coquilliers.



SUPERFICIE :

20 ha

ZSC

MASSIF DUNAIRE
GAVRES QUIBERON
ET ZONES HUMIDES
ASOCIEES

FONCTIONNALITES ECOLOGIQUES :

La Bretagne compte peu de massifs dunaires étendus. Par le développement de leurs racines, les plantes de la dune embryonnaire contribuent à la fixation des sables. Présence d'espèce à valeur patrimoniale.

MENACES :

- Érosion
- Piétinement
- Modification de la dynamique sédimentaire
- Destruction (nettoyage mécanique)

ESPECES PATRIMONIALES MAJEURES :



Renouée de Ray
Ivraie du Portugal



Gravelot à collier interrompu

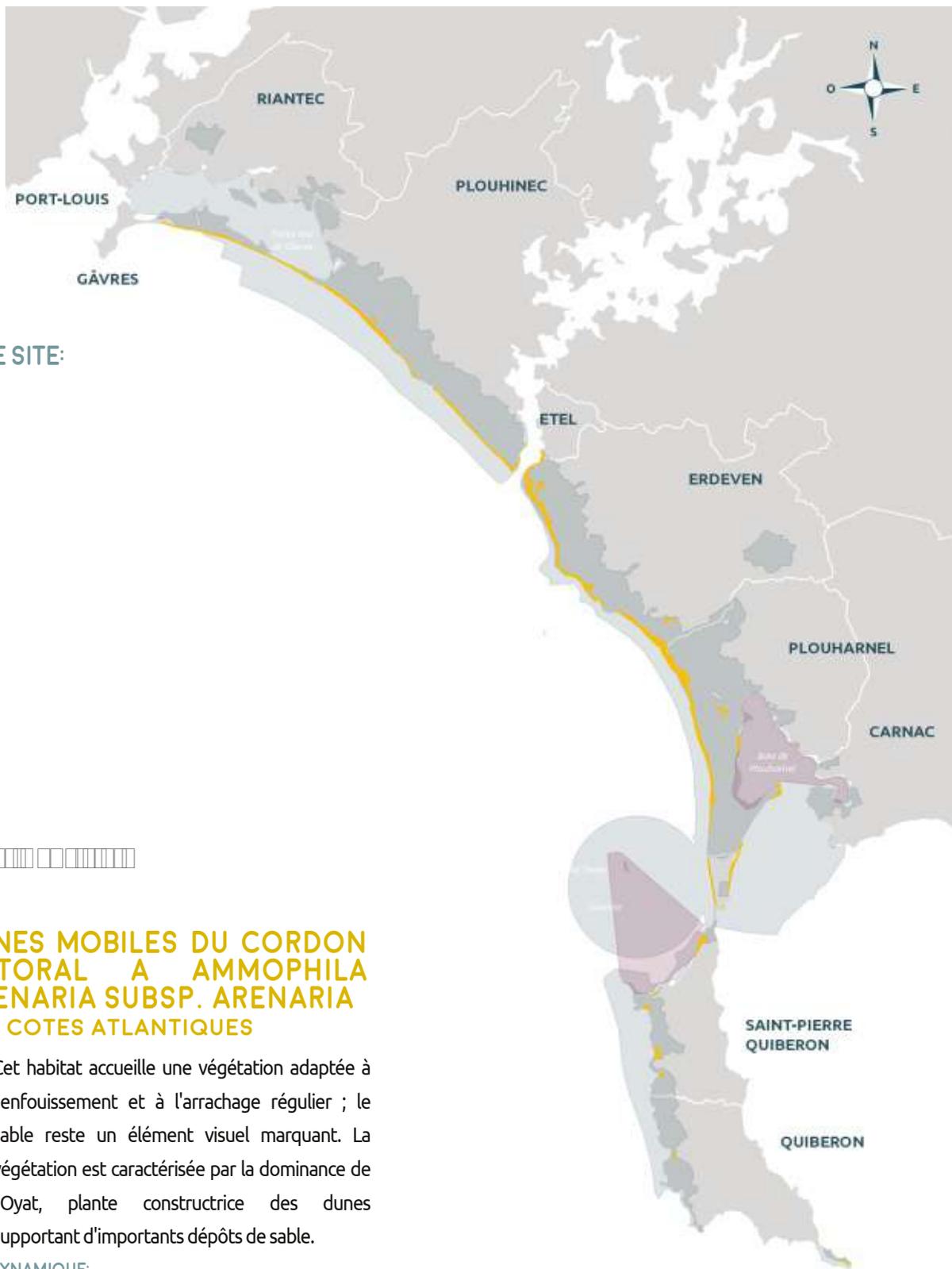
ETAT A FAVORISER :

L'état à favoriser est celui d'une pelouse à Chiendent formant une ceinture continue entre la plage et la dune mobile, associée à des communautés annuelles et vivaces de hauts de plage. Sur les plages soumises à une forte fréquentation estivale, une protection de l'habitat par une mise en défens peut favoriser le bon état de l'habitat.

REPRESENTATIVITE :

État de conservation: Moyen -
Représentativité du site par rapport au réseau Natura
2000 breton : Très forte

LOCALISATION SUR LE SITE:
INVENTAIRE 2004



2120-1

DUNES MOBILES DU CORDON LITTORAL A AMMOPHILA ARENARIA SUBSP. ARENARIA DES COTES ATLANTIQUES



Cet habitat accueille une végétation adaptée à l'enfouissement et à l'arrachage régulier ; le sable reste un élément visuel marquant. La végétation est caractérisée par la dominance de l'Oyat, plante constructrice des dunes supportant d'importants dépôts de sable.

DYNAMIQUE:

Stable. La seule évolution possible est liée à la dynamique sédimentaire et en particulier à l'érosion du trait de côte. La dune blanche peut être localement ravivée naturellement par l'ouverture de caoudeyres. La cicatrisation passe par un groupement dominé par les fétuques.

LEGENDE

- Habitat 2120
- Périmètre ZSC
- Périmètre ZPS

DUNES MOBILES DU CORDON LITTORAL A AMMOPHILA ARENARIA

EUR 28 :

2120



Terrestres

H
A
B
I
T
A
T
S

CORINE BIOTOPE: 16.212 - Dunes blanches

EUNIS: B1.32 - Dunes blanches

GROUPEMENTS VEGETAUX IDENTIFIABLES:

• Dunes vives



STATUT DE PROTECTION

Directive Habitat Faune Flore
Annexe I

ETAT DE CONSERVATION

FRANCE RB ATLANTIQUE :

Favorable	Défavorable inadequat	Défavorable mauvais	Inconnu
FV	U1	U2	XX

RRég
Très
élevée

RSite
Très
élevée

MAJEUR

CARACTERES GENERAUX :

L'habitat correspond à la ceinture de végétation de l'Oyat située au revers maritime et à la partie sommitale de la dune bordière, sur substrat sableux, de granulométrie fine à grossière, parfois mêlé de débris coquilliers.



SUPERFICIE :

125 ha

ZSC

MASSIF DUNAIRE
GAVRES QUIBERON
ET ZONES HUMIDES
ASOCIEES

FONCTIONNALITES ECOLOGIQUES :

Présence d'espèces végétales à valeur patrimoniale et endémiques franco-atlantiques. Espèce de faune remarquable.

La Bretagne compte peu de massifs dunaires importants et la "dune mobile" ne forme souvent qu'une étroite ceinture entre la dune embryonnaire et les pelouses de la dune fixée.

ETAT A FAVORISER :

Il convient de maintenir des conditions favorables au maintien de cette ceinture de végétation, en protégeant les pelouses à Oyat de la fragmentation, causée le plus souvent par la fréquentation humaine mais également par des aménagements pouvant modifier les transports sédimentaires. Pour ces habitats, il convient avant tout de ne pas essayer de les figer, mais d'accompagner leur évolution naturelle et de leur laisser l'espace pour évoluer.

MENACES :

- Erosion
- Modification de la dynamique sédimentaire
- Piétinement
- Contamination chimique

ESPECES PATRIMONIALES MAJEURES :



Diotis maritime



Grand murin
Grand rhinolophe

REPRESENTATIVITE :

État de conservation: Moyen +
Représentativité du site par rapport au réseau Natura
2000 breton : Très forte



LOCALISATION SUR LE SITE: INVENTAIRE 2004



2130-2*

DUNES GRISES DES COTES ATLANTIQUES

Végétation très recouvrante, caractérisée par des communautés rases où se mêlent annuelles, vivaces, bryophytes et lichens. Les apports en sable sont faibles et le substrat sableux s'enrichit en matière organique en s'éloignant de la côte.

DYNAMIQUE:

Les pelouses les plus proches du trait de côte présentent probablement une dynamique naturelle nulle. Les pelouses plus internes semblent présenter une dynamique naturelle allant vers les fourrés dunaires puis vers un potentiel boisement.



2130-3*

PELOUSES VIVACES CALCICOLES ARRIERES DUNAIRES

Végétation terne, dense et assez haute dominée par des graminoides sociales à rhizome traçant. Les arrivées de sable sont rares et le substrat est stabilisé. Ces prairies se développent sur sols épais.

DYNAMIQUE:

Sur le site, cet habitat peut correspondre à un état dégradé de l'habitat 2130 par eutrophisation et modification des conditions pédologiques. Ces prairies présentent fréquemment une évolution très rapide vers les fourrés dunaires sur sol sec.



LEGENDE

- Habitat 2130
- Périmètre ZSC
- Périmètre ZPS

DUNES COTIERES FIXEES A VEGETATION HERBACEE

EUR 28 :

2130*



Terrestres

H
A
B
I
T
A
T
S

CORINE BIOTOPE : 16.22 - Dunes grises

EUNIS : B1.4 - Dunes grises fixées



GROUPEMENTS VEGETAUX IDENTIFIABLES :

- Pelouses de dunes grises
- Prairies des dunes fixées

STATUT DE PROTECTION

ETAT DE CONSERVATION

FRANCE RB ATLANTIQUE :



PRIORITAIRE

Favorable

Défavorable
inadequat

Défavorable
mauvais

Inconnu

FV

U1

U2

XX

RRég
Très
élevée

RSite
Très
élevée

MAJEUR

CARACTERES GENERAUX :

L'habitat regroupe l'ensemble des végétations pelousaires pérennes ou à dominante de plantes annuelles d'arrière-dune sèche, se développant sur des substrats de granulométrie fine à grossière, parfois mêlés de débris coquilliers ou au contraire décalcifiés.



ZSC

MASSIF DUNAIRE
GAVRES QUIBERON
ET ZONES HUMIDES
ASOCIEES

SUPERFICIE :

971 ha

FONCTIONNALITES ECOLOGIQUES :

Cette végétation est très dispersée à l'échelle du littoral breton. Le massif dunaire de Gâvres-Quiberon abrite les plus importantes surface de l'habitat. Présence d'espèces végétales à valeur patrimoniale. Site de nidification pour certains oiseaux.

ETAT A FAVORISER :

Il convient de favoriser les aménagements légers qui ne font pas obstacle au vent, important pour le maintien d'une végétation rase. Si les terriers et les grattis de lapins sont parfois considérés comme des facteurs de dégradation des pelouses dunaires, ils créent et entretiennent également des milieux pionniers favorables à la diversité du milieu. La dynamique d'évolution vers les fourrés se manifeste sur les pelouses et prairies arrière dunaire si elles ne sont pas entretenues par fauche ou pâturage. Une mosaïque de milieux diversifiés est à rechercher, dans une vision dynamique qui ne cherche pas à figer les milieux naturels.

MENACES :

- Piétinement
- Enrésinement
- Introduction d'espèces non indigènes
- Dépôt ou extraction de sable

ESPECES PATRIMONIALES MAJEURES :



Vanneau huppé
Traquet motteux
Grand gravelot



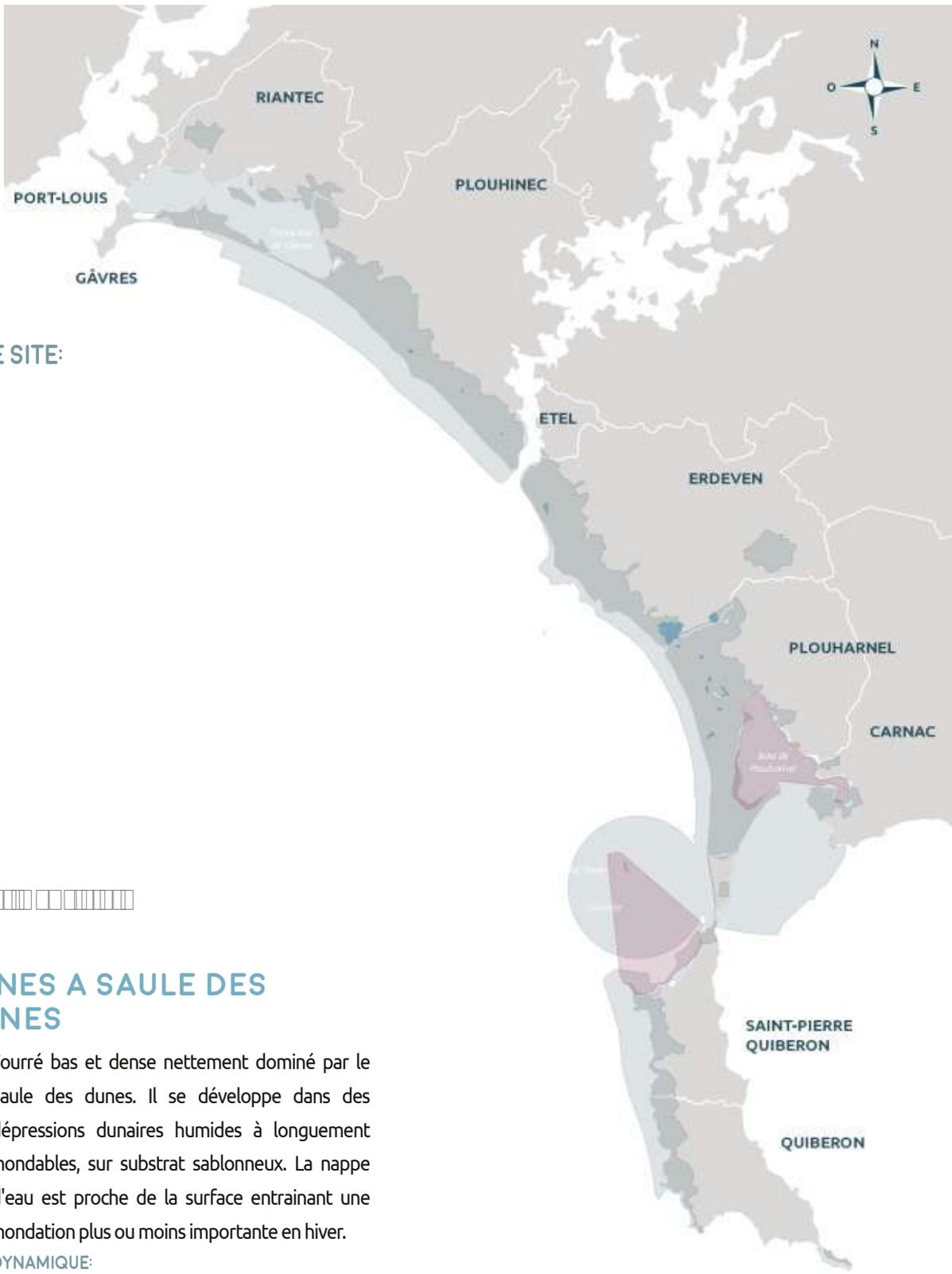
Cynoglosse des dunes



Azuré des dunes
Azuré du thym
Cardinal

REPRESENTATIVITE :

État de conservation: Moyen +
Représentativité du site par rapport au réseau Natura
2000 breton : Très forte



LOCALISATION SUR LE SITE:
INVENTAIRE 2004



2170-1

DUNES A SAULE DES DUNES



Fourré bas et dense nettement dominé par le Saule des dunes. Il se développe dans des dépressions dunaires humides à longuement inondables, sur substrat sablonneux. La nappe d'eau est proche de la surface entraînant une inondation plus ou moins importante en hiver.

DYNAMIQUE:

Groupement de transition, ces fourrés se développent au détriment des bas-marais dunaires où ils peuvent évoluer ensuite vers les saulaies dunaires à Saule roux.

LEGENDE

- Habitat 2170
- Périimètre ZSC
- Périimètre ZPS

© L. Delassus (CBNB)

DUNES A SALIX REPENS SSP. ARGENTEA

EUR 28 :

2170



Terrestres

H
A
B
I
T
A
T
S

CORINE BIOTOPE : 16.26 - Dunes a *Salix arenaria*

EUNIS : B1.62 - Tapis de *Salix arenaria*

GROUPEMENTS VEGETAUX IDENTIFIABLES :

- Fourré des dépressions dunaires



STATUT DE PROTECTION

ETAT DE CONSERVATION

FRANCE RB ATLANTIQUE :



Favorable	Défavorable inadequat	Défavorable mauvais	Inconnu
FV	U1	U2	XX

RRég
Très
élevée

RSite
Très
élevée

MAJEUR

CARACTERES GENERAUX :

L'habitat regroupe l'ensemble des végétations de brousses basses à Saule des dunes se développant dans les dépressions arrière-dunaires longuement inondées.



SUPERFICIE :

28 ha

ZSC

MASSIF DUNAIRE
GAVRES QUIBERON
ET ZONES HUMIDES
ASOCIEES

FONCTIONNALITES ECOLOGIQUES :

Ces fourrés semblent en progression au sein des massifs dunaires bretons.

ETAT A FAVORISER :

La préservation de l'habitat d'intérêt communautaire 2170 ne peut pas être dissociée de celle de l'habitat 2190. Ils occupent en effet les même biotopes et sont liés par des liens dynamiques : le développement de l'un engendre une diminution de l'autre. Il s'agit de trouver le bon équilibre entre ces deux habitats (maintien et restauration de groupements végétaux herbacés ouverts, dynamique naturelle et formation de fourrés...). Les opérations de gestion doivent être resituées dans un contexte global, intégrant un ensemble de zones humides. Le maintien des fourrés à Saule des dunes ne nécessite généralement pas d'opérations de gestion, leur conservation est avant tout liée au maintien du régime hydrique des zones humides arrières-dunaires, tout abaissement de la nappe leur sera défavorable.

MENACES :

- Dynamique vers les saulaies dunaires à Saule roux

ESPECES PATRIMONIALES MAJEURES :



Locustelle luscinoïde
Busard des roseaux
Panure à moustaches

REPRESENTATIVITE :

État de conservation: Moyen -
Représentativité du site par rapport au réseau Natura
2000 breton : Très forte

DUNES BOISEES DES REGIONS ATLANTIQUES, CONTINENTALES ET BOREALES

EUR 28 :

2180



Terrestres

H
A
B
I
T
A
T
S

CORINE BIOTOPE : 16.29 - Dunes boisées

EUNIS : B1.86 - Dunes côtières : pannes dunaires humides dominées par des arbustes ou des arbres

GROUPEMENTS VEGETAUX IDENTIFIABLES :

- Saulaies dunaires



STATUT DE PROTECTION

ETAT DE CONSERVATION

FRANCE RB ATLANTIQUE :



Directive Habitat Faune Flore
Annexe I

Favorable

Défavorable
inadequat

Défavorable
mauvais

Inconnu

FV

U1

U2

XX

RR_{es}
Modérée

Non évalué

CARACTERES GENERAUX :

L'habitat regroupe l'ensemble des végétations forestières à essences indigènes du littoral atlantique soumis à un climat de type océanique, se développant sur substrat sableux.



SUPERFICIE :

?

ZSC

MASSIF DUNAIRE
GAVRES QUIBERON
ET ZONES HUMIDES
ASOCIEES

FONCTIONNALITES ECOLOGIQUES :

Grande valeur patrimoniale : aire de répartition limitée et faibles superficies et présence d'espèces végétales à valeur patrimoniale.

MENACES :

- aucune menace identifiée à ce jour

ESPECES PATRIMONIALES MAJEURES :



Pyrolle maritime



Locustelle luscinoïde

Busard des roseaux

Panure à moustaches



Crapaud calamite

ETAT A FAVORISER :

Difficile à définir en raison des nombreuses interrogations sur l'interprétation de l'habitat. Il s'agit généralement de communautés stables, représentant le stade le plus évolué de la série des végétations dunaires humides.

REPRESENTATIVITE :

État de conservation: *Non évalué*

Représentativité du site par rapport au réseau Natura 2000 breton : *Non évaluée*

DEPRESSIONS HUMIDES INTRADUNAIRES

EUR 28 :

2190



Terrestres

H
A
B
I
T
A
T
S

CORINE BIOTOPE : 16.3 - Lettes dunaires humides (16.31, 16.32, 16.33, 16.34 et 16.35)

EUNIS : B1.8 - Pannes dunaires mouilleuses et humides (B1.81, B1.82, B1.83, B1.84 et B1.85)

GROUPEMENTS VEGETAUX IDENTIFIABLES :

- Mares dunaires d'eau douce
- Mares dunaires d'eau saumâtre
- Pelouses amphibies des dépressions dunaires
- Bas-marais des dépressions dunaires
- Prairies humides des dépressions dunaires
- Prairies saumâtres des dépressions dunaires
- Roselières dunaires
- Mégaphorbiaies dunaires
- Ruisseaux dunaires



STATUT DE PROTECTION

ETAT DE CONSERVATION

FRANCE RB ATLANTIQUE :

Directive Habitat Faune Flore
Annexe I

Favorable	Défavorable inadequat	Défavorable mauvais	Inconnu
FV	U1	U2	XX

RRég
Très
élevée

RSite
Très
élevée

MAJEUR

CARACTERES GENERAUX :

L'habitat regroupe l'ensemble des végétations des dépressions humides arrières-dunaires.



© E. Berthier

ZSC

MASSIF DUNAIRE
GAVRES QUIBERON
ET ZONES HUMIDES
ASOCIEES

SUPERFICIE :

147 ha

FONCTIONNALITES ECOLOGIQUES :

Richesse spécifique végétale exceptionnelle, de nombreuses espèces rares, menacées, parfois protégées. Elles témoignent du bon état hydrique et trophique des massifs dunaires. Halte migratoire d'importance européenne pour les fauveltes paludicoles.

MENACES :

- Atterrissement
- Eutrophisation
- Piétinement
- Modifications des conditions hydrauliques
- Introduction de plantes invasives
- Fermeture du milieu
- Arrêt des pratiques de fauche

ETAT A FAVORISER :

Les communautés herbacées de l'habitat 2190 sont en forte régression en Bretagne. Il est important d'intégrer la préservation de cet habitat dans une démarche globale de maintien des zones humides arrière-dunaires. Il peut être intéressant de mettre en place des opérations de gestion permettant de restaurer des milieux pionniers. L'objectif recherché est de maintenir une diversité de types de végétation, à l'intérieur d'une même zone humide mais aussi à l'échelle de l'ensemble des zones humides du site.

ESPECES PATRIMONIALES MAJEURES :



Liparis de Loesel
Spiranthe d'été



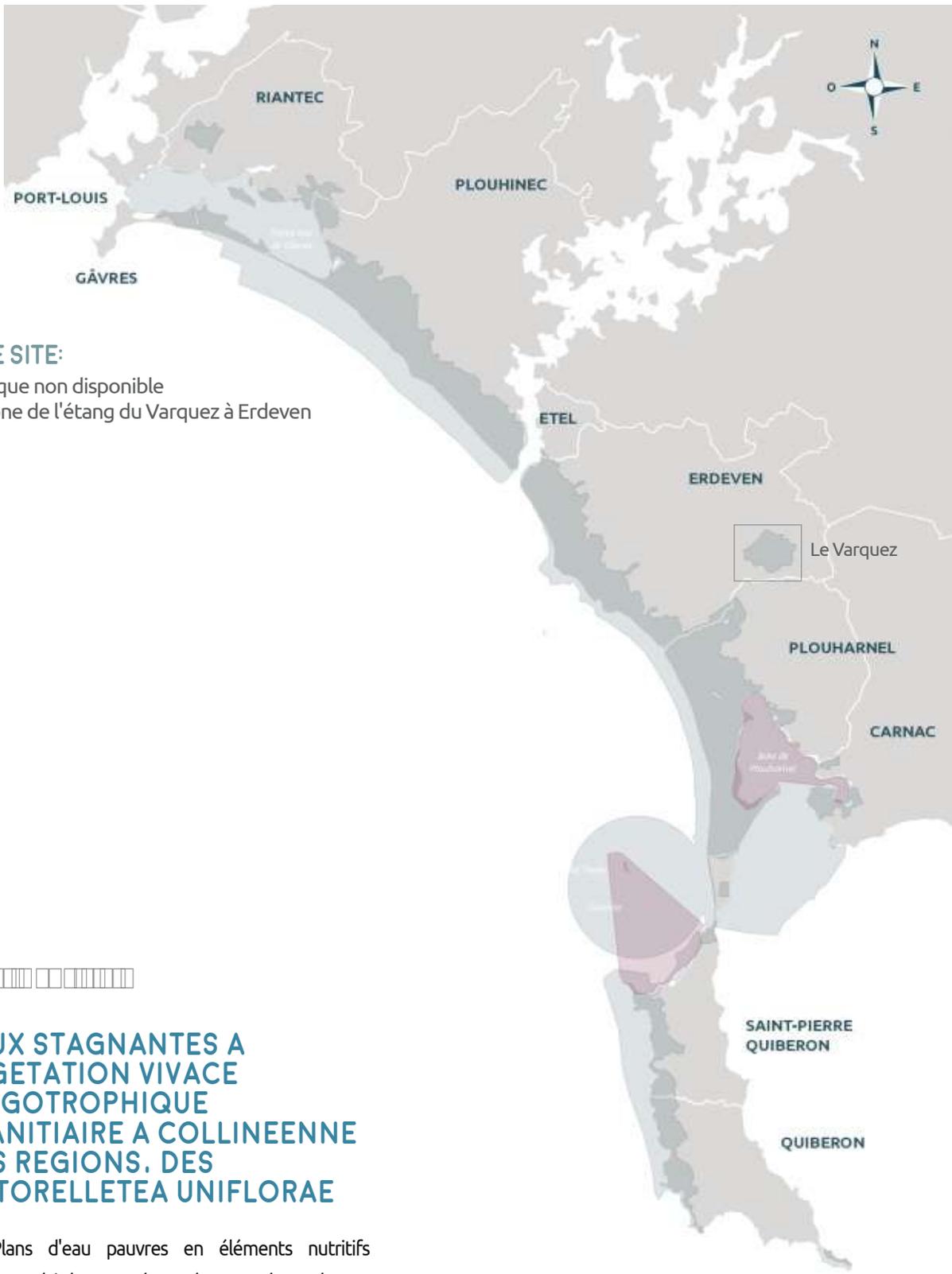
Crapaud calamite



Haliplus mucronatus
Georissus crenulatus

REPRESENTATIVITE :

État de conservation: Moyen +
Représentativité du site par rapport au réseau Natura
2000 breton : Très forte



LOCALISATION SUR LE SITE:

Représentation cartographique non disponible mais habitat signalé sur la zone de l'étang du Varquez à Erdeven



3110-1

EAUX STAGNANTES A VEGETATION VIVACE OLIGOTROPHIQUE PLANITIAIRE A COLLINEENNE DES REGIONS. DES LITTORELLETEA UNIFLORAE

Plans d'eau pauvres en éléments nutritifs caractérisés par la présence de pelouses amphibies se développant sur les berges périodiquement exondées. Les communautés végétales concernées sont héliophiles, elles ne supportent ni l'ombrage, ni les eaux turbides.

DYNAMIQUE:

Assez stable. Le battement de la nappe très contraignant pour les végétaux empêche le développement des plantes peu adaptées. Sous l'influence de l'activité humaine, l'installation de grandes et petites roselières très concurrentielles peut être favorisée, au détriment des espèces sensibles.



© C. Bougault (CBNB)

LEGENDE

- Périmètre ZSC
- Périmètre ZPS

EAUX OLIGOTROPHES TRES PEU MINERALISEES DES PLAINES SABLONNEUSES

EUR 28 :

3110



Terrestres

H
A
B
I
T
A
T
S

CORINE BIOTOPE : 22.31 - Communautés amphibiens pérennes septentrionales

EUNIS : C3.41 - Communautés amphibiens vivaces eurosibériennes



GROUPEMENTS VEGETAUX IDENTIFIABLES :

STATUT DE PROTECTION

ETAT DE CONSERVATION



Directive Habitat Faune Flore
Annexe I

FRANCE RB ATLANTIQUE :

Favorable	Défavorable inadequat	Défavorable mauvais	Inconnu
FV	U1	U2	XX

RRég
Elevée

RSite
Elevée

FORT

CARACTERES GENERAUX :

Cet habitat englobe les gazons vivaces amphibiens oligotrophiques héliophiles à Littorelle et Isoètes des plaines occidentales françaises ; tous peuplent préférentiellement les rives convenablement atterries des lacs, mares et étangs.



© E. Quere (CBNB)



SUPERFICIE :

0.3 ha

ZSC

MASSIF DUNAIRE
GAVRES QUIBERON
ET ZONES HUMIDES
ASOCIEES

FONCTIONNALITES ECOLOGIQUES :

Valeur patrimoniale très haute, habitat rare et hautement spécialisé (sur le site : uniquement présent sur les berges exondées de l'étang du Varquez à Erdeven)

ETAT A FAVORISER :

La préservation de ces pelouses passe par une gestion adaptée des niveaux d'eau. Un étiage interannuel régulier favorise le développement de pelouses vivaces, alors qu'une variabilité interannuelle de l'abaissement des niveaux d'eau, profite à l'expression des communautés annuelles. Plus globalement, le maintien de l'habitat est directement lié à la qualité de l'eau et à la trophie du substrat. Il convient ainsi de préserver la pièce d'eau et son fonctionnement, ce qui nécessite une concertation avec les organismes gestionnaires de la ressource en eau. Localement, la présence d'espèce à forte valeur patrimoniale peut justifier des actions de limitation de l'activité humaine.

MENACES :

- Atterrissement des eaux
- Eutrophisation
- Fermeture par les héliophytes et le Saule roux

ESPECES PATRIMONIALES MAJEURES :



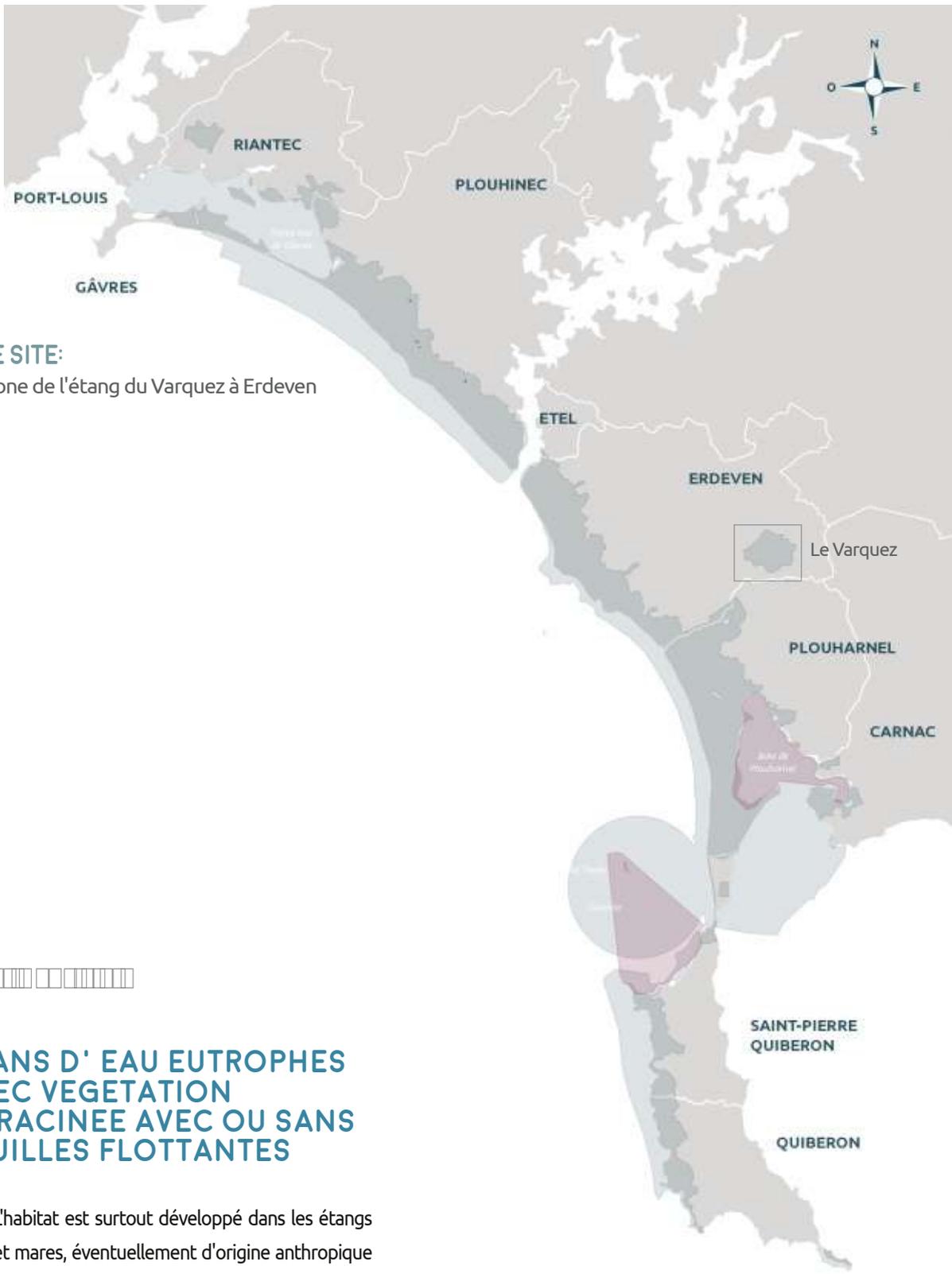
Myosotis de Sicile



Chlorocordulie à taches jaunes

REPRESENTATIVITE :

État de conservation: *Non évalué*
Représentativité du site par rapport au réseau Natura 2000 breton : Faible



LOCALISATION SUR LE SITE:

Habitat signalé aussi sur la zone de l'étang du Varquez à Erdeven



3150-1

**PLANS D' EAU EUTROPHES
AVEC VEGETATION
ENRACINEE AVEC OU SANS
FEUILLES FLOTTANTES**

L'habitat est surtout développé dans les étangs et mares, éventuellement d'origine anthropique mais ayant retrouvé des caractéristiques fonctionnelles "naturelles", dans des zones peu profondes. La végétation est typiquement constituée de macrophytes enracinées (Potamots, Myriophylles, Elodées...)

DYNAMIQUE:

Evolution naturelle de ce milieu eutrophe par comblement (production végétale et apport sédimentaire) se traduisant par une régression des macrophytes submergés et une colonisation par les héliophytes. Eutrophisation naturelle (forte fréquentation par les anatidés, forte production endogène de phytoplancton ou macrophytes)



LEGENDE

- Périmètre ZSC
- Périmètre ZPS

LACS EUTROPHES NATURELS AVEC VEGETATION DU MAGNOPOTAMION OU DE L'HYDROCHARITON

EUR 28 :

3150



Terrestres

H
A
B
I
T
A
T
S

CORINE BIOTOPE : 22.42 - Végétations enracinées immergées

EUNIS : C1.3 - Lacs, étangs et mares eutrophes permanents



GROUPEMENTS VEGETAUX IDENTIFIABLES :

STATUT DE PROTECTION

ETAT DE CONSERVATION



Directive Habitat Faune Flore
Annexe I

FRANCE RB ATLANTIQUE :

Favorable FV	Défavorable inadequat	Défavorable mauvais	Inconnu
	U1	U2	XX

RReg
Mineure

RSite
Mineure

SECONDAIRE

CARACTERES GENERAUX :

L'habitat correspond aux lacs, étangs et mares eutrophes colonisés par des macrophytes enracinés et non enracinés éventuellement associés à des Lentilles d'eau ou de grands macrophytes flottants à la surface ou entre deux eaux.



© E. Quere (CBNB)



SUPERFICIE :

0.3 ha

ZSC

MASSIF DUNAIRE
GAVRES QUIBERON
ET ZONES HUMIDES
ASOCIEES

FONCTIONNALITES ECOLOGIQUES :

Habitat assez fréquent et peu sensible pouvant être fréquenté par la Loutre d'Europe. C'est aussi une zone d'alimentation pour les anatidés.

MENACES :

- Atterrissement
- Eutrophisation

ESPECES PATRIMONIALES MAJEURES :

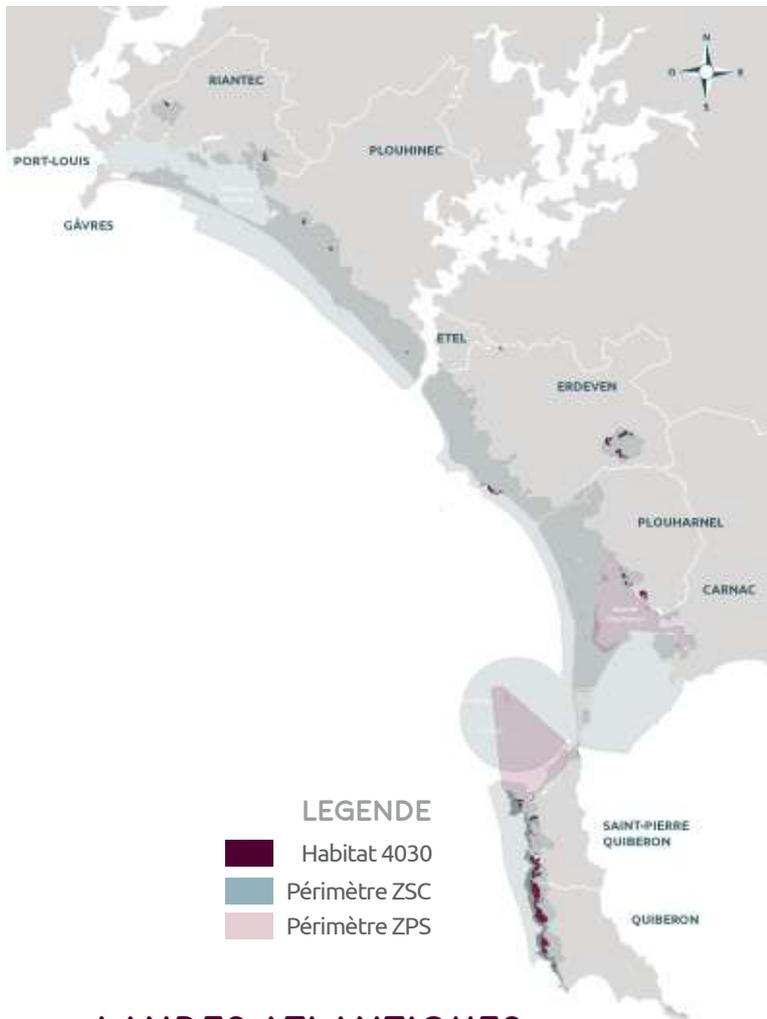
- Fuligule morillon
- Fuligule milouin
- Triton marbré

REPRESENTATIVITE :

État de conservation: Bon
Représentativité du site par rapport au réseau Natura 2000 breton : Très faible

ETAT A FAVORISER :

Il s'agit de plans d'eau à "fonctionnement naturel", c'est à dire de plans d'eau ayant une certaine "autonomie hydraulique par rapport aux zones amont". La présence d'une diversité des communautés végétales aquatiques peut par ailleurs indiquer le bon état de conservation de l'habitat. Les étangs naturellement eutrophes peuvent être sujets à des processus d'eutrophisation qui peuvent favoriser l'envasement et le développement d'algues vertes et de cyanobactéries. Une telle eutrophisation est le plus souvent accompagnée par un appauvrissement de la flore aquatique.



4030-2

LANDES ATLANTIQUES LITTORALES SUR SOL SQUELETTIQUE

Végétation caractérisée par la présence de l'Ajonc d'Europe maritime et de la Bruyère cendrée. Cette lande se développe sur les falaises exposées aux vents marins et aux embruns mais rarement atteintes par les paquets de mer.

DYNAMIQUE:
Suivant leur proximité avec la falaise et leur condition plus ou moins exposée aux vents salés, ces landes peuvent être climaciques, donc stables dans le temps, ou évoluer vers des fourrés bas à Ajonc maritime et Prunellier.



4030-5

LANDES HYPERATLANTIQUES SUBSECHES

Cette lande non littorale est généralement établie sur des sols squelettiques peu profonds. Elle est bien développée autour des affleurements rocheux. L'association se caractérise par la combinaison de la Bruyère cendrée et de l' Ajonc de Le Gall.

DYNAMIQUE:
Relativement stable. L'augmentation de la phytomasse aérienne des plantes conduit à une demande en eau qui n'est plus satisfaite au cours des années de sécheresse. La mortalité des espèces les plus sensibles entraîne alors un retour à l'état initial



LANDES ATLANTIQUES LITTORALES SUR SOL SQUELETTIQUE

4030-3

Cette lande rase à Ajonc de Le Gall prostré et Bruyère cendrée, située sur les rebords de falaises escarpées, est constituée de coussinets sculptés par le vent, ne dépassant jamais 10 à 15 cm de haut. Ces coussins sont bordés de zones nues en raison de la dégradation du sol causée par un stress aérohalin très important, qui conduit parfois à une structure très originale en marche d'escalier.

DYNAMIQUE:
Réduite voire bloquée, en raison des conditions mésologiques contraignantes.



LANDES ATLANTIQUES FRAICHES MERIDIONALES

4030-8

Végétation rase ou moyenne dans laquelle l'Ajonc nain et la Bruyère ciliée sont abondants. La Bruyère cendrée peut être présent en petites populations. Ces landes peuvent être présentent sous pinèdes. Elles apprécient les zones fraîches et se développent sur sols profonds et frais.

DYNAMIQUE:
C'est une lande secondaire issue de défrichements anthropiques passés. La dynamique progressive de la végétation tend vers un retour de la forêt.



LANDES SECHES EUROPEENNES

EUR 28 :

4030



Terrestres

H
A
B
I
T
A
T
S

CORINE BIOTOPE : 31.2 - Landes sèches

EUNIS : F4.2 - Landes sèches

GROUPEMENTS VEGETAUX IDENTIFIABLES :

- Landes des falaises littorales



STATUT DE PROTECTION



Directive Habitat Faune Flore
Annexe I

ETAT DE CONSERVATION

FRANCE RB ATLANTIQUE :

Favorable	Défavorable inadequat	Défavorable mauvais	Inconnu
FV	U1	U2	XX



RSze
Modérée

SECONDAIRE

CARACTERES GENERAUX :

L'habitat correspond à des végétations ligneuses basses principalement constituées de chaméphytes de la famille des Ericacées et des fabacées. Bruyères, Callune, Ajoncs et Genêts contribuent aux couleurs et aux structures de ces landes.



© P. Rouveyrol



SUPERFICIE :

56 ha

ZSC

MASSIF DUNAIRE
GAVRES QUIBERON
ET ZONES HUMIDES
ASOCIEES

FONCTIONNALITES ECOLOGIQUES :

Rareté, lié à la diminution des surfaces occupées (déprise agricoles, plantation, drainage) mais aussi à la rareté des taxons caractéristiques de cette lande. Habitat essentiel pour l'avifaune. Elle abrite une flore bryolichénique intéressante.

ETAT A FAVORISER :

Le maintien des landes dans un bon état de conservation peut nécessiter des opérations de limitation du Prunellier mais également de canalisation de la fréquentation. Les landes ne résistent que mal aux effets du piétinement répété ; la fréquentation peut ainsi entraîner la destruction du tapis végétal et la mise à nu du substrat, favorisant ensuite l'érosion et le ravinement.

MENACES :

- Embroussaillage par les Prunelliers

ESPECES PATRIMONIALES MAJEURES :



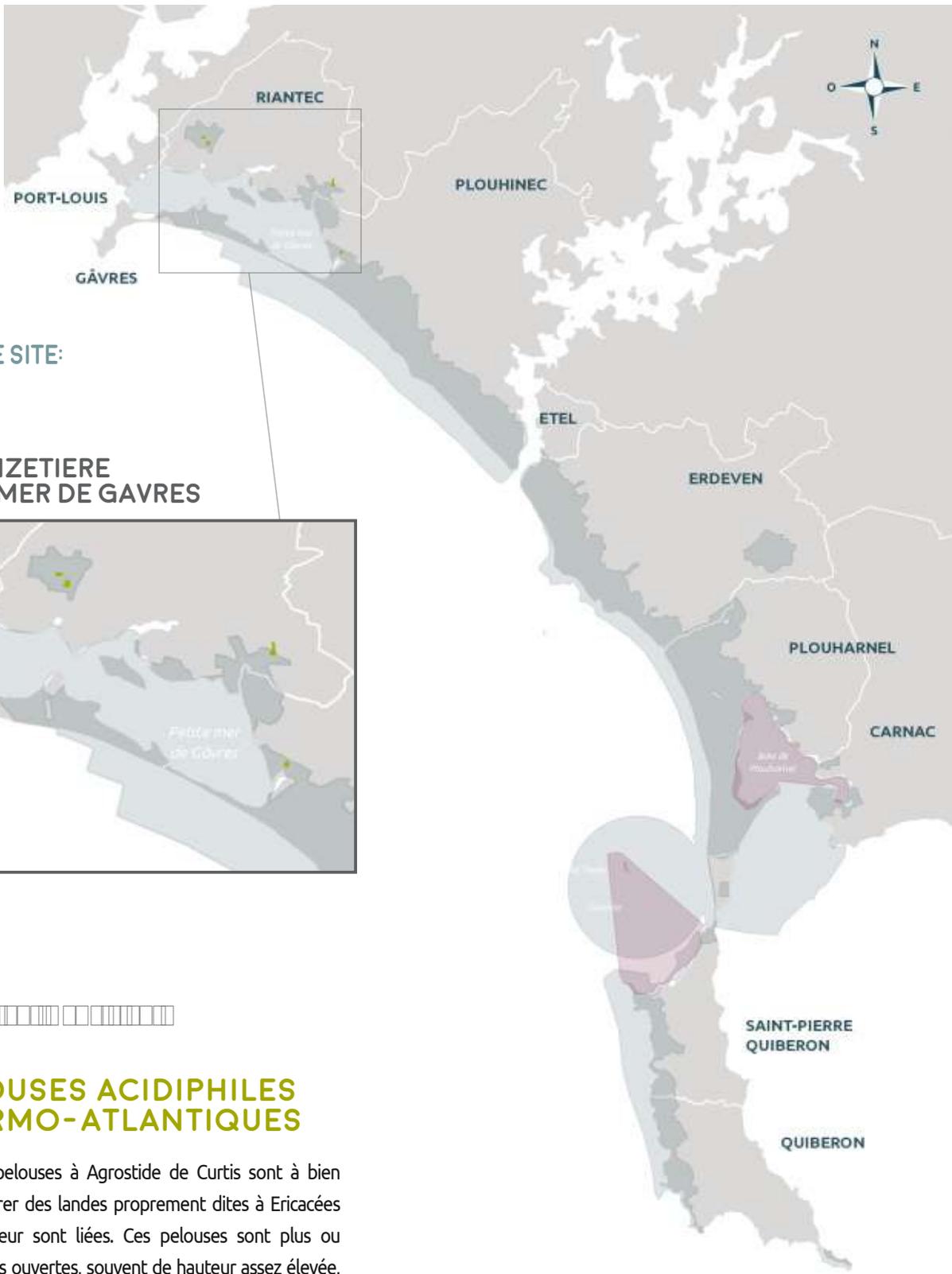
Azuré des landes
Agreste

REPRESENTATIVITE :

État de conservation: Moyen +
Représentativité du site par rapport au réseau Natura
2000 breton : Très faible

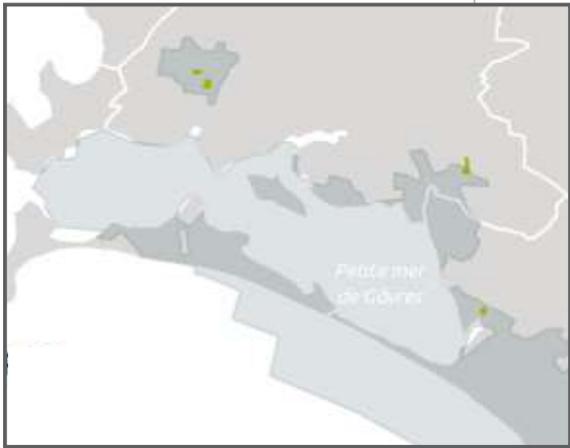
EUR 28 :

6230*



LOCALISATION SUR LE SITE:
INVENTAIRE 2004

LA CROIZETIERE
PETITE MER DE GAVRES



6230-5*

PELOUSES ACIDIPHILES THERMO-ATLANTIQUES

Les pelouses à Agrostide de Curtis sont à bien séparer des landes proprement dites à Ericacées qui leur sont liées. Ces pelouses sont plus ou moins ouvertes, souvent de hauteur assez élevée, plus ou moins nettement stratifiées.

DYNAMIQUE:

Sur sols rétentifs en eau et sous-climat humide ou par remontée de nappe, elles peuvent dériver vers des prés hygrophiles oligotrophiques à Molinie bleue et Scorsonère humble.



LEGENDE

- Habitat 6230
- Périmètre ZSC
- Périmètre ZPS

FORMATIONS HERBEUSES A NARDUS. RICHES EN ESPECES. SUR SUBSTRATS SILICIEUX DES ZONES MONTAGNARDES

EUR 28 :

6230*



H
A
B
I
T
A
T
S

CORINE BIOTOPE : 35.1 - Pelouses atlantiques à Nard raide et groupements apparentés

EUNIS : E1.7 - Pelouses sèches, acides et neutres fermées non-méditerranéennes

GROUPEMENTS VEGETAUX IDENTIFIABLES :

-



STATUT DE PROTECTION

ETAT DE CONSERVATION

FRANCE RB ATLANTIQUE :



PRIORITAIRE

RR_{es}
Modérée

Favorable	Défavorable inadequat	Défavorable mauvais	Inconnu
FV	U1	U2	XX

Non évalué

CARACTERES GENERAUX :

En Bretagne, les pelouses concernées sont caractérisées par l'Agrostide de Curtis et des fétuques. Il correspond à des pelouses sèches et mésophiles, installées sur des sols pauvres et acides. Elles se rencontrent souvent en complexe avec des landes.



© P. Rouveyrol

SUPERFICIE :

1.2 ha

ZSC

MASSIF DUNAIRE
GAVRES QUIBERON
ET ZONES HUMIDES
ASOCIEES

FONCTIONNALITES ECOLOGIQUES :

Forte biodiversité où se mélange de nombreuses espèces végétales et animales

MENACES :

- Retournement
- Fertilisation
- Abandon des pratiques agro-pastorales par fauche et pâturage

ESPECES PATRIMONIALES MAJEURES :

- Damier de la Succise
- Céphale
- Azuré des landes
- Gazé

ETAT A FAVORISER :

Il convient de préserver des ensembles de pelouses et de landes maigres. Ce type d'habitat se rencontre essentiellement sur des sites à sol superficiel où la roche peut affleurer. L'entretien de pare-feu et l'ouverture des landes pour créer ou maintenir des sentes pour les chasseurs peuvent ainsi être des mesures de gestion favorables aux pelouses de l'habitat 6230.

REPRESENTATIVITE :

État de conservation: *non évaluée*
Représentativité du site par rapport au réseau Natura 2000 breton: *non évaluée*



LOCALISATION SUR LE SITE: INVENTAIRE 2004

L'habitat est bien présent près de l'étang du Varquez mais cette représentation cartographique est à reconsidérer.



6410-6

PRES HUMIDES ET BAS-MARAIS ACIDIPHILES ATLANTIQUES

Formations herbacées assez basses et denses, à l'aspect de pelouse ou d'ourlet. Le cortège floristique très diversifié est dominé par la Molinie bleue et quelques grands hémicryptophytes : Carum verticillé, Succise des prés, laïches....

DYNAMIQUE:

Habitat susceptible de s'assécher par le drainage, et de se transformer en prairies plus mésotrophiques par la fertilisation.



6410-9

MOLINIAIES HYGROPHILES ACIDIPHILES ATLANTIQUES

Physionomie plutôt typique des moliniaies, souvent à touradons: végétation assez basse dominée par la Molinie, la plupart des autres espèces étant disséminées.

DYNAMIQUE:

Habitat régressif de la dynamique forestière actuellement repris par la dynamique progressive vers le boisement. Habitat traditionnellement stabilisé par des pratiques extensives aboutissant à son maintien (fauche, pâturage extensif...)



LEGENDE

- Habitat 6410
- Périmètre ZSC
- Périmètre ZPS

PRAIRIES A MOLINIA SUR SOLS CALCAIRES TOURBEUX OU ARGILO-LIMONEUX

EUR 28 :

6410



Terrestres

H
A
B
I
T
A
T
S

CORINE BIOTOPE : 37.312 - Prairies à Molinie acidiphiles

EUNIS : E3.512 - Prairies acidophiles à Molinie bleue

GROUPEMENTS VEGETAUX IDENTIFIABLES :

-



STATUT DE PROTECTION

ETAT DE CONSERVATION

FRANCE RB ATLANTIQUE :

Directive Habitat Faune Flore
Annexe I

Favorable	Défavorable inadequat	Défavorable mauvais	Inconnu
FV	U1	U2	XX

RRég
Elevée

RSée
Elevée

SECONDAIRE

CARACTERES GENERAUX :

Prairies marécageuses des sols engorgés faiblement enrichis en matière organique, dominées par des espèces à port graminéoïde comme la Molinie bleue, l'Agrostide des chiens et le Jonc à fleurs aiguës. Elles se rencontrent souvent en ceinture d'étang.



© P. Rouveyrol



SUPERFICIE :

25 ha

ZSC

MASSIF DUNAIRE
GAVRES QUIBERON
ET ZONES HUMIDES
ASOCIEES

FONCTIONNALITES ECOLOGIQUES :

En termes de fonctionnalités, les prairies humides oligotrophes ont un rôle important dans l'épuration et dans la rétention de l'eau. Elles constituent également un habitat privilégié de nombreux insectes, notamment de certains papillons menacés.

MENACES :

- Évolution vers des ourlets/fourrés hygrophiles

ESPECES PATRIMONIALES MAJEURES :

-  Chlorocordulie à taches jaunes
-  Damier de la Succise
- Céphale
- Azuré des landes
- Gazé

ETAT A FAVORISER :

Les prairies humides oligotrophes sont des milieux dont la préservation nécessite un entretien par fauche et/ou pâturage. En absence de gestion, ces prairies évolueront vers des fourrés et/ou des forêts humides. La fauche et le pâturage seuls ne suffiront pas à maintenir durablement ce type d'habitat. Sa préservation durable dépend également du maintien de zones humides pauvres en éléments nutritifs. L'amendement de ce type de prairie est ainsi à proscrire.

REPRESENTATIVITE :

État de conservation: *Non évalué*
Représentativité du site par rapport au réseau Natura
2000 breton: Faible

LOCALISATION SUR LE SITE:
INVENTAIRE 2004

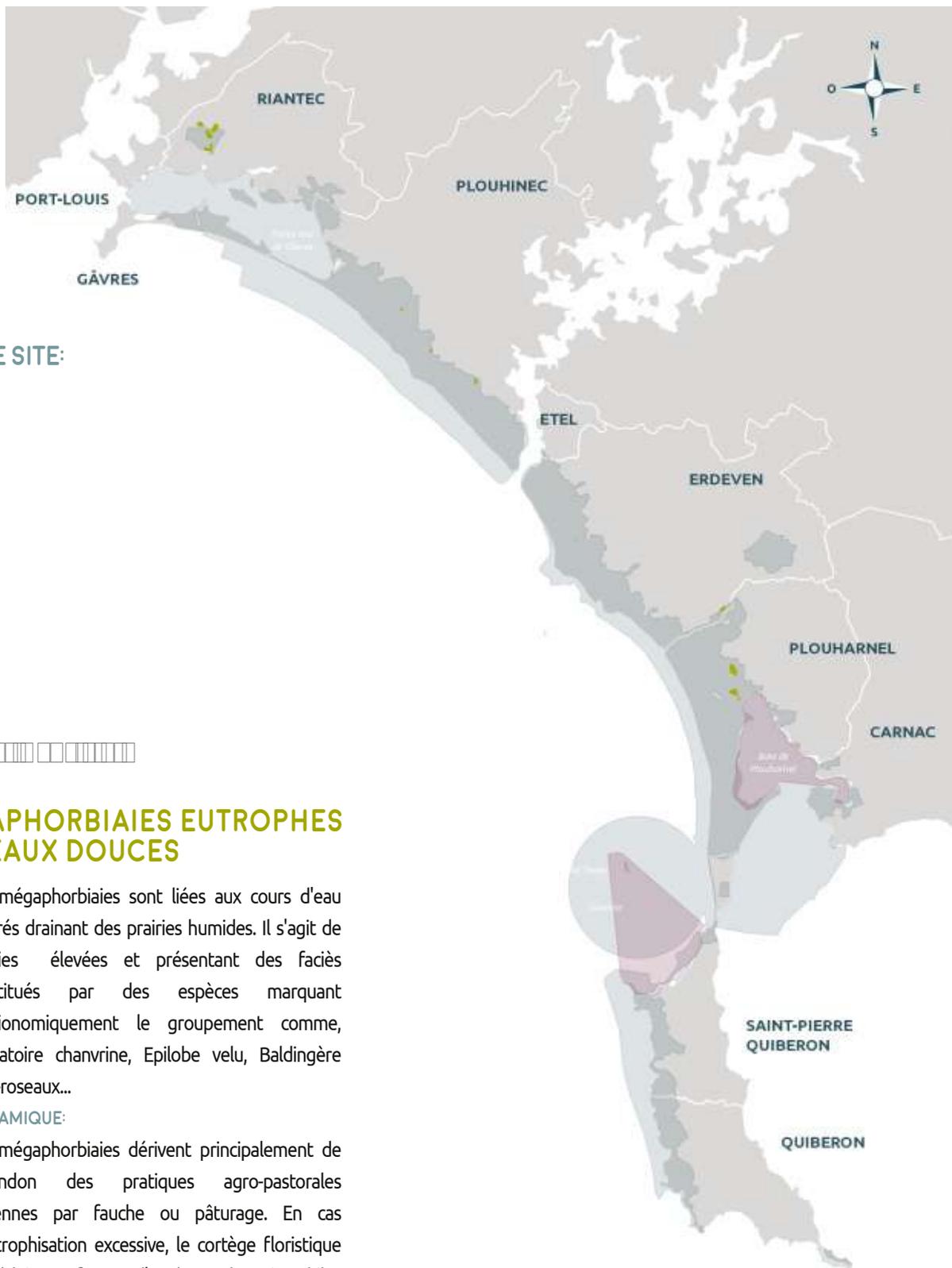
6430-4

MEGAPHORBIAIES EUTROPHES
DES EAUX DOUCES

Ces mégaphorbiaies sont liées aux cours d'eau éclairés drainant des prairies humides. Il s'agit de prairies élevées et présentant des faciès constitués par des espèces marquant physionomiquement le groupement comme, l'Eupatoire chanvrine, Epilobe velu, Baldingère faux-roseaux...

DYNAMIQUE:

Ces mégaphorbiaies dérivent principalement de l'abandon des pratiques agro-pastorales anciennes par fauche ou pâturage. En cas d'eutrophisation excessive, le cortège floristique se réduit en faveur d'espèces plus nitrophiles (Ortie notamment).



LEGENDE

- Habitat 6430
- Périmètre ZSC
- Périmètre ZPS

MEGAPHORBIAIES HYGROPHILES D'OURLETS PLANITIAIRES ET DES ETAGES MONTAGNARD A ALPIN

EUR 28 :

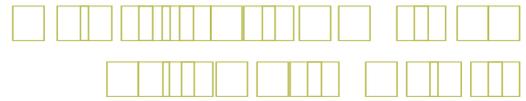
6430



H
A
B
I
T
A
T
S

CORINE BIOTOPE : 37.715 - Ourlets rivulaires mixtes

EUNIS : E5.412 - Mégaphorbiaies occidentales rivulaires



GROUPEMENTS VEGETAUX IDENTIFIABLES :

-

STATUT DE PROTECTION

ETAT DE CONSERVATION

Directive Habitat Faune Flore
Annexe I

FRANCE RB ATLANTIQUE :

Favorable	Défavorable inadequat	Défavorable mauvais	Inconnu
FV	U1	U2	XX

RR_{es}
Modérée

RS_{es}
Modérée

SECONDAIRE

CARACTERES GENERAUX :

Cet habitat regroupe des groupements d'ourlet des bords des cours d'eau, appelées « mégaphorbiaies ». composées de plantes à fleurs herbacées nitrophiles d'assez grande taille.



© P. Rouveyrol

SUPERFICIE:

11 ha

ZSC

MASSIF DUNAIRE
GAVRES QUIBERON
ET ZONES HUMIDES
ASOCIEES

FONCTIONNALITES ECOLOGIQUES :

L'intérêt floristique de ces milieux reste souvent limitée, mais ces lisières représentent des habitats intéressants pour la faune. Elles constituent des milieux refuges et des voies de circulation privilégiées pour de nombreux animaux. C'est d'ailleurs dans ce rôle de corridor que réside le plus grand intérêt patrimonial de l'habitat.

MENACES :

- Évolution vers des ourlets/fourrés hygrophiles

ESPECES PATRIMONIALES MAJEURES :

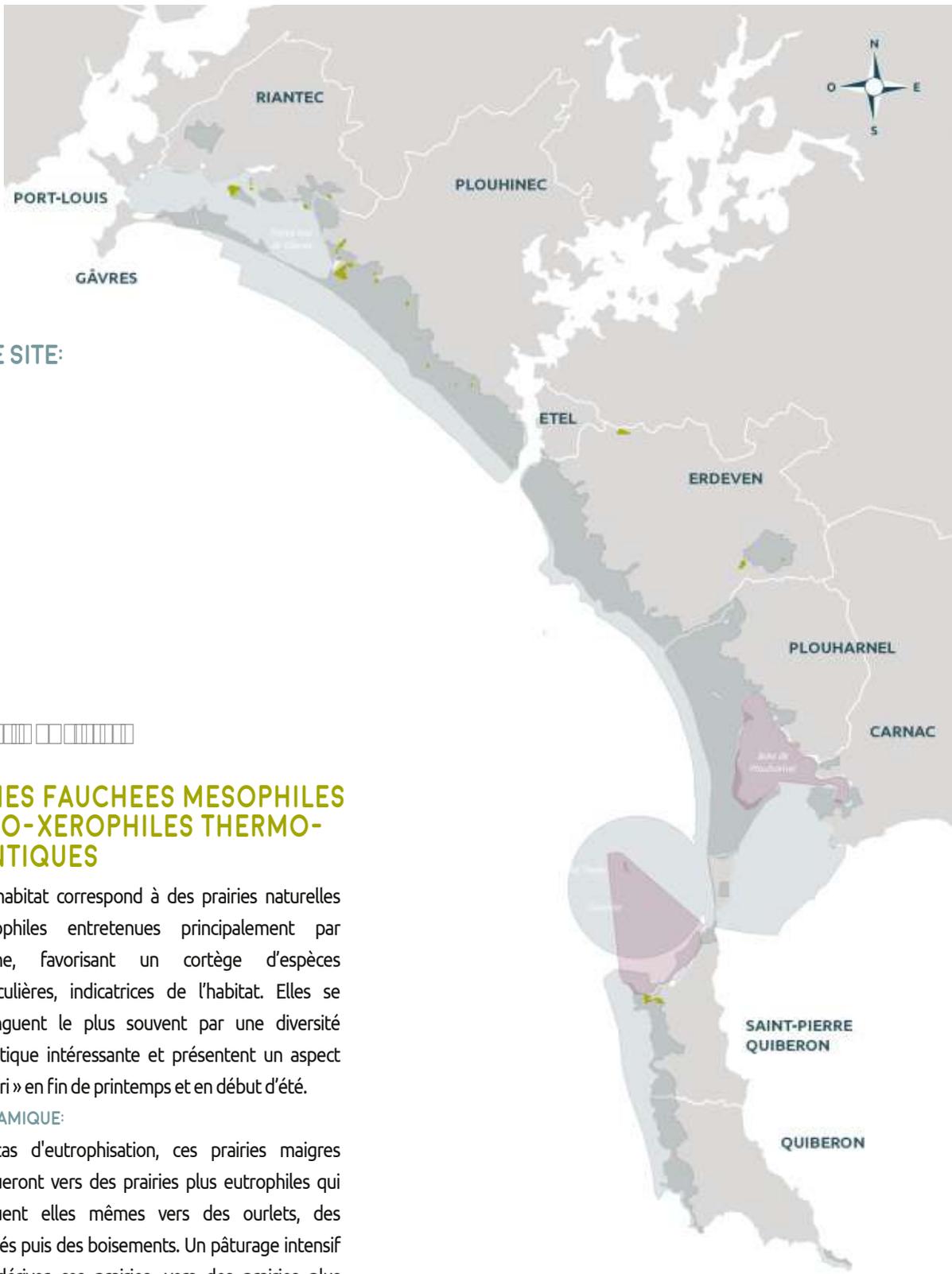
Chlorocordulie à taches jaunes

ETAT A FAVORISER :

Les actions en faveur de la préservation de l'habitat devront viser la conservation de corridors écologiques fonctionnels, incluant des secteurs de mégaphorbaie. Par conséquent, la conservation des mégaphorbiaies s'inscrit également dans les politiques en faveur de la préservation de la ressource en eau et des continuités écologiques.

REPRESENTATIVITE :

État de conservation: Moyen -
Représentativité du site par rapport au réseau Natura
2000 breton : Très faible



LOCALISATION SUR LE SITE:
INVENTAIRE 2004



6510-3

**PRAIRIES FAUCHEES MESOPHILES
A MESO-XEROPHILES THERMO-
ATLANTIQUES**

Cet habitat correspond à des prairies naturelles mésophiles entretenues principalement par fauche, favorisant un cortège d'espèces particulières, indicatrices de l'habitat. Elles se distinguent le plus souvent par une diversité floristique intéressante et présentent un aspect «fleuri» en fin de printemps et en début d'été.

DYNAMIQUE:

En cas d'eutrophisation, ces prairies maigres évolueront vers des prairies plus eutrophiles qui évoluent elles mêmes vers des ourlets, des fourrés puis des boisements. Un pâturage intensif fait dériver ces prairies, vers des prairies plus pauvres en espèces et de moindre valeur patrimoniale.



LEGENDE

- Habitat 6510
- Périumètre ZSC
- Périumètre ZPS

PELOUSE MAIGRES DE FAUCHE DE BASSE ALTITUDE

EUR 28 :

6510



H
A
B
I
T
A
T
S

CORINE BIOTOPE : 38.2 - Prairies de fauche de basse altitude

EUNIS : E2.2 - Prairies de fauche de basse et moyenne altitudes

GROUPEMENTS VEGETAUX IDENTIFIABLES:

-



STATUT DE PROTECTION

ETAT DE CONSERVATION

FRANCE RB ATLANTIQUE :

Directive Habitat Faune Flore
Annexe I

Favorable	Défavorable inadequat	Défavorable mauvais	Inconnu
FV	U1	U2	XX

RR₉
Mineure

Non évalué

CARACTERES GENERAUX :

Il s'agit de prairies de fauche mésophiles installées dans des conditions trophiques assez strictes, sur des sols non ou peu modifiés par la fertilisation ou l'ensemencement. La végétation est dominée par des graminées, parfois avec une diversité floristique significative.



© E. Laurent (CBNB)

SUPERFICIE :

19 ha

ZSC

MASSIF DUNAIRE
GAVRES QUIBERON
ET ZONES HUMIDES
ASOCIEES

FONCTIONNALITES ECOLOGIQUES :

En Bretagne, ce type d'habitat est rare, menacé et en forte régression en Bretagne.

MENACES :

- Retournement
- Fertilisation
- Abandon des pratiques agro-pastorales par fauche et pâturage
- Évolution vers un ourlet/fourré

ETAT A FAVORISER :

Pour maintenir des prairies intéressantes pour la biodiversité, des modes de gestion extensifs sont à privilégier. Les modalités précises de gestion, incluant une réflexion sur les périodes et la périodicité des fauches, mais également sur un éventuel pâturage de certaines prairies, devront faire l'objet d'une concertation locale. Il s'agira de trouver un compromis entre les modes de gestion optimales pour la biodiversité (qui peuvent varier pour la faune, la flore) et des modes de gestion permettant une bonne valorisation agricole des prairies.

ESPECES PATRIMONIALES MAJEURES :

- Damier de la Succise
- Céphale
- Azuré des landes
- Gazé

REPRESENTATIVITE :

État de conservation: *Non évalué*
Représentativité du site par rapport au réseau Natura 2000 breton : *Non évaluée*

EUR 28 :

7210*



LOCALISATION SUR LE SITE: INVENTAIRE 2004

*Cette représentation cartographique de l'habitat est à reconsidérer.
Seules les cladaies des étangs de Kervran et de Kerzine sont à prendre en compte.*



7210-1*

VEGETATIONS A MARISQUE



Végétation dense et assez haute très nettement dominée par le Marisque et le Roseau commun. Ces cladaies se rencontrent dans des dépressions organiques en arrière du massif dunaire. Le milieu est courtement inondé au cours de l'année. Cependant, le substrat ne s'assèche jamais et reste toujours humide.

DYNAMIQUE:

La dynamique des cladaies est assez ralentie par la densité de la végétation et de sa litière. Cependant, elles peuvent tout de même évoluer progressivement vers un boisement humide.

- LEGENDE**
- Habitat 7210
 - Périimètre ZSC
 - Périimètre ZPS

MARAIS CALCAIRES A CLADIUM MARISCUS ET ESPECES DU CARICION DAVALLIANAE

EUR 28 :

7210*



Terrestres

H
A
B
I
T
A
T
S

CORINE BIOTOPE : 53.3 - Végétation à Cladium mariscus

EUNIS : C3.28 - Formations riveraines à Cladium mariscus

GROUPEMENTS VEGETAUX IDENTIFIABLES :

- Cladiaies intérieures



STATUT DE PROTECTION

ETAT DE CONSERVATION

FRANCE RB ATLANTIQUE :



Directive Habitat Faune Flore
Annexe I

PRIORITAIRE

Favorable	Défavorable inadapté	Défavorable mauvais	Inconnu
FV	U1	U2	XX

RR_{ég}
Modérée

RS_{ée}
Elevée

FORT

CARACTERES GENERAUX :

Végétation caractérisée par la présence, et le plus souvent par la dominance, du Marisque. La densité peut être très variable de quelques pieds jusqu'à des cladiaies denses et impénétrables.



© J. Ruellan (CBNB)



SUPERFICIE :

19 ha

ZSC

MASSIF DUNAIRE
GAVRES QUIBERON
ET ZONES HUMIDES
ASSOCIEES

FONCTIONNALITES ECOLOGIQUES :

Possible présence de certaines espèces de mantes religieuses, d'araignées ou d'orthoptères.

MENACES :

- aucune menace identifiée à ce jour

ESPECES PATRIMONIALES MAJEURES :



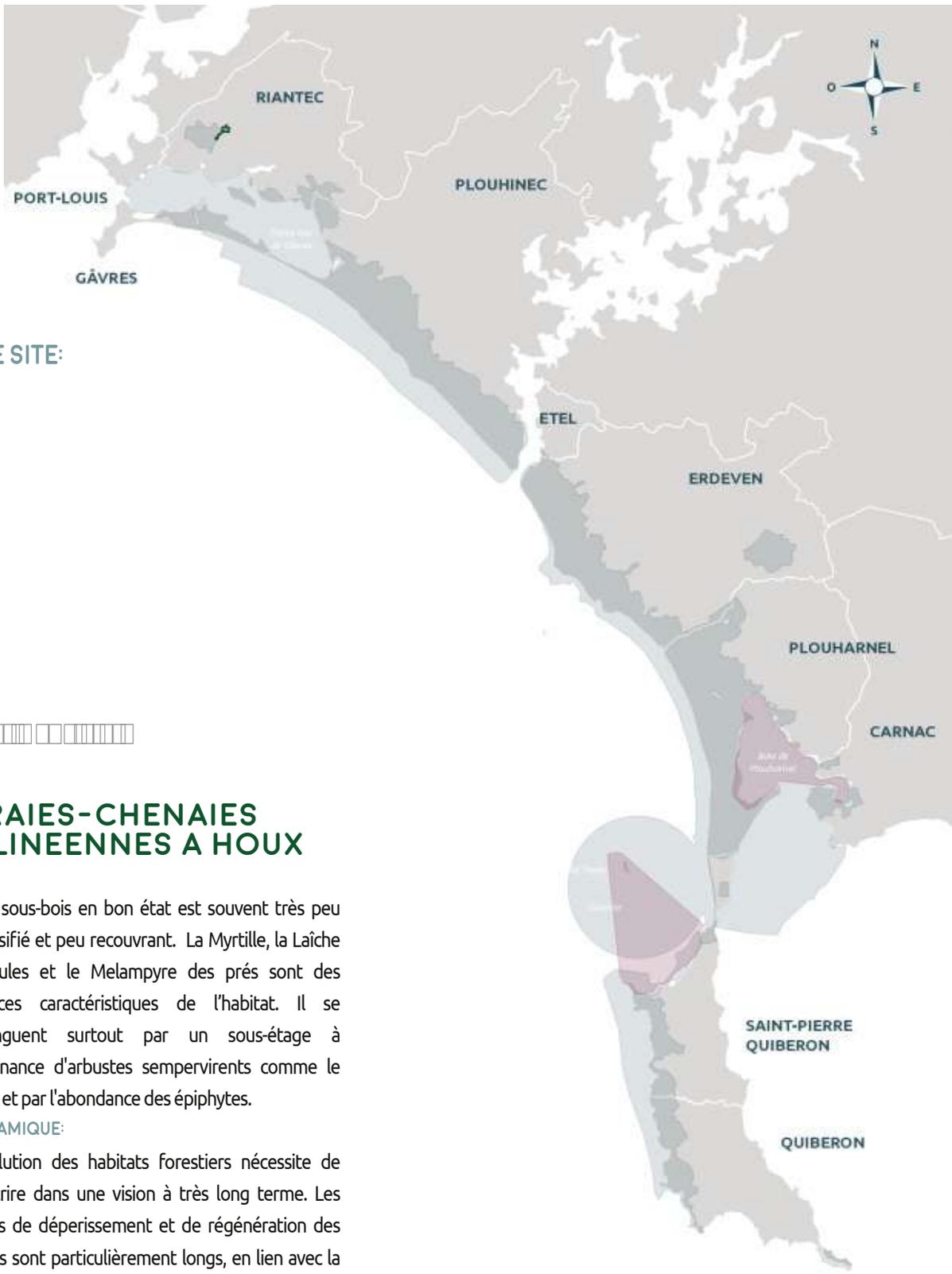
Canard souchet
Locustelle luscinoïde
Panure à moustaches

ETAT A FAVORISER :

Dans les dépressions humides, le Marisque peut supplanter d'autres communautés végétales à forte valeur patrimoniale. Dans certains cas, une gestion visant à limiter l'extension des roselières à Marisque peut s'avérer intéressante pour maintenir une diversité de milieux.

REPRESENTATIVITE :

État de conservation: Moyen +
Représentativité du site par rapport au réseau Natura 2000 breton : Très forte



LOCALISATION SUR LE SITE:
INVENTAIRE 2004



9120-2

**HETRAIES-CHENAIES
COLLINEENNES A HOUX**

Leur sous-bois en bon état est souvent très peu diversifié et peu recouvrant. La Myrtille, la Laïche à pilules et le Melampyre des prés sont des espèces caractéristiques de l'habitat. Il se distinguent surtout par un sous-étage à dominance d'arbustes sempervirents comme le houx et par l'abondance des épiphytes.

DYNAMIQUE:

L'évolution des habitats forestiers nécessite de s'inscrire dans une vision à très long terme. Les cycles de déperissement et de régénération des forêts sont particulièrement longs, en lien avec la croissance des peuplements d'arbres mais également la flore et la faune associées à la forêt.



LEGENDE

- Habitat 9120
- Périmètre ZSC
- Périmètre ZPS

HÊTRAIES ACIDOPHILES ATLANTIQUES SOUS-BOIS A ILEX ET PARFOIS A TAXUS

EUR 28 :

9120



H
A
B
I
T
A
T
S

CORINE BIOTOPE : 41.12 - Hêtraies atlantiques acidiphiles

EUNIS : G1.62 - Hêtraies acidophiles atlantiques



GROUPEMENTS VEGETAUX IDENTIFIABLES :

-

STATUT DE PROTECTION



ETAT DE CONSERVATION

FRANCE RB ATLANTIQUE :

Favorable	Défavorable inadapté	Défavorable mauvais	Inconnu
FV	U1	U2	XX

RR_{ég}
Elevée

RS_{ze}
Modérée

SECONDAIRE

CARACTERES GENERAUX :

Il s'agit de hêtraies installées sur des sols pauvres et acides se rencontrant dans le domaine atlantique, avec une grande fréquence de Houx. Elles sont caractéristiques des régions atlantiques bien arrosées.



© E. Quere (CBNB)

SUPERFICIE :

3 ha

ZSC

MASSIF DUNAIRE
GAVRES QUIBERON
ET ZONES HUMIDES
ASOCIEES

FONCTIONNALITES ECOLOGIQUES :

Les hêtraies-chênaies acidophiles représentent l'habitat forestier le plus répandu en Bretagne. Les faciès à Houx sont devenus assez rares du fait de la gestion passée ; il en résulte que les habitats en très bon état de conservation sont rares.

ETAT A FAVORISER :

Les formes « typiques » de l'habitat sont à favoriser. Il s'agit de futaies régulières ou irrégulières dominées par le Hêtre et les chênes. Il est recommandé de favoriser les futaies irrégulières et la régénération naturelle ainsi que de conserver les arbres morts qui constituent des refuges pour la faune et d'éviter les coupes rases. De manière générale, la non-intervention est à favoriser pour les formes typiques de l'habitat. Dans certains cas, des actions visant à limiter les plantes invasives (*Rhododendron ponticum* et *Laurier palme* notamment) peuvent s'avérer nécessaires pour maintenir une végétation de sous-bois typique de l'habitat.

MENACES :

- Introduction d'espèces invasives
Rhododendron ponticum et *Prunus laurocerasus*

ESPECES PATRIMONIALES MAJEURES :

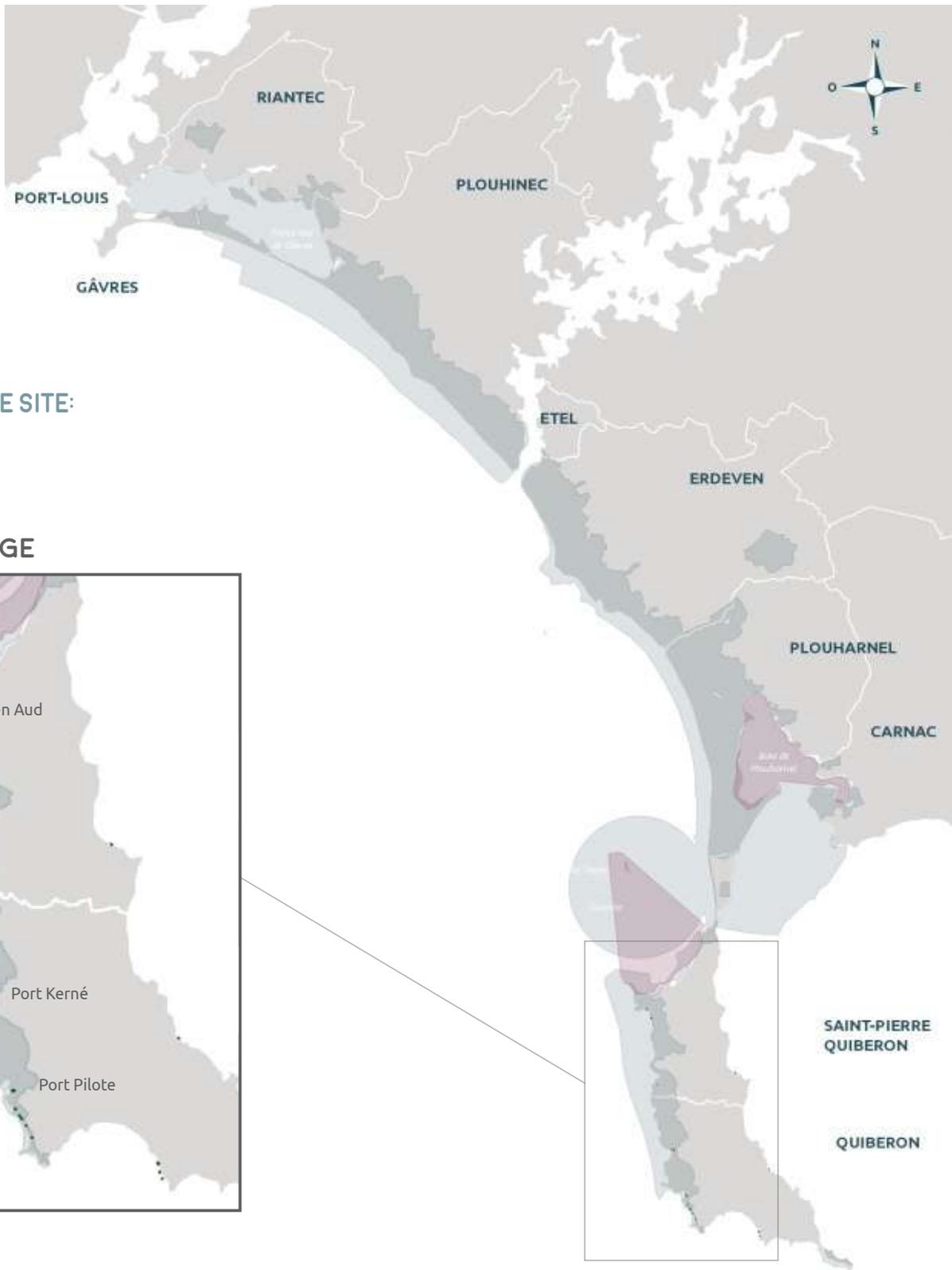
- Crapaud commun
Grenouille agile
- Rosalie des Alpes
Lucane cerf-volant

REPRESENTATIVITE :

État de conservation: *Non évalué*
Représentativité du site par rapport au réseau Natura 2000 breton : Très faible

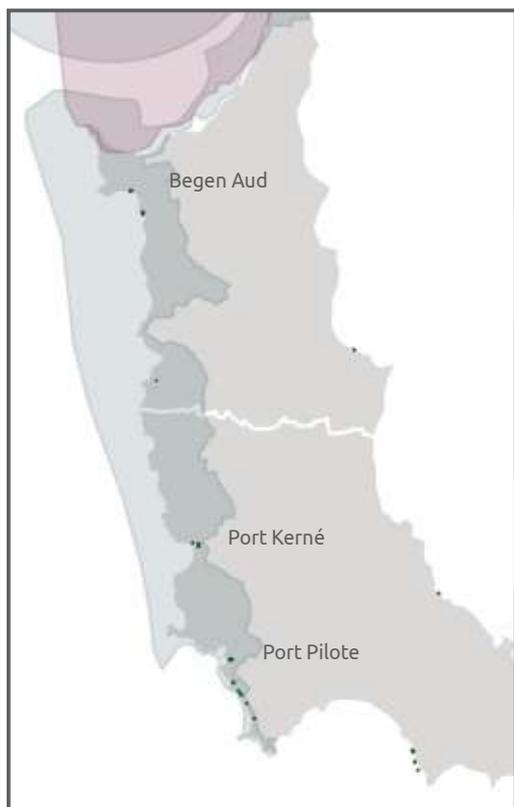
CODE:

1441



LOCALISATION SUR LE SITE:
SUIVI 2012-2019 :

COTE SAUVAGE



LEGENDE

- Stations *Rumex rupestris*
- Périmètre ZSC
- Périmètre ZPS

EVOLUTION DES POPULATIONS SUR LE SITE :

Année	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Stations	7	8	9	9	-	9	-	-	13
Pieds	75	57	113	97	NV	60	NV	NV	136

OSEILLE DES ROCHERS

Rumex rupestris



STATUTS DE PROTECTION



Directive Habitat Faune Flore
Annexe II et IV



Nationale

ETAT DE CONSERVATION

FRANCE :

BRETAGNE :

Préoccupation
mineure
LC

Quasi
menacée
NT

Vulnérable
VU

En danger
EN

En danger
critique
CR

Espèce
disparue
EX

Préoccupation
mineure
LC

Quasi
menacée
NT

Vulnérable
VU

En danger
EN

En danger
critique
CR

Espèce
disparue
EX



Liste Rouge Massif
Armoricain
Annexe I



CARACTERES BIOLOGIQUES :

L'Oseille des rochers est une plante vivace de 30 à 80 cm de hauteur, à racine pivotante. Elle peut former des touffes étendues par ramification de la tige souterraine. La floraison s'échelonne de juillet à septembre. Les graines demeurent sur le pied mère jusqu'à la fin de l'automne et sont ensuite disséminées aux alentours. C'est l'unique mode de reproduction de l'espèce. En raison de leur écologie très stricte, les populations de *Rumex rupestris* sont généralement caractérisées par un petit nombre d'individus se développant sur de faibles surfaces.

MAJEUR

HABITATS FREQUENTES :

Cette espèce des falaises maritimes est caractérisée par une écologie stricte, dépendant notamment de la salinité de l'air et de l'humidité du substrat. L'Oseille des rochers nécessite au minimum une aspersion par les embruns. Cojointement, le système racinaire ne s'accommode que d'un substrat constamment humide par des suintements d'eau douce arrivant à la faveur des fissures.

MENACES POTENTIELLES :

Le piétinement et l'arrachage des pieds peuvent représenter une menace pour l'espèce, en particulier pour les populations situées en haut de plage. L'érosion du trait de côte peut mener à la disparition des stations de l'Oseille des rochers.

Sur le site

ZSC

MASSIF DUNAIRE
GAVRES QUIBERON
ET ZONES HUMIDES
ASSOCIEES

HABITATS CONCERNES:

1230 - Falaises avec végétation des côtes atlantiques et baltiques

MENACES IDENTIFIEES:

Piétinement
Erosion littorale

ETAT DE CONSERVATION:

La Bretagne héberge la moitié des populations françaises.

Le site Natura 2000 Gâvres-Quiberon est un des seuls site breton où un suivi régulier de l'espèce est réalisé.

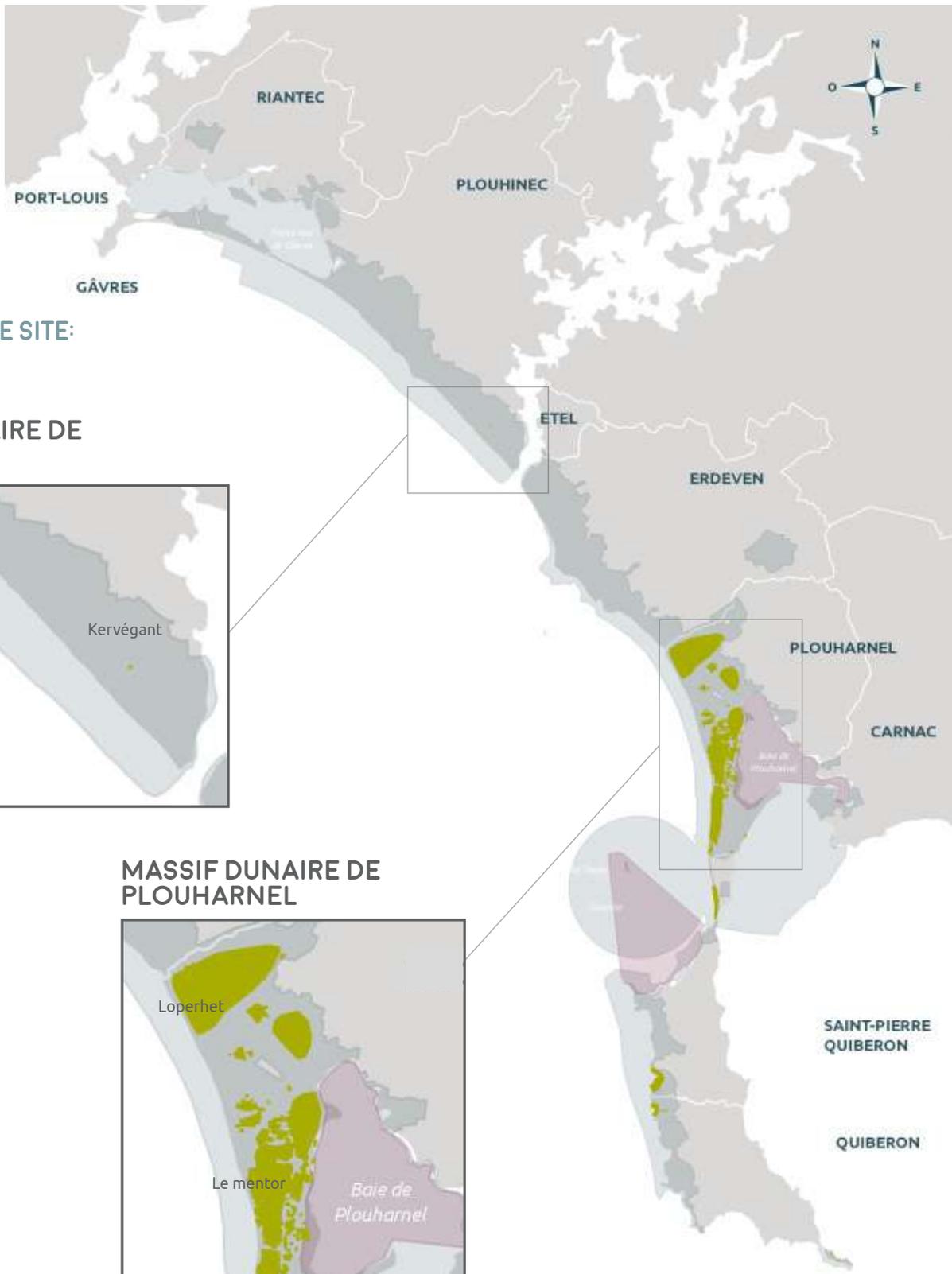
Effectifs en hausse sur le site, découverte de nouvelles stations

ETAT A FAVORISER :

Il convient de protéger de la surfréquentation les stations d'Oseille des rochers situées en haut de plage, en canalisant le public notamment. Il semble important de renforcer l'information et la sensibilisation sur cette espèce, souvent méconnue. Pour améliorer les connaissances de l'espèce sur le site, des prospections en bas de falaises littorales et hauts de grèves sont possibles pour préciser la répartition de l'espèce et mettre en place un suivi avec, *a minima*, un dénombrement des effectifs.

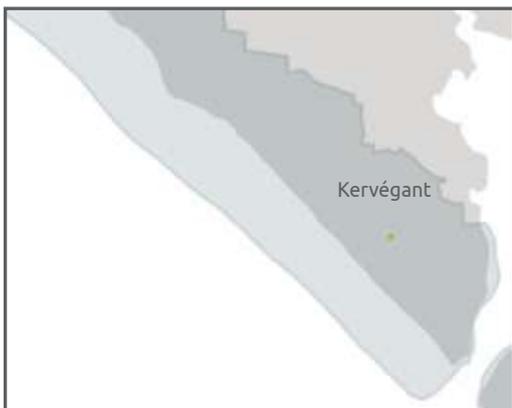
CODE:

1676*

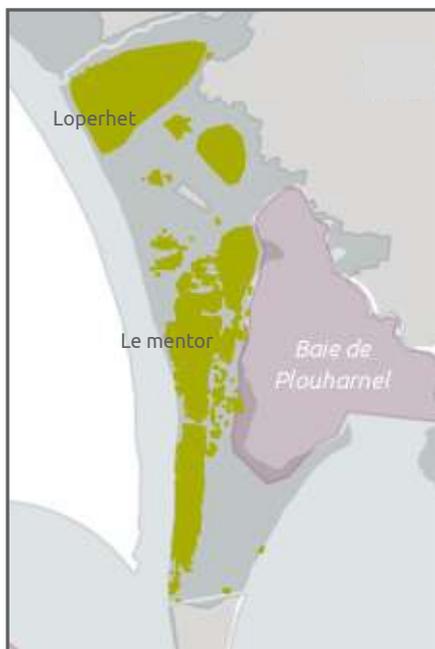


LOCALISATION SUR LE SITE:
SUIVI 2004-2019 :

MASSIF DUNAIRE DE PLOUHINEC



MASSIF DUNAIRE DE PLOUHARNEL



LEGENDE

- Stations *Omphalodes littoralis*
- Périmètre ZSC
- Périmètre ZPS

EVOLUTION DES POPULATIONS SUR LE SITE :

Année	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Stations	5	5	6	6	-	6	6	-	8
Pieds	10001+	10001+	10001+	10001+	NV	10001+	10001+	NV	10001+

CYNOGLOSSE DES DUNES

Omphalodes littoralis



STATUTS DE PROTECTION



Directive Habitat Faune Flore
Annexe IV



Nationale

PRIORITAIRE

ETAT DE CONSERVATION

FRANCE :

BRETAGNE :

Préoccupation
mineure
LC

Quasi
menacée
NT

Vulnérable
VU

En danger
EN

En danger
critique
CR

Espèce
disparue
EX

Préoccupation
mineure
LC

Quasi
menacée
NT

Vulnérable
VU

En danger
EN

En danger
critique
CR

Espèce
disparue
EX



Liste Rouge Massif
Armorican
Annexe I



Liste des espèces à forte
valeur patrimoniale
Bretagne



© J. Thévenot

CARACTERES BIOLOGIQUES :

Le Cynoglosse des dunes est une espèce pionnière à floraison précoce, dès le mois d'avril. Elle subsiste uniquement sous forme de semences durant la période estivale. La pluviométrie joue un rôle primordial dans le développement des populations et notamment sur la quantité de semences produites.

MAJEUR

HABITATS FREQUENTES :

Le Cynoglosse des dunes se rencontre dans les pelouses ouvertes des dunes fixées. Sa germination nécessite un peu de sable nu, si bien que les petites écorchures dans le tapis végétal favorisent son développement, de même que la proximité de garennes de lapins. Une légère fréquentation humaine qui remobilise en partie le sable, le favorise également.

MENACES POTENTIELLES :

En cas de perturbations, le milieu dans lequel se développe le Cynoglosse peut évoluer en fourrés et ronciers ; la concurrence végétale deviendrait alors un facteur limitant pour cette espèce. Même si l'espèce est favorisée par des petites ouvertures dans le tapis végétal, que peut entraîner un piétinement léger et diffus par exemple, une trop forte fréquentation des pelouses dunaires lui est cependant défavorable.

Sur le site

ZSC

MASSIF DUNAIRE
GAVRES QUIBERON
ET ZONES HUMIDES
ASSOCIEES

HABITATS CONCERNES :

2130* - Dunes côtières fixées à végétation herbacées

MENACES IDENTIFIEES :

Développement des résineux

ETAT DE CONSERVATION :

Depuis 2005: effort de prospection et de restauration des milieux important permettant aujourd'hui un peuplement dense et des effectifs en hausse sur le site (progression des stations existantes, nouvelle station sur Plouhinec).

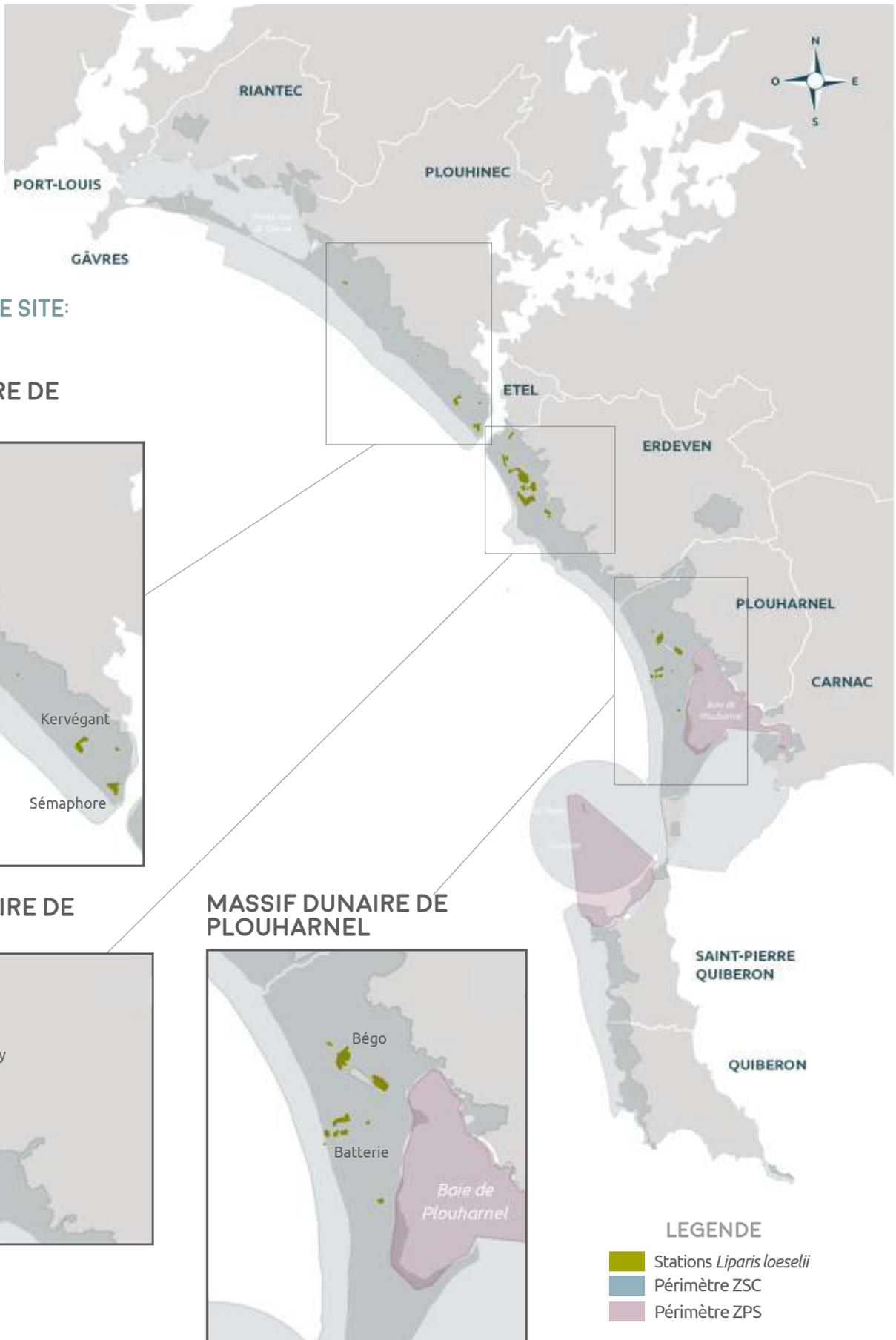
Mise en place d'un suivi régulier par le SMGSGQ encadré par le CBNB : évaluation précise des effectifs. Plouharnel est l'une des plus grande station d'Europe pour l'espèce.

ETAT A FAVORISER :

Il convient de préserver des secteurs dunaires en bon état de conservation, et maintenir des zones favorables au Cynoglosse, en limitant l'enfrichement notamment.

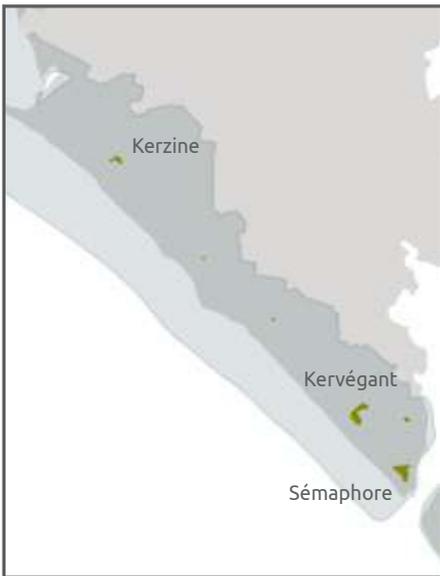
CODE:

1903



LOCALISATION SUR LE SITE:
SUIVI 2005-2019 :

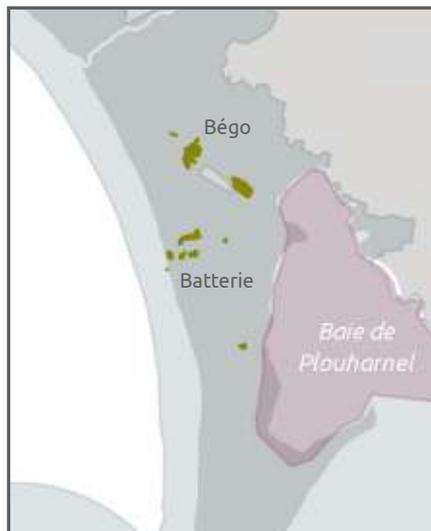
MASSIF DUNAIRE DE PLOUHINEC



MASSIF DUNAIRE DE ERDEVEN



MASSIF DUNAIRE DE PLOUHARNEL



LEGENDE

- Stations *Liparis loeselii*
- Périimètre ZSC
- Périimètre ZPS

EVOLUTION DES POPULATIONS SUR LE SITE:

Année	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Stations	13	13	13	14	-	15	15	17	-
Pieds	3301	385	2305	9483	NV	20410	NV	19579	NV

LIPARIS DE LOESEL

Liparis loeselii



STATUTS DE PROTECTION



ETAT DE CONSERVATION

FRANCE :

BRETAGNE :



© S. Filoche

MAJEUR

CARACTERES BIOLOGIQUES :

Le Liparis de Loesel est une petite orchidée, vert jaunâtre de 5 à 25 cm. Dépourvues de réserves, les graines de Liparis doivent rencontrer un champignon pour germer, avec lequel elle entretiendra une relation de symbiose. Le Liparis de Loesel est une plante à éclipse ; l'effectif d'une population peut présenter des variations importantes d'une année à l'autre, lié à des interactions complexes entre de nombreux facteurs (durée d'inondation hivernale, période d'abaissement de la nappe estivale, fermeture du milieu, prédation...).

HABITATS FREQUENTES :

Le Liparis de Loesel est une plante pionnières des zones humides oligotrophes. Il s'épanouit dans les milieux ouverts à clairsemés, en pleine lumière à un important ombrage, inondés durant la période hivernale. En Bretagne, il se rencontre uniquement dans des zones humides arrière-dunaires, souvent d'origine humaine.

MENACES POTENTIELLES :

La fermeture du milieu constitue la principale cause de régression des populations de Liparis, qui ne peut se maintenir face à la concurrence des espèces herbacées hautes ou ligneuses. La hausse de la fréquentation du littoral peut avoir un impact non négligeable sur le milieu dunaire et menacer les populations de Liparis. En outre, la fixation généralisée des cordons dunaires interdit aujourd'hui la formation de nouvelles dépressions et les massifs dunaires vieillissent, avec pour conséquence, la disparition des habitats pionniers et des espèces qui en dépendent. Enfin, le réchauffement climatique pourrait conduire à une fréquence plus élevée d'hivers faiblement pluvieux et à un assèchement plus rapide des parcelles.

ETAT A FAVORISER :

Liparis loeselii est inféodé aux milieux humides relativement ouverts. La gestion de sites à Liparis vise ainsi à maintenir ou à restaurer des milieux ouverts, favorables à cette espèce pionnière, passant le plus souvent par des opérations visant à lutter contre la fermeture de milieux par dynamique naturelle ou suite au développement de plantes invasives. Compte-tenu de la forte dynamique observée dans une grande majorité de stations, des opérations de gestion active sont à poursuivre ou envisager.

Sur le site

ZSC

MASSIF DUNAIRE
GAVRES QUIBERON
ET ZONES HUMIDES
ASSOCIEES

HABITATS CONCERNES:

2190 - Dépressions humides intradunales

MENACES IDENTIFIEES:

Fermeture du milieu (dynamique naturelle + espèces invasives)
Sexo-tourisme à Erdeven (Kerminihy)

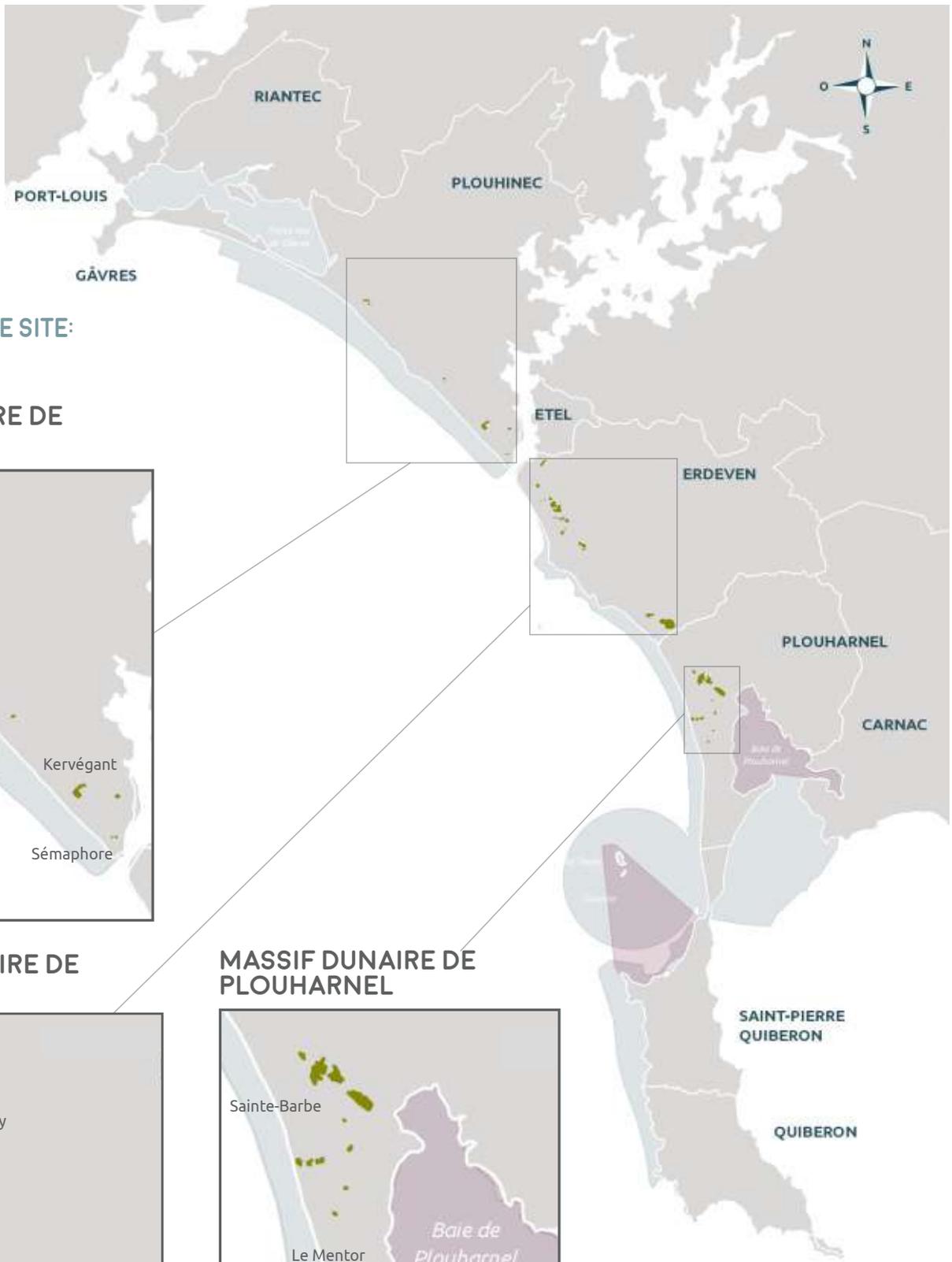
ETAT DE CONSERVATION:

L'espèce fait l'objet d'un PNA en faveur de sa conservation. Depuis 2005 : effort de prospection et de restauration des milieux important permettant une augmentation considérable du nombre d'individus.

Mise en place d'un suivi régulier par le SMGSGQ encadré par le CBNB : évaluation précise des effectifs, recensement d'une impressionnante station de 15 000 pieds à Kerminihy (Erdeven), aujourd'hui l'une des plus belle population française.

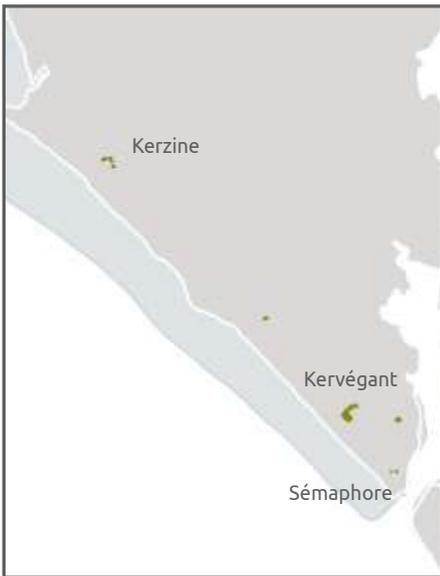
CODE:

-

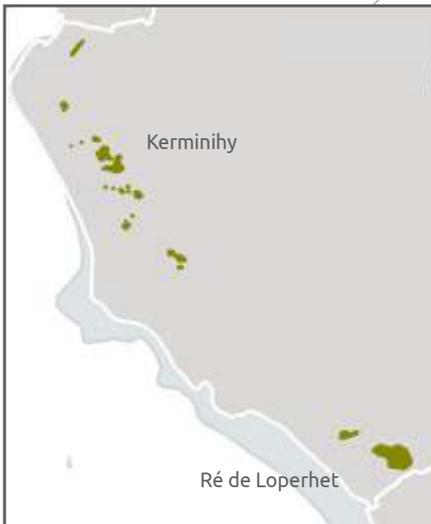


LOCALISATION SUR LE SITE:
SUIVI 2004-2019 :

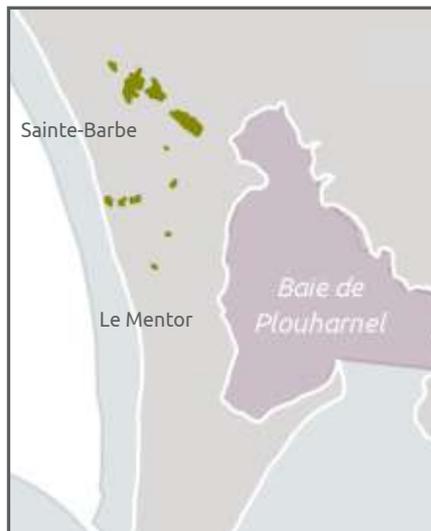
MASSIF DUNAIRE DE
PLOUHINEC



MASSIF DUNAIRE DE
ERDEVEN



MASSIF DUNAIRE DE
PLOUHARNEL



LEGENDE

- Stations *Spiranthe aestivalis*
- Périmètre ZSC
- Périmètre ZPS

EVOLUTION DES POPULATIONS SUR LE SITE :

Année	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Stations	18	18	18	18	-	18	-	19	-
Pieds	2620	3276	2599	4601	NV	13435	NV	22923	NV

SPIRANTHE D'ETE

Spiranthe aestivalis



STATUTS DE PROTECTION

Directive Habitat Faune Flore
Annexe IV

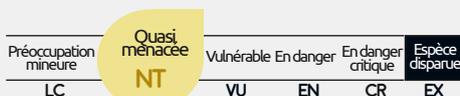
Nationale

ETAT DE CONSERVATION

FRANCE :



BRETAGNE :



Liste Rouge Massif
Armoricain
Annexe II



© S. Filoche

CARACTERES BIOLOGIQUES :

La Spiranthe d'été est une orchidée à bulbe de 10 à 30 cm de hauteur. Sa floraison est estivale, entre juin et juillet. Les fleurs très petites, sont disposées en spirale plus ou moins dense au sommet d'une tige grêle.

MAJEUR

HABITATS FREQUENTES :

Cette espèce pionnière des habitats humides oligotrophes, se développe essentiellement en milieux tourbeux acidiphiles et dépressions arrière-dunaires. C'est une plante de pleine lumière.

MENACES POTENTIELLES :

La dégradation de son habitat naturel, par piétinement régulier ou passages d'engins répétés, peut faire régresser les populations de Spiranthe. La fermeture du milieu peut entraîner la régression de la Spiranthe d'été. L'altération voire la destruction du milieu (drainage, mise en culture, boisement, urbanisation...) constitue vraisemblablement l'atteinte principalement responsable du déclin de l'espèce.

Sur le site

ZSC
MASSIF DUNAIRE
GAVRES QUIBERON
ET ZONES HUMIDES
ASSOCIEES

HABITATS CONCERNES:

2190 - Dépressions humides intradunales

MENACES IDENTIFIEES:

Fermeture du milieu (dynamique naturelle + espèces invasives)
Piétinement
Sexo-tourisme à Erdeven (Kerminihy)

ETAT DE CONSERVATION:

Espèce ayant profité des mesures de gestion prises en faveur du Liparis de Loesel.
Depuis 2005: effort de prospection et de restauration des milieux important permettant une augmentation considérable du nombre d'individus. Mise en place d'un suivi régulier par le SMGSGQ encadré par le CBNB : évaluation précise des effectifs.
Le massif dunaire de Gâvres-Quiberon constitue l'un des deux foyers majeurs pour l'espèce en Bretagne.

ETAT A FAVORISER :

Il convient de favoriser le maintien de zones d'ouvertures favorables à l'espèce (création d'ouvertures par décapages localisés...). Il est indispensable d'empêcher l'assèchement (par drainage notamment) ou l'eutrophisation de son habitat naturel.

PANICAULT VIVIPARE

Eryngium viviparum



STATUTS DE PROTECTION



Directive Habitat Faune Flore
Annexe II et IV



Nationale

ETAT DE CONSERVATION

FRANCE :

BRETAGNE :

Préoccupation mineure Quasi menacée Vulnérable En danger

LC NT VU EN

En danger critique

CR

Espèce disparue

EX

Préoccupation mineure Quasi menacée Vulnérable En danger

LC NT VU EN

En danger critique

CR

Espèce disparue

EX



Liste Rouge Massif
Armoricain
Annexe I



Liste des espèces à forte
valeur patrimoniale
Bretagne



© E. Glemarec

DONNEE HISTORIQUE

Présente sur une seule localité en France : site des 4 chemins à Belz, intégré au site Natura 2000 "Ria d'Etel" depuis 2013.

Donnée historique sur le reste du site Gâvres-Quiberon, dernière observation en 1976 au Varquez à Erdeven.

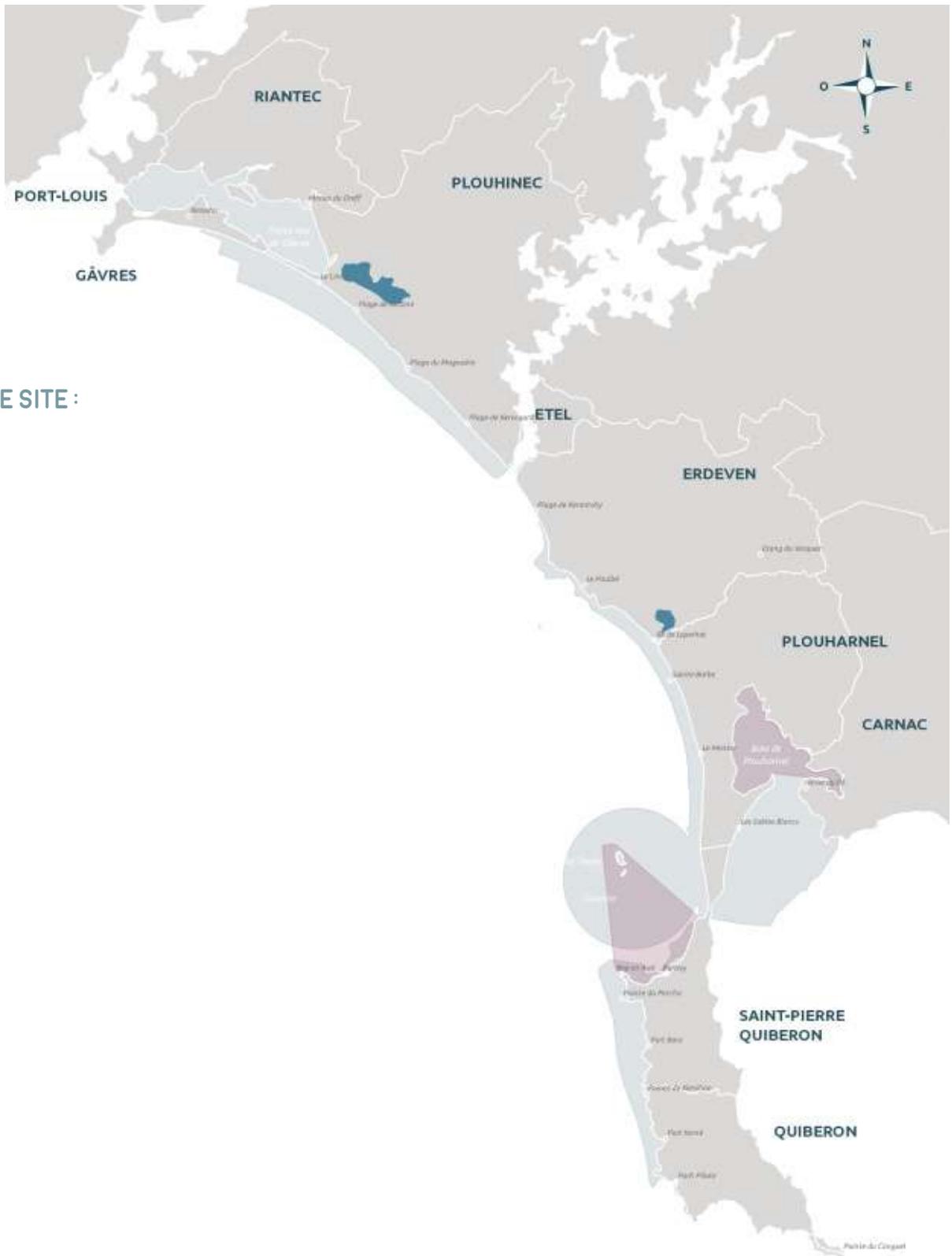
Site non retenu dans le cadre du PNA en faveur du Panicault vivipare, coordonné par le Conservatoire botanique national de Brest, depuis 2013.

ZSC

MASSIF DUNAIRE
GAVRES QUIBERON
ET ZONES HUMIDES
ASOCIEES

CODE:

1044



LOCALISATION SUR LE SITE :

LEGENDE

- Zones fréquentées
- Périmètre ZSC
- Périmètre ZPS

AGRION DE MERCURE

Coenagrion mercuriale



STATUTS DE PROTECTION



ETAT DE CONSERVATION

FRANCE :

BRETAGNE :



© C. Fournier

CARACTERES BIOLOGIQUES :

L'Agrion de mercure est un insecte de l'ordre des odonates. L'espèce met deux années pour accomplir son cycle de développement. La ponte se fait sur la partie immergée des plantes. Le développement larvaire comprend une dizaine de mues et dure environ 20 mois. Les larves sont carnassières. Peu mobiles, elles se cantonnent sur la végétation des secteurs calmes. Pendant la phase de maturation et de reproduction, les adultes se nourrissent d'insectes qu'ils chassent en vol. Ils se tiennent le long des berges et dans les prairies adjacentes, sur la strate herbacée, et ne s'éloignent peu de ces biotopes.

HABITATS FREQUENTES :

Il se développe dans les milieux lotiques permanents de faible importance, aux eaux claires et bien oxygénées, oligotrophes à eutrophes et bien végétalisés. Ce sont en général des ruisseaux, rigoles, fossés alimentés ou petites rivières. Les prairies alentours ont une grande importance pour l'espèce. Elles sont utilisées comme site de maturation des imagos, comme terrain de chasse et lieu de repos.

MENACES POTENTIELLES :

Comme la majorité des odonates, l'Agrion de mercure est sensible aux perturbations liées à la structure de son habitat, à la qualité de l'eau et à la durée d'ensevelissement du milieu. Ainsi, le développement d'une strate arborée ou arbustive au niveau des stations, le comblement et l'évolution de la végétation vers une mégaphorbiaie constituent des menaces fortes pour l'espèce. L'intensification ou au contraire, l'abandon de l'utilisation de l'espace en périphérie du cours d'eau est aussi un facteur de déclin. La rectification des cours d'eau et des berges, la rupture des écoulements ou tout autre aménagement provoquant la destruction de l'habitat larvaire est à proscrire.

ETAT A FAVORISER :

Les modes de gestion et de restauration préconisés pour les milieux lotiques paraissent favorables à l'espèce. Dans le cas de microhabitats et s'il s'agit d'une population isolée, il est nécessaire d'intervenir manuellement (suppression de ligneux, débroussaillage, dégagement de l'écoulement...) en conservant intact au moins une partie du milieu. Il est essentiel de ne pas perturber la totalité de la population afin de permettre une recolonisation rapide du secteur restauré. Il est essentiel d'épargner, dans la mesure du possible, les hélophytes et les hydrophytes.

SECONDAIRE

Sur le site

ZSC

MASSIF DUNAIRE
GAVRES QUIBERON
ET ZONES HUMIDES
ASSOCIEES

HABITATS CONCERNES :

Tronçons de cours d'eau à dynamique naturelle et semi-naturelle dont la qualité de l'eau ne présente pas d'altération significative.

MENACES IDENTIFIEES :

Curage des fossés

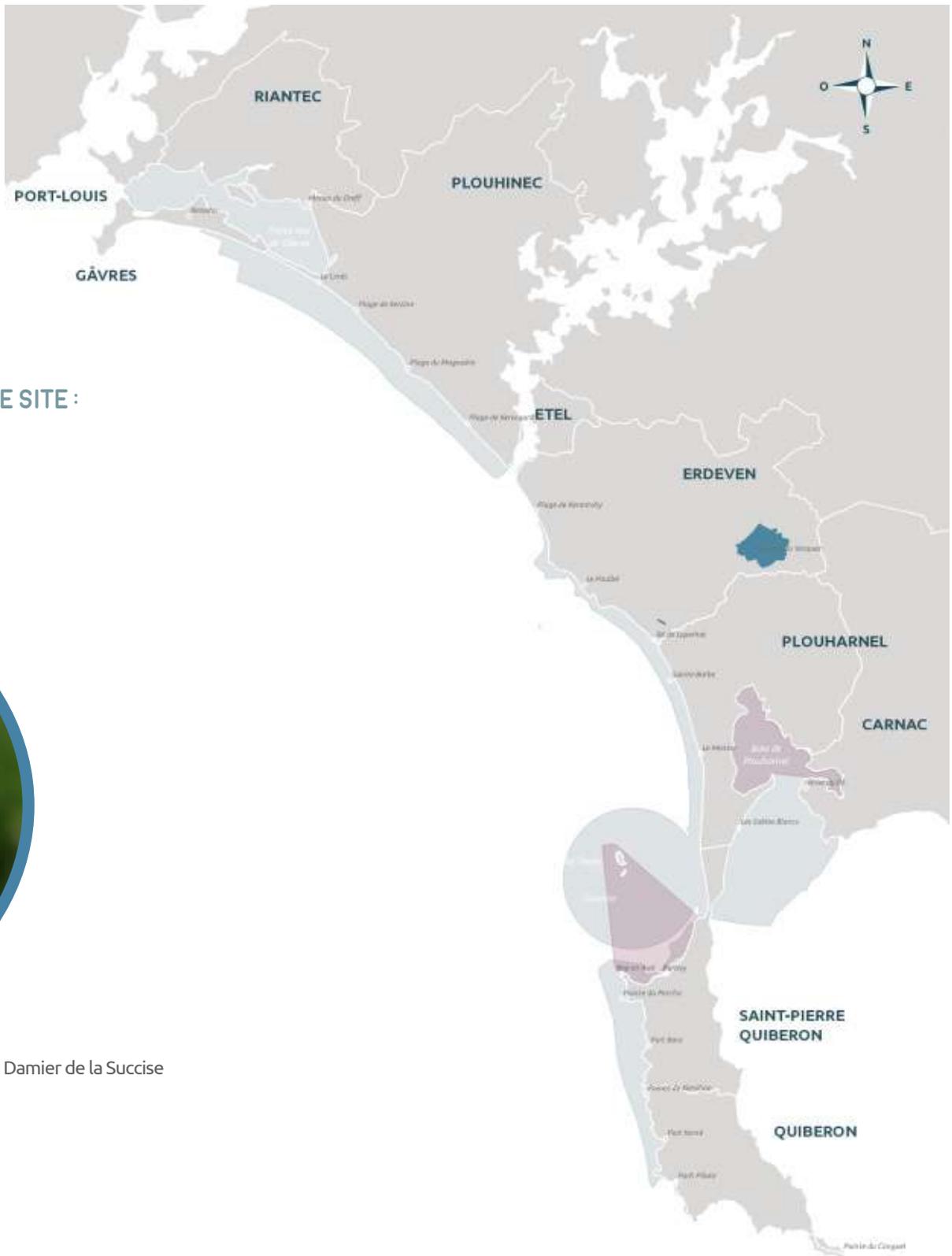
ETAT DE CONSERVATION :

Présence anecdotique sur le site, non confirmée aujourd'hui.

2010-2011 : Etangs de Kervran et Kerzine

CODE:

1065



LOCALISATION SUR LE SITE :



Succise des prés, plante hôte du Damier de la Succise



Chenille du Damier de la Succise

LEGENDE

- Zones fréquentées
- Périmètre ZSC
- Périmètre ZPS

DAMIER DE LA SUCCISE

Euphydryas aurinia



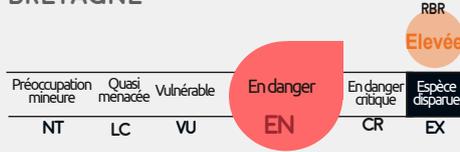
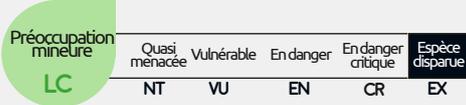
STATUTS DE PROTECTION



ETAT DE CONSERVATION

FRANCE :

BRETAGNE :



© H. Bouyon

CARACTERES BIOLOGIQUES :

Le Damier de la succise est un insecte de l'ordre des lépidoptères. C'est une espèce monovoltine, une seule génération est produite par an. Les oeufs sont pondus en paquets sur le dessous des feuilles de la plante hôte : la Succise des prés. 6 stades larvaires sont observés, les 3 premiers se déroulent à l'intérieur d'un nid de soie édifié par les chenilles. La levée de la diapause intervient au printemps et dépend des conditions climatiques. Les chenilles sortent du nid et se dispersent très vite. La nymphose a lieu de mars à juin, non loin du sol, sur les feuilles de la plante hôte et dure 3 semaines. La période de vol des adultes s'étale sur 4 semaines d'avril à juillet

MAJEUR

HABITATS FREQUENTES :

Il se retrouve dans les biotopes humides ou se développe la plante hôte. Un effectif important de Succise des prés semble être un élément fondamental pour l'établissement d'une colonie. L'espèce peut se rencontrer dans des bas-fonds humides de faible surface, sur les bordures de routes ou de chemins. L'habitat est en général très fragmenté à l'échelle d'une région.

MENACES POTENTIELLES :

L'assèchement des zones humides dans le cadre d'une urbanisation non maîtrisée et de certaines pratiques agricoles est un des facteurs de menace les plus importants. L'amendement des prairies en nitrate est néfaste aux populations de cette espèce par la raréfaction de sa plante hôte. La gestion des milieux par un pâturage ovin est déconseillée car il exerce une pression trop importante sur la Succise des prés. Il est essentiel de maintenir une vigilance face à la fauche pendant la période de développement larvaire.

ETAT A FAVORISER :

Proposer localement que les périodes de fauche de bords de routes et de curage de fossés soient fonction du cycle de développement de l'espèce. Il semble indispensable de cartographier les stations où la Succise des prés est abondante. Enrayer la fermeture des milieux à l'aide d'un pâturage extensif avec des bovins (0.4 à 0.7 UGB à l'hectare semble suffisante). Les pontes sont plus importantes si la hauteur de la végétation se situe entre 8 et 20 cm.

Sur le site

ZSC

MASSIF DUNAIRE
GAVRES QUIBERON
ET ZONES HUMIDES
ASSOCIEES

HABITATS CONCERNES :

Plante hôte : Succise des prés
6410 - Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux.

MENACES IDENTIFIEES :

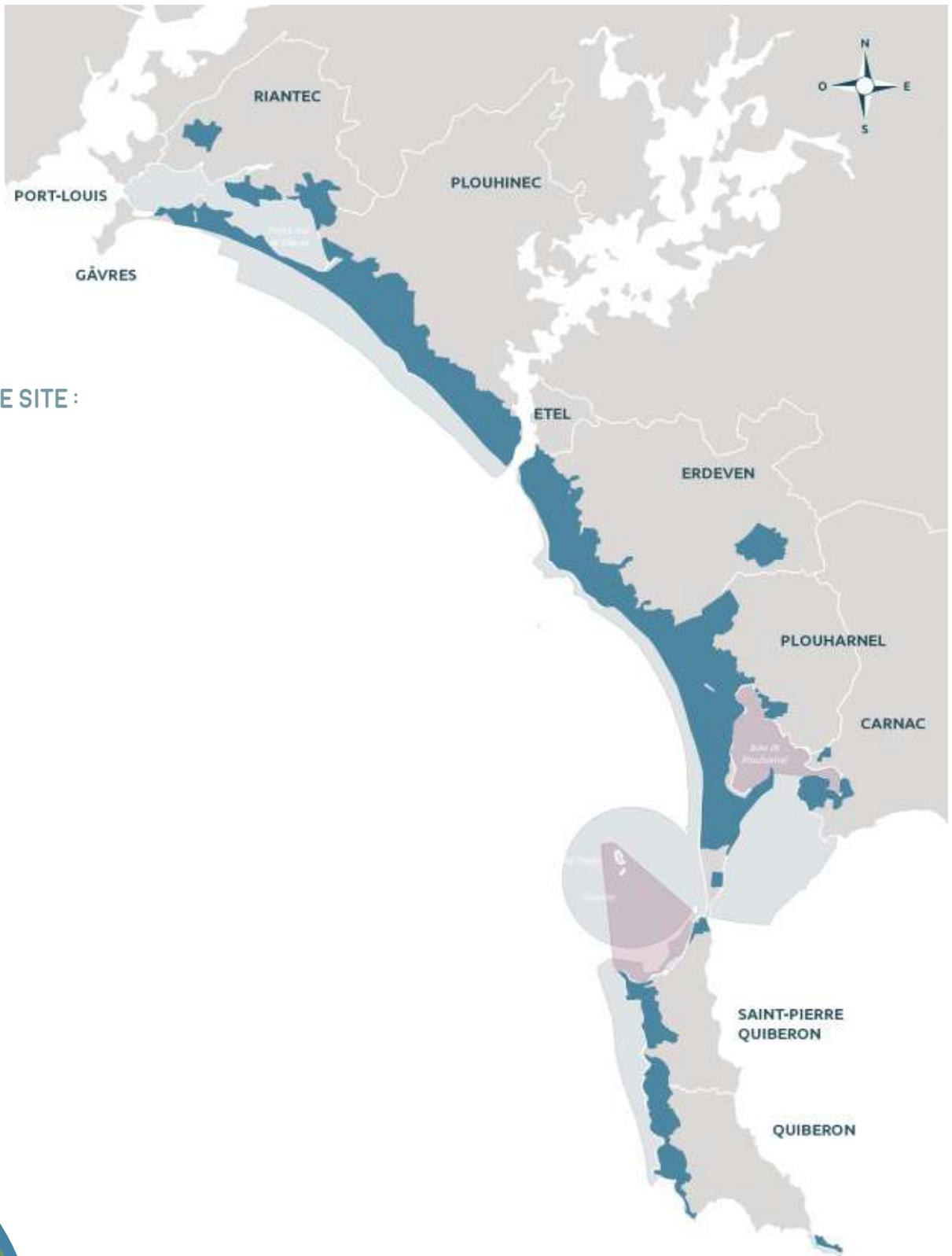
Fermeture des milieux
Entretien des milieux (date de fauche)
Curage du ruisseau et dépôt de matière à Kerhilio

ETAT DE CONSERVATION :

A Erdeven, sur le site du Varquez, espèce disparue depuis 2011. Zone à forte potentialité
Existence d'une zone de Succise des prés sur les dunes près du Camping de Kerhilio.

CODE:

1078*



LOCALISATION SUR LE SITE :



Chenille de l'Ecaille chinée

LEGENDE

-  Zones fréquentées
-  Périmètre ZSC
-  Périmètre ZPS

ECAILLE CHINEE

Euplagia quadripunctaria



STATUTS DE PROTECTION



Directive Habitat Faune Flore
Annexe II et IV



Nationale

PRIORITAIRE

ETAT DE CONSERVATION

FRANCE :

BRETAGNE :



© J. Thevenot

CARACTERES BIOLOGIQUES :

L'écaille chinée est un insecte de l'ordre des lépidoptères. C'est une espèce monovoltine, une seule génération est produite par an. La ponte se déroule de juillet à août. Les oeufs sont déposés sur les feuilles de la plante hôte. Les chenilles éclosent 15 jours après la ponte. Elles entrent rapidement en diapause, dans un cocon à la base des plantes. L'activité reprend au printemps. Elles sont polyphages et se nourrissent sur diverses espèces herbacées (Eupatoire chanvrine, Cirses, Chardons, Orties, Epilobes...) et sur les ligneux (Noisetiers, Genêts, Chênes...). La nymphose se déroule en juin et dure, au maximum, 6 semaines. Les adultes s'observent de fin juin à fin août. Ils sont plus visibles en fin d'après-midi. Ils sont floricoles et butinent diverses espèces (Eupatoire chanvrine, Angélique sauvage, Ronces, Cirses, Chardons...)

SECONDAIRE

Sur le site

ZSC

MASSIF DUNAIRE
GAVRES QUIBERON
ET ZONES HUMIDES
ASSOCIEES

HABITATS CONCERNES :

Nombreux habitats de l'annexe I de la DFFH

MENACES IDENTIFIEES :

Aucune

ETAT DE CONSERVATION :

Présente sur tout le site

HABITATS FREQUENTES :

Cette espèce fréquente un grand nombre de milieux humides ou xériques ainsi que des milieux anthropisés.

MENACES POTENTIELLES :

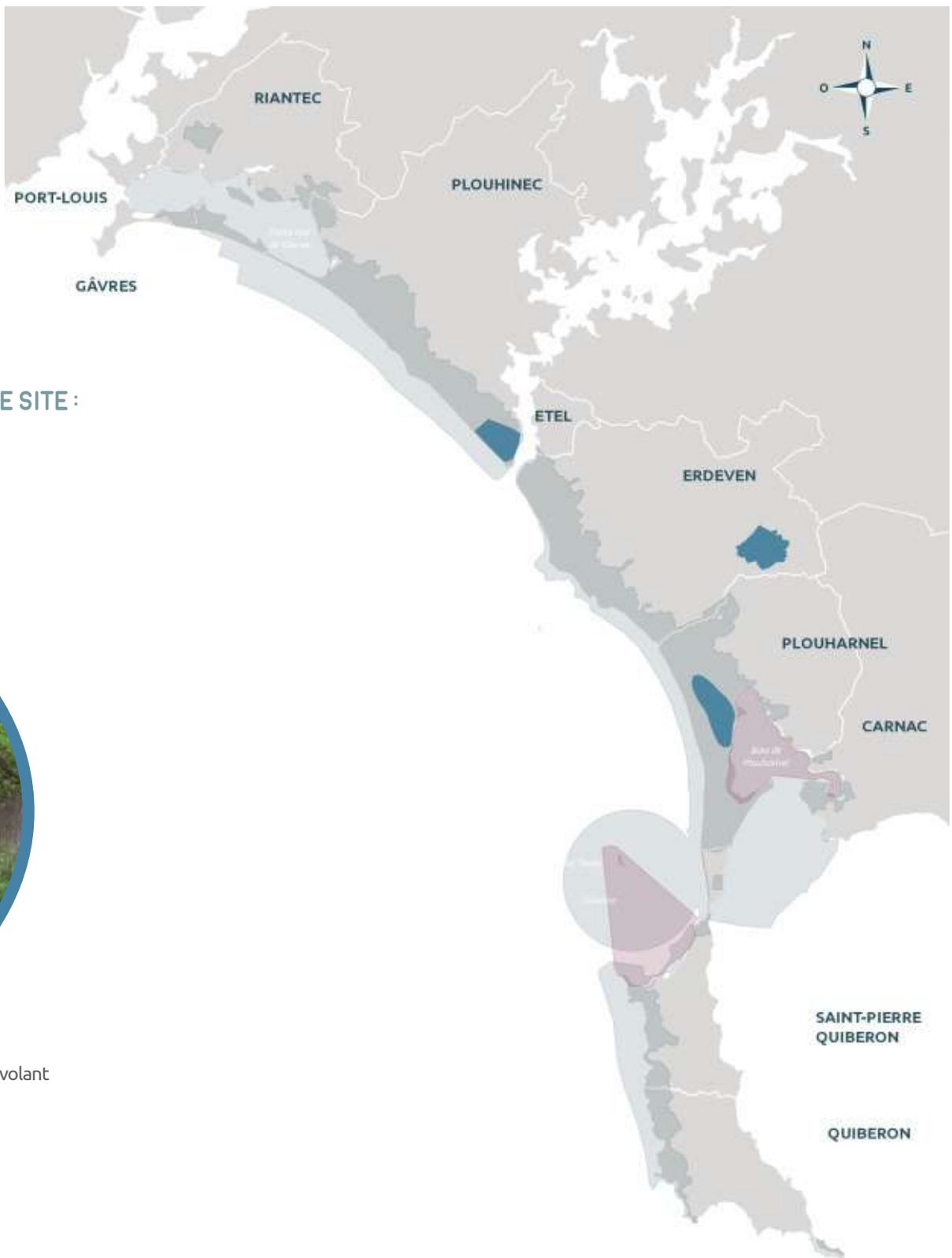
L'espèce ne semble pas actuellement menacée. Elle est présente partout en France et semble très commune dans une grande partie du territoire.

ETAT A FAVORISER :

En France, cette espèce ne nécessite pas la mise en oeuvre de mesures de gestion spécifiques.

CODE:

1083



LOCALISATION SUR LE SITE :



Milieu favorable au Lucane cerf-volant



Bois mort en décomposition: ressource indispensable pour les lucanes

LEGENDE

-  Zones potentielles
-  Périètre ZSC
-  Périètre ZPS

LUCANE CERF-VOLANT

Lucanus cervus



STATUTS DE PROTECTION

Directive Habitat Faune Flore
Annexe II

ETAT DE CONSERVATION

FRANCE :

BRETAGNE :



CARACTERES BIOLOGIQUES :

Le Lucane cerf-volant est un insecte de l'ordre des coléoptères. La durée du cycle de développement de cette espèce est de 5 à 6 ans. Les oeufs sont déposés à proximité des racines au niveau de souches ou de vieux arbres. A la fin du dernier stade, la larve construit dans le sol, à proximité du système racinaire, une coque nymphale constituée de terre et parfois de fragments de bois. Elle se nymphose à l'automne et l'adulte passe l'hiver dans cette coque. La période de vol des adultes mâles est relativement courte, aux alentours d'un mois. Les larves sont saproxylophages. Essentiellement liées aux chênes, elles se rencontrent sur un grand nombre de feuillus (Chataigner, Cerisier, Frêne, Peuplier...), plus rarement sur des conifères.

SECONDAIRE

Sur le site

ZSC

MASSIF DUNAIRE
GAVRES QUIBERON
ET ZONES HUMIDES
ASOCIEES

HABITATS CONCERNES :

HABITATS FREQUENTES :

Habitats (forestiers ou non) présentant des souches et de vieux arbres feuillus dépérissants.

MENACES IDENTIFIEES :

Aucune

MENACES POTENTIELLES :

Actuellement, cette espèce n'est pas menacée en France. En zone agricole peu forestière, l'élimination des haies arborées pourrait favoriser le déclin local des populations.

ETAT DE CONSERVATION :

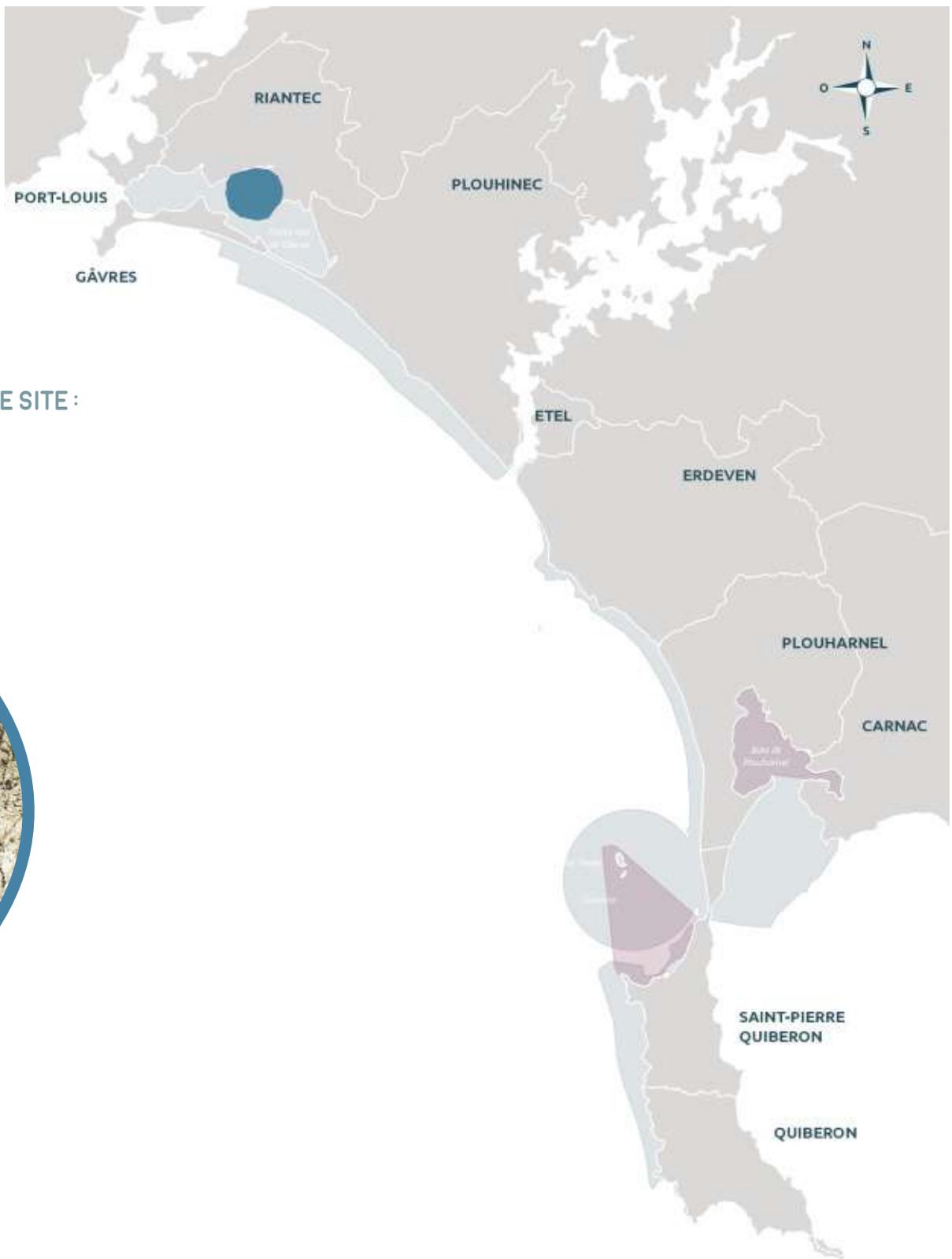
Espèce certainement présente à Sainte-Barbe, à Plouharnel.

ETAT A FAVORISER :

Il est difficile de proposer des actions de gestion pour cette espèce dont la biologie et la dynamique des populations sont encore peu connues. Le maintien des haies arborées avec des arbres sénescents est favorable à son maintien dans les espaces agricoles.

CODE:

1087*



LOCALISATION SUR LE SITE :



Vieux arbre têtard



Tas de bois, favorable à la Rosalie de Alpes

LEGENDE

-  Zones potentielles
-  Périimètre ZSC
-  Périimètre ZPS

ROSALIE DES ALPES

Rosalia alpina



STATUTS DE PROTECTION



Directive Habitat Faune Flore
Annexe II et IV



Nationale

ETAT DE CONSERVATION

PRIORITAIRE

FRANCE :

BRETAGNE :



CARACTERES BIOLOGIQUES :

La Rosalie des Alpes est un insecte de l'ordre des coléoptères. La durée du cycle de développement de cette espèce est de 2 à 3 ans. Les oeufs sont déposés dans les anfractuosités et dans les blessures des arbres. A la fin du dernier stade, la larve construit une loge nymphale de forme incurvée, située près de la surface du tronc. La période de vol des adultes est de juillet à août. Les adultes sont le plus fréquemment observés sur le bois mort et sur le bois fraîchement abattu. Les observations sur fleurs sont rares. Les larves sont xylophages.

FORT

Sur le site

ZSC

MASSIF DUNAIRE
GAVRES QUIBERON
ET ZONES HUMIDES
ASSOCIEES

HABITATS FREQUENTES :

En plaine, elles se développent principalement sur des Saules ou des Frênes âgés, aussi bien sur des arbres isolés que dans des ripisylves. Sur les sites les arbres sont souvent très âgés et taillés en têtard.

HABITATS CONCERNES :

9120- Hêtraie acidiphiles atlantiques à sous-bois à *Ilex* et parfois *Taxus*

MENACES IDENTIFIEES :

Aucune

MENACES POTENTIELLES :

La majorité des populations françaises ne semble pas menacée. Les populations de plaine peuvent l'être localement.

ETAT DE CONSERVATION :

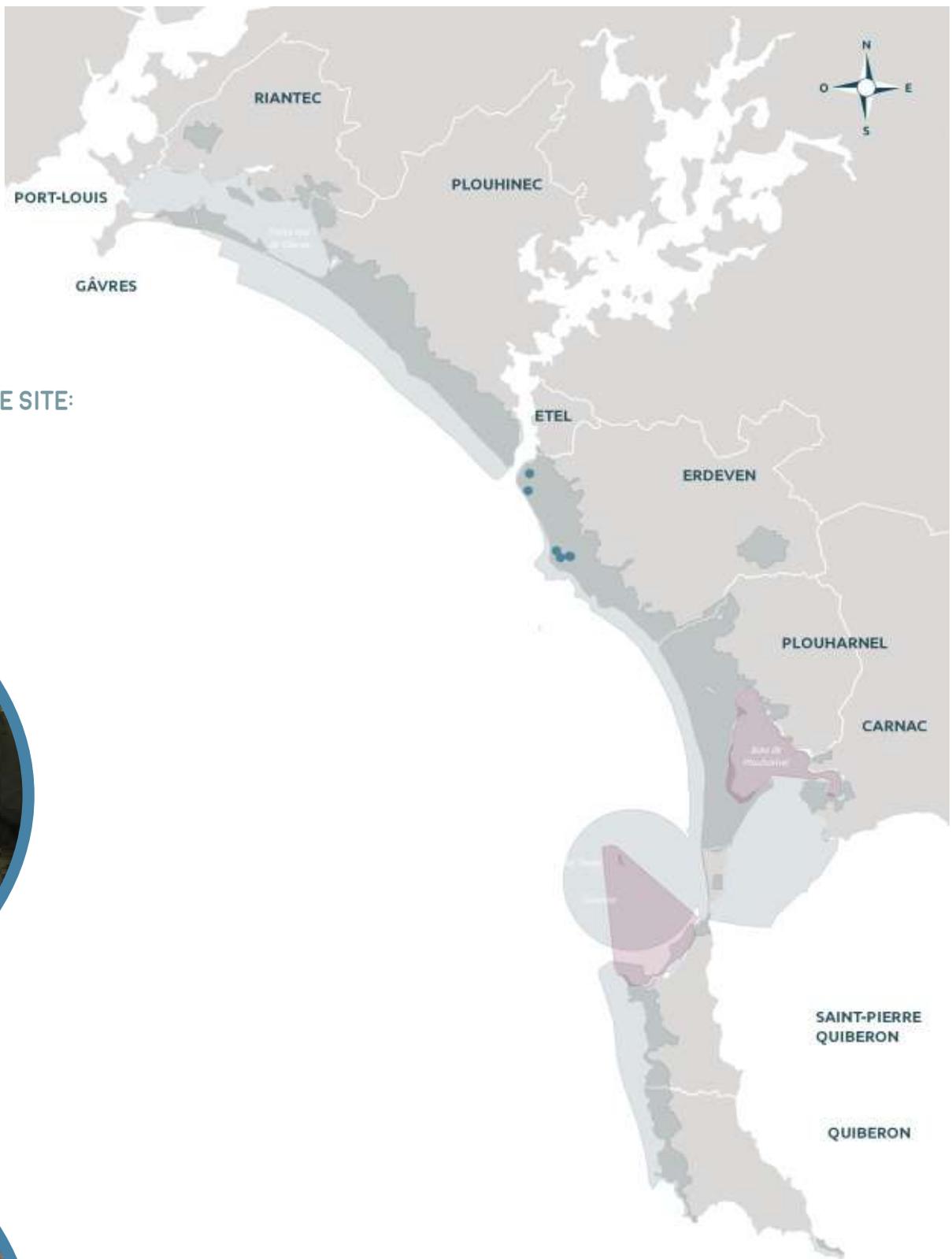
Données anciennes sur Kerhilio à Erdeven (1973)
Aurait été vue plus récemment (2004), entre Kerner et l'île-aux-pins à Riantec.

ETAT A FAVORISER :

Il est important d'avoir une bonne répartition des différentes classes d'âge dans les plantes hôtes afin d'assurer le renouvellement du bois mort, dans le temps et dans l'espace.

CODE:

1304



LOCALISATION SUR LE SITE:



Bunkers abritant l'espèce

LEGENDE

- Présence (Bunkers)
- Périètre ZSC
- Périètre ZPS

GRAND RHINOLOPHE

Rhinolophus ferrumequinum



STATUTS DE PROTECTION



Directive Habitat Faune Flore
Annexe II et IV



Nationale

ETAT DE CONSERVATION

FRANCE :

BRETAGNE :

Préoccupation
mineure
LC

Quasi
menacée NT
Vulnérable VU
En danger EN
En danger
critique CR
Espèce
disparue EX

Préoccupation
mineure NT
Quasi
menacée LC
Vulnérable VU

En danger
EN

En danger
critique CR
Espèce
disparue EX

RBR
Très
élevée



© J.C. de Massary

CARACTERES BIOLOGIQUES :

Le Grand rhinolophe est le plus grand rhinolophe européen. L'espèce entre en hibernation de septembre-octobre à avril. L'activité est saisonnière et dépend de la présence des insectes proies et donc des conditions climatiques. L'espèce est sédentaire, 20 à 30km peuvent séparer les gîtes d'été et ceux d'hiver. Elle s'accroche au plafond, isolément ou en groupe selon la cavité. L'espèce est très fidèle aux sites de reproduction et d'hivernage, en particulier les femelles. Le régime alimentaire de l'espèce est constitué en majeure partie par des lépidoptères et des coléoptères.

FORT

HABITATS FREQUENTES :

Il recherche les paysages semi-ouverts, à forte diversité d'habitats (boisements de feuillus, prairies pâturées par des bovins voire des ovins, haies, landes, friches, jardins...). Les gîtes d'hibernation sont des cavités naturelles ou artificielles, souvent souterraines aux caractéristiques définies: obscurité totale, températures comprises entre 5 et 12 °C, hygrométrie supérieure à 96%, ventilation légère, tranquillité garantie.

MENACES POTENTIELLES :

Espèce de contact, le Grand rhinolophe suit les éléments du paysage. Il pâtit donc du démantèlement de la structure paysagère et de la banalisation du paysage. La mise en sécurité des anciennes mines par comblement des entrées, la pose de grillage "anti-pigeons" dans les clochers ou la réfection des bâtiments sont responsables de la disparition de nombreuses colonies. Le développement des éclairage sur les édifices publics peut aussi perturber les colonies.

ETAT A FAVORISER :

Le maintien et la reconstitution des populations de Grand rhinolophe impliquent la mise en oeuvre de mesures concomitantes de protection au niveau des gîtes, des terrains de chasse et des corridors boisés de déplacement. Les gîtes d'hibernation doivent bénéficier d'une protection physique voire réglementaire. Les abords des gîtes seront dépourvus d'éclairage.

Sur le site

ZSC

MASSIF DUNAIRE
GAVRES QUIBERON
ET ZONES HUMIDES
ASSOCIEES

HABITATS CONCERNES :

Hibernation: Blockhaus présents sur les dunes de Plouharnel et d'Erdeven

MENACES IDENTIFIEES :

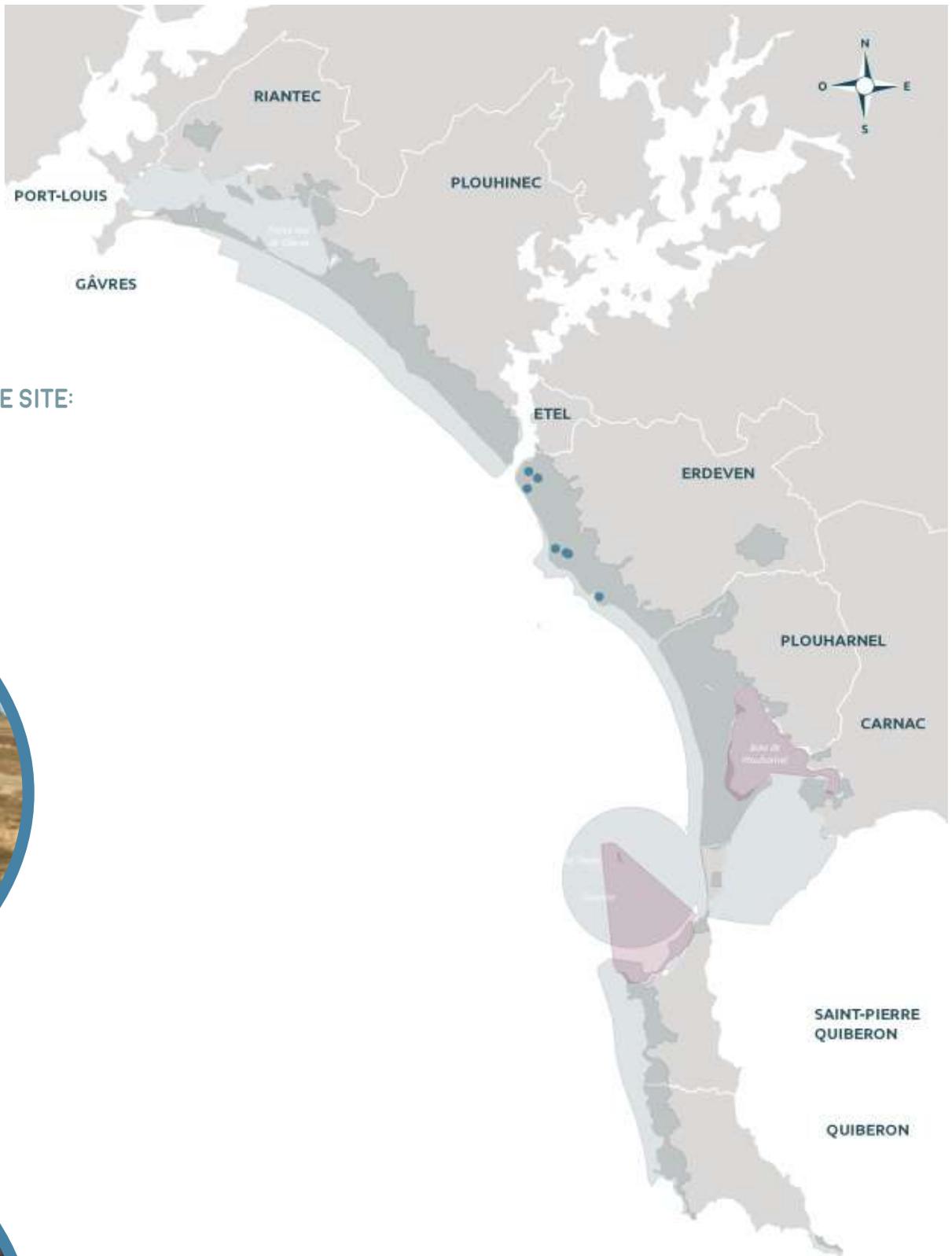
Dérangement
Réhabilitation des blockhaus

ETAT DE CONSERVATION :

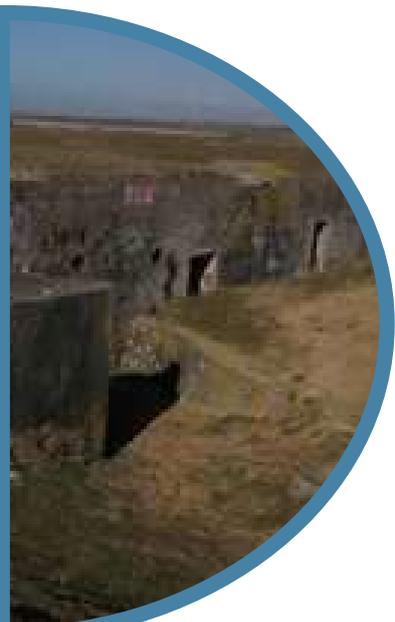
Erdeven :
9 individus recensés en 2020 (janvier-février)
6 blockhaus concernés

CODE:

1324



LOCALISATION SUR LE SITE:



Bunkers abritant l'espèce

LEGENDE

- Présence (Bunkers)
- Périmètre ZSC
- Périmètre ZPS

GRAND MURIN

Myotis myotis



STATUTS DE PROTECTION



Directive Habitat Faune Flore
Annexe II et IV



Nationale

ETAT DE CONSERVATION

FRANCE :

BRETAGNE :

Préoccupation
mineure
LC

Quasi
menacée
NT

Vulnérable
VU

En danger
EN

En danger
critique
CR

Espèce
disparue
EX

Préoccupation
mineure
LC

Quasi
menacée
NT

Vulnérable
VU

En danger
EN

En danger
critique
CR

Espèce
disparue
EX

RBR
Mineure



© O. Farcy

CARACTERES BIOLOGIQUES :

Le Grand murin fait partie des plus grands chiroptères français. L'espèce entre en hibernation de octobre à avril, en fonction des conditions climatiques locales. Durant cette période l'espèce peut former des essaims importants ou être isolée dans des fissures. A la fin de l'hiver, les sites d'hibernation sont abandonnés au profit des sites d'estivage où aura lieu la reproduction. L'espèce est plutôt sédentaire, malgré des déplacements de l'ordre de 200 km entre les gîtes d'été et ceux d'hiver. L'espèce témoigne d'une assez grande fidélité à leur gîte. Le régime alimentaire de l'espèce est constitué en majeure partie par des coléoptères.

FORT

HABITATS FREQUENTES :

Les futaies feuillues ou mixtes, où la végétation herbacée est rare, sont les milieux les plus fréquentés. Les gîtes d'hibernation sont des cavités souterraines dispersées sur un vaste territoire d'hivernage.

MENACES POTENTIELLES :

Les dérangements liés à la fréquentation humaine et les destructions, intentionnelles ou non, des gîtes d'hiver sont des menaces qui pèsent sur l'espèce. La pose de grillage "anti-pigeons" dans les clochers, la réfection des bâtiments et le développement des éclairages sur les édifices publics sont responsables de la disparition de nombreuses colonies, tout comme la fermeture des milieux de chasse par le développement des ligneux.

ETAT A FAVORISER :

Le maintien et la reconstitution des populations de Grand murin impliquent la mise en oeuvre de mesures concomitantes de protection au niveau des gîtes, des terrains de chasse et des corridors boisés de déplacement. Les gîtes d'hibernation doivent bénéficier d'une protection physique voire réglementaire. Les abords des gîtes seront dépourvus d'éclairage.

Sur le site

ZSC

MASSIF DUNAIRE
GAVRES QUIBERON
ET ZONES HUMIDES
ASSOCIEES

HABITATS CONCERNES :

Hibernation: Blockhaus présents sur les dunes d'Erdeven

MENACES IDENTIFIEES :

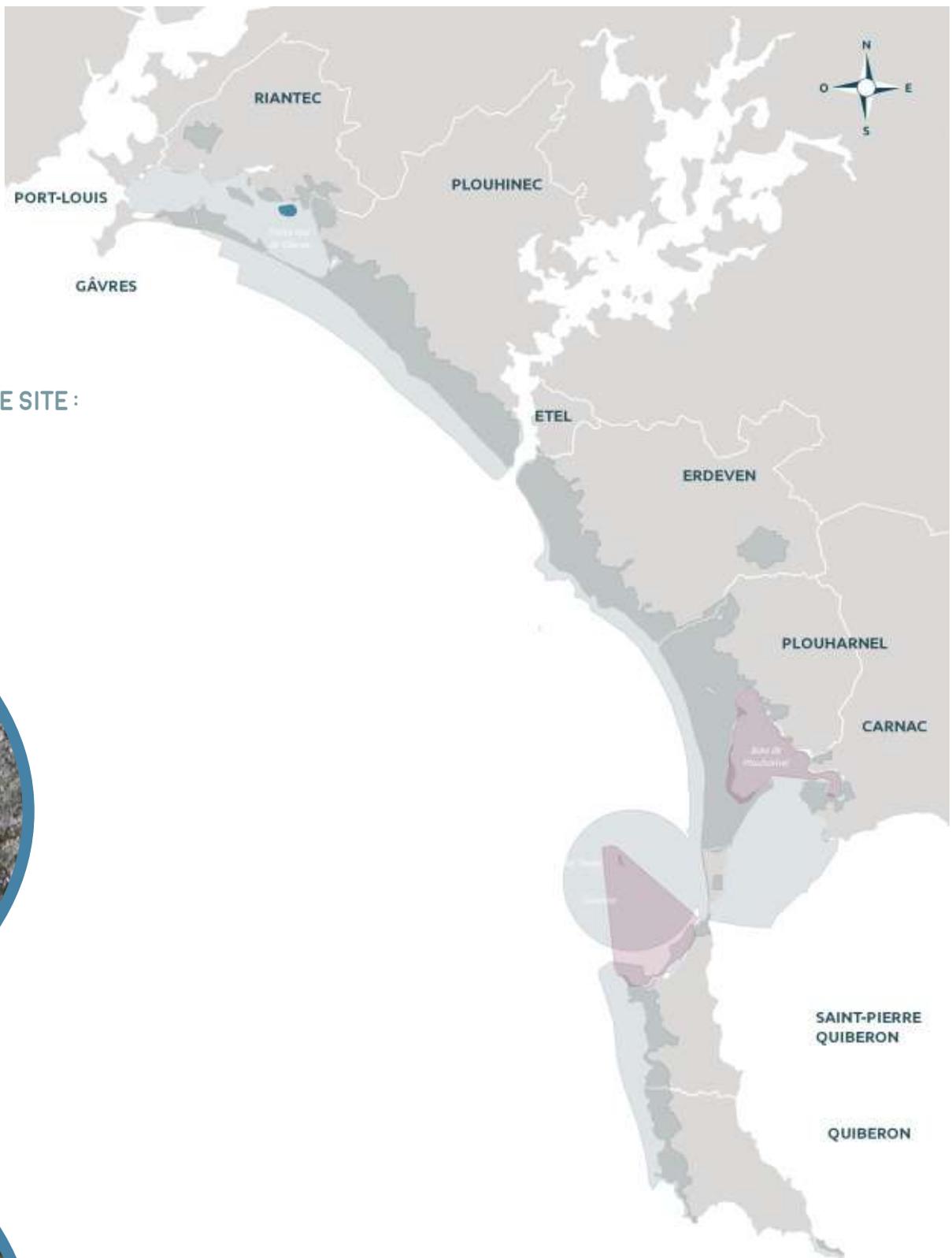
Dérangement
Réhabilitation des blockhaus

ETAT DE CONSERVATION :

Erdeven :
50 individus recensés en 2020 (janvier-février)
7 blockhaus concernés

CODE:

1355



LOCALISATION SUR LE SITE :



Traces de Loutre



Les environs de l'île aux Pins à Riantec

LEGENDE

- Indice de présence
- Périmètre ZSC
- Périmètre ZPS

LOUTRE D'EUROPE

Lutra lutra



STATUTS DE PROTECTION



Directive Habitat Faune Flore
Annexe II et IV

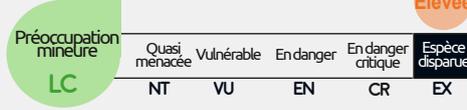
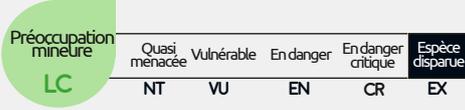


Nationale

ETAT DE CONSERVATION

FRANCE :

BRETAGNE :



© F. Mertier

CARACTERES BIOLOGIQUES :

La Loutre est l'un des plus grands mustélidés d'Europe. Elles sont en général solitaires, elles ne vivent en couple que pendant la période de rut. Elles sont essentiellement nocturnes. Pendant la journée, elles se reposent enfouies dans un terrier profond ou tapies dans la végétation dense. Elles passent une grande partie de leur temps de comportement actif dans l'eau (déplacement, pêche, accouplement...). Chaque loutre est cantonnée dans un territoire particulier. Les cris, les dépôts d'épreintes et les émissions d'urine véhiculent une grande partie des signaux de communication intraspécifique.

SECONDAIRE

HABITATS FREQUENTES :

Elle est inféodée aux milieux aquatiques dulcicoles, saumâtres et marins. Elle se montre très ubiquiste dans le choix de ces habitats et de ses lieux d'alimentation. En revanche, les milieux réservés aux gîtes diurnes sont choisis en fonction de critères de tranquillité et de couvert végétal.

MENACES POTENTIELLES :

Historiquement les facteurs de déclin sont liés à des causes anthropiques (piégage, chasse). Aujourd'hui, les raisons du déclin le plus souvent incriminées sont la destruction des habitats aquatiques et palustres, la pollution et l'eutrophisation de l'eau, les facteurs de mortalité accidentelle (collisions routières, capture par engins de pêche) ou volontaire et enfin le dérangement.

ETAT A FAVORISER :

Parmi les mesures susceptibles de favoriser les populations de loutres et le processus de recolonisation, il est impératif de veiller à la non fragmentation des habitats, au maintien des niveaux d'eau et à la préservation de la qualité des eaux de surface. Il est essentiel de préserver et restaurer les zones palustres sauvages, favoriser les lieux de refuge, préserver et restaurer la végétation naturelle des rivages. Il est aussi important de prendre en compte la présence de la Loutre dans les pratiques cynégétiques et les campagnes de destruction des espèces susceptibles d'occasionner des dégâts. Afin de limiter le dérangement des loutres, contrôler les loisirs nautiques et maîtriser la fréquentation humaine.

Sur le site

ZSC

MASSIF DUNAIRE
GAVRES QUIBERON
ET ZONES HUMIDES
ASSOCIEES

HABITATS CONCERNES :

- 1130- Estuaires, 1150*- Lagunes côtières
- 1160- Grandes criques et baies peu profondes
- 1330- Prés salés atlantiques
- 2190- Dépression humides intradunales
- 3150- Lacs eutrophes naturels avec végétation du *Magnopotamion* ou de l'*Hydrocharition*

MENACES IDENTIFIEES :

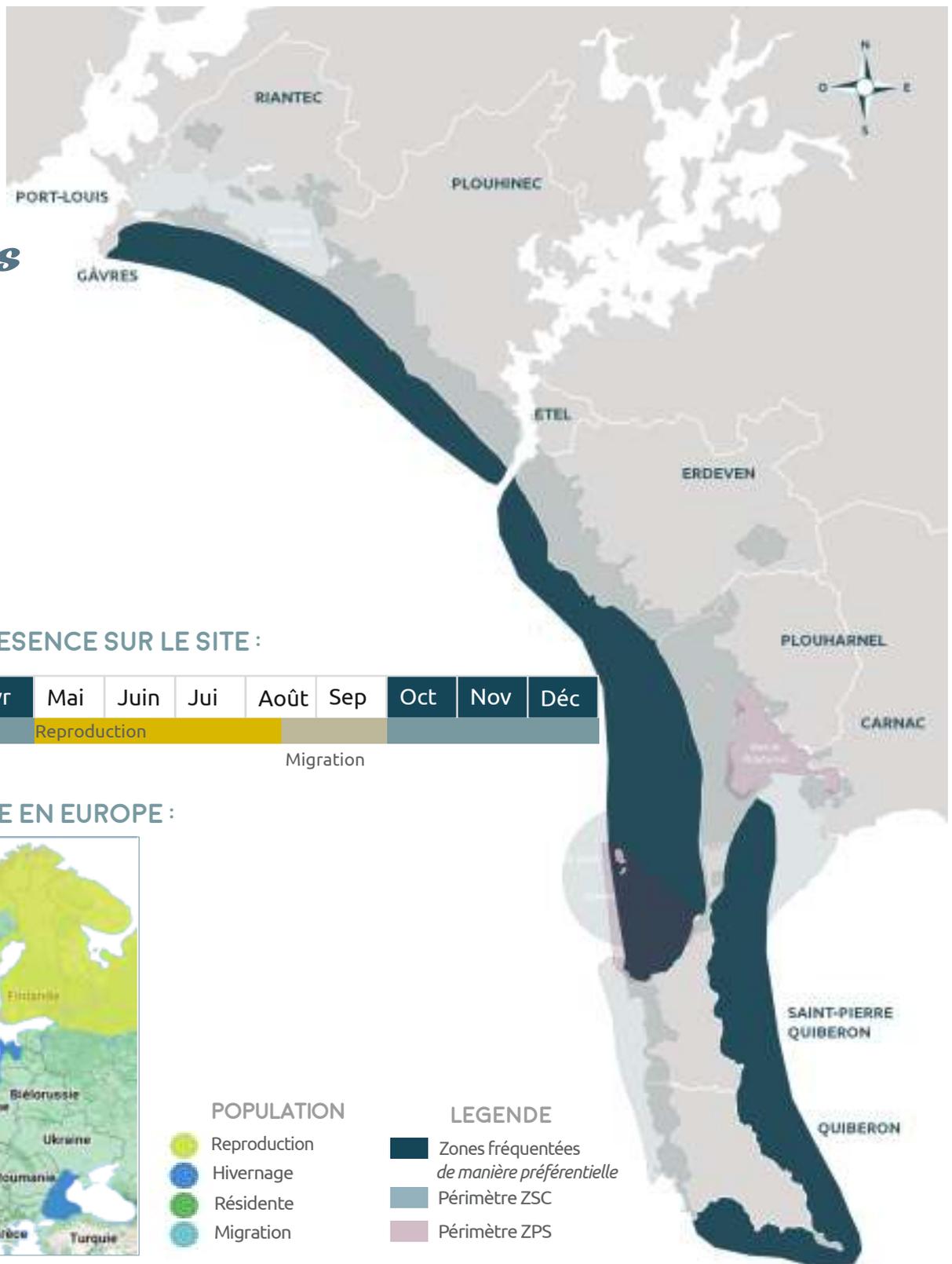
- Dérangement
- Fragmentation des milieux

ETAT DE CONSERVATION :

- Riantec :
1 indice de présence sur l'île aux pins en 2016.
- Plouhinec:
Donnée récente

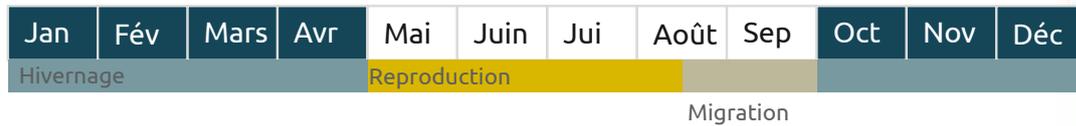
CODE:

A001



Plongeon

PHENOLOGIE ET PRESENCE SUR LE SITE :



CARTE DE PRESENCE EN EUROPE :



MENACES POTENTIELLES

Les captures dans les filets de pêche constituent la principale cause de mortalité des oiseaux écossais et suédois, tant en période de reproduction qu'en hiver. La pollution pétrolière est l'autre facteur majeur affectant les plongeon catmarins, notamment sur les quartiers d'hivernage français. Le rôle de la pollution chronique est mal évalué, mais l'espèce apparaît régulièrement dans les résultats de dénombrements d'oiseaux échoués. Par ailleurs, compte tenu de leurs caractéristiques démographiques et comportementales, les plongeon catmarins figurent parmi les espèces les plus sensibles à la mise en place de champs d'éoliennes en mer. Enfin, les relations de l'espèce avec les pêcheries, faute d'information sur son régime alimentaire hivernal, ne peuvent être précisées, mais pourraient constituer une menace.

ETAT A FAVORISER

Il est proposé de veiller à maintenir des habitats fonctionnels au sein du site N2000 pour l'alimentation et le repos des espèces de plongeon en hivernage.

PLONGEON CATMARIN

Gavia stellata



STATUTS DE PROTECTION



ETAT DE CONSERVATION

FRANCE:

BRETAGNE:

(H)

Préoccupation mineure LC
Quasi menacée NT
Vulnérable VU
En danger EN
En danger critique CR
Espèce disparue EX

RSRM
Modérée

(H)

Préoccupation mineure LC
Quasi menacée NT
Vulnérable VU
En danger EN
En danger critique CR
Espèce disparue EX

RBR
Modérée



© O. Runolfsson

OISEAUX

ECOLOGIE:

En hiver, il fréquente surtout la frange littorale peu profonde des côtes françaises. Les principales concentrations sont observées dans les grandes baies et estuaires. Le plongeon catmarin se reproduit dans les eaux douces, surtout dans les marécages bien découverts, et peut occuper des étendues d'eau de n'importe quelle surface. Il niche souvent sur de petites mares. En hiver, il reste sur les eaux intérieures le long des côtes abritées, occasionnellement à l'intérieur des terres.

(H)

SECONDAIRE

COMPORTEMENT:

C'est une espèce migratrice, présente en France en période internuptiale, d'octobre à avril principalement. Les stationnements les plus importants sont observés entre décembre et février.

REPRODUCTION:

Le plongeon catmarin est monogame. Le couple a des liens permanents et réoccupe le même territoire chaque année et souvent le même nid. Il donnera naissance à deux ou trois poussins après une période d'incubation d'un mois. La maturité sexuelle est atteinte à l'âge de quatre ans pour les mâles et six ans pour les femelles.

REGIME ALIMENTAIRE:

Le régime alimentaire n'a pas été étudié en France. Les études menées dans d'autres zones de l'aire d'hivernage en milieu marin montrent que ce plongeon consomme de nombreuses espèces de poissons capturées lors de poursuites, en plongée à partir de la surface. Il s'agit surtout de morue (*Gadus morhua*), hareng (*Clupea harengus*), sprat (*Sprattus sprattus*), gobies (Gobiidés), lançons *Ammodytes sp.*, poissons plats.

Sur le site

ZPS

BAIE DE QUIBERON

FONCTION DE LA ZPS:

- Alimentation
- Repos
- Escale migratoire ?

SECTEURS OU HABITATS PREFERENTIELS:

Frange littorale

- 1110- Bancs de sable à faible couverture permanente d'eau marine
- 1130- Estuaires
- 1160- Grandes criques et baies peu profondes

MENACES :

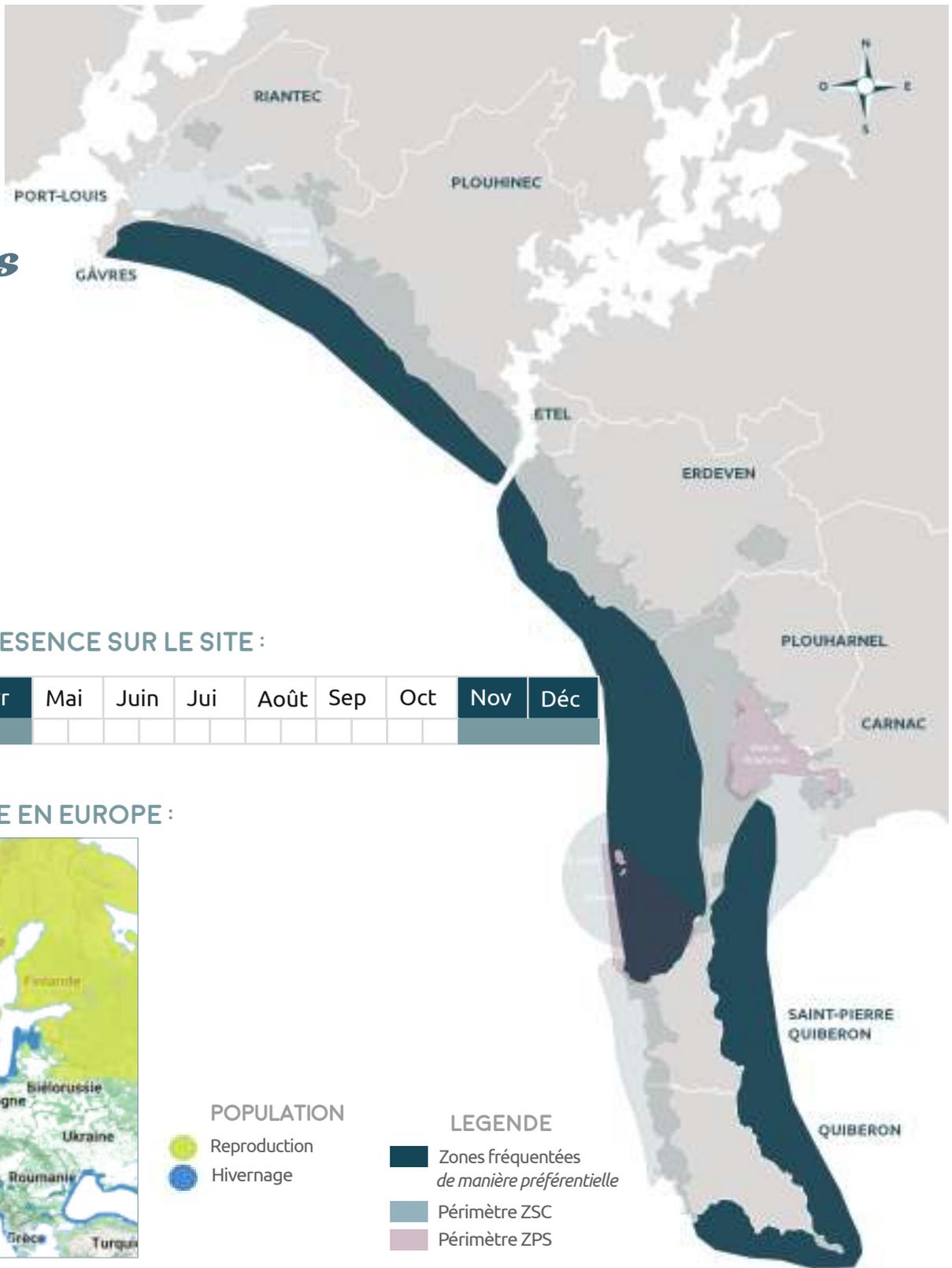
- Pollution marine (hydrocarbure...)
- Apport de déchets (ingestion et enchevêtrement)
- Capture accidentelle
- Perte d'habitat fonctionnel

REPRESENTATIVITE:

Comptage Wetland 2020 - Localité Baie de Quiberon: aucun individu dénombré (42 en 2019)
Moyenne des effectifs maximaux annuels 2011-2016: 12
La ZPS ne touche que marginalement les principales zones fréquentées par l'espèce, située plus au large

CODE:

A002



Plongeurs

PHENOLOGIE DE PRESENCE SUR LE SITE :

Jan	Fév	Mars	Avr	Mai	Juin	Jui	Août	Sep	Oct	Nov	Déc
Hivernage											

CARTE DE PRESENCE EN EUROPE :



POPULATION
 ● Reproduction
 ● Hivernage

LEGENDE
 ■ Zones fréquentées de manière préférentielle
 ■ Périmètre ZSC
 ■ Périmètre ZPS

MENACES POTENTIELLES

Les captures accessoires dans les filets de pêche semblent constituer une importante cause de mortalité des oiseaux suédois. La pollution pétrolière est une autre cause majeure de mortalité pouvant affecter les plongeurs arctiques durant la période internuptiale, notamment en France. Le rôle de la pollution chronique est mal évalué, mais l'espèce apparaît régulièrement dans les résultats de dénombrements d'oiseaux échoués. Par ailleurs, compte tenu de leurs caractéristiques démographiques et comportementales, les plongeurs arctiques figurent parmi les espèces les plus sensibles à la mise en place de champs d'éoliennes en mer. Enfin, les pêcheries pourraient constituer un facteur pouvant menacer l'espèce en influençant ses ressources alimentaires.

ETAT A FAVORISER

Il est proposé de veiller à maintenir des habitats fonctionnels au sein du site N2000 pour l'alimentation et le repos des espèces de plongeurs en hivernage.

PLONGEON ARCTIQUE

Gavia arctica



STATUTS DE PROTECTION



ETAT DE CONSERVATION

FRANCE:

BRETAGNE:

(H)

Préoccupation mineure LC
Quasi menacée NT
Vulnérable VU
En danger EN
En danger critique CR
Espèce disparue EX

RSRM
Modérée

(H)

Préoccupation mineure LC
Quasi menacée NT
Vulnérable VU
En danger EN
En danger critique CR
Espèce disparue EX

RBR
Modérée



© J. Lédé

OISEAUX

ÉCOLOGIE:

En hiver, il fréquente surtout la frange littorale peu profonde des côtes françaises, mais c'est probablement la moins marine des trois espèces de plongeurs. En mer du Nord, la répartition de l'espèce semble très influencée par les fronts estuariens.

(H)

SECONDAIRE

COMPORTEMENT:

Le Plongeon arctique est présent en France d'octobre à avril principalement, les stationnements culminant entre décembre et février. Les rares reprises d'oiseaux bagués indiquent que ces migrateurs proviennent entre autres de la petite population écossaise et de Suède.

REPRODUCTION:

Pas de reproduction sur le site.

Sur le site

ZPS

BAIE DE QUIBERON

FONCTION DE LA ZPS:

SECTEURS OU HABITATS PRÉFÉRÉNTIELS:

Frange littorale

1110- Bancs de sable à faible couverture permanente d'eau marine

1130- Estuaires

1150*- Lagune côtière

1160- Grandes criques et baies peu profondes

MENACES :

- Pollution marine (hydrocarbure...)
- Apport de déchets (ingestion et enchevêtrement)
- Capture accidentelle
- Perte d'habitat fonctionnel

REPRESENTATIVITÉ:

Comptage Wetland 2020 - Localité Baie de Quiberon:

nombre d'individu dénombré <2 (aucun en 2019)

Moyenne des effectifs maximaux annuels 2011-2016: 1

La ZPS ne touche que marginalement les principales zones fréquentées par l'espèce, situées plus au large

RÉGIME ALIMENTAIRE:

Le régime alimentaire du Plongeon arctique n'a pas fait l'objet d'étude durant l'hivernage de l'espèce en France. Ailleurs, l'espèce se nourrit en poursuivant des proies capturées en plongée. Le régime est dominé par diverses espèces de poissons, parmi lesquelles on peut citer pour leur importance : morue (*Gadus morhua*), gobie (*Pomatoschistus*), épinoches (Gastérostéidés), hareng (*Clupeus harengus*), sprat (*Spratus spratus*), athérines (Atherina).

CODE:

A003



Plongeurs

PHENOLOGIE DE PRESENCE SUR LE SITE :

Jan	Fév	Mars	Avr	Mai	Juin	Jui	Août	Sep	Oct	Nov	Déc
Hivernage											

CARTE DE PRESENCE EN EUROPE :



POPULATION
 ● Reproduction
 ● Hivernage

LEGENDE
 ■ Zones fréquentées de manière préférentielle
 ■ Périmètre ZSC
 ■ Périmètre ZPS

MENACES POTENTIELLES

En Amérique du Nord, les captures dans les filets de pêche semblent constituer une cause majeure de mortalité pour le Plongeon imbrin. Ce problème est également observé, mais non quantifié, en France. La pollution pétrolière est une autre cause majeure de mortalité sur les quartiers d'hivernage. Le rôle de la pollution chronique est mal évalué, mais l'espèce apparaît régulièrement, mais en faible nombre, dans les résultats de dénombrements d'oiseaux échoués. Par ailleurs, le Plongeon imbrin présente les mêmes traits comportementaux que les Plongeurs arctiques et catmarin, l'exposant sans doute aux mêmes risques liés à la mise en place de champs d'éoliennes en mer. Enfin, les pêcheries pourraient constituer un facteur pouvant menacer l'espèce en influençant ses ressources alimentaires.

ETAT A FAVORISER

Il est proposé de veiller à maintenir des habitats fonctionnels au sein du site N2000 pour l'alimentation et le repos des espèces de plongeurs en hivernage.

PLONGEON IMBRIN

Gavia immer



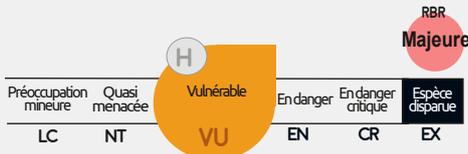
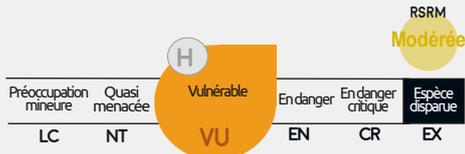
STATUTS DE PROTECTION



ETAT DE CONSERVATION

FRANCE:

BRETAGNE:



© J. Lédé

ÉCOLOGIE:

En hiver, le Plongeon imbrin fréquente surtout la frange littorale peu profonde des côtes françaises. Les observations en mer, dans le Golfe de Gascogne, ne montrent pas d'effet déterminant de la nature des fonds sur la répartition des plongeurs. Ce plongeon semble éviter les panaches de turbidité associés aux estuaires (efficacité du prédateur ou sur la répartition de ses proies).

H SECONDAIRE

COMPORTEMENT:

En France, les premiers migrateurs arrivent à partir d'octobre et les derniers quittent le pays à la mi-mai. Les stationnements culminent probablement entre décembre et février. Les rares reprises d'oiseaux bagués indiquent, sans surprise, une origine islandaise. Il vit alors seul ou en petits groupes dépassant rarement la trentaine d'individus en France.

REPRODUCTION:

Pas de reproduction sur le site.

RÉGIME ALIMENTAIRE:

Le Plongeon imbrin recherche ses proies en plongée. Son régime alimentaire n'a pas fait l'objet d'étude durant l'hivernage de l'espèce en France. Les principales espèces de poissons capturées sont l'aiglefin (*Melanogrammus aeglefinus*), la morue (*Gadus morhua*), le merlan (*Merlangus merlangus*), le hareng (*Clupea harengus*), le sprat (*Sprattus sprattus*), des lançons (Ammodytidae), mais aussi des poissons de fond comme les Gobiidae.

Sur le site

ZPS

BAIE DE QUIBERON

FONCTION DE LA ZPS:

- Repos
- Alimentation
- Halte migratoire ?

SECTEURS OU HABITATS PRÉFÉRÉNTIELS:

- Frange littorale
- 1110- Bancs de sable à faible couverture permanente d'eau marine
- 1130- Estuaires
- 1160- Grandes criques et baies peu profondes
- 1170- Récifs

MENACES IDENTIFIÉES:

- Pollution marine (hydrocarbure...)
- Apport de déchets (ingestion et enchevêtrement)
- Capture accidentelle
- Perte d'habitat fonctionnel

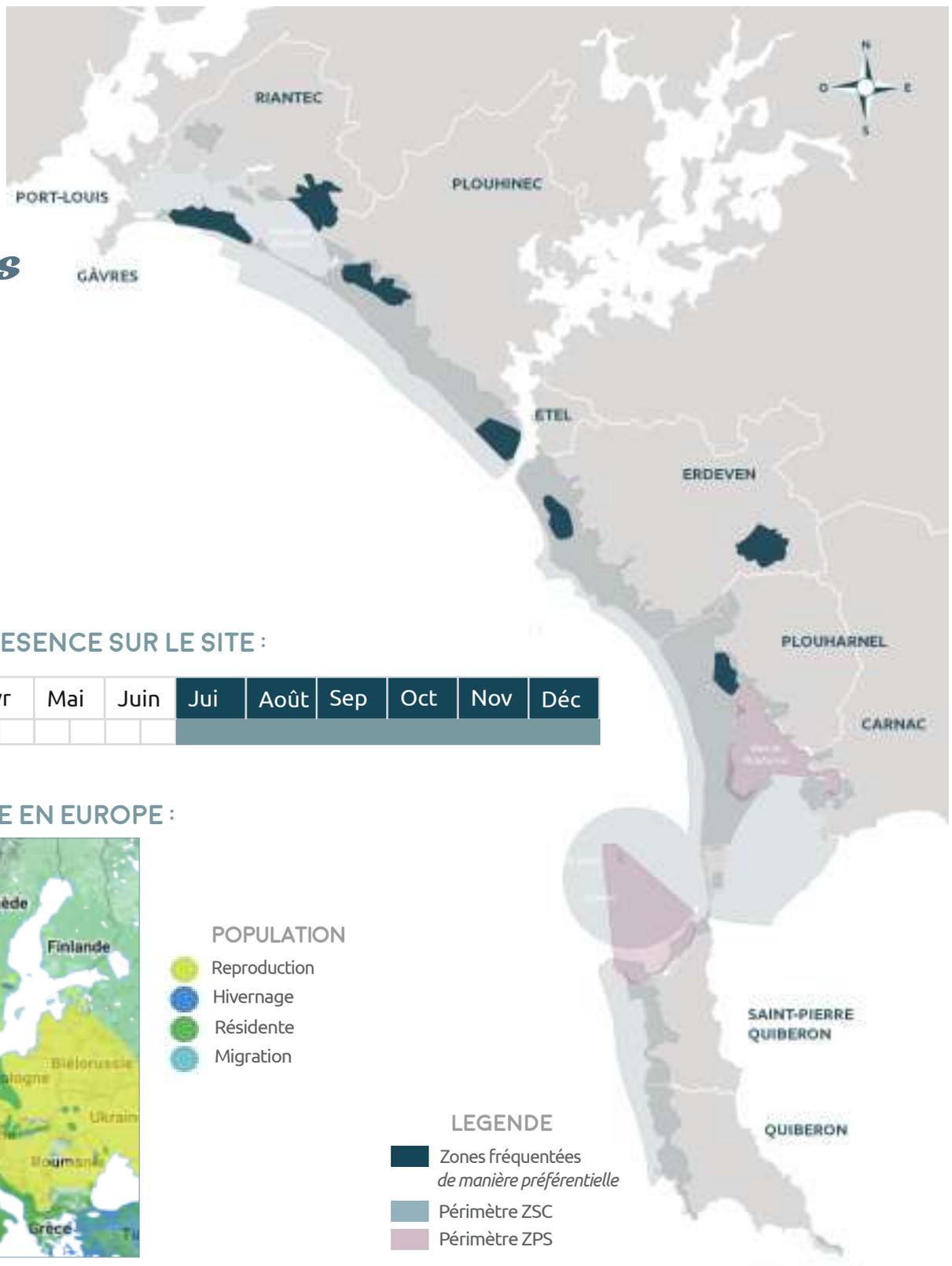
REPRESENTATIVITÉ:

Comptage Wetland 2020 - Localité Baie de Quiberon: 6-9 individus (6 en 2019)
Moyenne des effectifs maximaux annuels 2011-2016: 4
Site d'importance nationale (seuil : 3 ind, 33 sites en France)
La ZPS ne touche que marginalement les principales zones fréquentées par l'espèce, situées plus au large

CODE:

A004

Grèbes



PHENOLOGIE DE PRESENCE SUR LE SITE :

Jan	Fév	Mars	Avr	Mai	Juin	Jui	Août	Sep	Oct	Nov	Déc
Hivernage											

CARTE DE PRESENCE EN EUROPE :



- POPULATION**
- Reproduction
 - Hivernage
 - Résidente
 - Migration

- LEGENDE**
- Zones fréquentées de manière préférentielle
 - Périmètre ZSC
 - Périmètre ZPS

MENACES POTENTIELLES

La régression des zones humides conduit à l'utilisation de milieux de substitution fortement anthropiques et temporairement attractifs. Par ailleurs, la qualité des eaux des zones de lagunage pourrait s'avérer à la longue néfaste pour l'espèce. L'assèchement des étangs, l'urbanisation, le dérangement volontaire des couples nicheurs en raison notamment des loisirs nautiques et de la pêche constituent des menaces supplémentaires.

ETAT A FAVORISER

Il s'agirait de préserver les habitats fonctionnels du site pour cette espèce en hivernage, que ce soit pour l'alimentation et les zones de repos, notamment en veillant à la bonne qualité des eaux (nutriments, turbidité) au niveau des étangs et des cours d'eau

GREBE CASTAGNEUX

Tachybaptus ruficollis



STATUTS DE PROTECTION



Nationale

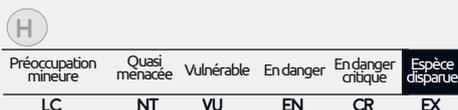
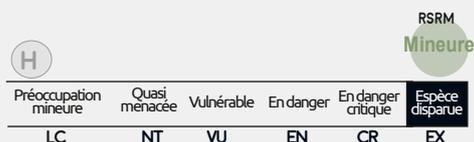


Berne

ETAT DE CONSERVATION

FRANCE:

BRETAGNE:



© C. Bisch

ECOLOGIE:

Le Grèbe castagneux affectionne un grand nombre d'habitats : étangs de piscicultures, bassins de décantation, lacs pré-alpins et les cours d'eau de plaine. Les étangs doivent présenter à la fois des surfaces dégagées et des berges comportant des touffes de végétation rivulaire. Le castagneux se contente souvent de plans d'eau de faible dimension, inférieurs à un hectare voire de quelques ares si la végétation aquatique est suffisamment fournie.

(H) **SECONDAIRE**

COMPORTEMENT:

En période d'hivernage, l'espèce adopte un comportement plus grégaire, avec des rassemblements de quelques dizaines d'individus.

Sur le site

ZPS

BAIE DE QUIBERON

FONCTION DE LA ZPS:

- Alimentation
- Repos
- Escale migratoire ?

SECTEURS OU HABITATS PREFERENTIELS:

- Frange littorale - Étangs
- 1130-** Estuaires
- 1150*-** Lagunes côtières
- 1160-** Grandes criques et baies peu profondes
- 3150-** Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition

MENACES IDENTIFIEES:

- Fréquentation pouvant déranger la quiétude des oiseaux
- Dérangements (activités récréatives et professionnelles)
- Dégradation de la qualité des plans et cours d'eau

REPRESENTATIVITE:

Comptage Wetland 2020- Localité Baie de Quiberon: 44-103 individus (24-77 en 2019)
Moyenne des effectifs maximaux annuels 2011-2016: 72

REPRODUCTION:

Pas de reproduction sur le site.

REGIME ALIMENTAIRE:

Le Plongeon imbrin recherche ses proies en plongée. Son régime alimentaire n'a pas fait l'objet d'étude durant l'hivernage de l'espèce en France. Les principales espèces de poissons capturées sont l'aiglefin (*Melanogrammus aeglefinus*), la morue (*Gadus morhua*), le merlan (*Merlangus merlangus*), le hareng (*Clupea harengus*), le sprat (*Sprattus sprattus*), des lançons (Ammodytidae), mais aussi des poissons de fond comme les Gobiidae.

CODE:

A005

Grèbes



PHENOLOGIE DE PRESENCE SUR LE SITE :

Jan	Fév	Mars	Avr	Mai	Juin	Jui	Août	Sep	Oct	Nov	Déc
Hivernage											

CARTE DE PRESENCE EN EUROPE :



POPULATION

- Reproduction
- Hivernage
- Résidente
- Migration

LEGENDE

- Zones fréquentées de manière préférentielle
- Périmètre ZSC
- Périmètre ZPS

MENACES POTENTIELLES

La régression des zones humides conduit à l'utilisation de milieux de substitution fortement anthropiques et temporairement attractifs. Par ailleurs, la qualité des eaux des zones de lagunage pourrait s'avérer à la longue néfaste pour l'espèce. L'assèchement des étangs, l'urbanisation, le dérangement volontaire des couples nicheurs en raison notamment des loisirs nautiques et de la pêche constituent des menaces supplémentaires (capture accidentelle dans les filets...).

ETAT A FAVORISER

Il s'agirait de préserver les habitats fonctionnels du site pour cette espèce en hivernage, que ce soit pour l'alimentation et les zones de repos, notamment en veillant à la bonne qualité des eaux (nutriments, turbidité) au niveau des étangs et des cours d'eau.

GREBE HUPPE

Podiceps cristatus



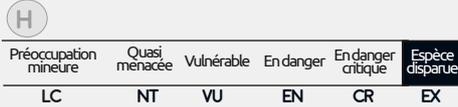
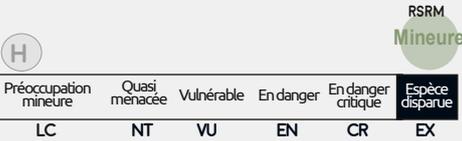
STATUTS DE PROTECTION



ETAT DE CONSERVATION

FRANCE:

BRETAGNE:



© H. Dubarry

ÉCOLOGIE:

Le Grèbe huppé vit généralement à proximité des eaux dormantes de surface comme les étangs, les lacs, ou les marais. En hiver, on le retrouve également au niveau des estuaires et des marais côtiers dont les eaux ne gèlent pas.

COMPORTEMENT:

Le Grèbe huppé peut être qualifié de migrateur partiel. En effet, seules les populations issues des régions les plus au nord réalisent un déplacement conséquent afin d'accéder au littoral atlantique ou méditerranéen et d'éviter le gel des eaux douces.

REPRODUCTION:

Reproduction sur le site au niveau des étangs de Kervran et de Kerzine à Plouhinec ainsi qu'au Varquez à Erdeven.

RÉGIME ALIMENTAIRE:

Le Grèbe huppé se nourrit essentiellement de poissons, généralement appartenant aux espèces les plus nombreuses, pouvant atteindre aisément une dizaine de centimètres. Il consomme également à l'occasion et selon les périodes de l'année, des insectes aquatiques, des mollusques et crustacés ou encore des amphibiens (adultes et larves). Excellent pêcheur et nageur, il se nourrit exclusivement au sein de son milieu aquatique en plongeant pour chasser ses proies ou en fouillant dans la vase avec son bec pour débusquer les crustacés et mollusques.

H SECONDAIRE

Sur le site

ZPS

BAIE DE QUIBERON

FONCTION DE LA ZPS:

- Alimentation
- Repos
- Escale migratoire

SECTEURS OU HABITATS PRÉFÉRÉNTIELS:

Frange littorale - Étangs

1130- Estuaires

3150- Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition

MENACES IDENTIFIÉES:

- Fréquentation pouvant déranger la quiétude des oiseaux
- Dérangements (activités récréatives et professionnelles)
- Dégradation de la qualité des plans et cours d'eau

REPRESENTATIVITÉ:

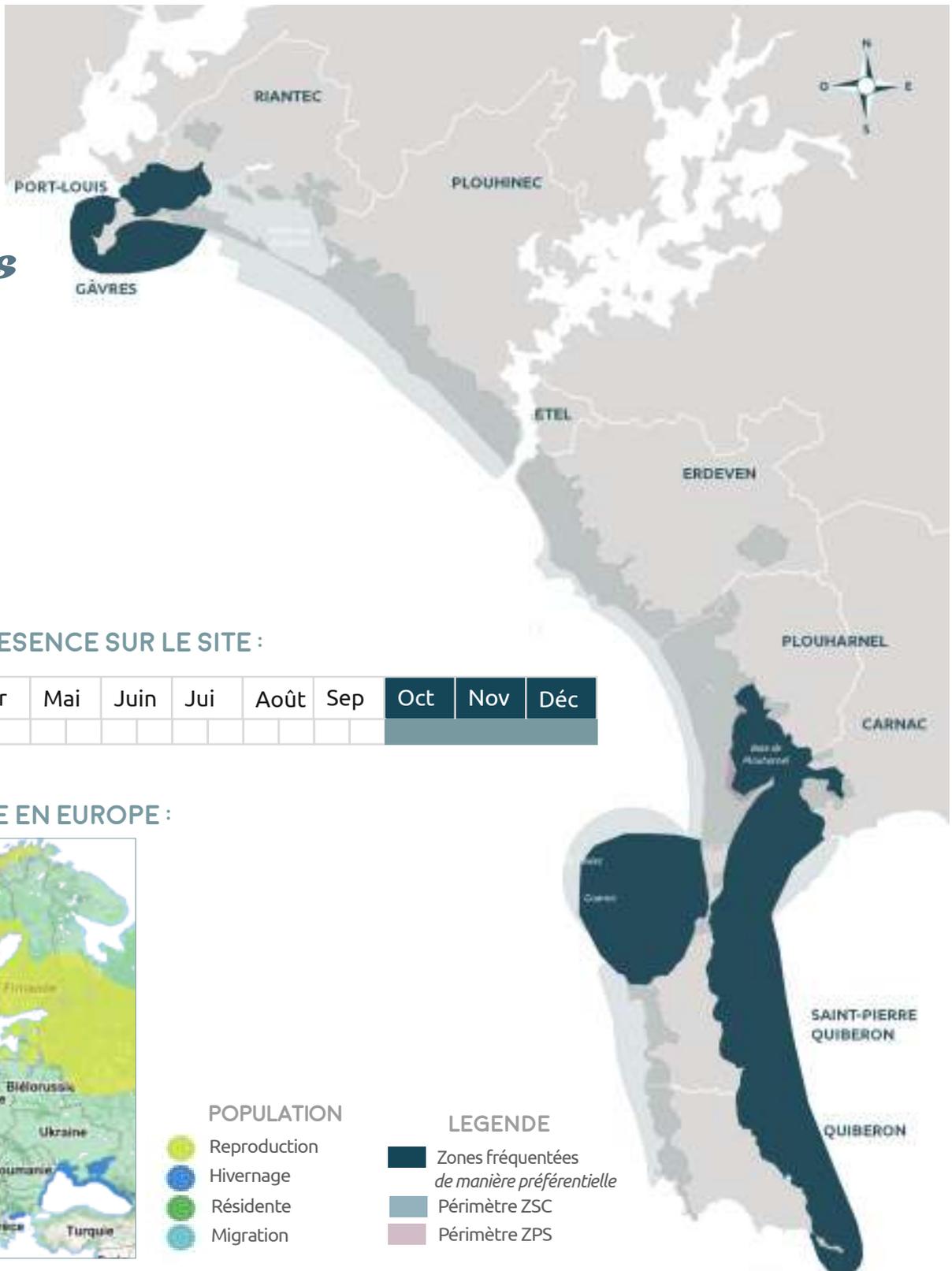
Comptage Wetland 2020 - Localité Baie de Quiberon:
80-263 individus (88-239 en 2019)

Moyenne des effectifs maximaux annuels 2011-2016: 30

CODE:

A007

Grèbes



PHENOLOGIE DE PRESENCE SUR LE SITE :

Jan	Fév	Mars	Avr	Mai	Juin	Jui	Août	Sep	Oct	Nov	Déc
Hivernage											

CARTE DE PRESENCE EN EUROPE :



- POPULATION**
- Reproduction
 - Hivernage
 - Résidente
 - Migration

- LEGENDE**
- Zones fréquentées de manière préférentielle
 - Périmètre ZSC
 - Périmètre ZPS

MENACES POTENTIELLES

Les facteurs agissant sur la dynamique des populations sont très mal connus. La pollution pétrolière est sans doute la cause de mortalité la plus visible durant le séjour hivernal de l'espèce en France. L'espèce apparaît régulièrement, en faible nombre, dans les résultats de dénombrements d'oiseaux échoués. Elle est aussi touchée par les pollutions accidentelles. Les captures accessoires dans les filets de pêche sont une autre cause de mortalité devant être évaluée.

ETAT A FAVORISER

Il s'agirait de préserver les habitats fonctionnels du site pour cette espèce en hivernage, que ce soit pour l'alimentation et les zones de repos, notamment en veillant à la bonne qualité des eaux (nutriments, turbidité) au niveau des étangs et des cours d'eau

GREBE ESCLAVON

Podiceps auritus



STATUTS DE PROTECTION

Directive Oiseaux
Annexe I

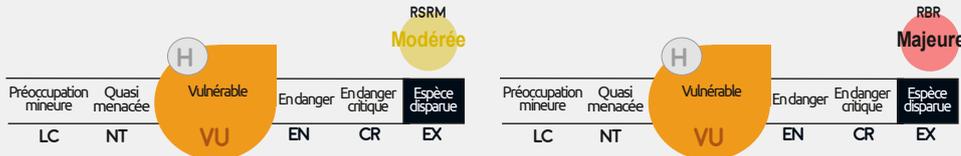
Nationale



ETAT DE CONSERVATION

FRANCE:

BRETAGNE:



© M. Lamarche

ÉCOLOGIE:

L'écologie de ce grèbe n'a pas fait l'objet d'étude durant son séjour en France. En hiver, il fréquente surtout la frange littorale peu profonde des côtes françaises, dans des zones abritées, autour des îles et dans les grandes baies. Des effectifs importants sont aussi observés sur les grands lacs alpins.

H SECONDAIRE

COMPORTEMENT:

En dehors de la période de reproduction, les grèbes esclavons vivent isolés ou en petits groupes, dépassant rarement quelques dizaines d'individus.

REPRODUCTION:

Pas de reproduction sur le site.

Sur le site

ZPS

BAIE DE QUIBERON

FONCTION DE LA ZPS:

- Alimentation
- Repos
- Halte migratoire ?

SECTEURS OU HABITATS PRÉFÉRÉNTIELS:

- Frange littorale - Étangs
- 1110- Bancs de sable à faible couverture permanente d'eau marine
- 1130- Estuaires
- 1160- Grandes criques et baies peu profondes
- 1170- Récifs

MENACES IDENTIFIÉES:

- Fréquentation pouvant déranger la quiétude des oiseaux
- Dérangements (activités récréatives et professionnelles)
- Dégradation de la qualité des plans et cours d'eau

REPRESENTATIVITÉ:

Comptage Wetland 2020 - Localité Baie de Quiberon:
3-7 individus (5-9 en 2019)
Moyenne des effectifs maximaux annuels 2011-2016: 16
Site d'importance nationale (seuil: 2 ind., 22 sites en France)

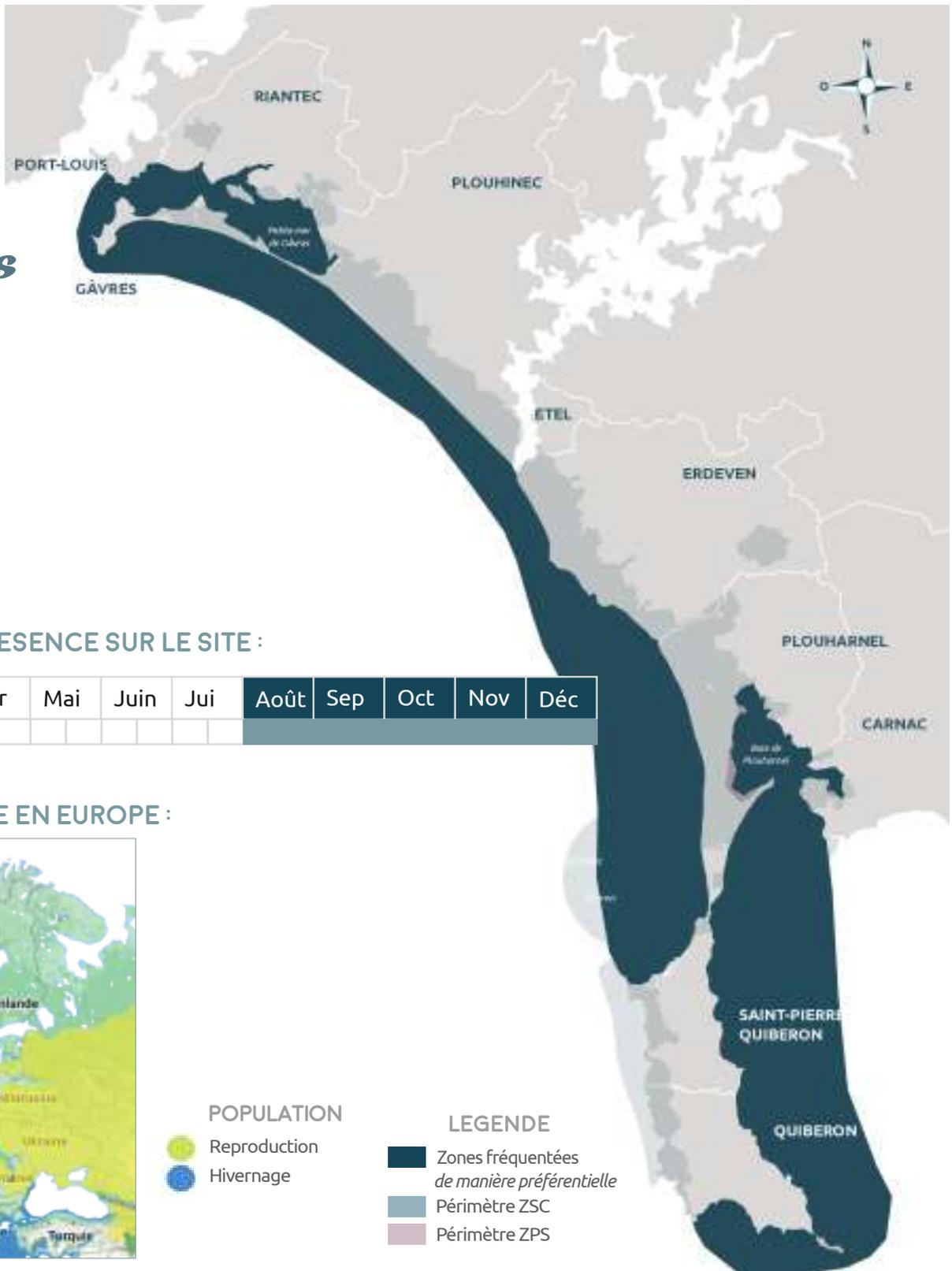
RÉGIME ALIMENTAIRE:

Le Grèbe esclavon recherche ses proies en plongée. Son régime alimentaire n'a pas fait l'objet d'étude durant l'hivernage de l'espèce en France. Il est principalement composé de poissons : éperlan (*Osmerus eperlanus*) aux Pays-Bas, épinoches (*Gasterosteus aculeatus*) et gobies (*Gobius sp*) en mer Baltique.

CODE:

A008

Grèbes



PHENOLOGIE DE PRESENCE SUR LE SITE :

Jan	Fév	Mars	Avr	Mai	Juin	Jui	Août	Sep	Oct	Nov	Déc
Hivernage											

CARTE DE PRESENCE EN EUROPE :



- POPULATION**
- Reproduction
 - Hivernage
- LEGENDE**
- Zones fréquentées de manière préférentielle
 - Périmètre ZSC
 - Périmètre ZPS

MENACES POTENTIELLES

Le Grèbe à cou noir supporte difficilement les modifications affectant les plans d'eau occupés lors de la saison de nidification. Le long des côtes, la population hivernale est principalement sensible aux pollutions marines par les hydrocarbures (marées noires et dégazages) entraînant annuellement la découverte d'individus mazoutés le long des plages françaises.

ETAT A FAVORISER

Il s'agirait de préserver les habitats fonctionnels du site pour cette espèce en hivernage, que ce soit pour l'alimentation et les zones de repos, notamment en veillant à la bonne qualité des eaux (nutriments, turbidité) au niveau des étangs et des cours d'eau

GREBE A COU NOIR

Podiceps nigricollis



STATUTS DE PROTECTION



ETAT DE CONSERVATION

FRANCE:

BRETAGNE:



© E. Sansault

ÉCOLOGIE:

Le Grèbe à cou noir fréquente les étangs de piscicultures et les étangs intérieurs possédant à la fois des surfaces dégagées et de la végétation rivulaire (Carex, Phragmites) et aquatique abondante. Il occupe occasionnellement les bassins de décantation.



FORT

COMPORTEMENT:

Le Grèbe à cou noir poursuit les petits poissons avec habileté, descendant jusqu'à trois mètres de profondeur, pour réapparaître à une distance assez grande du point de plongée, une demi-minute après son immersion. Il se déplace également en surface, se nourrissant d'insectes présents sur l'eau.

REPRODUCTION:

Pas de reproduction sur le site.

Sur le site

ZPS

BAIE DE QUIBERON

FONCTION DE LA ZPS:

- Alimentation
- Repos
- Escale migratoire ?

SECTEURS OU HABITATS PRÉFÉRÉNTIELS:

- Frange littorale - Étangs
- 1130- Estuaires
- 1150*- Lagunes côtières
- 1160- Grandes criques et baies peu profondes
- 3150- Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition

MENACES IDENTIFIÉES:

- Fréquentation pouvant déranger la quiétude des oiseaux
- Dérangements (activités récréatives et professionnelles)
- Dégradation de la qualité des plans et cours d'eau

REPRESENTATIVITÉ:

- Comptage Wetland 2020 - Localité Baie de Quiberon: 117-316 individus (474 en 2019)
- Moyenne des effectifs maximaux annuels 2011-2016: 190
- Site d'importance national (seuil: 80 ind., 15 sites en France)

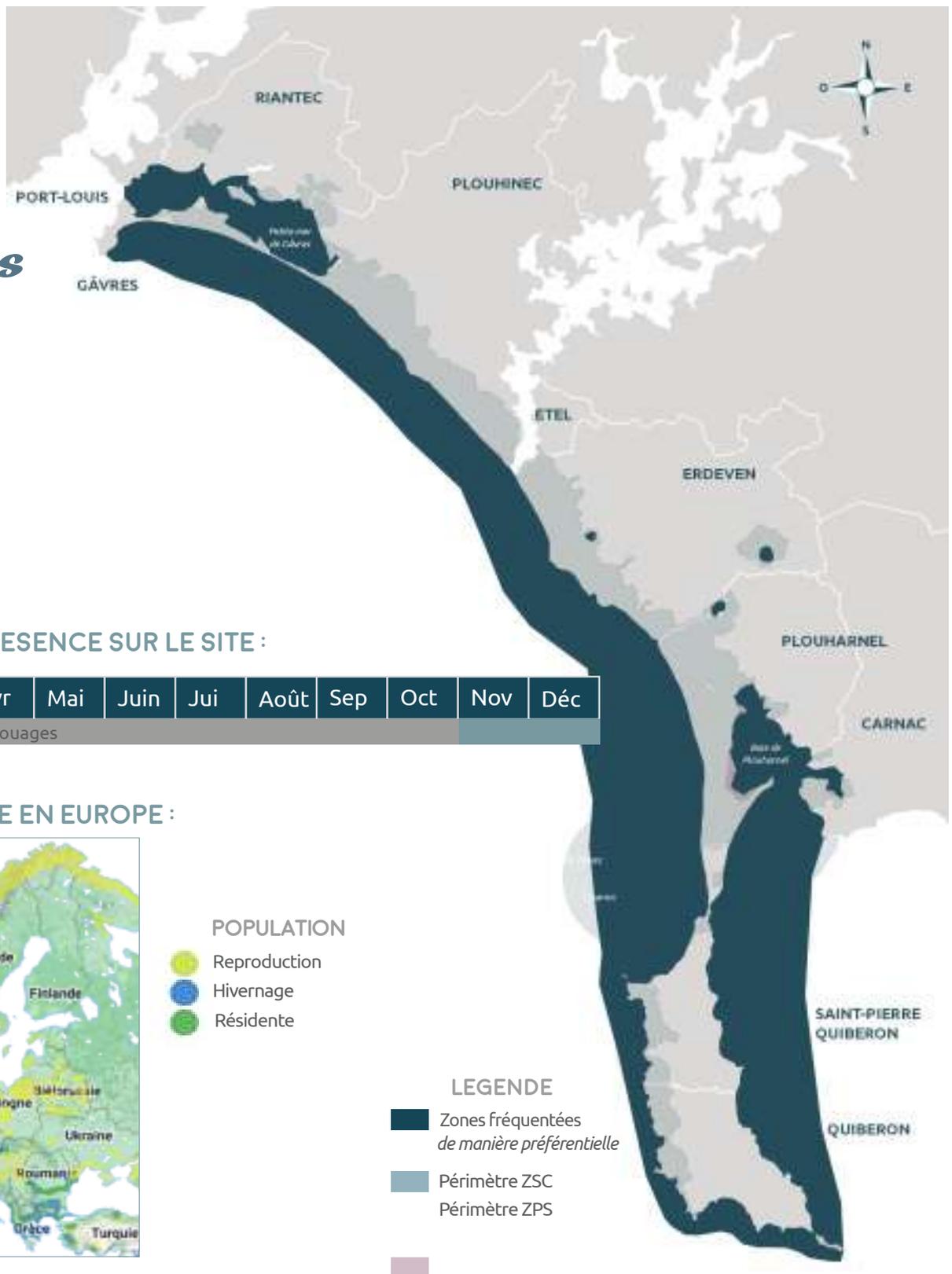
RÉGIME ALIMENTAIRE:

Le régime alimentaire du Grèbe à cou noir varie en fonction du milieu dans lequel il évolue et de la période de l'année. Il se nourrit d'insectes (adultes et larves de Coléoptères aquatiques et terrestres, phryganes, punaises aquatiques, larves de libellules, éphémères et Diptères), mollusques, amphibiens, poissons (perche, gobies) et crustacés qu'il capture à la surface de l'eau ou en profondeur.

CODE:

A017

Cormorans



PHENOLOGIE DE PRESENCE SUR LE SITE :

Jan	Fév	Mars	Avr	Mai	Juin	Jui	Août	Sep	Oct	Nov	Déc
Hivernage			Échouages								

CARTE DE PRESENCE EN EUROPE :



POPULATION

- Reproduction
- Hivernage
- Résidente

LEGENDE

- Zones fréquentées de manière préférentielle
- Périmètre ZSC
- Périmètre ZPS

MENACES POTENTIELLES

Il apparaît nécessaire de rappeler que le Grand Cormoran était un oiseau relativement peu commun, voire rare même en hivernage, en France au milieu du XXe siècle. Considéré alors par les naturalistes comme au bord de l'extinction dans notre pays, il a fait l'objet de mesures qui ont eu pour but d'éviter cette disparition. Ces actions ont porté leurs fruits et la sauvegarde de l'espèce est un succès de la protection de la nature. Actuellement en bonne santé, le Grand Cormoran n'en est pas moins une espèce dont le statut est fragile, les mêmes causes ayant les mêmes effets, son statut peut redevenir précaire voire menacé. La distinction entre les deux sous-espèces en période internuptiale étant impossible, les tirs autorisés administrativement sont parfois illégaux lorsque des oiseaux littoraux sont tués.

ETAT A FAVORISER

Il s'agit surtout de maintenir les fonctionnalités du site pour cette espèce présente toute l'année, notamment vis-à-vis des zones d'alimentation et des zones de repos.

GRAND CORMORAN

Phalacrocorax carbo



STATUTS DE PROTECTION



ETAT DE CONSERVATION

FRANCE:

BRETAGNE:



© R. Balestra

ÉCOLOGIE:

Le Grand Cormoran se rencontre sur tous les types d'eaux libres, littorales ou eaux douces. Toute l'année, le Grand Cormoran a besoin de milieux de faible profondeur pour pêcher, de reposoirs et de dortoirs. Les dortoirs sont les sites où les grands cormorans dorment le plus souvent collectivement. Certains dortoirs sont occupés pratiquement toute l'année ; d'autres ne le sont que l'hiver.

H SECONDAIRE

COMPORTEMENT:

Le Grand Cormoran est un oiseau grégaire. Il niche en colonies et se regroupe en dortoirs en période internuptiale. Toutefois, il n'est pas rare de voir des oiseaux seuls. Le Grand Cormoran est un migrateur partiel. Les grands cormorans au dortoir partent pêcher très tôt.

REPRODUCTION:

Pas de reproduction sur le site.

Sur le site

ZPS

BAIE DE QUIBERON

FONCTION DE LA ZPS:

- Alimentation
- Repos
- Escale migratoire

SECTEURS OU HABITATS PRÉFÉRÉNTIELS:

- Frange littorale - Étangs
- 1110-** Bancs de sable à faible couverture permanente d'eau marine, **1130-** Estuaires,
- 1140-** Replats boueux ou sableux exondés à marée basse, **1150*-** Lagunes côtières
- 1160-** Grandes criques et baies peu profondes
- 1230-** Falaises avec végétation des côtes atlantiques et baltiques

MENACES IDENTIFIÉES:

- Fréquentation pouvant déranger la quiétude des oiseaux
- Captures accidentelles

REPRESENTATIVITÉ:

Comptage Wetland 2020 - Localité Baie de Quiberon: 118-339 individus (145-451 en 2019)
Moyenne des effectifs maximaux annuels 2011-2016: 65

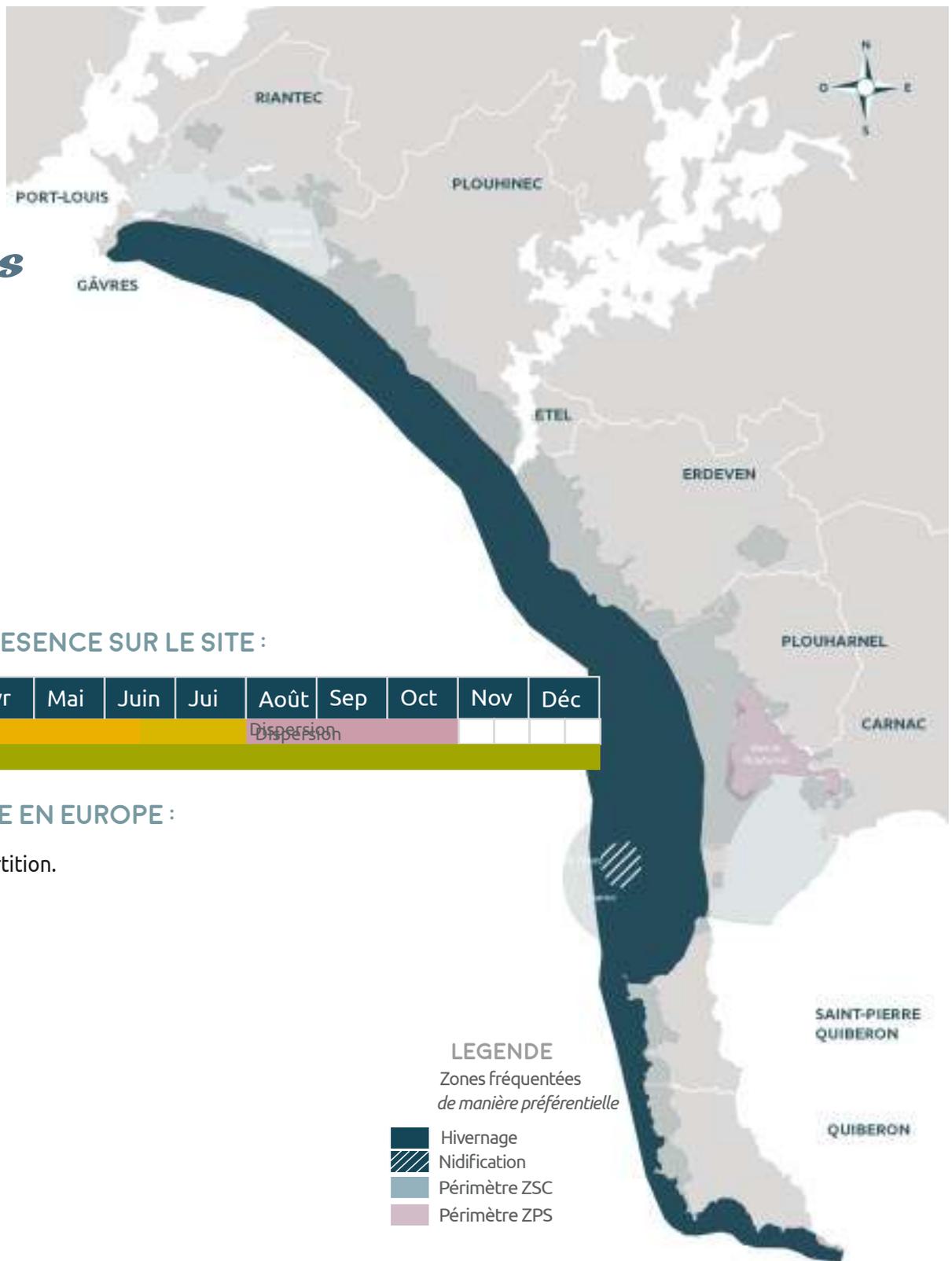
RÉGIME ALIMENTAIRE:

La zone exploitée a une superficie totale de 1000 km² et se situe dans un rayon de 35 km autour de la colonie, mais tous les fonds ne sont pas exploités. Chaque individu semble utiliser une zone particulière. Les grands cormorans ayant un large spectre alimentaire utilisent des techniques de pêche variées. Ils capturent différentes espèces de poissons principalement des labridés et des athérines. La consommation journalière moyenne en période internuptiale est de 360g.

CODE:

A018

Cormorans



MENACES POTENTIELLES

Actuellement en bonne santé, le Cormoran huppé n'en est pas moins une espèce dont le statut est fragile. La mortalité du Cormoran huppé d'origine humaine est due aux captures accidentelles dans les filets de pêche, et à la pollution par les hydrocarbures. Les principales menaces qui pèsent sur cette espèce sont donc liées au développement de la pêche de certains poissons, mais aussi à l'évolution des techniques et, en particulier, à l'utilisation croissante des filets dits japonais. Par ailleurs, le dérangement lié au développement touristique et à la plaisance menace le Cormoran huppé comme beaucoup d'autres oiseaux marins coloniaux.

ETAT A FAVORISER

Il est important de veiller à limiter le dérangement au niveau des colonies situées sur les îlots de Téveic et Guernic, régulièrement visités; et d'assurer les fonctionnalités de la ZPS en tant que zone de reproduction, d'alimentation et de repos.

CORMORAN HUPPE

Phalacrocorax aristotelis



STATUTS DE PROTECTION



ETAT DE CONSERVATION

FRANCE:						BRETAGNE:							
N Préoccupation mineure LC	Quasi menacée NT	Vulnérable VU	En danger EN	En danger critique CR	Espèce disparue EX	RSRM Mineure	N Préoccupation mineure LC	Quasi menacée NT	Vulnérable VU	En danger EN	En danger critique CR	Espèce disparue EX	RBR Très élevée



© R. Balestra

ECOLOGIE:

Le Cormoran huppé se rencontre sur les littoraux rocheux, très exceptionnellement sur les eaux douces (individus égarés lors de tempêtes). Toute l'année, le Cormoran huppé a besoin de lieux pour pêcher, de reposoirs et de dortoirs. En période de reproduction, les sites utilisés sont variés : en falaise et sur des îlots bas, sur des corniches, sur ou sous de grands blocs... Le nid doit être soustrait le plus possible au dérangement et à la prédation des mammifères terrestres.



SECONDAIRE

COMPORTEMENT:

Le Cormoran huppé est un oiseau grégaire. Il niche en colonies et se regroupe en dortoirs en période internuptiale. Après la reproduction, les oiseaux quittent la colonie. Des mouvements de dispersion postnuptiale ont lieu, d'ampleur modeste, généralement inférieure à 100 km.

REPRODUCTION:

L'étalement de la période de reproduction est important : de décembre à la fin de juillet en Normandie et en Bretagne, avec un pic de mars à mai. 85% des sites de nidification sont dissimulés sous des blocs ou sous la végétation (lierre, fragon, ronces...). Chaque colonie contient une proportion d'adultes non nicheurs. 4 oeufs sont pondus en moyenne. l'incubation dure un peu plus de 30 jours, l'élevage des jeunes un peu plus de 50 jours, mais ils sont encore nourris par les adultes une vingtaine de jours supplémentaire.

REGIME ALIMENTAIRE:

Les Cormorans huppés pêchent dans un secteur assez proche des sites de nidification, moins de 15 km en général. La profondeur moyenne des plongées est de 11 m, soit deux fois plus profondément que le Grand Cormoran. Près de la moitié des plongées sont "pélagiques", c'est à dire en pleine mer, beaucoup plus fréquemment que chez le Grand Cormoran. Le spectre alimentaire du Cormoran huppé est assez étroit. Les proies dominantes en Bretagne sont deux gadidés (le tacaud et le capelan). Un individu adulte nicheur consomme en moyenne 290 g de poisson par jour.

Sur le site

ZPS

BAIE DE QUIBERON

FONCTION DE LA ZPS:

- Reproduction
- Alimentation
- Repos
- Mue

SECTEURS OU HABITATS PREFERENTIELS:

Frange littorale - Falaises

- 1110-** Bancs de sable à faible couverture permanente d'eau marine,
- 1140-** Replats boueux ou sableux exondés à marée basse
- 1160-** Grandes criques et baies peu profondes
- 1230-** Falaises avec végétation des côtes atlantique et baltiques

MENACES IDENTIFIEES:

- Dérangement (débarquement sur îlots de nidification)

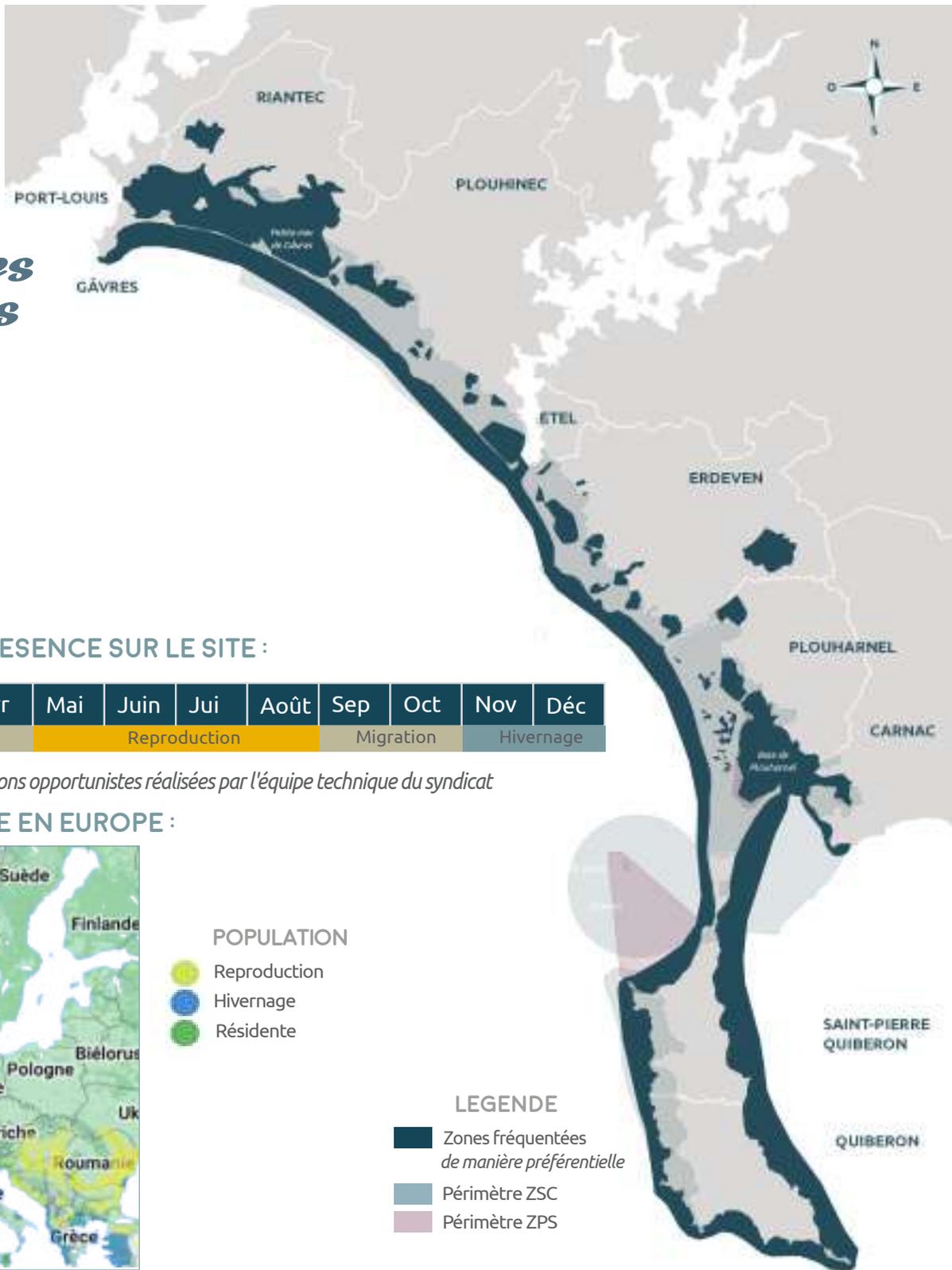
REPRESENTATIVITE:

Comptage Wetland 2020 - Localité Baie de Quiberon: 101 individus (88 en 2019). Site d'importance nationale (seuil: 25 ind., 24 sites en France)
ZPS = une des principales colonies en France
Effectifs nicheurs maximum: 43 couples

CODE:

A026

Autres échassiers



PHENOLOGIE DE PRESENCE SUR LE SITE :

Jan	Fév	Mars	Avr	Mai	Juin	Jui	Août	Sep	Oct	Nov	Déc
		Migration			Reproduction			Migration		Hivernage	

Informations issues d'observations opportunistes réalisées par l'équipe technique du syndicat

CARTE DE PRESENCE EN EUROPE :



POPULATION

- Reproduction
- Hivernage
- Résidente

LEGENDE

- Zones fréquentées de manière préférentielle
- Périmètre ZSC
- Périmètre ZPS

MENACES POTENTIELLES

Compte tenu de la forte progression actuelle des hivernants, la population française est largement dépendante des aléas climatiques. Sensible aux vagues de froid extrêmes, cette population soumise à des fluctuations périodiques reste fragile. La poursuite des drainages et de la mise en culture, ainsi qu'un changement dans la gestion hydraulique des marais, peuvent affecter la survie des aigrettes et sont par conséquent des menaces réelles.

ETAT A FAVORISER

Le maintien des populations d'Aigrette garzette passe par la conservation des zones humides qui constituent le domaine vital des colonies. La taille, l'existence et la survie d'une colonie dépendent de la surface et de la qualité de son domaine vital.

AIGRETTE GARZETTE

Egretta garzetta



STATUTS DE PROTECTION



Directive Oiseaux
Annexe I



Nationale



Berne

ETAT DE CONSERVATION

FRANCE:

BRETAGNE:



© A. Horellou

OISEAUX

ÉCOLOGIE:

L'Aigrette garzette, moins spécialisée que d'autres hérons, fréquente aussi bien les marais doux que les marais salés. Elle recherche sa nourriture sur les rivages maritimes, les marais salants, les marais doux arrière-littoraux sillonnés de fossés et de canaux, les étangs, les rizières ou encore dans les vallées alluviales, à condition qu'il y ait en permanence de l'eau peu profonde.

H **SECONDAIRE**

COMPORTEMENT:

L'espèce se déplace de jour par petits groupes.

Sur le site

ZPS

BAIE DE QUIBERON

FONCTION DE LA ZPS:

Alimentation
Repos
Halte migratoire ?

HABITATS CONCERNES:

1150*- Lagunes côtières
1330- Prés-salés atlantiques
3150- Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition

MENACES IDENTIFIÉES:

- Dérangements (activités récréatives)
- Perte d'habitat fonctionnel (gestion hydraulique marais)

REPRESENTATIVITÉ:

Comptage Wetland 2020 - Localité Baie de Quiberon:
41-127 individus (160-294 en 2019)

REPRODUCTION:

Pas de reproduction sur le site.

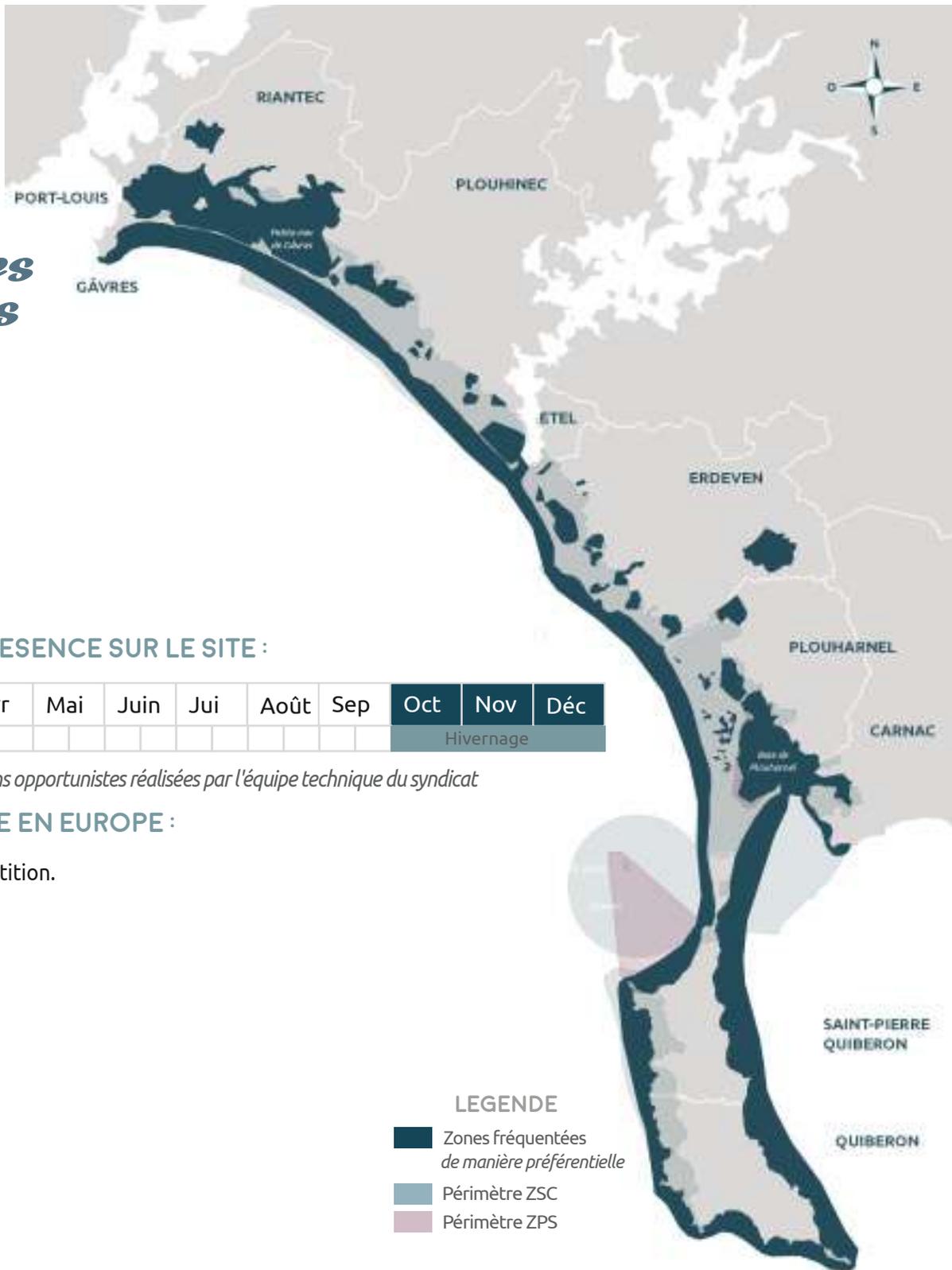
RÉGIME ALIMENTAIRE:

L'Aigrette garzette exploite surtout la faune des milieux aquatiques où les petits poissons, les batraciens et leurs têtards, les crustacés, les vers et les insectes sont consommés en priorité. En milieu plus sec, elle capture également des insectes (criquets, grillons, etc.), des lézards, de jeunes couleuvres ou de petits rongeurs.

CODE:

A028

Autres échassiers



PHENOLOGIE DE PRESENCE SUR LE SITE :

Jan	Fév	Mars	Avr	Mai	Juin	Jui	Août	Sep	Oct	Nov	Déc
									Hivernage		

Information issue d'observations opportunistes réalisées par l'équipe technique du syndicat

CARTE DE PRESENCE EN EUROPE :

Pas de données sur la répartition.

LEGENDE

- Zones fréquentées de manière préférentielle
- Périmètre ZSC
- Périmètre ZPS

MENACES POTENTIELLES

Des empoisonnements ou des destructions d'individus aux abords des piscicultures sont devenus rares et localisés. En effet, des études ont fortement relativisé l'impact de la prédation du Héron cendré sur les espèces piscicoles tant au niveau français que mondial. La destruction de colonies par coupes d'arbres représente une menace à ne pas négliger.

ETAT A FAVORISER

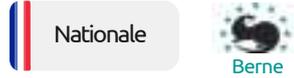
Le bon statut de conservation du Héron cendré nécessite le maintien de la tranquillité dans les colonies.

HERON CENDRE

Ardea cinerea



STATUTS DE PROTECTION



ETAT DE CONSERVATION

FRANCE:

BRETAGNE:

(H)

Préoccupation mineure	Quasi menacée	Vulnérable	En danger	En danger critique	Espèce disparue
LC	NT	VU	EN	CR	EX

(H)

Préoccupation mineure	Quasi menacée	Vulnérable	En danger	En danger critique	Espèce disparue
LC	NT	VU	EN	CR	EX



© A. Horellou

ECOLOGIE:

Les rivages marins sont très peu ou pas utilisés, hormis sur la côte atlantique bretonne. Hors saison de reproduction, l'espèce est beaucoup moins assujettie à la présence de l'eau et utilise largement les milieux terrestres pour s'alimenter de micromammifères.

(H) **SECONDAIRE**

COMPORTEMENT:

En France, l'espèce est migratrice partielle.

Sur le site

ZPS

BAIE DE QUIBERON

FONCTION DE LA ZPS:

Alimentation
Repos

HABITATS CONCERNES:

3110- Eaux oligotrophes très peu minéralisées des plaines sablonneuses
3150- Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition

MENACES IDENTIFIEES:

• Perte d'habitat fonctionnel

REPRESENTATIVITE:

Comptage Wetland 2020 - Localité Baie de Quiberon:
<21 individus (25-71 en 2019)

REPRODUCTION:

Pas de reproduction sur le site.

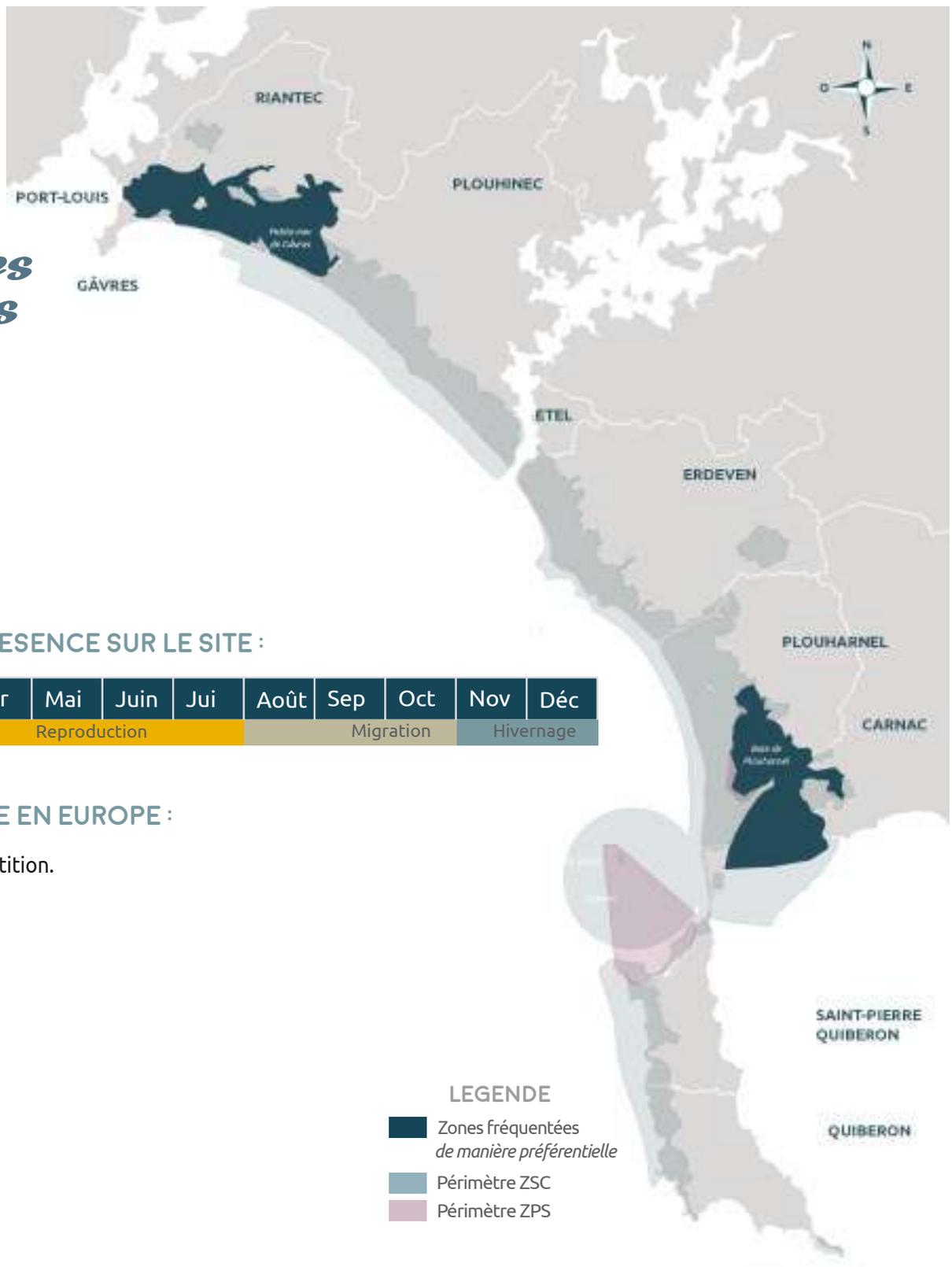
REGIME ALIMENTAIRE:

En France, les colonies du Golfe du Morbihan ont fait l'objet d'une étude à long terme des variations de régime alimentaire, montrant l'opportunisme de l'espèce, qui capture les proies en fonction de leur abondance et de leur disponibilité. Si les invertébrés peuvent dominer en nombre (notamment les crevettes), les poissons représentent plus de 80% du régime en biomasse durant la reproduction. Les micro-mammifères (campagnols *Arvicola* sp., quelques rats) dominent largement en été et hiver. Des oiseaux, amphibiens ou reptiles sont des proies accidentelles.

CODE:

A032

Autres échassiers



PHENOLOGIE DE PRESENCE SUR LE SITE :

Jan	Fév	Mars	Avr	Mai	Juin	Jui	Août	Sep	Oct	Nov	Déc
			Reproduction	Reproduction	Reproduction	Reproduction	Reproduction	Reproduction	Migration	Migration	Hivernage

CARTE DE PRESENCE EN EUROPE :

Pas de données sur la répartition.

MENACES POTENTIELLES

Malgré sa prospérité et son extension récente, la population française reste fragile en raison de menaces pesant sur plusieurs sites, notamment ceux qui ne bénéficient d'aucun statut de protection. Les projets de développement industriel et portuaire des estuaires peuvent mettre en péril des sites majeurs de halte migratoire. Les dérangements liés au tourisme estival et à la chasse limitent l'accès aux sites alimentaires.

ETAT A FAVORISER

Il convient de favoriser la qualité trophique des habitats fonctionnels et d'améliorer les ressources alimentaires de la Spatule blanche.

SPATULE BLANCHE

Platalia leucorodia



STATUTS DE PROTECTION



Directive Oiseaux
Annexe I



Nationale



Bonn



Berne

ETAT DE CONSERVATION

FRANCE:

BRETAGNE:



© P. Gourdain

ECOLOGIE:

En matière d'habitats fréquentés, la Spatule est l'espèce, parmi les grands échassiers d'Europe, qui exploite le plus les vasières. Durant les différentes périodes de son cycle de vie, elle occupe essentiellement de vastes zones humides où elle dispose de zones d'alimentation étendues. Les baies, les estuaires et les marais arrière-littoraux sont les habitats les plus recherchés.



MAJEUR

COMPORTEMENT:

La phénologie de la migration postnuptiale et l'importance des stationnements sur les principaux sites de halte sont largement conditionnés par les qualités trophiques des sites de regroupements postnuptiaux aux Pays-Bas. Les conditions de halte migratoire peuvent également être tributaires des perturbations éventuelles engendrées par la pratique de la chasse, dès le mois d'août sur le domaine public maritime.

REPRODUCTION:

Pas de reproduction sur le site.

Sur le site

ZPS

BAIE DE QUIBERON

FONCTION DE LA ZPS:

- Alimentation
- Repos
- Halte migratoire ?

HABITATS CONCERNES:

- 1130-** Estuaires
- 1140-** Replats boueux ou sableux exondés à marée basse, **1150*** - Lagunes côtières
- 1330-** Prés-salés atlantiques
- 3150-** Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l' Hydrocharition

MENACES IDENTIFIEES:

- Dérangement (activités récréatives)
- Perte d'habitat fonctionnel

REPRESENTATIVITE:

Comptage Wetland 2020 - Localité Baie de Quiberon:
18-42 individus (8-26 en 2019)
Site d'importance nationale (seuil: 15 ind., 26 sites en France)

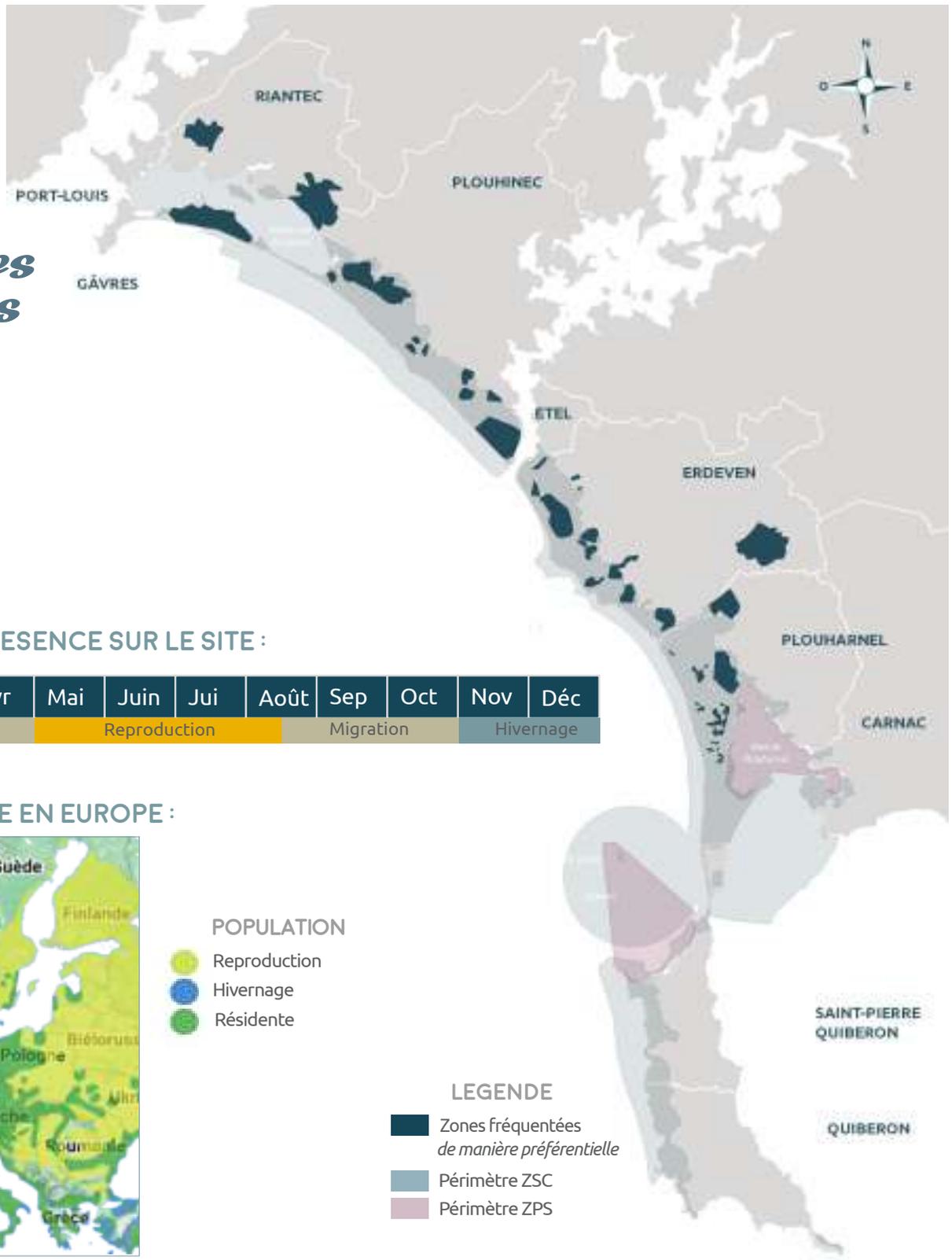
REGIME ALIMENTAIRE:

Dans le centre ouest Atlantique, comme sur l'ensemble de la façade Manche-Atlantique, en halte migratoire, la Spatule blanche se nourrit principalement de Crevettes (*Palaemonetes varians*) sur des lagunes et des anciennes salines littorales. Elle affectionne également les marais arrière-littoraux plus doux où son alimentation se compose en majorité de Gambusies (*Gambusia affinis*) et d'Epinoches (*Gasterosteus aculeatus*). Elle sélectionne des sites d'alimentation où les niveaux d'eau sont de préférence compris entre 15 et 20 cm.

CODE:

A125

Autres échassiers



PHENOLOGIE DE PRESENCE SUR LE SITE :

Jan	Fév	Mars	Avr	Mai	Juin	Jui	Août	Sep	Oct	Nov	Déc
		Migration		Reproduction			Migration		Hivernage		

CARTE DE PRESENCE EN EUROPE :



POPULATION

- Reproduction
- Hivernage
- Résidente

LEGENDE

- Zones fréquentées de manière préférentielle
- Périmètre ZSC
- Périmètre ZPS

MENACES POTENTIELLES

Au niveau national, la foulque ne paraît pas menacée en raison de ses grandes facultés d'adaptation. Gibier actuellement peu convoité, la foulque subit, semble-t-il, faiblement l'impact de la chasse. En tant que facteur de mortalité potentiel, l'ingestion de plombs de chasse constitue une menace à laquelle sont exposées les Foulques macroules dans de nombreuses zones humides où elles se reproduisent et hivernent.

ETAT A FAVORISER

Le maintien des populations passe par la conservation des zones humides, en garantissant la quiétude et la présence de nourriture. Les peuplements piscicoles doivent faire l'objet d'une gestion moins intensive. Il a en effet été démontré que le déséquilibre des populations des espèces de poissons entraîne des modifications importantes dans les conditions d'accueil pour les Oiseaux d'eau, notamment par l'eutrophisation et la dégradation de la végétation naturelle.

FOULQUE MACROULE

Fulica atra



STATUTS DE PROTECTION



Directive Oiseaux
Annexe II et III



Bonn



Berne



ETAT DE CONSERVATION

FRANCE:

BRETAGNE:



© P. Gourdain

OISEAUX

ECOLOGIE:

La Foulque macroule se rencontre dans tous les types de milieux humides. Elle privilégie les lacs, les étangs, les fleuves et les rivières à cours lent. L'espèce fréquente également les petits plans d'eau citadins, ainsi que les lagunes, les baies maritimes, les ports et les bassins des stations d'épuration, surtout en hiver. L'espèce fréquente volontiers la terre ferme pour se reposer ou pour pâturer, sans jamais s'éloigner très loin de l'eau.

H SECONDAIRE

COMPORTEMENT:

Chez cette espèce, la migration est nocturne.

Sur le site

ZPS

BAIE DE QUIBERON

FONCTION DE LA ZPS:

Alimentation
Repos
Halte migratoire ?

HABITATS CONCERNES:

1130- Estuaires
1140- Replats boueux ou sableux exondés à marée basse, **1150*** - Lagunes côtières
1160- Grandes criques et baies peu profondes
1330- Prés-salés atlantiques
3150- Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l' Hydrocharition

MENACES IDENTIFIEES:

• Destruction d'habitats

REPRESENTATIVITE:

Comptage Wetland 2020 - Localité Baie de Quiberon:
< 732 individus (< 578 en 2019)

REPRODUCTION:

Pas de reproduction sur le site.

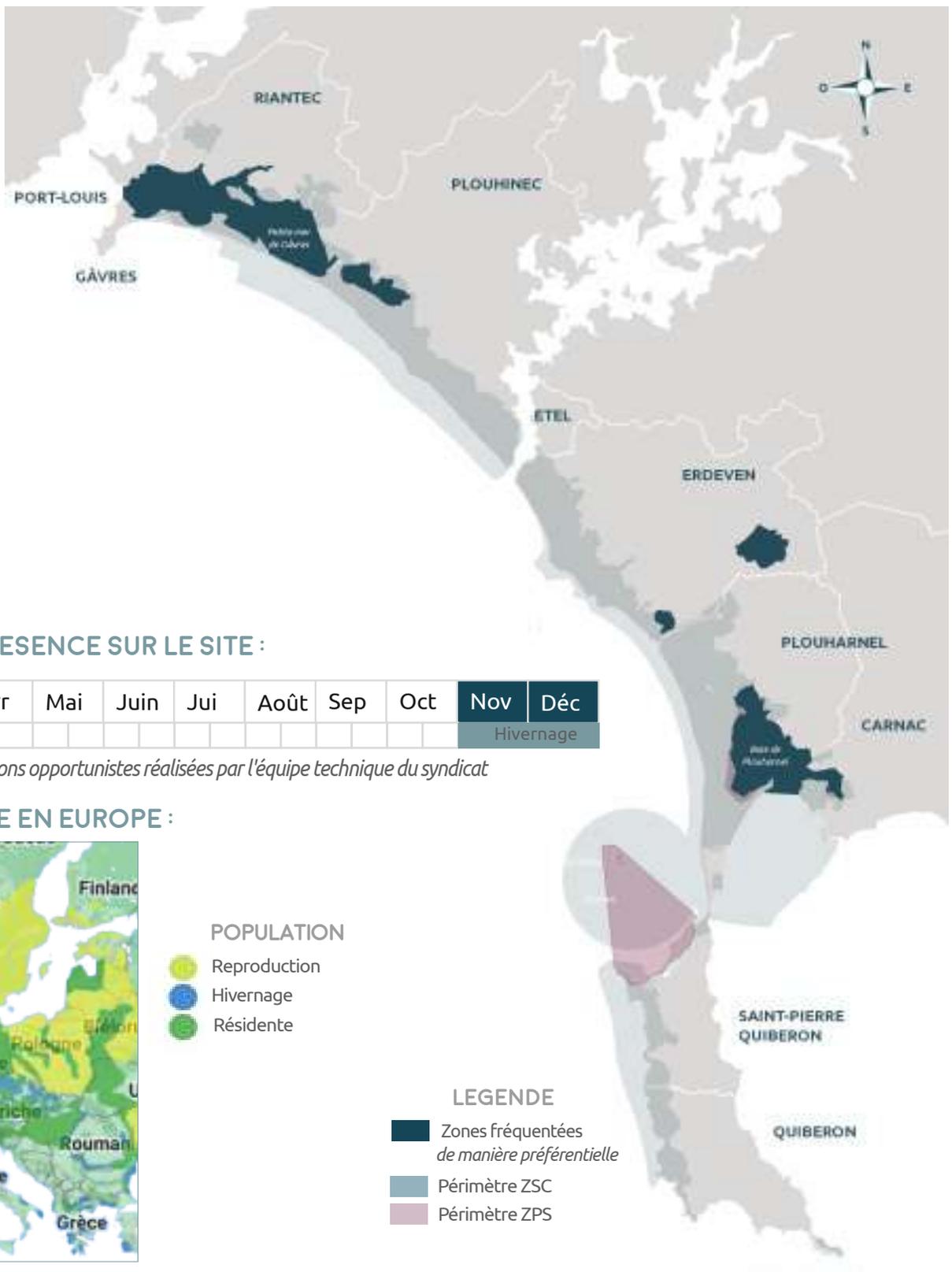
REGIME ALIMENTAIRE:

La Foulque macroule est une espèce omnivore opportuniste. Elle recherche sa nourriture dans les eaux saumâtres ou douces peu profondes en plongeant brièvement, ou sur la terre ferme, pâturant à pied toujours au voisinage de l'eau. Le régime alimentaire comporte surtout des végétaux aquatiques : pousses de roseaux, massettes et scirpes, des characées et autres algues, des potamots, myriophylles, élodées, zostères, etc. Le régime est complété par une grande variété de proies animales où figurent principalement des petits mollusques, des insectes et leurs larves, plus rarement des vers et des petits poissons. Opportuniste, la foulque profite des déchets organiques polluant les eaux.

CODE:

A036

Canards et oies

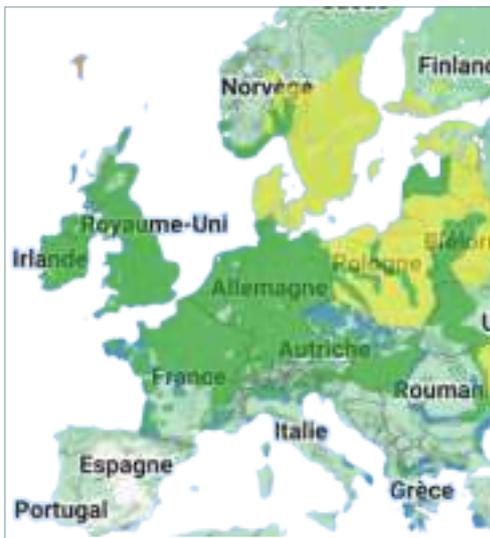


PHENOLOGIE DE PRESENCE SUR LE SITE :

Jan	Fév	Mars	Avr	Mai	Juin	Jui	Août	Sep	Oct	Nov	Déc
		Migration									Hivernage

Informations issues d'observations opportunistes réalisées par l'équipe technique du syndicat

CARTE DE PRESENCE EN EUROPE :



POPULATION

- Reproduction
- Hivernage
- Résidente

LEGENDE

- Zones fréquentées de manière préférentielle
- Périmètre ZSC
- Périmètre ZPS

MENACES POTENTIELLES

Le Cygne tuberculé est menacé par la contamination due au plomb présent au fond des lacs et des étangs. L'espèce est également sensible aux pollutions, même légères, par les hydrocarbures. Concernant les maladies, il est particulièrement sensible à la grippe aviaire, comme l'ensemble des anatidés. Il est victime d'accidents par percussions avec les lignes électriques et les véhicules lors de la traversée d'axes routiers.

ETAT A FAVORISER

Le maintien des populations passe par la conservation des zones humides, en garantissant la quiétude et la présence de nourriture. Les peuplements piscicoles doivent faire l'objet d'une gestion moins intensive. Il a en effet été démontré que le déséquilibre des populations des espèces de poissons entraîne des modifications importantes dans les conditions d'accueil pour les Oiseaux d'eau, notamment par l'eutrophisation et la dégradation de la végétation naturelle.

CYGNE TUBERCULE

Cygnus olor



STATUTS DE PROTECTION



Directive Oiseaux
Annexe II



Nationale



Bonn



Berne

ETAT DE CONSERVATION

FRANCE:

BRETAGNE:

(H)					RSRM Mineure
Préoccupation mineure	Quasi menacée	Vulnérable	En danger	En danger critique	Espèce disparue
LC	NT	VU	EN	CR	EX



ÉCOLOGIE:

À l'état sauvage ou en semi-liberté, le Cygne tuberculé a besoin d'un territoire assez vaste (1,5 à 4 hectares), qui peut inclure un petit lac ou un étang en entier. En hiver, il est commun sur les eaux maritimes. Il vit dans les baies bien abritées, les marais découverts, les lacs et les étangs, les cours d'eau et les zones côtières. Les oiseaux d'Europe de l'Ouest, introduits et domestiqués à l'origine, sont largement conditionnés à la présence humaine et dépendent fréquemment d'habitats artificiels et de nourrissage.

(H)

SECONDAIRE

COMPORTEMENT:

En hiver, le Cygne tuberculé se nourrit de jour, en plongeant sa tête dans l'eau avec le cou tendu, quand la profondeur dépasse 45 cm, afin d'aller chercher les végétaux aquatiques au fond. Les cygnes non nicheurs et les immatures sont grégaires toute l'année. Les couples dont la nidification a échoué, abandonnent leur territoire et rejoignent des groupes pour muer.

REPRODUCTION:

Pas de reproduction sur le site.

RÉGIME ALIMENTAIRE:

Le Cygne tuberculé se nourrit essentiellement de matières végétales. Il pâture dans les zones herbeuses et les prairies humides. Il ne dédaigne pas les mollusques ou les insectes aquatiques, capturés à l'aide de son bec capable de filtrer la vase au travers des lamelles.

Sur le site

ZPS

BAIE DE QUIBERON

FONCTION DE LA ZPS:

Alimentation
Repos
Halte migratoire ?

HABITATS CONCERNES:

6410- Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux
6430- Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnards à alpin

MENACES IDENTIFIÉES:

• Dérangement (activités récréatives)

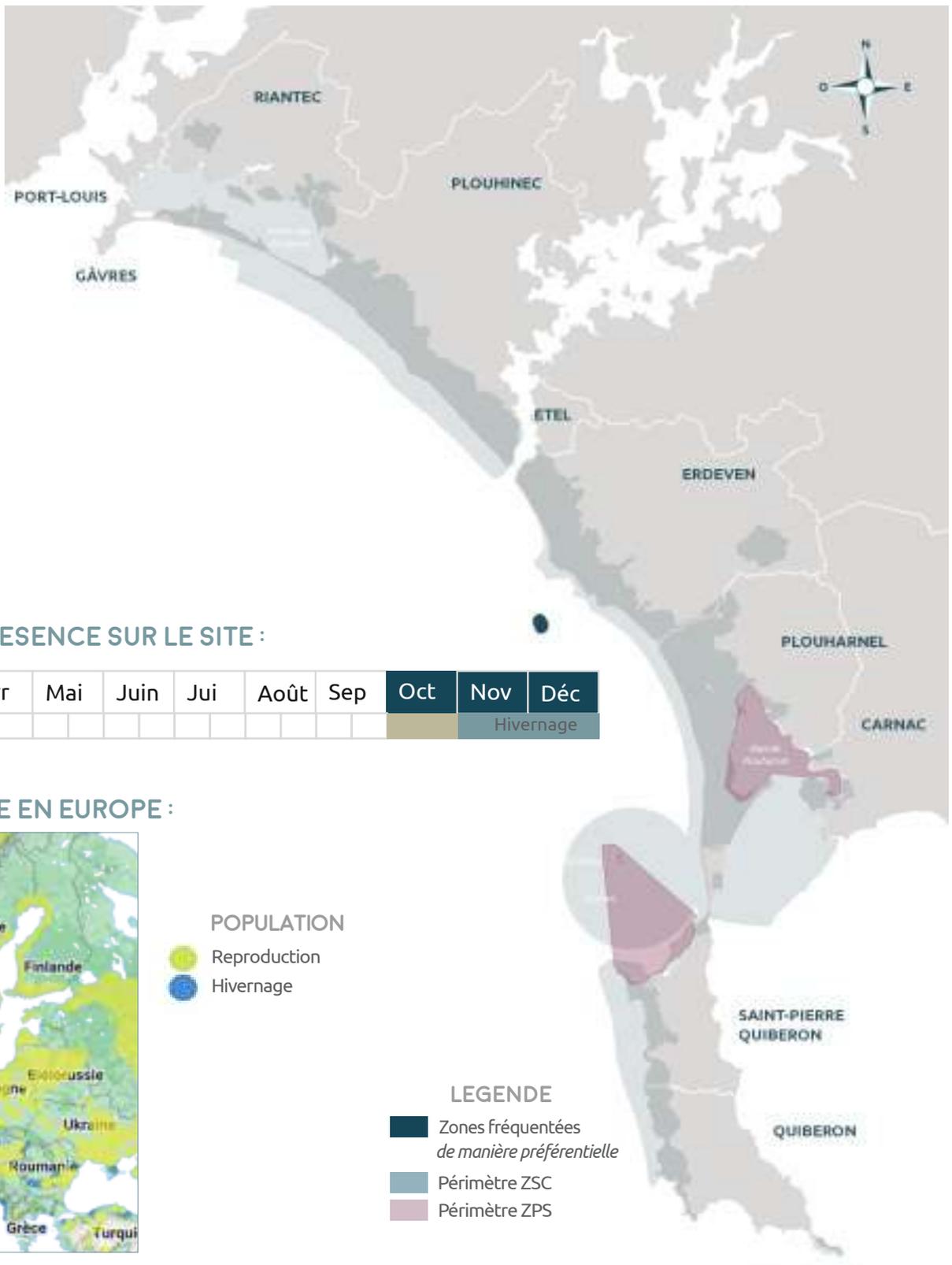
REPRESENTATIVITE:

Comptage Wetland 2020 - Localité Baie de Quiberon:
<76 individus (< 57 en 2019)

CODE:

A043

Canards et oies



PHENOLOGIE DE PRESENCE SUR LE SITE :

Jan	Fév	Mars	Avr	Mai	Juin	Jui	Août	Sep	Oct	Nov	Déc
	Migration									Hivernage	

CARTE DE PRESENCE EN EUROPE :



POPULATION

- Reproduction
- Hivernage

LEGENDE

- Zones fréquentées de manière préférentielle
- Périmètre ZSC
- Périmètre ZPS

MENACES POTENTIELLES

Bien que les différentes populations européennes d'Oies cendrées ne soient pas globalement menacées, l'avenir de celle du nord-ouest de l'Europe pourrait dépendre, d'une part de la pérennité des capacités d'accueil de ses sites d'hivernage, d'autre part de la maîtrise du prélèvement cynégétique. En France, celui-ci n'est pas négligeable et a même pu être considéré comme excessif.

ETAT A FAVORISER

Il est nécessaire de maintenir la tranquillité de l'espèce sur les sites d'hivernage et des ressources alimentaires suffisantes.

OIE CENDREE

Anser anser



STATUTS DE PROTECTION



Directive Oiseaux
Annexe II et III



Bonn



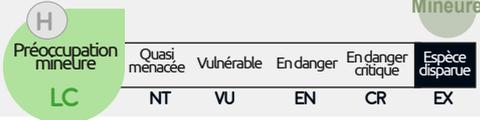
Berne



ETAT DE CONSERVATION

FRANCE:

BRETAGNE:



© C. Parissot

ECOLOGIE:

En hiver, les Oies cendrées fréquentent les estuaires et les baies abritées, les vastes plaines marécageuses, les zones d'inondation et les lacs. Ces plans d'eau servent de lieu de remise et sont utilisés avant tout pour le repos ou comme points de repli lors de dérangements sur les lieux de gagnage. Les terrains d'alimentation peuvent être très divers : marais ou prairies faiblement inondés, pré-salés littoraux.

H

SECONDAIRE

COMPORTEMENT:

Les Oies cendrées sont très grégaires et se regroupent en bandes pouvant compter plusieurs centaines à plusieurs milliers d'individus. Lorsque la nourriture est abondante, on observe deux pics d'activité alimentaire bien marqués, l'un à l'aube et en matinée, l'autre en fin de journée. Habituellement, les périodes d'alimentation sont entrecoupées de brefs retours sur les zones de remise où les oies vont s'abreuver lorsqu'elles ne peuvent le faire sur les zones de gagnage. Ces zones de remise et de gagnage sont souvent proches l'une de l'autre et parfois même confondues.

REPRODUCTION:

Pas de reproduction sur le site.

REGIME ALIMENTAIRE:

Le régime alimentaire de l'Oie cendrée est composé exclusivement de végétaux qu'elle consomme sous forme de racines, bulbes, tubercules, graines et feuilles. Localement, l'Oie cendrée fréquente aussi des terres cultivées et peut y déterrer racines et tubercules de carottes, pommes de terre, navets, rutabagas et betteraves. Elle se nourrit parfois de céréales (blé, orge, avoine, maïs) et de colza, le plus souvent laissés au sol après la récolte. En hivernage sur les pré-salés, c'est très majoritairement la Glycérie maritime (*Puccinellia maritima*) qui est consommée.

Sur le site

ZPS

BAIE DE QUIBERON

FONCTION DE LA ZPS:

Alimentation
Repos

HABITATS CONCERNES:

1130- Estuaires
1160- Grandes criques et baies peu profondes
1320- Prés à *Spartina*, **1330-** Prés-salés atlantiques
31- Eaux dormantes

MENACES IDENTIFIEES:

• Déangement (activités récréatives)

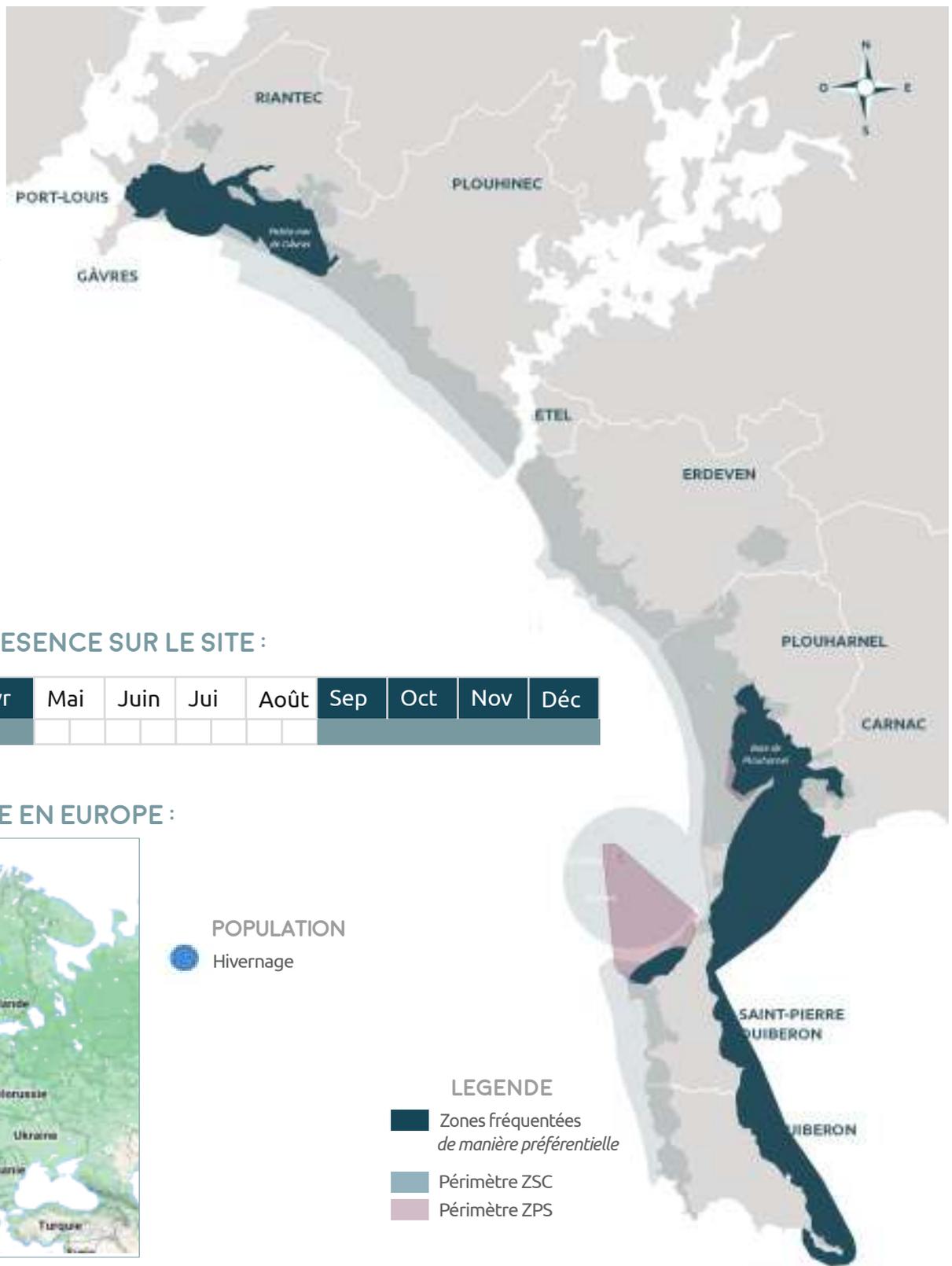
REPRESENTATIVITE:

Comptage Wetland 2020 - Localité Baie de Quiberon:
aucun individu dénombré (0 en 2019)

CODE:

A046

Canards et oies



PHENOLOGIE DE PRESENCE SUR LE SITE :

Jan	Fév	Mars	Avr	Mai	Juin	Jui	Août	Sep	Oct	Nov	Déc
Hivernage											

CARTE DE PRESENCE EN EUROPE :



POPULATION
Hivernage

LEGENDE

- Zones fréquentées de manière préférentielle
- Périmètre ZSC
- Périmètre ZPS

MENACES POTENTIELLES

La régression de l'habitat alimentaire en milieu naturel, lié au développement de la conchyliculture, apparaît actuellement comme la menace principale. La pêche à la palourde japonaise, *Venerupis philippinarum*, entraîne la destruction de l'herbier de zostères et par conséquent une réduction substantielle de la capacité d'accueil des sites sur lesquels cette activité est pratiquée. La pollution des eaux littorales entraînant une eutrophisation responsable de la diminution des herbiers à zostères est aussi citée comme menace au niveau européen. En plus du dérangement par la pêche à pied ou professionnelle, les activités les plus perturbatrices sont par ordre décroissant les activités nautiques (kite-surf, planche à voile...), la chasse, les promeneurs avec chiens, les randonneurs et les survols aériens (militaires, drones...).

ETAT A FAVORISER

Il convient de réduire les dérangements et de maintenir la qualité des sites d'hivernage. Le maintien des herbiers de zostères et des mesures de limitation des dérangements sur les zones d'alimentation sont primordiaux, bénéficiant tant aux oiseaux hivernant (bernaches, canards herbivores), qu'aux poissons qui y établissent leurs « nurseries »

BERNACHE CRAVANT

Branta bernicla



STATUTS DE PROTECTION



Directive Oiseaux
Annexe II



Nationale



Bonn



Berne

ETAT DE CONSERVATION

FRANCE:

BRETAGNE:



ECOLOGIE:

En hiver, l'espèce est largement inféodée aux zones estuariennes, aux baies abritées, aux prés salés et d'une manière générale aux milieux intertidaux.



MAJEUR

COMPORTEMENT:

La Bernache cravant est hautement migratrice. Dès la fin du mois de septembre, de petits groupes sont observés en France aussi bien à partir de sites de migrations côtiers que sur les lieux d'hivernage. C'est en octobre que le gros des effectifs arrive en France. Ces arrivées se prolongent en novembre et atteignent alors un pic en décembre. En même temps, les effectifs « glissent » peu à peu vers le sud, en ayant exploité au préalable les ressources trophiques situées plus au nord, les sites septentrionaux de notre pays ne semblant jouer, pour l'essentiel, qu'un rôle de « pré-hivernage ». Les Bernaches cravants commencent à désertir le littoral français dès la fin du mois de janvier. Fin mars ou début avril, il ne reste sur les rivages, que quelques individus attardés et, plus tard en saison, de rares estivants.

La cohésion familiale est maintenue au cours de l'hiver. Le rythme quotidien d'activité des oiseaux est lié le plus souvent aux rythmes tidal, les oiseaux pouvant se nourrir de jour comme de nuit.

REPRODUCTION:

Niche principalement en tundra arctique.

REGIME ALIMENTAIRE:

L'espèce est strictement phytophage. En hivernage, elle se nourrit de zostères (*Zostera marina* et *Z. noltii*), d'algues vertes (*Enteromorpha* sp., *Ulva* sp.) et de graminées halophiles (*Puccinellia maritima*). Cependant, depuis quelques décennies, la Bernache cravant a développé une habitude de se nourrir également sur les prairies et même sur les milieux cultivés, comme le blé d'hiver. Ce comportement de repli sur des zones d'alimentation de substitution semble lié à la période de pénurie de nourriture sur les herbiers de zostères et reste marginal.

Sur le site

FONCTION DE LA ZPS:

Alimentation

Repos

Halte migratoire ?

HABITATS CONCERNES:

1130- Estuaires,

1140 - Replats boueux ou sableux exondés à marée basse, **1150***- Lagunes côtières,

1160- Grandes criques et baies peu profondes

1320 - Prés à *Spartina*

1330 - Prés salés atlantiques

MENACES IDENTIFIEES:

• Dérangements (aux activités récréatives, chiens)

• Régression des habitats (alimentaire: herbiers de zostères naine)

• Pollutions / Eutrophisation (impact sur les herbiers de zostères)

REPRESENTATIVITE:

Comptage Wetland 2020 - Localité Baie de Quiberon:

2 702 individus (4 652 en 2019).

Moyenne des effectifs maximaux annuels 2011-2016: 3586

Site d'importance internationale (seuil: 2 100 ind., 12 sites en France)

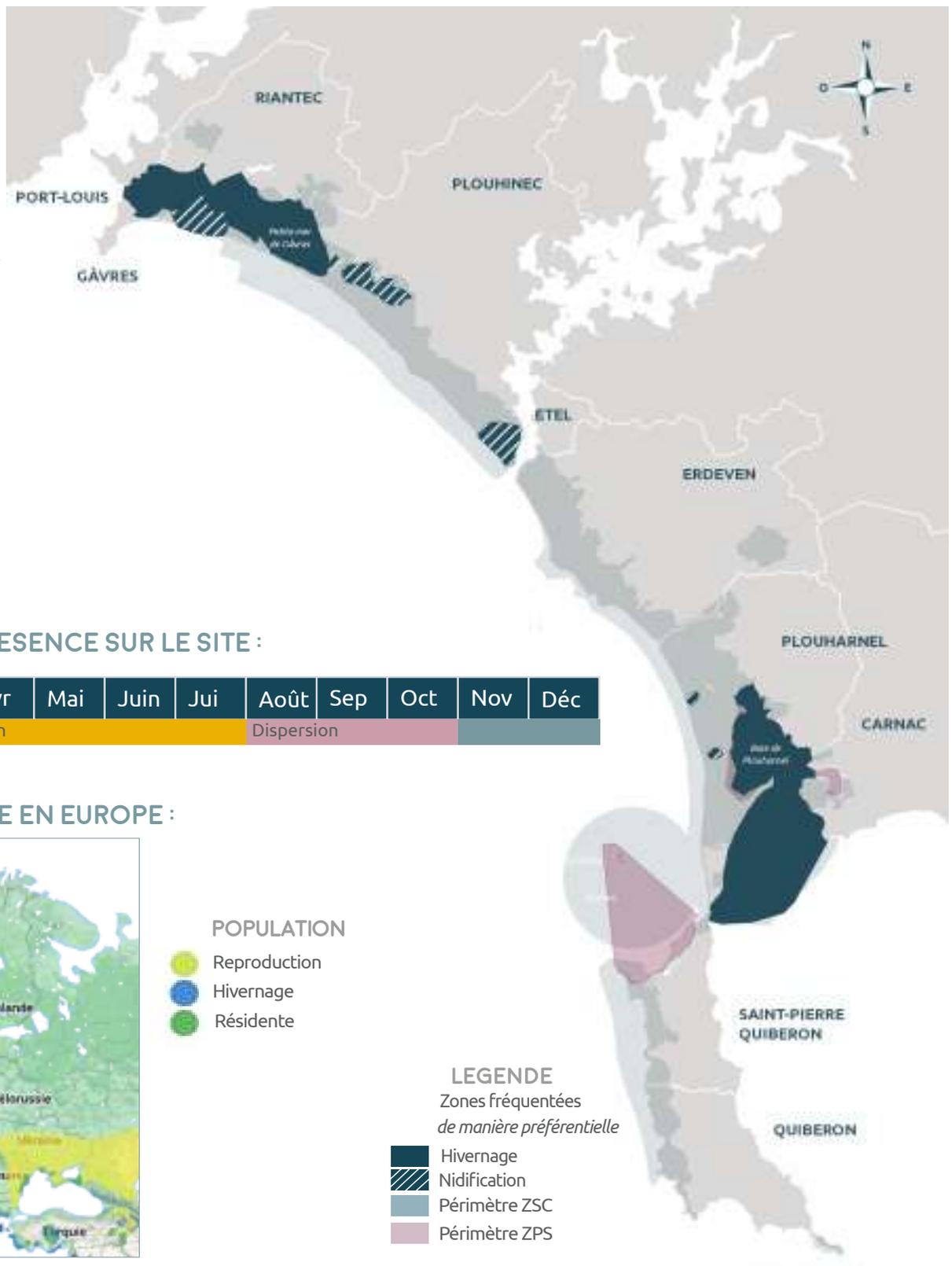
ZPS

BAIE DE QUIBERON

CODE:

A048

Canards et oies



PHENOLOGIE ET PRESENCE SUR LE SITE :

Jan	Fév	Mars	Avr	Mai	Juin	Jui	Août	Sep	Oct	Nov	Déc
Hivernage		Reproduction					Dispersion				

CARTE DE PRESENCE EN EUROPE :



POPULATION

- Reproduction
- Hivernage
- Résidente

LEGENDE

Zones fréquentées de manière préférentielle

- Hivernage
- Nidification
- Périmètre ZSC
- Périmètre ZPS

MENACES POTENTIELLES

L'utilisation de milieux artificiels par l'espèce ne doit pas masquer la disparition et la dégradation des zones humides, des lagunes et des milieux littoraux par l'urbanisation, la mise en culture et le développement des diverses activités humaines. Le dérangement par les activités de loisir sur le littoral en période de reproduction est mentionné parmi les facteurs pouvant expliquer le développement des cas de nidification continentale. Plusieurs études indiquent que le dérangement peut également affecter la distribution spatiale ou l'abondance des tadornes en hiver.

ETAT A FAVORISER

Il convient de préserver les zones humides et littorales et de favoriser la quiétude des zones fonctionnelles.

TADORNE DE BELON

Tadorna tadorna



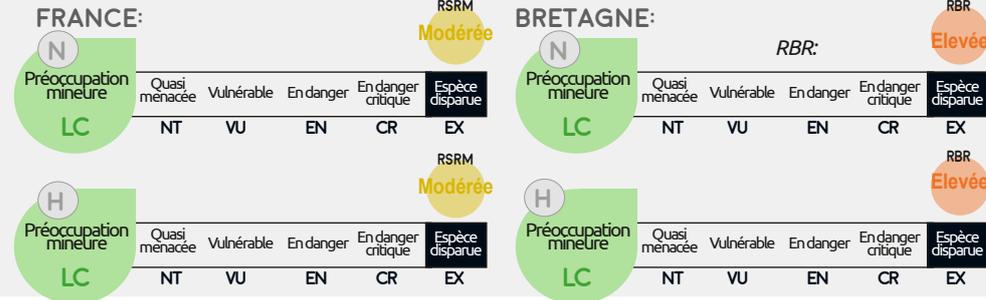
STATUTS DE PROTECTION



Nationale



ETAT DE CONSERVATION



ECOLOGIE:

L'espèce dépend étroitement du littoral en France. Elle fréquente essentiellement les baies et estuaires du littoral Manche-Atlantique où elle recherche sa nourriture dans les sédiments envasés. Au moment de la reproduction, les couples établissent plutôt leurs territoires alimentaires dans les petits estuaires et les zones humides peu profondes, riches en invertébrés et présentant un paysage ouvert.



FORT



SECONDAIRE

COMPORTEMENT:

Le Tadorne de Belon est présent toute l'année en France mais les effectifs les plus élevés sont enregistrés entre décembre et février. Il effectue une mue complète après la reproduction, qui marque profondément le cycle annuel de l'espèce. Les couples sont territoriaux et défendent ainsi un site d'alimentation occupé à la fin de l'hiver et jusqu'à l'éclosion.

REPRODUCTION:

Le Tadorne de Belon est une espèce monogame, avec une fidélité interannuelle élevée au partenaire. Le nid est généralement établi en situation cavernicole, dans des terriers de lapins abandonnés, mais aussi dans des fourrés denses, des arbres creux, des meules de foin... La ponte se déroule de mars à fin mai. La femelle pond généralement 8 à 12 oeufs. L'incubation qui débute à la ponte du dernier oeuf dure 29 à 31 jours et est assurée par la femelle seule. Les poussins sont nidifuges. Les deux adultes participent à leur élevage, apportant une défense contre les prédateurs et les intempéries et surtout en défendant un territoire alimentaire contre les congénères. Les poussins prennent leur envol vers 45 à 50 jours.

REGIME ALIMENTAIRE:

Le tadorne recherche sa nourriture principalement en filtrant la crème de vase, c'est-à-dire la couche superficielle des sédiments meubles. Son régime hivernal semble principalement composé d'invertébrés benthiques, notamment les mollusques Hydrobia. Les graines de chénopodiacées ou de zostéracées peuvent localement constituer une ressource importante, voire essentielle. Au moment de la reproduction, les espèces dominantes sont toujours les Hydrobia, ainsi que divers malacostracés.

Sur le site

FONCTION DE LA ZPS:

Reproduction
Alimentation
Repos - Halte migratoire ?

HABITATS CONCERNES:

1130- Estuaires,
1140 - Replats boueux ou sableux exondés à marée basse, **1150***- Lagunes côtières,
1310 - Végétations pionnières à Salicornia et autres espèces annuelles des zones boueuses et sableuses
1320 - Prés à Spartina, **1330** - Prés salés atlantiques
1420 - Fourrés halophiles méditerranéens et thermo-atlantiques
2130*- Dunes côtières fixées à végétation herbacée

MENACES IDENTIFIEES:

- Dérangements (aux activités récréatives, chiens)
- Dégradation et disparition d'habitats

REPRESENTATIVITE:

Effectifs nicheurs: pas de données à connaissance
Site significatif pour la nidification de l'espèce
Moyenne des effectifs maximaux annuels 2011-2016: 331
Comptage Wetland 2020 - Localité Baie de Quiberon: <201 individus (220-816 en 2019)

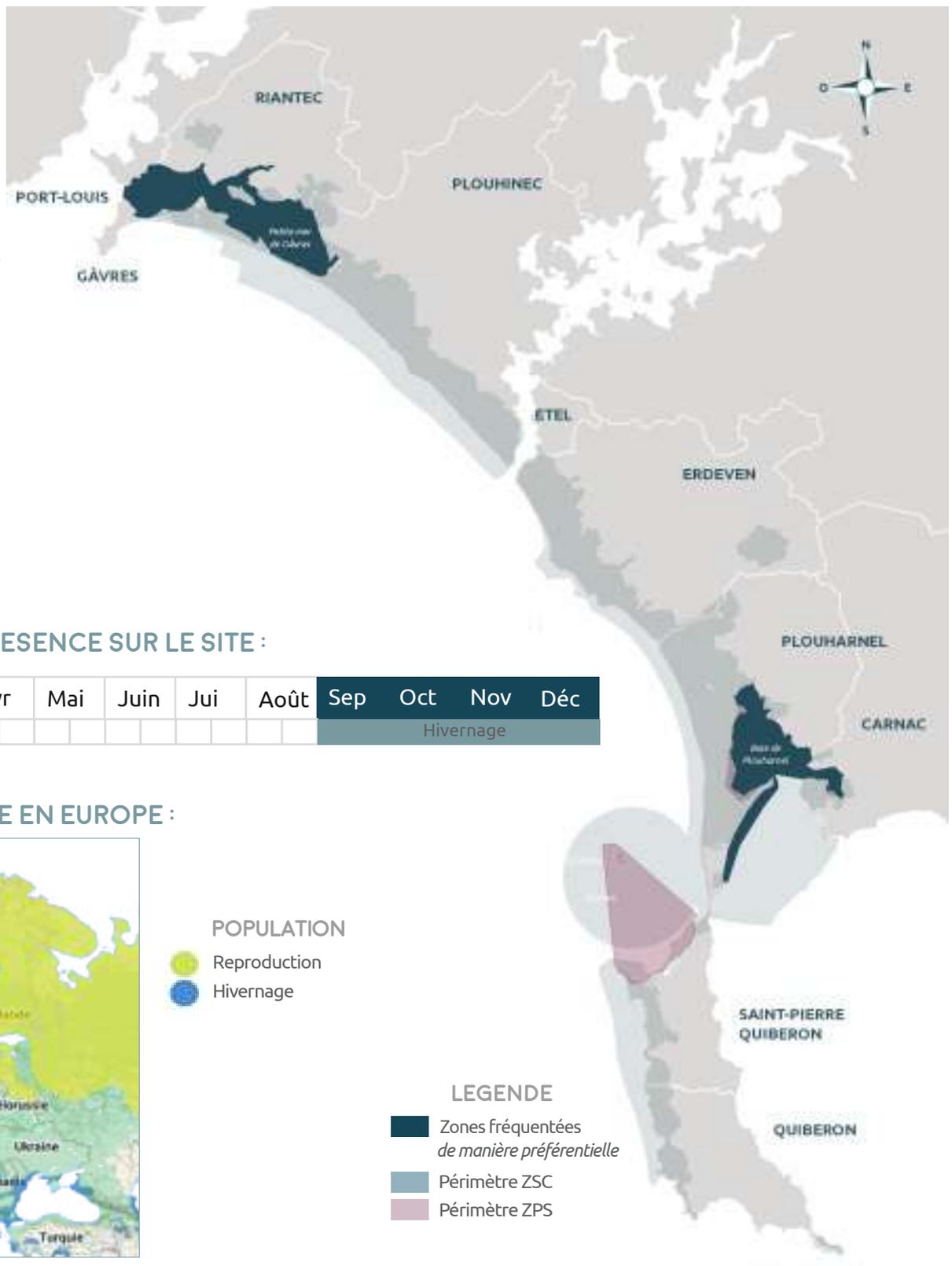
ZPS

BAIE DE QUIBERON

CODE:

A050

Canards et oies



PHENOLOGIE DE PRESENCE SUR LE SITE :

Jan	Fév	Mars	Avr	Mai	Juin	Jui	Août	Sep	Oct	Nov	Déc
Migration								Hivernage			

CARTE DE PRESENCE EN EUROPE :



POPULATION
● Reproduction
● Hivernage

LEGENDE
■ Zones fréquentées de manière préférentielle
■ Périmètre ZSC
■ Périmètre ZPS

MENACES POTENTIELLES

La grande concentration des effectifs limite les possibilités de solutions alternatives en cas de dégradation d'un site. Elle est vulnérable à la chasse de nuit et lors des vagues de froid. L'intensité des dérangements générés par les activités humaines (pêche, chasse, activités nautique, autres), limite la capacité d'accueil des sites favorables, et la conduit à exploiter des espèces végétales sollicitant moins son appétence (agrostis) et à consacrer moins de temps à l'alimentation.

ETAT A FAVORISER

Il convient de réduire les dérangements sur les zones d'hivernage et de favoriser le bon état des habitats fonctionnels pour l'espèce.

CANARD SIFFLEUR

Mareca penelope



OISEAUX

STATUTS DE PROTECTION

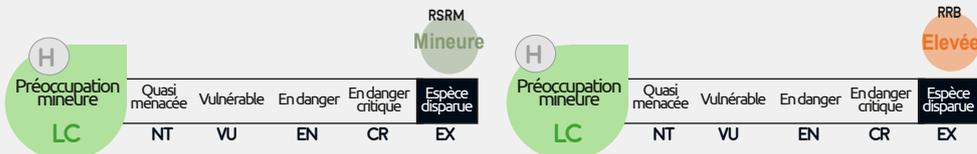
Directive Oiseaux
Annexe II et III



ETAT DE CONSERVATION

FRANCE:

BRETAGNE:



© J.P. Sibley

ECOLOGIE:

En hiver, le Canard siffleur hiverne le long du littoral et sur les grands lacs, dans les estuaires et les baies. Les zones saumâtres sont plus attractives que les milieux doux, ou à l'inverse franchement salés, en liaison avec l'abondance des ressources trophiques.

H **FORT**

COMPORTEMENT:

Au cours de la phase d'alimentation, les Canards siffleurs sélectionnent les zones les plus proches de l'eau et sont plus vigilants sur les espaces terrestres que sur les plans d'eau, ce qui est interprété comme un comportement antiprédateur. Les canards siffleurs retournent aux mêmes places de nourrissage, ce qui a pour effet d'augmenter la qualité nutritive des repousses de la végétation et ce qui confère à cette espèce une réelle stratégie de prise alimentaire de l'automne au printemps.

REPRODUCTION:

Non nicheur en France.

Sur le site

ZPS

BAIE DE QUIBERON

FONCTION DE LA ZPS:

Alimentation
Repos

HABITATS CONCERNES:

- 1130-** Estuaires
- 1140-** Replats boueux ou sableux exondés à marée basse, **1150*-** Lagunes côtières,
- 1160-** Grandes criques et baies peu profondes
- 1310-** Végétations pionnières à *Salicornia* et autres espèces annuelles des zones boueuses et sableuses
- 1330-** Prés salés atlantiques
- 3150-** Lacs eutrophes naturels à végétation du Magnopotamion

MENACES IDENTIFIEES:

- Dérangements (aux activités récréatives, chiens)
- Prélèvement d'individus (chasse)

REPRESENTATIVITE:

Comptage Wetland 2020 - Localité Baie de Quiberon: aucun individu dénombré (0 en 2019)

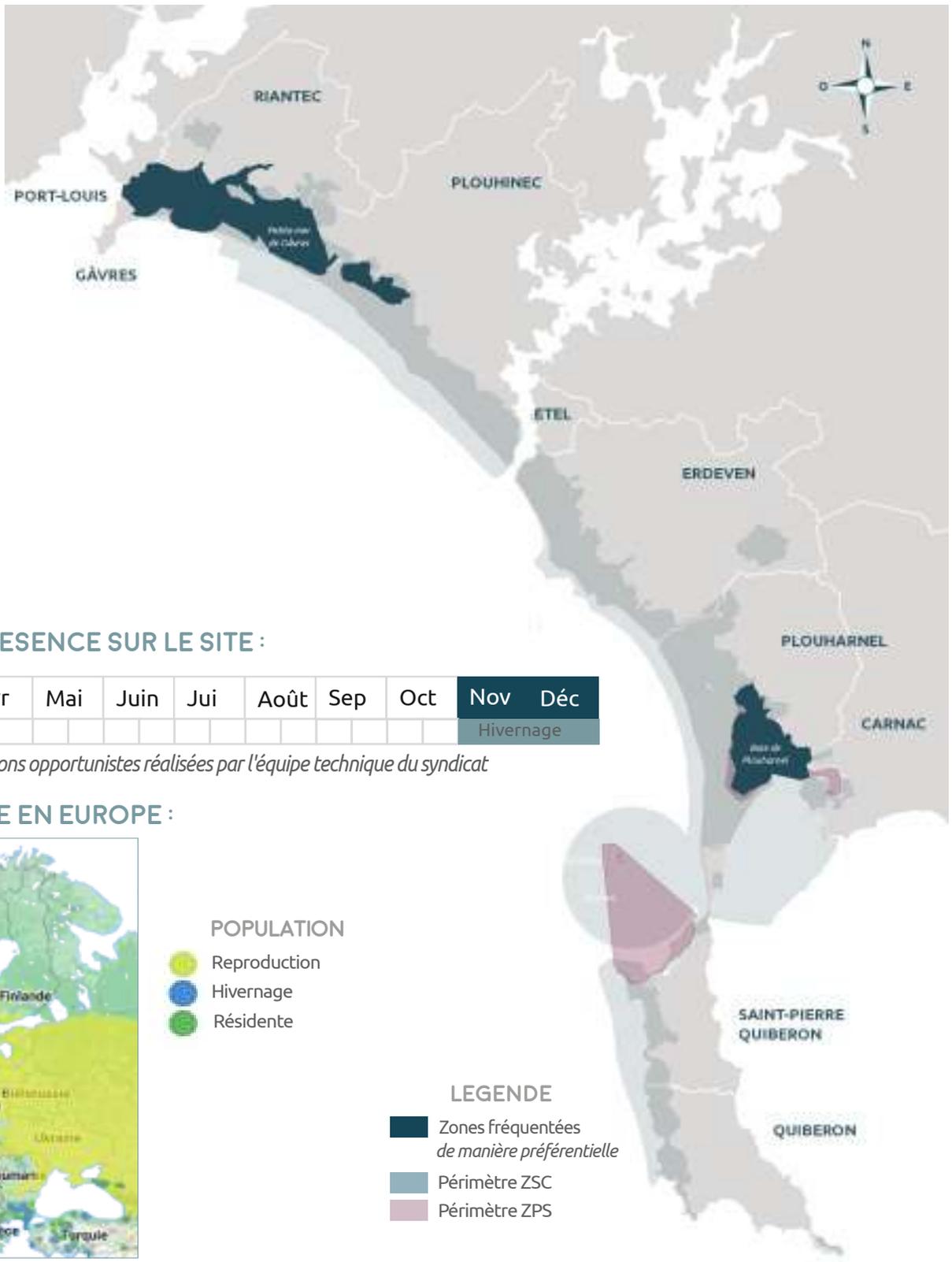
REGIME ALIMENTAIRE:

Différents végétaux aquatiques (potamot sp, ruppia sp), des salicornes et diverses graminées sont consommés. Sur la façade atlantique, les oiseaux exploitent préférentiellement les zones abritées riches en zostères ou en prés salés. Ils peuvent également fréquenter des prairies humides à végétation rase. Les oiseaux doivent consommer en moyenne 120,8 g de matière sèche par jour ce qui implique qu'ils s'alimentent pendant 13 heures par jour.

CODE:

A051

Canards et oies



PHENOLOGIE DE PRESENCE SUR LE SITE :

Jan	Fév	Mars	Avr	Mai	Juin	Jui	Août	Sep	Oct	Nov	Déc
Migration										Hivernage	

Informations issues d'observations opportunistes réalisées par l'équipe technique du syndicat

CARTE DE PRESENCE EN EUROPE :



- POPULATION**
- Reproduction
 - Hivernage
 - Résidente

- LEGENDE**
- Zones fréquentées de manière préférentielle
 - Périmètre ZSC
 - Périmètre ZPS

MENACES POTENTIELLES

Le dérangement induit par la pratique d'activités récréatives défavorise l'installation des couples en période de reproduction, et peut être important en hiver. L'eutrophisation des plans d'eau est aussi problématique sur les sites prépondérants pour l'espèce en hiver. En l'absence de statistiques fiables relatives aux prélèvements, il n'est pas possible d'évaluer l'impact actuel de la chasse sur cette espèce en France.

ETAT A FAVORISER

Le maintien des populations passe globalement par la conservation des zones humides. Il convient prioritairement de garantir la quiétude et la présence de nourriture.

CANARD CHIPEAU

Mareca strepera



STATUTS DE PROTECTION

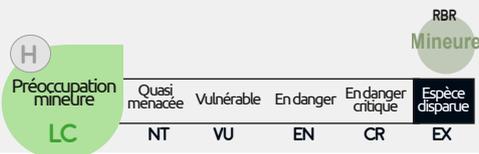
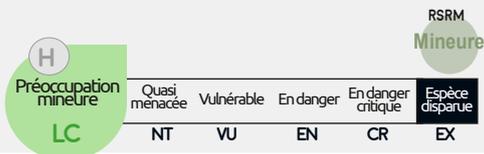
Directive Oiseaux
Annexe II



ETAT DE CONSERVATION

FRANCE:

BRETAGNE:



© S. Siblet

ECOLOGIE:

En période hivernale, le Canard chipeau, se concentrent essentiellement sur des plans d'eau douce à végétation émergente abondante.

H **SECONDAIRE**

COMPORTEMENT:

Les oiseaux disposent d'importantes ressources alimentaires à leur arrivée automnale, ce qui leur permet d'acquérir d'importantes réserves. A partir de janvier, ils consacrent beaucoup plus de temps au repos, diminuant celui consacré à des activités coûteuses en énergie (nage, activités sexuelles) et consomment une partie de l'énergie acquise. En février et en mars, à l'approche de la migration et de la reproduction, les oiseaux incapables de s'alimenter de jour en raison des niveaux d'eau trop hauts consacrent le plus de temps possible au repos. L'activité alimentaire est donc très faible et les oiseaux ne constituent pas de réserves pour la migration et la reproduction. Ils ne le feront que sur les zones d'escale lors de la remontée ou sur les zones de nidification.

REPRODUCTION:

Pas de reproduction sur le site

REGIME ALIMENTAIRE:

En hiver, le Canard chipeau est souvent associé à des groupes de Foulques macroules *Fulica atra* ; il profite des végétaux que ces dernières remontent à la surface, notamment des potamots et de la zannichelle (*Potamogeton pectinatus*, *P. pusillus*, *Zannichellia palustris*). Les deux espèces montrent une très grande similarité dans leurs régimes alimentaires. Le Canard chipeau exploite les zones de faible profondeur et notamment celles où des végétaux en pleine croissance sont de meilleure valeur nutritive que ceux des herbiers bien établis.

Sur le site

ZPS

BAIE DE QUIBERON

FONCTION DE LA ZPS:

- Reproduction
- Stationnement
- Alimentation

HABITATS CONCERNES:

- 6410-** Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux
- 6430-** Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnards à alpin

MENACES IDENTIFIEES:

- Dérangements (aux activités récréatives, chiens)

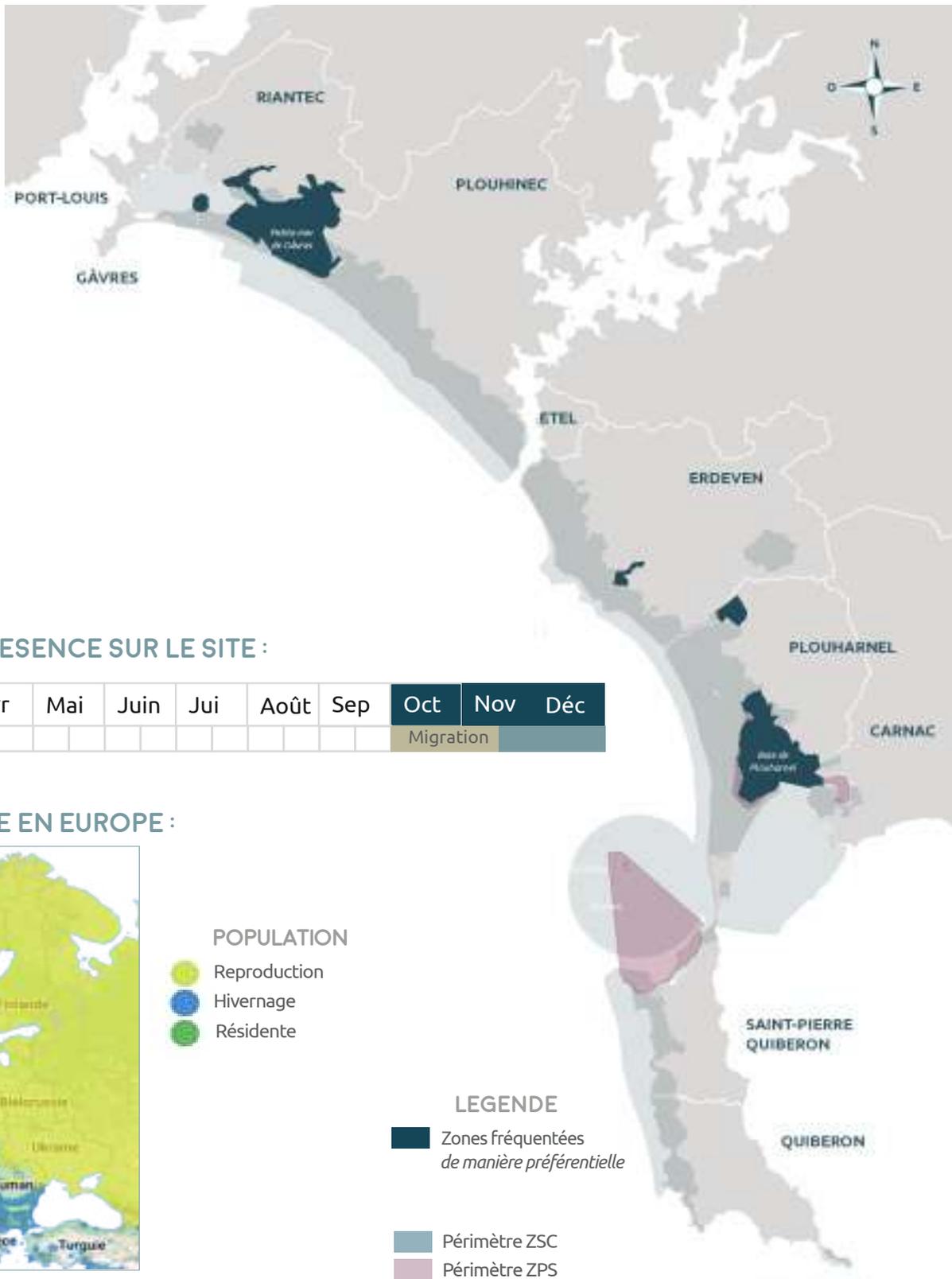
REPRESENTATIVITE:

Comptage Wetland 2020 - Localité Baie de Quiberon: aucun individu dénombré (0 en 2019)

CODE:

A052

Canards et oies



PHENOLOGIE DE PRESENCE SUR LE SITE :

Jan	Fév	Mars	Avr	Mai	Juin	Jui	Août	Sep	Oct	Nov	Déc
Hivernage									Migration		

CARTE DE PRESENCE EN EUROPE :



POPULATION

- Reproduction
- Hivernage
- Résidente

LEGENDE

- Zones fréquentées de manière préférentielle
- Périmètre ZSC
- Périmètre ZPS

MENACES POTENTIELLES

La perte des zones humides, habitat des sarcelles d'hiver, est régulière en France. Les zones humides subissent aussi de fortes dégradations qualitatives par suite d'aménagements divers ou de pollutions directes et indirectes. La chasse, apparaît également comme une source importante de mortalité pour la Sarcelle d'hiver. Outre le prélèvement direct, la chasse peut influencer indirectement sur les oiseaux (dérangement) via leur condition corporelle, en augmentant la part d'activité liée au comportement « anti-prédateur » des sarcelles sur les zones d'alimentation. L'espèce est également soumise au problème du saturnisme. L'interdiction de l'utilisation des munitions au plomb dans les zones humides, depuis 2006, devrait à long terme régler le problème.

ETAT A FAVORISER

La conservation des populations de sarcelles mais aussi celles des autres espèces « d'oiseaux d'eau », passe avant tout par la protection des zones humides permanentes et temporaires. Il s'agit de favoriser la quiétude des zones de repos et d'alimentation.

SARCELLE D'HIVER

Anas crecca



STATUTS DE PROTECTION



Directive Oiseaux
Annexe II



Bonn



Berne



ETAT DE CONSERVATION

FRANCE:

BRETAGNE:



© J. Bonnaud

ÉCOLOGIE:

L'habitat hivernal est double car les exigences diffèrent selon le jour et la nuit. Le jour, les sarcelles forment des concentrations pouvant atteindre quelques centaines à plusieurs milliers ou dizaines de milliers d'individus sur des zones, les « remises », où ont lieu principalement des activités de confort (sommeil, nage, toilette). Cet habitat (étang, lac, marais) est caractérisé par son étendue, l'absence de végétation émergente (contact visuel entre tous les individus), et par un faible dérangement (sécurité). Le soir, elles se dispersent

sur des marais peu profonds, les « gagnages », où elles s'alimentent toute la nuit. Cet habitat est caractérisé par un niveau d'eau inférieur à 20 cm et une forte abondance de ressources alimentaires. Pendant la majeure partie de l'hiver, les deux types d'habitats (remises et gagnages) doivent être suffisamment proches (moins de 20 km environ) pour permettre aux oiseaux de passer de l'un à l'autre sans dépenser trop d'énergie

COMPORTEMENT:

Durant l'hiver, alimentation et sommeil prédominent, favorisant l'accroissement de la masse corporelle ; en milieu de saison, nage et parades nuptiales occupent jusqu'à quatre heures par jour et à la fin décembre, 80% des individus sont en couple, au détriment du sommeil et de l'alimentation. En fin de saison, sommeil et alimentation redeviennent prioritaires en réponse à des exigences nouvelles liées à la migration de printemps et à la reproduction.

REPRODUCTION:

Pas de reproduction sur le site

RÉGIME ALIMENTAIRE:

En période hivernale, la Sarcelle d'hiver consomme des graines de plantes palustres (scirpes, potamots, myriophylles, soudes, salicornes, polygonum, echinocloa) sélectionnées par leur taille mais conserve cependant une proportion de proies animales significative dans son alimentation. La recherche alimentaire se fait de préférence à pied ou à la nage en filtrant la vase à des profondeurs d'eau inférieures à 10 cm, mais peut s'effectuer plus rarement dans une eau de 15-20 cm de profondeur.

H SECONDAIRE

Sur le site

ZPS

BAIE DE QUIBERON

FONCTION DE LA ZPS:

Alimentation
Repos

HABITATS CONCERNES:

1130- Estuaires, **1150***- Lagunes côtières,
1160- Grandes criques et baies peu profondes
1310- Végétation pionnière à Salicornia et autres espèces annuelles des zones boueuses et sableuses
1320 - Prés à Spartina, **1330** - Prés-salés atlantiques
1420- Fourrés halophiles méditerranéens et thermo-atlantiques

MENACES IDENTIFIÉES:

- Dérangements (aux activités récréatives, chiens)
- Prélèvements d'individus (chasse)

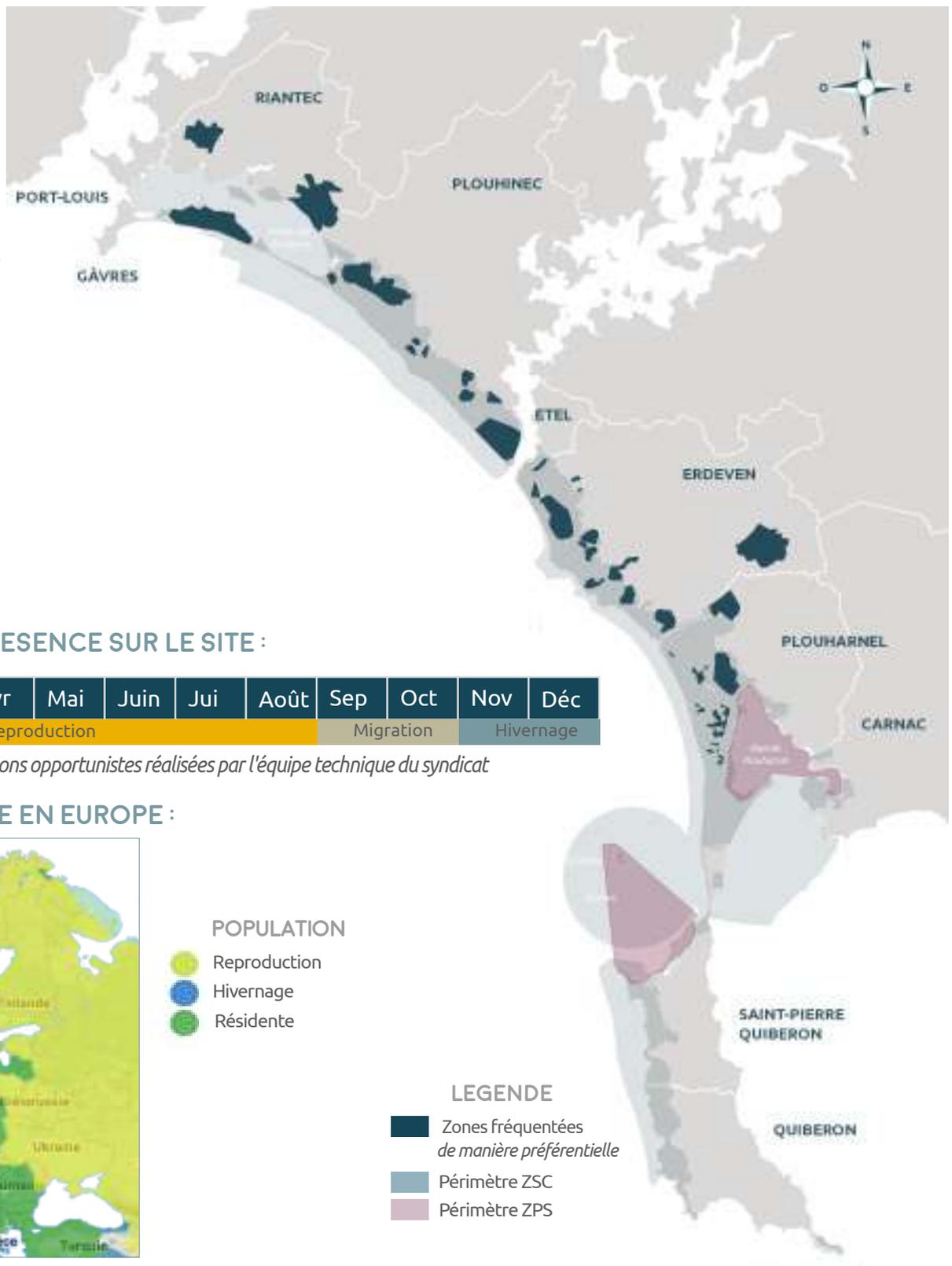
REPRESENTATIVITÉ:

Comptage Wetland 2020 - Localité Baie de Quiberon:
<382 individus (< 383 en 2019)

CODE:

A053

Canards et oies



PHENOLOGIE DE PRESENCE SUR LE SITE :

Jan	Fév	Mars	Avr	Mai	Juin	Jui	Août	Sep	Oct	Nov	Déc
			Reproduction					Migration		Hivernage	

Informations issues d'observations opportunistes réalisées par l'équipe technique du syndicat

CARTE DE PRESENCE EN EUROPE :



POPULATION

- Reproduction
- Hivernage
- Résidente

MENACES POTENTIELLES

L'espèce n'apparaît pas menacée étant donnée de la plasticité de son écologie.

L'influence des lâchers pour la chasse est difficile à évaluer, car même si la majorité des oiseaux lâchés ont une faible probabilité de survie, des études suspectent que la reproduction des oiseaux issus de captivité avec les oiseaux sauvages pourrait modifier le patrimoine génétique de ces derniers et compromettre ses facultés d'adaptation aux changements globaux.

ETAT A FAVORISER

Le maintien de la population nicheuse passe globalement par la conservation des zones humides. Il s'agit de favoriser la quiétude des zones de repos et d'alimentation.

CANARD COLVERT

Anas platyrhynchos



STATUTS DE PROTECTION

Directive Oiseaux
Annexe II et III



ETAT DE CONSERVATION

FRANCE:

N Préoccupation mineure LC	Quasi menacée	Vulnérable	En danger	En danger critique	Espèce disparue
	NT	VU	EN	CR	EX
H Préoccupation mineure LC	Quasi menacée	Vulnérable	En danger	En danger critique	Espèce disparue
	NT	VU	EN	CR	EX

BRETAGNE:

N Préoccupation mineure LC	Quasi menacée	Vulnérable	En danger	En danger critique	Espèce disparue
	NT	VU	EN	CR	EX
H Préoccupation mineure LC	Quasi menacée	Vulnérable	En danger	En danger critique	Espèce disparue
	NT	VU	EN	CR	EX



© G. Rogeon

ÉCOLOGIE:

Cette espèce est ubiquiste, occupant une grande variété de milieux humides depuis les rivières et fleuves calmes, aux étangs, marais d'eau douce ou salée, et baies côtières abritées. Étant un canard de surface, il recherche des zones à végétation flottante ou émergente pour son alimentation.

N H **SECONDAIRE**

COMPORTEMENT:

L'espèce est très grégaire durant la majeure partie de l'année. Des groupes pouvant atteindre quelques milliers d'oiseaux sont signalés en hiver sur les grands étangs les plus favorables. À partir de février, les couples s'isolent pour prospecter des sites de nid parfois éloignés des ressources alimentaires. Les couples sont formés uniquement jusqu'à l'incubation.

REPRODUCTION:

La couvaison se fait habituellement au sol, dès février ou mars. Des trous d'arbres ou des constructions humaines sont parfois utilisés. Bien que l'espèce ne soit pas coloniale, les nids peuvent être rapprochés. Ils sont une simple dépression couverte d'herbe et de feuilles, tapissée par du duvet. Les œufs sont au nombre de 9 à 13 et sont couvés 27 à 28 jours. Les poussins sont nidifuges et peuvent nager très rapidement. Les jeunes sont volants à l'âge de 2 mois.

RÉGIME ALIMENTAIRE:

Le Canard colvert est omnivore et opportuniste ; il broute feuilles et pousses à la façon des oies, filtre des graines et des invertébrés à la surface de l'eau, capture des insectes, etc.

Sur le site

ZPS

BAIE DE QUIBERON

FONCTION DE LA ZPS:

- Reproduction
- Alimentation
- Repos

HABITATS CONCERNES:

3150- Lacs eutrophes naturels à végétation du Magnopotamion

MENACES IDENTIFIÉES:

- Dérangements (aux activités récréatives, chiens)
- Prélèvements d'individus

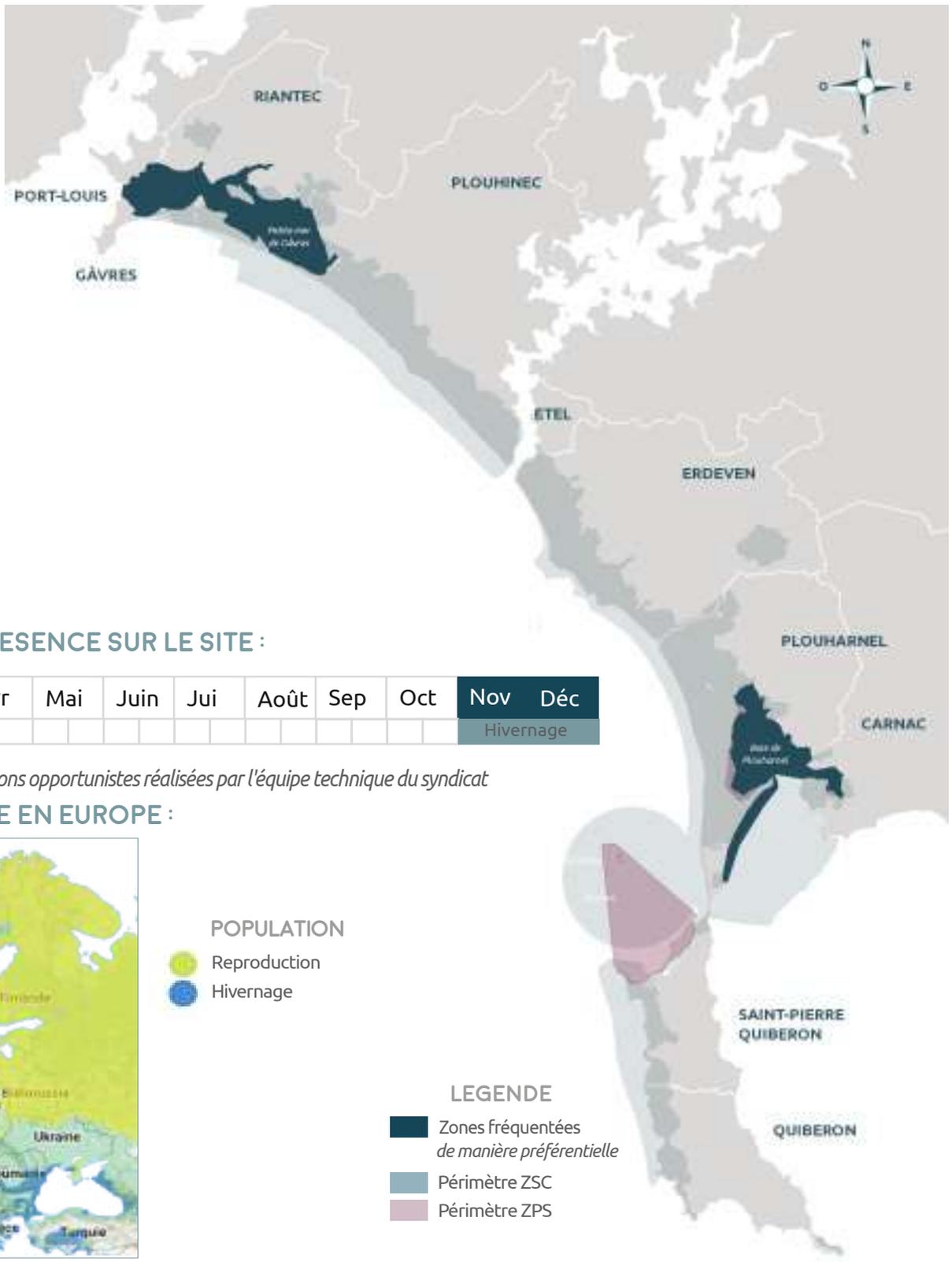
REPRESENTATIVITÉ:

Effectifs nicheurs: pas de données à connaissance
Comptage Wetland 2020 - Localité Baie de Quiberon:
<371 individus (430-1337 en 2019)

CODE:

A054

Canards et oies



PHENOLOGIE DE PRESENCE SUR LE SITE :

Jan	Fév	Mars	Avr	Mai	Juin	Jui	Août	Sep	Oct	Nov	Déc
	Migration									Hivernage	

Informations issues d'observations opportunistes réalisées par l'équipe technique du syndicat

CARTE DE PRESENCE EN EUROPE :



POPULATION

- Reproduction
- Hivernage

LEGENDE

- Zones fréquentées de manière préférentielle
- Périmètre ZSC
- Périmètre ZPS

MENACES POTENTIELLES

le facteur essentiel expliquant le déclin de l'espèce réside dans la diminution des zones humides affectées par le drainage et certaines pratiques agricoles. L'utilisation optimale des sites non protégés n'est réellement possible qu'après la fermeture de la chasse. Le dérangement lié aux activités récréatives (activités nautiques, chasse...) est aussi un facteur à prendre en compte. Quant au prélèvement, de son impact doit être précisé. Enfin, la création de réserves sur les remises diurnes ne s'est pas systématiquement accompagnée de mesures destinées à gérer les zones d'alimentation, ce qui peut limiter l'efficacité de ces dernières. L'espèce est également soumise au problème du saturnisme. L'interdiction de l'utilisation des munitions au plomb dans les zones humides, depuis 2006, devrait à long terme régler le problème.

ETAT A FAVORISER

La conservation des populations passe avant tout par la protection des zones humides permanentes et temporaires. Il s'agit de favoriser la quiétude des zones de repos et d'alimentation.

CANARD PILET

Anas acuta



STATUTS DE PROTECTION



Directive Oiseaux
Annexe II et III



Bonn



Berne



ETAT DE CONSERVATION

FRANCE:

BRETAGNE:



© J. Bonnaud

OISEAUX

ÉCOLOGIE:

Le Canard pilet, en période de nidification, est caractéristique des zones humides d'eau douce peu profondes, avec une importante couverture végétale à proximité. Il hiverne en nombre dans les grandes zones humides continentales riches en végétation du sud de l'hémisphère nord. L'irrégularité de la pluviométrie et donc des niveaux d'eau implique une philopatrie très peu marquée de l'espèce.

H

SECONDAIRE

COMPORTEMENT:

L'espèce est très grégaire en période d'hivernage, ce qui conduit à de grands attroupements et à une définition relativement simple des sites clés pour l'espèce.

REPRODUCTION:

Pas de reproduction sur le site

Sur le site

ZPS

BAIE DE QUIBERON

FONCTION DE LA ZPS:

Repos
Alimentation

HABITATS CONCERNES:

1130- Estuaires,
1140- Replats boueux ou sableux exondés à marée basse, **1150***- Lagunes côtières,
1160- Grandes criques et baies peu profondes
1310- Végétations pionnières à *Salicornia* et autres espèces annuelles des zones boueuses et sableuses
1320- Prés à *Spartinia*, **1330**- Prés salés atlantiques
6410- Prairies à *Molinia* sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux
6430- Mégaphorbiaies hydrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin
7210*- Marais calcaires à *Cladium mariscus* et espèces du *Caricion davallianae*

MENACES IDENTIFIÉES:

• Dérangements (aux activités récréatives)

REPRESENTATIVITÉ:

Comptage Wetland 2020 - Localité Baie de Quiberon: aucun individu dénombré (0 en 2019)

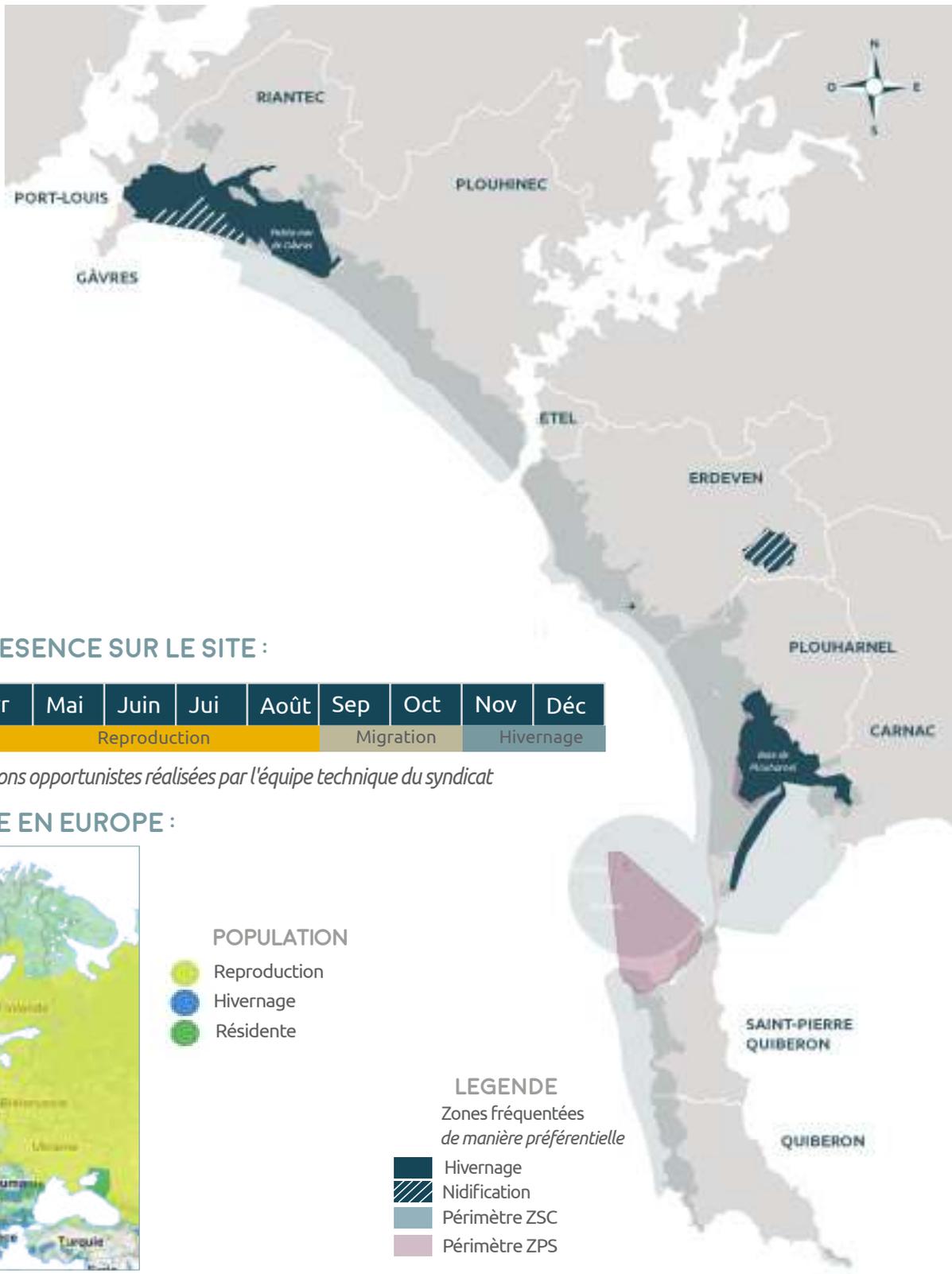
RÉGIME ALIMENTAIRE:

Son régime alimentaire se compose de graines de céréales, tubercules, fragments de végétaux aquatiques (potamot, élodée...) et de joncs ou de graines de sarrasin cultivé mais les oiseaux évitent les grains de maïs, d'orge et de soja. L'espèce consomme également des invertébrés aquatiques (insectes, mollusques, crustacés), quelques amphibiens et petits poissons. Au cours de l'hivernage littoral, le Canard pilet se nourrit d'hydrobies (petits gastéropodes), de coquillages de très petite taille, comme du naissain de coques, mais également de graines de *Salicornia sp.* et de *Sueda maritima*.

CODE:

A056

Canards et oies



PHENOLOGIE DE PRESENCE SUR LE SITE :

Jan	Fév	Mars	Avr	Mai	Juin	Jui	Août	Sep	Oct	Nov	Déc
Migration			Reproduction					Migration		Hivernage	

Informations issues d'observations opportunistes réalisées par l'équipe technique du syndicat

CARTE DE PRESENCE EN EUROPE :



POPULATION

- Reproduction
- Hivernage
- Résidente

LEGENDE

Zones fréquentées de manière préférentielle

- Hivernage
- Nidification
- Périumètre ZSC
- Périumètre ZPS

MENACES POTENTIELLES

L'abandon des activités agricoles dans certains secteurs de zones humides, à l'origine d'un développement de la végétation arbustive ou le surpâturage avec son corollaire, le risque de piétinement des nids est à prendre en considération. Les multiples activités de plein air qui se généralisent et s'accumulent sur des espaces naturels pourraient également avoir une influence sur cette population. Concernant la chasse, l'importance des prélèvements effectués en France sur cette espèce est encore mal connue, notamment sur les installations de chasse de nuit. Il est difficile d'en mesurer l'impact sans que celui-ci puisse être écarté.

ETAT A FAVORISER

La conservation des populations passe par la protection des habitats et la gestion de l'eau.

CANARD SOUCHET

Spatula clypeata



STATUTS DE PROTECTION



Directive Oiseaux
Annexe II et III



Bonn

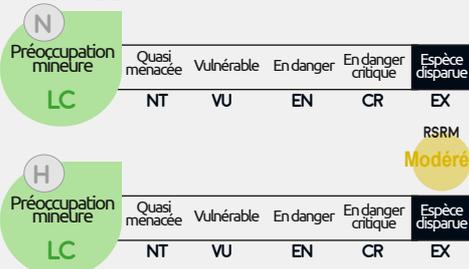


Berne

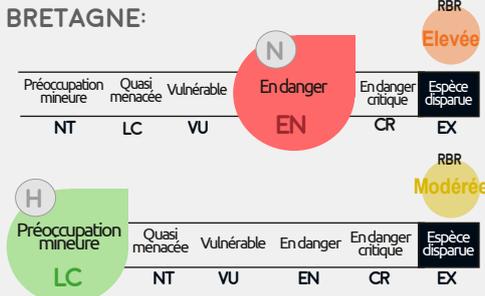


ETAT DE CONSERVATION

FRANCE:



BRETAGNE:



© P. Gourdain

ÉCOLOGIE:

En période de reproduction, le Canard souchet peut se rencontrer dans un grand nombre de types de milieux, généralement des plans d'eau douce peu profonds, mais également des fossés où la femelle et les jeunes pourront facilement se dissimuler. Il fait partie des canards dit prairiaux qui utilisent fossés, mares abreuvoirs ou zones inondées selon la pluviométrie de l'hiver précédent. Au cours de la période hivernale, les oiseaux exploitent les zones d'eau douce et les zones saumâtres.

N

MAJEUR

H

SECONDAIRE

COMPORTEMENT:

Le Canard souchet est grégaire, excepté en période de reproduction où les mâles sont particulièrement agressifs entre eux pour défendre leur territoire et leur femelle. Il reste souvent à proximité de la nichée, probablement pour rester à proximité de la femelle et assurer ainsi une seconde paternité en cas de perte de la première couvée. Il est principalement migrateur.

REPRODUCTION:

La femelle installe son nid, une dépression à peine garnie, dans de la végétation basse, en bordure de plans d'eau peu profonds, d'étangs, d'abreuvoirs ou de canaux. Le nid est généralement caché dans une touffe de carex, de phragmites ou de joncs. Les Canards souchets recherchent la présence de Limicoles pour établir leurs nids, et, par leur rôle dans l'alarme et la défense collective, se mettre à l'abri des prédateurs. La ponte est de 9 à 11 oeufs, incubée par la seule femelle pendant 21 à 24 jours. La production est en moyenne de 7 jeunes. Les premiers vols sont observés vers le 10 juin, et la majorité des oiseaux est volante à la mi-juillet. Leur activité maximale est au lever et au coucher du soleil.

Sur le site

ZPS

BAIE DE QUIBERON

FONCTION DE LA ZPS:

- Reproduction
- Stationnement
- Alimentation

HABITATS CONCERNES:

- 1130**- Estuaires, **1150***- Lagunes côtières,
- 1160**- Grandes criques et baies peu profondes
- 6410**- Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux
- 6430**- Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnards à alpin
- 7210***- Marais calcaires à Cladium mariscus et espèces du Caricion davallianae

MENACES IDENTIFIÉES:

- Dérangements (aux activités récréatives)

REPRESENTATIVITE:

2 couples nicheurs sur le site (2018)
Comptage Wetland 2020 - Localité Baie de Quiberon:
aucun individu dénombré (0 en 2019)

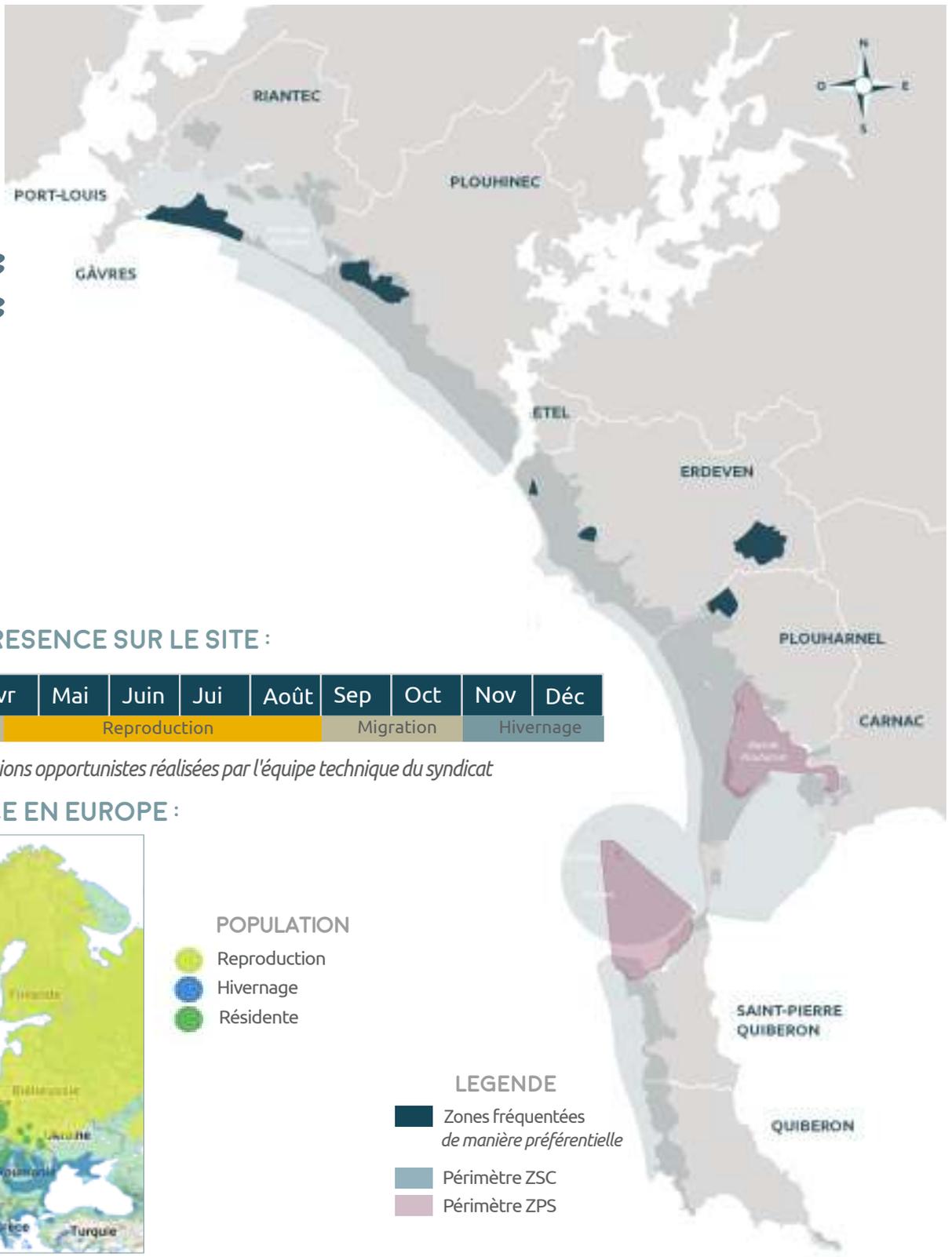
RÉGIME ALIMENTAIRE:

Il comprend principalement des invertébrés aquatiques de petite taille (insectes et leurs larves, mollusques, crustacés) ainsi que des graines et des fragments de plantes.

CODE:

A061

Canards et oies



PHENOLOGIE DE PRESENCE SUR LE SITE :

Jan	Fév	Mars	Avr	Mai	Juin	Jui	Août	Sep	Oct	Nov	Déc
Migration				Reproduction				Migration		Hivernage	

Informations issues d'observations opportunistes réalisées par l'équipe technique du syndicat

CARTE DE PRESENCE EN EUROPE :



POPULATION

- Reproduction
- Hivernage
- Résidente

LEGENDE

- Zones fréquentées de manière préférentielle
- Périmètre ZSC
- Périmètre ZPS

MENACES POTENTIELLES

Il paraît très peu sensible au dérangement humain. Cependant, le principal facteur limitant la capacité d'accueil dans de nombreuses régions semble être la tranquillité des zones humides car il délaisse les zones les plus dérangées par les activités nautiques estivales, période correspondant à la fin de l'incubation et de l'élevage des jeunes.

L'impact des prélèvements cynégétiques est mal connu.

ETAT A FAVORISER

D'une manière générale, la restauration et la protection des zones humides avec leur gestion concourent au maintien, voire au développement, de cette espèce en France. En période de reproduction, il est essentiel de veiller à s'assurer des conditions favorables à la nidification et au maintien de la quiétude sur les zones concernées.

FULIGULE MORILLON

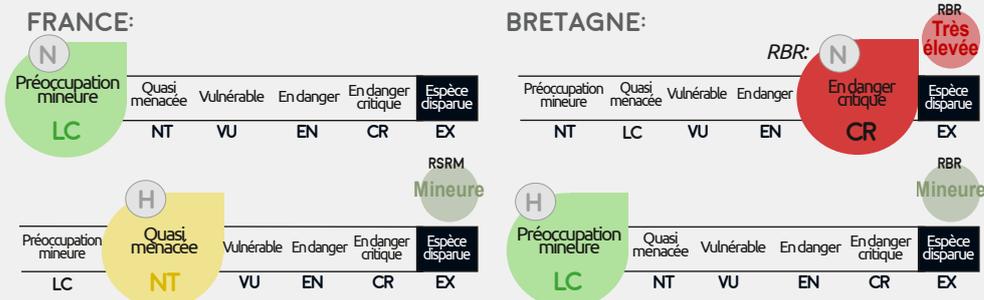
Aythya fuligula



STATUTS DE PROTECTION



ETAT DE CONSERVATION



ÉCOLOGIE:

En période de reproduction, ce canard plongeur d'eau douce recherche les plans d'eau peu profonds, pourvus d'îlots ou de criques protégées où se développe une végétation immergée abondante. Il colonise volontiers les plans d'eau « neufs » dépourvus de végétation riveraine, installant alors son nid, à l'abri des colonies de Sterne pierregarin. Il évite les plans d'eau profonds, stériles, vastes et exposés. En hiver, l'oiseau fréquente les estuaires, certaines lagunes et les plans d'eau artificiels.

(N) MAJEUR

(H) SECONDAIRE

COMPORTEMENT:

Le Fuligule morillon est un migrateur partiel. Les oiseaux hivernant en France viennent pour la plupart de Russie, y compris de la Sibérie occidentale, d'Europe centrale, de Suisse, des Pays-Bas ou de Grande-Bretagne. Mâles et femelles présentent une migration pré-nuptiale différentielle : ce sont les mâles qui les premiers arrivent sur les sites de reproduction. En hiver, l'espèce se montre particulièrement grégaire.

REPRODUCTION:

Le couple est monogame. Le nid n'est jamais éloigné de l'eau. Il est construit dans une petite dépression du sol garnie de brins d'herbes, de débris de végétaux palustres et de duvet. L'espèce aime à s'établir au sein des colonies de Laridés se mettant ainsi à l'abri de nombreux prédateurs. La ponte complète compte de 8 à 11 oeufs gris-vert que la femelle couve seule durant 25 jours en moyenne. En cas de destruction, l'oiseau peut produire une ponte de remplacement. Le nombre moyen de poussins par ponte varie de 5 à 7. Les jeunes volent lorsqu'ils ont entre 45 et 50 jours, mais ils sont indépendants bien avant.

RÉGIME ALIMENTAIRE:

En hiver, il consomme essentiellement des petites proies animales (mollusques, crustacés, larves d'insectes, amphibiens, poissons) dont il se saisit en plongeant dans une lame d'eau de quelques mètres de profondeur. A la belle saison, il apprécie les graines de nombreuses plantes aquatiques (potamots, renouées, scirpes, charas, hippuris, etc.) et de petits fragments végétaux. Il collecte aussi nombre d'insectes aquatiques à la surface de l'eau.

Sur le site

ZPS

BAIE DE QUIBERON

FONCTION DE LA ZPS:

- Reproduction
- Stationnement
- Alimentation

HABITATS CONCERNES:

- 1130- Estuaires, 1150*- Lagunes côtières,
- 1160- Grandes criques et baies peu profondes
- 3110- Eaux oligotrophes très peu minéralisées des plaines sablonneuses
- 3150- Lacs eutrophes naturels avec végétation du Hydrocharition et Magnopotamion

MENACES IDENTIFIÉES:

- Dérangements (aux activités récréatives)

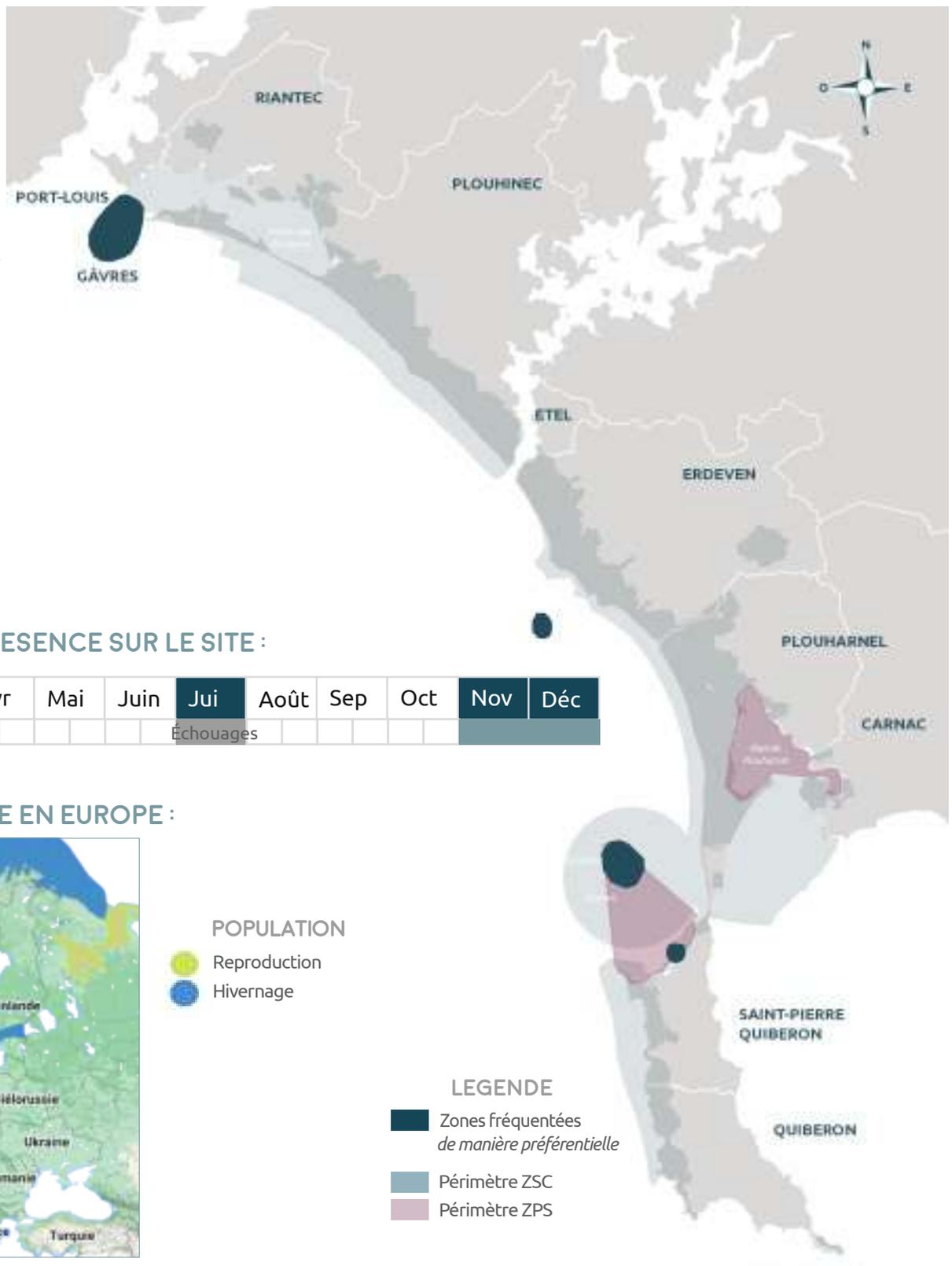
REPRESENTATIVITE:

6 couples nicheurs sur le site (2018)
 Comptage Wetland 2020 - Localité Baie de Quiberon:
 aucun individu dénombré (0 en 2019)

CODE:

A063

Canards et oies



PHENOLOGIE DE PRESENCE SUR LE SITE :

Jan	Fév	Mars	Avr	Mai	Juin	Jui	Août	Sep	Oct	Nov	Déc
Hivernage						Échouages					

CARTE DE PRESENCE EN EUROPE :



POPULATION

- Reproduction
- Hivernage

LEGENDE

- Zones fréquentées de manière préférentielle
- Périmètre ZSC
- Périmètre ZPS

MENACES POTENTIELLES

En France, l'expansion de cette espèce peut actuellement être freinée par les pollutions marines par les hydrocarbures. Le dérangement exercé sur les îlots de nidification par le débarquement de plaisanciers est un facteur limitant la pérennité de l'espèce en période de reproduction.

ETAT A FAVORISER

Il s'agira principalement de veiller à assurer les fonctionnalités du site pour cette espèce en tant que zone d'alimentation en hivernage

EIDER A DUVET

Somateria mollissima



STATUTS DE PROTECTION



Directive Oiseaux
Annexe II et III



Bonn



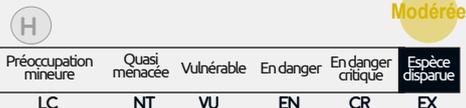
Berne



ETAT DE CONSERVATION

FRANCE:

BRETAGNE:



© J.P. Sibley

ECOLOGIE:

L'espèce hiverne relativement près des côtes, sur des fonds de quelques mètres où elle peut facilement plonger pour accéder à sa nourriture.

(H)

SECONDAIRE

COMPORTEMENT:

En France, l'espèce hiverne sur le littoral Manche-Atlantique, surtout en Baie des Veys et sur le littoral du Pas-de-Calais, ainsi que sur quelques secteurs continentaux. L'espèce est peu présente en France en période de nidification.

En hiver, les eiders à duvet sont généralement en groupes. Ils se tiennent sur des fonds de quelques mètres, mais peuvent plonger jusqu'à une vingtaine de mètres. En eau peu profonde, ils sont également capables de se nourrir en basculant comme les canards de surface.

REPRODUCTION:

Pas de reproduction sur le site.

REGIME ALIMENTAIRE:

Le régime alimentaire de l'Eider à duvet est composé essentiellement de mollusques, en particulier de bivalves (moules surtout) et de gastéropodes, de crustacés (crabes surtout) et d'échinodermes.

Des anémones de mer, des poissons, des insectes et, sur les zones de nidification, des algues vertes ou des feuilles, peuvent également être consommés.

Sur le site

ZPS

BAIE DE QUIBERON

FONCTION DE LA ZPS:

Alimentation
Escale migratoire ?

HABITATS CONCERNES:

1130- Estuaires
1160- Grandes criques et baies peu profondes

MENACES IDENTIFIEES:

• Pollutions (hydrocarbures)

REPRESENTATIVITE:

Historique sur le secteur:
Houat-Hoedic:
1964: 1 nid, 1969: 1 femelle et 3 poussins, 1986: 4 nids,
1987: 6 nids, 2015: 1 nid

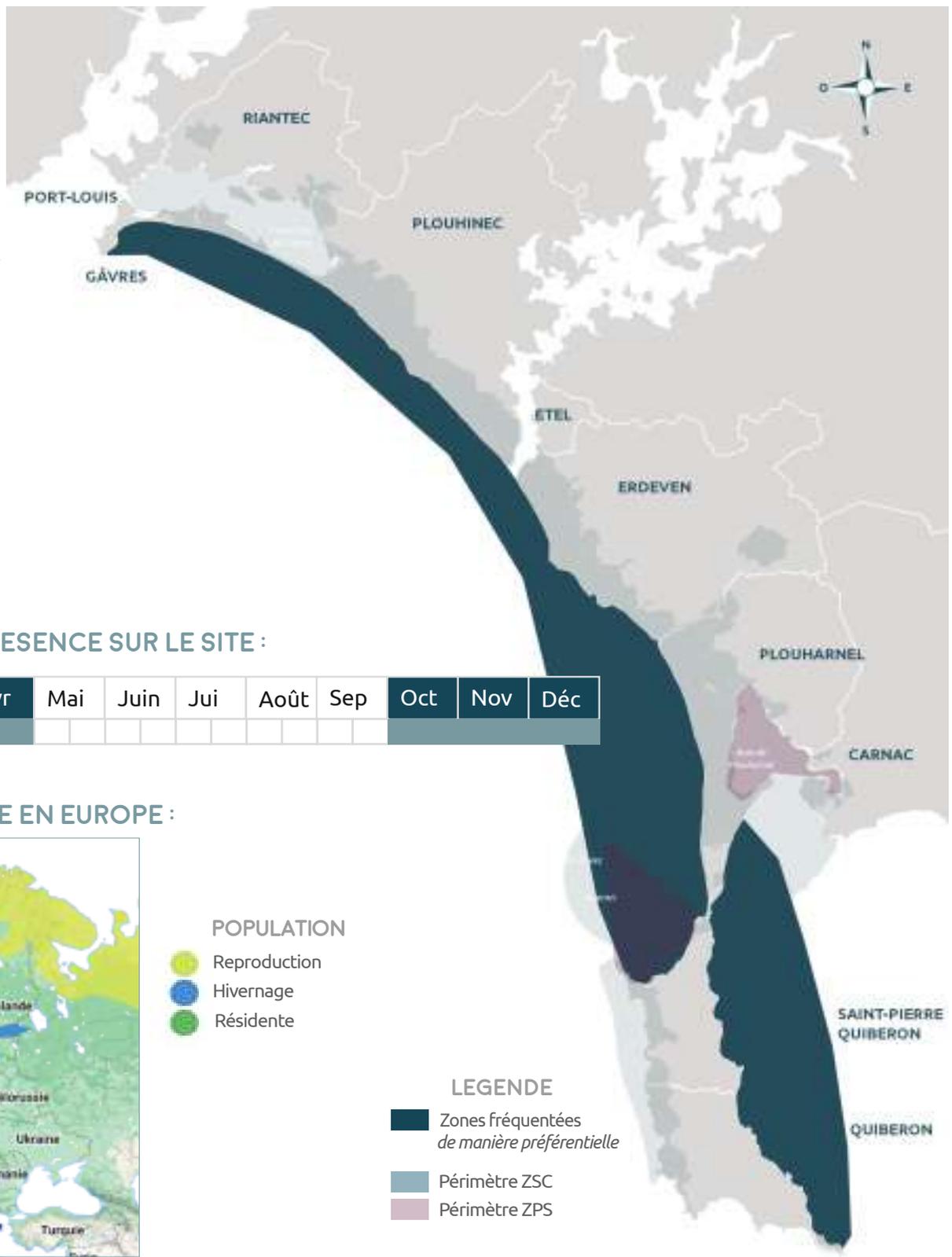
Comptage Wetland 2020 - Localité Baie de Quiberon:
<1 individu (< 6 en 2019)

Moyenne des effectifs maximaux annuels 2011-2016: 6

CODE:

A065

Canards et oies



PHENOLOGIE DE PRESENCE SUR LE SITE :

Jan	Fév	Mars	Avr	Mai	Juin	Jui	Août	Sep	Oct	Nov	Déc
Hivernage											

CARTE DE PRESENCE EN EUROPE :



POPULATION

- Reproduction
- Hivernage
- Résidente

LEGENDE

- Zones fréquentées de manière préférentielle
- Périmètre ZSC
- Périmètre ZPS

MENACES POTENTIELLES

La principale menace planant sur cette espèce est la pollution marine engendrée notamment par les hydrocarbures. Cette menace peut être d'autant plus grave qu'elle peut affecter rapidement un grand nombre d'oiseaux, même sur un secteur restreint, étant donné le grégarisme de l'espèce sur les zones de mue ou d'hivernage. La perturbation des fonds marins peuvent générer une raréfaction des proies benthiques. Des captures accidentelles liées à la pêche (filet dérivant, fixe, palangre...) peuvent aussi porter atteinte à l'espèce.

ETAT A FAVORISER

Il s'agit d'assurer les fonctionnalités du site pour cette espèce notamment vis-à-vis des zones d'alimentation et de repos en hivernage et halte migratoire.

MACREUSE NOIRE

Melanitta nigra



STATUTS DE PROTECTION

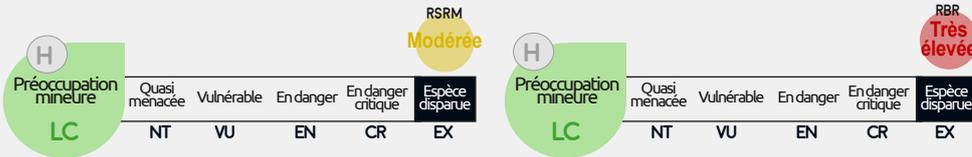
Directive Oiseaux
Annexe II et III



ETAT DE CONSERVATION

FRANCE:

BRETAGNE:



© Sandpiper

ÉCOLOGIE:

En période de reproduction, l'espèce occupe des habitats continentaux variés. Le reste de l'année, les Macreuses noires se cantonnent en mer. Elles restent toute la journée en groupes plus ou moins lâches, dans les eaux côtières peu profondes n'excédant pas 10 à 20 m et où la nourriture est facilement accessible. En France, elles se tiennent généralement entre 500 m et 2 km de la côte.

H

FORT

COMPORTEMENT:

Hors de la période de reproduction, l'espèce est très grégaire. Les Macreuses noires peuvent former des concentrations très denses comptant, en France, plusieurs milliers d'oiseaux. Pour s'alimenter, ces concentrations ont tendance à éclater. Les individus au sein de ces petits groupes se synchronisent souvent pour plonger. L'espèce se nourrit surtout de jour. La prédation des moules par les Macreuses provoquent des dégâts dans les concessions mytilicoles de certaines régions en France. La seule méthode de prévention des dégâts qui permet de réduire sensiblement cette nuisance semble être celle de l'effarouchement continu durant les périodes sensibles.

REPRODUCTION:

Non nicheur en France

RÉGIME ALIMENTAIRE:

En mer ou en eaux saumâtres le régime alimentaire de la Macreuse noire est composé essentiellement de mollusques, en particulier de moules bleues *Mytilus edulis* et de coques *Cardium sp.* de taille inférieure à 4 cm. D'autres coquillages (*Mya*, *Spisula*, *Venus...*), des gastéropodes et occasionnellement des crustacés (*Idotea*), des petits crabes (*Carcinus*), des échinodermes... peuvent compléter son menu.

Sur le site

ZPS

BAIE DE QUIBERON

FONCTION DE LA ZPS:

Alimentation
repos
Escale migratoire

SECTEURS OU HABITATS PRÉFÉRENTIELS:

Frange littorale
1110- Bancs de sable à faible couverture permanente d'eau marine
1130- Estuaires,
1160- Grandes criques et baies peu profondes

MENACES IDENTIFIÉES:

- Dérangement
- Perturbation des fonds marins (raréfaction des proies)

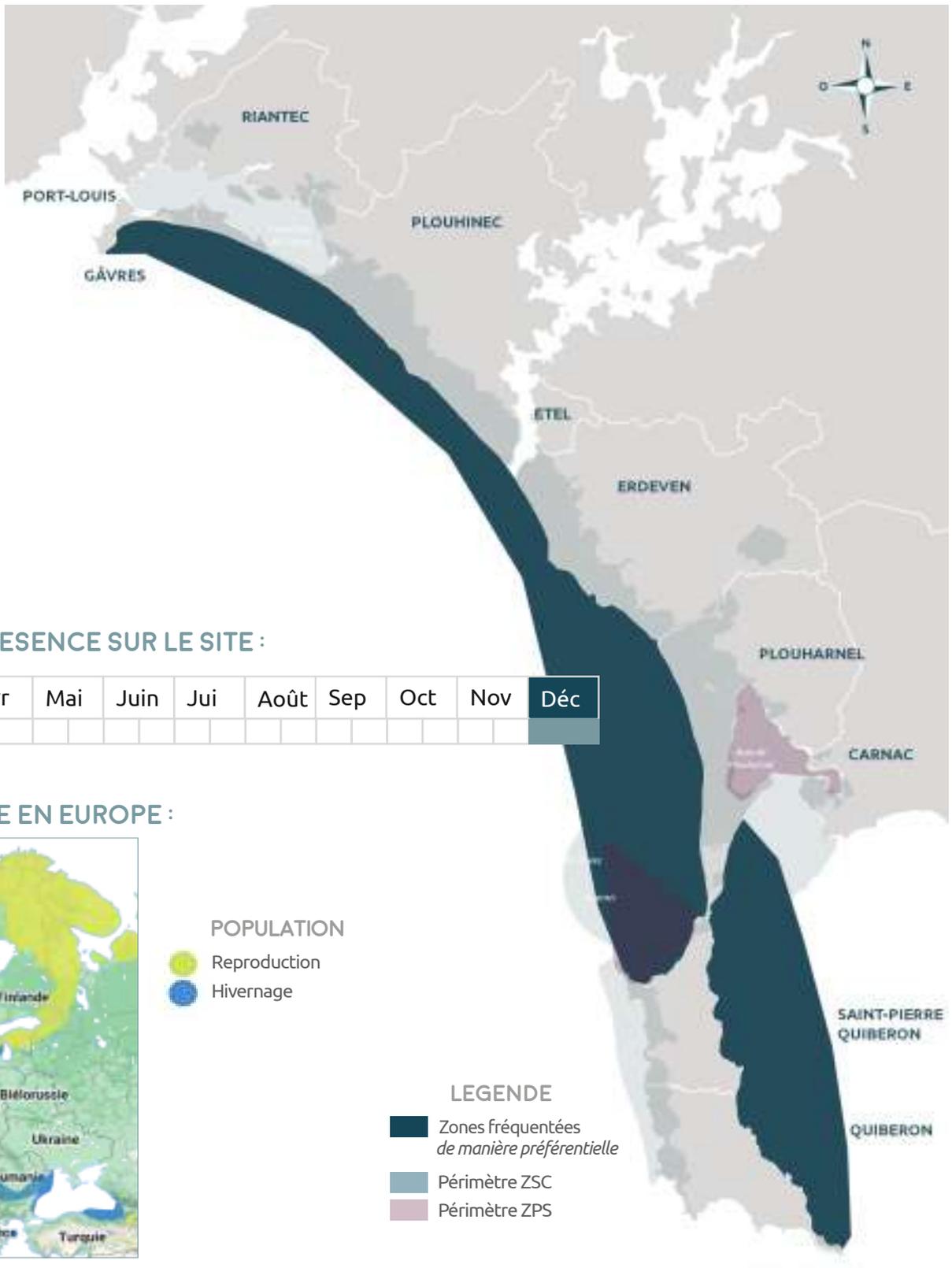
REPRESENTATIVITÉ:

Comptage Wetland 2020 - Localité Baie de Quiberon:
280-497 individus (95-480 en 2019)
Moyenne des effectifs maximaux annuels 2011-2016: 244
Site d'importance nationale (seuil: 190 ind., 18 sites en France)

CODE:

A066

Canards et oies



PHENOLOGIE DE PRESENCE SUR LE SITE :

Jan	Fév	Mars	Avr	Mai	Juin	Jui	Août	Sep	Oct	Nov	Déc
Hivernage											

CARTE DE PRESENCE EN EUROPE :



POPULATION

- Reproduction
- Hivernage

LEGENDE

- Zones fréquentées de manière préférentielle
- Périmètre ZSC
- Périmètre ZPS

MENACES POTENTIELLES

La principale menace pouvant affecter cette espèce est la pollution marine engendrée notamment par les hydrocarbures.

ETAT A FAVORISER

Il s'agit d'assurer les fonctionnalités du site pour cette espèce notamment vis-à-vis des zones d'alimentation et de repos en hivernage et halte migratoire.

MACREUSE BRUNE

Melanitta fusca



STATUTS DE PROTECTION



Directive Oiseaux
Annexe II



Bonn



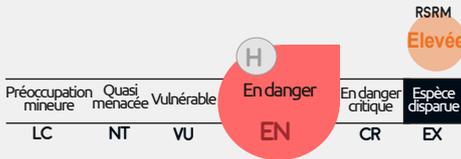
Berne



ETAT DE CONSERVATION

FRANCE:

BRETAGNE:



© S. Siblet

OISEAUX

ECOLOGIE:

Hors période de reproduction, les Macreuses brunes restent en mer, généralement plus près des côtes que les Macreuses noires avec lesquelles elles cohabitent cependant assez souvent. Elles se tiennent généralement sur des fonds inférieurs à une dizaine de mètres. Les bandes sont composées d'oiseaux de tous âges et des deux sexes, les mâles prédominant dans le Nord, les femelles et les jeunes étant plus nombreux vers le Sud.

H

SECONDAIRE

COMPORTEMENT:

Hors de la période de reproduction, l'espèce est grégaire. Les Macreuses brunes forment généralement des concentrations nettement moins denses que celles des Macreuses noires, les groupes n'étant que de quelques dizaines d'oiseaux, rarement plus d'une centaine. L'espèce se nourrit de jour, entre de longues séances de repos et de toilette. Lors des séances d'alimentation, les individus se synchronisent souvent au sein de ces petits groupes pour plonger.

REPRODUCTION:

Pas de reproduction sur le site

REGIME ALIMENTAIRE:

Le régime alimentaire de la Macreuse brune se rapproche de celui de la Macreuse noire. Les proies sont cependant en moyenne de taille inférieure et plus variées. En mer, son régime alimentaire est composé essentiellement de mollusques et de crustacés (isopodes, amphipodes, échinodermes) et éventuellement de petits poissons. En eau douce, elle consomme principalement des mollusques ainsi que des insectes, des petits poissons et des annélidés. Racines, tubercules, feuilles, etc. peuvent compléter le menu.

Sur le site

ZPS

BAIE DE QUIBERON

FONCTION DE LA ZPS:

Alimentation
Repos
Escale migratoire

SECTEURS OU HABITATS PREFERENTIELS:

Frange littorale

1110- Bancs de sable à faible couverture permanente d'eau marine

1130- Estuaires,

1160- Grandes criques et baies peu profondes

MENACES IDENTIFIEES:

- Dérangement
- Perturbation des fonds marins (raréfaction des proies)

REPRESENTATIVITE:

Comptage Wetland 2020 - Localité Baie de Quiberon:
3-6 individus (9 en 2019).

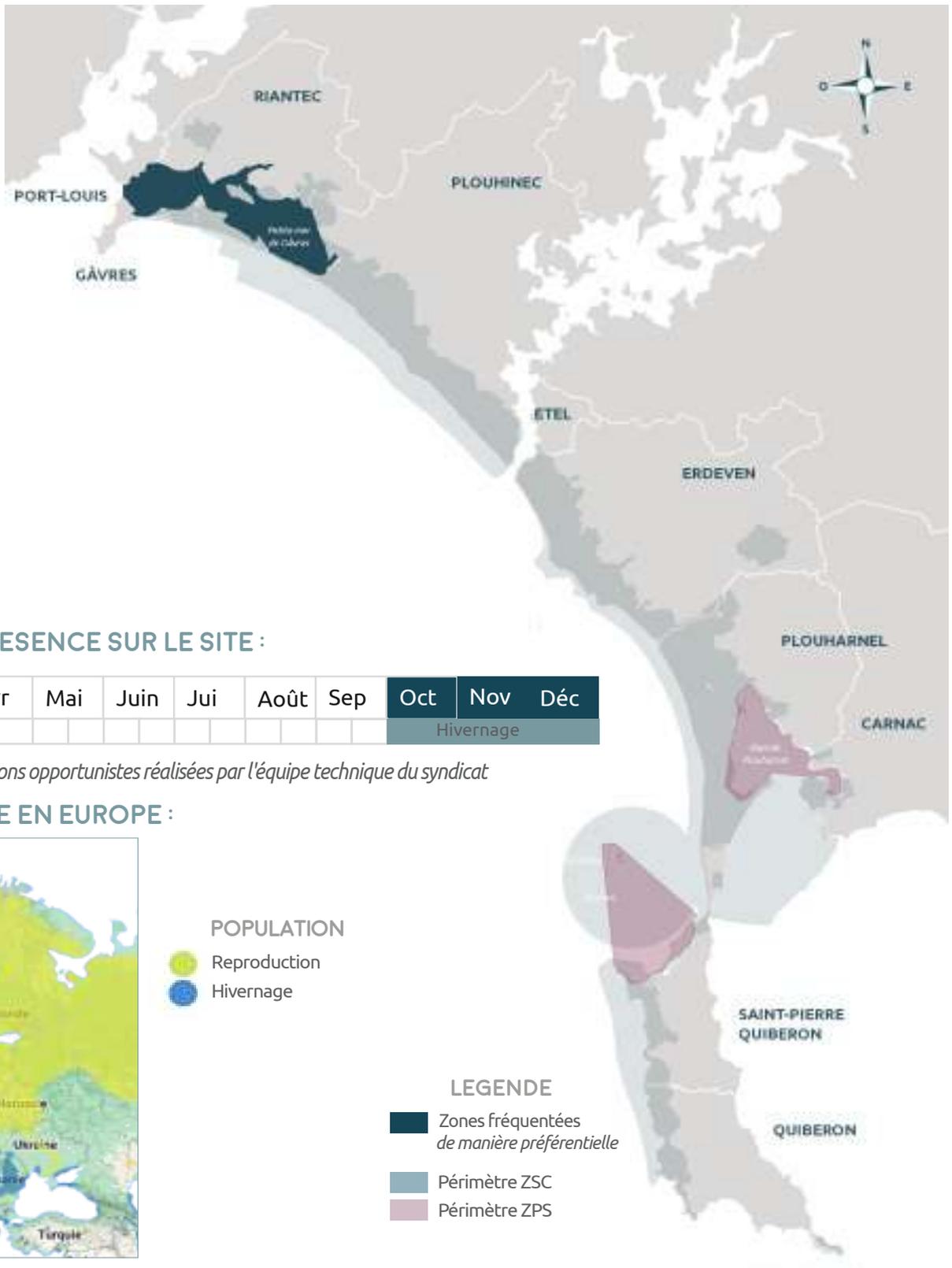
Moyenne des effectifs maximaux annuels 2011-2016: 6

Site d'importance nationale (seuil: 4 ind., 13 sites en France)

CODE:

A067

Canards et oies



PHENOLOGIE DE PRESENCE SUR LE SITE :

Jan	Fév	Mars	Avr	Mai	Juin	Jui	Août	Sep	Oct	Nov	Déc
	Migration								Hivernage		

Informations issues d'observations opportunistes réalisées par l'équipe technique du syndicat

CARTE DE PRESENCE EN EUROPE :



- POPULATION**
- Reproduction
 - Hivernage

- LEGENDE**
- Zones fréquentées de manière préférentielle
 - Périmètre ZSC
 - Périmètre ZPS

MENACES POTENTIELLES

Les principales menaces qui peuvent limiter l'hivernage de l'espèce sont les dérangements liés au développement de la pêche et de la navigation de plaisance. La construction de bases nautiques sur les grands lacs continentaux peut avoir également un impact négatif. La pollution des eaux d'origine domestique ou industrielle semble compromettre l'hivernage par modification ou réduction des ressources alimentaires

ETAT A FAVORISER

Le maintien de la population hivernale de Garrot à œil d'or passe par la limitation des dérangements (pêche et navigation essentiellement) sur les sites côtiers et intérieurs

GARROT A OEIL D'OR

Bucephala clangula



STATUTS DE PROTECTION



ETAT DE CONSERVATION

FRANCE:

BRETAGNE:



© S. Siblet

ECOLOGIE:

En hiver, le Garrot à œil d'or fréquente souvent en grand nombre les baies, les estuaires, les bras de mer, ainsi que les lagunes côtières. Egalement continental, il séjourne principalement sur les lacs et les grands cours d'eau où les effectifs sont nettement plus faibles qu'en milieu maritime.

H SECONDAIRE

COMPORTEMENT:

Plongeur infatigable et constamment actif, le Garrot à œil d'or recherche sa nourriture seul ou plus souvent en groupe comptant 10 à 30 individus, voire plusieurs centaines sur certains sites d'hivernage. La plongée dure 25 à 50 secondes à une profondeur comprise entre un et neuf mètres.

Sur le site

ZPS

BAIE DE QUIBERON

FONCTION DE LA ZPS:

Stationnement
Alimentation

HABITATS CONCERNES:

1130 - Estuaires, 1150* - Lagunes côtières
1160 - Grandes criques et baies peu profondes
3150 - Lacs eutrophes naturels avec végétation du *Magnopotamion* ou de l'*Hydrocharition*

MENACES IDENTIFIEES:

• Dérangement (activités récréatives)

REPRESENTATIVITE:

Comptage Wetland 2020 - Localité Baie de Quiberon: aucun individu dénombré (0 en 2019)

REPRODUCTION:

Pas de reproduction sur le site

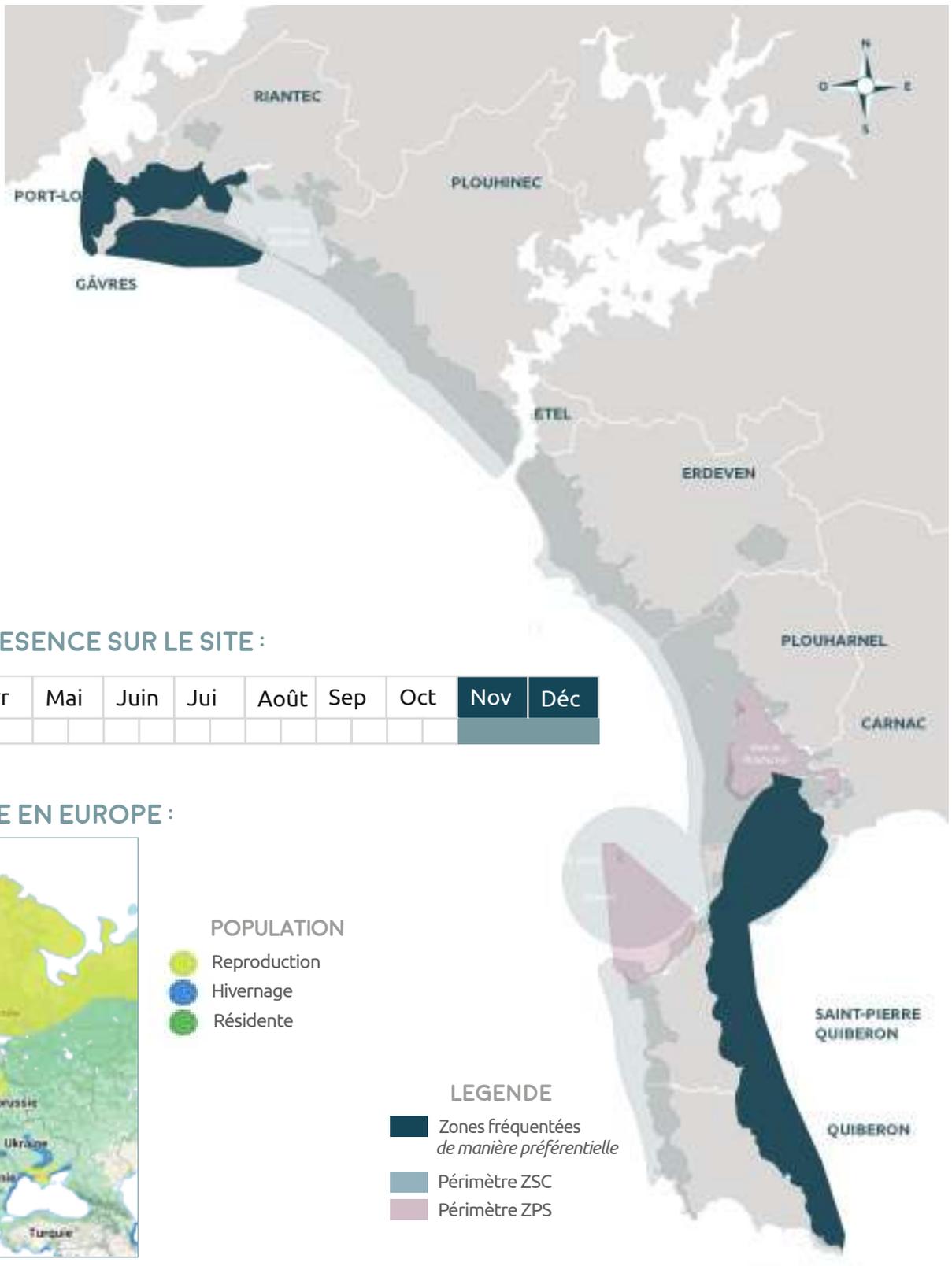
REGIME ALIMENTAIRE:

Le régime alimentaire se compose principalement de mollusques (littorines, hydrobies, moules, coques...) et de crustacés (gammare, crabes...). Les insectes et leurs larves, les vers et les petits poissons sont également recherchés en quantité variable, selon les sites. En été et en automne, le menu est complété par des végétaux, notamment des algues, des bourgeons, des pousses et des graines de plantes aquatiques (potamots, nénuphars, laïches, rubaniers...).

CODE:

A069

Canards et oies



PHENOLOGIE DE PRESENCE SUR LE SITE :

Jan	Fév	Mars	Avr	Mai	Juin	Jui	Août	Sep	Oct	Nov	Déc
Hivernage											

CARTE DE PRESENCE EN EUROPE :



POPULATION

- Reproduction
- Hivernage
- Résidente

LEGENDE

- Zones fréquentées de manière préférentielle
- Périmètre ZSC
- Périmètre ZPS

MENACES POTENTIELLES

Comme toutes les espèces d'anatidés hivernant sur les côtes, le Harle huppé est exposé à la menace permanente de la pollution par les hydrocarbures et par l'eutrophisation des eaux littorales. Cependant, en raison de sa plus grande dispersion et de sa prédilection pour les eaux abritées, il est moins touché par la pollution pétrolière que les alcidés ou les autres espèces d'anatidés marins plus grégaires. L'eutrophisation d'origine urbaine et agricole peut limiter fortement les stationnements du fait d'un accroissement de la turbidité diminuant significativement l'accessibilité aux proies, le Harle huppé pêchant essentiellement à vue.

ETAT A FAVORISER

Il est essentiel de garantir une bonne qualité de l'eau et de limiter le dérangement sur les sites fonctionnels.

HARLE HUPPE

Mergus serrator



STATUTS DE PROTECTION



Directive Oiseaux
Annexe II



Nationale



Bonn

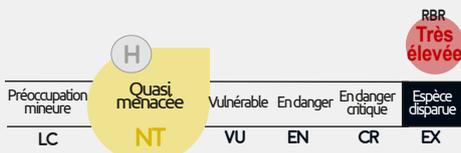
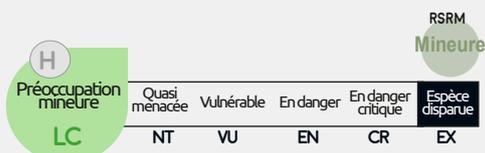


Berne

ETAT DE CONSERVATION

FRANCE:

BRETAGNE:



© D. stefanescu

ECOLOGIE:

En hiver, le Harle huppé fréquente principalement le littoral maritime, privilégiant les estuaires et les baies. Moins commun sur les eaux continentales, il occupe des plans d'eau ou les lacs les plus vastes (lac du Der, lac Léman...) et semble éviter les cours d'eau.

H **SECONDAIRE**

COMPORTEMENT:

Quelques rares oiseaux estivent régulièrement, notamment en Bretagne et sur le littoral de la Manche. Sociable, le Harle huppé se rassemble en petites troupes (souvent des familles) comptant de 5 à 15 individus, parfois des centaines en automne sur les sites nordiques.

REPRODUCTION:

Pas de reproduction sur le site.

REGIME ALIMENTAIRE:

Le régime alimentaire du Harle huppé comprend essentiellement des poissons de faible taille (8 à 10 cm, extrême 28 cm) qu'il capture en plongeant à deux ou trois mètres de profondeur, six au maximum. Les plongées durent en moyenne 20 à 25 secondes, mais peuvent atteindre 45 secondes, voire deux minutes. Sur les sites maritimes, il se nourrit d'une grande variété de poissons (flets, éperlans, anguilles, gobies, harengs, chabots, etc.), de vers (arénicoles, néréides...), de crustacés (gammars, crabes, etc.) et de mollusques (hydrobies, moules, littorines, etc.). En eau douce, il capture des carpes, des brochets, des perches et bien d'autres espèces. Les insectes et leurs larves, les crustacés et les grenouilles sont également consommés. Les plantes aquatiques restent occasionnelles. La pêche collective, qui consiste à entourer les poissons en formant un demi-cercle, apparaît la plus rapide et la plus rentable des méthodes.

Sur le site

ZPS

BAIE DE QUIBERON

FONCTION DE LA ZPS:

- Alimentation
- Repos
- Escale migratoire ?

HABITATS CONCERNES:

- 1130- Estuaires, 1150*- Lagunes côtières
- 1160- Grandes criques et baies peu profondes
- 3150- Lacs eutrophes naturels avec végétation du *Magnopotamion* ou de l'*Hydrocharition*

MENACES IDENTIFIEES:

- Dérangement (activités récréatives)

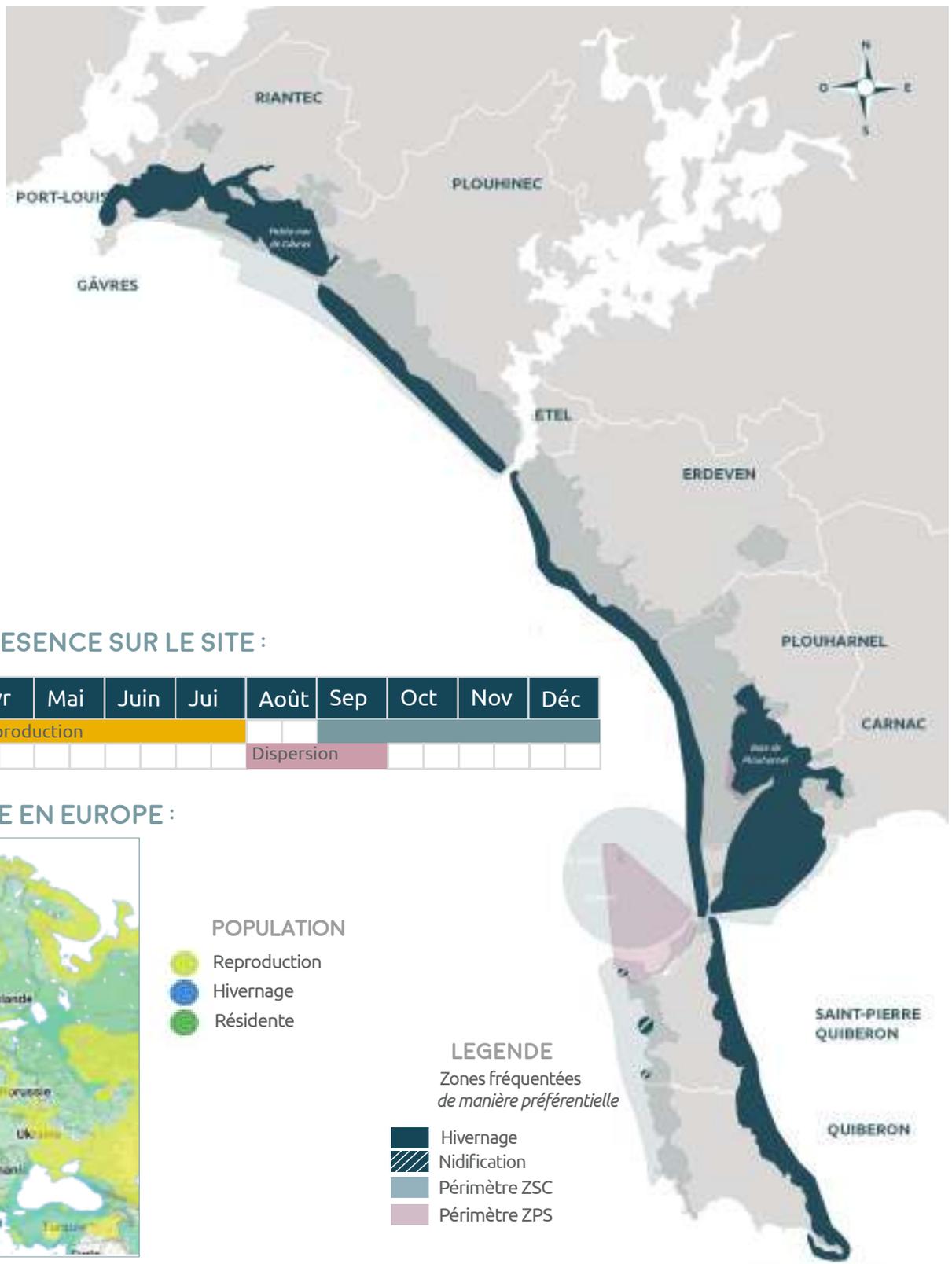
REPRESENTATIVITE:

Comptage Wetland 2020 - Localité Baie de Quiberon:
<13 individus (119 en 2019)
Moyenne des effectifs maximaux annuels 2011-2016: 30

CODE:

A130

Limicoles



PHENOLOGIE DE PRESENCE SUR LE SITE :

Jan	Fév	Mars	Avr	Mai	Juin	Jui	Août	Sep	Oct	Nov	Déc
Hivernage			Reproduction				Dispersion				

CARTE DE PRESENCE EN EUROPE :



POPULATION

- Reproduction
- Hivernage
- Résidente

LEGENDE

Zones fréquentées de manière préférentielle

- Hivernage
- Nidification
- Périmètre ZSC
- Périmètre ZPS

MENACES POTENTIELLES

En France, quelques problèmes de coexistence entre les pêcheurs de coquillages et les oiseaux semblent poindre. Par ailleurs, le développement des activités de plein air provoque de nombreux dérangements synonymes d'envols inutiles, de temps perdu pour l'alimentation et donc de dépenses énergétiques qui peuvent s'avérer coûteuses et source de mortalité en cas de vague de froid. Quand les nicheurs terminent tardivement leur reproduction en août, ils peuvent être dérangés par diverses activités, dont la chasse qui ouvre début août sur le DPM du littoral atlantique. La fréquence de cette reproduction tardive est mal connue.

ETAT A FAVORISER

En période de reproduction, il est essentiel de veiller à la quiétude des sites de nidification. En période hivernale, il convient de maintenir une bonne qualité trophique des sites, ainsi que de limiter les dérangements pour favoriser la quiétude des oiseaux sur les zones d'alimentation et de repos.

HUITRIER PIE

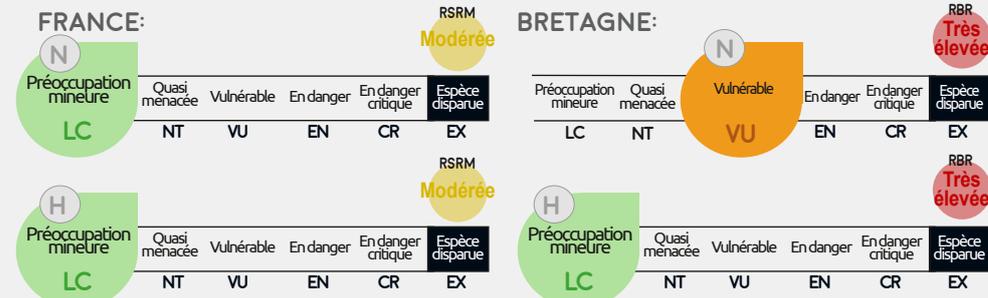
Haematopus ostralegus



STATUTS DE PROTECTION



ETAT DE CONSERVATION



© P. Gourdain

ÉCOLOGIE:

L'Huitrier pie est à l'origine un oiseau typique des rivages marins. Répandu dans tous les estuaires et les baies, à condition qu'elles ne soient pas trop vaseuses, il affectionne également les côtes rocheuses, particulièrement celles où les moules sont abondantes. En période de reproduction, les îlots, les hauts de plage, les champs et les pâtures accueillent les couples tandis que les oiseaux non reproducteurs restent sur les zones d'alimentation exploitées l'hiver.



FORT



SECONDAIRE

COMPORTEMENT:

L'Huitrier pie est un limicole diurne pouvant s'alimenter la nuit avec pratiquement le même succès. Grégaire l'hiver, il est territorial en saison de reproduction. Sur la façade atlantique, son rythme de vie hors période de reproduction est essentiellement dicté par les marées qui permettent ou non l'accès aux zones d'alimentation. Les surfaces offertes (vasières...) et l'importance des ressources alimentaires influent sur les densités d'oiseaux et leurs effectifs.

REPRODUCTION:

Le couple est généralement uni pour la vie. Le nid est une simple cuvette au sol, garni de brindilles et de tout ce que les oiseaux peuvent trouver à proximité immédiate. La ponte est unique. Elle compte entre 3 et 4 oeufs, couvés 24 à 27 jours par les deux parents. Les jeunes sont nourris par les parents jusqu'après leur envol, parfois pendant plusieurs mois. L'acquisition des plumes s'acquiert durant 28-35 jours mais l'envol n'intervient guère avant 35 à 40 jours.

RÉGIME ALIMENTAIRE:

L'Huitrier pie était un consommateur d'huîtres lorsque celles-ci existaient à l'état sauvage sur les côtes européennes. Les oiseaux européens sont surtout des consommateurs de moules et de coques mais d'autres bivalves peuvent être ingérés plus ou moins régulièrement selon les sites et les époques. Les jeunes oiseaux dont la pointe du bec est encore trop tendre pour ouvrir les coquilles capturent des vers marins, notamment des *Nereis diversicolor*, que peuvent également consommer les oiseaux plus âgés, notamment en cas de pénurie de bivalves.

Sur le site

ZPS

BAIE DE QUIBERON

FONCTION DE LA ZPS:

- Reproduction
- Alimentation
- Repos
- Escale migratoire

HABITATS CONCERNES:

- 1130-** Estuaires,
- 1140-** Replats Boueux ou sableux exondés à marée basse, **1150*-** Lagunes côtières
- 1160-** Grandes criques et baies peu profondes
- 1170-** Récifs

MENACES IDENTIFIÉES:

- Dérangement (activités récréatives)

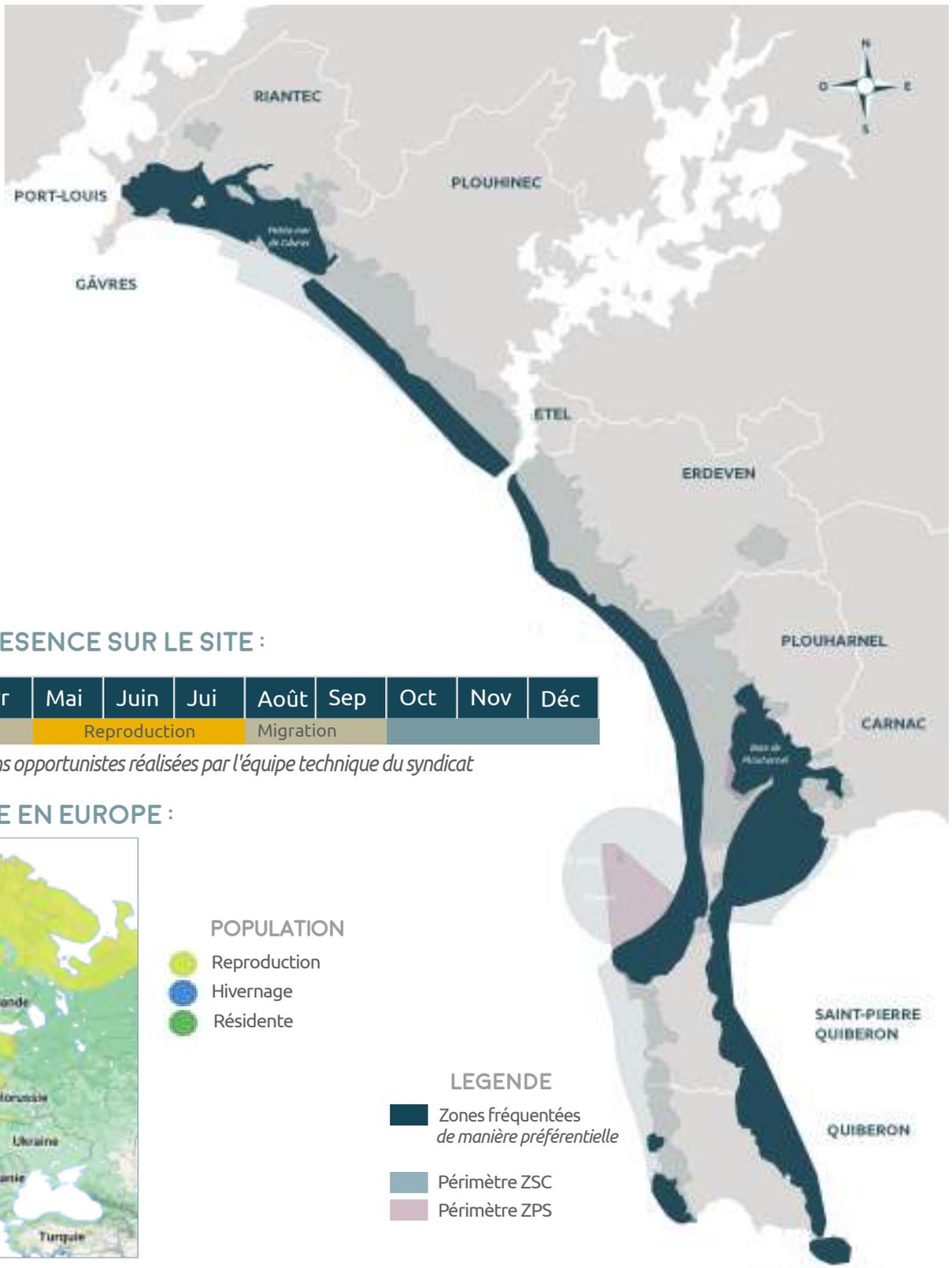
REPRESENTATIVITÉ:

Comptage Wetland 2020 - Localité Baie de Quiberon: 207-550 individus (894-1392 en 2019).
Moyenne des effectifs maximaux annuels 2011-2016: 795
Site d'importance nationale (seuil: 430 ind., 23 en France)
Effectifs nicheurs: 2 couples en 1995-1996

CODE:

A137

Limicoles



PHENOLOGIE DE PRESENCE SUR LE SITE :

Jan	Fév	Mars	Avr	Mai	Juin	Jui	Août	Sep	Oct	Nov	Déc
Hivernage				Reproduction			Migration				

Information issue d'observations opportunistes réalisées par l'équipe technique du syndicat

CARTE DE PRESENCE EN EUROPE :



- POPULATION
- Reproduction
 - Hivernage
 - Résidente

- LEGENDE
- Zones fréquentées de manière préférentielle
 - Périmètre ZSC
 - Périmètre ZPS

MENACES POTENTIELLES

La principale menace pesant sur l'espèce est constituée par les dérangements de toute nature qui interfèrent sur une espèce de haut de plage, là où les activités humaines sont les plus importantes et se pratiquent toute l'année.

ETAT A FAVORISER

Il convient de limiter les dérangements pour favoriser la quiétude des oiseaux sur les zones d'alimentation et de repos.

GRAND GRAVELOT

Charadrius hiaticula



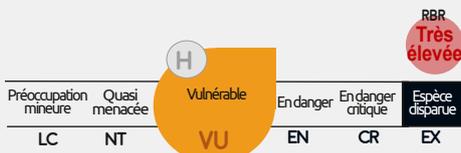
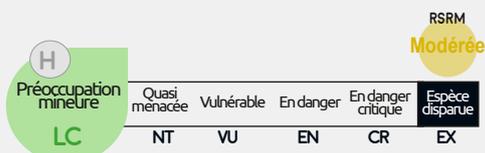
STATUTS DE PROTECTION



ETAT DE CONSERVATION

FRANCE:

BRETAGNE:



© J.P. Siblet

ECOLOGIE:

Leur répartition hivernale est essentiellement littorale et intègre les baies abritées, les hauts de plage, les marais salants, sites où les niveaux d'eau restent faibles et où les proies sont abondantes, voire également les côtes rocheuses. Seuls quelques oiseaux peuvent être observés ici et là sur des zones dénudées.



MAJEUR

COMPORTEMENT:

La technique de chasse est toute particulière, constituée d'une alternance de déplacements rapides, d'arrêts destinés à localiser les proies et d'un nouveau déplacement pour capturer les crustacés ou vers marins. Cette méthode de chasse est donc essentiellement visuelle, à l'opposé de la recherche tactile utilisée par les bécasseaux. Une autre méthode, le tremblement de patte, est également utilisée sur les substrats vaseux riches en nématodes.

REPRODUCTION:

Pas de reproduction sur le site.

Sur le site

ZPS

BAIE DE QUIBERON

FONCTION DE LA ZPS:

Alimentation

Repos

HABITATS CONCERNES:

- 1110- Bancs de sable à faible couverture permanente d'eau marine, 1130- Estuaires,
- 1140- Replats boueux ou sableux exondés à marée basse, 1150*- Lagunes côtières
- 1160- Grandes criques et baies peu profondes
- 1170- Récifs
- 1310- Végétation pionnière à Salicornia et autres espèces annuelles des zones boueuses et sableuses
- 2110- Dunes mobiles embryonnaires
- 2120- Dunes mobiles du cordon littoral à Ammophila arenaria
- 2130*- Dunes côtières fixées à végétation herbacée
- 2170- Dunes à Salix repens ssp. argentea
- 2180- Dunes boisées des régions atlantique, continentale et boréale
- 2190- Dépressions humides intradunales

MENACES IDENTIFIEES:

- Dérangement (activités récréatives)

REPRESENTATIVITE:

Comptage Wetland 2020 - Localité Baie de Quiberon: 177-308 individus (325-640 en 2019).

Moyenne des effectifs maximaux annuels 2011-2016: 472

Site d'importance nationale (seuil: 140 ind., 29 sites en France)

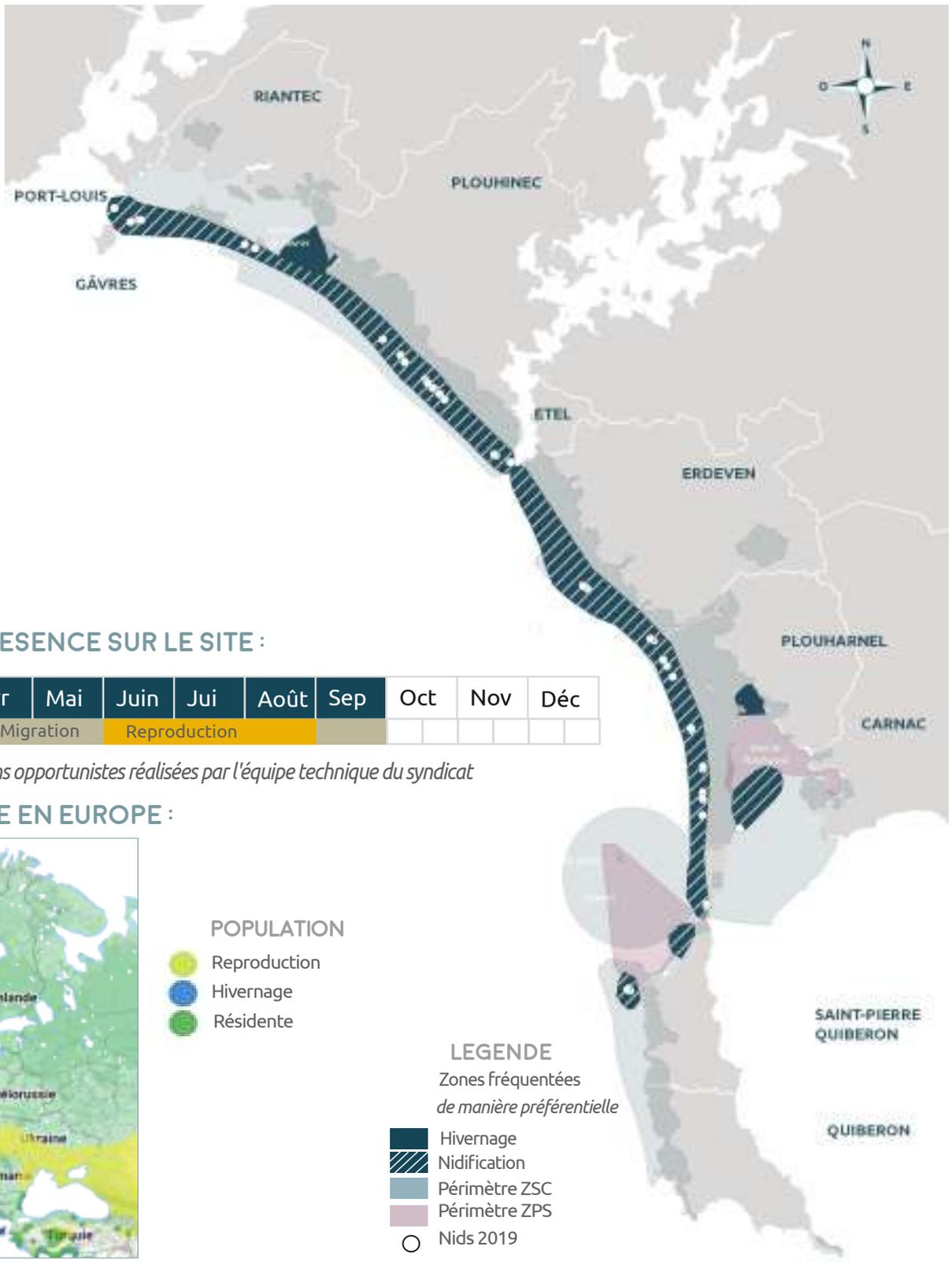
REGIME ALIMENTAIRE:

Des petits crustacés, mollusques, annélides polychètes, isopodes, amphipodes, insectes variés (fourmis, coléoptères, mouches et leurs larves) constituent la base de son alimentation.

CODE:

A138

Limicoles



PHENOLOGIE DE PRESENCE SUR LE SITE :

Jan	Fév	Mars	Avr	Mai	Juin	Jui	Août	Sep	Oct	Nov	Déc
			Migration		Reproduction						

Information issue d'observations opportunistes réalisées par l'équipe technique du syndicat

CARTE DE PRESENCE EN EUROPE :



POPULATION

- Reproduction
- Hivernage
- Résidente

LEGENDE

Zones fréquentées de manière préférentielle

- Hivernage
- Nidification
- Périmètre ZSC
- Périmètre ZPS
- Nids 2019

MENACES POTENTIELLES

En France, le GCI est une espèce exclusivement liée au littoral. Les espaces qu'il fréquente sont des zones à fort enjeu économique et social. L'espèce subit des dérangements conséquents et un grand nombre d'activités perturbe plus ou moins le bon déroulement de la nidification (augmentation des promeneurs sur les plages, diminution des plages calmes, fréquentation massive dès les premiers beaux jours du printemps, pratique du cerf-volant sur les plages et les dunes, chasse en août sur le Domaine Public Maritime...). Le nettoyage des plages a considérablement augmenté sous la pression du public. Cette pratique, même manuelle, a un impact négatif très important pour l'espèce. L'évolution naturelle des milieux, et particulièrement l'augmentation du couvert végétal, est aussi défavorable à l'espèce, entraînant la perte d'habitat. Enfin, le Gravelot à collier interrompu est parfois soumis à une très forte pression de prédation.

ETAT A FAVORISER

Il est important de veiller à limiter le dérangement et les impacts liés au piétinement ou à l'écrasement des nids au niveau des sites de reproduction, mais aussi d'assurer les fonctionnalités de la ZPS en tant que zone d'alimentation et de repos.

GRAVELOT A COLLIER INTERROMPU

Charadrius alexandrinus

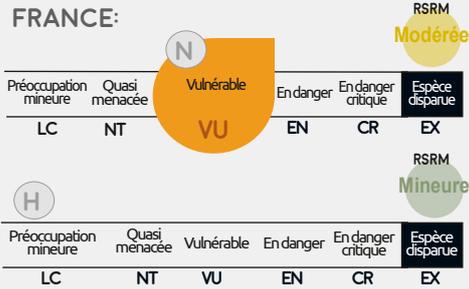


STATUTS DE PROTECTION

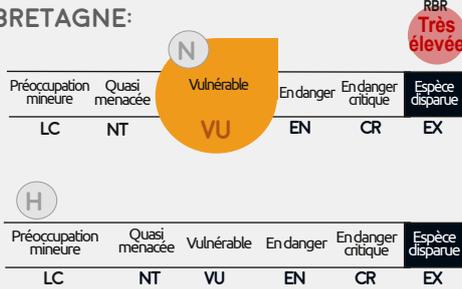


ETAT DE CONSERVATION

FRANCE:



BRETAGNE:



ECOLOGIE:

Le Gravelot à collier interrompu niche dans des milieux ouverts, avec une végétation clairsemée ou absente et présentant un substrat lui permettant de cacher ses oeufs : sable, gravier, galets, coquillages, laisse de haute mer, gravats éventuellement. L'espèce niche généralement en colonie, souvent lâche, parfois dense, souvent associée à d'autres oiseaux (Sternes, Echasses blanches, Vanneaux huppés) mais des couples isolés sont aussi fréquents.

N MAJEUR

H FORT

COMPORTEMENT:

C'est un oiseau côtier migrateur ou sédentaire. Le vol est particulièrement vif. C'est un oiseau très nerveux parcourant la plage en alternant marche rapide et courte pose.

REPRODUCTION:

A l'aide de sa poitrine, le mâle creuse plusieurs petites cuvettes sur son territoire. L'une d'elles sera choisie par la femelle qui y déposera 3 oeufs en moyenne. L'incubation dure 26 jours en moyenne. Quelques jours après l'éclosion, la femelle abandonne les poussins, qui sont alors élevés uniquement par le mâle, et elle tente une nouvelle nidification avec un autre mâle. L'élevage des poussins dure de quatre à six semaines, en fonction de l'abondance de la nourriture disponible. Des jeunes non volants sont donc encore présents sur les sites de reproduction jusqu'à la fin du mois d'août. Ils acquièrent leur indépendance quelques jours après l'envol.

Sur le site

ZPS

BAIE DE QUIBERON

FONCTION DE LA ZPS:

- Reproduction
- Alimentation
- Repos - Stationnement - Déplacement

HABITATS CONCERNES:

- 1110-** Bancs de sable à faible couverture permanente d'eau marine
- 1130-** Estuaires,
- 1140-** Replats boueux ou sableux exondés à marée basse, **1150***- Lagunes côtières
- 1160-** Grandes criques et baies peu profondes
- 1210-** Végétation annuelle des laisses de mer
- 1220-** Végétation vivace des rivages de galets
- 1310-** Végétations pionnières à *Salicornia* et autres espèces annuelles des zones boueuses et sableuses

MENACES IDENTIFIEES:

- Dérangement (activités récréatives)
- Destruction des nids (piétinement, prédation)
- Dégradation de l'habitat de reproduction

REPRESENTATIVITE:

1er site de reproduction pour l'espèce en Bretagne (50 à 70 couples): 82 en 2016
Comptage Wetland 2020 - Localité Baie de Quiberon: 18 individus (11-19 en 2019).
Site d'importance nationale (seuil: 4 ind., 20 sites en France)

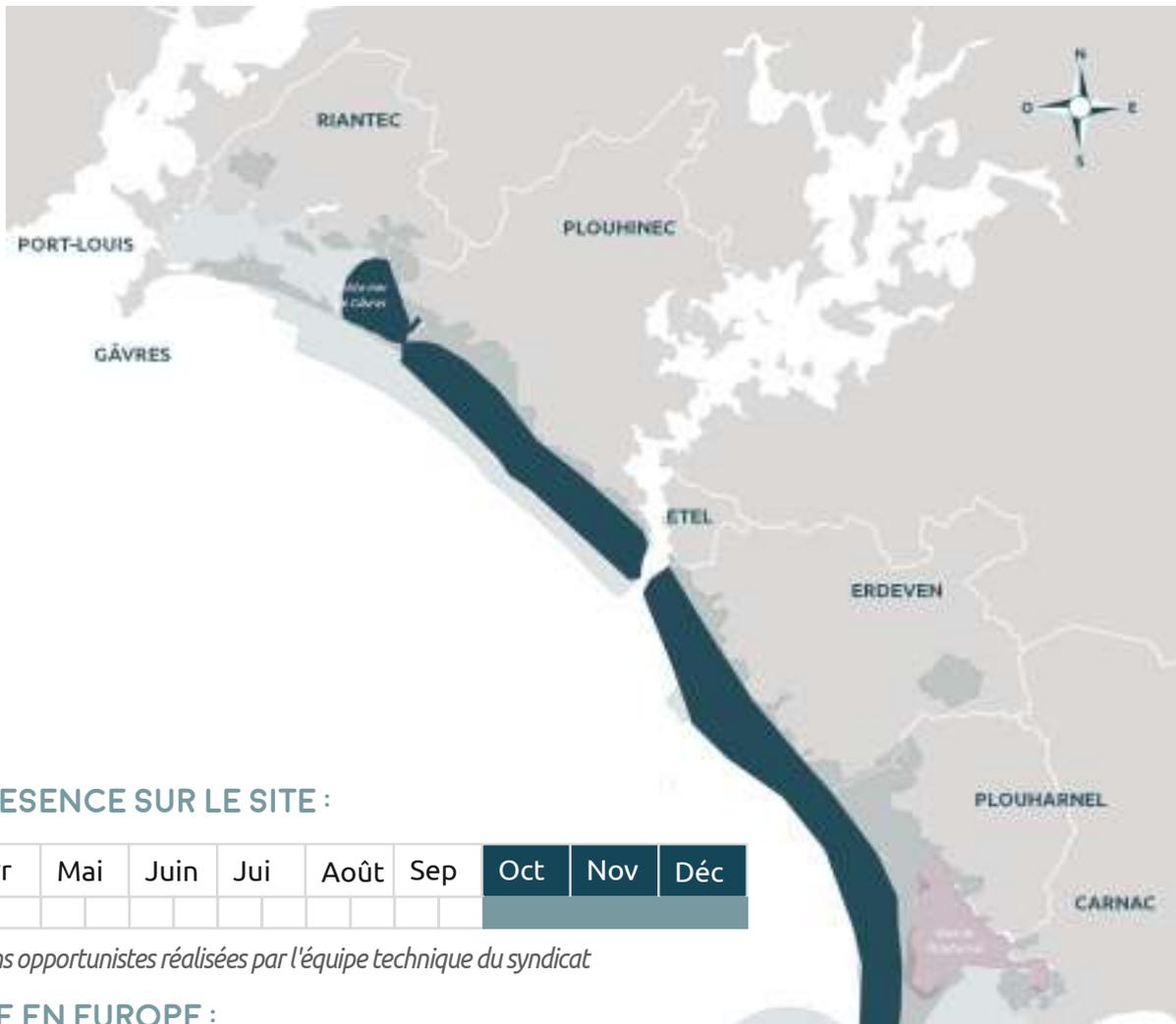
REGIME ALIMENTAIRE:

Le régime alimentaire du Gravelot à collier interrompu est constitué de proies variées : insectes (adultes et larves de coléoptères, diptères, phryganes...), mollusques, vers, crustacés... Les nicheurs s'alimentent à la manière typique des Gravelots : course rapide de-ci de-là, pause pour observer, capture de la proie repérée à la surface du sol.

CODE:

A140

Limicoles



PHENOLOGIE DE PRESENCE SUR LE SITE :

Jan	Fév	Mars	Avr	Mai	Juin	Jui	Août	Sep	Oct	Nov	Déc
Hivernage											

Information issue d'observations opportunistes réalisées par l'équipe technique du syndicat

CARTE DE PRESENCE EN EUROPE :



POPULATION

- Reproduction
- Hivernage
- Résidente

LEGENDE

- Zones fréquentées de manière préférentielle
- Périmètre ZSC
- Périmètre ZPS



MENACES POTENTIELLES

Les modifications des pratiques agricoles et d'élevage affectent tant les zones de nidification (abandon & reboisement), que les sites d'hivernage. La diminution des espaces prairiaux et le moindre intérêt alimentaire des cultures en hiver sont à l'origine de la redistribution d'une partie des hivernants sur les sites côtiers. La chasse au Pluvier doré est actuellement autorisée en France. L'impact des prélèvements est considéré comme faible à moyen, ils peuvent être localement plus importants. Le dérangement par les activités récréatives représente aussi une menace pour la survie des populations.

ETAT A FAVORISER

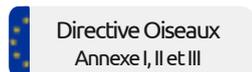
Il s'agit de favoriser la quiétude des zones de repos et d'alimentation, ainsi qu'une bonne qualité des eaux des zones humides.

PLUVIER DORE

Pluvialis apricaria



STATUTS DE PROTECTION



ETAT DE CONSERVATION

FRANCE:

BRETAGNE:



© J.P. Siblet

ECOLOGIE:

En hiver, il fréquente principalement les grandes plaines de cultures, les prairies, les polders, les marais côtiers et les vasières, souvent en groupes mixtes, associé au Vanneau huppé. Il se pose plus volontiers dans les secteurs à bonne visibilité, sans rideau de végétation, souvent sur les secteurs bombés. De nuit, la dispersion s'effectue vers les zones prairiales où les oiseaux s'alimentent préférentiellement.

(H) **SECONDAIRE**

COMPORTEMENT:

Les populations de Pluvier doré sont totalement migratrices. Essentiellement grégaires en dehors de la période de nidification, les pluviers dorés se nourrissent en petits groupes. Leur activité est également nocturne, notamment sur les vasières côtières, où ils peuvent s'adapter aux horaires des marées qui rythment leurs cycles nyctéméraux, à la manière des pluviers argentés avec lesquels ils y partagent l'espace.

REPRODUCTION:

Pas de reproduction sur le site.

Sur le site

ZPS

BAIE DE QUIBERON

FONCTION DE LA ZPS:

Alimentation
Repos

HABITATS CONCERNES:

1130- Estuaires,
1140- Replats boueux ou sableux exondés à marée basse, **1150***- Lagunes côtières
1160- Grandes criques et baies peu profondes
1330- Prés salés atlantiques
3150- Lacs eutrophes naturels avec végétation du *Magnopotamion* ou de l'*Hydrocharition*

MENACES IDENTIFIEES:

• Dérangement (activités récréatives)

REPRESENTATIVITE:

Comptage Wetland 2020 - Localité Baie de Quiberon:
<420 individus (323-1100 en 2019)
Moyenne des effectifs maximaux annuels 2011-2016: 207

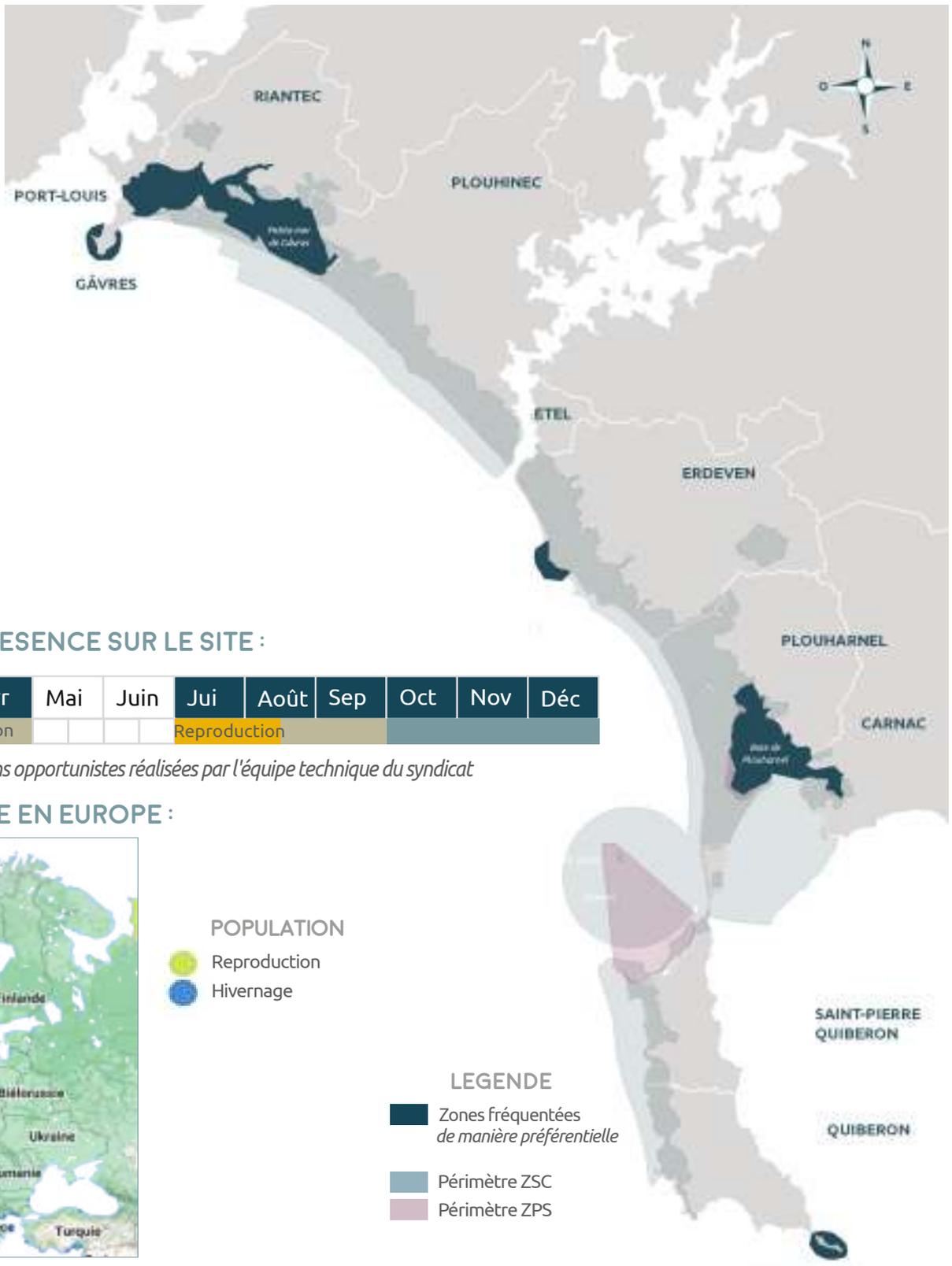
REGIME ALIMENTAIRE:

Le régime du Pluvier doré est varié, comportant une large gamme d'invertébrés où les carabidés et lombrics dominant. L'alimentation se compose aussi de divers éléments végétaux, y compris des baies, des semences et de jeunes pousses. La plupart des proies sont capturées en surface du sol, ou à faible profondeur.

CODE:

A141

Limicoles



PHENOLOGIE DE PRESENCE SUR LE SITE :

Jan	Fév	Mars	Avr	Mai	Juin	Jui	Août	Sep	Oct	Nov	Déc
Hivernage			Migration			Reproduction					

Information issue d'observations opportunistes réalisées par l'équipe technique du syndicat

CARTE DE PRESENCE EN EUROPE :



POPULATION

- Reproduction
- Hivernage

LEGENDE

- Zones fréquentées de manière préférentielle
- Périmètre ZSC
- Périmètre ZPS

MENACES POTENTIELLES

Une des menaces concerne la perte d'habitats due aux activités humaines avec emprise sur le littoral, telles que la construction d'ouvrages portuaires, le développement des cultures marines, les endiguements, ainsi que certaines pollutions industrielles et agricoles. Le dérangement par les activités humaines peut limiter les effectifs et affecter l'utilisation des sites. On ne dispose pas d'information sur l'importance des prélèvements réalisés par la chasse en France et son incidence éventuelle sur les populations.

ETAT A FAVORISER

Il s'agit de favoriser la quiétude des zones de repos et d'alimentation, ainsi qu'une bonne qualité des eaux des zones humides.

PLUVIER ARGENTE

Pluvialis squatarola



STATUTS DE PROTECTION



ETAT DE CONSERVATION

FRANCE:

BRETAGNE:



© D. stefanescu

ÉCOLOGIE:

Durant son séjour en France, ce pluvier fréquente essentiellement les baies et estuaires du littoral de la Manche et de l'Atlantique, où les habitats intertidaux vaseux ou sablo-vaseux sont les milieux de prédilection pour la recherche alimentaire. Les oiseaux se regroupent sur des prés-salés, des pointes rocheuses, des marais salants ou des lagunes peu profondes pendant la marée haute. Le Pluvier argenté fréquente aussi les estrans rocheux ou sableux, mais les effectifs concernés, nettement plus faibles, donnent à ces milieux un rôle secondaire pour l'espèce.



MAJEUR

COMPORTEMENT:

En dehors de la période de reproduction, les pluviers argentés sont généralement grégaires, et cohabitent très souvent avec d'autres espèces de limicoles. Ils sont cependant assez largement espacés sur les zones d'alimentation, certains individus défendant durablement des territoires.

REPRODUCTION:

Pas de reproduction sur le site.

Sur le site

ZPS

BAIE DE QUIBERON

FONCTION DE LA ZPS:

- Alimentation
- Repos

HABITATS CONCERNES:

- 1130- Estuaires,
- 1140- Replats boueux ou sableux exondés à marée basse, 1150*- Lagunes côtières
- 1170- Roche médiolittorale en mode abrité
- 1310- Végétations pionnières à Salicornia et autres espèces annuelles des zones boueuses et sableuses
- 1320- Prés à Spartina, 1330- Prés-salés atlantiques

MENACES IDENTIFIÉES:

- Dérangement (activités récréatives)

REPRESENTATIVITÉ:

Comptage Wetland 2020 - Localité Baie de Quiberon:
<178 individus (240-576 en 2019)
Moyenne des effectifs maximaux annuels 2011-2016: 404

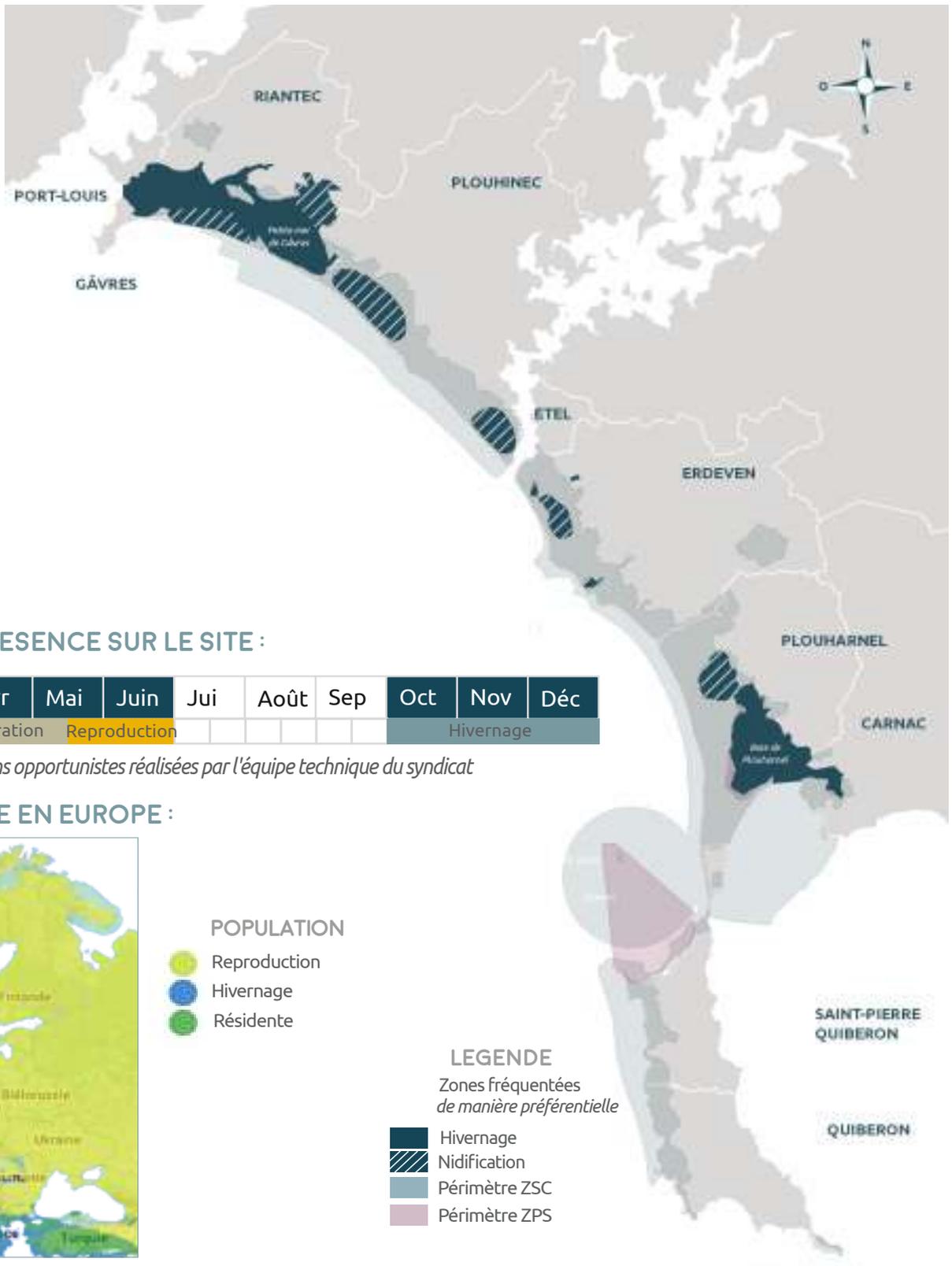
RÉGIME ALIMENTAIRE:

Le Pluvier argenté se nourrit essentiellement d'invertébrés tout au long de l'année. Sur les zones littorales intertidales, il recherche ses proies à vue, restant immobile, scrutant la surface du sédiment, puis capture les invertébrés à la surface avec quelques pas rapides. Les annélides et les petits crabes dominent le régime alimentaire dans les habitats littoraux, auxquels l'espèce ajoute localement des mollusques gastéropodes. Il se nourrit de jour comme de nuit, son activité étant calée sur le rythme des marées.

CODE:

A142

Limicoles



PHENOLOGIE DE PRESENCE SUR LE SITE :

Jan	Fév	Mars	Avr	Mai	Juin	Jui	Août	Sep	Oct	Nov	Déc
Hivernage		Migration			Reproduction				Hivernage		

Information issue d'observations opportunistes réalisées par l'équipe technique du syndicat

CARTE DE PRESENCE EN EUROPE :



POPULATION

- Reproduction
- Hivernage
- Résidente

LEGENDE

Zones fréquentées de manière préférentielle

- Hivernage
- Nidification
- Périmètre ZSC
- Périmètre ZPS

MENACES POTENTIELLES

La dégradation des milieux de reproduction est la principale menace pour cette espèce. La quasi-totalité des vanneaux nichent sur des terrains exploités par l'agriculture. Celle-ci suit, selon les endroits, deux évolutions contraires : abandon des pratiques et fermeture des milieux ou intensification des pratiques et dégradation de la qualité du milieu (drainage, pâturage...). Les prélèvements, surtout lors des afflux dus aux vagues de froid, s'effectuant essentiellement sur les populations provenant d'Europe centrale et du Nord, considérées en déclin, pourraient avoir un impact non négligeable, probablement incompatible avec une restauration de la population de Vanneau.

ETAT A FAVORISER

Il est important de veiller à limiter la dégradation des habitats de reproduction en modifiant les pratiques agricoles (restauration de l'élevage extensif en milieu naturel, diversification de l'utilisation du sol dans les plaines cultivées, pratiques minimisant les destructions de pontes et de jeunes ...). Il faut également diminuer les dérangements au niveau des sites de reproduction et assurer les fonctionnalités de la ZPS en tant que zone d'alimentation et de repos.

VANNEAU HUPPE

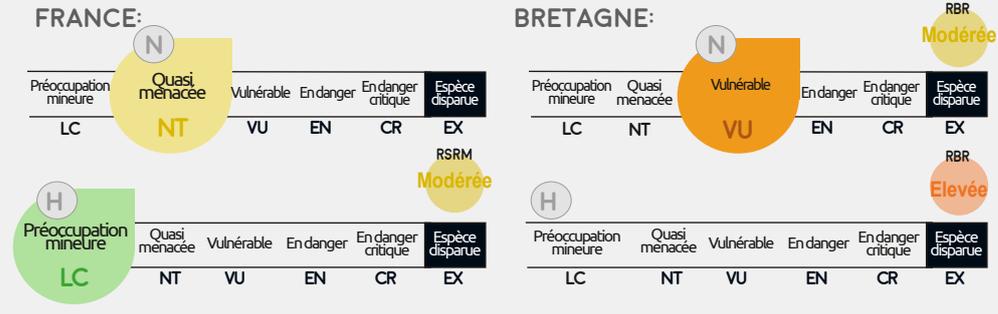
Vanellus vanellus



STATUTS DE PROTECTION

Directive Oiseaux
Annexe II

ETAT DE CONSERVATION



© M. Gerber

ÉCOLOGIE:

L'exigence fondamentale du Vanneau huppé est de disposer d'un milieu ouvert, au relief peu accentué, où le sol soit facile à parcourir. Celui-ci doit donc être nu ou couvert d'une végétation rase et/ou peu dense. L'inondation ou l'humidité du sol est favorable sans être nécessaire.

N MAJEUR

H FORT

COMPORTEMENT:

Les parades nuptiales sont les plus intenses en début de période de reproduction mais peuvent reprendre en cas de nouvelle ponte. L'espèce manifeste une certaine agressivité à l'égard des intrus sur ses territoires de nidification. La période de reproduction n'étant pas encore achevée, des vanneaux commencent à se rassembler en petites bandes errantes. En hiver, les bandes sont généralement plus importantes, variant de quelques dizaines à plusieurs centaines et même plusieurs milliers d'individus.

REPRODUCTION:

La nidification est de type semi-colonial, la plupart des couples nichant en regroupements lâches. Les pontes, en moyenne de 3,8 oeufs, sont déposées en zone prairiale ou cultivée dans une cuvette creusée dans le sol, et couvées, surtout par les femelles, pendant environ 27 jours. Les poussins sont nidifuges et sont élevés principalement par la femelle, le mâle contribuant activement à la défense des pontes et dans une moindre mesure des nichées. Environ un quart des poussins survit jusqu'à l'âge de l'envol (environ 35 jours). Les pertes interviennent principalement pendant les dix premiers jours des poussins.

RÉGIME ALIMENTAIRE:

Le Vanneau consomme des lombriciens, et une grande variété d'arthropodes (larves et imagos) présents sur le sol, dans la végétation et immédiatement sous la surface du sol. Les proies sont capturées à vue, et il est probable que l'ouïe intervienne également. Occasionnellement, le Vanneau peut manger des graines.

Sur le site

ZPS

BAIE DE QUIBERON

FONCTION DE LA ZPS:

Alimentation - Reproduction
Repos

HABITATS CONCERNES:

- 1150*- Lagunes côtières
- 1160- Grandes criques et baies peu profondes
- 1310- Végétations pionnières à *Salicornia* et autres espèces annuelles des zones boueuses et sableuses
- 1330- Prés-salés atlantiques
- 3150- Lacs eutrophes naturels avec végétation du *Magnopotamion* ou de l'*Hydrocharition*
- 6510- Pelouses maigres de fauche de basse altitude

MENACES IDENTIFIÉES:

- Dérangement (activités récréatives)
- Dégradation de l'habitat de reproduction
- Destruction des oeufs (prédation, piétinement)

REPRESENTATIVITE:

Entre 28 et 34 couples nicheurs sur le site. (entre 160 et 200 couples nicheurs en Bretagne): site d'importance régionale avec Groix et Belle-île.

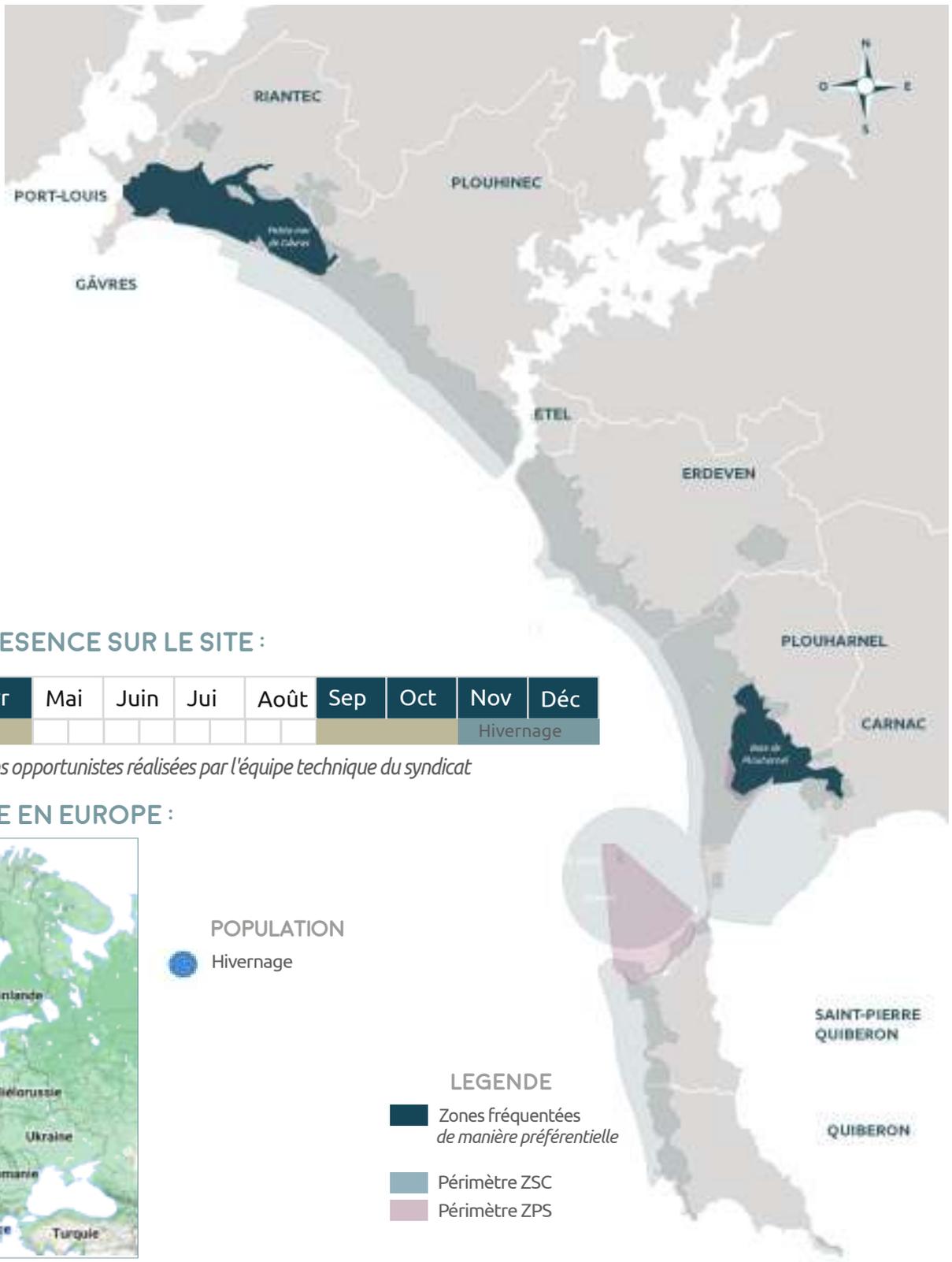
Comptage Wetland 2020 - Localité Baie de Quiberon:
<1333 individus (483-1399 en 2019)

Moyenne des effectifs maximaux annuels 2011-2016: 552

CODE:

A143

Limicoles



PHENOLOGIE DE PRESENCE SUR LE SITE :

Jan	Fév	Mars	Avr	Mai	Juin	Jui	Août	Sep	Oct	Nov	Déc
	Migration									Hivernage	

Information issue d'observations opportunistes réalisées par l'équipe technique du syndicat

CARTE DE PRESENCE EN EUROPE :



POPULATION
 Hivernage

LEGENDE
 Zones fréquentées de manière préférentielle
 Périmètre ZSC
 Périmètre ZPS

MENACES POTENTIELLES

La pression anthropique sur les zones intertidales fréquentées par le Bécasseau maubèche, notamment les endiguements, la construction de ports et de sites industriels, l'urbanisation, la conchyliculture, représente potentiellement une menace pour l'espèce. Le développement des activités récréatives sur le littoral comme la pêche à pied, la chasse, les sports nautiques et les activités balnéaires sont des sources de dérangements, induisant des pertes énergétiques lors des vols répétés, allant jusqu'à la désertion de zones d'alimentation et de repos.

ETAT A FAVORISER

Il s'agit d'améliorer la préservation des milieux (estuaires et baies vaseuses) et de favoriser la quiétude des zones de repos et d'alimentation.

BECASSEAU MAUBECHÉ

Calidris canutus



STATUTS DE PROTECTION



Directive Oiseaux
Annexe II



Bonn



Berne



ETAT DE CONSERVATION

FRANCE:

BRETAGNE:



© M. Gerber

OISEAUX

ECOLOGIE:

Cette espèce est exclusivement côtière, s'alimentant sur les zones intertidales vaseuses à sablo-vaseuses de la façade atlantique. Les bécasseaux maubèches, en tant que grands migrateur, ont besoin de sites côtiers d'hivernage apportant suffisamment de ressources trophiques et de tranquillité, de haltes migratoires permettant la reconstitution rapide des stocks de graisse pour poursuivre la migration et des sites de nidification permettant l'élevage des jeunes durant le court été arctique. Un problème dans un de ces trois compartiments peut entraîner un déclin rapide de l'espèce.

H

MAJEUR

COMPORTEMENT:

En hiver, le Bécasseau maubèche est un oiseau grégaire, aussi bien en phase d'alimentation que sur les reposoirs de marée haute.

REPRODUCTION:

Pas de reproduction sur le site.

Sur le site

ZPS

BAIE DE QUIBERON

FONCTION DE LA ZPS:

Alimentation
Repos

HABITATS CONCERNES:

- 1110- Bancs de sable à faible couverture permanente d'eau marine, 1130- Estuaires
- 1140- Replats boueux ou sableux exondés à marée basse
- 1150*- Lagunes côtières
- 1160- Grandes criques et baies peu profondes

MENACES IDENTIFIEES:

- Dérangement (activités récréatives)

REPRESENTATIVITE:

Comptage Wetland 2020 - Localité Baie de Quiberon: 778 individus (710 en 2019).
Moyenne des effectifs maximaux annuels 2011-2016: 380
Site d'importance nationale (seuil: 370 ind., 9 sites en France)

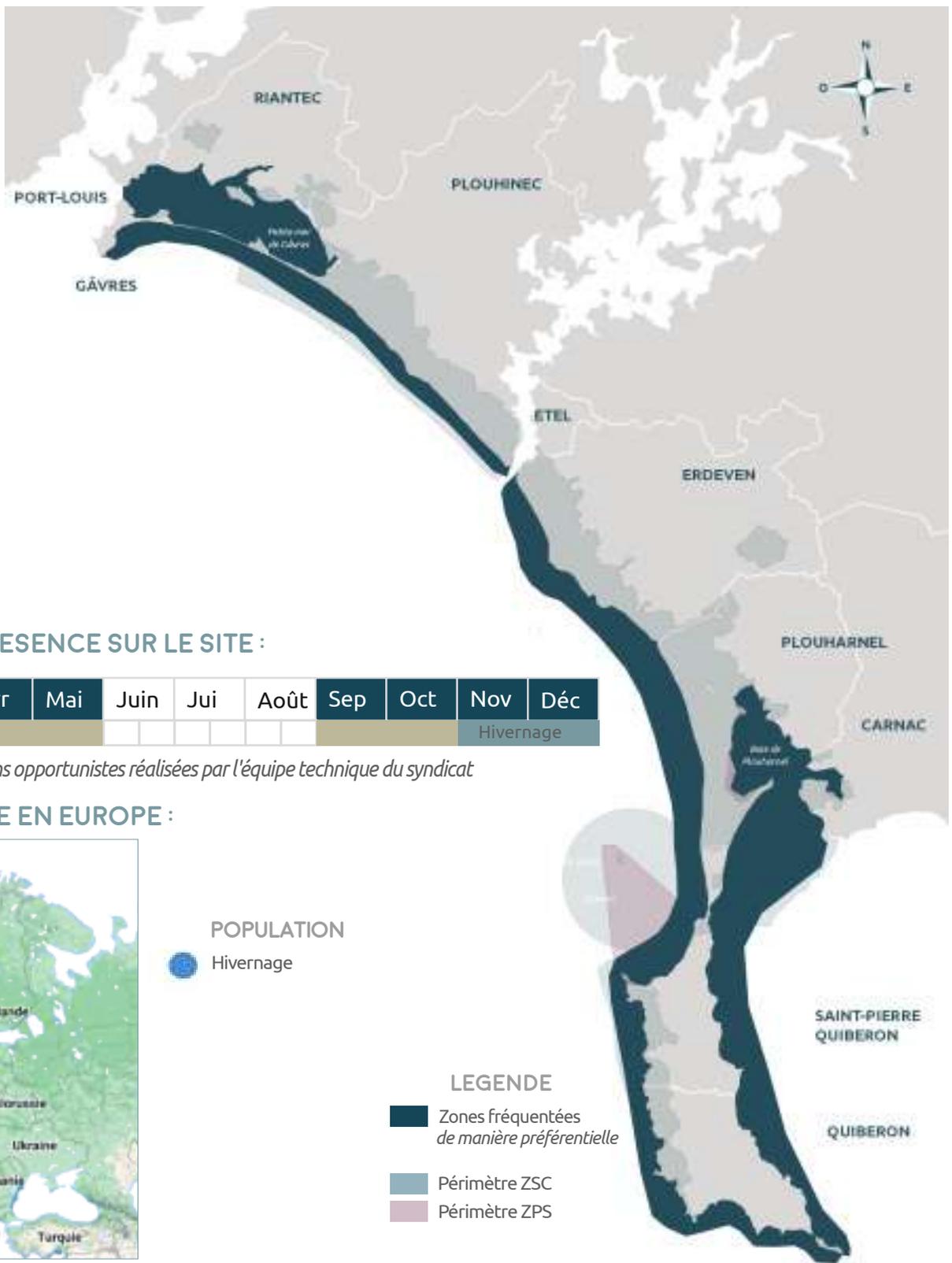
REGIME ALIMENTAIRE:

Sur les sites côtiers d'hivernage et de migration, il se compose majoritairement de bivalves comme la Telline de la Baltique, la coque, mais aussi de gastéropodes comme l'hydrobie que l'on trouve à la surface des vasières. Ses proies sont repérées dans les sédiments meubles grâce à la présence de cellules sensorielles sur le bec, capables de détecter les modifications de pressions produites par les bivalves. Le régime alimentaire peut évoluer au cours de l'hivernage, en fonction des proies disponibles.

CODE:

A144

Limicoles



PHENOLOGIE DE PRESENCE SUR LE SITE :

Jan	Fév	Mars	Avr	Mai	Juin	Jui	Août	Sep	Oct	Nov	Déc
Migration											Hivernage

Information issue d'observations opportunistes réalisées par l'équipe technique du syndicat

CARTE DE PRESENCE EN EUROPE :



POPULATION
● Hivernage

LEGENDE

- Zones fréquentées de manière préférentielle
- Périmètre ZSC
- Périmètre ZPS

MENACES POTENTIELLES

Les principales menaces qui peuvent affecter le Bécasseau sanderling sont les dégradations des plages sableuses littorales, habitat quasi exclusif pour l'espèce en période de migration et d'hivernage. Il a été démontré que le dérangement humain affectait négativement le temps que l'espèce peut consacrer à l'activité d'alimentation. Aux activités les plus connues, comme la pêche à pied, la promenade du week-end avec des animaux domestiques et la chasse, s'ajoutent de nouveaux sports de loisir, le plus souvent incontrôlés, tel que la pratique du cerf-volant, du char à voile et autres surfs avec ou sans voiles. Elles apparaissent très préjudiciables pour les oiseaux, particulièrement en période de migration, où ceux-ci doivent reconstituer leurs réserves lipidiques avant de rejoindre leurs zones d'hivernage.

ETAT A FAVORISER

Il s'agit d'améliorer la préservation des milieux (estrans sableux) et de favoriser la quiétude des zones de repos et d'alimentation.

BECASSEAU SANDERLING

Calidris alba



STATUTS DE PROTECTION



ETAT DE CONSERVATION

FRANCE:

BRETAGNE:



© M. Gerber

OISEAUX

ECOLOGIE:

l'espèce fréquente essentiellement les plages maritimes sablonneuses. Les vasières sont rarement visitées, sauf les plus sèches. A défaut de plages de sable, les oiseaux observés loin de la mer adoptent obligatoirement les enrochements, les jetées de pierres ou les plages de graviers.

H

MAJEUR

COMPORTEMENT:

Le Bécasseau sanderling exploite typiquement les plages de sable où on le voit courir à l'endroit où les vagues meurent. Très actif, il court inlassablement sur les plages de sable en quête de nourriture, évitant les vagues avec dextérité. Les périodes de repos restent brèves, sauf à marée haute où il est contraint à former des reposoirs.

REPRODUCTION:

Pas de reproduction sur le site.

Sur le site

ZPS

BAIE DE QUIBERON

FONCTION DE LA ZPS:

Alimentation
Repos
Reposoir

HABITATS CONCERNES:

1110- Bancs de sable à faible couverture permanente d'eau marine, **1130-** Estuaires
1140- Replats boueux ou sableux exondés à marée basse, **1150*-** Lagunes côtières
1160- Grandes criques et baies peu profondes
1210- Végétation annuelle des laissés de mer

MENACES IDENTIFIEES:

• Dérangement (activités récréatives)

REPRESENTATIVITE:

La Bretagne est la principale région d'hivernage (50 à 70% des effectifs).
Comptage Wetland 2020 - Localité Baie de Quiberon: 987 individus (663 en 2019).
Moyenne des effectifs maximaux annuels 2011-2016: 1273
Site d'importance nationale (seuil: 280 ind., 36 en France)

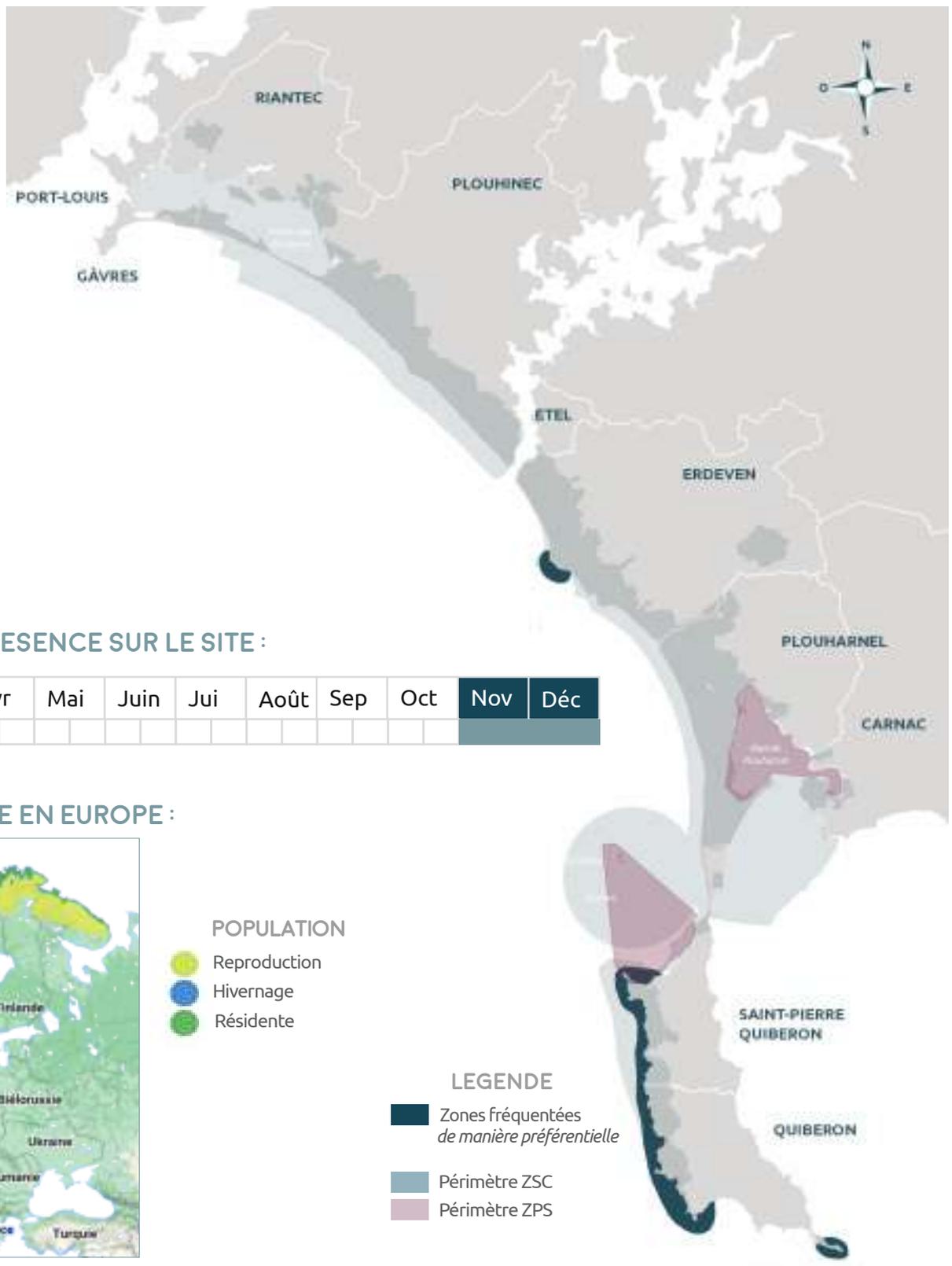
REGIME ALIMENTAIRE:

Le régime alimentaire du Bécasseau sanderling est constitué principalement de petits invertébrés benthiques : vers, crustacés et insectes, qu'il chasse à vue, le plus souvent en groupe. Il consomme également des crevettes, des poissons morts, voire des méduses échouées. Les proies préférées sont les Polychètes et les Amphipodes, de même que la moule, importante à certaines périodes.

CODE:

A148

Limicoles



PHENOLOGIE DE PRESENCE SUR LE SITE :

Jan	Fév	Mars	Avr	Mai	Juin	Jui	Août	Sep	Oct	Nov	Déc
Hivernage											

CARTE DE PRESENCE EN EUROPE :



POPULATION

- Reproduction
- Hivernage
- Résidente

LEGENDE

- Zones fréquentées de manière préférentielle
- Périmètre ZSC
- Périmètre ZPS

MENACES POTENTIELLES

Les menaces pouvant affecter directement le Bécasseau violet dans ses quartiers d'hiver ne sont pas identifiées actuellement. Les pollutions des côtes par les hydrocarbures peuvent constituer des menaces potentielles. L'urbanisation du littoral rocheux peut aussi détériorer les conditions d'hivernage, parce qu'il entraîne une augmentation de la fréquentation humaine sur les zones d'alimentation (pêche à pied) et les reposoirs de marée haute (sentiers pédestres ou cyclables en front de mer). Le développement de la pratique du "scooter des mers", parfois très proche des reposoirs peut-être source de dérangement.

ETAT A FAVORISER

Il s'agit de préserver les milieux (contre la pollution) et de favoriser la quiétude des zones de repos et d'alimentation.

BECASSEAU VIOLET

Calidris maritima



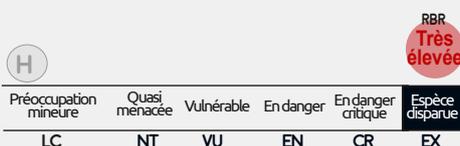
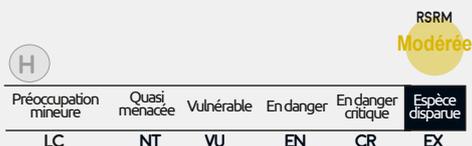
STATUTS DE PROTECTION



ETAT DE CONSERVATION

FRANCE:

BRETAGNE:



© S. Sibley

ECOLOGIE:

En dehors de la période de reproduction, le Bécasseau violet fréquente exclusivement le littoral rocheux. Il recherche de préférence les falaises maritimes d'altitude moyenne bordées par des estrans rocheux étendus et les îlots. L'habitat alimentaire se résume à la zone des rochers battus par les vagues, exondée deux fois par jour, mais restant constamment humide. En dehors du littoral rocheux, la multiplication des milieux artificiels a favorisé l'espèce. Les enrochements, les digues et les jetées ont été colonisés dans les régions côtières aux capacités d'accueil habituellement limitées.



FORT

COMPORTEMENT:

Durant toute la marée basse, le Bécasseau violet s'active sans répit, trottinant avec agilité à la recherche de nourriture, souvent en compagnie d'autres limicoles. Sociable et généralement peu agressif, il vit en groupes qui se rassemblent sur les reposoirs de marée haute pouvant compter plusieurs dizaines d'oiseaux, voire plus de cent. Il fréquente volontiers les dortoirs compacts et importants de plusieurs espèces de limicoles, notamment le Tournepièrre à collier.

REPRODUCTION:

Pas de reproduction sur le site.

REGIME ALIMENTAIRE:

En hiver, le Bécasseau violet consomme principalement des petits mollusques et crustacés qu'il capture en inspectant inlassablement l'estran rocheux. Les espèces les plus recherchées sont les Littorines, les Hydrobies, les Balanes et les Gammars. Les vers et les algues semblent peu consommés.

Sur le site

ZPS

BAIE DE QUIBERON

FONCTION DE LA ZPS:

- Alimentation
- Repos
- Escale migratoire

HABITATS CONCERNES:

- 1110- Bancs de sable à faible couverture permanente d'eau marine, 1130- Estuaires
- 1140- Replats boueux ou sableux exondés à marée basse, 1150*- Lagunes côtières
- 1160- Grandes criques et baies peu profondes
- 1170- Récifs

MENACES IDENTIFIEES:

- Dérangement (activités récréatives)
- Pollutions (hydrocarbures)

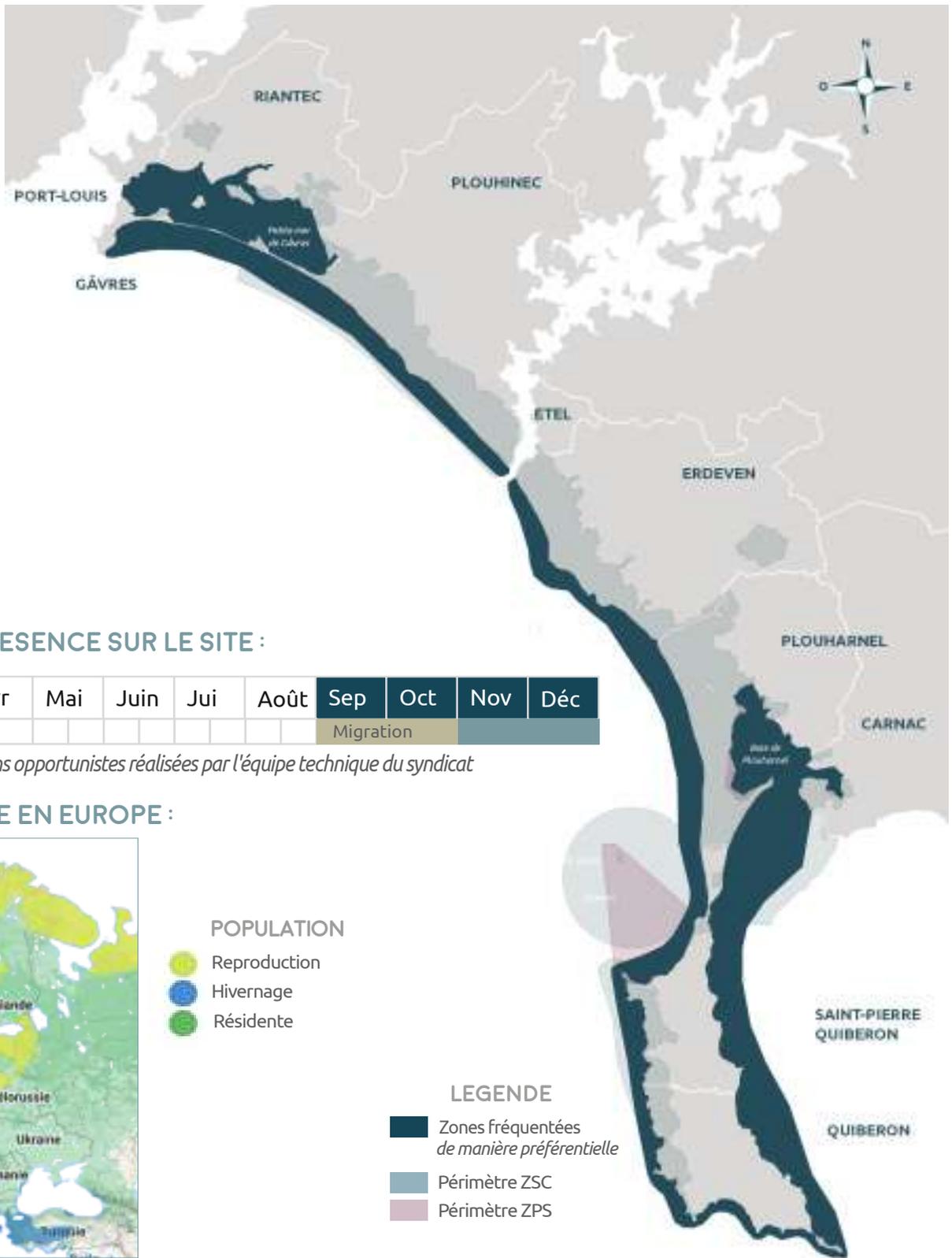
REPRESENTATIVITE:

Comptage Wetland 2020 - Localité Baie de Quiberon: 15 individus (71 en 2019).
Moyenne des effectifs maximaux annuels 2011-2016: 50
Site d'importance nationale (seuil: 9 ind., 16 sites en France)

CODE:

A149

Limicoles



PHENOLOGIE DE PRESENCE SUR LE SITE :

Jan	Fév	Mars	Avr	Mai	Juin	Jui	Août	Sep	Oct	Nov	Déc
Hivernage								Migration			

Information issue d'observations opportunistes réalisées par l'équipe technique du syndicat

CARTE DE PRESENCE EN EUROPE :



POPULATION

- Reproduction
- Hivernage
- Résidente

LEGENDE

- Zones fréquentées de manière préférentielle
- Périmètre ZSC
- Périmètre ZPS

MENACES POTENTIELLES

Les menaces sur le Bécasseau variable concernent la perte d'habitats due aux activités humaines avec emprise sur le littoral, telles que l'urbanisation, la construction de ports et de sites industriels, le développement des cultures marines, le drainage, les mises en cultures, ainsi que les endiguements (« défense » du littoral), voire certaines pollutions. Le développement de la fréquentation du littoral pour des activités récréatives peut avoir un impact en restreignant l'accès de l'espèce aux seules zones d'alimentation et de repos situées dans des espaces protégés. La concentration de la majorité des effectifs sur un nombre restreint de baies et d'estuaires peut constituer une source de fragilité pour la population.

ETAT A FAVORISER

Il s'agit de favoriser la quiétude des zones de repos et d'alimentation, ainsi qu'une bonne qualité des eaux des zones humides.

BECASSEAU VARIABLE

Calidris alpina



STATUTS DE PROTECTION



ETAT DE CONSERVATION

FRANCE:

BRETAGNE:



© S. Sibley

OISEAUX

ECOLOGIE:

En hivernage et en migration, le Bécasseau variable est principalement un oiseau côtier qui va s'alimenter sur les zones intertidales vaseuses à sablo-vaseuses mais aussi dans les lagunes. Il se repose à marée haute sur des zones exondées, mais proche de l'eau, situées pour la plupart dans des secteurs calmes. Les reposoirs d'hiver sont situés pour la plupart dans des secteurs qui bénéficient d'un niveau de protection. Plus rarement, des groupes se reposent sur les plages.



MAJEUR

COMPORTEMENT:

En dehors de la période de reproduction, le Bécasseau variable est un oiseau grégaire, se rassemblant en groupes de plusieurs centaines à plusieurs milliers d'individus, aussi bien en phase d'alimentation que sur les reposoirs de marée haute. En vol, les groupes atteignant plusieurs milliers d'individus sont capables d'une grande coordination, virant tous en même temps.

REPRODUCTION:

Pas de reproduction sur le site.

Sur le site

ZPS

BAIE DE QUIBERON

FONCTION DE LA ZPS:

Alimentation
Repos

HABITATS CONCERNES:

- 1110-** Bancs de sable à faible couverture permanente d'eau marine
- 1130-** Estuaires,
- 1140-** Replats boueux ou sableux exondés à marée basse, **1150***- Lagunes côtières
- 1160-** Grandes criques et baies peu profondes

MENACES IDENTIFIEES:

- Dérangement (activités récréatives)

REPRESENTATIVITE:

Comptage Wetland 2020 - Localité Baie de Quiberon:
<1912 individus (3322 en 2019)
Moyenne des effectifs maximaux annuels 2011-2016: 3860

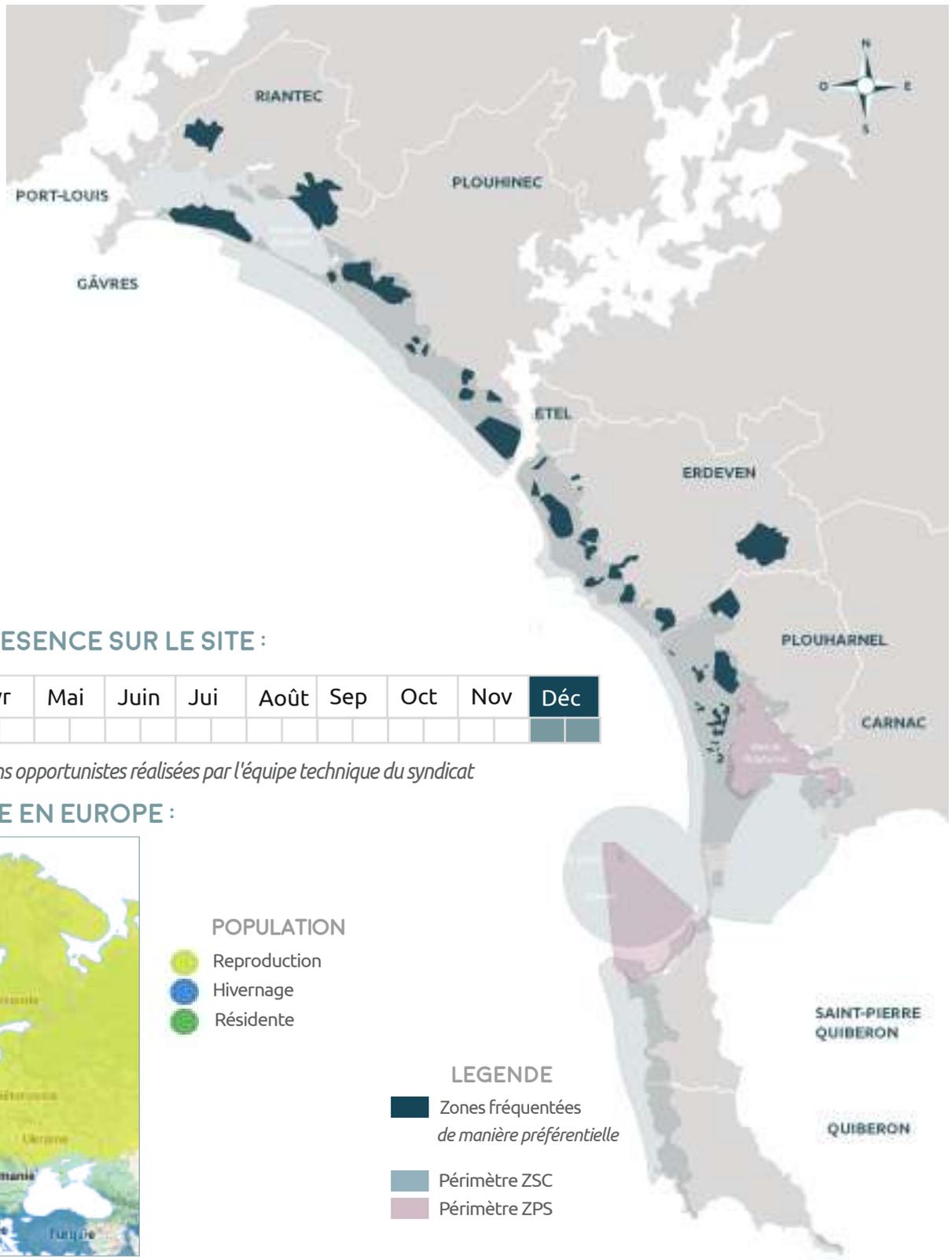
REGIME ALIMENTAIRE:

En France, sur les sites d'hivernage et de migration côtiers, les proies les plus recherchées sont les petits crustacés (genre *Corophium*, *Carcinus*, *Crangon*) et les gastéropodes du genre *Hydrobia* et *Littorina*. Des végétaux et du microfilm algal (diatomées) seraient également consommés de manière incidente. Plus en profondeur dans les vasières, les proies recherchées vont être principalement des annélides (genre *Nereis*, *Scoloplos*, *Arenicola*) et des bivalves de petite taille (moins de 2 cm) du genre *Macoma*, *Scrobicularia*, *Abra*.

CODE:

A153

Limicoles



PHENOLOGIE DE PRESENCE SUR LE SITE :

Jan	Fév	Mars	Avr	Mai	Juin	Jui	Août	Sep	Oct	Nov	Déc
Hivernage											

Information issue d'observations opportunistes réalisées par l'équipe technique du syndicat

CARTE DE PRESENCE EN EUROPE :



POPULATION

- Reproduction
- Hivernage
- Résidente

LEGENDE

- Zones fréquentées de manière préférentielle
- Périmètre ZSC
- Périmètre ZPS

MENACES POTENTIELLES

Les menaces identifiées sont celles relatives aux habitats : les aménagements hydro-agricoles ou autres aboutissant au drainage, à l'assèchement des milieux marécageux, la déprise agropastorale, localement, les plantations de peupliers en zone humide, les pollutions liées à l'épandage des boues, l'utilisation de produits chimiques, et la pollution par les hydrocarbures sur l'aire de reproduction. L'impact de la chasse n'est pas complètement évalué, cependant elle peut représenter une menace supplémentaire sur cette espèce considérée en déclin. Elle concerne tant la population en halte migratoire, que les hivernants.

ETAT A FAVORISER

Il s'agit de favoriser la quiétude des zones de repos et d'alimentation, ainsi qu'une bonne qualité des eaux des zones humides.

BECASSINE DES MARAIS

Gallinago gallinago



STATUTS DE PROTECTION



Directive Oiseaux
Annexe II et III



Bonn



Berne



ETAT DE CONSERVATION

FRANCE:

BRETAGNE:

H

Préoccupation mineure	Quasi menacée	Vulnérable	En danger	En danger critique	Espèce disparue
LC	NT	VU	EN	CR	EX

H

Préoccupation mineure	Quasi menacée	Vulnérable	En danger	En danger critique	Espèce disparue
LC	NT	VU	EN	CR	EX

RBR
Modérée



© P. Gourdain

OISEAUX

ÉCOLOGIE:

La Bécassine des marais fréquente les zones humides dulçaquicoles mais également les milieux saumâtres quand ils sont riches en proies alimentaires et aussi en cas de gel. Sa niche écologique réunit quatre caractéristiques importantes : un substrat de composition organique (terre, tourbe), un sol saturé en eau jusqu'à un sol inondé dont la hauteur du niveau ne peut excéder 40 mm, une végétation herbacée assez courte ne dépassant pas 200 mm, aux grandes étendues rases, elle privilégiera l'effet mosaïque.

H

SECONDAIRE

COMPORTEMENT:

Pendant la journée, elle se repose, appréciant l'exposition solaire à l'abri du vent et du regard de ses prédateurs. Les migrations sont essentiellement nocturnes.

REPRODUCTION:

Pas de reproduction sur le site.

RÉGIME ALIMENTAIRE:

L'analyse de contenus stomacaux prélevés dans différentes régions françaises, révèle en majorité des proies animales invertébrées : des vers oligochètes principalement mais aussi des larves et imagos d'insectes diptères, des gastéropodes, des crustacés et des coléoptères ; on relève aussi la présence de parties fibreuses, de racines et surtout de graines de plantes aquatiques. Cette bécassine se nourrit plus en sondant le sol qu'en surface, ses besoins journaliers correspondent environ à sa masse corporelle.

Sur le site

ZPS

BAIE DE QUIBERON

FONCTION DE LA ZPS:

Alimentation
Repos

HABITATS CONCERNES:

1310- Végétations pionnières à *Salicornia* et autres espèces annuelles des zones boueuses et sableuses
1320- Prés à *Spartina*, **1330-** Prés salés atlantiques
6410- Prairies à *Molinia* sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux
7210*- Marais calcaires à *Cladium mariscus* et espèces du *Caricion davallianae*

MENACES IDENTIFIÉES:

• Dérangement (activités récréatives)

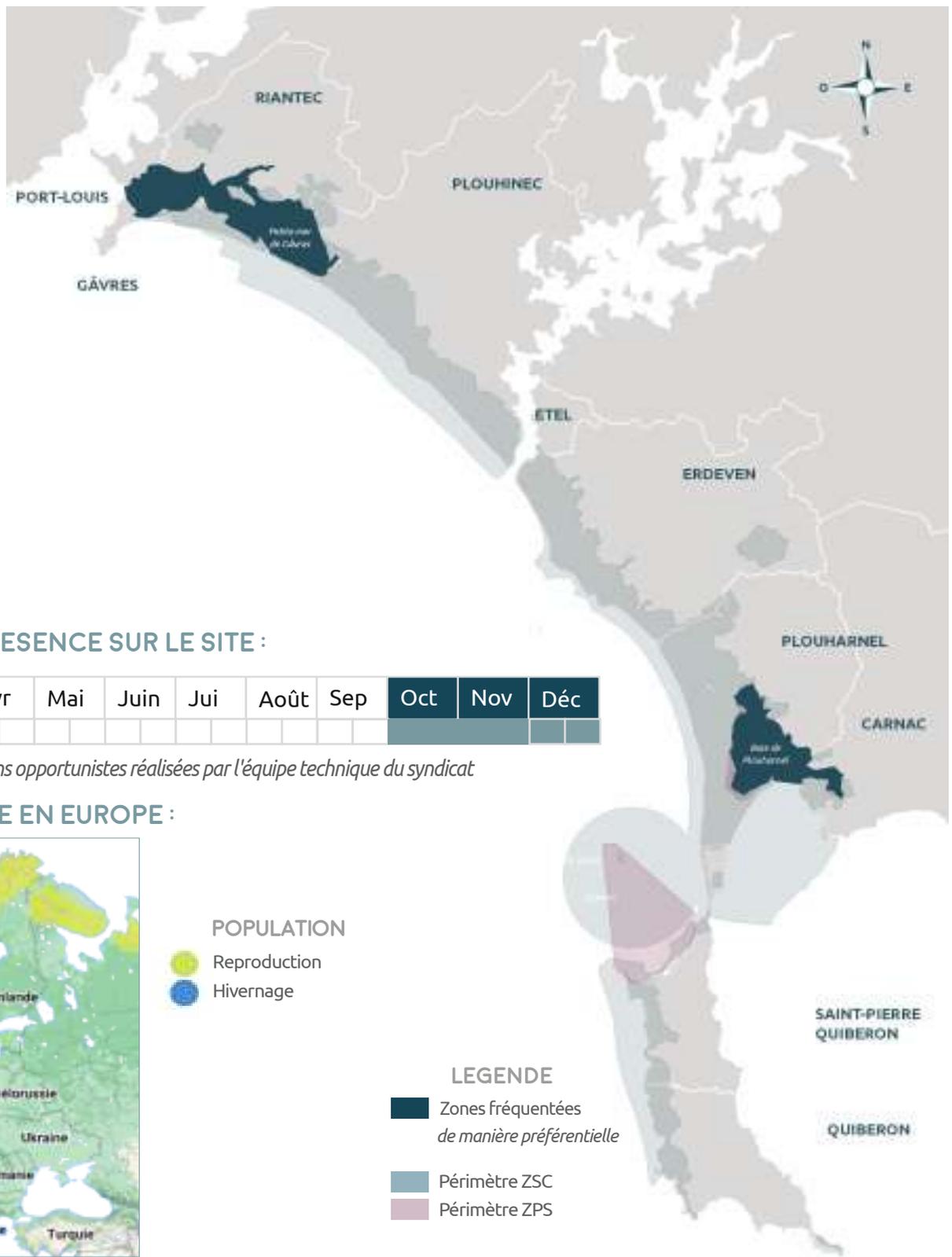
REPRESENTATIVITE:

Comptage Wetland 2020 - Localité Baie de Quiberon: aucun individu dénombré (< 12 en 2019)
Moyenne des effectifs maximaux annuels 2011-2016: 11

CODE:

A157

Limicoles



MENACES POTENTIELLES

Les surfaces intertidales ont tendance à diminuer en France, comme en Europe, du fait du développement de l'industrie, du tourisme (avec les structures d'accueil qui y sont liées) et des cultures marines ce qui réduit les habitats de l'espèce. L'espèce est sensible à la présence humaine, et montre des distances d'envol relativement élevées, de l'ordre de 70 mètres à 120 m. Cette sensibilité aux dérangements serait la raison pour laquelle les oiseaux auraient abandonné leur zone d'alimentation traditionnelle en baie du Mont Saint-Michel. Essentiellement présente sur les estrans, cette espèce, à l'instar de nombreux limicoles, est exposée à l'intensification des pratiques d'exploitation ostréicole et conchylicole, ainsi qu'à la dégradation de la qualité de l'eau. Le prélèvement cynégétique en France est peu connu et mériterait d'être mieux appréhendé. Toutefois, les principales menaces pesant sur l'espèce restent liées à cette pratique.

ETAT A FAVORISER

Il s'agit surtout de favoriser la quiétude des zones de repos et d'alimentation.

BARGE ROUSSE

Limosa lapponica



STATUTS DE PROTECTION



ETAT DE CONSERVATION

FRANCE:

BRETAGNE:



© P.Y. Le Bail

ÉCOLOGIE:

En migration tout comme en hivernage, la barge rousse est essentiellement une espèce côtière. Elle fréquente les vasières intertidales et les zones sablo-vaseuses. On la trouve peu ou pas sur les sables très compactés ou à proximité des côtes rocheuses. A marée haute, les oiseaux regagnent un reposoir qui peut se situer à plusieurs kilomètres de leur zone d'alimentation.



MAJEUR

COMPORTEMENT:

L'espèce est capable de rallier en trois jours la mer des Wadden (Pays-Bas), d'un vol direct de 4 300 km à partir de leur zone d'hivernage du banc d'Arguin (Mauritanie), en volant à 3000 m d'altitude. Cependant, une partie de la population effectue aussi des haltes migratoires,

REPRODUCTION:

Pas de reproduction sur le site.

RÉGIME ALIMENTAIRE:

Les barges rousses se nourrissent surtout d'insectes, annélides, mollusques et occasionnellement des graines et baies. Le grand annélide *Arenicola marina*, le petit annélide *Scoloplos armiger* et les *Nereis diversicolor* constituent une part importante de l'alimentation. Elles consomment également de petits annélides *Bathyporeia* ou des crustacés du genre *Corophium*, voire des coquillages *Macoma balthica*.

Sur le site

ZPS

BAIE DE QUIBERON

FONCTION DE LA ZPS:

Alimentation
Repos

HABITATS CONCERNES:

1110- Bancs de sable à faible couverture permanente d'eau marine, **1130-** Estuaires, **1140-** Replats boueux ou sableux exondés à marée basse, **1150*-** Lagunes côtières
1160- Grandes criques et baies peu profondes

MENACES IDENTIFIÉES:

• Dérangement (activités récréatives)

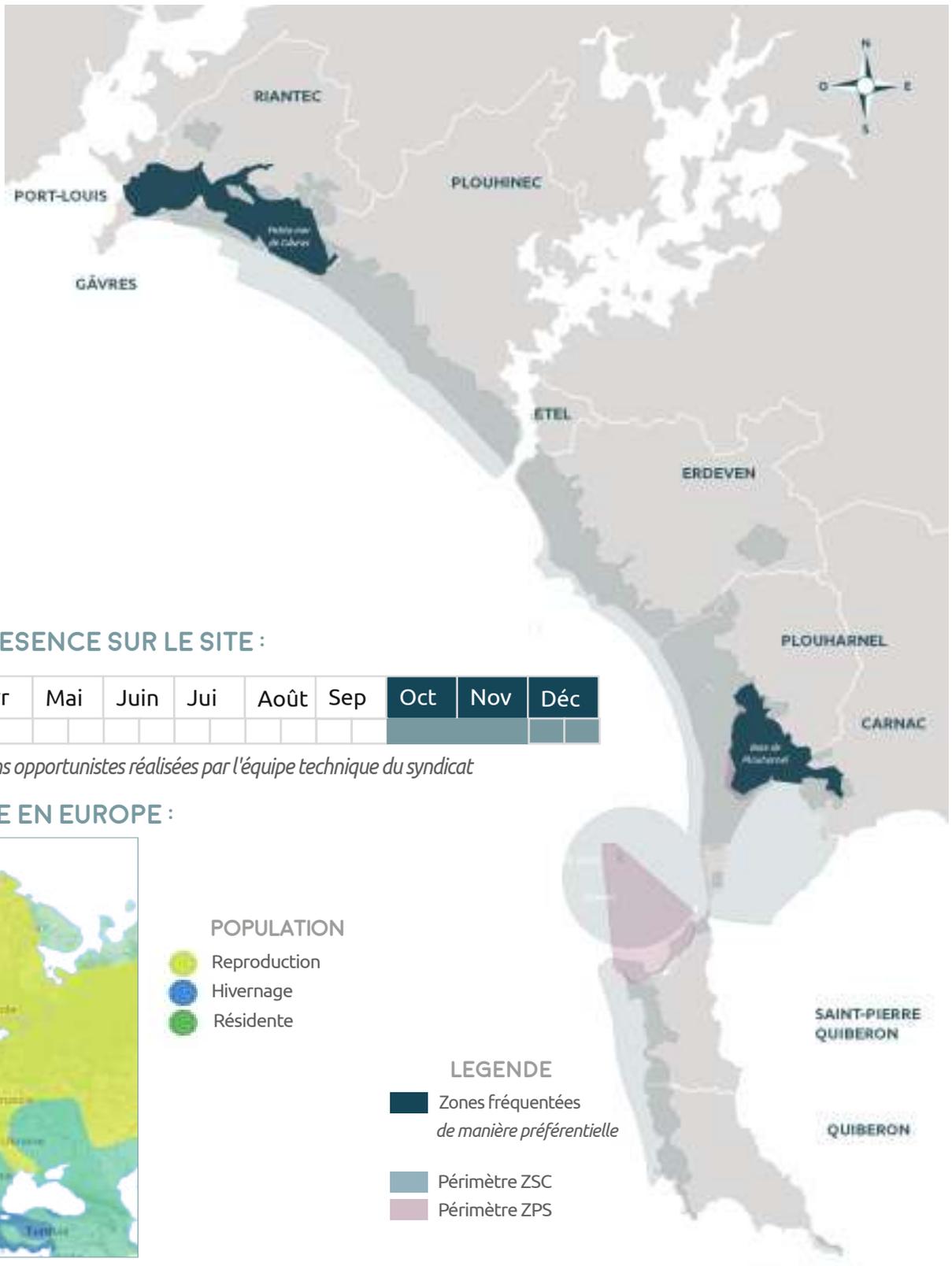
REPRESENTATIVITÉ:

Comptage Wetland 2020 - Localité Baie de Quiberon:
<81 individus (61 -160 en 2019)
Moyenne des effectifs maximaux annuels 2011-2016: 110

CODE:

A160

Limicoles



PHENOLOGIE DE PRESENCE SUR LE SITE :

Jan	Fév	Mars	Avr	Mai	Juin	Jui	Août	Sep	Oct	Nov	Déc
Hivernage											

Information issue d'observations opportunistes réalisées par l'équipe technique du syndicat

CARTE DE PRESENCE EN EUROPE :



POPULATION

- Reproduction
- Hivernage
- Résidente

LEGENDE

- Zones fréquentées de manière préférentielle
- Périmètre ZSC
- Périmètre ZPS

MENACES POTENTIELLES

Les modifications des habitats de reproduction sont considérées comme représentant la menace principale pour les oiseaux. Le Courlis cendré est très sensible aux dérangements (promeneurs, chiens sans laisse, chasse...). L'ouverture de la chasse provoque une redistribution spatiale des oiseaux notamment au niveau des reposoirs qui peuvent parfois être installés sur des zones éloignées de l'estran. La distance d'envol de cette espèce est élevée, preuve de sa réaction importante à des activités d'origine humaine.

ETAT A FAVORISER

Il s'agit surtout de favoriser la quiétude des zones de repos et d'alimentation.

COURLIS CENDRE

Numenius arquata



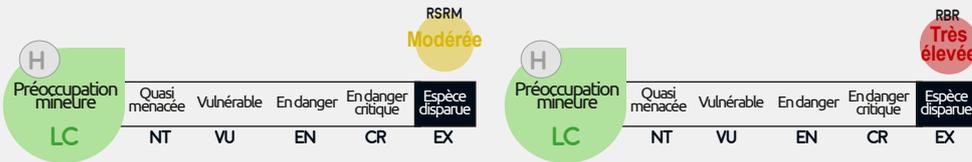
STATUTS DE PROTECTION



ETAT DE CONSERVATION

FRANCE:

BRETAGNE:



© J. Siblet

ECOLOGIE:

En hiver, les oiseaux exploitent préférentiellement les baies et estuaires riches en proies mais lorsqu'ils n'ont pas trouvé les quantités nécessaires au maintien de leur équilibre énergétique pendant la marée basse, les oiseaux peuvent s'alimenter sur le haut estran ou dans des zones de cultures ou de pâtures à proximité de l'estuaire.



FORT

COMPORTEMENT:

Oiseaux grégaires sur les zones d'hivernage, les courlis adaptent leur comportement aux contraintes du milieu humain. Dans les estuaires où leur chasse est régulière, leur rythme d'activité est en partie nocturne et leur distance d'envol est plus importante que sur les sites offrant une grande sécurité aux oiseaux. Des déplacements migratoires sont perceptibles toute l'année.

REPRODUCTION:

Pas de reproduction sur le site.

REGIME ALIMENTAIRE:

Sur le littoral, hors période de nidification, le Courlis cendré est un hôte des zones de vasières et des sables envasés où ses proies, des vers *Lanice conchilega*, *Arenicola marina* et *Nereis diversicolor*, et des bivalves *Macoma balthica* et *Scrobicularia plana* et le Crabe vert *Carcinus maenas* sont abondantes. Il consomme également des crevettes *Crangon crangon*.

Sur le site

ZPS

BAIE DE QUIBERON

FONCTION DE LA ZPS:

Alimentation
Repos

HABITATS CONCERNES:

- 1130- Estuaires,
- 1140- Replats boueux ou sableux exondés à marée basse, 1150*- Lagunes côtières
- 1160- Grandes criques et baies peu profondes
- 4030- Landes sèches européennes
- 6410- Prairies à *Molinia* sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux
- 6430- Mégaphorbiaies hydrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin

MENACES IDENTIFIEES:

- Dérangement (activités récréatives)

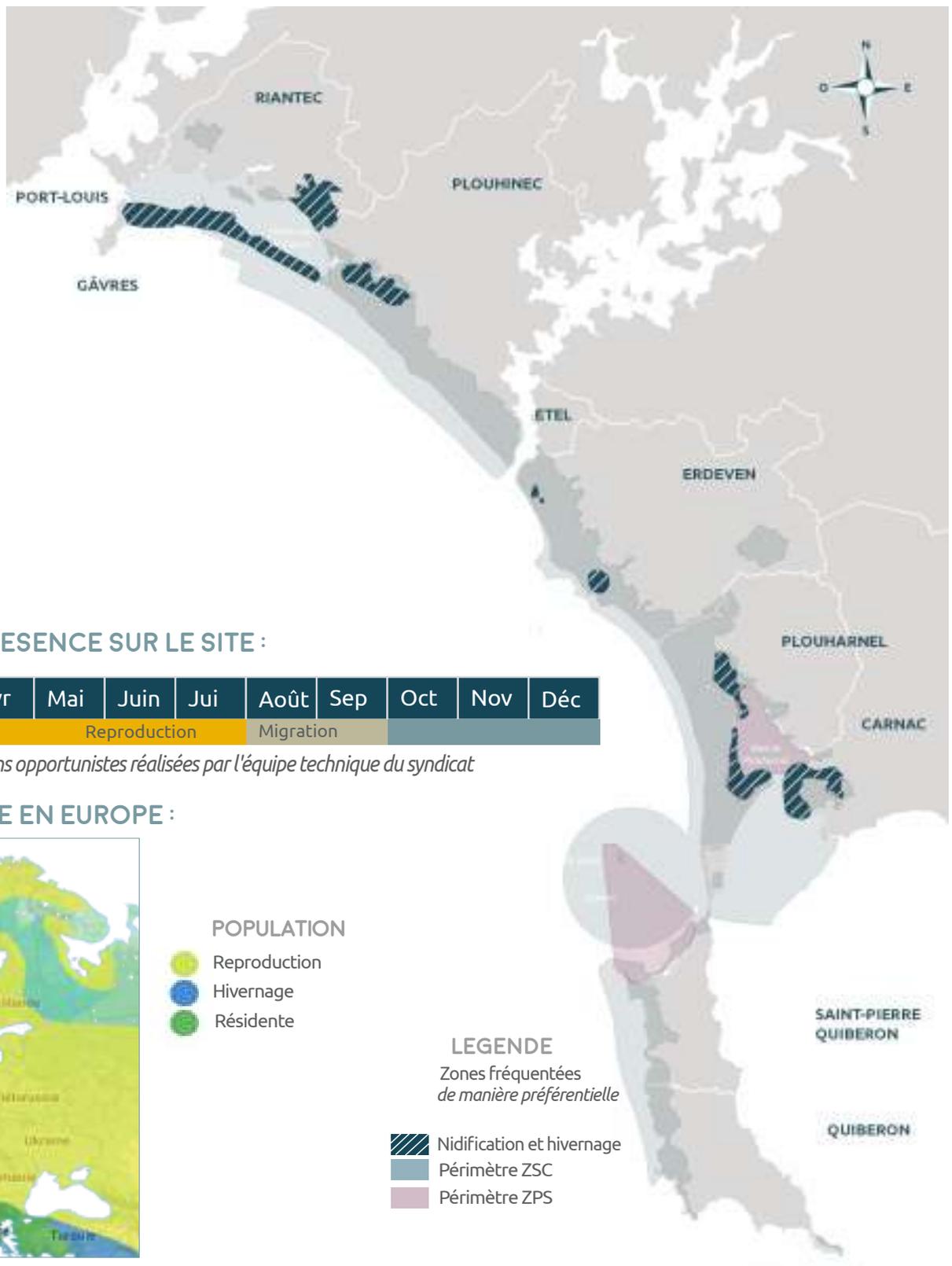
REPRESENTATIVITE:

Comptage Wetland 2020 - Localité Baie de Quiberon:
<105 individus (< 90 en 2019)
Moyenne des effectifs maximaux annuels 2011-2016: 193

CODE:

A162

Limicoles



PHENOLOGIE DE PRESENCE SUR LE SITE :

Jan	Fév	Mars	Avr	Mai	Juin	Jui	Août	Sep	Oct	Nov	Déc
Hivernage		Reproduction			Migration						

Information issue d'observations opportunistes réalisées par l'équipe technique du syndicat

CARTE DE PRESENCE EN EUROPE :



POPULATION

- Reproduction
- Hivernage
- Résidente

LEGENDE

Zones fréquentées de manière préférentielle

- Nidification et hivernage
- Périmètre ZSC
- Périmètre ZPS

MENACES POTENTIELLES

Le Chevalier gambette a subi un déclin en Europe occidentale en raison de l'assèchement des milieux humides, l'intensification de l'exploitation des prairies et leur mise en culture. Bien qu'en Europe occidentale, la perte de surfaces des zones humides soit maintenant moins d'actualité, la gestion qui en est faite n'évolue pas en faveur du maintien de l'espèce. La déprise agricole a aussi été identifiée comme menace où la végétation évolue vers un faciès buissonnant défavorable à l'installation des couples nicheurs. En période hivernale, l'espèce est surtout menacée par les dérangements de natures diverses (pêche à pied, chasse, tourisme...), notamment sur les reposoirs de pleine mer. Seule la France autorise le tir du Chevalier gambette. Les prélèvements cynégétiques n'y sont pas connus avec précision.

ETAT A FAVORISER

Il s'agit surtout de maintenir dans un état favorable les zones humides en période de nidification, ainsi que de favoriser la quiétude des zones de repos et d'alimentation.

CHEVALIER GAMBETTE

Tringa totanus

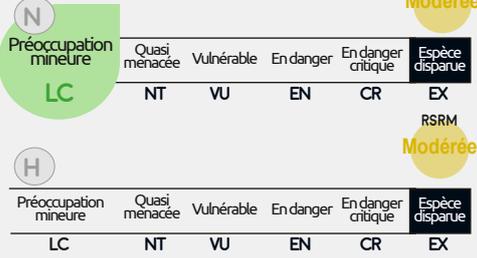


STATUTS DE PROTECTION

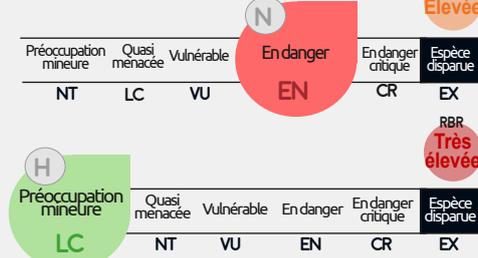


ETAT DE CONSERVATION

FRANCE:



BRETAGNE:



© J. Sibley

ÉCOLOGIE:

Les principaux milieux habituellement fréquentés sont les marais salants plus ou moins abandonnés et les prairies méso-hygrophiles et hygrophiles pâturées. D'autres milieux sont fréquentés de manière plus marginale : les bords exondés des étangs et les marais côtiers en arrière de dunes ou de digues. Il tolère des niveaux de salinité très variables et est très lié à la présence d'eau libre comportant des bordures de végétation assez haute. Les sites doivent être ouverts et saturés en eau, avec une bonne visibilité, souvent à proximité des vasières où il s'alimente. Le niveau d'eau en période nuptiale constitue un élément déterminant l'installation des couples. En halte migratoire et en hivernage, le Chevalier gambette affectionne particulièrement les sites côtiers où il s'alimente sur les vasières intertidales en présence d'autres espèces de limicoles.

N

H

FORT

COMPORTEMENT:

L'essentiel des populations de chevaliers gambettes sont migratrices. Souvent grégaires en dehors de la période de nidification, les chevaliers gambettes se nourrissent et se reposent en petits groupes, calquant leur activité sur le rythme des marées, s'alimentant et se déplaçant indifféremment de jour comme de nuit. Les couples proches ne manifestent pas de comportement territorial agressif entre eux. Ils partagent les mêmes sites d'alimentation et l'espace aérien. Ils collaborent en houspillant les éventuels intrus et prédateurs.

REPRODUCTION:

Une seule ponte annuelle est produite. Le nid, relativement sommaire, est disposé dans une touffe de végétation dense. La ponte compte 3 à 5 oeufs. L'incubation dure 24 jours en moyenne. Les poussins nidifuges sont capables de voler dès l'âge de 25 à 35 jours.

RÉGIME ALIMENTAIRE:

Le régime alimentaire du Chevalier gambette est très varié, comportant une large gamme d'invertébrés où les crustacés, les polychètes et les mollusques dominent dans les sites côtiers. Ailleurs, les lombrics et les larves de tipules sont surtout consommés.

Sur le site

ZPS

BAIE DE QUIBERON

FONCTION DE LA ZPS:

- Reproduction
- Alimentation
- Repos

HABITATS CONCERNES:

- 1130- Estuaires,
- 1140- Replats boueux ou sableux exondés à marée basse, 1150*- Lagunes côtières
- 1160- Grandes criques et baies peu profondes
- 1330- Prés salés atlantiques
- 3150- Lacs eutrophes naturels avec végétation du *Magnopotamion* ou de l'*Hydrocharition*

MENACES IDENTIFIÉES:

- Dérangement (activités récréatives, chiens)

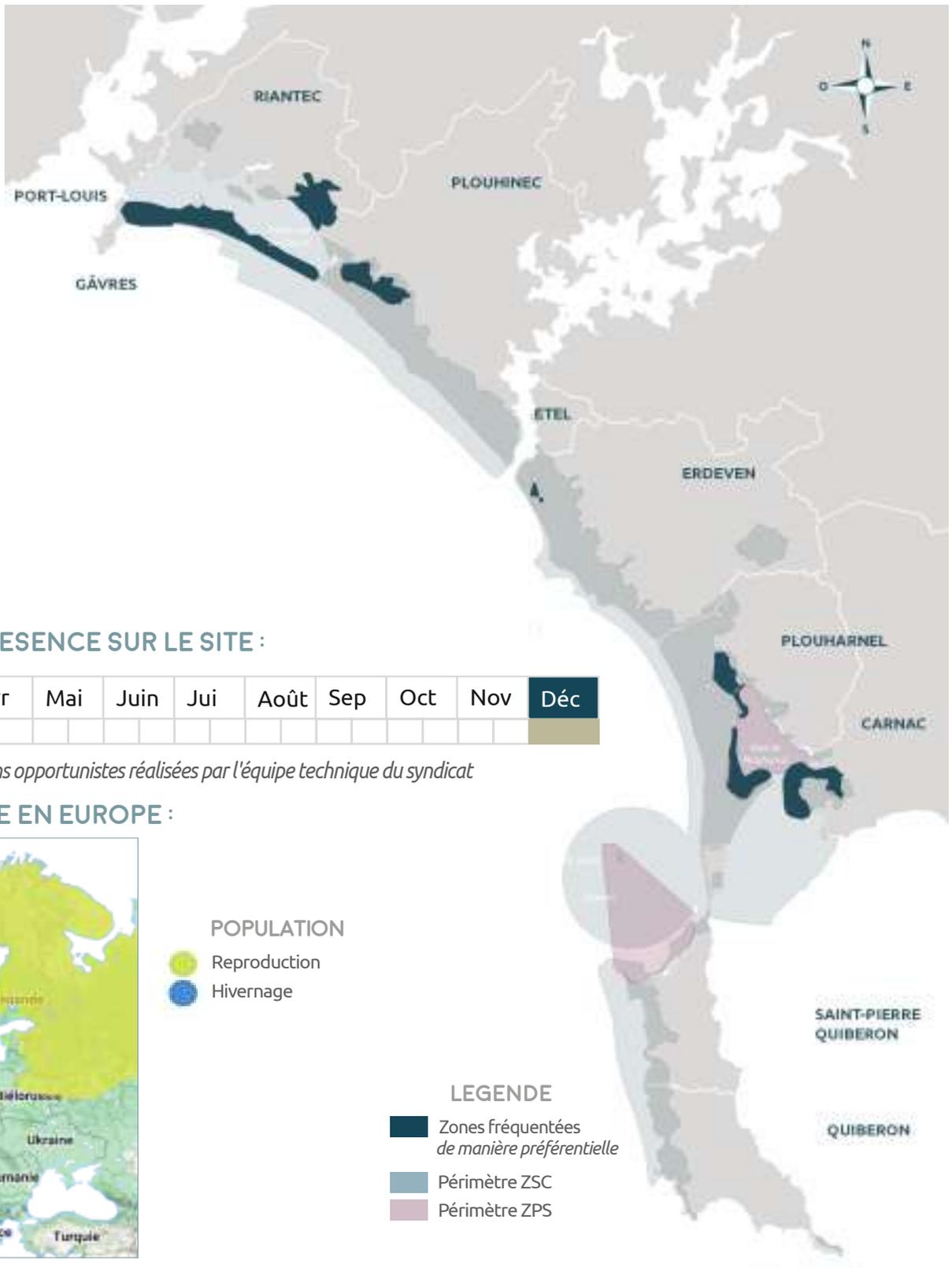
REPRESENTATIVITÉ:

Comptage Wetland 2020 - Localité Baie de Quiberon: 67-180 individus (41 en 2019). Site d'importance nationale (seuil: 60 ind., 26 sites en France)
Moyenne des effectifs maximaux annuels 2011-2016: 170
Effectifs nicheurs: pas de données à connaissance

CODE:

A164

Limicoles



PHENOLOGIE DE PRESENCE SUR LE SITE :

Jan	Fév	Mars	Avr	Mai	Juin	Jui	Août	Sep	Oct	Nov	Déc
Migration											

Information issue d'observations opportunistes réalisées par l'équipe technique du syndicat

CARTE DE PRESENCE EN EUROPE :



POPULATION

- Reproduction
- Hivernage

LEGENDE

- Zones fréquentées de manière préférentielle
- Périmètre ZSC
- Périmètre ZPS

MENACES POTENTIELLES

Actuellement, cette espèce n'est pas globalement considérée comme menacée. En France, l'impact de la chasse est inconnu.

ETAT A FAVORISER

Il s'agit surtout de maintenir dans un état favorable les zones humides.

CHEVALIER ABOYEUR

Tringa nebularia



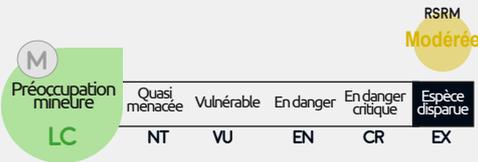
STATUTS DE PROTECTION



ETAT DE CONSERVATION

FRANCE:

BRETAGNE:



© D. Stefanescu

ÉCOLOGIE:

Lors de ses haltes migratoires et sur ses sites d'hivernage, il fréquente une grande variété de zones humides : marais, salines, lagunes, bordures de lacs, d'étangs et de réservoirs, prairies inondées, berges de cours d'eau lents, estuaires, mangroves, vasières littorales et rizières.

COMPORTEMENT:

Son activité est essentiellement diurne avec de longues phases de repos en milieu de journée. Bien que parfois accompagné d'autres limicoles, c'est une espèce plutôt indépendante observée à l'unité ou en petits groupes n'excédant que rarement quelques dizaines d'individus. C'est un migrateur à part entière dont les déplacements sont principalement nocturnes.

REPRODUCTION:

Pas de reproduction sur le site.

RÉGIME ALIMENTAIRE:

En toutes saisons, le Chevalier aboyeur se nourrit d'une grande variété d'invertébrés aquatiques comprenant des insectes et leurs larves (coléoptères, hémiptères, diptères, trichoptères, lépidoptères, odonates), des crustacés (crabes, crevettes, gammarus, balanes), des mollusques (planorbes, littorines, hydrobies) et des vers polychètes (néreïdes). Des vertébrés, comme les amphibiens (adultes et larves) et surtout les poissons, sont localement des proies régulières et appréciées. Le Chevalier aboyeur chasse à vue, sur la vase et surtout dans l'eau peu profonde, en marchant d'un pas rapide ou même en courant le cou penché en avant, le bec entrouvert pour capturer les proies les plus vives.

M **SECONDAIRE**

Sur le site

ZPS

BAIE DE QUIBERON

FONCTION DE LA ZPS:

- Alimentation
- Repos
- Escale migratoire

HABITATS CONCERNES:

- 1130-** Estuaires,
- 1140-** Replats boueux ou sableux exondés à marée basse, **1150***- Lagunes côtières
- 3110-** Eaux oligotrophes très peu minéralisées des plaines sablonneuses
- 3150-** Lacs eutrophes naturels avec végétation du *Magnopotamion* ou de l'*Hydrocharition*

MENACES IDENTIFIÉES:

- Dérangement (activités récréatives)

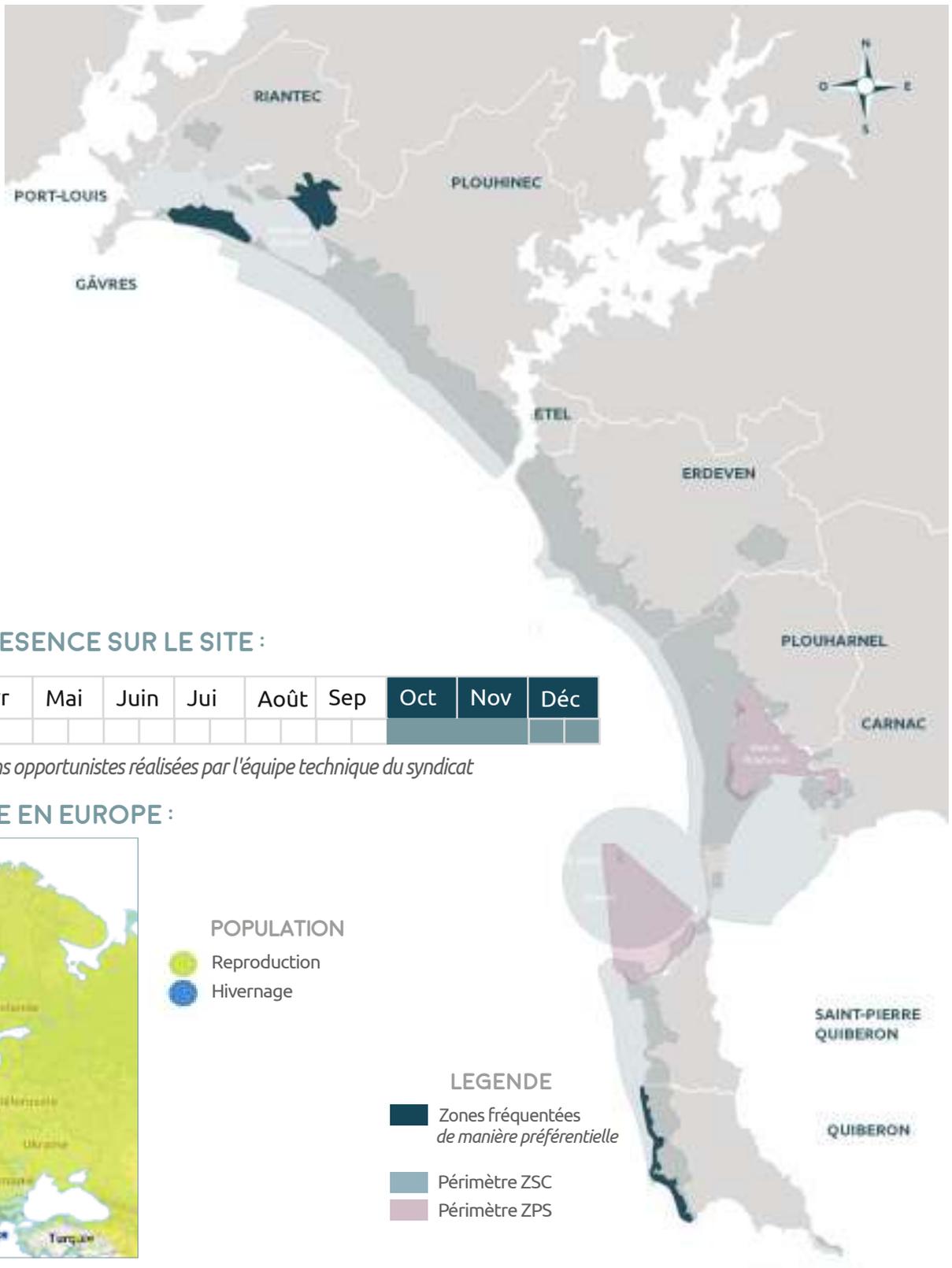
REPRESENTATIVITÉ:

Comptage Wetland 2020 - Localité Baie de Quiberon: 5-13 individus (7 en 2019).
Moyenne des effectifs maximaux annuels 2011-2016: 29
Site d'importance nationale (seuil: 6 ind., 26 sites en France)

CODE:

A168

Limicoles



PHENOLOGIE DE PRESENCE SUR LE SITE :

Jan	Fév	Mars	Avr	Mai	Juin	Jui	Août	Sep	Oct	Nov	Déc
Hivernage											

Information issue d'observations opportunistes réalisées par l'équipe technique du syndicat

CARTE DE PRESENCE EN EUROPE :



POPULATION

- Reproduction
- Hivernage

LEGENDE

- Zones fréquentées de manière préférentielle
- Périmètre ZSC
- Périmètre ZPS

MENACES POTENTIELLES

Actuellement, cette espèce n'est pas globalement considérée comme menacée. En France, l'impact de la chasse est inconnu.

ETAT A FAVORISER

Il s'agit surtout de maintenir dans un état favorable les zones humides.

CHEVALIER GUIGNETTE

Actitis hypoleucos



STATUTS DE PROTECTION



Nationale



Bonn

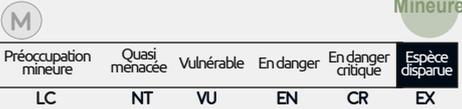


Berne

ETAT DE CONSERVATION

FRANCE:

BRETAGNE:



© C. Parissot

ÉCOLOGIE:

En période internuptiale, tous les types de milieux humides sont fréquentés, excepté les marais à grands héliophytes et les grandes vasières plates. Les bords des cours d'eau sont cependant préférés.

COMPORTEMENT:

En hiver ou en début de migration, l'espèce est communément observée en activité alimentaire, parcourant avec agilité les bordures d'eau à la recherche de proies, le plus souvent seule, rarement en petits groupes lâches. Les liens sociaux sont nettement marqués uniquement en période de migration, notamment lors des rassemblements vespéraux très bruyants qui peuvent compter plusieurs dizaines d'oiseaux.

REPRODUCTION:

Pas de reproduction sur le site.

RÉGIME ALIMENTAIRE:

Le régime alimentaire de ce limicole se compose essentiellement d'invertébrés capturés au sol ou en l'air avec agilité grâce à sa vue perçante. Les larves et les imagos de coléoptères, diptères et lépidoptères constituent les proies les plus fréquentes, suivis des hémiptères, orthoptères et de bien d'autres insectes. Les araignées, les myriapodes, les petits crustacés et mollusques sont également recherchés. Accessoirement des vers, des têtards ou de petits poissons et grenouilles peuvent compléter le menu. La consommation d'éléments végétaux paraît marginale.

M **SECONDAIRE**

Sur le site

ZPS

BAIE DE QUIBERON

FONCTION DE LA ZPS:

- Alimentation
- Repos
- Escale migratoire

HABITATS CONCERNES:

- 1130**- Estuaires,
- 1150***- Lagunes côtières
- 1210** - Végétation annuelle des laisses de mer
- 3110**- Eaux oligotrophes très peu minéralisées des plaines sablonneuses
- 3150**- Lacs eutrophes naturels avec végétation du *Magnopotamion* ou de l'*Hydrocharition*

MENACES IDENTIFIÉES:

- Dérangement (activités récréatives)

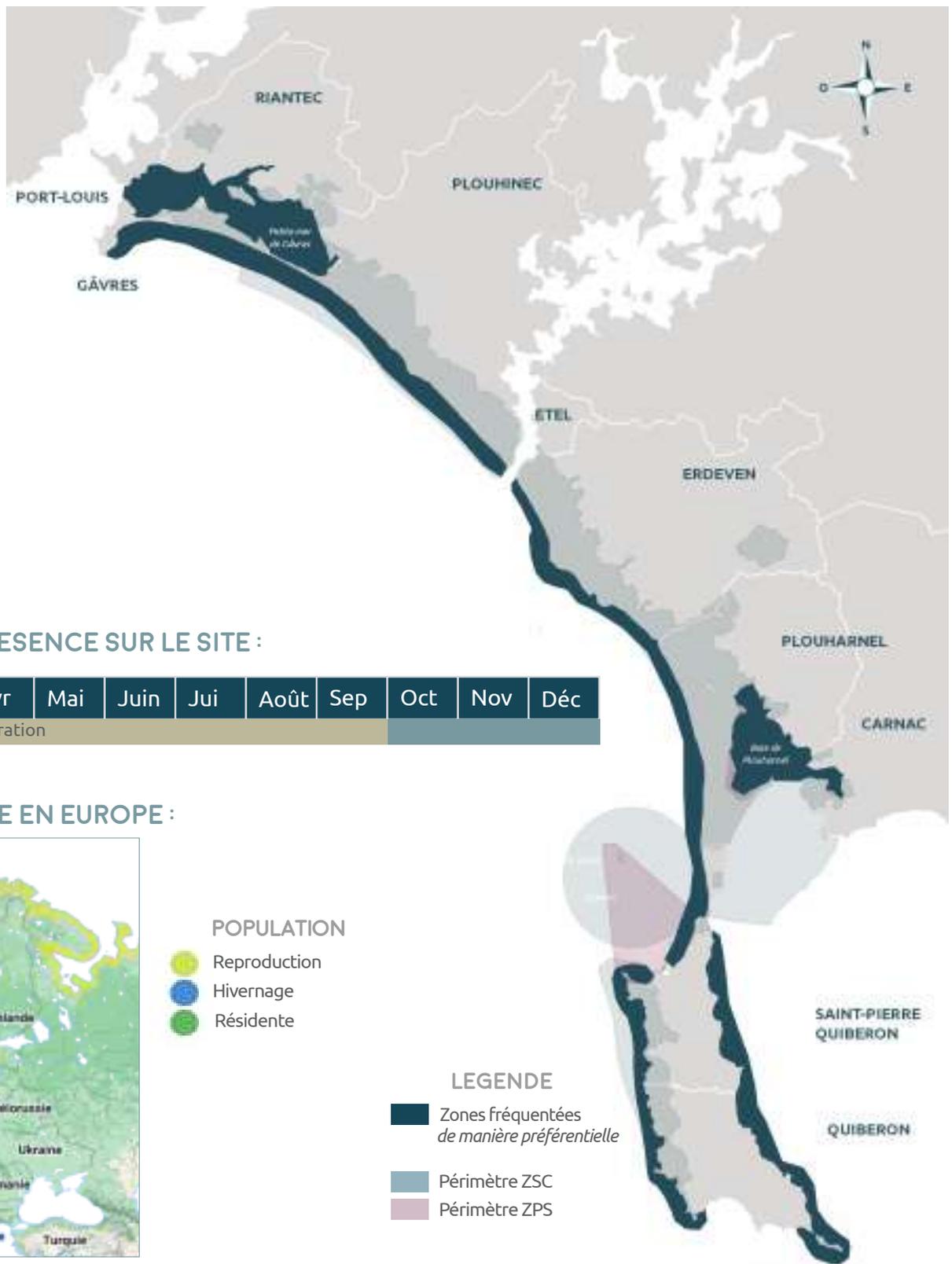
REPRESENTATIVITÉ:

Comptage Wetland 2020 - Localité Baie de Quiberon:
<3 individus (1 en 2019)
Moyenne des effectifs maximaux annuels 2011-2016: 2

CODE:

A169

Limicoles



PHENOLOGIE ET PRESENCE SUR LE SITE :

Jan	Fév	Mars	Avr	Mai	Juin	Jui	Août	Sep	Oct	Nov	Déc	
Hivernage			Migration									

CARTE DE PRESENCE EN EUROPE :



POPULATION

- Reproduction
- Hivernage
- Résidente

LEGENDE

- Zones fréquentées de manière préférentielle
- Périmètre ZSC
- Périmètre ZPS

MENACES POTENTIELLES

Actuellement, les menaces réelles qui pèsent sur le tournepierre sont toutes liées aux dérangements. L'augmentation récente de la fréquentation touristique en dehors de la saison estivale, ainsi que de la pêche à pied touristique ou professionnelle, de plus en plus incontrôlée concernent l'essentiel des sites occupés par l'espèce. Localement, l'activité cynégétique pratiquée sur le Domaine Public Maritime peut constituer un facteur de dérangement, tant sur les zones d'alimentation que dans les reposoirs de marée haute. La divagation des chiens poursuivant ou non les tournepierres sur la plage est le facteur de dérangement le plus important. A marée basse, la pratique d'activité comme le char à voile est un facteur de dérangement aussi important que la divagation des chiens.

ETAT A FAVORISER

Il s'agit surtout de favoriser la quiétude des zones de repos et d'alimentation.

TOURNEPIERRE A COLLIER

Arenaria interpres



OISEAUX

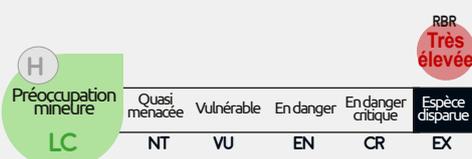
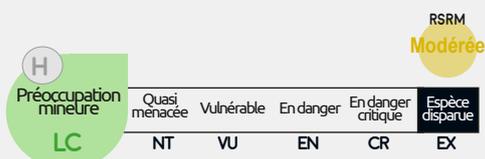
STATUTS DE PROTECTION



ETAT DE CONSERVATION

FRANCE:

BRETAGNE:



ECOLOGIE:

En période internuptiale, le tournepierre fréquente principalement les côtes rocheuses où alternent des petites baies sableuses ou sablo-vaseuses. Il marque un intérêt certain pour d'autres substrats durs, comme les digues artificielles, les brise-ames, ou bien encore les jetées et les ports. Secondairement, les vasières, les plages de sable riches en "laisses" de mer ou les bancs de coquillages exondés sont habités par l'espèce. A marée haute, il visite également les champs et les prairies arrières-littorales.

H MAJEUR

COMPORTEMENT:

C'est un grand migrateur. Au cours de ses activités, le tournepierre marche, court, soulève et retourne des pierres et des morceaux d'algues pour atteindre des aliments, ce qui lui valu son nom. C'est un individu très sociable et il peut être observé en grand nombre sur les côtes européennes à la fin de l'été.

REPRODUCTION:

Pas de reproduction sur le site.

Sur le site

ZPS

BAIE DE QUIBERON

FONCTION DE LA ZPS:

- Alimentation - Repos
- Escale migratoire - Reposeur

HABITATS CONCERNES:

- 1110-** Bancs de sable à faible couverture permanente d'eau marine, **1130-** Estuaires,
- 1150***- Lagunes côtières
- 1160-** Grandes criques et baies peu profondes
- 1170-** Récifs
- 1230-** Falaises avec végétation des côtes atlantiques et baltiques
- 1310-** Végétations pionnières à Salicornia et autres espèces annuelles des zones boueuses et sableuses

MENACES IDENTIFIEES:

- Dérangement (activités récréatives)
- Pollutions (hydrocarbures)

REPRESENTATIVITE:

Comptage Wetland 2020 - Localité Baie de Quiberon: 276-545 individus (183 en 2019).
Moyenne des effectifs maximaux annuels 2011-2016: 699
Site d'importance nationale (seuil: 260 ind., 26 sites en France)

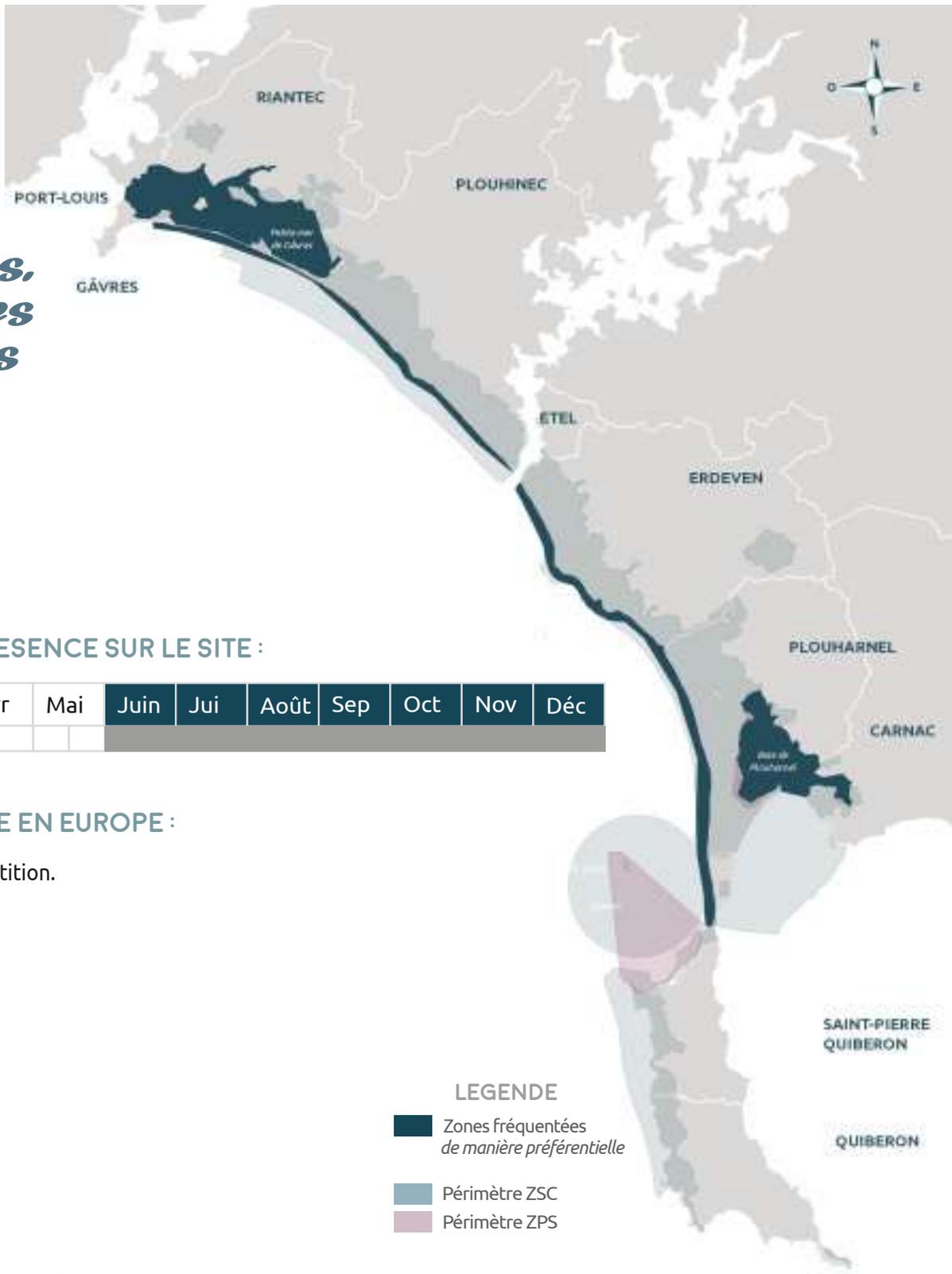
REGIME ALIMENTAIRE:

L'écléctisme alimentaire est de règle chez le Tournepierre à collier. En période internuptiale, le régime est encore plus varié. Si les crustacés, les insectes et les mollusques sont préférés, la part des organismes marins augmente (balanes, crabes, moules, littorines, gammarus, etc.). Il consomme également des cadavres de poissons, de mollusques et d'oiseaux, ainsi qu'une grande variété de déchets qu'il trouve dans les dépôts ou dans les laisses de mer.

CODE:

A176

Goélands, Mouettes et Sternes



PHENOLOGIE ET PRESENCE SUR LE SITE :

Jan	Fév	Mars	Avr	Mai	Juin	Jui	Août	Sep	Oct	Nov	Déc
Échouages											

CARTE DE PRESENCE EN EUROPE :

Pas de données sur la répartition.

LEGENDE

- Zones fréquentées de manière préférentielle
- Périmètre ZSC
- Périmètre ZPS

MENACES POTENTIELLES

Il n'y a pas de menaces directes sur cette mouette par ailleurs protégée. Les menaces indirectes sont liées aux milieux qu'elle fréquente (disponibilité des sites de reproduction, piétinement des colonies par le bétail, crues de printemps...)

ETAT A FAVORISER

Il s'agit de veiller à maintenir les zones fonctionnelles du site pour cette espèce en hivernage.

MOUETTE MELANOCEPHALE

Ichthyaetus melanocephalus

STATUTS DE PROTECTION



Directive Oiseaux
Annexe I



Nationale



Berne



Bonn

ETAT DE CONSERVATION

FRANCE:

BRETAGNE:

(H)

Préoccupation mineure
Quasi menacée
Vulnérable
En danger
En danger critique
Espèce disparue

LC NT VU EN CR EX

RSRM
Modérée

(H)

Préoccupation mineure
Quasi menacée
Vulnérable
En danger
En danger critique
Espèce disparue

LC NT VU EN CR EX

RBR
Modérée



© JP. Siblet

OISEAUX

ECOLOGIE:

En hiver, outre son comportement pélagique, on la rencontre fréquemment sur les plages, les estuaires, dans les ports, en compagnie d'autres laridés. Elle est rare à cette époque à l'intérieur des terres (fleuves, grands plans d'eau, etc.).

(H) **SECONDAIRE**

COMPORTEMENT:

Dès la fin de la reproduction l'espèce se disperse, souvent loin des colonies. L'espèce est grégaire en toute saison, en dortoir comme sur les sites de reproduction (en mer, comme dans les champs ou les labours).

REPRODUCTION:

Pas de reproduction sur le site.

REGIME ALIMENTAIRE:

En période internuptiale, cette mouette est éclectique. Elle se nourrit alors de petits poissons, de mollusques divers, de gastéropodes, et dans les champs, de vers de terre, de larves de coléoptères, voire de petits rongeurs. De même en Europe de l'Est, elle se nourrit parfois abondamment d'orthoptères.

Sur le site

ZPS

BAIE DE QUIBERON

FONCTION DE LA ZPS:

Alimentation
Repos
Escale migratoire

HABITATS CONCERNES:

1130- Estuaires
1140- Replats boueux ou sableux exondés à marée basse, **1150-** Lagunes côtières
1160- Grandes criques et baies peu profondes
1310- Végétation pionnière à *Salicornia* et autres espèces annuelles des zones boueuses et sableuses
1320- Prés à *Spartina*

MENACES IDENTIFIEES:

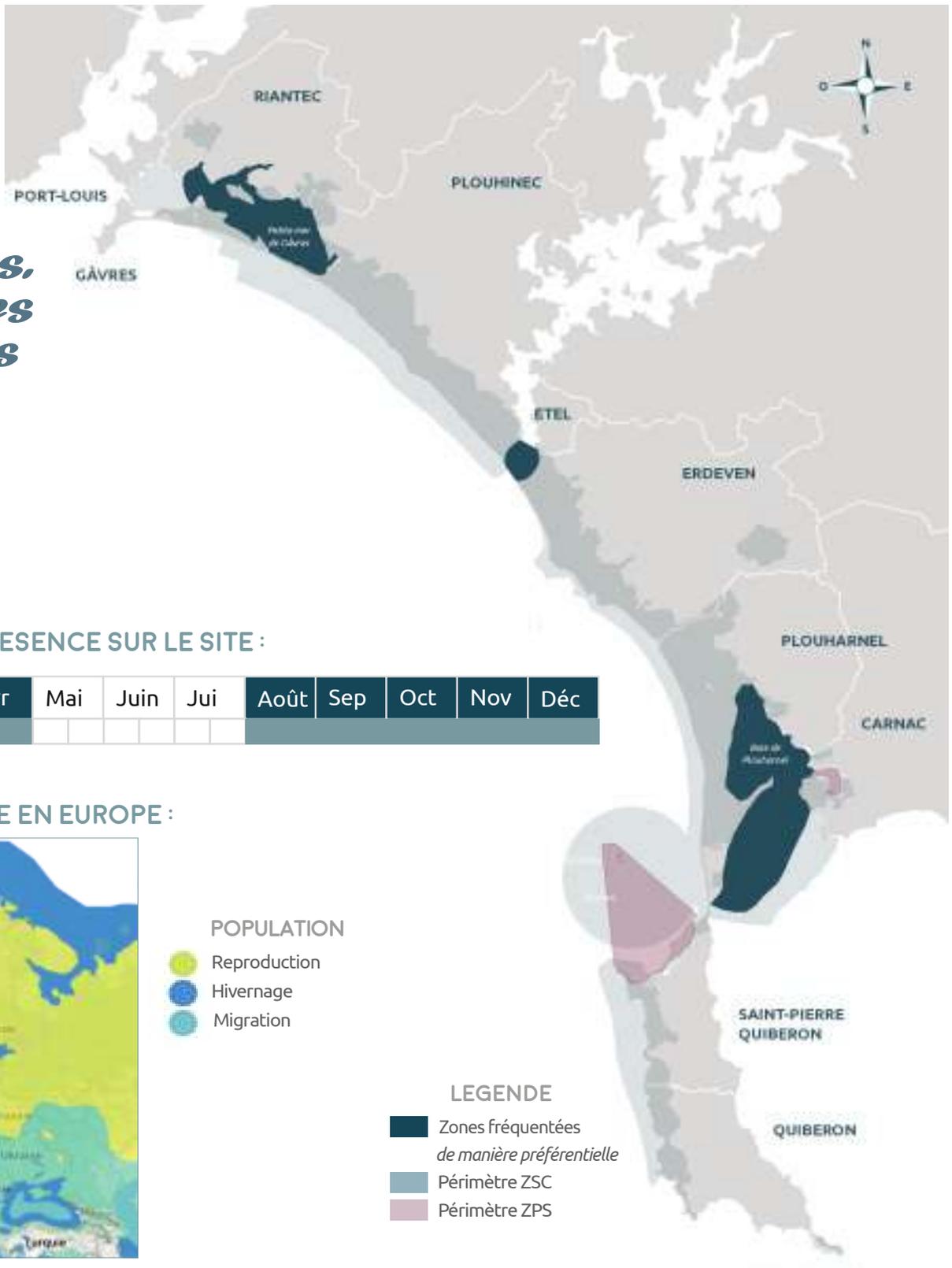
REPRESENTATIVITE:

Compatge Wetland 2020 - Localité Baie de Quiberon:
<89 individus (878 en 2019)
Moyenne des effectifs maximaux annuels 2011-2016: 222
Regroupements post-nuptiaux importants (dunes)

CODE:

A182

Goélands, Mouettes et Sternes



PHENOLOGIE DE PRESENCE SUR LE SITE :

CARTE DE PRESENCE EN EUROPE :

MENACES POTENTIELLES

Les menaces principales qui pèsent sur l'espèce sont la perte d'habitats par évolution des milieux naturels, comme l'assèchement des dépressions humides sur le littoral, le vieillissement des carrières, leur envahissement par la végétation ou une hauteur d'eau trop élevée. Le dérangement pendant la période hivernale peut être préjudiciable aux centaines voire milliers d'oiseaux stationnant pour une durée généralement longue. Hors période de reproduction, le Goéland cendré est un oiseau s'adaptant à divers milieux où il recherche sa nourriture. Ses effectifs ne sont nullement menacés à cette époque.

ETAT A FAVORISER

Il s'agit de veiller à maintenir les zones fonctionnelles du site pour cette espèce en hivernage.

GOELAND CENDRE

Larus canus



STATUTS DE PROTECTION



Directive Oiseaux
Annexe I



Nationale

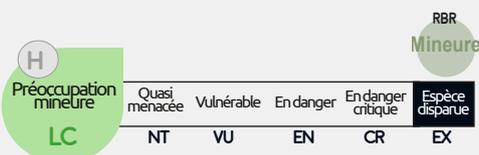
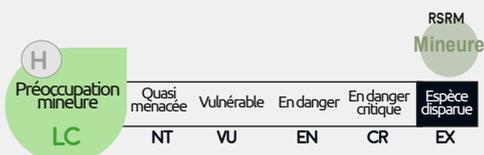


Berne

ETAT DE CONSERVATION

FRANCE:

BRETAGNE:



© J. Laignel

ÉCOLOGIE:

En hiver, sur le littoral, le Goéland cendré s'installe surtout en milieu dunaire, avec une préférence marquée pour les dépressions humides et des îlots en milieu lagunaire. Il est présent aussi bien sur le littoral qu'à l'intérieur des terres sur les grands plans d'eau. À ce titre, il semble avoir profité de la création de réservoirs ou de plans d'eau dans certaines régions.

H **SECONDAIRE**

COMPORTEMENT:

Le Goéland cendré est un migrateur partiel qui abandonne en hiver les régions nordiques. En hivernage, les oiseaux du nord-ouest de l'Europe se dispersent essentiellement le long des côtes de l'aire de nidification de l'espèce, atteignant parfois l'Afrique du Nord.

REPRODUCTION:

Pas de reproduction sur le site.

Sur le site

ZPS

BAIE DE QUIBERON

FONCTION DE LA ZPS:

- Alimentation
- Repos
- Ecscale migratoire ?

SECTEURS OU HABITATS PRÉFÉRÉNTIELS:

- Frange littorale
- 1150***- Lagunes
- 2110**- Dunes mobiles embryonnaires atlantiques
- 2120**- Dunes mobiles du cordon littoral à ammobila arenaria
- 2190**- Dépressions humides intradunales
- 3110**- Eaux oligotrophes très peu minéralisées des plaines sablonneuses
- 3150**- Lacs naturels eutrophes avec végétation du *Magnopotamion* ou de l'*Hydrocharition*

MENACES IDENTIFIÉES:

- Fréquentation pouvant déranger la quiétude des oiseaux
- Captures accidentelles

REPRESENTATIVITÉ:

Comptage Wetland 2020 - Localité Baie de Quiberon:
<100 individus (< 110 en 2019)
Moyenne des effectifs maximaux annuels 2011-2016: 11

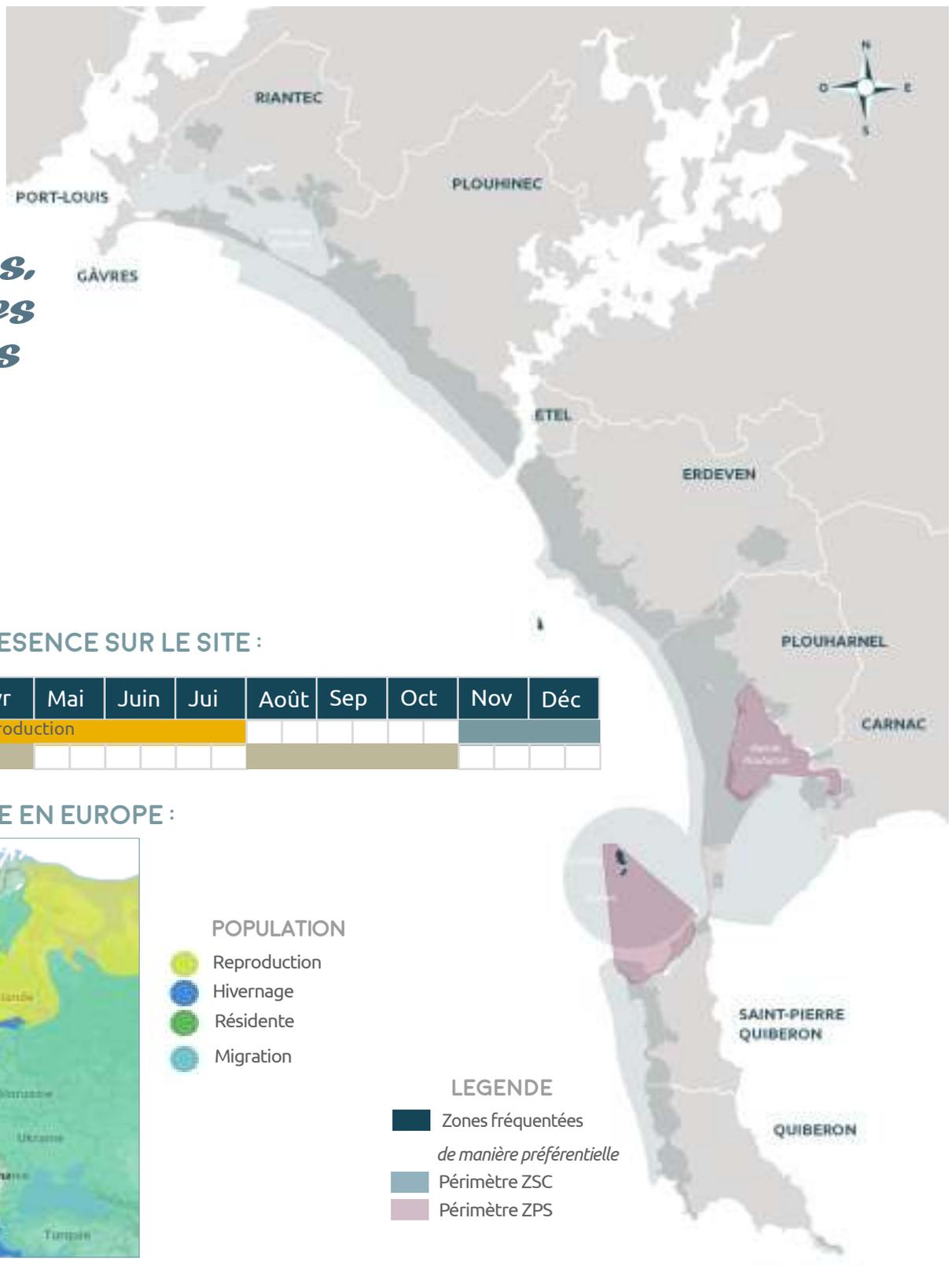
RÉGIME ALIMENTAIRE:

Le régime alimentaire varie considérablement en fonction de l'habitat et des saisons. Il est composé d'arthropodes et d'annélides divers. Les coques *Cerastoderma edule* représentent les proies principales en été et en automne (août à décembre), alors que les petites annélides ou les petits crustacés deviennent majoritaires en hiver et au printemps. Les jeunes sont nourris essentiellement de petits poissons et d'invertébrés

CODE:

A183

Goélands, Mouettes et Sternes



PHENOLOGIE ET PRESENCE SUR LE SITE :

Jan	Fév	Mars	Avr	Mai	Juin	Jui	Août	Sep	Oct	Nov	Déc	
Hivernage			Reproduction									
	Migration											

CARTE DE PRESENCE EN EUROPE :



POPULATION

- Reproduction
- Hivernage
- Résidente
- Migration

LEGENDE

- Zones fréquentées
de manière préférentielle
- Périmètre ZSC
- Périmètre ZPS

MENACES POTENTIELLES

Si l'impact du Goéland marin sur le déclin de certaines colonies de Goélands bruns est avéré, d'autres facteurs ont un effet négatif sur l'évolution numérique de l'espèce. Ainsi, une modification des pratiques de pêche ou une réduction des rejets de pêche pourraient engendrer une baisse des ressources alimentaires disponibles et contribuer à la diminution des effectifs. Par ailleurs, les opérations de régulation des populations de Goélands argentés menées tant en milieu naturel qu'en milieu urbain, peuvent avoir un effet négatif sur les Goélands bruns quand elles sont pratiquées dans des colonies mixtes. Le dérangement occasionné par ces opérations de régulation et les risques de confusion entre Goéland bruns et argentés génèrent un impact inévitable sur cette espèce intégralement protégée par la loi.

ETAT A FAVORISER

Il s'agit de veiller à maintenir les zones fonctionnelles du site pour cette espèce en hivernage et de favoriser la quiétude des zones de reproduction.

GOELAND BRUN

Larus fuscus



STATUTS DE PROTECTION



ETAT DE CONSERVATION

FRANCE:						BRETAGNE:					
N Préoccupation mineure LC	Quasi menacée	Vulnérable	En danger	En danger critique	Espèce disparue	N Préoccupation mineure LC	Quasi menacée	Vulnérable	En danger	En danger critique	Espèce disparue
	NT	VU	EN	CR	EX		NT	VU	EN	CR	EX
H Préoccupation mineure LC	Quasi menacée	Vulnérable	En danger	En danger critique	Espèce disparue	H Préoccupation mineure LC	Quasi menacée	Vulnérable	En danger	En danger critique	Espèce disparue
	NT	VU	EN	CR	EX		NT	VU	EN	CR	EX



© H. Touzé

ECOLOGIE:

En période de reproduction, l'habitat privilégié du Goéland brun est l'îlot bas marin, plat et végétalisé. L'espèce peut aussi s'installer dans des marais ou des secteurs sans couvert végétal (îlots rocheux, falaises et, plus récemment, toitures d'immeubles). Pour se nourrir, il fréquente, par ordre décroissant d'importance, la mer (parfois jusqu'à plus de 80 km des côtes), le littoral et l'intérieur des terres. En hiver, il remonte aussi le cours des grands fleuves et peut s'observer jusque sur les grands plans d'eau intérieurs.

N

H

SECONDAIRE

COMPORTEMENT:

Le Goéland brun est une espèce grégaire souvent observée en compagnie d'autres espèces de Goélands. L'espèce peut aussi nicher en couples isolés ou en colonies lâches. La fertilisation du milieu par les goélands sur leur site de nidification peut poser problème. Du fait de son régime alimentaire, le Goéland brun peut également avoir un impact local non négligeable sur certaines espèces d'oiseaux de mer, comme les sternes.

REPRODUCTION:

Le nid, au sol, est principalement constitué de végétaux. La ponte de 1 à 3 oeufs débute à la mi-avril mais, en Bretagne elle est un peu plus tardive que celle des Goélands argentés et marins. L'incubation dure 4 semaines. Les jeunes sont nourris de proies d'origine principalement marine (en majorité des poissons mais aussi des invertébrés), que les parents leur régurgitent au sol. Leur envol a lieu vers l'âge de six à huit semaines. En cas d'échec, une ponte de remplacement peut être effectuée.

REGIME ALIMENTAIRE:

Le Goéland brun est omnivore. C'est un prédateur se nourrissant aussi bien de vertébrés (poissons, poussins d'oiseaux de toutes espèces...) que d'invertébrés (crustacés, mollusques, vers marins, vers de terre, insectes...), voire de végétaux (tournesol). Il exploite aussi les rejets de pêche. S'alimentant plus loin en mer que le Goéland argenté, on l'observe beaucoup moins fréquemment que ce dernier sur les décharges.

Sur le site

ZPS

BAIE DE QUIBERON

FONCTION DE LA ZPS:

- Reproduction - Alimentation
- Repos
- Escale migratoire ? Mue ?

HABITATS CONCERNES:

- 1130-** Estuaires
- 1230-** Falaises avec végétation des côtes atlantique et baltiques
- 1310-** Végétations pionnières à Salicornia et autres espèces annuelles des zones boueuses et sableuses
- 1320-** Prés à Spartina, **1330-** Prés salés atlantiques

MENACES IDENTIFIEES:

- Disponibilité des ressources alimentaires
- Destruction des colonies (opération de régulation Goéland argenté)
- Captures accidentelles
- Pollution (macrodéchets)

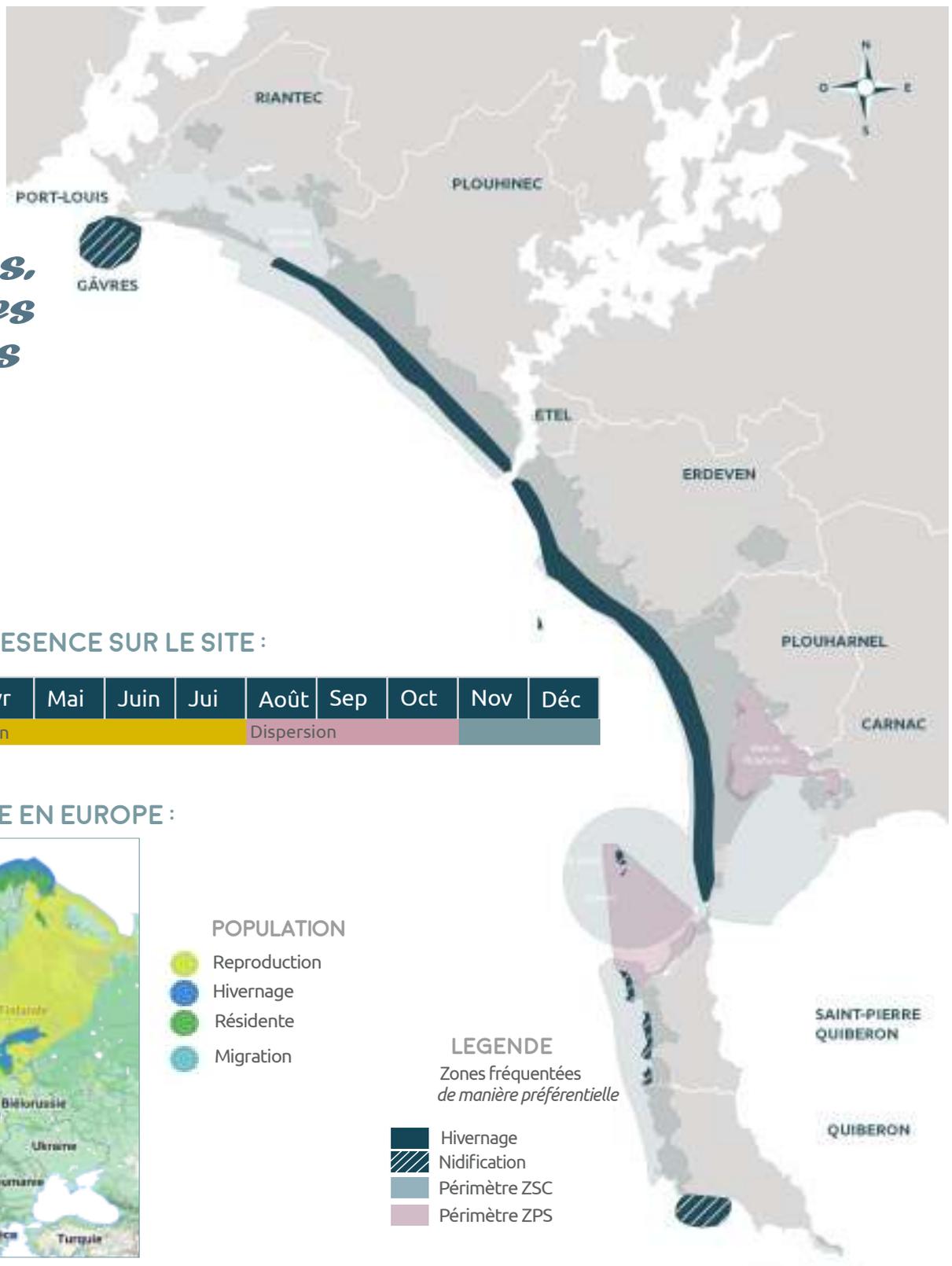
REPRESENTATIVITE:

Le Finistère et le Morbihan hébergent 85% des effectifs nicheurs, sur le site: 4 couples (2009-2012)
Comptage Wetland 2020 - Localité Baie de Quiberon:
<51 individus (<139 en 2019)
Moyenne des effectifs maximaux annuels 2011-2016: 22

CODE:

A184

Goélands, Mouettes et Sternes



PHENOLOGIE DE PRESENCE SUR LE SITE :

Jan	Fév	Mars	Avr	Mai	Juin	Jui	Août	Sep	Oct	Nov	Déc
Hivernage		Reproduction					Dispersion				

CARTE DE PRESENCE EN EUROPE :



- POPULATION**
- Reproduction
 - Hivernage
 - Résidente
 - Migration

- LEGENDE**
Zones fréquentées de manière préférentielle
- Hivernage
 - Nidification
 - Périmètre ZSC
 - Périmètre ZPS

MENACES POTENTIELLES

L'impact de la prédation par le Goéland argenté et du dérangement qu'il occasionne dans certains cas aux colonies de sterne *Sterna sp.* est établi. Par ailleurs, l'installation de vastes colonies a entraîné localement la dégradation de pelouses aérohalines par piétinement et nitrification. Le Goéland argenté est protégé par la loi française, mais l'administration peut en autoriser la destruction en cas de dommages à d'autres espèces ou à des activités humaines. Ces interventions ont eu parfois pour conséquences de provoquer une dissémination et une fragmentation des colonies, phénomène qui a augmenté la difficulté de leur gestion.

ETAT A FAVORISER

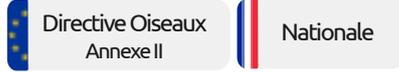
Il s'agit de veiller à maintenir les zones fonctionnelles du site pour cette espèce en hivernage et de favoriser la quiétude des zones de reproduction.

GOÉLAND ARGENTE

Larus argentatus

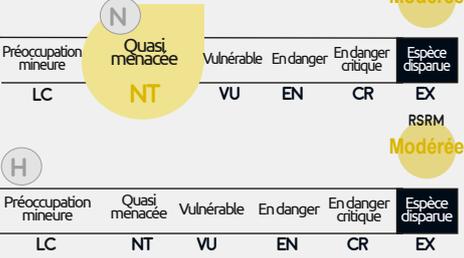


STATUTS DE PROTECTION

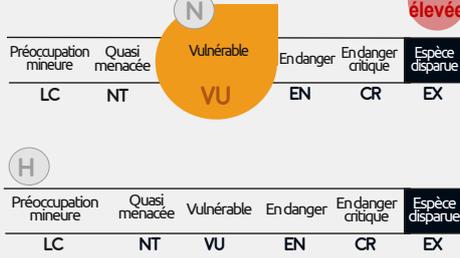


ETAT DE CONSERVATION

FRANCE:



BRETAGNE:



© J.P. Siblet

ÉCOLOGIE:

Le Goéland argenté occupe tous les biotopes, essentiellement marins, mais aussi terrestres. A l'origine présent uniquement sur les côtes, les plages, les dunes, il a fini par suivre l'homme et par coloniser l'intérieur des terres, notamment en remontant les estuaires et les embouchures, et toutes les grandes villes plus ou moins côtières. Des falaises, il niche désormais sur les immeubles et HLM urbains.



SECONDAIRE

COMPORTEMENT:

-

REPRODUCTION:

Le Goéland argenté est monogame. Des dizaines voire des milliers de couples nichent en colonies sur les petits îlots rocheux de la côte, parfois près des falaises. Certains couplent élisent domicile sur les toits des immeubles. Le nid, large, est constitué de végétaux divers : herbes, algues, brindilles, et situé à l'abri des prédateurs. Dès le printemps, la femelle y pond de 1 à 3 œufs, que les deux parents couvriront pendant environ 1 mois, jusqu'à l'éclosion des poussins.

RÉGIME ALIMENTAIRE:

Le Goéland argenté est un oiseau opportuniste, dont le régime alimentaire est omnivore et fort varié. Sur les plages, il se délectera de crustacés, vivants ou morts, tels les crabes verts, les étrilles, mais aussi de mollusques, de vers, de poissons et même d'échinodermes. Il n'hésitera pas non plus à voler les œufs ou les oisillons directement dans les nids d'autres espèces d'oiseaux, voire même de sa propre espèce. Cette espèce peut être qualifiée d'anthropophile, car elle suit les bateaux de pêche, pioche dans les filets, niche sur les toits des habitations et des hangars et reste proche des décharges d'ordures

Sur le site

ZPS

BAIE DE QUIBERON

FONCTION DE LA ZPS:

- Reproduction - Alimentation
- Repos
- Escale migratoire ? Mue ?

HABITATS CONCERNES:

- 1130-** Estuaires
- 1230-** Falaises avec végétation des côtes atlantique et baltiques
- 1310-** Végétations pionnières à Salicornia et autres espèces annuelles des zones boueuses et sableuses
- 1320-** Prés à Spartina, **1330-** Prés salés atlantiques

MENACES IDENTIFIÉES:

- Dérangement (débarquement sur îlots)
- Prédation des œufs (chiens)
- Disponibilité des ressources alimentaires
- Destruction des colonies (aires urbaines)
- Captures accidentelles
- Pollution (macrodéchets)

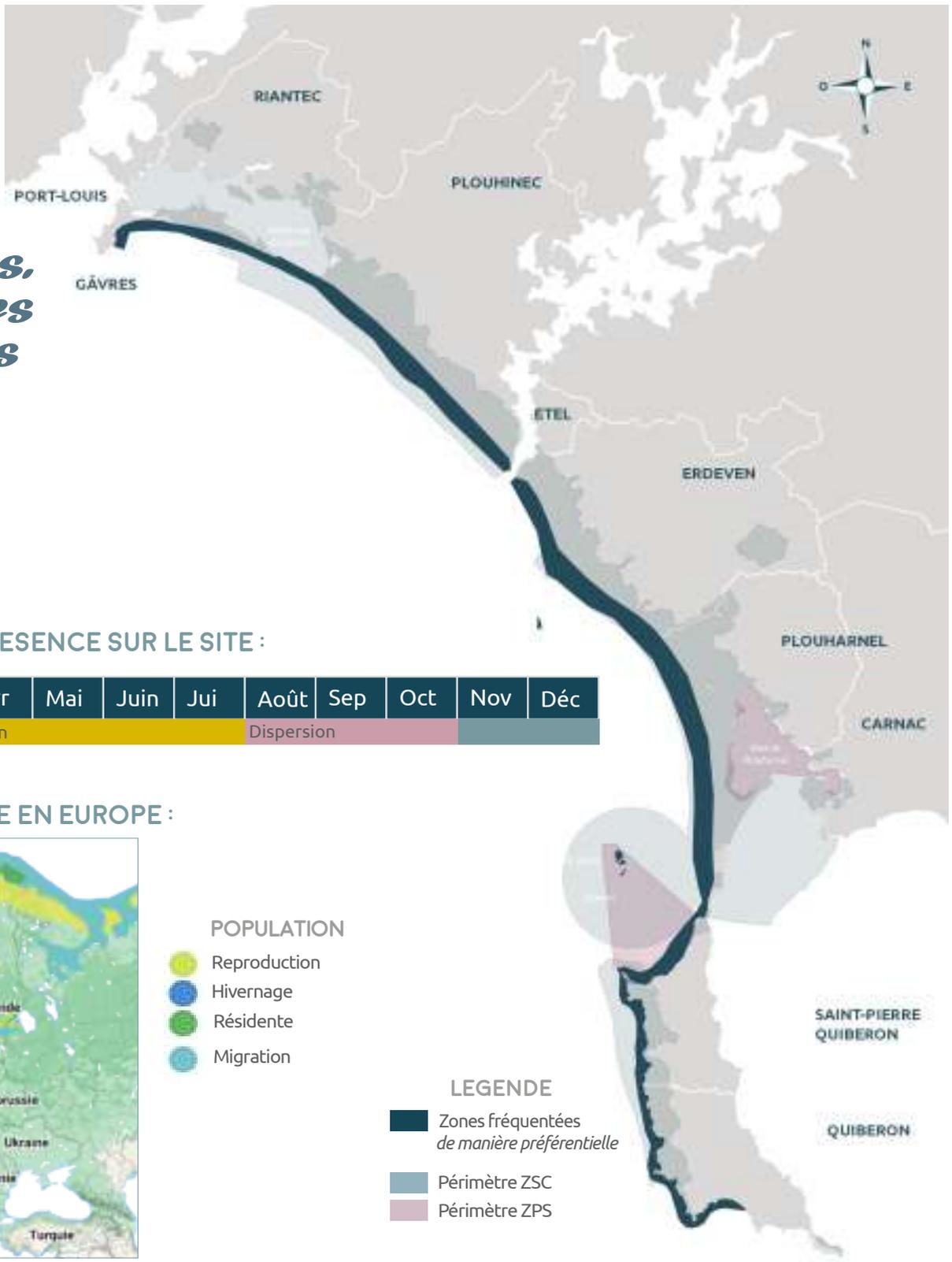
REPRESENTATIVITÉ:

206 couples nicheurs dénombrés (2009-2012)
Comptage Wetland 2020 - Localité Baie de Quiberon:
206-632 individus (362-1150 en 2019)
Moyenne des effectifs maximaux annuels 2011-2016: 310

CODE:

A187

Goélands, Mouettes et Sternes



PHENOLOGIE DE PRESENCE SUR LE SITE :

Jan	Fév	Mars	Avr	Mai	Juin	Jui	Août	Sep	Oct	Nov	Déc
Hivernage		Reproduction					Dispersion				

CARTE DE PRESENCE EN EUROPE :



POPULATION

- Reproduction
- Hivernage
- Résidente
- Migration

MENACES POTENTIELLES

Aucune menace ne pèse actuellement sur les colonies françaises du Goéland marin.

ETAT A FAVORISER

Il s'agit de veiller à maintenir les zones fonctionnelles du site pour cette espèce en hivernage et de favoriser la quiétude des zones de reproduction.

GOELAND MARIN

Larus marinus



STATUTS DE PROTECTION



ETAT DE CONSERVATION

FRANCE:						BRETAGNE:					
N						RBR Très élevée					
RSRM Modérée						RSRM Mineure					
Préoccupation mineure						Préoccupation mineure					
Quasi menacée	Vulnérable	En danger	En danger critique	Espèce disparue		Quasi menacée	Vulnérable	En danger	En danger critique	Espèce disparue	
NT	VU	EN	CR	EX		NT	VU	EN	CR	EX	
H						H					
Préoccupation mineure						Préoccupation mineure					
Quasi menacée	Vulnérable	En danger	En danger critique	Espèce disparue		Quasi menacée	Vulnérable	En danger	En danger critique	Espèce disparue	
NT	VU	EN	CR	EX		NT	VU	EN	CR	EX	



© O. Roquinarç'h

ÉCOLOGIE:

A l'origine, l'habitat privilégié du Goéland marin en période de reproduction est l'îlot marin mais l'espèce a colonisé récemment de nouveaux habitats tels que les falaises ou les milieux urbains. Pour s'alimenter, elle exploite de façon préférentielle les eaux côtières mais très rarement le grand large, les côtes rocheuses accidentées, les estuaires, les plages, les étangs et lagunes littorales. Elle ne s'aventure qu'exceptionnellement à l'intérieur des terres.



SECONDAIRE

COMPORTEMENT:

Si le Goéland marin était autrefois considéré comme une espèce à nidification plutôt solitaire, l'accroissement numérique des populations s'est accompagné d'un développement d'une reproduction coloniale. Il n'est plus rare de noter la présence de ce goéland dans des colonies mixtes, en compagnie des Goélands argentés et bruns.

REPRODUCTION:

Le nid, généralement volumineux et principalement constitué de végétaux, est construit au sol et souvent en position dominante lorsque le nombre de couples de l'espèce n'est pas très important. La ponte de 1 à 3 oeufs a lieu entre la fin avril et la fin mai. L'incubation, assurée par les deux parents, dure 4 semaines. Les jeunes sont principalement nourris de poissons prédigérés que les parents leur régurgitent. Leur envol s'effectue vers l'âge de 6 à 8 semaines. En cas d'échec, une ponte de remplacement peut être effectuée.

RÉGIME ALIMENTAIRE:

Omnivore, le Goéland marin est le plus marin des goélands et il exploite régulièrement les rejets de la pêche. Il est aussi à l'occasion charognard, mais ne fréquente guère les dépôts d'ordures. C'est surtout un redoutable prédateur qui peut s'attaquer aux oeufs, poussins, jeunes volants ou adultes de nombreuses espèces d'oiseaux marins ou littoraux (y compris de sa propre espèce) ainsi qu'à divers mammifères (rats, lapins...). Cette prédation, qui est souvent le fait d'individus spécialistes, est parfois massive. Elle peut constituer une réelle menace pour d'autres espèces.

Sur le site

ZPS

BAIE DE QUIBERON

FONCTION DE LA ZPS:

- Reproduction - Alimentation
- Repos
- Escale migratoire ? Mue ?

HABITATS CONCERNES:

- 1130-** Estuaires
- 1150*-** Lagunes côtières
- 1230-** Falaises avec végétation des côtes atlantique et baltiques
- 1310-** Végétations pionnières à *Salicornia* et autres espèces annuelles des zones boueuses et sableuses
- 1320-** Prés à *Spartina*, **1330-** Prés salés atlantiques

MENACES IDENTIFIÉES:

- Prédation des oeufs (chiens)
- Pollutions (hydrocarbures, macrodéchets)

REPRESENTATIVITÉ:

140 couples nicheurs dénombrés (2009-2012)

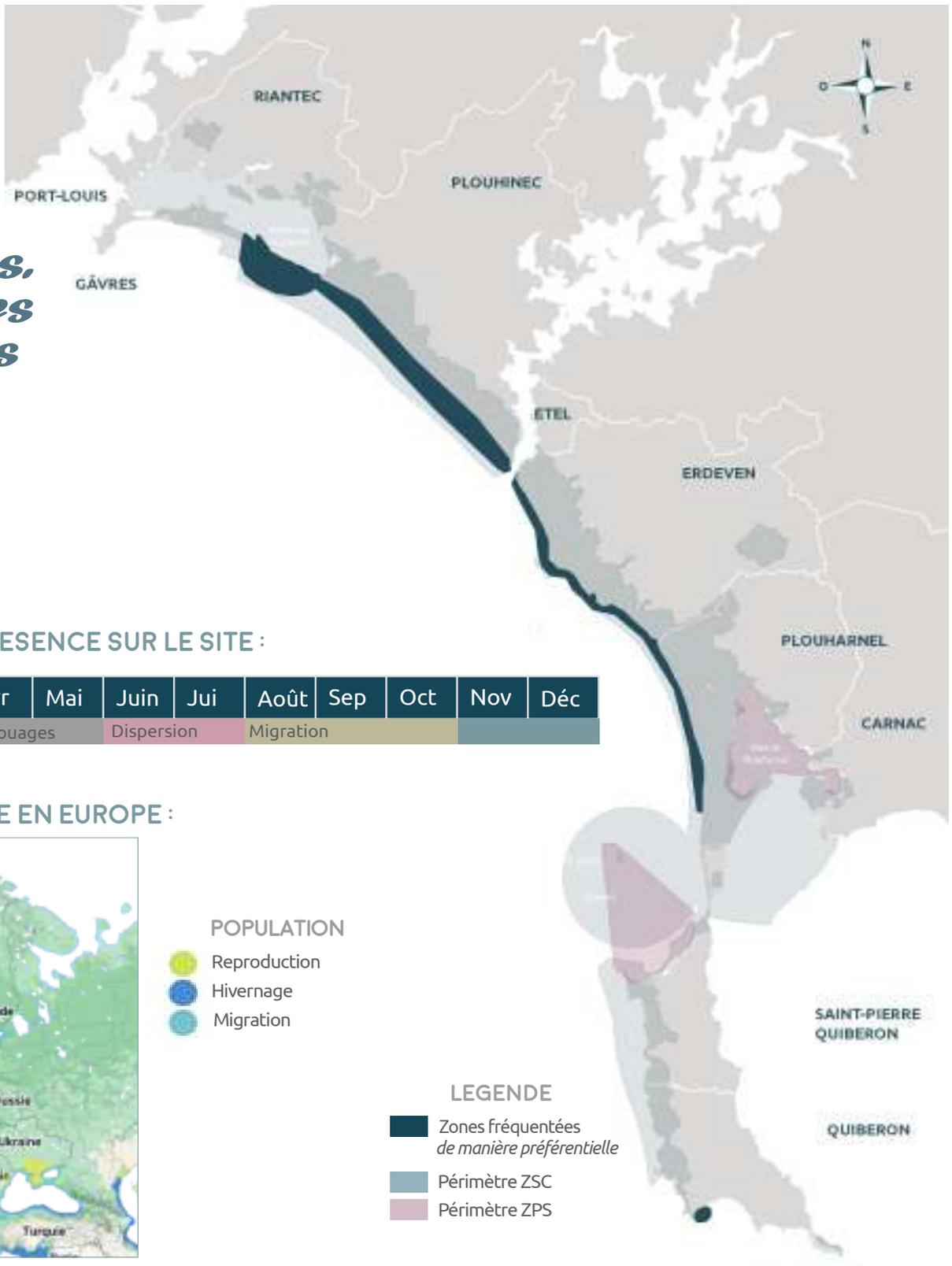
Comptage Wetland 2020 - Localité Baie de Quiberon: 98-201 individus (60-187 en 2019)

Moyenne des effectifs maximaux annuels 2011-2016: 19

CODE:

A191

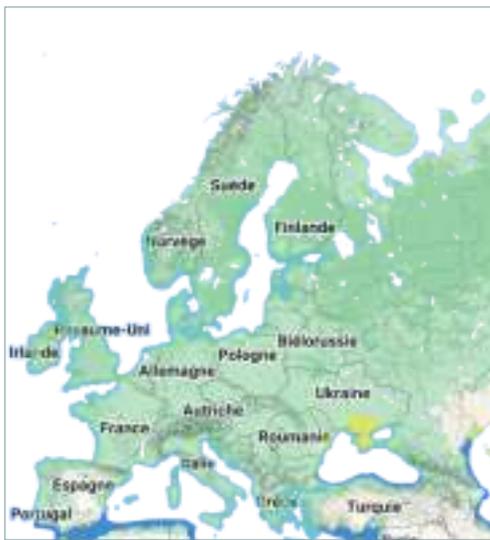
Goélands, Mouettes et Sternes



PHENOLOGIE DE PRESENCE SUR LE SITE :

Jan	Fév	Mars	Avr	Mai	Juin	Jui	Août	Sep	Oct	Nov	Déc
Hivernage			Échouages		Dispersion		Migration				

CARTE DE PRESENCE EN EUROPE :



- POPULATION
- Reproduction
 - Hivernage
 - Migration

- LEGENDE
- Zones fréquentées de manière préférentielle
 - Périmètre ZSC
 - Périmètre ZPS

MENACES POTENTIELLES

Les menaces qui pèsent sur l'espèce concerne principalement les sites de reproduction (dérangements liés aux activités humaines, prédation, modification de l'habitat, destruction directe, gestion des sites...).

ETAT A FAVORISER

Il s'agit de veiller à maintenir les zones fonctionnelles du site pour cette espèce en hivernage et en halte migratoire, ainsi que les zones de repos des sternes avant nification dans la ria d'Etel, en particulier le banc de sable en sortie d'estuaire.

STERNE CAUGEK

Thalasseus sandvicensis



STATUTS DE PROTECTION



Directive Oiseaux
Annexe II



Nationale



Bonn

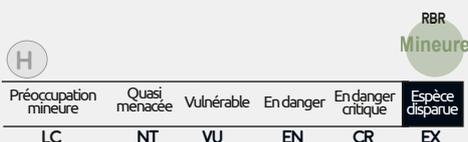
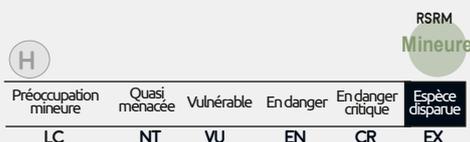


Berne

ETAT DE CONSERVATION

FRANCE:

BRETAGNE:



© C. Roy

ECOLOGIE:

Hors reproduction, le Sterne caugek fréquente les estuaires sablo-vaseux, les plages, les côtes rocheuses, pour s'y reposer ou se nourrir alentour. Elle est par ailleurs pélagique, au moment de ses déplacements migratoires et en période hivernale.



SECONDAIRE

COMPORTEMENT:

L'espèce est très grégaire tout au long de son cycle annuel. la migration se pratique souvent en groupes familiaux. En hivers, groupes de plusieurs centaines d'oiseaux s'observent régulièrement.

REPRODUCTION:

Pas de reproduction sur le site.
Reproduction en Ria d'Etel.

REGIME ALIMENTAIRE:

La Sterne caugek est essentiellement piscivore. Elle se nourrit de spécimens d'espèces de petite taille (lançon *Ammodytes* sp., petits harengs *Clupea harengus*, Sprat *C. sprattus*...) qu'elle capture à la surface de l'eau en plongeant, souvent précédé d'un vol sur place. Elle peut aussi nager sous l'eau à l'aide de ses ailes lorsque la visibilité le permet, atteignant des profondeurs de cinq mètres.

Sur le site

ZPS

BAIE DE QUIBERON

FONCTION DE LA ZPS:

Alimentation - Repos
Escale migratoire - Passage

HABITATS CONCERNES:

1110- Bancs de sable à faible couverture permanente d'eau marine, **1130-** Estuaires
1140- Replats boueux ou sableux exondés à marée basse, **1150-** Lagunes côtières
1160- Grandes criques et baies peu profondes
1310- Végétations pionnières à *Salicornia* et autres espèces annuelles des zones boueuses et sableuses
2110- Dunes mobiles embryonnaires
2120- Dunes mobiles du cordon littoral à *Ammophila arenaria*

MENACES IDENTIFIEES:

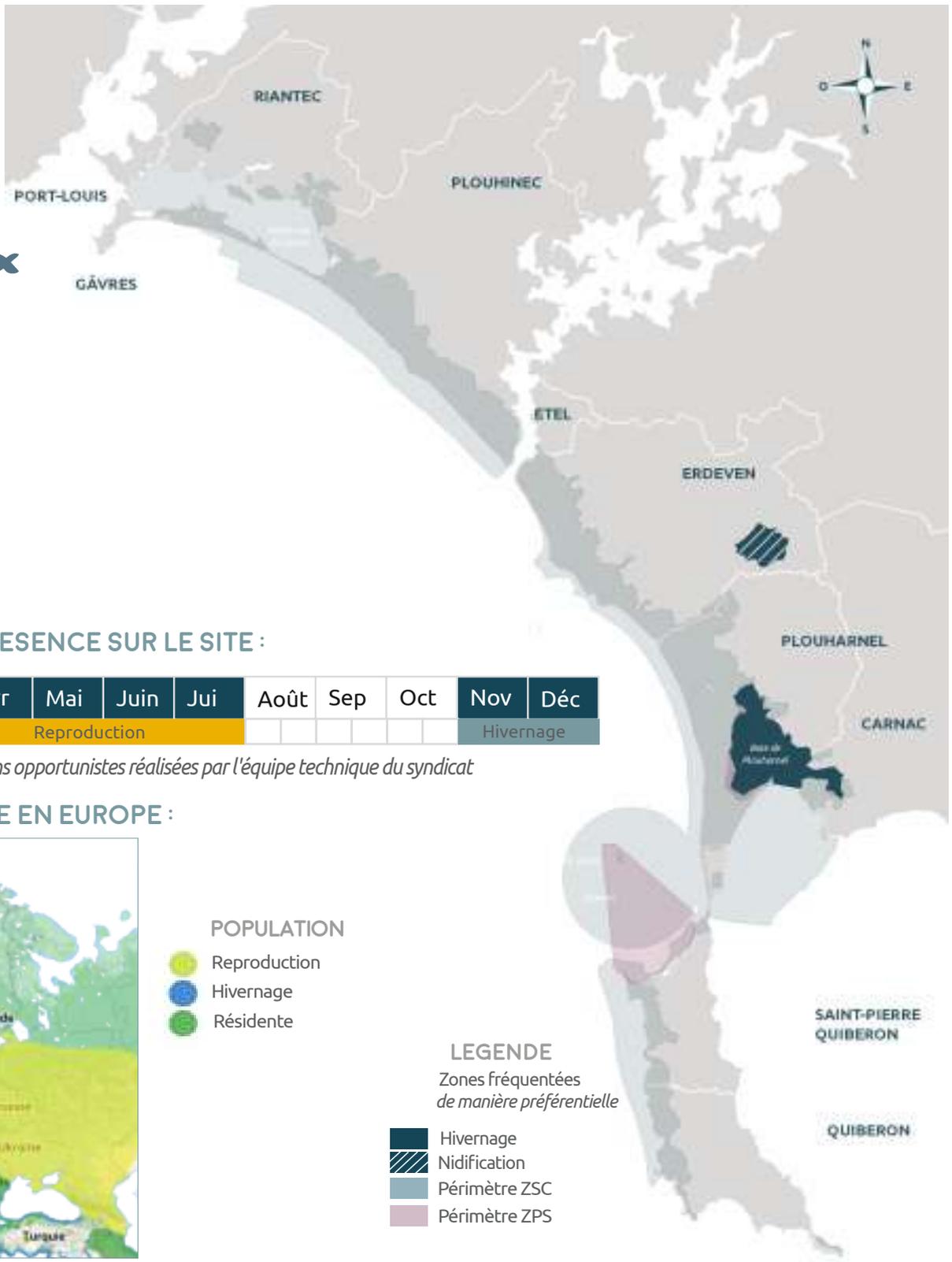
• Captures accidentelles

REPRESENTATIVITE:

Comptage Wetland 2019 - Localité Baie de Quiberon: 48 individus (7-22 en 2019).
Moyenne des effectifs maximaux annuels 2011-2016: 23
Site d'importance nationale (seuil: 11 ind., 24 sites en France)
Effectifs importants en dispersion post-nuptiale

CODE:

A229



Passereaux

PHENOLOGIE DE PRESENCE SUR LE SITE :

Jan	Fév	Mars	Avr	Mai	Juin	Jui	Août	Sep	Oct	Nov	Déc
			Reproduction							Hivernage	

Information issue d'observations opportunistes réalisées par l'équipe technique du syndicat

CARTE DE PRESENCE EN EUROPE :



POPULATION

- Reproduction
- Hivernage
- Résidente

LEGENDE

Zones fréquentées de manière préférentielle

- Hivernage
- Nidification
- Périètre ZSC
- Périètre ZPS

MENACES POTENTIELLES

Le Martin-pêcheur est exposé à des menaces variées dont les effets cumulés peuvent affecter cette espèce qui présente pourtant une reproduction très dynamique. La rectification des cours d'eau, le reprofilage des berges, les enrochements, et tous les travaux de consolidation de berges réduisent la disponibilité des sites de reproduction. L'eutrophisation générale des eaux douces accroît leur turbidité et favorise les poissons de fonds (cyprinidés d'eau calme), accroissant probablement l'effort de pêche des oiseaux. Les étiages estivaux, accentuent la dégradation des milieux et expose également de nombreux nids aux prédateurs. La multiplication de petits aménagements de loisirs sur les berges et la fréquentation de plus en plus forte des bords de rivière sont des causes de dérangements fréquents.

ETAT A FAVORISER

Il convient de préserver les habitats des zones humides ainsi que la qualité des eaux (nutriments, turbidité), mais aussi de favoriser la quiétude des zones fonctionnelles.

MARTIN PECHEUR D'EUROPE

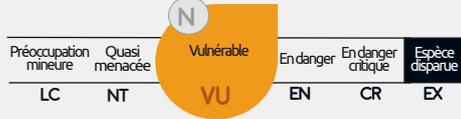
Alcedo atthis

STATUTS DE PROTECTION

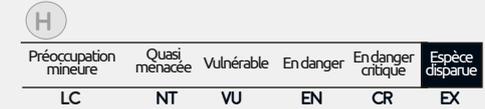
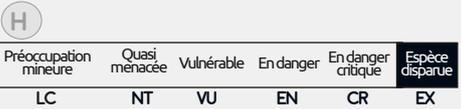
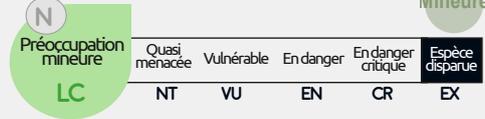


ETAT DE CONSERVATION

FRANCE:



BRETAGNE:



OISEAUX

ECOLOGIE:

La présence d'eau dormante ou courante apparaît fondamentale à la survie du Martin-pêcheur. Les rives des cours d'eau, des lacs, les étangs, les gravières en eau, les marais et les canaux sont les milieux de vie habituels de l'espèce. Le long des cours d'eau, l'habitat optimal de nidification se situe dans les secteurs à divagation qui entretiennent des berges meubles érodées favorables au forage du nid. En période inter-nuptiale, le Martin-pêcheur fréquente régulièrement le littoral maritime, notamment les côtes rocheuses.



SECONDAIRE

COMPORTEMENT:

Insociable et farouche, le Martin-pêcheur consacre une grande partie de ses journées à la surveillance du territoire. On l'observe le plus souvent passant en trombe, d'un vol direct comme une flèche scintillante, au-dessus de l'eau, s'arrêtant souvent sur des perchoirs favoris pour visiter ses lieux de pêche. Immobile sur son perchoir, il scrute la surface du plan d'eau en attendant patiemment qu'une proie se présente favorablement.

REPRODUCTION:

Une grande discrétion des nicheurs s'instaure dès le début de la couvaison. Le nid est un terrier creusé dans une berge abrupte située généralement à proximité immédiate de l'eau. La ponte comprend en moyenne 7 oeufs. L'incubation assurée par les deux sexes dure 24 à 27 jours. Les jeunes, nourris par les deux parents, quittent le terrier à l'âge de 23 à 27 jours et apprennent aussitôt à pêcher seuls. Ils sont ensuite rapidement chassés du territoire des parents déjà occupés à une nouvelle couvaison. Les couples reproducteurs élèvent régulièrement 2 nichées par an, parfois 3.

REGIME ALIMENTAIRE:

Le Martin-pêcheur se nourrit essentiellement de petits poissons. Il consomme également, mais en faible quantité, des jeunes batraciens, des lézards, des insectes aquatiques et leurs larves, des crevettes ainsi que des écrevisses. L'ichtyofaune consommée comprend surtout des vairons, ablettes, chevaines, goujons, gardons, carpes, carassins, perches et truites. Les parties indigestes des proies sont rejetées sous forme de pelotes.

Sur le site

ZPS

BAIE DE QUIBERON

FONCTION DE LA ZPS:

- Reproduction
- Repos
- Alimentation

HABITATS CONCERNES:

- 1130-** Estuaires, **1150*** - Lagunes côtières
- 1160-** Grandes criques et baies peu profondes
- 3150-** Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition

MENACES IDENTIFIEES:

- Modification des conditions hydrauliques

REPRESENTATIVITE:

Pas de données à connaissance

Habitats marins présents sur le site Natura 2000 ZPS FR5300027

Code EUR28	Nom EUR28	Code Cahiers d'habitats	Nom Cahiers d'habitats	Superficie sur site (Biolittora)	Fonctionnalité écologique	Particularité/spécificité du site	Sensibilité aux pressions physiques (MNH)	Estimation de la surface à l'échelle du réseau N2000 Manche-Atlantique	Représentativité	Enjeu de l'habitat au sein du site Natura 2000
<i>Eaux marines et milieux à marées</i>										
1110	Bancs de sable à faible couverture permanente d'eau marine	1110-1	Sables fins propres et légèrement envasés, herbiers à <i>Zostera marina</i>	197,4 ha	Rôle de nurserie pour les poissons benthiques et démersaux; zone d'alimentation pour les oiseaux à marée basse	Rôle de nurserie pour les poissons benthiques et démersaux; zone d'alimentation pour les oiseaux à marée basse Zone de refuge, de nurserie, de reproduction pour de nombreuses espèces (crustacés, poissons...) Rôle de nurserie pour les langoustes (alimentation des sternes notamment) Richesse spécifique importante : plus la granulométrie est variée, plus l'habitat forme des micro-habitats; zone de nurserie de poissons et de bivalves Fort production primaire planctonique; Aire de nourrissage pour les oiseaux à basse mer et par des juvéniles de poissons plats à marée haute Zone de refuge, de nurserie, de reproduction pour de nombreuses espèces (crustacés, poissons...) Nourricerie de crustacés, amphipodes, détritivores; zone de recyclage du matériel organique; Zone de nourrissage des oiseaux Zone de recyclage du matériel organique et de nourrissage de nombreux oiseaux littoraux (tournepierre à coller, grand gravet, bécasseau variable...) Fort valeur écologique et biologique, production primaire importante; nurserie d'oiseaux marins, de crustacés et de poissons Zone de refuge, de nurserie, de reproduction pour de nombreuses espèces (crustacés, poissons...)	2	112 949 ha	Faible (<1%)	Secondaire à Fort (herbier de zostère marine)
		1110-2	Sables moyens dunaires	31,6 ha			3	4985 ha	Faible (<1%)	
		1110-3	Sables grossiers et graviers, bancs de maerl	680 ha			1	392 500 ha	Faible (<1%)	
			Slikke en mer à marées	86,4 ha			2	382 395 ha	Faible (<1%)	
			<i>Herbier de zostère naine</i>	159,5 ha			3	40 646 ha	Faible (<1%)	
			Sables des hauts de plage à Talitres	71,1 ha			1	3790 ha	Moderé (1-2%)	
1140	Replats boueux ou sableux exondés à marée basse	1140-1	Gaiets et cailloutis des hauts de plage à Orchestia	4 ha		habitat prioritaire de la DHPF (considéré comme menacé)	1	653 ha	Faible (<1%)	Secondaire à Fort (herbier de zostère naine)
		1140-2	Estrans de sables fins	1088 ha			2	83 091 ha	Moderé (1-2%)	
		1140-3	<i>Herbier de zostère naine</i>	193 ha			3	5059 ha	Faible (<1%)	
		1140-5	Estrans de sables grossiers et graviers	24,7 ha			2	3538 ha	Moyen (2-15%)	
		1140-6	Sédiments hétérogènes envasés	115,3 ha			2	8026 ha	Faible (<1%)	
		1150-1*	Lagunes en mer à marées (façade atlantique)	11 ha (FSD)			1	89 430 ha	Faible (<1%)	
1160	Grandes criques et baies peu profondes	1160-1	Vasières infralittorales	3,8 ha	Production primaire; nurserie d'oiseaux se nourrissant de crustacés Oiseaux: nourrissage, repos, pont de passage ou résidents Les juvéniles de poissons et les crustacés prédateurs trouvent dans cet habitat un milieu de prédilection en termes de nourriceries. Diversité importante et rôle trophique (diversité du substrat); abri d'espèce; nurserie pour oiseaux plongeurs; développement du banc d'huître plates et plus au large facés à maerl; constitue un milieu à très forte diversité fonctionnelle	Répertorié dans la liste noire des habitats OSPAR, le banc d'huîtres plates de Penthièvre constitue l'un des derniers écosystèmes naturels de France et celui qui présente les constructions récifales les plus complexes: Corbhet H, et al, 2015 (densités relativement élevées (7-10 individus/m2))	2	42 245 ha	Moderé (1-2%)	Secondaire à Majeur (banc d'huître plate)
		1160-2	<i>Herbier de zostère naine</i>	4,3 ha			3	294 ha	Moyen (2-15%)	
			Banc d'huître plate	??	Espèce ingénieuse qui crée des micro-habitats servant de support de fixation pour de nombreuses espèces. Puits-filtreurs qui contribuent à améliorer la qualité de l'eau; participent à la lutte contre l'érosion côtière		3	9105 ha	Faible (<1%)	
			La roche supralittorale	20 ha	Habitat original mais très faible diversité car milieu extrême (habitat original)		3	11 309 ha	Faible (<1%)	
			La roche médiolittorale en mode abrité	44,2 ha	Habitat peu original; l'importante production de macrophytes peut être en partie consommée sur place par les herbivores		2	741 ha	Faible (<1%)	
			La roche médiolittorale en mode exposé	85 ha	Accueil de nombreuses espèces; microhabitats; rôle trophique important avec les moules consommées par les crabes, les poissons et certains oiseaux (Eiders, Goélands, Macreuses et Mouettes)		3	95 302 ha	Faible (<1%)	
1170	Récifs	1170-1	<i>Bancs de moules inertioides</i>	5 ha	Rôle structurant sur le biotope et les biocénoses (mosaïque de microhabitats); Richesse spécifique importante, rôle trophique, nourriture de crustacés, poissons et oiseaux	Répertorié dans la liste noire des habitats OSPAR, le banc d'huîtres plates de Penthièvre constitue l'un des derniers écosystèmes naturels de France et celui qui présente les constructions récifales les plus complexes: Corbhet H, et al, 2015 (densités relativement élevées (7-10 individus/m2))	3	39 476,2 ha	Faible (<1%)	Secondaire à Fort (forêt de laminaire)
		1170-2	<i>Les racifs d'Hermelles</i>	0,2 ha			3	15 371 ha	Faible (<1%)	
			Roche infralittorale en mode exposé	564,7 ha	Habitat hétérogène de par les différentes strates d'algues, les anfractuosités et cavités de la roche, les crampons des laminaires. Niches écologiques, favorables à l'installation de nombreuses espèces, à la fois de faune et de flore		3	935 ha	Faible (<1%)	
			Roche infralittorale en mode abrité	220,8 ha	Lieu de forte production primaire, les champs de laminaires sont à la base du réseau trophique du système côtier en Bretagne. Zone de refuge, de nurserie pour de nombreux prédateurs, zone de nurserie pour de nombreuses espèces (poissons, crustacés et mollusques)		2	2316 ha	Faible (<1%)	
			<i>Forêt de laminaires</i>	60,6 ha	Habitat hétérogène de par les différentes strates d'algues, les anfractuosités et cavités de la roche, les crampons des laminaires. Niches écologiques, favorables à l'installation de nombreuses espèces, à la fois de faune et de flore.		3			
			Roche infralittorale en mode abrité	1,6 ha	Biodiversité élevée; les cuvettes médolittorales offrent la possibilité d'héberger des espèces infralittorales nombreuses		2			
	Cuvettes ou mares permanentes	6,7 ha	Rôle structurant sur le biotope et les biocénoses (mosaïque de microhabitats) Support pour les organismes fixés; Nourricerie pour les stades juvéniles d'espèces; Zone de refuge et d'abri à de très nombreuses espèces	2						

Habitats terrestres présents sur le site FR 5300027

Code EUR28	Nom EUR28	Code Cahiers d'habitats	Nom Cahiers d'habitats	Responsabilité régionale	Responsabilité du site	Etat de conservation	Représentativité	Enjeu	Enjeu retenu
<i>Plages</i>									
1210	Végétation annuelle des lisses de mer	1210-1	Lisses de mer sur substrat sableux à vaseux des côtes Manche-Atlantique et Mer du Nord	Très élevée	Elevée	Moyen	Faible	Très élevé	FORT
1220	Végétation vivace des rivages de galets	1220-1	Végétation des hauts de cordon de galets	Très élevée	Elevée	Bon	Très faible	Très élevé	FORT
<i>Falaises</i>									
1230	Falaises avec végétation des côtes atlantiques et baltiques	1230-1 1230-3 1230-5 1230-6	Végétation des fissures des rochers eu-atlantiques à nord-atlantique Pelouses aérohalines sur falaises cristallines et marno-calcaires Pelouses hygrophiles des bas de falaise Pelouses rases sur dalles et affleurements rocheux des contacts pelouses aérohalines-landes	Très élevée	Très élevée	Moyen -	Moyenne	MAJEUR	MAJEUR
<i>Marais et prés salés</i>									
1310	Végétations pionnières à Salicornia et autres espèces annuelles des zones boueuses et sableuses	1310-1 1310-2	Salicorniales des bas niveaux (haute slikke atlantique) Salicorniales des hauts niveaux (schorre atlantique)	Très élevée	Très élevée	Moyen +	Moyenne	Très élevé	FORT
1320	Prés à Spartina	1320-1 1320-2 1320-3 1320-4 1320-5	Prés à Spartine maritime de la haute slikke Prés salés du bas schorre Prés salés du schorre moyen Prés salés du haut schorre Prés salés du contact haut-schorre/dune Prairies hautes des niveaux supérieurs atteints par la marée	Très élevée	-	Non évalué	Non évaluée	Non évalué	Non évalué
1420	Fourrés halophiles méditerranéens	1420-1	Fourrés halophiles thermo-atlantiques	Elevée	-	Non évalué	Non évalué	Non évalué	Non évalué
<i>Dunes mobiles</i>									
2110	Dunes mobiles embryonnaires	2110-1	Dunes mobiles embryonnaires atlantiques	Elevée	Très élevée	Moyen -	Très forte	MAJEUR	MAJEUR
2120	unes mobiles du cordon littoral à Ammophila arenaria	2120-1	Dunes mobiles du cordon littoral à Ammophila arenaria subsp. arenaria des côtes atlantiques	Très élevée	Très élevée	Moyen +	Très forte	MAJEUR	MAJEUR
<i>Dunes grises</i>									
2130*	Dunes cotières fixées à végétation herbacée	2130-2* 2130-3*	Dunes grises des côtes atlantiques Pelouses vivaces calcicoles arrières dunaires	Très élevée	Très élevée	Moyen +	Très forte	MAJEUR	MAJEUR
<i>Dépressions dunaires</i>									
2170	Dunes à Salix repens spp. argentea	2170-1	Dunes à Saule des dunes	Très élevée	Très élevée	Moyen -	Très forte	MAJEUR	MAJEUR
2180	Dunes boisées des régions atlantiques, continentale et boréale	2180-5 2190-1 2190-2 2190-3 2190-4 2190-5	Aulnais, saulais, bétulaies et chénaies pédonculées marécageuses arrière-dunaires Mares dunaires Pelouses pionnières des pannes Bas-marais dunaires Prairies humides d'unaires Roselières et cariçages dunaires	Moderé	-	Non évalué	Non évalué	Non évalué	Non évalué
2190	Dépressions humides intradunaires	2190-3 2190-4 2190-5	Pelouses pionnières des pannes Bas-marais dunaires Prairies humides d'unaires Roselières et cariçages dunaires	Très élevée	Très élevée	Moyen +	Très forte	MAJEUR	MAJEUR
<i>Eaux douces</i>									
3110	Eaux oligotrophes très peu minéralisées des plaines sablonneuses	3110-1	Eaux stagnantes à végétation vivace oligotrophique planitiaire à collinéenne des régions atlantiques, des littorales uniflorae	Elevée	Elevée	Non évalué	Faible	Très élevé	FORT
3150	Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'hydrocharition	3150-1	Plans d'eau eutrophes avec végétation enracinée avec ou sans feuilles flottantes	Mineure	Mineure	Bon	Très faible	Moderé	Secondaire
<i>Landes</i>									
4030	Landes sèches européennes	4030-2 4030-3 4030-5 4030-8	Landes atlantiques littorales sur sol assez profond Landes atlantiques littorales sur sol squelettique Landes hyperatlantiques sub-sèches Landes atlantiques fraîches méridionales	Elevée	Modéré	Moyen +	Très faible	Moderé	Secondaire

Espèces	Code N2000	Statut de protection				Vulnérabilité				Dernière observation	Enjeu	Enjeu retenu
		DHFF		France	Bretagne	Etat de conservation		Fortes valeurs patrimoniales en Bretagne				
		An. II	An. IV			France	Bretagne		Massif Armoricaïn			
<i>Rumex rupestris</i> Le Gall	1441	X	X	X	-	LC	NT	X	-	2017	MAJEUR	MAJEUR
Omphalodes (titoralis) Lehm.	1676*	-	X	X	-	LC	LC	X	X	2020	MAJEUR	MAJEUR
<i>Liparis loeselii</i> (L.) Rich. var. <i>loeselii</i>	1903	X	X	X	-	NT	NT	X	X	2018	MAJEUR	MAJEUR
<i>Spiranthes aestivalis</i> (Poir.) Rich.	-	X	X	X	-	VU	NT	X	-	2018	MAJEUR	MAJEUR
<i>Eryngium viviparum</i> J.Gay	1603	X	X	X	-	CR	CR	X	X	1976	-	-
<i>Daucus carota</i> L. subsp. <i>gadaceovii</i> (Rouy & E.G.Camus) Heywood	-	-	-	X	-	VU	VU	X	X	2001	MAJEUR	MAJEUR
<i>Limonium humile</i> Mill.	-	-	-	X	-	VU	VU	X	X	1997	MAJEUR	MAJEUR
<i>Myosotis sicula</i> Guss.	-	-	-	-	X	NT	EN	X	-	2006	MAJEUR	MAJEUR
<i>Polygonum oxyspermum</i> C.A.Mey. & Bunge ex Ledeb. subsp. <i>raii</i> (Bab.) D.A.Webb & Chater	-	-	-	X	-	NT	VU	X	X	2005	MAJEUR	MAJEUR
<i>Carex diandra</i> Schrank	-	-	-	-	-	NT	CR	X	-	2009	FORTE	FORTE
<i>Serapias lingua</i> L.	-	-	-	-	X	LC	CR	X	-	1998	FORTE	FORTE
<i>Cephalanthera longifolia</i> (L.) Fritsch	-	-	-	-	X	LC	CR	X	-	2017	FORTE	FORTE
<i>Lathyrus sphaericus</i> Retz.	-	-	-	-	-	LC	CR	-	-	1996	FORTE	FORTE
<i>Euphorbia pepis</i> L.	-	-	-	X	-	LC	EN	X	-	2018	FORTE	FORTE
<i>Eleocharis quinqueflora</i> (Hartmann) O.Schwarz	-	-	-	-	-	LC	EN	X	-	2016	FORTE	FORTE
<i>Lepidium campestre</i> (L.) R.Br.	-	-	-	-	-	LC	EN	-	-	1998	FORTE	FORTE
<i>Lolium parabolicae</i> Semen ex Somp.	-	-	-	X	-	NT	NT	X	-	2015	FORTE	FORTE
<i>Limonium ovalifolium</i> (Poir.) Kuntze	-	-	-	-	X	LC	NT	X	-	2017	FORTE	FORTE
<i>Spartina maritima</i> (Curtis) Fernald	-	-	-	-	-	LC	NT	-	-	2018	FORTE	FORTE
<i>Otanthus maritimus</i> (L.) Hoffmanns. & Link	-	-	-	-	X	LC	VU	X	X	2019	FORTE	FORTE
<i>Teucrium scordium</i> L. subsp. <i>scordoides</i> (Schreb.) Arcang.	-	-	-	-	-	-	VU	X	-	2016	FORTE	FORTE
<i>Sagina nodosa</i> (L.) Fenzl	-	-	-	-	X	NT	VU	X	-	2014	FORTE	FORTE
<i>Scirpus pungens</i> Vahl	-	-	-	-	-	LC	VU	X	-	2018	FORTE	FORTE
<i>Ruppia cirrhosa</i> (Petagna) Grande	-	-	-	-	-	LC	VU	-	-	2012	FORTE	FORTE
<i>Sonchus maritimus</i> L. subsp. <i>maritimus</i>	-	-	-	-	-	LC	VU	-	-	2018	FORTE	FORTE
<i>Blackstonia perfoliata</i> (L.) Huds. subsp. <i>imperfoliata</i> (L.f.) Franco & Rocha Afonso	-	-	-	-	-	LC	VU	-	-	2018	FORTE	FORTE
<i>Ranunculus lingua</i> L.	-	-	-	X	-	VU	LC	X	-	2017	FORTE	FORTE
<i>Potamogeton trichoides</i> Cham. & Schltr.	-	-	-	-	-	LC	VU	-	-	2018	FORTE	FORTE
<i>Hyoscyamus niger</i> L.	-	-	-	-	-	LC	VU	-	-	1989	FORTE	FORTE
<i>Ranunculus ophioglossifolius</i> Vill.	-	-	-	-	-	LC	VU	X	-	2016	FORTE	FORTE
<i>Rhinanthus angustifolius</i> C.C.Gmel.	-	-	-	-	-	LC	VU	-	-	2009	FORTE	FORTE
<i>Potamogeton coloratus</i> Hornem.	-	-	-	-	-	LC	VU	X	-	2016	FORTE	FORTE
<i>Hippuris vulgaris</i> L.	-	-	-	-	-	NT	VU	X	-	2001	FORTE	FORTE
<i>Chenopodium vulvaria</i> L.	-	-	-	-	-	LC	VU	-	-	2009	FORTE	FORTE
<i>Trifolium angustifolium</i> L.	-	-	-	-	-	LC	VU	X	-	2014	FORTE	FORTE
<i>Myriophyllum verticillatum</i> L.	-	-	-	-	-	LC	VU	-	-	2015	FORTE	FORTE
<i>Centaurea calcitrapa</i> L.	-	-	-	-	-	LC	VU	X	-	2013	FORTE	FORTE
<i>Pyrola rotundifolia</i> L.	-	-	-	-	-	LC	VU	X	X	2016	FORTE	FORTE
<i>Thalictrum flavum</i> L. subsp. <i>flavum</i>	-	-	-	-	-	LC	VU	X	-	1992	FORTE	FORTE

Flore

Espèces		Statut de protection			Espèce déterminante ZNIEFF		Vulnérabilité			Etat des populations sur le site	Enjeu	Enjeu retenu
Nom scientifique	Nom vulgaire	Code NZ2000		DHFF		France	Etat de conservation		Evolution des populations en France	Responsabilité biologique régionale	Enjeu	Enjeu retenu
		An. II	An. IV	An. I	An. V		France	Bretagne				
Amphibiens												
<i>Epidaleia calamita</i>	Crapaud calamite	-	-	X	X	X	LC	NT	↓	Mineure	FORT	MAJEUR
<i>Pelodytes punctatus</i>	Pelodyte ponctué	-	-	X	X	X	LC	NT	↓	Mineure	MOYEN	FORT
<i>Triturus marmoratus</i>	Triton marbré	-	X	X	X	X	NT	LC	↓	Modérée	MOYEN	FORT
<i>Rana darminata</i>	Grenouille agile	-	-	X	X	X	LC	LC	→	Mineure	FAIBLE	SECONDAIRE
<i>Pelophylax kl. esculentus</i>	Grenouille verte	-	-	-	X	X	NT	DD	↓	Mineure	FAIBLE	SECONDAIRE
<i>Hyla arborea</i>	Rainette arboricole	-	X	X	X	X	NT	LC	↓	Mineure	FAIBLE	SECONDAIRE
<i>Bufo bufo</i>	Crapaud commun	-	-	X	X	X	LC	-	→	-	FAIBLE	SECONDAIRE
<i>Lissotriton helveticus</i>	Triton palmé	-	-	-	X	X	LC	LC	↓	Mineure	FAIBLE	SECONDAIRE
Reptiles												
<i>Lacerta bilineata</i>	Lézard vert	-	-	X	X	X	LC	LC	→	Mineure	FAIBLE	SECONDAIRE
<i>Anguis fragilis</i>	Orvet fragile	-	-	-	X	X	LC	LC	↓	Mineure	FAIBLE	SECONDAIRE
<i>Podarcis muralis</i>	Lézard des murailles	-	-	X	X	X	LC	DD	→	Mineure	FAIBLE	SECONDAIRE
<i>Natrix natrix</i>	Couleuvre à collier	-	-	X	X	X	LC	LC	→	Mineure	FAIBLE	SECONDAIRE
Mammifères												
<i>Myotis myotis</i>	Grand murin	1324	X	X	X	X	LC	NT	↑	Mineure	MOYEN	FORT
<i>Lutra lutra</i>	Loutre d'Europe	1355	X	X	X	X	LC	LC	↑	Elevée	FAIBLE	SECONDAIRE
<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	Grand rhinolophe	1304	X	X	X	X	LC	EN	↑	Très élevée	MOYEN	FORT
<i>Barbastella barbastellus</i>	Barbastelle d'Europe	1308	X	X	X	X	LC	NT	-	Modérée	FAIBLE	SECONDAIRE
<i>Avicula sapidus</i>	Campagnol amphibie	-	-	-	X	X	NT	NT	↓	Elevée	MOYEN	FORT
Odonates												
<i>Coenagrion mercuriale</i>	Agrion de mercure	1044	X	X	X	X	LC	NT	?	présence anécdotique	FAIBLE	SECONDAIRE
<i>Somatochlora flavamaculata</i>	Chlorocontilie à taches jaunes	-	-	-	-	-	LC	NT	↓	Présente Varquez-Kermihny et Kervégant	MOYEN	FORT
<i>Lestes dryas</i>	Leste dryade	-	-	-	-	-	LC	EN	?	une mention en 2020 sur Plouharnel	FAIBLE	SECONDAIRE
<i>Coenagrion pulchellum</i>	Agrion Joli	-	-	-	-	-	VU	?	↓	Présence sur Kervran/Kerzine à confirmer	FAIBLE	SECONDAIRE
<i>Aeschna isoceles</i>	Aeschne isoscèle	-	-	-	-	-	LC	?	?	non revue depuis 2010	FAIBLE	SECONDAIRE
<i>Aeshna mixta</i>	Aeschne mixte	-	-	-	-	-	LC	LC	↑	une mention en 2020 sur Plouharnel	FAIBLE	SECONDAIRE
Rhopalocères												
<i>Euphydryas aurinia</i>	Damier de la succise	1065	X	X	X	X	LC	EN	?	Élevée	FORT	MAJEUR
<i>Euplagia quadripunctaria*</i>	Ecaïlle chinée*	1078*	X	X	X	X	?	?	?	?	FAIBLE	SECONDAIRE
<i>Plebejus argus plouharnelensis</i>	Azuré des dunes	-	-	-	-	-	?	LC	?	Très élevée	FORT	MAJEUR
<i>Pseudophilotes baton</i>	Azuré du thym	-	-	-	-	-	LC	EN	?	Élevée	FORT	MAJEUR
<i>Agynnis pandora</i>	Cardinal	-	-	-	-	-	LC	LC	?	Modérée	FORT	MAJEUR
<i>Ceonomypha arcania</i>	Céphale	-	-	-	-	-	LC	EN	?	Élevée	MOYEN	FORT
<i>Plebejus argus philonome</i>	Azuré des landes	-	-	-	-	-	?	EN	?	Élevée	MOYEN	FORT

<i>Aporia crataegi</i>	Cazé	-	-	-	X	LC	VU	?	Modérée	Présence au Varquez et sur prairie proche parking Poulbé	MOYEN	FORT
<i>Hipparchia semele</i>	Agreste	-	-	-	X	LC	NT	?	Modérée	Présence en presqu'île de Quiberon (Bruyère cendrée)	MOYEN	FORT
<i>Pygus armaricanus</i>	Hespérie des potentilles	-	-	-	X	LC	EN	?	Élevée	Présence sur landes	FAIBLE	SECONDAIRE
<i>Pygus malvae</i>	Hespérie de l'ormière	-	-	-	X	LC	EN	?	Élevée	Présence sur landes	FAIBLE	SECONDAIRE
<i>Boloria dia</i>	Petite violette	-	-	-	X	LC	NT	?	Modérée	Présence en abondance sur landes et Varquez	FAIBLE	SECONDAIRE
<i>Hétéropterus morpheus</i>	Miroir	-	-	-	X	LC	NT	?	Modérée	Présence au Varquez (ZH touradons molinie)	FAIBLE	SECONDAIRE
<i>Limnitis reducta</i>	Sylvain azuré	-	-	-	X	LC	LC	?	Mineure	Peu présent	FAIBLE	SECONDAIRE
Coléoptères												
<i>Lucanus cervus</i>	Lucane cerf-volant	1083	X	-	-	-	-	-	-	Présence certaine à Sainte-Barbe	FAIBLE	SECONDAIRE
<i>Rosalia alpina</i>	Rosalie des Alpes	1087*	X	X	-	-	-	-	-	Données anciennes sur Kemilio, plus récemment (2004) entre Kerner et l'île aux pins	MOYEN	FORT
<i>Halipilus mucronatus</i>	-	-	-	-	X	-	-	-	-	Présence mares arrière dune Kerminthy, unique mention en Bretagne	FORT	MAJEUR
<i>Geoniscus crenulatus</i>	-	-	-	-	X	-	-	-	-	Présence mares arrière dune Kerminthy, unique mention en Bretagne	FORT	MAJEUR
<i>Hydroporus necopinatus</i>	-	-	-	-	X	-	-	-	-	Présence mares arrière dune Kerminthy	FAIBLE	SECONDAIRE
<i>Enochrus helophilus</i>	-	-	-	-	X	-	-	-	-	Présence mares arrière dune Kerminthy	FAIBLE	SECONDAIRE
Orthoptères												
<i>Pteronemobius heydenii</i>	Grillon des marais	-	-	-	-	-	-	-	-	Présence mares arrière dune Kerminthy + Magouër	MOYEN	FORT
<i>Myrmelæterix maculatus</i>	Gomphocère tacheté	-	-	-	-	-	-	-	-	Présence Sainte-Barbe	FAIBLE	SECONDAIRE
<i>Calephonus compressicornis</i>	Criquet des dunes	-	-	-	-	-	-	-	-	Présence Sainte-Barbe	FAIBLE	SECONDAIRE
<i>Sphingonotus caeruleus</i>	Cécilopode algues-marine	-	-	-	-	-	-	-	-	Présence Sainte-Barbe	FAIBLE	SECONDAIRE
Aracnides												
<i>Argyroneta aquatica</i>	Argyronète	-	-	-	-	-	-	-	-	Présence au Varquez	FAIBLE	SECONDAIRE
Poissons												
<i>Anguilla anguilla</i>	Anguille européenne	-	-	-	X	EN	EN	↓	Très élevée		FORT	MAJEUR
<i>Platichthys flesus</i>	Flet	-	-	-	X	-	-	-	Très élevée		MOYEN	FORT

Oiseaux hivernants sur le site de la ZPS FR 5310093

Espèces		Code NZ000	Espèce Justifiant désignation ZPS	Statut de protection			Vulnérabilité			Indice de vulnérabilité	Indice de représentativité	Indice de responsabilité	Enjeu	Enjeu retenu	
Nom scientifique	Nom vulgaire			An.I	DO	An.II	Conv. de Berne	Conv. de Bonn	France						Europe
Plongeurs															
<i>Gavia stellata</i>	Plongeon Calmarin	A001	X	-	X	X	LC	NA	DD	-	Moderée	Moderée	1	1,5	secondaire
<i>Gavia arctica</i>	Plongeon arctique	A002	X	-	X	X	LC	NA	DD	-	Moderée	Moderée	1	-	secondaire
<i>Gavia immer</i>	Plongeon imbrin	A003	X	-	X	X	VU	VU	VU	-	Moderée	Majeure	5	3,8	secondaire
Grèbes															
<i>Tachybaptus ruficollis</i>	Grèbe castagneux	A004	-	-	X	X	LC	NA	DD	-	Mineure	-	1	0,7	secondaire
<i>Podiceps cristatus</i>	Grèbe huppé	A005	X	-	X	X	LC	NA	DD	-	Mineure	-	1	0,1	secondaire
<i>Podiceps auritus</i>	Grèbe esclavon	A007	X	-	X	X	NT	VU	VU	-	Moderée	Majeure	5	3,1	secondaire
<i>Podiceps nigricollis</i>	Grèbe à cou noir	A008	X	-	X	X	LC	LC	LC	⊕	Mineure	Très élevée	1	4,5	Fort
Commons															
<i>Phalacrocorax carbo</i>	Grand cormoran	A017	X	-	X	X	LC	LC	LC	-	Mineure	Très élevée	1	0,3	secondaire
<i>Phalacrocorax aristotelis</i>	Common huppé	A018	X	-	X	X	LC	NA	-	-	Mineure	-	2,5	-	secondaire
Autres échassiers															
<i>Egretta garzetta</i>	Aigrette garzette	A026	X	-	X	X	LC	NA	DD	DD	Moderée	-	1	-	secondaire
<i>Ardea cinerea</i>	Héron cendré	A028	X	-	X	X	LC	NA	DD	DD	-	-	2	-	secondaire
<i>Platalla leucorodia</i>	Spatule blanche	A028	X	-	X	X	LC	VU	EN	EN	Élevée	Majeure	7,5	3,5	Majeur
<i>Fulica atra</i>	Fouille macroule	A125	X	-	X	-	NT	NA	LC	LC	-	Mineure	2,5	-	secondaire
Canards et oies															
<i>Cygnus olor</i>	Cygne tuberculé	A036	-	X	X	X	LC	NA	-	-	Mineure	-	1	0,7	secondaire
<i>Anser anser</i>	Oie cendrée	A043	-	X	X	-	LC	LC	-	-	Mineure	-	1	0	secondaire
<i>Brenia bernicla</i>	Bernaiche cravant	A046	-	X	X	X	LC	LC	LC	-	Élevée	Très élevée	1	27,1	Majeur
<i>Tadorna tadorna</i>	Tadorne de belon	A048	-	-	X	X	LC	LC	LC	LC	Moderée	Élevée	1	9,8	Fort
<i>Mareca penelope</i>	Canard siffleur	A050	X	-	X	-	LC	LC	LC	⊕	Mineure	Élevée	1	2	Fort
<i>Mareca strepera</i>	Canard chipeau	A051	X	-	X	-	LC	LC	LC	LC	Mineure	Élevée	1	0,6	secondaire
<i>Anas crecca</i>	Sarcelle d'hiver	A052	-	X	X	-	LC	LC	LC	LC	Mineure	Moderée	1	4,1	Moyen
<i>Anas platyrhynchos</i>	Canard colvert	A053	-	X	X	-	LC	LC	LC	LC	-	Moderée	1	0,7	secondaire
<i>Anas acuta</i>	Canard pilet	A054	-	X	X	-	LC	LC	VU	VU	Moderée	Élevée	5	0,4	secondaire
<i>Spatula cyanea</i>	Canard souchet	A056	-	X	X	-	LC	LC	LC	⊕	-	Élevée	1	0,3	secondaire
<i>Ardea fuligula</i>	Fuligule morillon	A061	-	X	X	-	LC	NT	LC	LC	Mineure	Élevée	2,5	0,3	secondaire
<i>Somateria mollissima</i>	Eider à duvet	A063	-	X	X	-	VU	NA	-	-	Moderée	-	7,5	-	secondaire
<i>Melanitta nigra</i>	Macreuse noire	A065	-	X	X	-	LC	LC	LC	LC	Moderée	Très élevée	1	4,5	fort
Limicoles															
<i>Haematopus ostralegus</i>	Huilier pie	A130	X	-	X	X	VU	LC	LC	-	Moderée	Très élevée	5	3,2	FORT
<i>Charadrius hiaticula</i>	Grand gravelot	A137	X	-	X	X	LC	LC	VU	⊕	Moderée	Très élevée	5	10,2	MAJEUR
<i>Charadrius alexandrinus</i>	Gravelot à collier interrompu	A138	X	-	X	X	LC	NA	DD	-	Mineure	-	1	4,8	FORT
<i>Pluvialis apricaria</i>	Pluvier doré	A140	X	X	X	X	LC	LC	LC	LC	Moderée	Très élevée	1	5,8	MOYEN
<i>Pluvialis squatarola</i>	Pluvier argenté	A141	X	-	X	X	LC	LC	LC	⊕	Moderée	Très élevée	1	6,8	MAJEUR
<i>Vanellus vanellus</i>	Vanneau huppé	A142	X	X	X	X	VU	LC	DD	-	Moderée	Élevée	5	1,8	FORT
<i>Callidris canutus</i>	Bécasseau maubèche	A143	X	-	X	X	LC	NT	LC	LC	Élevée	Élevée	2,5	5,6	MAJEUR
<i>Callidris alba</i>	Bécasseau sandering	A144	X	-	X	X	LC	LC	LC	LC	Moderée	Très élevée	1	11,6	MAJEUR
<i>Callidris maritima</i>	Bécasseau violet	A148	X	-	X	X	LC	NA	DD	⊕	Moderée	Très élevée	2,5	3,1	FORT
<i>Callidris alpina</i>	Bécasseau variable	A149	X	-	X	X	LC	LC	NT	-	Élevée	Très élevée	2,5	12	MAJEUR
<i>Gallinago gallinago</i>	Bécassine des marais	A153	X	-	X	X	LC	DD	DD	-	-	Moderée	1	-	secondaire
<i>Limosa lapponica</i>	Barge rousse	A157	X	X	X	X	LC	LC	LC	LC	Moderée	Très élevée	2,5	5,3	MAJEUR
<i>Numenius arquata</i>	Courlis cendré	A160	X	-	X	X	VU	LC	LC	LC	Moderée	Très élevée	5	2,6	FORT
<i>Tinga totanus</i>	Chevalier gambette	A162	X	X	X	X	LC	NA	LC	LC	Moderée	Très élevée	5	2	FORT
<i>Actinia interpres</i>	Tourmeillerie à collier	A169	X	-	X	X	LC	LC	LC	LC	Moderée	Très élevée	7,5	9,8	MAJEUR
Groenlands, mouettes et sternes															
<i>Larus melanoccephalus</i>	Nouette mélanocéphale	A176	X	-	X	X	LC	NA	DD	DD	Moderée	Moderée	1	2,5	Moyen
<i>Larus canus</i>	Groenland cendré	A182	X	-	X	X	LC	LC	LC	LC	Mineure	Élevée	1	0,1	Faible

Oiseaux nicheurs sur le site de la ZPS FR 5310093

Espèces		Code N2000	Espèce justifiant désignation ZPS	Statut de protection			Vulnérabilité					Enjeu retenu			
Nom scientifique	Nom vulgaire			An. I	DO	An. II	Conv. de Bernée	Conv. de Bonn	France	Evolution des populations en France	Responsabilité biologique sous-région marine		Responsabilité biologique régionale	Enjeu	
				An. I	An. II	Conv. de Bernée	Conv. de Bonn	France	Europe	France	Bretagne	Index de représentativité	Index de responsabilité	Enjeu	
Comoran															
<i>Phalacrocorax aristotelis</i>	Comoran huppé	A018	X	-	-	X	-	X	LC	LC	LC	2.5	2.75	Moyen	SECONDAIRE
Canards et oies															
<i>Tadorna tadorna</i>	Tadorna de belon	A048	X	-	X	X	X	X	LC	LC	LC	1	3	Moyen	SECONDAIRE
<i>Anas platyrhynchos</i>	Canard colvert	A053	X	X	X	X	X	-	LC	LC	LC	1	-	FAIBLE	SECONDAIRE
<i>Spatula alpina</i>	Canard souchet	A056	X	-	X	X	X	-	LC	LC	EN	7.5	1	Majeur	MAJEUR
<i>Ardeya herodias</i>	Fuligule milouin	A059	X	X	X	X	X	X	VU	VU	CR	10	-	Majeur	MAJEUR
<i>Ardeya fuligula</i>	Fuligule morillon	A061	X	-	X	X	X	X	LC	LC	CR	10	1	Majeur	MAJEUR
Rapaces															
<i>Circus aeruginosus</i>	Busard des roseaux	A081	-	X	X	X	X	X	LC	LC	EN	-	-	FORTE	Fort
<i>Falco tinnunculus</i>	Faucon crécerelle	A096	-	-	X	X	X	X	LC	LC	NT	-	-	FAIBLE	SECONDAIRE
Autres échassiers															
<i>Rallus aquaticus</i>	Rale d'eau	A118	-	X	X	-	-	-	LC	NT	EN	-	-	FAIBLE	SECONDAIRE
Limicoles															
<i>Himantopus himantopus</i>	Echasse blanche	A131	-	X	X	X	X	X	LC	LC	EN	-	-	FORTE	FORT
<i>Recurvirostra avocetta</i>	Avocette élégante	A132	-	X	X	X	X	X	LC	LC	VU	-	-	FORTE	FORT
<i>Haematopus ostralegus</i>	Hultrier pie	A130	X	-	X	X	-	-	VU	LC	VU	5	-	Moyen	SECONDAIRE
<i>Charadrius alexandrinus</i>	Gravelot à collier interrompu	A138	X	X	X	X	X	X	LC	VU	VU	5	-	Majeur	MAJEUR
<i>Vanellus vanellus</i>	Vanneau huppé	A142	X	X	X	X	X	X	NT	NT	VU	6	-	Majeur	MAJEUR
<i>Tringa totanus</i>	Chevalier gambette	A162	X	X	X	X	X	-	LC	LC	EN	7.5	1.75	FORTE	FORT
Goélands, mouettes et sternes															
<i>Larus fuscus</i>	Goéland brun	A183	X	-	-	-	-	X	LC	LC	LC	1	2	FAIBLE	SECONDAIRE
<i>Larus argentatus</i>	Goéland argenté	A184	X	X	-	-	-	X	NT	VU	VU	5	2	Moyen	SECONDAIRE
<i>Larus marinus</i>	Goéland marin	A187	X	X	-	-	-	X	LC	LC	LC	1	4	Moyen	SECONDAIRE
Passereaux															
<i>Alcedo althys</i>	Martin pêcheur d'Europe	A229	X	-	X	-	-	X	VU	VU	LC	5	-	FAIBLE	SECONDAIRE
<i>Alauda arvensis</i>	Alouette des champs	A247	-	X	X	-	-	-	LC	NT	LC	-	-	FAIBLE	SECONDAIRE
<i>Riparia riparia</i>	Hirondelle de rivage	A249	-	-	X	-	-	X	LC	LC	LC	-	-	FAIBLE	SECONDAIRE
<i>Hirundo rustica</i>	Hirondelle rustique	A251	-	-	X	-	-	X	LC	NT	LC	-	-	FAIBLE	SECONDAIRE
<i>Anthus pratensis</i>	Pipit farlouse	A257	-	-	X	-	-	X	NT	VU	VU	-	-	moyen	SECONDAIRE
<i>Luscinia svecica</i>	Gorgebleue à miroir	A272	-	X	X	X	X	X	LC	LC	VU	-	-	MOYEN	SECONDAIRE
<i>Oenanthe oenanthe</i>	Traquet motteux	A277	-	-	X	X	X	X	LC	NT	EN	-	-	MAJEUR	MAJEUR
<i>Ceiza cetti</i>	Bouscarle de cetti	A288	-	-	X	X	X	X	LC	NT	LC	-	-	FAIBLE	SECONDAIRE
<i>Cisticola juncidis</i>	Cisticole des joncs	A289	-	-	X	-	-	X	LC	VU	LC	-	-	FAIBLE	SECONDAIRE
<i>Locustella luscinioides</i>	Locustelle luscinioides	A292	-	X	X	X	X	X	LC	EN	EN	-	-	FORTE	FORT
<i>Acrocephalus pallidicola</i>	Fauvette pitchou	A302	-	X	X	X	X	X	VU	-	LC	-	-	FAIBLE	SECONDAIRE
<i>Panurus biarmicus</i>	Panure à moustaches	A323	-	-	X	-	-	X	LC	LC	VU	-	-	FORTE	FORT
<i>Pyrrhula pyrrhula</i>	Bouvreuil pivoine	A372	-	-	X	-	-	X	LC	VU	VU	-	-	FAIBLE	SECONDAIRE
<i>Emberiza cinerea</i>	Briant jeune	A376	-	-	X	-	-	X	LC	VU	NT	-	-	FAIBLE	SECONDAIRE
<i>Emberiza schoeniclus</i>	Briant des roseaux	A381	-	-	X	-	-	X	LC	EN	VU	-	-	MOYEN	SECONDAIRE
<i>Carduelis cannabina</i>	Linotte mélodieuse	A476	-	-	X	-	-	X	LC	VU	LC	-	-	FAIBLE	SECONDAIRE
<i>Anthus pratensis</i>	Pipit maritime	A666	-	-	X	-	-	X	LC	NT	LC	-	-	MOYEN	SECONDAIRE

Oiseaux migrateurs sur le site de la ZPS FR 5310093

Espèces		Code N2000	Espèce justifiant désignation ZPS	Statut de protection				Vulnérabilité					Indice de représentativité	Indice de responsabilité	Enjeu	Enjeu retenu
Nom scientifique	Nom vulgaire			An. I	DO	An. II	Conv. de Berne	Conv. de Bonn	France	Europe	France	Bretagne				
<i>Limicoles</i>																
<i>Tringa nebularia</i>	Chevalier aboyeur	A164	x	-	x	x	-	LC	LC	DD	-	Modérée	-	-	Faible	SECONDAIRE
<i>Actitis hypoleucos</i>	Chevalier guignette	A168	x	-	x	x	x	LC	NT	DD	-	Mineure	-	-	Faible	SECONDAIRE
<i>Goélands, mouettes et sternes</i>																
<i>Sterna sandvicensis</i>	Sterne caugek	A191	x	-	x	x	x	LC	LC	DD	-	Mineure	-	-	Faible	SECONDAIRE

TOME 1 - L' ETAT DES LIEUX

5 Les activités socio-économiques

<i>Pourquoi un diagnostic des activités</i>	293
<i>Contenu et méthodologie</i>	293
<i>Usagers consultés</i>	294
<i>Lecture des fiches usages</i>	295
<i>Un territoire aux multiples usages</i>	297
<i>Les fiches usages</i>	299 à 334
<i>Eléments complémentaires</i>	335 à 340

Pourquoi un diagnostic des activités ?

Cette partie permet de décrire l'ensemble des composantes humaines qui sont déterminantes pour la gestion du site et notamment pour identifier les leviers et les pressions sur lesquels agir afin d'améliorer l'état de conservation des habitats, des espèces et des fonctionnalités écologiques.

Contenu et Méthodologie

Ce travail a été mené en concertation étroite avec les usagers du territoire ou leurs représentants. L'objet de l'état des lieux des usages et des activités est d'appréhender le contexte dans lequel se trouve et évolue l'espace naturel protégé.

Il s'agit de rassembler des données sur:

- l'encadrement
- la quantification
- la tendance évolutive
- la localisation
- la saisonnalité
- les facteurs d'influence
- les problématiques
- les projets et attentes
- les événements en lien
- les interlocuteurs

Des précisions sur les interactions entre l'activité et les habitats et les espèces du site sont présentées au travers d'une liste qui recense :

- les influences positives et négatives potentiellement présentes sur le site
- les habitats et les espèces du site concernés.

Un gradient permet d'apprécier l'importance de l'activité sur le site et l'intensité des pratiques. Il est établi en fonction:

- de la couverture spatiale de l'activité sur le site
- du dynamisme de l'activité
- du rôle du site pour cette activité

Il ne s'agit pas de mesurer le niveau d'impact de cette activité sur la biodiversité du site mais plutôt de traduire un niveau d'interaction potentiel.

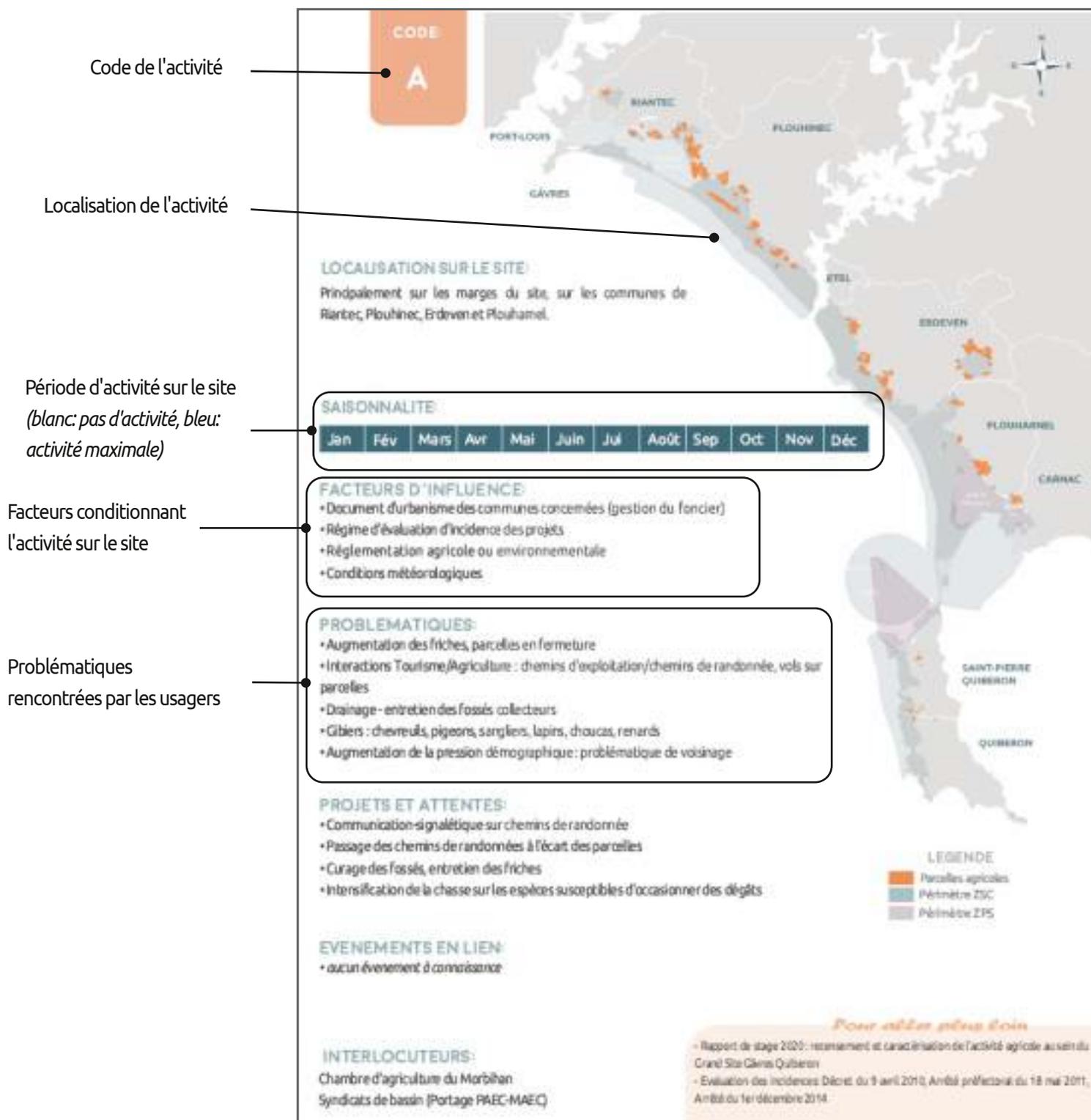
Usagers consultés

STRUCTURE	REPRESENTANT	FONCTION
Chambre d'Agriculture du Morbihan	Caroline Cornet	Animatrice territoriale
Office National des Forêts	Paul Sansot	Responsable de l'unité territoriale 56-29
	Antoine Lutz	Chef de projet de l'aménagement
	Mickaël Monvoisin	Chef de projet naturaliste
Fédération départementale des chasseurs du Morbihan	Stéphane Basck	Chef de service
Comité départemental du Touriste Equestre du Morbihan	Sophie Bagniol	Présidente
	Christian Amiel	Responsable des chemins
	Michel D'Horrer	Membre (section attelage)
Comité départemental d'Equitation	Thomas Clivio	Président
Gendarmerie d'Étel	Axelle Bonnaud	Officier de Police - Chef poste équestre
Mairie Plouharnel	Erwan Delsaut	Policier municipal
Conseil départemental du Morbihan	Olivier Royant	Chargé de mission Randonnées
Auray Quiberon Terre Atlantique	Morgan Hamon	Chargée de mission mobilités
Fédération Française de Randonnée du Morbihan	Annick Le Barillec	Membre du comité directeur
Quiberon Air Club	Stéphanie Wantz	Secrétaire adjointe
Model Club Plouharnelais	Jean-jacques Poncin	Président
ULM Plouharnel	M. Sigorel	
Base des fusiliers marins et des commandos	Jacky Blanchard	Conseiller Environnement
Champs de tirs de Linès-Bégo	André Colautti	Chef de service
École Nationale de Voile et des Sports Nautiques	Robert Yermia	Personnel technique et pédagogique
	David Rontet	Chargé de mission Sport Mer et Littoral
Auray Quiberon Terre Atlantique	Virginie Gendrot	Responsable tourisme
Fédération Française de Voile	Philippe Delhaye	Conseiller technique
Comité Régional de la Conchyliculture	Charlotte Badouel	Chargée de mission
Union des associations de navigateurs du Morbihan	Patrick Claudel	Vice-Président
	Bernard Sarrazin	Membre
Fédération Française d'études et de sports sous-marins	Alix Respinger	Conseillère technique

Lecture des fiches de synthèse

Chaque fiche activité est présentée sous la forme d'une **double page**, avec :

- les types d'activité, le descriptif général et les interactions potentielles sur le site sur les **pages paires** ;
- le code, la localisation, la période, les facteurs d'influence, les problématiques, les projets et attentes, les événements en lien et les interlocuteurs sur les **pages impaires**.



Liste détaillée des types d'activités présentes sur le site

AGRICULTURE

CARACTERISATION

Plouharnel, Erdeven, Plouhinec et Rianteuc sont des communes possédant un passé agricole riche à la différence de leurs voisines tournées vers des activités maritimes. Les dunes, peu fertiles, étaient considérées comme un terrain pauvre et étaient le support d'activités annexes : séchage du goémon, extraction de sable, pâture pour le bétail... Aujourd'hui, l'activité agricole est dominée par le maraîchage. Les terres sableuses de l'arrière-dune favorisent la culture des légumes radines notamment mais retiennent moins l'eau, rendant l'irrigation fréquente et nécessaire. Les terres agricoles se concentrent principalement sur la marge du site. Des activités de production de céréales et d'élevage (lait : vaches, chèvres, viande: bovins) sont aussi présentes. L'agriculture locale connaît un nouveau dynamisme avec le développement des circuits courts. La vente directe semble être le mode de vente prioritaire bien que dépendant de l'activité touristique. La production en Agriculture Biologique semble encore peu présente sur le site.

ENCADREMENT :

- La procédure d'évaluation des incidences est destinée à vérifier la compatibilité des documents de planification, projets, activités ou manifestations avec les objectifs de conservation du ou des sites Natura 2000. En Bretagne, plusieurs projets ou interventions qui concernent l'activité agricole sont soumis aux régimes d'évaluation des incidences (retournement de prairies permanentes, réalisation de réseaux de drainage, mise en culture de dunes...)
- Les Mesures Agro-Environnementales et Climatiques sont des aides financières versées annuellement à des exploitations volontaires qui s'engagent, pour 5 ans, à respecter un cahier des charges spécifiques (MAEC Biodiversité). Pour être éligibles, les parcelles doivent être situées sur un territoire couvert par un Projet Agro-Environnemental et Climatique (PAEC) validé par la Région (structures animatrices d'un PAEC sur le territoire: Syndicat Mixte de la Ria d'Etel, Syndicat de la vallée du Blavet, Lorient agglomération)

QUANTIFICATION :

- 256 ha de surfaces agricoles sur ou à proximité immédiate du site
- 25 exploitations concernées
- 76% des parcelles déclarés à la PAC en 2019
- Bilan issu d'une enquête sur 20 exploitations, réalisée en juillet 2020
- Maraîchage exclusif: 7, + autres ateliers: 7
- Elevage: vaches laitières: 2, Bovins viande: 1, chèvre: 1
- Céréales: 1 - Horticulture: 1
- 10% des fermes possède le label AB
- 15% ont souscrit à une MAEC

TENDANCE EVOLUTIVE :

Sur le territoire, l'agriculture connaît la même déprise que sur l'ensemble du littoral. Entre 1988 et 2010, la SAU sur les 7 communes du Grand Site a chuté de plus de 38%, passant de 3 431 à 2 108 hectares. Conséquence : prolifération de friches, les milieux autrefois entretenus (pâturage, fauche...) se ferment.

INITIATIVES :

A l'échelle nationale: Progrès dans l'utilisation et la gestion des nutriments, des pesticides, de l'énergie et de l'eau. Amélioration des pratiques en favorisant la conservation des sols (techniques de stockage du fumier, analyses de sols...)

USAGES

Sur le site

INTERACTIONS POTENTIELLES

ZSC

INFLUENCES POSITIVES:

- Entretien des milieux, maintien de l'ouverture

INFLUENCES NEGATIVES:

- Eutrophisation (apports en nutriments et en matière organique)
- Contamination chimique
- Modification des conditions hydrologiques (irrigation)
- Introduction/Dissemination d'espèces non indigènes voire invasives
- Déchets résiduels
- Dégradation des habitats de reproduction pour certaines espèces

HABITATS CONCERNES MAJEURS:

- 1130- Estuaires
- 1140- Replats boueux ou sableux exondés à marée basse
- 1150*- Lagunes côtières
- 1160- Grands criques et baies peu profondes
- 1170- Récols
- 2130*- Dunes côtières fixées à végétation herbacée
- 2190- Dépressions humides intradunaires
- 4030- Landes sèches européennes
- 6510- Pelouses maigres de fauche de basse altitude

ESPECES CONCERNES MAJEURES:

- Oiseaux d'eau
- Nicheurs: Vanneau huppé, Traquet motteux

Organisation de l'activité

Mesure de l'importance de l'activité sur le site, traduit le niveau d'interaction potentielle

Indications spécifiques à la ZSC et/ou la ZPS

Identifie la prise en compte de l'environnement

Un territoire aux multiples usages

Des activités de loisirs très présentes

Une étude des perceptions par les usagers, réalisée dans le cadre de l'Opération Grand Site, affirme la dimension récréative voire sportive du lieu. Une étude de fréquentation, menée en 2014-2015 par le syndicat, a identifié plus d'**une vingtaine de pratiques de sports de nature terrestres, aquatiques et nautiques sur le territoire**. La marche (promenade et randonnée), le vélo et l'équitation sont les activités terrestres les plus plébiscitées. Concernant les activités nautiques et aquatiques, le principal loisir est lié à l'activité saisonnière de plage et de baignade tandis que les activités sportives majoritaires sont le surf et le kitesurf qui se pratiquent toute l'année.

Aujourd'hui, le tourisme et les activités de loisirs constituent une part non négligeable de l'économie locale et participent à l'image de ces communes. D'ailleurs plusieurs d'entre elles ont décidé d'agir pour obtenir des distinctions au travers de classement ou de label. Quiberon est une station classée, Plouharnel est labellisée Ville de Surf, Plouhinec et Gâvres ont obtenu en 2017 le Pavillon Bleu, la première pour ses plages, la seconde pour son port.

Les dimensions du site et les nombreuses activités qu'il est possible d'exercer procurent aux visiteurs un véritable sentiment de liberté. Le site est un lieu de pratique d'activités physiques voire sportives mais également de détente, de ressourcement.

Des activités militaires qui perdurent

Les espaces occupés par l'armée tendent à se réduire mais la position stratégique du site a conditionné et conditionne encore sa vocation militaire. Aujourd'hui, la présence et l'activité militaire se concentrent sur la zone de tirs du Linès à Plouhinec et le fort de Penthièvre à Saint-Pierre-Quiberon. D'autres zones sont dites sous servitude de tir (cf fiche dédiée dans le diagnostic).

Une vie économique active

Au 31 décembre 2014, les 7 communes membres du syndicat comptaient 2 548 établissements actifs dans les domaines du commerce, de l'hébergement, de la restauration mais aussi de la construction, de l'enseignement, de la santé ou des services. En considérant le nombre d'habitants sur ces communes, c'est plus favorable que dans la moyenne du reste du département. Toutefois, il existe des disparités entre les territoires du nord de la ria (Gâvres et Plouhinec) et celui de la presqu'île de Quiberon, plus dynamique. Par ailleurs, la part d'actifs travaillant sur sa commune de résidence est plus élevée sur le site que la moyenne nationale (43% sur le site en 2013 contre 34% au niveau national), cette proportion atteint 82% pour la commune de Quiberon.

Bien que ce territoire connaisse une activité principalement rythmée par les saisons et l'activité touristique, il n'en demeure pas moins un espace vivant.

CODE:

A



LOCALISATION SUR LE SITE:

Principalement sur les marges du site, sur les communes de Riantec, Plouhinec, Erdeven et Plouharnel.

SAISONNALITE:

Jan	Fév	Mars	Avr	Mai	Juin	Jui	Août	Sep	Oct	Nov	Déc
-----	-----	------	-----	-----	------	-----	------	-----	-----	-----	-----

FACTEURS D'INFLUENCE:

- Document d'urbanisme des communes concernées (gestion du foncier)
- Régime d'évaluation d'incidence des projets
- Réglementation agricole ou environnementale
- Conditions météorologiques

PROBLEMATIQUES:

- Augmentation des friches, parcelles en fermeture
- Interactions Tourisme/Agriculture : chemins d'exploitation/chemins de randonnée, vols sur parcelles
- Drainage - entretien des fossés collecteurs
- Gibiers : chevreuils, pigeons, sangliers, lapins, choucas, renards
- Augmentation de la pression démographique : problématique de voisinage

PROJETS ET ATTENTES:

- Communication-signalétique sur chemins de randonnée
- Passage des chemins de randonnées à l'écart des parcelles
- Curage des fossés, entretien des friches
- Intensification de la chasse sur les espèces susceptibles d'occasionner des dégâts

EVENEMENTS EN LIEN:

- *aucun événement à connaissance*

LEGENDE

- Parcelles agricoles
- Périmètre ZSC
- Périmètre ZPS

INTERLOCUTEURS:

Chambre d'agriculture du Morbihan
Syndicats de bassin (Portage PAEC-MAEC)

Pour aller plus loin

- Rapport de stage 2020 : recensement et caractérisation de l'activité agricole au sein du Grand Site Gâvres Quiberon
- Evaluation des incidences: Décret du 9 avril 2010, Arrêté préfectoral du 18 mai 2011, Arrêté du 1er décembre 2014

AGRICULTURE

CARACTERISATION

Plouharnel, Erdeven, Plouhinec et Riantec sont des communes possédant un passé agricole riche à la différence de leurs voisines tournées vers des activités maritimes. Les dunes, peu fertiles, étaient considérées comme un terrain pauvre et étaient le support d'activités annexes : séchage du goémon, extraction de sable, litière pour le bétail... Aujourd'hui, l'activité agricole est dominée par le maraîchage. Les terres sableuses de l'arrière-dune favorisent la culture des légumes racines notamment mais retiennent moins l'eau, rendant l'irrigation fréquente et nécessaire. Les terres agricoles se concentrent principalement sur la marge du site. Des activités de production de céréales et d'élevage (lait : vaches, chèvres, viande: bovins) sont aussi présentes. L'agriculture locale connaît un nouveau dynamisme avec le développement des circuits courts. La vente directe semble être le mode de vente prioritaire bien que dépendant de l'activité touristique. La production en Agriculture Biologique semble encore peu présente sur le site.



USAGES

ENCADREMENT :

- La procédure d'évaluation des incidences est destinée à vérifier la compatibilité des documents de planification, projets, activités ou manifestations avec les objectifs de conservation du ou des sites Natura 2000. En Bretagne, plusieurs projets ou interventions qui concernent l'activité agricole sont soumis aux régimes d'évaluation des incidences (retournement de prairies permanentes, réalisation de réseaux de drainage, mise en culture de dunes...)
- Les Mesures Agro-Environnementales et Climatiques sont des aides financières versées annuellement à des exploitations volontaires qui s'engagent, pour 5 ans, à respecter un cahier des charges spécifiques (MAEC Biodiversité). Pour être éligibles, les parcelles doivent être situées sur un territoire couvert par un Projet Agro-Environnemental et Climatique (PAEC), validé par la Région (structures animatrices d'un PAEC sur le territoire : Syndicat Mixte de la Ria d'Étel, Syndicat de la vallée du Blavet, Lorient agglomération).

QUANTIFICATION :

- 256 ha de surfaces agricoles sur ou à proximité immédiate du site
 - 25 exploitations concernées
 - 76 % des parcelles déclarées à la PAC en 2019
- Bilan issu d'une enquête sur 20 exploitations, réalisée en juillet 2020*
- Maraîchage exclusif : 7 , + autres ateliers: 7
 - Elevage : vaches laitières : 2 ; Bovins viande : 1 ; chèvre : 1
 - Céréales : 1 - Horticulteur : 1
 - 10% des fermes possèdent le label AB
 - 15% ont souscrit à une MAEC

TENDANCE EVOLUTIVE : ↘

Sur le territoire, l'agriculture connaît la même déprise que sur l'ensemble du littoral. Entre 1988 et 2010, la SAU sur les 7 communes du Grand Site a chuté de plus de 38%, passant de 3 431 à 2 108 hectares. Conséquence : prolifération de friches, les milieux autrefois entretenus (pâturage, fauche...) se ferment.

INITIATIVES :

À l'échelle nationale :

Progrès dans l'utilisation et la gestion des nutriments, des pesticides, de l'énergie et de l'eau. Amélioration des pratiques en favorisant la conservation des sols (techniques de stockage du fumier, analyses de sols...)



Professionnelle



Loisirs



Fédérée

ZSC

Sur le site

INTERACTIONS POTENTIELLES



INFLUENCES POSITIVES:

- Entretien des milieux: maintien de l'ouverture

INFLUENCES NEGATIVES:

- Eutrophisation (apports en nutriments et en matière organique)
- Produits phytopharmaceutiques
- Modification des conditions hydrologiques (irrigation)
- Introduction/Dissémination d'espèces non indigènes voire invasives
- Déchets résiduels
- Dégradation des habitats de reproduction pour certaines espèces

HABITATS CONCERNES MAJEURS:

- 1130- Estuaires
- 1140- Replats boueux ou sableux exondés à marée basse
- 1150*- Lagunes côtières
- 1160- Grands criques et baies peu profondes
- 1170- Récifs
- 2130*- Dunes côtières fixées à végétation herbacées
- 2190- Dépressions humides intradunaires
- 4030- Landes sèches européennes
- 6510- Pelouses maigres de fauche de basse altitude

ESPECES CONCERNEES MAJEURES:

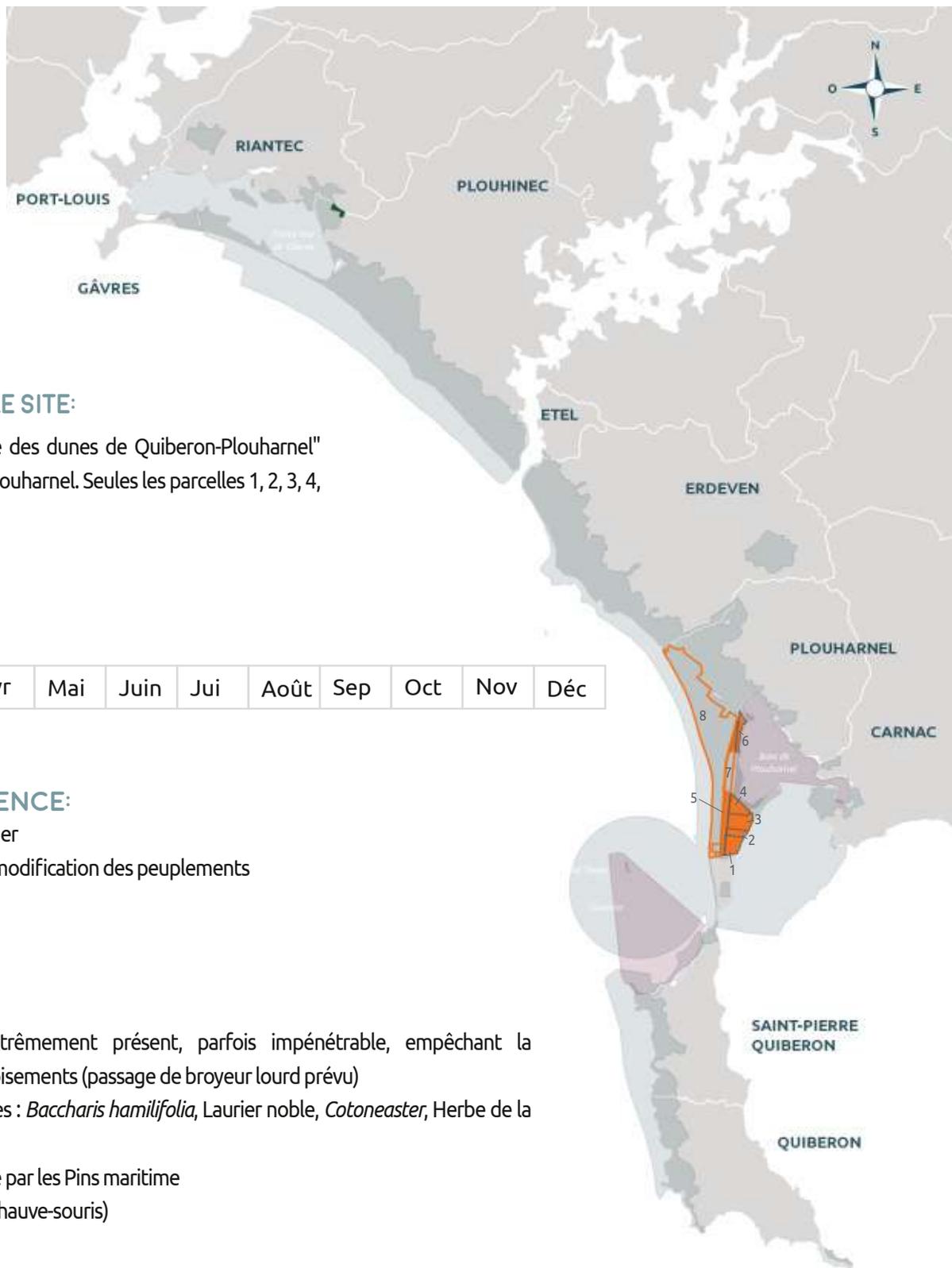


Oiseaux d'eaux

Nicheurs: Vanneau huppé, Traquet motteux

CODE:

B



LOCALISATION SUR LE SITE:

L'ensemble "Forêt domaniale des dunes de Quiberon-Plouharnel" se situe sur la commune de Plouharnel. Seules les parcelles 1, 2, 3, 4, 5 et 6 sont boisées.

SAISONNALITE:

Jan	Fév	Mars	Avr	Mai	Juin	Jui	Août	Sep	Oct	Nov	Déc
-----	-----	------	-----	-----	------	-----	------	-----	-----	-----	-----

FACTEURS D'INFLUENCE:

- Plan d'aménagement forestier
- Changements climatiques : modification des peuplements

PROBLEMATIQUES:

- Sous-bois de Troène extrêmement présent, parfois impénétrable, empêchant la régénération naturelle des boisements (passage de broyeur lourd prévu)
- Présence de plantes invasives : *Baccharis hamifolia*, Laurier noble, *Cotoneaster*, Herbe de la pampa, Robiniers
- Colonisation de la dune grise par les Pins maritime
- Gestion des bunkers (abris Chauve-souris)

PROJETS ET ATTENTES:

- Amélioration de la coordination d'actions avec les partenaires

EVENEMENTS EN LIEN:

- aucun événement à connaissance

INTERLOCUTEURS:
Office National des Forêts

LEGENDE

- Forêt et dunes domaniales
- Zones boisées (zone domaniale)
- Espace Boisé Classé (EBC)
- Périmètre ZSC
- Périmètre ZPS

Pour aller plus loin

- Plan d'aménagement "Forêt domaniale des dunes de Quiberon-Plouharnel"- ONF-2021-2040

SYLVICULTURE

CARACTERISATION

La zone "Forêt domaniale des dunes de Quiberon-Plouharnel" s'étend sur 8 parcelles géométriques, appuyées sur la route départementale et la voie ferrée. Elle comprend une zone boisée à l'est et une zone essentiellement non boisée à l'ouest. 5 essences principales sont présentes : le Pin maritime (74%), le Cyprès majoritairement de Lambert (15%), le Pin noir (5%), l'Erable sycomore et le Chêne vert. Ces peuplements sont issus en grande partie de reboisements réalisés après-guerre et ayant des âges très proches. Ils sont globalement vieillissants. Des actions et travaux, concentrés sur la régénération en priorité naturelle, sont envisagés sur 10 ha, répartis en parquets de 0.5 à 1.5 ha disséminés dans les parcelles 1 à 5. Aucune coupe périodique d'éclaircie n'est programmée sur le reste du peuplement. Hors sylviculture, une évolution naturelle et la mise en place d'un îlot de sénescence autour d'un ensemble de vieux chênes et de vieux pins est aussi prévu (parcelle 3). Enfin, des travaux pour sécuriser la zone ou lutter contre les espèces invasives sont mentionnés au plan d'aménagement.



ENCADREMENT :

La gestion des forêts publiques est cadrée par les Directives Régionales d'Aménagement pour les forêts domaniales (DRA). Elles régissent le choix des essences et des traitements sylvicoles en cohérence avec les paramètres environnementaux locaux et les objectifs nationaux de politique de gestion durable des forêts françaises. Cette gestion durable s'appuie sur 4 grands piliers : la production de matière première, la préservation de l'environnement, l'accueil du public et la protection contre les risques naturels. Au niveau local, l'aménagement forestier constitue le plan de gestion de la forêt pour 20 ans. L'Office National des Forêts (ONF) est gestionnaire pour le compte de l'Etat des dunes et forêts domaniales de Plouharnel. Une convention de co-gestion pour ces espaces existe entre le Syndicat et l'ONF. Le plan d'aménagement de la zone a été révisé en 2020.



Professionnelle



Loisirs



Fédérée

ZSC

Sur le site

INTERACTIONS POTENTIELLES



INFLUENCES POSITIVES:

- Canalisation et sensibilisation du public
- Création/Maintien d'habitats d'espèces

INFLUENCES NEGATIVES:

- Dégradation d'habitat naturel
- Introduction/Dissémination d'espèces non indigènes voire invasives

HABITATS CONCERNES MAJEURS:

2120- Dunes mobiles du cordon littoral à *Ammophila arenaria*

2130- Dunes côtières fixées à végétation herbacée

2180- Dunes boisées des régions atlantiques

2190- Dépressions humides intradunaires

ESPECES CONCERNEES MAJEURES:



Vanneau huppé
Traquet motteux



Crapaud calamite



Cynoglosse des dunes



Azuré des dunes
Azuré du thym
Cardinal

QUANTIFICATION :

Surface couverte par le plan d'aménagement : 386.54 ha

Surface boisée en zone domaniale en 2020 : 116.64 ha

Surface en sylviculture : 69.27 ha

TENDANCE EVOLUTIVE : ↘

Boisement en Pin maritime depuis 1858.

La production de bois n'est pas prioritaire mais la résultante de la gestion mise en œuvre. L'enjeu de production de bois est faible voire sans objet.

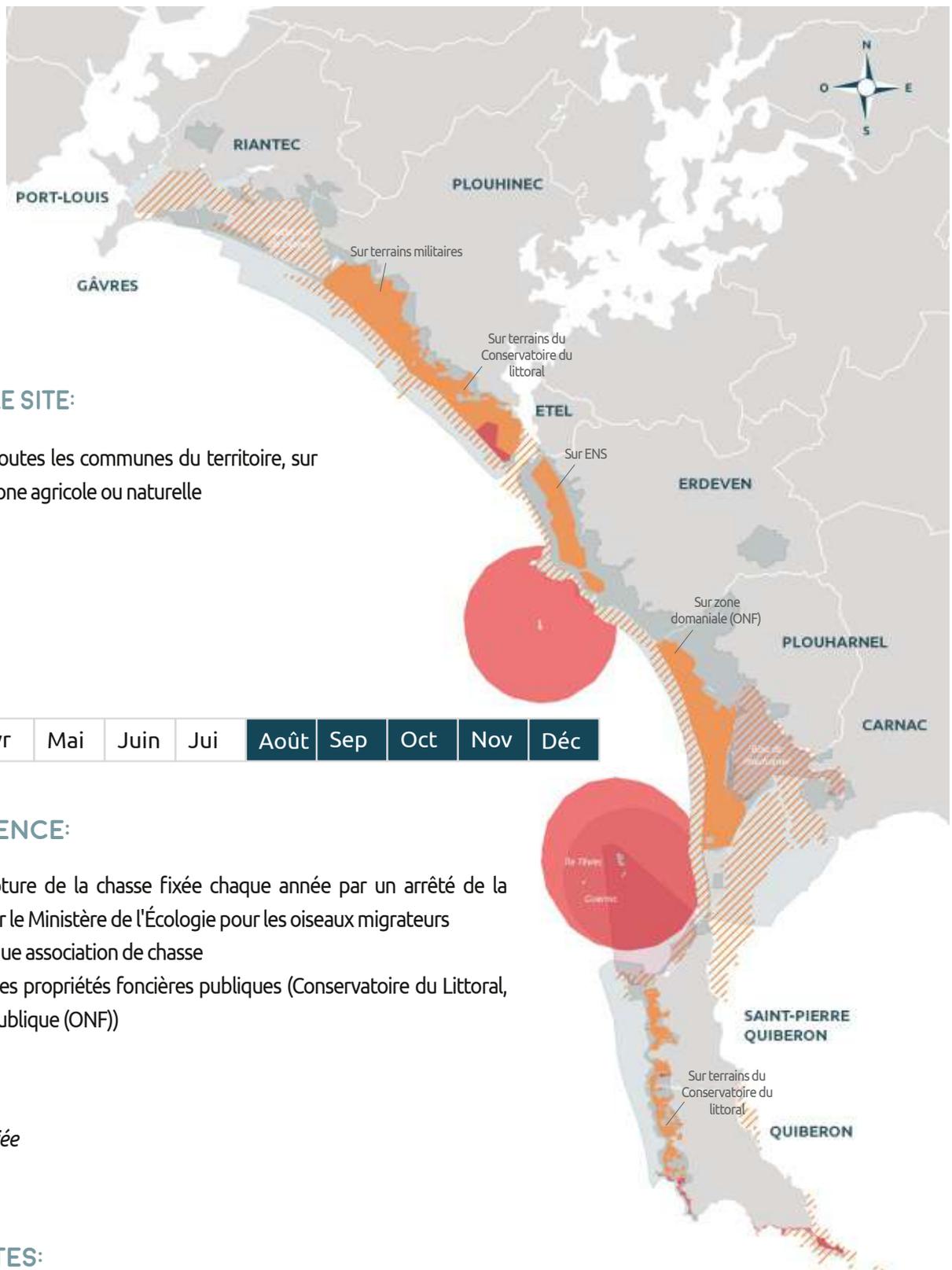
Le nouveau plan d'aménagement prévoit une diminution des surfaces boisées en dune grise (recul des accrus de pins, enlèvement des alignements et des îlots de cyprès).

INITIATIVES :

- Mise en conformité du plan d'aménagement avec les directives du DOCOB
- Etude d'incidences des mesures de gestion annexée au plan d'aménagement.
- Travaux sur les accrus de pins en dune grise: coupe rase, arrachage de Baccharis

CODE:

F03.01



LOCALISATION SUR LE SITE:

La chasse est pratiquée sur toutes les communes du territoire, sur terrains publics et privés, en zone agricole ou naturelle

SAISONNALITE:



FACTEURS D'INFLUENCE:

- Date d'ouverture et de clôture de la chasse fixée chaque année par un arrêté de la préfecture du Morbihan et par le Ministère de l'Écologie pour les oiseaux migrateurs
- Règlement intérieur de chaque association de chasse
- Conventions de chasse sur les propriétés foncières publiques (Conservatoire du Littoral, ENS du département, Forêt publique (ONF))
- Baux de chasse

PROBLEMATIQUES:

- *Pas de problématique identifiée*

PROJETS ET ATTENTES:

- Disposer d'une meilleure connaissance de la démarche Natura 2000 et des enjeux de conservation propres aux sites

EVENEMENTS EN LIEN:

- *aucun connu à ce jour*

INTERLOCUTEURS:

Fédération départementale des chasseurs du Morbihan
Associations de chasse
Association de chasse maritime du Morbihan
Office Français de le Biodiversité (ex ONCFS)

Pour aller plus loin

- Conventions de chasse sur les terrains du Conservatoire et de l'ENS des dunes de Kerminihy
- Règlement intérieur des associations de chasse



CARACTERISATION

- La chasse sur le domaine public maritime. Les techniques utilisées dans le Morbihan sont la chasse au poste, aux appelants et formes plastiques, à la passée et à la botte. Elle se pratique 2h avant et jusqu'à 2h après le lever et le coucher du soleil. La chasse de nuit et les installations fixes sont interdites. Le prélèvement maximum autorisé est de 10 oiseaux par chasseur et par jour. Les espèces chassées dans le département sont le plus fréquemment des canards (Canard colvert et Sarcelle d'hivers en majorité), et en plus faible proportion des limicoles (Bécassine des marais et Vanneaux huppé principalement).
- La chasse terrestre. Les techniques utilisées en Bretagne sont très diversifiées : chasse à tir (carabine, fusil ou arc), avec ou sans chien (d'arrêt, courant, leveurs, terriers), seul ou en battue, à l'approche ou à l'affût... Sur le site, la faune sauvage chassable est constituée par le chevreuil, le sanglier, le renard, le lièvre, le lapin, la perdrix grise ou rouge, le faisan commun, le pigeon ramier...

ENCADREMENT :

Sur le domaine public maritime, la chasse est actuellement gérée par l'Association de Chasse Maritime du Morbihan (ACM56). Le bail de chasse est renouvelé tous les 9 ans pour l'ensemble du domaine public maritime de l'Etat dans le département. Seuls les adhérents de l'ACM56 sont autorisés à chasser sur le DPM.

Le droit de chasse terrestre est lié au droit de propriété. Le propriétaire peut toutefois y renoncer en le transférant à un tiers par un bail de chasse. Plusieurs détenteurs de droit de chasse peuvent se regrouper et mettre leur

territoire en commun pour créer une association ou une société de chasse. La liste des espèces chassables est fixée par l'Etat. Pour assurer une bonne gestion cynégétique et permettre à ses membres, propriétaire ou non, d'accéder à un territoire, l'association communale de chasse peut être agréée par le Préfet (ACCA). Elle regroupe alors sur une commune de manière obligatoire tous les terrains titulaires d'un bail de chasse, sauf si le propriétaire s'y oppose et sous certaines conditions. Pour favoriser le développement de la faune sauvage, une A.C.C.A doit mettre au moins 10% de son territoire en réserve de chasse.

Des piégeurs formés et agréés par la fédération de chasse peuvent lutter contre les espèces susceptibles d'occasionner des dégâts (ragondins, visons...).

QUANTIFICATION :

- Chasse sur le DPM : 1 association, 539 chasseurs dans le Morbihan en 2019/2020
- Chasse terrestre : 2 ACCA (Plouharnel et Plouhinec), 6 ACC (Quiberon, Saint-Pierre-Quiberon, Gâvres, Riantec, Erdeven/Etel et Carnac), 2 associations de chasse privée (Carnac et Erdeven)
- 1 association de chasse militaire : 12 adhérents

TENDANCE EVOLUTIVE : ↘

L'évolution générale du nombre de chasseurs en Bretagne suit la tendance nationale, c'est à dire une érosion progressive des effectifs.

INITIATIVES :

Participation aux chantiers de lutte contre les espèces invasives ou d'entretien des milieux par certaines associations



Sur le site

INTERACTIONS POTENTIELLES



INFLUENCES POSITIVES:

- Lutte contre la fermeture des milieux
- Régulation des certaines espèces invasives (piégeage)

INFLUENCES NEGATIVES:

- Prélèvement d'individus / mortalité d'espèces
- Dérangements d'espèces
- Déchets résiduels

HABITATS CONCERNES MAJEURS:

- 1110-** Bords de sable à faible couverture permanente d'eau marine
- 1130-** Estuaires
- 1140-** Replats boueux ou sableux exondés à marée basse
- 1150*-** Lagunes côtières
- 1170-** Récifs
- 2130*-** Dunes côtières fixées à végétation herbacée
- 2190-** Dépressions humides intradunaires
- 4030-** Landes sèches européennes
- 7210*-** Marais calcaire à *Cladium mariscus* et espèces du *Caricion davallianae*

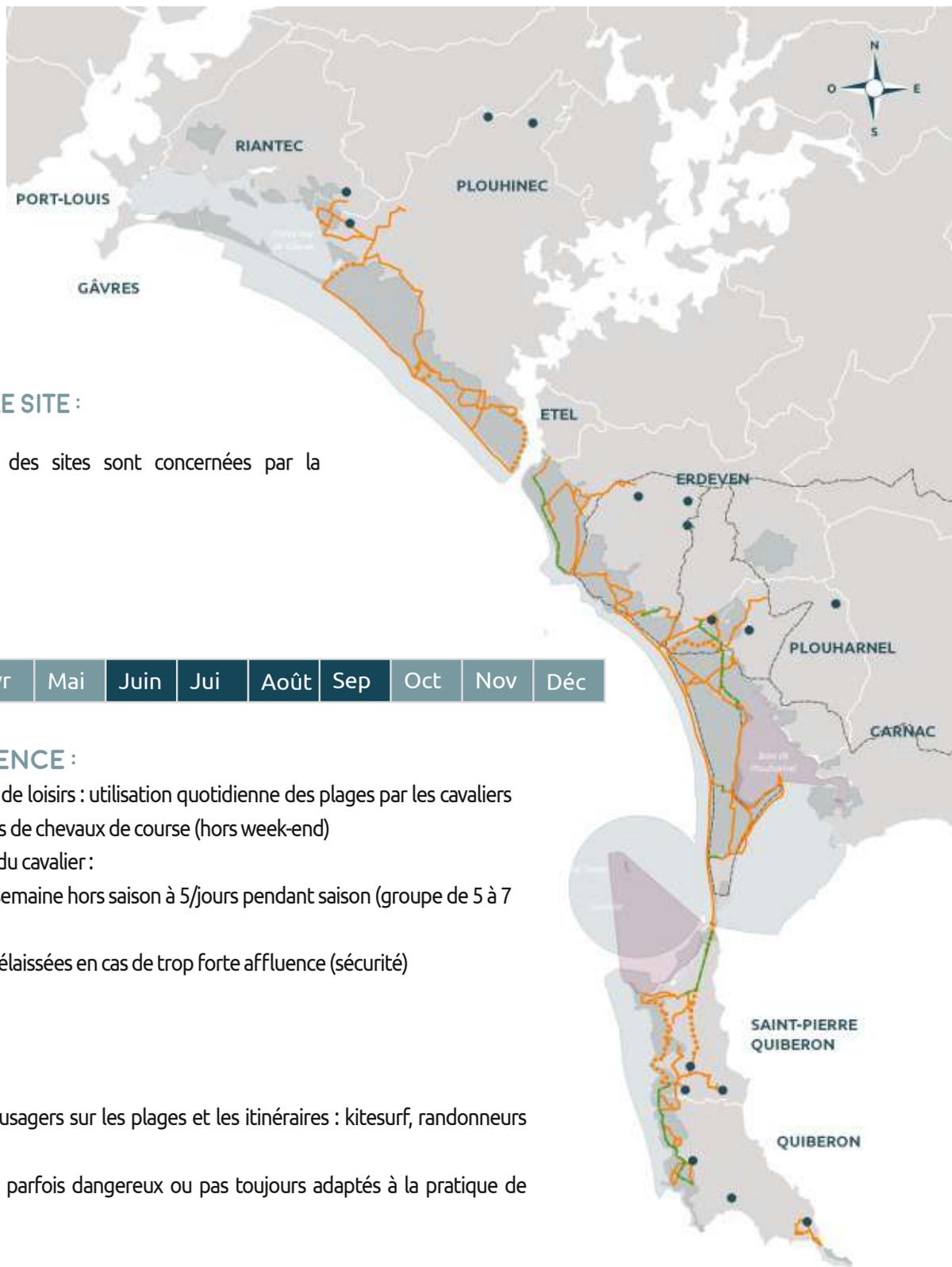
ESPECES CONCERNEES MAJEURES:



Hivernants et migrateurs

CODE:

G01.02



LOCALISATION SUR LE SITE :

L'ensemble des communes des sites sont concernées par la pratique équestre

SAISONNALITE:

Jan Fév Mars Avr Mai Juin Jui Août Sep Oct Nov Déc

FACTEURS D'INFLUENCE :

- Pratique professionnelle ou de loisirs : utilisation quotidienne des plages par les cavaliers professionnels, les entraîneurs de chevaux de course (hors week-end)
- Saison touristique et niveau du cavalier :
 - promenades encadrées : 1/semaine hors saison à 5/jours pendant saison (groupe de 5 à 7 cavaliers)
- Fréquentation des plages : délaissées en cas de trop forte affluence (sécurité)
- Activités militaires
- Réglementation locale

PROBLEMATIQUES :

- Interactions avec les autres usagers sur les plages et les itinéraires : kitesurf, randonneurs pédestres, cyclo ...
- Aménagements vieillissants parfois dangereux ou pas toujours adaptés à la pratique de l'attelage
- Signalétique

PROJETS ET ATTENTES :

- Harmonisation de la réglementation locale
- Développement de la communication et de la signalétique
- Labellisation environnementale de structures équestres
- Meilleure prise en compte de la pratique de l'attelage : largeur des chemins min. 1.50m

EVENEMENTS EN LIEN :

- *aucun connu à ce jour*

INTERLOCUTEURS :

Comité Départemental d'Equitation (FFE)
Comité Départemental du Tourisme Equestre (FFE)
Brigade équestre Gendarmerie - Police municipale

LEGENDE

- Itinéraires équestres GS
- Portions à aménager
- Voie verte V45 autorisée
- - - Itinéraires équestres CDTE
- Structures équestres (pro)
- Périmètre ZSC
- Périmètre ZPS

Pour aller plus loin

- Charte des bonnes pratiques équestres
- Arrêtés municipaux des communes concernées
- Analyse des pratiques équestres 2009 - BE TBM
- Le cheval peut-il constituer un outil d'aménagement du littoral ? - Mémoire de stage - 2016

ACTIVITES EQUESTRES



CARACTERISATION

Sur le site, plusieurs pratiques, professionnelles et de loisirs, équestres sont recensées.

- Entraînement des chevaux de courses : en sulky ou montés (trotteurs ou galopeurs), cavaliers professionnels et préparateurs de chevaux d'endurance
- Promenades tous niveaux organisées par des centres de tourisme équestre
- Sorties organisées par les centres équestres pour les licenciés (avant ou après cours)
- Balades en pratique libre par des propriétaires de chevaux
- Randonnées organisées par des associations de groupements de propriétaires
- Balade en attelage : pratique libre ou professionnelle
- Surveillance et prévention : brigade équestre de la gendarmerie en renfort à la haute saison et Police municipale de Plouharnel. Dans le cadre de leurs missions, les brigades équestres sont amenées à évoluer sur l'ensemble de l'espace protégé, en dehors des sentiers balisés.



ENCADREMENT :

Suite à une étude sur les pratiques équestres, un travail en concertation avec les professionnels du site a abouti à la définition d'itinéraires équestres. Opérationnels depuis 2010, ils permettent d'encadrer la pratique et de préserver les milieux dunaires. Une charte des bonnes pratiques à destination des cavaliers a aussi été créée.

Les communes de Gâvres, Plouhinec, Erdeven, Plouharnel, Saint-Pierre-Quiberon et Quiberon ont pris des arrêtés municipaux pour réglementer la pratique sur les plages et/ou le massif dunaire (allures, périodes d'interdiction, horaires autorisés...). La pratique de l'équitation en dehors des itinéraires équestres est proscrite sur le site. Sur la plage elle est liée au règlement de la commune.

QUANTIFICATION :

- 10 centres équestres (cours, promenades, compétition), labellisés ou non par la Fédération Française d'Equitation :
- Quiberon : 2 (L'Eperon, Les poneys du Roch)
- Saint-Pierre-Quiberon : 2 (La Grande Randonnée, Ecurie du Rohu)
- Plouharnel : 1 (Equicelte)
- Erdeven : 2 (CE des dunes, Erdeven équitation)
- Plouhinec : 1 (CE des Grands pins)
- Riantec : 1 (CE de Brambis)
- Carnac : 1 (CE des Menhirs)
- 3 structures de promenade en attelage (Étel, Saint-Pierre-Quiberon et Quiberon)
- 4 pensions (dont 1 élevage)
- 1 association de cavaliers (Plouhinec)
- 2 associations de compétitions (Quiberon, Erdeven)

TENDANCE EVOLUTIVE : ➔

L'équitation est aujourd'hui la 4ème fédération sportive en termes de licenciés. Sur le site, le nombre de structures équestres a été multiplié par 2 en 10 ans et semble désormais se stabiliser.

Les demandes de promenades sur le littoral augmentent. Les plages restent un territoire prisé par les cavaliers, à l'échelle départementale.

INITIATIVES :

Aucune connue à ce jour



Professionnelle



Loisirs



Fédérée

ZSC
ZPS

Sur le site

INTERACTIONS POTENTIELLES



INFLUENCES POSITIVES :

- Découverte du site: dimension émotionnelle, vecteur de sensibilisation à la protection de la nature
- Utilisation du cheval dans certains travaux de gestion (déchets, espèces invasives...)

INFLUENCES NEGATIVES :

- Piétinement
- Dégradation des habitats
- Dérangement d'espèces

HABITATS CONCERNES MAJEURS :

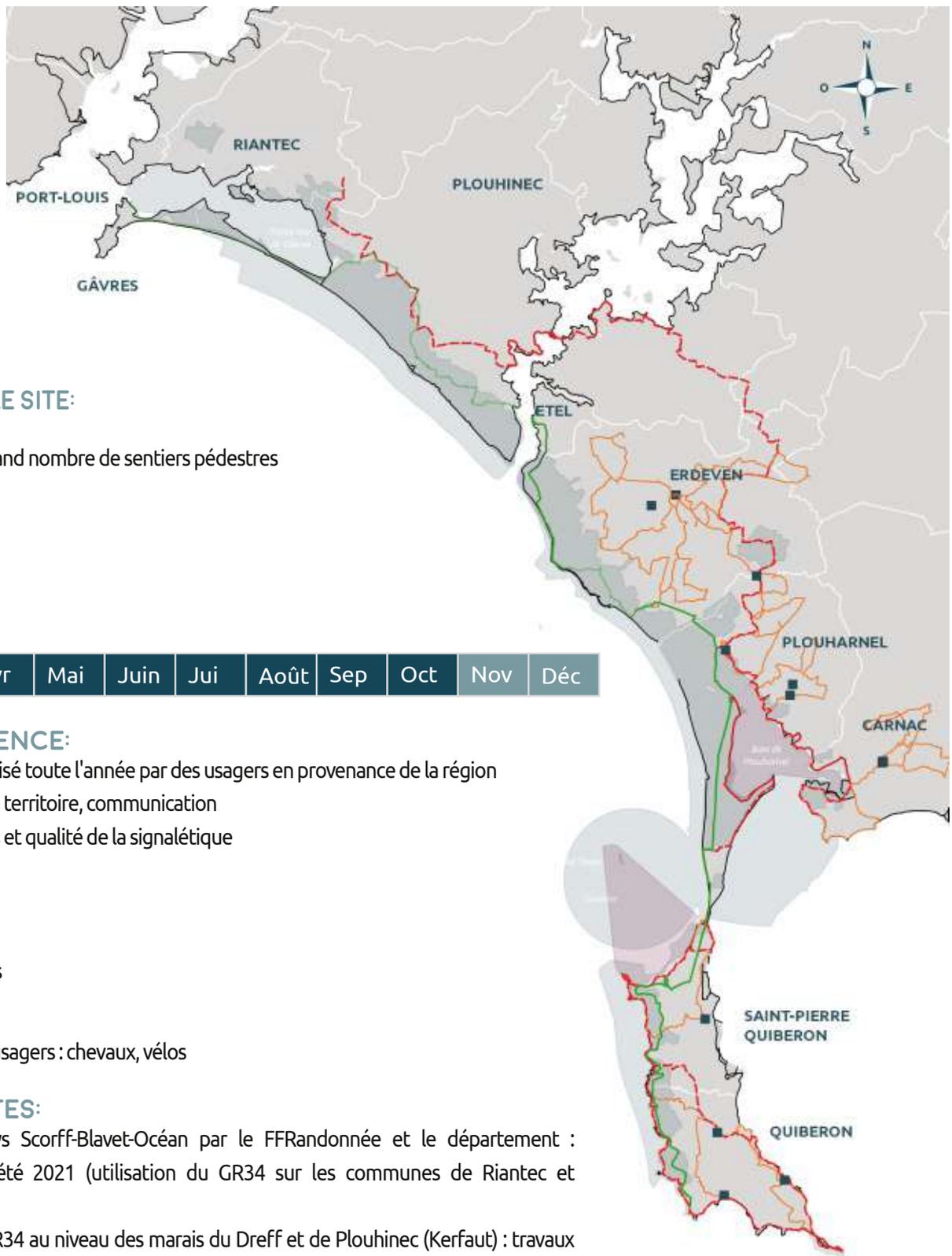
- 1110- Bords de sable à faible couverture permanente d'eau marine
- 1230- Falaises avec végétation des côtes atlantiques et baltiques
- 1130- Estuaires
- 1140- Replats boueux ou sableux exondés à marée basse
- 1150*- Lagunes côtières
- 1330- Prés salés atlantiques
- 2110- Dunes mobiles embryonnaires
- 2120- Dunes mobiles du cordon littoral à *Ammophila arenaria*
- 2130*- Dunes côtières fixées à végétation herbacée
- 4030- Landes sèches européennes

ESPECES CONCERNEES MAJEURES :

- Hivernants et migrants
- Nicheurs: Vanneau huppé
- Renouée de Ray Cynoglosse des dunes
- Euphorbe peplis
- Diotis maritime

CODE:

G01.02



LOCALISATION SUR LE SITE:

Le site est parcouru par un grand nombre de sentiers pédestres

SAISONNALITE:

Jan Fév Mars Avr Mai Juin Jui Août Sep Oct Nov Déc

FACTEURS D'INFLUENCE:

- Public concerné : GR@34 utilisé toute l'année par des usagers en provenance de la région
- Promotion de l'activité sur le territoire, communication
- Sécurité des aménagements et qualité de la signalétique
- Choix des tracés
- Réglementation locale
- Saison touristique
- Conditions météorologiques

PROBLEMATIQUES:

- Interactions avec les autres usagers : chevaux, vélos

PROJETS ET ATTENTES:

- Institution du GR de Pays Scorff-Blavet-Océan par le FFRandonnée et le département : officialisation prévue pour été 2021 (utilisation du GR34 sur les communes de Rianteq et Plouhinec)
- Modification de la SPPL/GR34 au niveau des marais du Dreff et de Plouhinec (Kerfaut) : travaux projetés en 2022 suite décision préfectorale
- Modification du GR34 au niveau des étangs de Kervran/Kerzine (éviter les routes communales)
- Modification du GR34 sur Etel/Erdeven : positionnement plus proche du littoral, tracé à étudier
- Projet PR "Etel 360" avec ouverture SPPL/GR34 sur la rivière du Sach
- Création d'une application numérique/SIG de gestion du PDIPR en cours par le département

EVENEMENTS EN LIEN:

- Trail de la Ria et de l'Océan (janvier) - Plouhinec *Organisateurs: Association Ensemble à Plouhinec*
- Triathlon de la presqu'île de Quiberon (septembre) - Quiberon *Organisateurs: Quiberon Triathlon*
- Trail entre Landes et Océan (Avril) - *Organisateurs: Quiberon Sport Nature*
- Trail Baie de Quiberon (Aout) - Quiberon *Organisateurs: Des copains et des baskets*

INTERLOCUTEURS:

Fédération Française de Randonnée du Morbihan
Département du Morbihan - Gestion PDIPR
Auray Quiberon Terre Atlantique

LEGENDE

- Boucles locales - AQTA
- - - GR34
- Sentier du littoral
- Voie verte V45
- Projet voie verte V45
- Départ boucles locales
- Périmètre ZSC
- Périmètre ZPS

Pour aller plus loin

- PDIPR du département du Morbihan
- Etude de fréquentation du GR@34 - Comité Régional du Tourisme - 2019

ACTIVITES PEDESTRES



USAGES

CARACTERISATION

Plusieurs disciplines existent sur le site :

- la randonnée pédestre : consiste à concevoir et parcourir un itinéraire en marchant et sans courir. Elle se pratique sur tous supports permettant un cheminement. Cet itinéraire peut être matérialisé par des éléments de balisage et de signalisation ou non. Elle comprend la Promenade (< 4h), la Randonnée (>4h) et la Grande Randonnée (plusieurs jours en itinérance). Elle peut être pratiquée dans un but sportif, en groupe ou individuellement, mais aussi sous forme de balade pour le loisir, comme moyen de découverte des paysages.
 - la marche nordique : marche accélérée avec des bâtons de marche spécifiques
 - le trail : course nature sur longue distance en milieu naturel
 - le running : course à pied faite sur un rythme régulier. Il se pratique sur chemin ou sur bitume
- D'autres pratiques tendent à émerger comme le canicross ou le géocaching.



ENCADREMENT :

La Fédération Française de Randonnée encadre les activités liées à la randonnée pédestre. En ce qui concerne le trail et la course à pied, c'est la Fédération Française d'athlétisme qui est délégataire de ces activités. Cette fédération est aussi délégataire pour la marche nordique mais collabore avec la FFRandonnée pour développer cette activité. Au sein de la FFRandonnée, il existe des baliseurs officiels, formés à appliquer la charte du balisage. Ils sont chargés d'entretenir le balisage et de veiller à sa bonne qualité. Un contrôle est effectué une fois par an. Le département du Morbihan gère le PDIPR : Plan Départemental des Itinéraires de Randonnées. Outil de gestion de la promenade et de la randonnée, il permet la promotion, la pérennité et la continuité des itinéraires.



Professionnelle



Loisirs



Fédérée

ZSC
ZPS

QUANTIFICATION :

- Sur le site, il existe plusieurs catégories d'itinéraires pédestres : les 2 circuits labellisés :
 - le sentier de Grande Randonnée, sentier des douaniers (GR® 34)
 - le sentier de Petite Randonnée (PR®) : 36
- et 11 boucles locales, gérées par AQTA : Carnac (1), Erdeven (5), Plouharnel (2), Saint-Pierre-Quiberon (1), Quiberon (2)
- 41 clubs affiliés à la Fédération Française de Randonnée dans le Morbihan dont 2 sur le site (Quiberon et Saint-Pierre-Quiberon), 4 autres clubs en lien avec les activités pédestres sur le site
- 36 clubs affiliés à la Fédération Française d'athlétisme dans le Morbihan dont 1 sur le site (Quiberon)
- Près de 60 caches référencées sur le site (Géocaching)

TENDANCE EVOLUTIVE : ➔

Les sports et activités de pleine nature se développent énormément sur le littoral. La randonnée pédestre domine le classement. La section "Presqu'île de Quiberon" du GR®34 fait partie des sections les plus fréquentées en Bretagne. En 2018, le sentier des douaniers a été emprunté par 9.1 millions de personnes en Bretagne.

INITIATIVES :

Contournement du marais du Dreff pour respect des enjeux ornithologiques de la zone

Sur le site

INTERACTIONS
POTENTIELLES



INFLUENCES POSITIVES:

- Découverte du site : dimension émotionnelle, vecteur de sensibilisation à la protection de la nature

INFLUENCES NEGATIVES:

- Piétinement
- Dérangement d'espèces
- Apports de déchets
- Prélèvement d'espèces
- Dégradation des habitats

HABITATS CONCERNES MAJEURS:

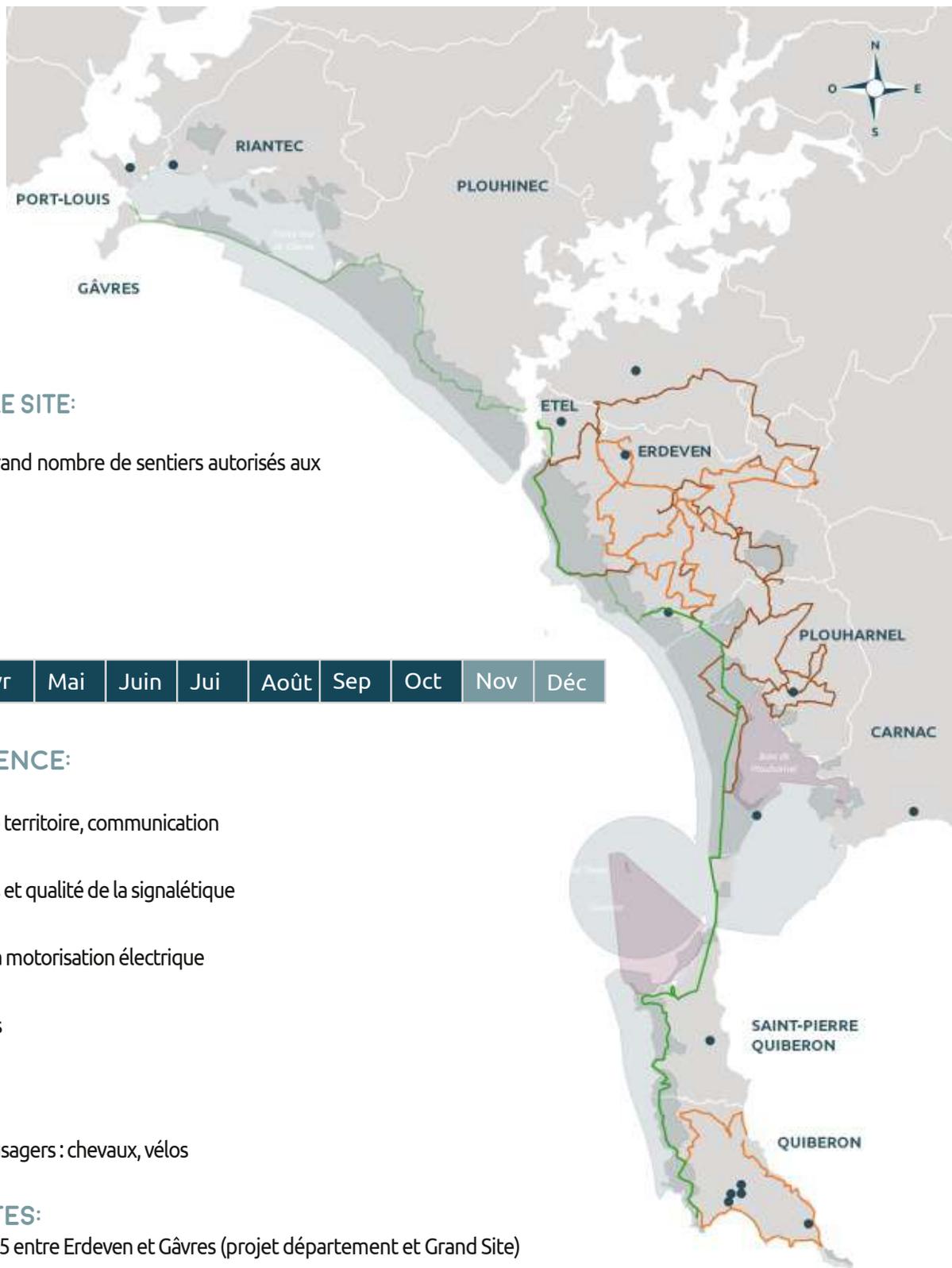
- 1140-** Replats boueux ou sableux exondés à marée basse
- 1230-** Falaises avec végétation des cotes atlantiques et baltiques
- 1330-** Prés salés atlantiques
- 2110-** Dunes mobiles embryonnaires
- 2130-** Dunes cotières fixées à végétation herbacée
- 4030-** Landes sèches européennes
- 6410-** Prairies à Molinia sur sols calcaires tourbeux ou argilo-limoneux

ESPECES CONCERNEES MAJEURES:

-  Hivernants et migrants
- Nicheurs: Traquet motteux, Vanneau huppé
- Gravelot à collier interrompu
-  Grand rhinolophe, Grand murin
-  Statice humble Renouée de Ray
- Oseille des rochers Cynoglosse des dunes
- Carotte de Gadeceau

CODE:

G01.02



LOCALISATION SUR LE SITE:

Le site est parcouru par un grand nombre de sentiers autorisés aux cycles

SAISONNALITE:

Jan Fév Mars Avr Mai Juin Jui Août Sep Oct Nov Déc

FACTEURS D'INFLUENCE:

- Saison touristique
- Promotion de l'activité sur le territoire, communication
- Choix des tracés
- Sécurité des aménagements et qualité de la signalétique
- Réglementation locale
- Nouvelles pratiques liées à la motorisation électrique
- Saison touristique
- Conditions météorologiques

PROBLEMATIQUES:

- Interactions avec les autres usagers : chevaux, vélos

PROJETS ET ATTENTES:

- Poursuite de la voie verte V45 entre Erdeven et Gâvres (projet département et Grand Site)
- Création d'une application numérique/SIG de gestion du PDIPR en cours par le département
- Mise en place d'une signalétique commune sur la V45 dans le Morbihan (projet Destination touristique)
- Étude mobilité sur le territoire de la Communauté de Commune Blavet Bellevue Océan (CCBBO) : développement d'un plan vélo

EVENEMENTS EN LIEN:

- Grol - Race (juin) - Saint-Pierre-Quiberon *Organisateurs: Groupe Roller Loisirs*

INTERLOCUTEURS:

Département du Morbihan
Auray Quiberon Terre Atlantique

LEGENDE

- Circuits Cycles AQTA
- Circuits VTT AQTA
- Voie verte V45
- Projet voie verte GS
- Location de cycles
- Périmètre ZSC
- Périmètre ZPS

Pour aller plus loin

VTT - VELO - CYCLES



USAGES

CARACTERISATION

Une partie du site, entre Erdeven et Quiberon, est parcourue par la voie verte V45 Bretagne, un itinéraire cyclable régional et européen. Cette voie verte, utilisée aussi par les piétons, est fréquentée par différents types de cycles en fonction du revêtement, pour une pratique sportive ou de loisirs : le Vélo de ville, le VTC (Vélo Tout chemin), le VTT (Vélo Tout Terrain) ou le vélo de course. D'autres pratiques sont en essor sur le site comme la trottinette, le Fat et le Sand Bike, le Gravel, le Gyropode... Aujourd'hui, l'assistance électrique se développe et favorise la démocratisation de la pratique cycliste. Parfois équipés de pneus "tout-terrain", les supports offrent de nouvelles propositions de découverte et d'accès aux espaces naturels, augmentant les intrusions dans les espaces protégés.



ENCADREMENT :

Il existe 2 fédérations en France qui encadrent la pratique du vélo :

- la Fédération Française de cyclotourisme (FFVélo) : gère la pratique de loisir et du tourisme à vélo ou à VTT
- la Fédération Française de cyclisme: développe et organise le sport cycliste (route, BMX, Piste...)

Aujourd'hui, les cycles équipés de l'assistance électrique ne sont pas fédérés ni encadrés par une réglementation spécifique. La pratique cycliste en dehors des itinéraires prévus à cet effet est proscrite sur le site. Sur la plage, elle est liée au règlement de la commune. Le développement d'un réseau d'itinéraires doux est au cœur de la politique du Grand Site Dunes sauvages de Gâvres à Quiberon.



Professionnelle



Loisirs



Fédérée

QUANTIFICATION :

- 2 clubs de vélo affiliés à la FFVélo sur le site (Quiberon, Erdeven), 3 autres clubs recensés.
- 2 clubs affiliés à la FFCyclisme à proximité du site : VTT, Cyclo-cross... (Auray)
- 11 structures de location de cycles sur les communes du site
- 2 entreprises proposent un service de location de trottinettes et de Fatbikes électriques avec des circuits sur le site (Pluneret et Carnac)
- 5 circuits VTT sur le territoire
- V45 : près de 20 km opérationnels sur le site
- En 2019, plus de 76500 passages dénombrés sur la V45 au niveau du musée de la chouannerie à Plouharnel

TENDANCE EVOLUTIVE :

Près d'1 million et demi de cyclistes ont parcouru les véloroutes et voies vertes de la région en 2018 ; c'est 41% de plus qu'en 2013. Les cyclistes fréquentent particulièrement le littoral breton, 31% d'entre eux parcourent la V45.

INITIATIVES :

Aucune connue à ce jour

Sur le site

INTERACTIONS POTENTIELLES



INFLUENCES POSITIVES:

- Découverte du site : dimension émotionnelle, vecteur de sensibilisation à la protection de la nature
- Accès au site sans voiture

INFLUENCES NEGATIVES:

- Piétinement
- Dérangement d'espèces
- Apports de déchets
- Dégradation des habitats

HABITATS CONCERNES MAJEURS:

- 1230-** Falaises avec végétation des côtes atlantiques
- 2110-** Dunes mobiles embryonnaires
- 2120-** Dunes mobiles du cordon littoral à *Ammophila arenaria*
- 2130-** Dunes côtières fixées à végétation herbacée
- 2180-** Dunes boisées des régions atlantiques
- 2190-** Dépressions humides intradunaires
- 4030-** Landes sèches européennes

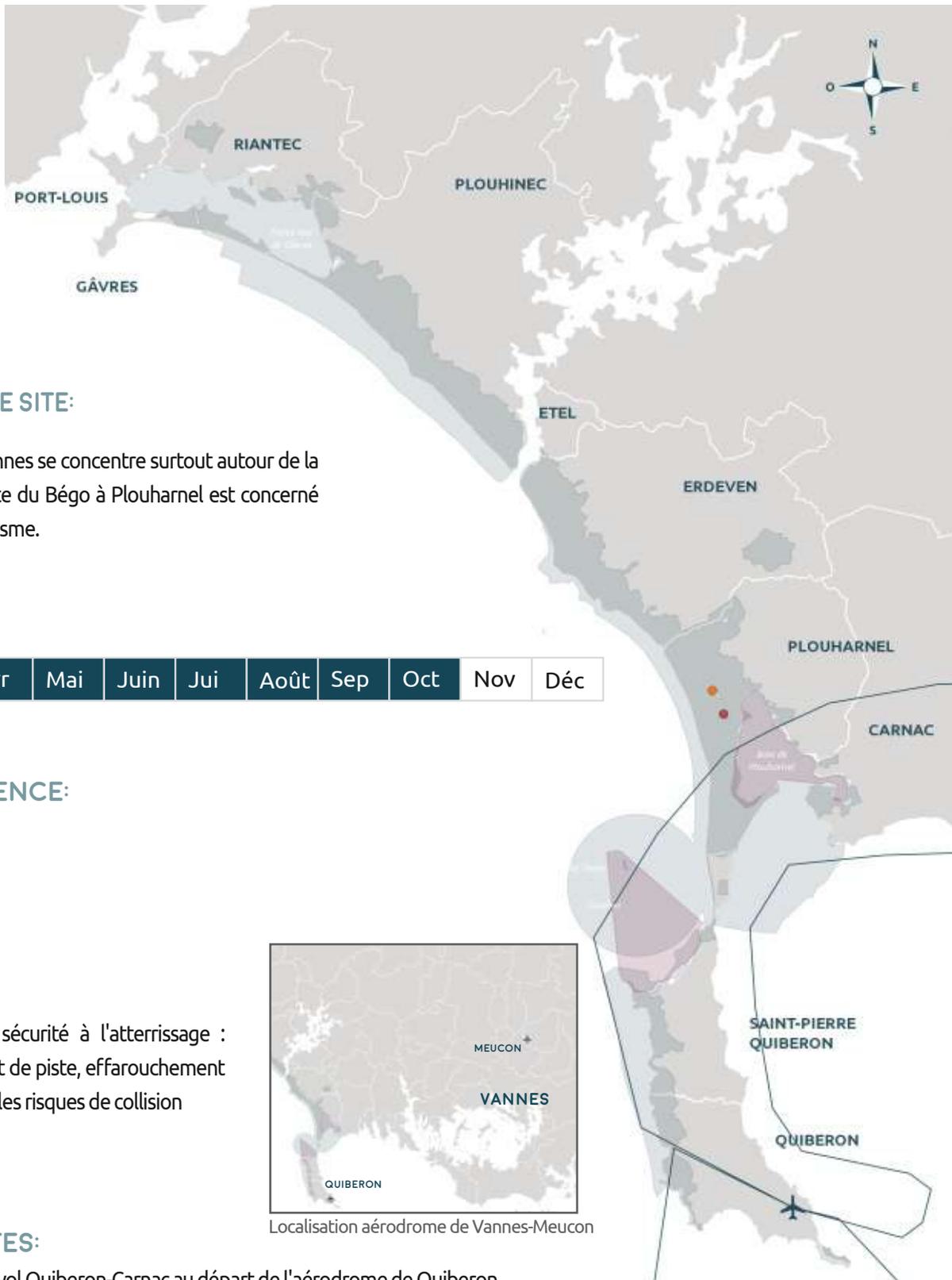
ESPECES CONCERNEES MAJEURES:

-  Hivernants et migrants
Nicheurs: Traquet motteux, Vanneau huppé
Gravelot à collier interrompu
-  Oseille des rochers
Carotte de Gadeceau
Cynoglosse des dunes

ZSC

CODE:

G01.05



LOCALISATION SUR LE SITE:

L'offre liée aux activités aériennes se concentre surtout autour de la presqu'île de Quiberon. Le site du Bêgo à Plouharnel est concerné par la pratique de l'aéromodélisme.

SAISONNALITE:

Jan	Fév	Mars	Avr	Mai	Juin	Jui	Août	Sep	Oct	Nov	Déc
-----	-----	------	-----	-----	------	-----	------	-----	-----	-----	-----

FACTEURS D'INFLUENCE:

- Conditions météorologiques
- Saison touristique
- Activités militaires
- Réglementation locale

PROBLEMATIQUES:

- Aérodrome de Quiberon, sécurité à l'atterrissage : présence de Goélands en bout de piste, effarouchement parfois nécessaire pour éviter les risques de collision

PROJETS ET ATTENTES:

- Breizh montgolfière : projet vol Quiberon-Carnac au départ de l'aérodrome de Quiberon
- Informations concernant la biodiversité remarquable du site : vecteur de sensibilisation des pilotes et des passagers
- Meilleure coordination avec les services de gendarmerie pour l'information et le contrôle des pilotes de drone

EVENEMENTS EN LIEN:

- *aucun événement recensé*

INTERLOCUTEURS:

- Quiberon Air Club
- Breizh montgolfière
- Model Club Plouharnelais

LEGENDE

- Aéromodélisme
- ULM
- ✈ Aérodrome
- Vols découverte au départ de l'aérodrome de Quiberon
- Périmètre ZSC
- Périmètre ZPS

Pour aller plus loin

- Régime extérieur du complexe de tir et des champs de tir indépendants du Linès - 2015

ACTIVITES AERIENNES

CARACTERISATION

Le massif dunaire et la presqu'île de Quiberon font l'objet de survols touristiques, de baptêmes de l'air et de sauts en parachute, permettant de faire découvrir autrement ces paysages. Plusieurs appareils sont utilisés : avions, ULM autogire (gyrocoptère) ou multiaxe, hélicoptères au départ de l'aérodrome de Quiberon ou de Vannes-Meucon. Certaines structures proposent des cours et délivrent des brevets de pilote. Des survols en montgolfières sont aussi proposés et décollent sur différents terrains en fonction des conditions météorologiques (Carnac, Ria d'Étel...). L'aéromodélisme est pratiqué sur la piste du Bégo à Plouharnel. Plusieurs activités existent : planeurs remorqués et motoplaneurs ainsi qu'avions et hélicoptères à propulsion mixte (électrique ou thermique). Le drone est de plus en plus plébiscité par les photographes et vidéastes amateurs ou professionnels. L'utilisation de paramoteurs, en pratique libre, est aussi recensée.

ENCADREMENT :

Toute activité aérienne relève de la réglementation applicable à l'aviation civile et est strictement interdite lors des exercices militaires. Le champ de tir est inscrit à l'AIP France (Publication d'Information Aéronautique). Le Contrôle Local Aérien (CLA) de la base aéronavale de Lann-Bihoué est actif lors des exercices aériens et participe à l'avertissement des pilotes en cas d'exercices militaires. Dans l'aviation civile, les NOTAM, sont des messages publiés par les agences gouvernementales de contrôle de la navigation aérienne dans le but d'informer les pilotes d'évolutions sur les infrastructures (danger, zones interdites...). Ils sont consultés par le pilote lors de la préparation de son vol. Le télépilote d'un aéromodèle ne doit pas faire évoluer son appareil : au-dessus de l'espace public (parcs, plages...), de nuit et hors vue, sans respecter les hauteurs de vol, au-dessus des personnes... L'utilisation de la piste du Bégo ne peut se faire qu'avec la présence d'un membre de l'association d'aéromodélisme.

Sur le périmètre de l'APPB de la Petite mer de Gâvres, le survol à basse altitude (moins de 300m) de quelque nature que ce soit, y compris des drones, est interdit. Les activités de survol ne sont pas inscrites sur la liste nationale des activités devant faire l'objet d'une évaluation des incidences mais le préfet peut les inclure dans la liste locale.

QUANTIFICATION :

- 1 association proposant des vols en montgolfière : limité à 10 vols par an en décollage sur la Ria d'Étel (Breizh montgolfière)
- 1 aéroclub sur le site (Quiberon) affilié à la FFA : 2 écoles de pilotage (FFPLUM)
- 5 structures proposant des vols touristiques et des baptêmes de l'air (départ aérodrome de Quiberon ou Vannes-Meucon)
- 1 association d'aéromodélisme affiliée à la FFAM : Plouharnel
- Au départ de l'aérodrome de Quiberon : vols d'altitude (de 500 à 1000m)

TENDANCE EVOLUTIVE :



L'Aéromodélisme est en perte de vitesse sur le site, l'association compte de moins en moins d'adhérents.

L'utilisation de petits drones est de plus en plus constatée.

Le reste des pratiques aériennes semble stable.

INITIATIVES :

Aucune connue à ce jour



Professionnelle



Loisirs



Fédérée

ZSC
ZPS

Sur le site

INTERACTIONS
POTENTIELLES



INFLUENCES POSITIVES:

- Découverte du site : dimension émotionnelle, vecteur de sensibilisation à la protection de la nature

INFLUENCES NEGATIVES:

- Dérangement d'espèces
- Dégradation d'habitats

HABITATS CONCERNES MAJEURS:

2130- Dunes côtières fixées à végétation herbacée

ESPECES CONCERNES MAJEURES:



Hivernants et migrateurs

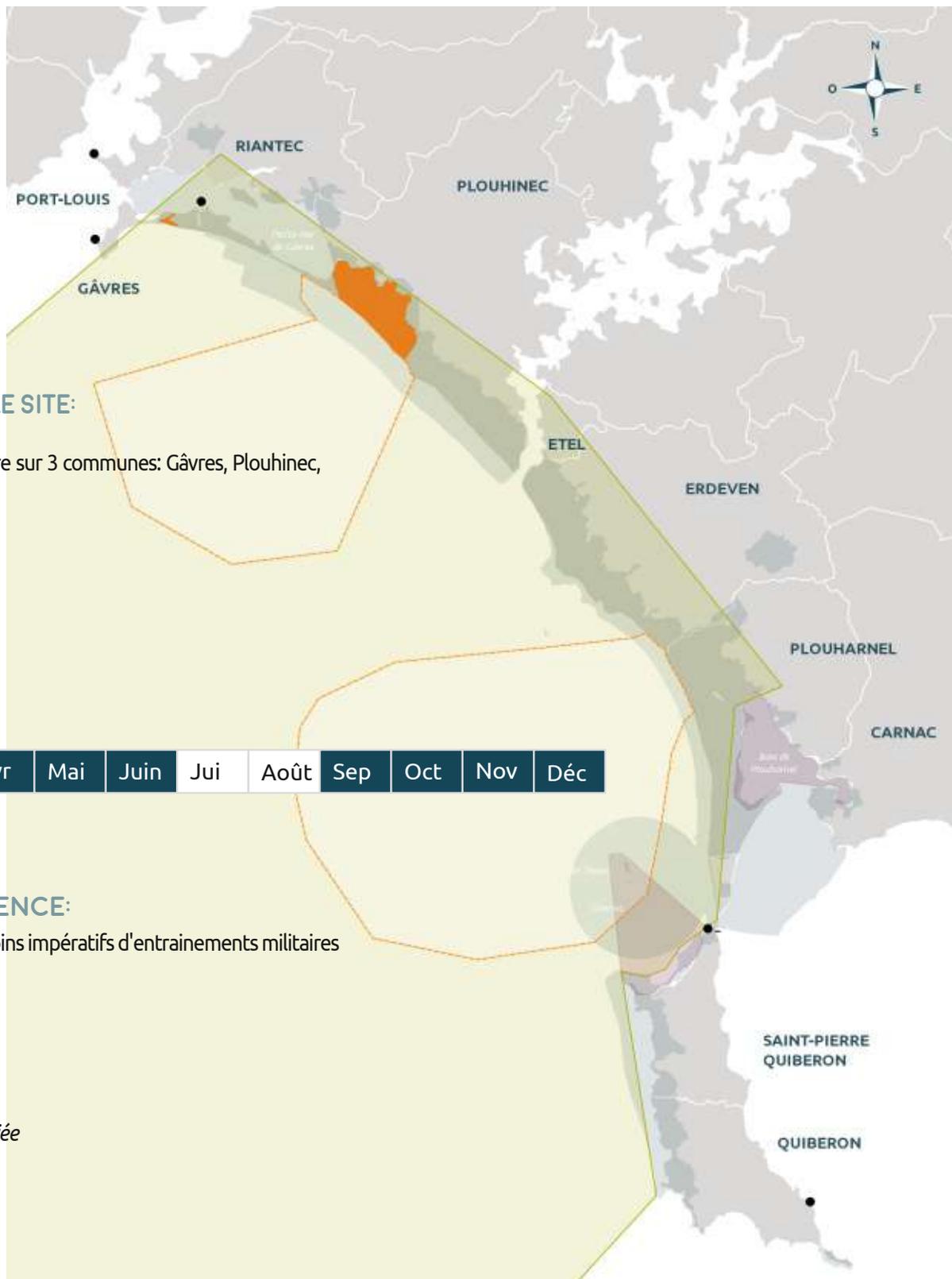
Nicheurs: Vanneau huppé, Gravelot à collier interrompu



Cynoglosse des dunes

CODE:

G04.01



LOCALISATION SUR LE SITE:

L'activité militaire se concentre sur 3 communes: Gâvres, Plouhinec, Erdeven et Plouharnel

SAISONNALITE:

Jan	Fév	Mars	Avr	Mai	Juin	Jui	Août	Sep	Oct	Nov	Déc
-----	-----	------	-----	-----	------	-----	------	-----	-----	-----	-----

FACTEURS D'INFLUENCE:

- Situation géopolitique - besoins impératifs d'entraînements militaires

PROBLEMATIQUES:

- Pas de problématique identifiée

PROJETS ET ATTENTES:

- Maintien des partenariats
- Souhait de mettre en place un 2ème FIE (maintien de l'ouverture)

INTERLOCUTEURS:

Chef du Groupement des champs de tirs de Linès-Bégo de la base des fusiliers marins et des commandos
Conseiller Environnement de la base des fusiliers marins et des commandos

LEGENDE

- Ouvrage militaire
- ▭ Gabarit de tirs
- ▭ Zone de tirs aérienne
- ▭ Terrain militaire
- ▭ AOT
- ▭ Périmètre ZSC
- ▭ Périmètre ZPS

Pour aller plus loin

- Régime extérieur du complexe de tir et des champs de tir indépendants du Linès - 2015

ACTIVITES MILITAIRES



USAGES

CARACTERISATION

La position stratégique du site à conditionné et conditionne encore l'activité militaire. Le littoral des sites est parsemé d'anciens ouvrages de surveillance et de défense. Aujourd'hui la présence de l'activité militaire se concentre sur :

- Le complexe des champs de tir Linès-Bégo de la base des fusiliers marins et des commandos. Il permet à la Marine Nationale de bénéficier d'un espace d'entraînement unique en France. Il fait partie intégrante de la préparation opérationnelle des troupes mais aussi des aéronefs et bâtiments de surface de la Marine (entraînements aux tirs d'armes légères d'infanterie et explosifs, entraînement au tir aérien canon à terre et bombes inertes en mer par les aéronefs, mise en œuvre de drones, tirs sur cible en mer par les bâtiments de surface).

Depuis 2015 et le déclenchement de plan Vigipirate, le site accueille des unités de la Gendarmerie et de la Police.

- Le fort de Penthièvre. C'est un centre d'entraînement des groupes de combat du 3ème Régiment d'infanterie de marine de Vannes (RIMA), unité de l'armée de terre. Des opérations d'entraînements sont régulièrement organisées en dehors des emprises militaires (terrains publics, DPM...) notamment en baie de Plouharnel (marches commando, opérations amphibies...)



Professionnelle



Loisirs



Fédérée

ZSC
ZPS

ENCADREMENT :

Le site comporte 4 zones réservées. En cas d'exercices militaires toute autre activité professionnelle ou de loisirs y est interdite. Les tirs sont interdits du 1er juillet au 31 août, les week-ends et lors des jours fériés (sauf circonstance exceptionnelle). Les tirs de jour sont autorisés du lundi au vendredi, de 8h à 17h (14h30 le vendredi) et les tirs de nuit uniquement le mardi et le jeudi, de 17h à 22h (sauf dérogation).

Le terrain de Linès est divisé en 14 zones dangereuses matérialisées par 46 pancartes permanentes. Seule l'autorité militaire des champs de tir fournit les renseignements sur les zones d'activités. Une page Facebook alimentée en temps réel informe des zones interdites. L'affichage en mairie de Plouhinec tient lieu d'avis d'exécution pour les tirs réalisés à partir de la terre. Le déploiement du Contrôle Local Aérien (CLA) de la base aéronavale de Lann-Bihoué et le dispositif Avinav alerte, édité par la préfecture maritime, permet l'avertissement des publics concernés.

Sur le site

INTERACTIONS
POTENTIELLES



INFLUENCES POSITIVES:

- Protection foncière : contrôle du développement des activités et de la fréquentation
- Participation à la vie du site : gestion des milieux

INFLUENCES NEGATIVES:

- Dérangement d'espèces (bruit, survol drone)
- Piétinement
- Dégradation d'habitats
- Déchets résiduels

HABITATS CONCERNES:

- 1110-** Bancs de sable à faible couverture permanente d'eau marine, **1130-** Estuaires
- 1140-** Replats boueux ou sableux exondés à marée basse
- 2110-** Dunes mobiles embryonnaires
- 2120-** Dunes mobiles du cordon littoral à *Ammophila arenaria*
- 2130-** Dunes côtières à végétation herbacée
- 2190-** Dépressions humides intradunaires
- 6510-** Pelouses maigres de fauche de basse altitude
- 7210*-** Marais calcaires à *Cladium mariscus* et espèces du *Caricion davallianae*

ESPECES CONCERNEES:

- Oiseaux hivernants et migrateurs
- Nicheurs: Gravelot à collier interrompu
- Vanneau huppé
- Renouée de Ray
- Cynoglosse des dunes
- Euphorbe péplis
- Diotis maritime
- Sérapias langue
- Rhinanthe aristé
- Zostère naine

QUANTIFICATION :

- Terrain militaire champs de tir du Linès = 172 ha
- Terrain sous servitude champ de tir du Bégo = 219 ha
- Terrain militaire zone du parc à Gavres = 3,6 ha

TENDANCE EVOLUTIVE : →

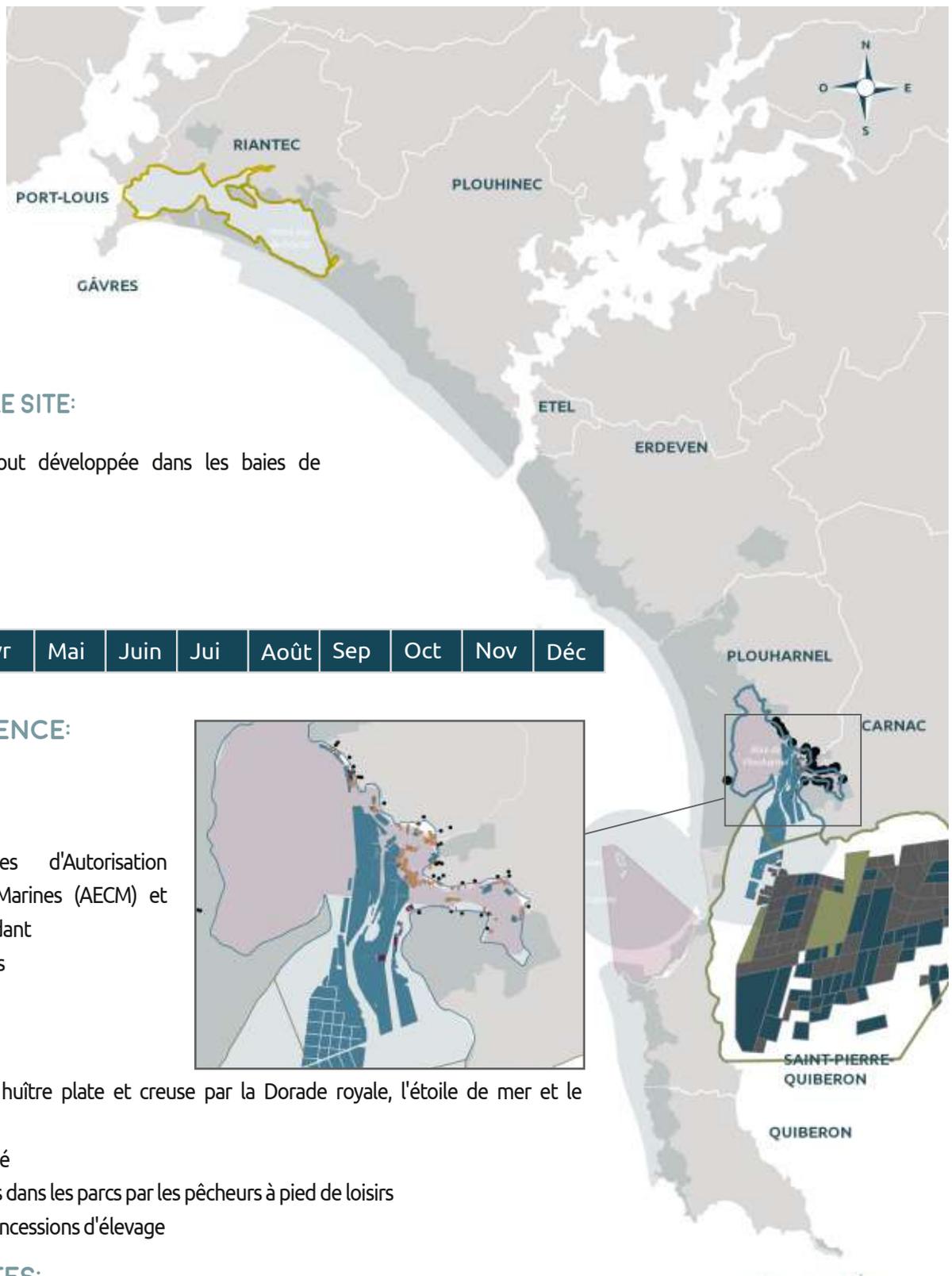
Les espaces occupés par l'armée sur le site n'ont pas vocation à se réduire.

INITIATIVES :

- Engagement du Ministère des Armées en finançant au titre du fonds d'intervention pour l'environnement (FIE) des travaux de réouverture de milieux (zones humides notamment)
- Site intégré aux travaux menés dans le cadre du programme Life NaturArmy (7 en France). Étude nationale visant à caractériser l'influence bénéfique des activités militaires sur les sites Natura 2000 sous emprise militaire en termes de biodiversité, de gestion et d'historique

CODE:

F01



LOCALISATION SUR LE SITE:

La conchyliculture est surtout développée dans les baies de Plouharnel et Quiberon.

SAISONNALITE:

Jan Fév Mars Avr Mai Juin Jui Août Sep Oct Nov Déc

FACTEURS D'INFLUENCE:

- Qualité des eaux côtières
- Agents pathogènes
- Prédation
- Attribution des titres d'Autorisation d'Exploitation de Cultures Marines (AECM) et cahier des charges correspondant
- Localité des concessionnaires

PROBLEMATIQUES:

- Qualité de l'eau
- Importante prédation des huître plate et creuse par la Dorade royale, l'étoile de mer et le bigorneau perceur
- Pratique du kite surf : sécurité
- Prélèvements de coquillages dans les parcs par les pêcheurs à pied de loisirs
- Entretien / nettoyage des concessions d'élevage

PROJETS ET ATTENTES:

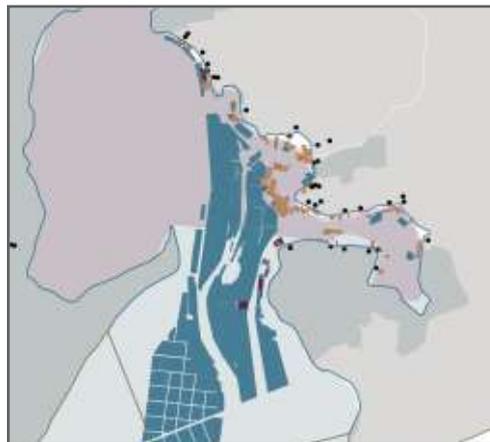
- Projet REFRESH-56 (CRC BS, OFB) : 3 sites à réhabiliter en baie de plouharnel-Quiberon
- Restaurer l'huître plate
- Développer les partenariats : FOREVER ; PREDADOR2 ; REEFOREST

EVENEMENTS EN LIEN:

- Journées de nettoyage de la côte - hiver et printemps
- Organisateurs : CRC Bretagne Sud en lien avec les syndicats ostréicoles

INTERLOCUTEURS:

Comité Régional de la Conchyliculture de Bretagne Sud
Syndicat Ostréicole de la Baie de Quiberon
Syndicat Ostréicole de la Baie de Plouharnel - Carnac
DDTM 56 - Service Aménagement Mer et Littoral (SAMEL)



LEGENDE

- Bassin de production
- Petite mer de Gâvres
 - Baie de Plouharnel
 - Baie de Quiberon
- Périmètre ZSC
- Périmètre ZPS

Cadastre conchylicole

- Insubmersible
- Submersible
- Terrain découvrant
- Surélevé
- Eau profonde
- Containers
- Concessions scientifiques
- Entreprise conchylicole

Pour aller plus loin

- Schéma des Structures des Exploitations de Cultures Marines du Morbihan - Arrêté du 19 juin 2012. Nouvelle version actuellement en instruction

CULTURES MARINES

CARACTERISATION

Sur les sites, la seule culture marine présente est l'élevage de coquillage : la conchyliculture. Trois bassins de production conchylicole existent : la petite mer de Gâvres, la baie de Plouharnel et la baie de Quiberon. A l'échelle du quartier maritime d'Auray :

- Baie de Plouharnel : concessions de petite superficie, majoritairement exploitées pour l'élevage d'huîtres creuses, en surélevé sur terrain découvrant. Espèces élevées : Huîtres, Palourde.
- Baie de Quiberon : 1er bassin de production en terme de surface. Centre historique de captage et d'élevage d'huîtres plates en eau profonde (fin XIXè). Techniques de captage utilisées : tuiles chaulées et coupelles en plastiques fixées sur cadres. Les huîtres sont ensuite semées au sol puis récoltées à la drague, avec un ponton dragueur. Espèces élevées : Huitres.
- Petite mer de Gâvres : parcs en surélevé. Espèces élevées : Huitres.



© CRIS.B PHOTOGRAPHY



USAGES

ENCADREMENT :

Chaque département français dispose d'un Schéma des Structures des Exploitations de Cultures Marines (SDSECM), il est actuellement en cours de révision dans le Morbihan. Signé par arrêté préfectoral, il a pour objectif de définir la politique d'aménagement des exploitations de cultures marines afin de garantir la viabilité économique des entreprises dans une démarche de préservation de l'environnement. Celui du Morbihan date de 2012 et est actuellement en cours de révision. Le CRC Bretagne-Sud représente l'intérêt général de la profession conchylicole ; l'ensemble des producteurs de ce territoire en sont ressortissants. Cette organisation professionnelle a pour mission de participer à l'organisation d'une gestion équilibrée des ressources et à la défense de la qualité des eaux conchylicoles. Un garde juré, sous agrément du Préfet de région, est missionné sur le territoire et veille, avec les services de l'État, à faire respecter la réglementation par la prévention et la répression sur la pêche à pied professionnelle ou de loisirs dans l'objectif d'une gestion durable de la ressource.



Professionnelle



Loisirs



Fédérée

ZSC
ZPS

QUANTIFICATION :

- 39 entreprises conchylicoles implantées sur le site (1 à Riantec, les autres sur les communes de Carnac et Plouharnel)
- 76% des concessions, du territoire Bretagne-Sud, détenues par des locaux (successions familiales), 24% par des entreprises extérieures au territoire (majoritairement Charente Maritime)
- Baie de Plouharnel : 595 concessions, 126 ha. 48% en élevage, 31% en captage/élevage, 14% en captage seul et 7% en dépôt.
- Baie de Quiberon : 348 concessions, 1933 ha. 80% en captage/élevage, 12% en élevage et 8% en captage.
- Petite mer de Gâvres : 3 concessions, 6ha. 94% en élevage et 6% en dépôt.

TENDANCE EVOLUTIVE : →

Suite aux fortes mortalités de 2008, de nombreux parcs ont été rétrocédés à l'Etat (« mise en vacance » des concessions). Depuis 2015, une reprise des concessions est constatée.

INITIATIVES :

- Conception de matériels de production biosourcés, biodégradables, compostables
- Nettoyage de plage chaque année (printemps et hiver)
- Collecte et recyclage des poches ostréicoles usagées, des mannes et containers plastiques
- Collecte et revalorisation des sous-produits coquilliers
- Développement de la motorisation décarbonée avec la barge ostréicole électrique autonome

Sur le site

INTERACTIONS
POTENTIELLES



INFLUENCES POSITIVES:

- Préservation de l'huître plate
- Tables conchylicoles = supports de fixation : récifs artificiels et abris pour la flore et la faune (augmentation locale de la biodiversité)
- Filtration de l'eau (clarification par les huitres)
- Séquestration du carbone (par les coquilles d'huîtres)
- Zone de nourricerie pour les juvéniles de poissons

INFLUENCES NEGATIVES:

- Dégradation d'habitats et des peuplements benthiques, notamment par abrasion (dragage), tassement (engin)
- Enrichissement en matière organique
- Apports accidentels de déchets
- Modification locale des conditions hydrodynamiques
- Introduction/propagation d'ENI marine

HABITATS CONCERNES MAJEURS:

- 1110-** Bancs de sable à faible couverture permanente d'eau marine / **1130-** Estuaires
- 1140-** Replats boueux ou sableux exondés à marée basse
- 1170-** Récifs
- 2110-** Dunes mobiles embryonnaires
- 2120-** Dunes mobiles du cordon littoral à *Ammophila arenaria*

ESPECES CONCERNEES MAJEURES:

- Oiseaux de l'estran et oiseaux marins
- Zostère naine et marine
- Huitre plate

CODE:

G01.01



LOCALISATION SUR LE SITE:

Les sports nautiques sont très présents sur l'ensemble des sites, particulièrement sur les communes d'Erdeven, Plouharnel et Saint-Pierre-Quiberon. Les Baies (Petite mer de Gâvres et Plouharnel) sont des espaces prisés pour la pratique du kitesurf et du windsurf.

SAISONNALITE:

Jan Fév Mars Avr Mai Juin Jui Août Sep Oct Nov Déc

FACTEURS D'INFLUENCE:

- Attractivité du site
- Réglementation locale
- Promotion de l'activité sur le territoire, communication
- Nouvelles pratiques (motorisation électrique et engins à foil)
- Réseau local de distributeurs d'articles de sports nautiques
- Qualité des eaux côtières
- Conditions météorologiques - Saison touristique

PROBLEMATIQUES:

- Zonage local des activités nautiques mal connu et parfois non respecté
- Questionnement de la pertinence du zonage sous certaines conditions météorologiques (variation des pratiques)
- Difficulté à gérer la fréquentation des plages aussi bien en été que sur les week-ends de forte affluence

PROJETS ET ATTENTES:

- Construire une stratégie locale de gestion des plages et des activités nautiques
- Favoriser l'appropriation des règles locales (sécurité, environnement...) et valoriser les bonnes pratiques et les initiatives : information, concertation, outils de communication, application intégrative, labellisation, formations...
- Améliorer l'intégration des sports nautiques dans le dispositif des Aires Marines Éducatives (AME)

EVENEMENTS EN LIEN:

- Compétitions nationales (championnats de France, zone UNSS...)
- Evènements locaux (festival de cerfs-volants, compétitions locales...)
- 270 évènements par an portés par les structures voile sur la zone (dont 150 s'adressent aux jeunes)

INTERLOCUTEURS:

Fédérations sportives (Surf, Char à voile, Voile, Voile légère...)
Ecole Nationale de Voile et des Sports Nautiques
Délégations Régionales Académiques à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (DRAJES)
Auray Quiberon Terre Atlantique (AQTA)

LEGENDE

- Spot planche à voile
- Spot surf
- Spot Kitesurf
- Spot char à voile
- ★ Site labellisé: Longecôte
- Structure nautique
- Installation saisonnière
- Périimètre ZSC
- Périimètre ZPS

Pour aller plus loin

- Division 240 annexée à l'arrêté du 23 novembre 1987 relatif à la sécurité des navires portant sur le matériel d'armement de sécurité de la navigation de plaisance - 2019

SPORTS ET LOISIRS NAUTIQUES

CARACTERISATION

Sur les sites, les sports et loisirs nautiques sont très diversifiés et concernent des pratiques en mer et sur la plage. Elles peuvent être classées selon ces catégories :

- les planches à voiles et aérotractées : windsurf, kitesurf, wingsurf
- les engins de plage : surf et body board
- les kayaks et avirons de mer, pirogues, stand up paddle et waveski
- les véhicules nautiques à moteur : jet-ski, surfoil électrique
- la voile légère : dériveurs, catamarans de sport
- Activités de plages : char à voile, kite mountainboard, le cerf-volant et la marche aquatique

Secteur en constante évolution, les loisirs nautiques innovent et de nouveaux supports émergent régulièrement, développant l'offre de glisse sur le territoire, comme les engins à propulsion électrique ou les foils (kitefoil, surfoil, SUP foil, windsurf foil, wingfoil...). Ces activités se pratiquent librement ou encadrées par des écoles, notamment pour un public scolaire et universitaire, ou encore accompagnées par des structures commerciales et associatives. Le territoire offre une grande accessibilité aussi bien géographique que technique, accueillant un public diversifié.

ENCADREMENT :

Les navires de plaisance et leur armement de sécurité sont définis par la réglementation maritime ou "division 240". La profession d'éducateur sportif (enseigner, animer, encadrer ou entraîner une activité physique ou sportive contre rémunération) est soumise à différentes obligations et formalités précisées par le Code du sport. Les fédérations sportives organisent la pratique de leurs disciplines et édictent notamment des recommandations spécifiques en matière de sécurité et de protection de l'environnement. Le maire, dispose d'un pouvoir de police administrative spéciale des baignades et activités nautiques pratiquées à partir du rivage par les engins de plage et non immatriculés. Cette police s'exerce en mer jusqu'à 300m de la limite des eaux. Il est également tenu d'informer le public par une publicité appropriée. Accompagnées par le Syndicat Mixte, les communes ont instauré un zonage d'activité sur les plages et dans l'eau, entre la Barre d'Étel et Penthièvre. Il permet à chacun d'exercer son activité en toute sécurité, dans le respect des autres utilisateurs et des milieux. Arrêtés Préfectoraux de Protection de Biotope (APPB) interdisant la pratique à certaines périodes de l'année : "îlots du Golfe du Morbihan et abords" et "Fond de la petite mer de Gâvres". Arrêté municipal sur Plouharnel (baie de Plouharnel).

QUANTIFICATION :

- 35 structures recensées sur le territoire regroupent des usagers, proposent des cours ou de la location de matériel pour pratiquer une activité nautique
- Plus de la moitié des structures concernent le surf ou le kitesurf
- 62% des structures sont labélisées ou affiliées à une fédération sportive (5 fédérations sur le territoire)

TENDANCE EVOLUTIVE : →

La pratique des sports nautiques est en hausse sur le territoire. La démocratisation de ces activités et l'attractivité du territoire (spots tous niveaux et offre développée) favorisent l'accès à ces loisirs sur le site, considéré comme majeur en Bretagne et Pays de la Loire.

INITIATIVES :

- Travail partenarial de qualité avec l'Ecole Nationale de Voile et des Sports Nautiques de Quiberon (formations, découverte...)
- Sensibilisation des usagers par les clubs et les écoles
- Organisation de ramassage de déchets sur les plages



Professionnelle



Loisirs



Fédérée

ZSC
ZPS

Sur le site

INTERACTIONS
POTENTIELLES



INFLUENCES POSITIVES:

- Sensibilisation et formation des pratiquants, des encadrants et des scolaires

INFLUENCES NEGATIVES:

- Dérangement d'espèces (oiseaux notamment)
- Piétinement
- Dégradation d'habitats
- Apports de déchets

HABITATS CONCERNES:

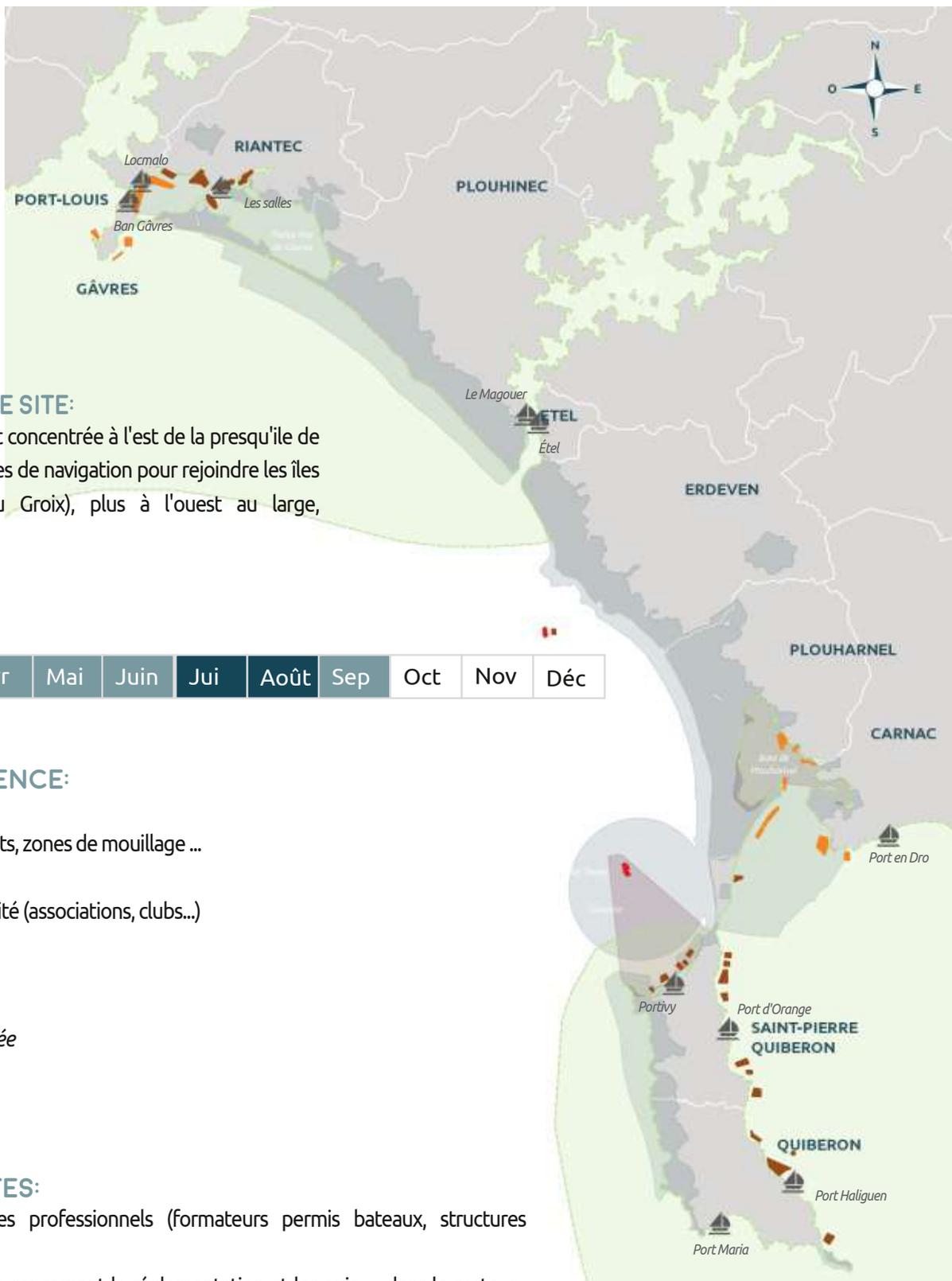
- 1110-** Bancs de sable à faible couverture permanente d'eau marine
- 1140-** Replats boueux ou sableux exondés à marée basse
- 1310-** Végétations pionnières à *Salicornia* et autres espèces annuelles des zones boueuses et sableuses
- 1330-** Prés salés atlantiques
- 1210-** Végétation annuelle des laisses de mer
- 1220-** Végétation vivace des rivages de galets
- 2110-** Dunes mobiles embryonnaires
- 2120-** Dunes mobiles du cordon littoral à *Ammophila arenaria* / **2130-** Dunes cotières fixées à végétation herbacées / **1230-** Falaises avec végétation des côtes atlantiques et Baltiques

ESPECES CONCERNEES:

-  Oiseaux hivernants et migrateurs
- Nicheurs : Gravelot à collier interrompu
-  Renouée de Ray
- Statice humble
- Euphorbe pépils
- Statice à feuilles ovales
- Diotis maritime

CODE:

G01.01



LOCALISATION SUR LE SITE:

La navigation de plaisance est concentrée à l'est de la presqu'île de Quiberon, côté baie. Les routes de navigation pour rejoindre les îles (Belle-île, Houat, Hoedic ou Groix), plus à l'ouest au large, concernent peu le site.

SAISONNALITE:

Jan	Fév	Mars	Avr	Mai	Juin	Jui	Août	Sep	Oct	Nov	Déc
-----	-----	------	-----	-----	------	-----	------	-----	-----	-----	-----

FACTEURS D'INFLUENCE:

- Saison touristique
- Infrastructures d'accueil : ports, zones de mouillage ...
- Qualité des eaux côtières
- Organisation locale de l'activité (associations, clubs...)

PROBLEMATIQUES:

- Pas de problématique identifiée

PROJETS ET ATTENTES:

- Favoriser la formation des professionnels (formateurs permis bateaux, structures locatives...)
- Améliorer la communication concernant la réglementation et les enjeux dans le secteur : outil de sensibilisation des plaisanciers

EVENEMENTS EN LIEN:

-

LEGENDE

- Ports
- ZMEL - Mouillages
- Mouillages individuels
- APB
- Bassins de navigation
- Périmètre ZSC
- Périmètre ZPS

Pour aller plus loin

- Division 240 annexée à l'arrêté du 23 novembre 1987 relatif à la sécurité des navires portant sur le matériel d'armement de sécurité de la navigation de plaisance - 2019
- L'accueil des navires de plaisance en Bretagne dans la perspective d'une gestion intégrée des zones côtières - 2011

INTERLOCUTEURS:

UNION des Associations de Navigateurs du Morbihan (UNAN 56)
DDTM 56 - Service Aménagement Mer et Littoral (SAMEL)

NAVIGATION DE PLAISANCE

CARACTERISATION

La navigation de plaisance inclut toutes les activités nautiques pratiquées pour le loisir à partir d'une embarcation de taille variable, qu'elle soit à voile ou à moteur. Comme sur l'ensemble de la Bretagne, la plaisance est marquée par la voile, la pêche-promenade et des bateaux de petites tailles. Elle est dominée par le motonautisme même si la part des voiliers y est nettement plus importante que dans d'autres régions françaises. Les sites Natura 2000 sont traversés par deux bassins de navigation, privilégiés par la majorité des plaisanciers du secteur :

- Rade de Lorient - Ria d'Étel : micro bassin concerné : Ria d'Étel : peu urbanisé il est dominé par des postes d'amarrage sur bouée. Le port d'Étel est l'unique port structurant de la Ria, par ailleurs relativement difficile d'accès (Barre d'Étel). Les plaisanciers du secteur ne quittent que très peu la ria. Les plaisanciers croisiéristes et propriétaires de bateaux habitables sont minoritaires.
- Baie de Quiberon - Golfe du Morbihan : micro bassin concerné : Baie de Quiberon-Rhuys : concentre 3 des 10 ports bretons de plus de 1000 anneaux (7000 mouillages sont autorisés par le Schéma de Mise en Valeur de la Mer du Golfe du Morbihan). Il présente le 2nd taux de voiliers de Bretagne : plaisanciers croisiéristes. La pêche promenade demeure une pratique importante.



© P. Baissac



USAGES

ENCADREMENT :

La navigation dans les eaux maritimes bordant le champ de tir est réglementée par arrêté du préfet maritime de l'Atlantique. Il permet d'interdire temporairement la navigation dans tout ou partie des zones réservées. La diffusion des avis de tir effectuée par le CROSS d'Étel sur VHF marine tient lieu d'avis d'exécution pour les tirs réalisés en mer ou de la terre vers la mer. Le déploiement d'une société privée sur zone et du dispositif Avinav alerte permet l'avertissement des plaisanciers en cas d'exercices militaires. La réglementation maritime ou "division 240", est un texte qui sert de référence aux plaisanciers et aux fédérations d'usagers. Elle concerne la navigation de plaisance avec des navires et embarcations inférieures ou égales à 24 mètres. Son objectif est d'assurer la sécurité des activités de plaisance et affirme le principe de responsabilité du chef de bord. L'Arrêté de Protection de Biotope (APB) "îlots du Golfe du Morbihan et abords" interdit l'accès aux îlots de Roëlan (Erdeven) et de Téviéc (Saint-Pierre-Quiberon) du 15 avril au 31 août. L'installation de mouillages collectifs ou individuels font l'objet d'une AOT du Domaine Public Maritime.

QUANTIFICATION :

- En Bretagne :
80% des bateaux de plaisance sont classés en 5ème catégorie (<6m), près de 70% des bateaux sont motorisés.
La plus importante capacité d'accueil de France voire d'Europe (près de 80 000 places de ports ou mouillages).
- Sur les sites :
4 ports de plaisance : Étel (400 places de pontons), Gâvres, Port-Louis (Locmalo) et Port-Haliguen (5ème port breton pour le nombre de bateaux visiteurs), des mouillages, parfois forains
- A proximité immédiate :
2 ports de plaisance majeurs : Carnac et La Trinité sur mer.

TENDANCE EVOLUTIVE : ➔

Succès de la plaisance bretonne en Bretagne sud : paysage, climat, politiques territoriales. Le bassin "Baie de Quiberon-Golfe du Morbihan" est soumis à une très forte pression de la demande.

L'acquisition de bateau en gestion-location est un phénomène en essor.

INITIATIVES :

Application mobile Nav & Co



Professionnelle



Loisirs



Fédérée

ZSC
ZPS

Sur le site

INTERACTIONS
POTENTIELLES



INFLUENCES POSITIVES:

- Découverte du site : dimension émotionnelle, vecteur de sensibilisation à la protection de la nature

INFLUENCES NEGATIVES:

- Dérangement d'espèces (oiseaux notamment)
- Dégradation d'habitats (abrasions liées aux ancrages et stationnements des annexes)
- Apport de déchets
- Contamination chimique (hydrocarbures, eaux grises, eaux noires...)

HABITATS CONCERNES:

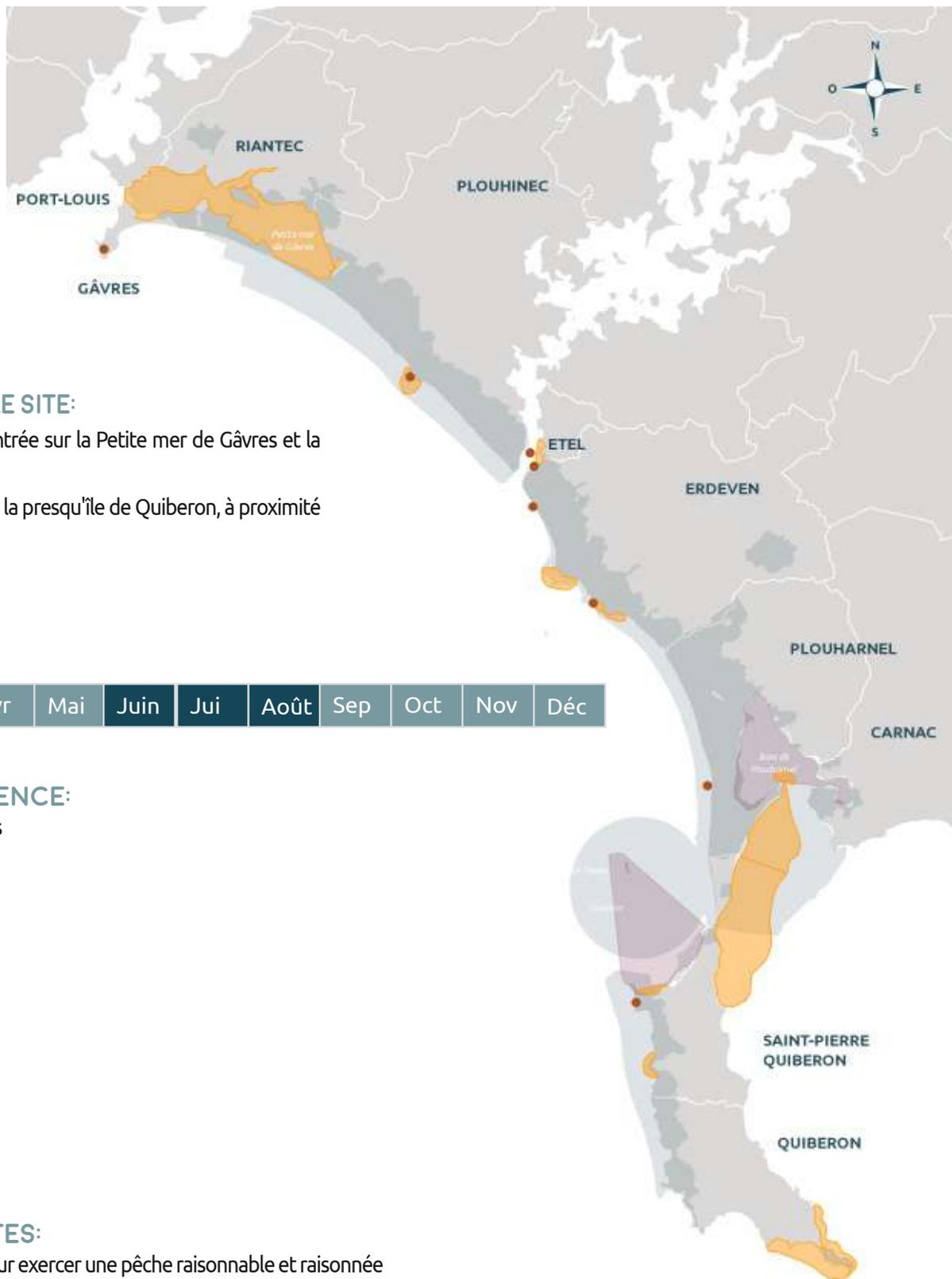
- 1110- Bancs de sable à faible couverture permanente d'eau marine
- 1130- Estuaires
- 1140- Replats boueux ou sableux exondés à marée basse
- 1170- Récifs

ESPECES CONCERNÉES:

- Zostère marine
- Zostère naine

CODE:

F02.03



LOCALISATION SUR LE SITE:

Pêche à pied : surtout concentrée sur la Petite mer de Gâvres et la Baie de Quiberon-Plouharnel

Pêche embarquée : autour de la presqu'île de Quiberon, à proximité des ports

SAISONNALITE:

Jan	Fév	Mars	Avr	Mai	Juin	Jui	Août	Sep	Oct	Nov	Déc
-----	-----	------	-----	-----	------	-----	------	-----	-----	-----	-----

FACTEURS D'INFLUENCE:

- Conditions météorologiques
- Grandes marées
- Saison touristique
- Evènements sanitaires

PROBLEMATIQUES:

- Durabilité de la ressource
- Risques sanitaires

PROJETS ET ATTENTES:

- Attentes des pratiquants pour exercer une pêche raisonnable et raisonnée
- Sensibiliser les pratiquants aux objectifs de conservation des habitats d'intérêt communautaire du site

EVENEMENTS EN LIEN:

Aucun connu à ce jour

LEGENDE

- Site pêche du bord
- Site pêche à pied
- Périmètre ZSC
- Périmètre ZPS

Pour aller plus loin

- La gestion de la pêche de loisirs dans les aires marines protégées - Recueil d'expériences des gestionnaires - 2013
- Arrêtés n°2013-7456 du 21/10/2013, n° 2014-9311 du 16/06/2014 et n° 2016-12275 du 06/01/2016 réglementant l'exercice de la pêche de loisirs pratiquée à pied en Bretagne
- <http://www.pecheapied-loisir.fr/je-suis-pecheur/carte-interactive/>

INTERLOCUTEURS:

UNION des Associations de Navigateurs du Morbihan (UNAN 56)
DDTM - Délégation à la Mer et au Littoral - Morbihan (DML 56)

PECHE DE LOISIRS

CARACTERISATION

L'activité de pêche loisirs désigne une activité dont le produit est soit destiné à la consommation exclusive du pêcheur et de sa famille, soit relâché directement. Elle est pratiquée à titre sportif ou de loisir, par des pêcheurs plus ou moins confirmés. Différents types de pêche existent sur les sites :

- la pêche à pied : se pratique sur l'estran à marée basse. Elle consiste en la capture, à la main ou à l'aide d'outils, de crustacés ou de mollusques. Espèces pêchées : coques, palourdes, couteaux, huitres, praire, pouce-pied, bigorneaux ...
- la pêche du bord : Elle se pratique à partir d'une plage, d'une jetée, d'un port ou d'une crête rocheuse. Espèces pêchées : lieux, dorades, calamar, sole, bar...
- la pêche embarquée : à bord d'un bateau avec des engins traditionnels (filets trémails, lignes de traîne, casiers à crustacés) qui allie pêche et promenade, ou plus sportive, plus au large avec un matériel adapté. Espèces pêchées : maquereaux, homards, bars, grosses dorades, congres, merlans, thons...



© A. Lamoureux



USAGES

ENCADREMENT :

Contrairement à la pêche récréative en eau douce, la pêche en mer ou sur les estrans ne nécessite pas de permis ni d'obligation d'adhésion à une fédération. Toutefois elle est régie par une réglementation stricte. C'est le préfet de Région qui réglemente l'exercice de la pêche à pied en Bretagne. Elle fixe les périodes, zones ou engins de pêches autorisés ainsi que les quantités maximales de prélèvement. Elle précise aussi l'interdiction de la pêche à pied dans les herbiers de zostères. La qualité sanitaire des gisements est évaluée par l'ARS sur les principaux sites de pêche

à pied de loisir. L'IFREMER assure le classement sanitaire des gisements exploités par les professionnels, ce dernier pouvant avoir des répercussions sur la pêche à pied de loisir (fermetures de zones).

Des agents assermentés appartenant à diverses administrations (DDTM du Morbihan, gendarmerie maritime ou départementale, OFB...) assurent le respect des textes et le contrôle des usages liés à la pêche.

QUANTIFICATION :

• Résultat du comptage collectif national des pêcheurs à pied en août 2020, marée coefficient 101, sur 2 zones prisées pour la pêche à pied sur le site :

- Petite mer de Gâvres : 359

- Penthièvre - Sables blancs : 364

soit 38% des pêcheurs recensés à cette date sur le secteur "Ouest Morbihan" qui s'étend de Guidel à La Trinité sur Mer

• 8 structures proposant des sorties en mer pour la pêche sportive (Guides de pêche)

TENDANCE EVOLUTIVE :

Avec l'essor du tourisme et de l'attractivité du littoral, la pêche de loisirs, notamment à pied, s'est fortement développée.

INITIATIVES :

Suite au projet européen Life Pêche à pied de loisirs, portant sur l'ensemble de la façade maritime Atlantique et Manche-Mer du Nord, le réseau national Littorea a été créé afin de promouvoir les bonnes pratiques de pêche et de diffuser des outils pédagogiques. Via ce réseau, des outils de sensibilisation sont distribués sur les sites naturels protégés.



ZSC
ZPS

Sur le site

INTERACTIONS
POTENTIELLES



INFLUENCES POSITIVES:

- Vecteur de sensibilisation et de découverte de la richesse et la fragilité du milieu marin

INFLUENCES NEGATIVES:

- Prélèvements d'espèces
- Dérangement d'espèces
- Dégradation d'habitats (retournement de bloc, piétinement)
- Apports de déchets
- Contamination chimique (hydrocarbures...)

HABITATS CONCERNES MAJEURS:

1110- Bancs de sable à faible couverture permanente d'eau marine

1130- Estuaires

1140- Replats boueux ou sableux exondés à marée basse

1160- Grandes criques et baies peu profondes

1170- Récifs

1230- Falaises avec végétation des cotes atlantiques

1310- Végétations pionnières à Salicornia et autres espèces annuelles des zones boueuses et sableuses

1330- Prés salés atlantiques

2110- Dunes mobiles embryonnaires

2130- Dunes côtières ficées à végétation herbacée

ESPECES CONCERNEES MAJEURES:



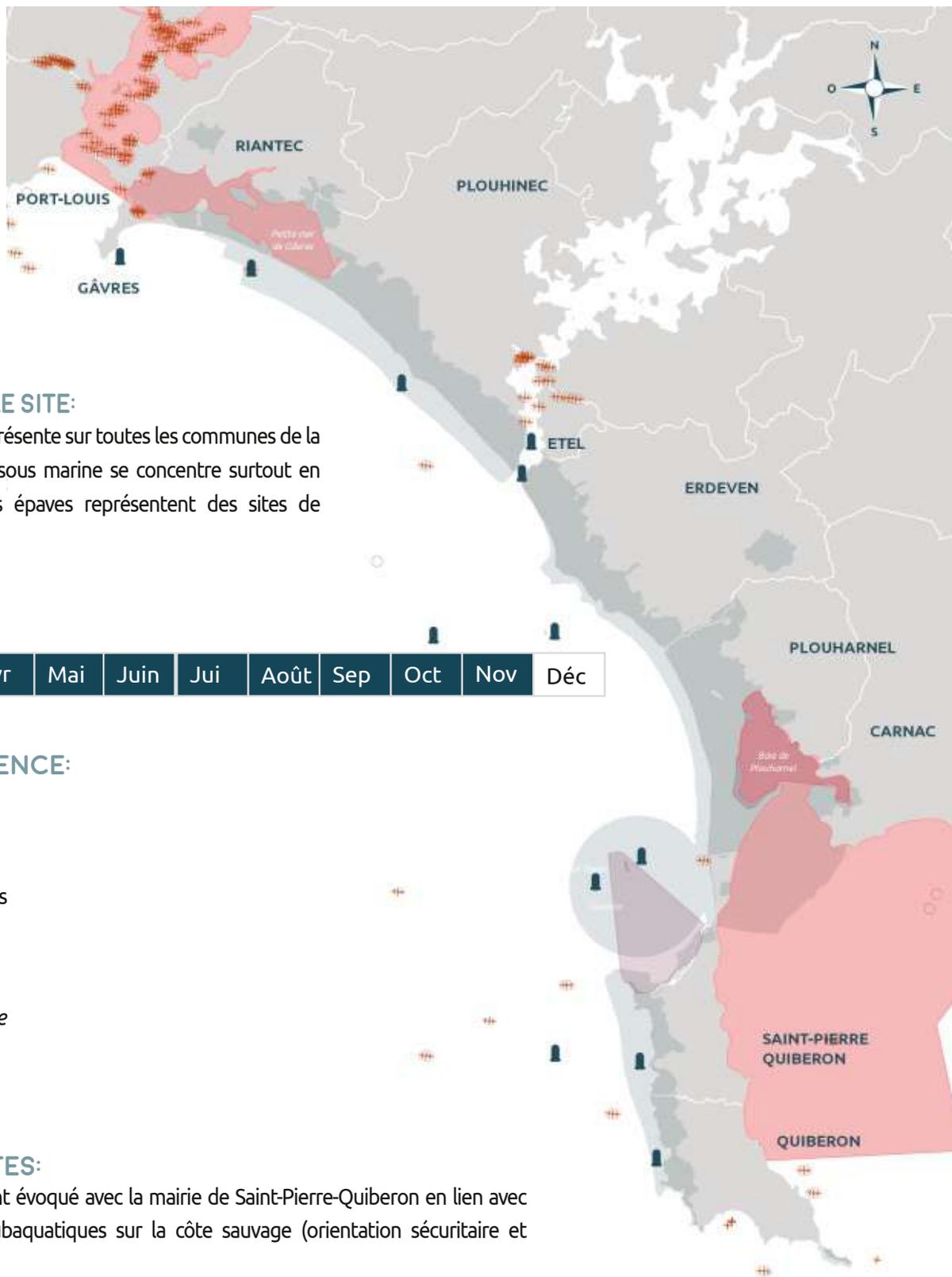
Zostère naine
Statrice humble
Statrice à oreilles d'ours



Oiseaux hivernants et
migrateurs
Nicheurs: Gravelot à collier
interrompu

CODE:

G01.07



LOCALISATION SUR LE SITE:

La plongée sous-marine est présente sur toutes les communes de la frange océanique. La pêche sous marine se concentre surtout en presqu'île de Quiberon. Les épaves représentent des sites de plongée potentiels.

SAISONNALITE:

Jan	Fév	Mars	Avr	Mai	Juin	Jui	Août	Sep	Oct	Nov	Déc
-----	-----	------	-----	-----	------	-----	------	-----	-----	-----	-----

FACTEURS D'INFLUENCE:

- Saison touristique
- Saisons de pêche
- Réglementations locales
- Niveau de technicité des sites

PROBLEMATIQUES:

Pas de problématique identifiée

PROJETS ET ATTENTES:

- Projet de conventionnement évoqué avec la mairie de Saint-Pierre-Quiberon en lien avec l'ouverture des pratiques subaquatiques sur la côte sauvage (orientation sécuritaire et environnementale)
- Développement de projets de sciences participatives (Plongeurs sentinelles du milieu)

EVENEMENTS EN LIEN:

Aucun connu à ce jour

INTERLOCUTEURS:

Comité Interrégional Bretagne-Pays de la Loire (FFESSM)

LEGENDE

- Site de plongée
- Épave - de 20m de brassiage
- Épave + de 20m de brassiage
- Pêche sous-marine interdite
- Périmètre ZSC
- Périmètre ZPS

Pour aller plus loin

- La gestion de la pêche de loisirs dans les aires marines protégées - Recueil d'expériences des gestionnaires - 2013
- Arrêté du préfet de région n°192/97 modifié en 2004

PLONGEE ET PECHE SOUS - MARINE

CARACTERISATION

La plongée et la pêche sous-marine sont deux activités subaquatiques.

• La plongée sous-marine:

- la plongée en scaphandre (en bouteille) : se pratique avec un équipement spécifique permettant de respirer de l'air sous pression grâce à un détendeur dans un environnement hyperbare. Elle permet la découverte des fonds marins, de la faune et de la flore qui les constituent ainsi que l'exploration des épaves.

- la plongée en apnée (libre): se caractérise par un déplacement de surface ou en immersion pour observer le milieu marin en utilisant un équipement léger spécifique : palmes, masque et tuba.

• La pêche sous-marine peut être pratiquée depuis la côte ou à partir d'un bateau. Elle consiste à pêcher des poissons, crustacés et mollusques en apnée. Ses adeptes peuvent pêcher à l'aide d'un fusil, d'une arbalète, d'objets manuels (ex : foenne) ou même à mains nues. C'est une activité très sélective qui cible les espèces et individus de grande taille, selon la réglementation en vigueur.

Espèces pêchées : araignée, lieu, vieille, bar, dorade, congre...



USAGES

ENCADREMENT :

• La pratique de la plongée sous-marine est parmi les activités de loisirs les plus réglementées. L'accès aux sites et installations peut être localement réglementé notamment avec la mise en place d'un zonage ou de bouées d'amarrages spécifiques aux bateaux de plongée. Des arrêtés municipaux datant de 1987 interdisent la plongée non professionnelle sur tout le littoral de la Côte sauvage. Ces prescriptions s'appliquant hors compétence de l'autorité municipale, elles sont aujourd'hui en discussion.

• Contrairement à la pêche récréative en eau douce, la pêche sous-marine ne nécessite pas de permis ni d'obligation d'adhésion à une fédération. Toutefois elle est régie par une réglementation stricte. C'est le préfet de Région qui définit la réglementation concernant les possibilités de capture en pêche sous marine (quantités maximales, périodes, etc.). Le préfet maritime peut aussi être amené à réglementer ou interdire la pratique de la plongée et / ou de la pêche sous marine. Des agents assermentés appartenant à diverses administrations (DDTM du Morbihan, gendarmerie maritime ou brigade nautique (départementale), OFB...) assurent le respect des textes et le contrôle des usages liés à la plongée et à la chasse sous marine. En Bretagne, la pêche sous-marine est interdite au moins de 16 ans, à moins de 100m des parcs ostréicoles, à moins de 150m des baigneurs lorsqu'il y a utilisation d'un fusil-harpon, interdite entre le coucher et le lever du soleil...

QUANTIFICATION :

• 6 structures proposent des cours, des formations ou des excursions pour découvrir les fonds marins sur le site dont certaines sont agréées par la Fédération Française d'Etude et de Sport Sous-Marins (FFESSM)

• 11 sites de plongée identifiés

TENDANCE EVOLUTIVE :

INITIATIVES :

• Charte internationale du plongeur responsable de l'association Longitude 181 à laquelle la FFESSM a adhéré

• Charte "Protection de la nature: 10 règle d'or" de la FFESSM

• Base de données DORIS et carnet naturaliste CROMIS de la FFESSM

• Contribution à la mise en place de mouillages écologiques par les comités départementaux et les clubs



Professionnelle



Loisirs



Fédérée

ZSC
ZPS

Sur le site

INTERACTIONS
POTENTIELLES



INFLUENCES POSITIVES:

- Amélioration de la connaissance du milieu marin
- Contribution aux suivis scientifiques (sciences participatives)
- Vecteur de sensibilisation et de découverte de la richesse et la fragilité du milieu marin

INFLUENCES NEGATIVES:

- Dérangement d'espèces
- Dégradation ou destruction d'habitat (ancrage des bateaux)
- Prélèvement d'individus / mortalité d'espèces

HABITATS CONCERNES:

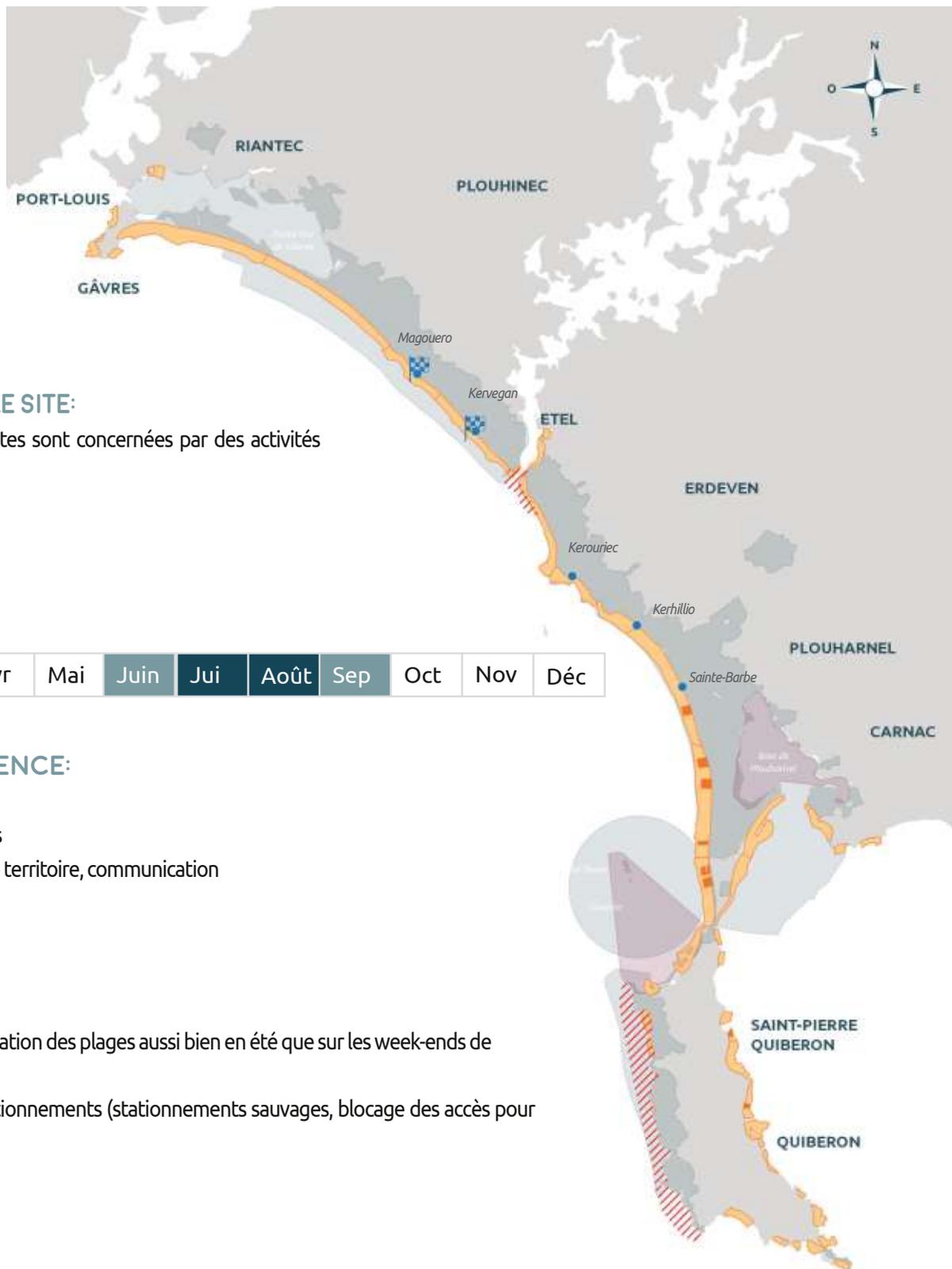
1170- Récifs
Herbiers de zostères

ESPECES CONCERNEES:

Poissons et crustacés

CODE:

G01.08



LOCALISATION SUR LE SITE:

L'ensemble des plages des sites sont concernées par des activités balnéaires à la saison estivale

SAISONNALITE:

Jan	Fév	Mars	Avr	Mai	Juin	Jui	Août	Sep	Oct	Nov	Déc
-----	-----	------	-----	-----	------	-----	------	-----	-----	-----	-----

FACTEURS D'INFLUENCE:

- Saison touristique
- Conditions météorologiques
- Promotion de l'activité sur le territoire, communication
- Accessibilité / Transport

PROBLEMATIQUES:

- Difficulté à gérer la fréquentation des plages aussi bien en été que sur les week-ends de forte affluence
- Saturation des zones de stationnements (stationnements sauvages, blocage des accès pour les services de secours...)
- Gestion des déchets

PROJETS ET ATTENTES:

- Programme Surfeur/Sauveteur: cadrage de la surveillance et des interventions d'urgence avec les écoles de surf
- Installation d'un poste de secours à Penthièvre

INTERLOCUTEURS:

- Communes
- AQTA
- Représentants des professionnels du tourisme (OT)

LEGENDE

- Plages
- Zonage baignade
- Plage pavillon bleu 2020
- Plage surveillée
- Baignade interdite
- Périmètre ZSC
- Périmètre ZPS

Pour aller plus loin

- Arrêtés municipaux portant réglementation des aménagements et de la sécurité des plages, des polices de baignade et des activités nautiques

ACTIVITES BALNEAIRES



U
S
A
G
E
S

CARACTERISATION

Les activités balnéaires regroupent la baignade et l'utilisation estivale des plages du Domaine Public Maritime (DPM). Durant les mois de juillet et août, de nombreux touristes affluent sur le site. Les plages des communes d'Erdeven et de Plouharnel semblent être les plus convoitées. Pour assurer la sécurité des baigneurs et un accueil de qualité, des installations sont positionnées à l'entrée de certaines plages : postes de surveillance et de secours, douches... Aucune installation à vocation privée n'est présente sur les sites Natura 2000 (restaurants, clubs de plage...). Les zones de baignades surveillées sont délimitées matériellement avec des bouées, installées uniquement pour la saison estivale, et par des poteaux signalétiques installés en haut de plage. La pratique du naturisme est tolérée sur plusieurs plages. De nombreuses intrusions dans les habitats dunaires sont constatées tous les étés, notamment sur des secteurs protégés.



© MS CDT56

ENCADREMENT :

- Créé en 1985, le Pavillon Bleu valorise chaque année les communes et les ports de plaisance qui mènent de façon permanente une politique de développement touristique durable. Une plage Pavillon Bleu dispose d'un certain nombre d'équipements permettant de minimiser les impacts de la fréquentation touristique (poubelles de tri et sanitaires), tient compte de la sécurité et l'accessibilité à la baignade, de la mise à disposition d'informations sur la qualité de l'eau de baignade et sur la faune et la flore locale.
- Le maire, dispose d'un pouvoir de police administrative spéciale des baignades et activités nautiques pratiquées à partir du rivage par les engins de plage et non immatriculés. Cette police s'exerce en mer jusqu'à 300m de la limite des eaux. Il est également tenu d'informer le public par une publicité appropriée. Accompagnées par le Syndicat Mixte, les communes ont instauré un zonage d'activité sur les plages et dans l'eau, entre la Barre d'Etel et Penthièvre. Ce zonage permet à chacun d'exercer son activité en toute sécurité, dans le respect des autres utilisateurs et des milieux. Dans ce cadre, les communes réglementent aussi l'accès aux plages pour les chiens, les campings sauvages, les feux...



Professionnelle



Loisirs



Fédérée

ZSC
ZPS

Sur le site

INTERACTIONS
POTENTIELLES



INFLUENCES POSITIVES:

- Vecteur de découverte de l'estran

INFLUENCES NEGATIVES:

- Dérangement d'espèces
- Destruction de nids
- Piétinement
- Dégradation ou destruction d'habitats (lisses de mer)
- Apports de déchets

HABITATS CONCERNES MAJEURS:

- 1110-** Bancs de sable à faible couverture permanente d'eau marine
- 1140-** Replats boueux ou sableux exondés à marée basse
- 2110-** Dunes mobiles embryonnaires
- 2120-** Dunes mobiles du cordon littoral à *Ammophila arenaria*
- 2130*-** Dunes côtières fixées à végétation herbacée
- 2190-** Dépressions humides intradunaires

ESPECES CONCERNEES MAJEURES:



Nicheurs: Gravelot à collier interrompu



Renouée de Ray Liparis de Loesel
Omphalode du littoral Spiranthe d'été
Euphorbe pépilis

QUANTIFICATION :

- Près de 30 km de plages
- 2 plages labellisées Pavillon bleu en 2020
- 5 plages surveillées sur les communes de Plouhinec, Erdeven et Plouharnel: Magouero, Kervégant, Kerouriec, Kerhillio et Sainte Barbe

TENDANCE EVOLUTIVE : →

Avec l'essor du tourisme et de l'attractivité du littoral, les plages du site sont très fréquentées.

INITIATIVES :

Diminution des interventions de nettoyage mécanique des plages

CODE:

G02.08



LOCALISATION SUR LE SITE:

L'ensemble du site est concerné par la présence de campings mais les communes de Gâvres et Plouhinec dans une moindre mesure

SAISONNALITE:

Jan	Fév	Mars	Avr	Mai	Juin	Juillet	Août	Sep	Oct	Nov	Déc
-----	-----	------	-----	-----	------	---------	------	-----	-----	-----	-----

FACTEURS D'INFLUENCE:

- Saison touristique
- Conditions météorologiques
- Promotion de l'activité sur le territoire, communication
- Infrastructures d'accueil et accessibilité
- Documents d'urbanisme communaux

PROBLEMATIQUES:

- Gestion des déchets: augmentation de la population en période estivale
- Accueil des camping-car et des fourgons aménagés sur le site
- Dégradation d'aménagement de canalisation

PROJETS ET ATTENTES:

- Étude spécifique sur la fréquentation des Camping-cars et fourgons aménagés sur le Grand Site, dans le cadre du programme d'action du Label
- Volonté des communes d'engager une meilleure maîtrise des zones de loisirs et du phénomène de cabanisation

INTERLOCUTEURS:

- Communes
- AQTA (politique tourisme)
- Représentants des professionnels de l'hôtellerie de plein air

LEGENDE

- Camping
- Aire de service
- Zone de "camping sauvage" référencée sur l'application park4night
- Parcelles caravaning
- Périmètre ZSC
- Périmètre ZPS

Pour aller plus loin

CAMPING - CARAVANING

CARACTERISATION

Le camping est une activité touristique qui consiste à séjourner sous une tente, une caravane ou encore dans un camping-car. Le camping peut être pratiqué isolément ou sur un terrain spécialement aménagé pour accueillir des tentes, caravanes, mobil-homes notamment. Les aires de service, spécialement conçues pour les véhicules motorisés, accueillent des haltes d'une nuit ou de plusieurs jours. L'utilisation de petits camions et vans aménagés est en plein essor. Plus maniables et plus discrets, ils permettent d'accéder facilement à des espaces de nature, accentuant le sentiment de liberté. Ces utilisateurs s'installent parfois sur des zones non prévues à cet effet, stationnant la nuit sur des parkings ou bien des espaces naturels.

Comme sur le reste du littoral, un phénomène de cabanisation est constaté sur le site. Sur des terrains privés, des cabanons, caravanes ou mobile-home sont installés et stationnent pour une longue durée.



U
S
A
G
E
S

ENCADREMENT :

En France, le camping est réglementé par la section « Camping, aménagement des parcs résidentiels de loisirs, implantation des habitations légères de loisirs et installation des résidences mobiles de loisirs et des caravanes » du code de l'urbanisme. Le camping est librement pratiqué, hors de l'emprise des routes et voies publiques, avec l'accord de celui qui a la jouissance du sol, sous réserve, le cas échéant, de l'opposition du propriétaire. Le camping pratiqué isolément ainsi que la création de terrains de camping sont interdits, sauf dérogations, sur les rivages de la mer et dans les sites inscrits, dans les sites classés ou en instance de classement, dans les secteurs sauvegardés, dans le champ de visibilité des édifices classés au titre des monuments historiques et dans un rayon de 200 mètres autour des points d'eau captée pour la consommation. La pratique du camping en dehors de terrains aménagés peut être interdite dans certaines zones par le plan local d'urbanisme (PLU) et par arrêté du maire. Ces interdictions ne sont opposables que si elles ont été portées à la connaissance du public par affichage en mairie et par apposition de panneaux aux points d'accès habituels aux zones visées par ces interdictions.

QUANTIFICATION :

- 35 campings sur, ou à proximité immédiate, des sites
- 14 aires de services pour le stationnement de véhicules motorisés

TENDANCE EVOLUTIVE :

Le littoral, ses paysages et ses plages, est un secteur très attractif qui attire de plus en plus de vacanciers

INITIATIVES :

Camping municipal de Penthièvre : suppression des emplacements en front de mer et fermeture d'accès à la plage (travail en partenariat avec le Syndicat)



Professionnelle



Loisirs



Fédérée

ZSC
ZPS

Sur le site

INTERACTIONS
POTENTIELLES



INFLUENCES POSITIVES:

- Vecteur de sensibilisation et de découverte de la richesse et la fragilité du site

INFLUENCES NEGATIVES:

- Dérangement d'espèces
- Piétinement
- Dégradation d'habitats
- Apports de déchets
- Contamination chimique (eaux grises, eaux noires)
- Introduction d'espèces non indigènes voire invasives (plantations dans les camping)

HABITATS CONCERNES:

- 1230 - Falaises avec végétation des côtes atlantiques
- 2110- Dunes mobiles embryonnaires
- 2120- Dunes mobiles du cordon littoral à *Ammophila arenaria*
- 2130*- Dunes côtières fixées à végétation herbacée
- 2180- Dunes boisées des régions atlantiques

ESPECES CONCERNEES:



Nicheurs: Gravelot à collier interrompu
Vanneau huppé, Traquet motteux



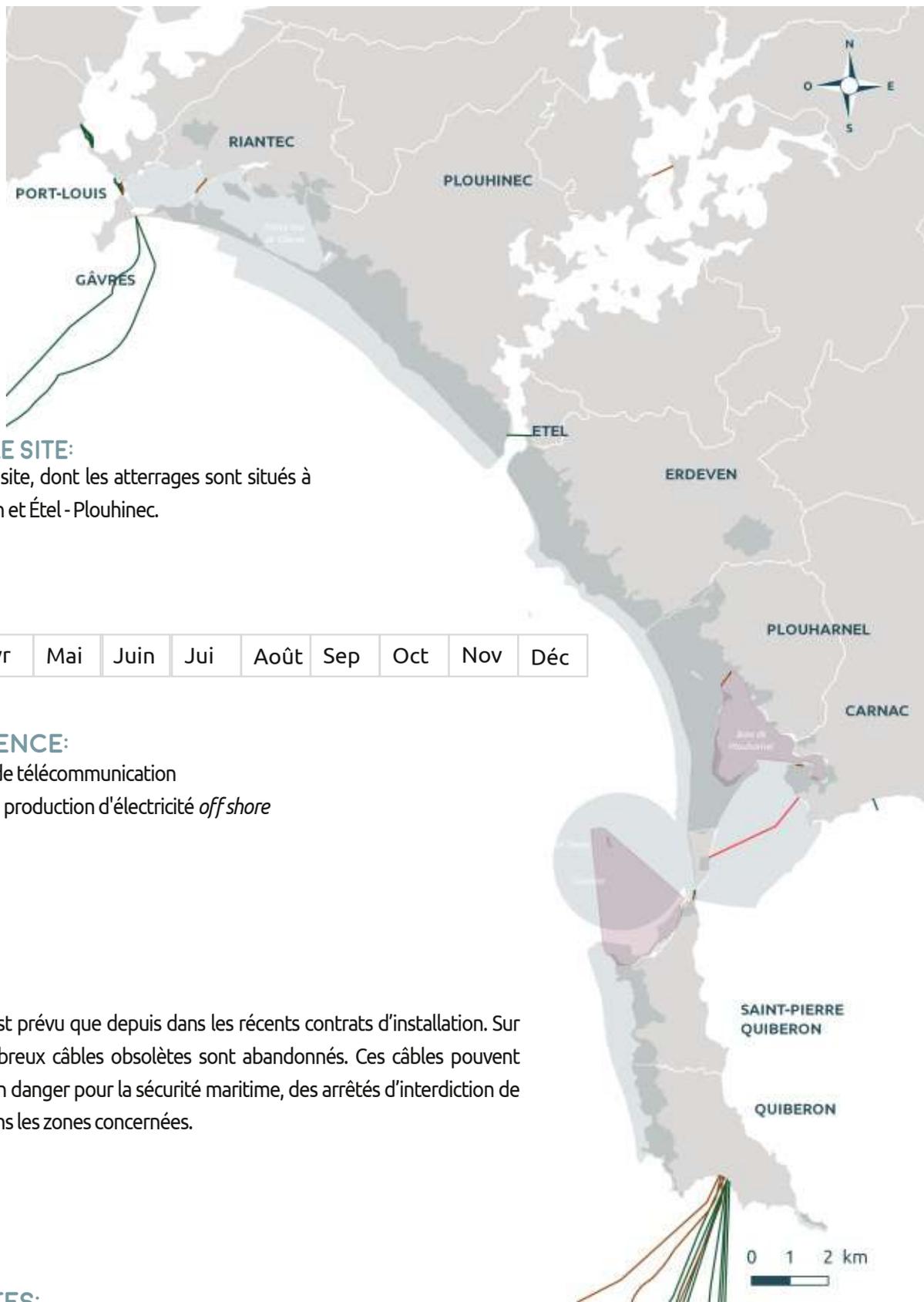
Omphalodes littoralis
Carotte de Gadeceau
Renouée de Ray



Azuré des dunes
Azuré du thym
Cardinal

CODE:

D02



LOCALISATION SUR LE SITE:

2 câbles présents au sein du site, dont les atterrages sont situés à Carnac - Saint-Pierre-Quiberon et Étél - Plouhinec.

SAISONNALITE:

Jan	Fév	Mars	Avr	Mai	Juin	Jui	Août	Sep	Oct	Nov	Déc
-----	-----	------	-----	-----	------	-----	------	-----	-----	-----	-----

FACTEURS D'INFLUENCE:

- Développement des offres de télécommunication
- Développement des sites de production d'électricité *offshore*

PROBLEMATIQUES:

• L'enlèvement des câbles n'est prévu que depuis dans les récents contrats d'installation. Sur le site Natura 2000, de nombreux câbles obsolètes sont abandonnés. Ces câbles peuvent potentiellement engendrer un danger pour la sécurité maritime, des arrêtés d'interdiction de mouillage sont appliqués dans les zones concernées.

PROJETS ET ATTENTES:

- Parc pilote éolien flottant de "Groix-Belle-île"
- Futur projet de parc éolien flottant au sud de la Bretagne

INTERLOCUTEURS:

Enedis
RTE (câble de raccordement électrique du projet EFGBI)

Pour aller plus loin

- Arrêté N° 10/66 modifié par l'arrêté n° 31/66 du 1er septembre 1966 et par l'arrêté n° 01/76 du 14 janvier 1976
CGPPP* : Code général de la propriété des personnes publiques

CONDUITES ET CABLES SOUS-MARINS

CARACTERISATION

Les conduites sont des tuyaux permettant le transit par canalisation de matières fluides : transport (hydrocarbures liquides, gaz, produits chimiques) ou évacuation de matières fluides (eaux usées, eaux pluviales, tout-à-l'égout...). Les câbles sous-marins sont destinés à acheminer des communications ou de l'énergie électrique.

• La projet d'éolienne flottantes "Groix-Belle-île" (EFGBI). Elle prévoit un raccordement à terre d'un câble électrique tripolaire de 15 à 20 cm de diamètre, sur la commune d'Erdeven. La chambre d'atterrage est prévue sous le parking de la plage de Kerhilio et sera relié au poste de transformation de Kerhellegant. Les travaux de construction sont prévus à partir de 2022. En mer, le câble sera ensouillé. Sur l'estran, il sera enfoui à une profondeur d'1,5 m par rapport au niveau le plus bas des études d'érosion et aux levés topographiques à long terme. A terre, le linéaire est de 4.5 km et traverse les communes d'Erdeven et de Plouharnel, le long ou sous les routes existantes.



USAGES

ENCADREMENT :

Les activités d'installation et de maintenance des conduites et câbles sous-marins sont notamment soumises aux réglementations de l'utilisation du DPM et font l'objet d'une demande de concession d'utilisation du DPM en dehors des ports. Les câbles en fin d'exploitation doivent obligatoirement être relevés pour des raisons liées à la sécurité maritime et en réponse au principe de réversibilité du DPM défini dans le CGPPP*, en réponse à la convention OSPAR qui interdit depuis 1998 l'abandon total ou partiel des installations offshores désaffectées, sauf dérogation. Une convention de concession d'utilisation du DPM en dehors des ports a été signée entre l'État et France Télécom (Orange) en 2007 et entre l'État et EDF (ENEDIS) en 2011 pour encadrer la pose et le retrait de câbles sur le DPM et tenir à jour un état des lieux des câbles existants sur le littoral morbihannais. Les activités d'installation et de maintenance des conduites et câbles sous-marins peuvent faire l'objet d'une évaluation environnementale ou d'une évaluation de leurs incidences au regard des objectifs de conservation du site Natura 2000.



Professionnelle



Loisirs



Fédérée

ZSC
ZPS

Sur le site

INTERACTIONS
POTENTIELLES



INFLUENCES POSITIVES:

Aucune

INFLUENCES NEGATIVES:

- Abrasion et augmentation de la turbidité (phase travaux: ensouillage)
- Dérangement d'espèces: oiseaux (engins de chantier sur les plages et remaniement des sédiments (tranchée) au niveau du site d'atterrage)
- Augmentation relative de température et émission de champs électromagnétiques: câbles électriques (phase d'exploitation)
- Pollution liée au rejet des conduites (mauvais entretien ou accident)

HABITATS CONCERNES:

- 1110-** Bancs de sable à faible couverture permanente d'eau marine
- 1140-** Replats boueux ou sableux exondés à marée basse

ESPECES CONCERNEES:

-  Limicoles hivernants et nicheurs
-  Zostère marine

QUANTIFICATION :

- 2 câbles à fibre optique
 - 8 câbles électriques
 - 17 câbles téléphoniques
- Au total: 17 câbles abandonnés

TENDANCE EVOLUTIVE :

Projets de parcs éoliens flottants (Groix-Belle-île et Bretagne sud)

INITIATIVES :

Aucune connue à ce jour

CODE:

G02.08



LOCALISATION SUR LE SITE:

SAISONNALITE:

Jan	Fév	Mars	Avr	Mai	Juin	Jui	Août	Sep	Oct	Nov	Déc
-----	-----	------	-----	-----	------	-----	------	-----	-----	-----	-----

FACTEURS D'INFLUENCE:

- Développement des infrastructures portuaires

PROBLEMATIQUES:

- Des corps-morts non autorisés (appelés également « mouillages sans-titre ») sont parfois mis en place et peuvent poser des difficultés de sécurité, de salubrité et de protection de l'environnement.
- Sous-utilisation des infrastructures de collecte des eaux grises/noires à disposition dans les ports

PROJETS ET ATTENTES:

- Depuis 2017, un réaménagement complet du port d'Haliguen est en cours : quais, pontons, locaux commerciaux. L'objectif est d'améliorer la gestion portuaire, la qualité des services et l'attrait touristique du port, à travers la création d'un bassin à flot qui nécessite un dragage des bassins (extraction par drague hydraulique 55 000 m³ de sédiments qui sont utilisés pour le remblaiement des terre-plein), la création de nouveaux quais pour l'accueil des plaisanciers et l'accessibilité aux commerces, la réorganisation des pontons pour optimiser l'espace et créer des places supplémentaires. La fin du chantier est normalement prévue pour 2021.

INTERLOCUTEURS:

Compagnie des ports du Morbihan
Commune de Saint Pierre de Quiberon
Région Bretagne

LEGENDE

-  Ports
-  Aire de carénage autorisée
-  Périmètre ZSC
-  Périmètre ZPS

Pour aller plus loin

- Articles R2124-39 à 55 du Code général de la propriété des personnes publiques
- Article L216-6 du code de l'environnement

INFRASTRUCTURES ET DRAGAGES PORTUAIRES

CARACTERISATION

- Infrastructures portuaires. Sur le secteur, plusieurs types d'infrastructures permettent l'amarrage et l'accueil des bateaux de plaisance : les ports à flot, les ports d'échouage et les mouillages. Il existe 2 types de mouillages, les mouillages forains (temporaires à l'ancre) et les mouillages sur corps-mort (ancrage permanent sur le fond marin).
- Carénage. C'est une opération de révision périodique de la coque d'un navire en vue de lui redonner ses qualités nautiques. Elle consiste au nettoyage, gommage, ponçage, décapage de la couche superficielle de la coque, éventuellement au grattage des restes de peinture antifouling et de sa remise en état.
- Dragages portuaires. Ils ont pour objectifs l'aménagement et l'entretien des ports et de leurs accès, à des fins d'entretien ou d'approfondissement. Les techniques utilisées varient selon le contexte et la finalité. Les matériaux dragués peuvent être rejetés en mer dans un lieu réservé (zone d'immersion), remis en suspension par l'utilisation d'un rotodévaseur ou parfois valorisés.



U
S
A
G
E
S

ENCADREMENT :

- Infrastructures portuaires : L'installation de mouillages collectifs ou individuels font l'objet d'une d'Autorisation d'Occupation Temporaire (AOT) du Domaine Public Maritime.
- Carénage : Les opération de carénage se doivent d'être opérées sur des zones dédiées (aires de carénage homologuées) équipées de récupération des effluents et débris divers en vue de leur retraitement. Les biocides sont encadrés par le règlement européen (UE) n° 528/2012 qui a remplacé et abrogé la directive européenne 98/8/CE.
- Dragages portuaires : Ils peuvent faire l'objet d'une évaluation environnementale ou d'une évaluation de leurs incidences au regard des objectifs de conservation du site Natura 2000. L'autorisation des pratiques fait l'objet d'un arrêté préfectoral qui peut prévoir notamment, pour une période donnée, le volume annuel maximal à draguer et à immerger, les périodes autorisées, les modalités de suivi du site... La convention OSPAR fixe des lignes directrices et procédures liées aux activités de dragage et à la gestion des sédiments extraits.



Professionnelle



Loisirs



Fédérée

ZSC
ZPS

Sur le site

INTERACTIONS
POTENTIELLES



INFLUENCES POSITIVES:

Aucune

INFLUENCES NEGATIVES:

- Etouffement et colmatage des habitats et peuplements benthiques associés (remise en suspension des sédiments et redéposition)
- Dommages physiques par abrasion / extraction des habitats et organismes benthiques
- Dérangement / perte de zones fonctionnelles (oiseaux)
- Pollution chimique (eaux grises, eaux de carénage)

HABITATS CONCERNES:

- 1110- Bacs de sable à faible couverture permanente d'eau marine
- 1130- Estuaires
- 1140- Replats boueux ou sableux exondés à marée basse

ESPECES CONCERNEES:



Oiseaux de l'estran et oiseaux marins



Zostère naine
Zostère marine

QUANTIFICATION :

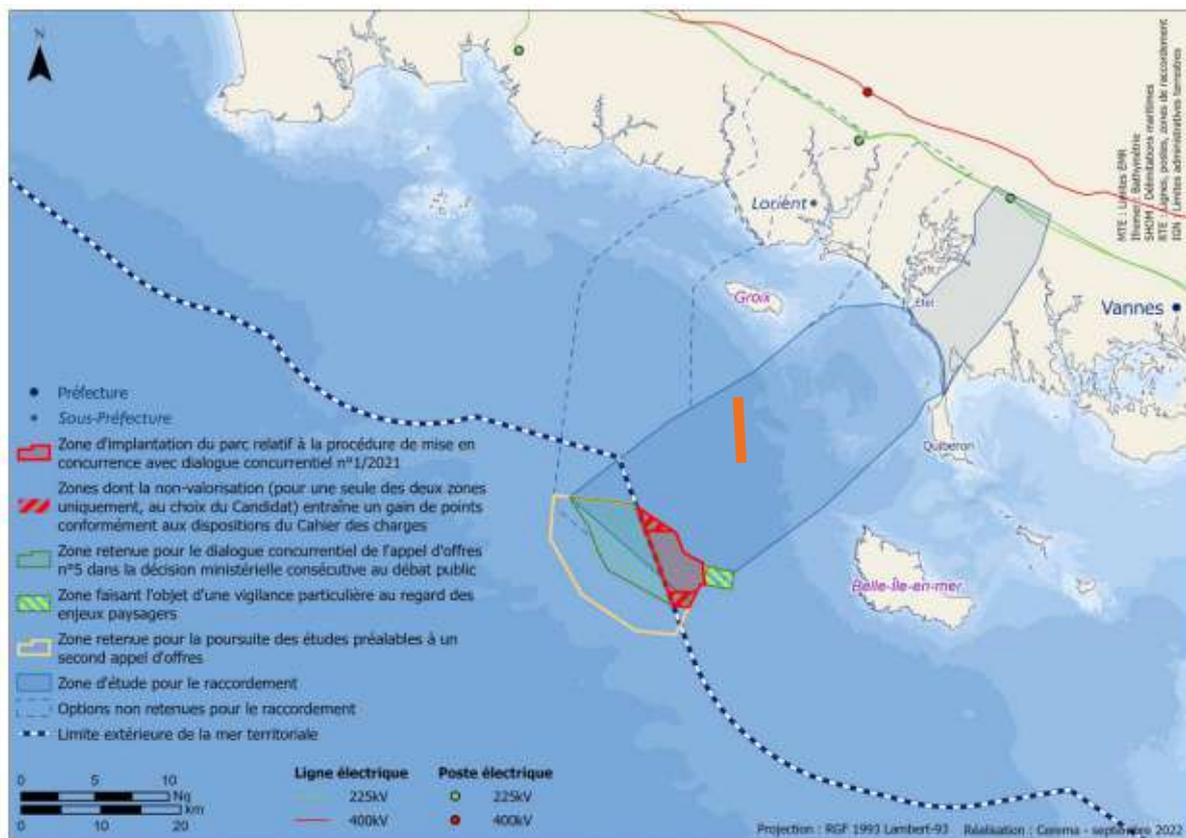
- 3 aire de carénages aménagée au niveau de port Haliguen, Port d'Étel et Port de Locmiquélic
- Autorisations préfectorales de dragage:
- Port Haliguen : 75 000 m³ en dragage d'entretien sur 10 ans (AP 6/11/2015)
 - Port de Ben Gâvre : 5000 m³ pour le dragage d'entretien en 2027
 - Port Louis : 5000 m³ en 2022 et 5000 m³ en 2026

TENDANCE EVOLUTIVE :

Les activités portuaires (aménagements et dragage) sont en augmentation liée à l'attrait touristique de la côte et baie de Quiberon par les plaisanciers.

INITIATIVES :

Un schéma de référence des dragages du Morbihan a été approuvé en août 2010. Il formalise les règles de bonnes pratiques des opérations de dragage et de gestion des sédiments dragués (concertation au cours des procédures (concertation, analyse multicritères, examens d'alternatives pour le devenir des sédiments...))



LEGENDE

- Localisation du projet de parc éolien flottant
- ▭ Ferme pilote Groix-Belle-île

LOCALISATION SUR LE SITE:

La ferme pilote se situe entre les îles de Groix et Belle-île. Le site d'atterrissage du raccordement électrique pourrait être situé à Erdeven (plage de Kerhilo) - voir fiche câbles et conduites

Un autre projet de développement d'un parc éolien flottant commercial est en cours au large du site N2000.

FACTEURS D'INFLUENCE:

- Calendrier de la programmation pluriannuelle de l'énergie

PROJETS ET ATTENTES:

• Projet de parc éolien au large de la Bretagne Sud. La programmation pluriannuelle de l'énergie prévoit également l'attribution au large du Sud de la Bretagne de deux nouveaux projets de parc éolien flottant l'un de 250 MW, l'autre pouvant aller jusqu'à 500 MW. Le raccordement électrique serait mutualisé pour les deux parcs. La zone d'étude pour le développement de ces deux projets se situe dans le prolongement de la ferme pilote Groix-Belle-Ile. La zone d'étude retenue pour le fuseau de raccordement à terre se situe sur les communes d'Erdeven et Plouharnel.

Attente en terme de résultats des mesures de suivi qui seront mises en place par le parc éolien Groix Belle Ile et le futur parc éolien flottant au large de la Bretagne sud afin d'évaluer les impacts sur les oiseaux nicheurs :

- Suivi démographique des grands laridés
- Suivi comportemental et télémétrique des grands laridés

Pour aller plus loin

INTERLOCUTEURS:

Société Ferme Eolienne Flottante de Groix & Belle-Ile (« FEFGBI »)
 Instance de concertation du parc éolien flottant Groix Belle-Ile
 DREAL Bretagne (Directeur du débat public)

- Le développement des 2 projets de parcs éoliens flottants étaient soumis au débat public (20 juillet au 20 décembre 2020), pour en savoir plus : <https://eolbretsud.debatpublic.fr/de-quoi-debat-on/le-projet/>

<https://eoliennes-groix-belle-ile.com/>

EOLIEN EN MER

CARACTERISATION

• **La ferme pilote de Groix-Belle-île**". Cette ferme pilote sera composée de 3 éoliennes de 9,5 MW, espacées de 1 à 1,5 km chacune. La concession est de 14 km² et situé au plus proche à 14 km des côtes sur des fonds meubles de 50 à 60 mètres de profondeur. Ces éoliennes de nouvelles générations auront une hauteur de 196 m en bout de pale et une nacelle située à 110m de hauteur. La pale sera de 85 m et la surface balayée sera de 71 336 m². 6 lignes d'ancrage seront nécessaires pour stabiliser l'éolienne par flotteur.

Il s'agit de l'installation, en conditions réelles d'exploitation, d'un ensemble d'éoliennes flottantes et de son système d'évacuation de l'électricité produite vers le réseau public. Elle constitue la dernière étape de maturation des technologies et contribue à définir les politiques industrielles avant le déploiement commercial.



USAGES

ENCADREMENT :

Le modèle énergétique de la France, validé par la loi de transition énergétique pour la croissance verte promulguée en août 2015, fixe l'atteinte de 40 % d'énergies renouvelables dans la consommation d'électricité en 2030. L'atteinte de cet objectif est en grande partie basée sur le développement des énergies marines renouvelables. Depuis 2012, l'Etat a attribué sept projets de parcs éoliens posés en mer à Courseulles-sur-Mer, Fécamp, Saint-Nazaire, Dieppe-Le Tréport, Yeu-Noirmoutier, Saint-Brieuc et Dunkerque. Leurs mises en service sont prévues à partir de 2022. Concernant l'éolien flottant, un premier appel d'offres a été lancé en 2015 par l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) et vise l'implantation d'éoliennes flottantes dans 4 zones propices, dont celle située en Bretagne sud du futur projet de ferme éolienne « Groix – Belle Ile ».



Professionnelle



Loisirs



Fédérée

ZSC
ZPS

Sur le site

INTERACTIONS
POTENTIELLES



INFLUENCES POSITIVES:

Aucune

INFLUENCES NEGATIVES:

Oiseaux :

- Risque de collision
- Perte de zones fonctionnelles (zone d'alimentation, zone de repos)
- Fragmentation des aires vitales
- Effet barrière (contournement des obstacles)

HABITATS CONCERNES:

ESPECES CONCERNEES:



Espèces nicheuses, dont la surface de prospection alimentaire théorique recouvre celle du parc éolien flottant:

Goéland brun
Goéland argenté
Goéland marin

Autres espèces sensibles au dérangement :

Plongeurs
Macreuses
Garrot à oeil d'or
Fuligule milouin

QUANTIFICATION :

- 1 ferme pilote de 3 éoliennes de 9.5 MW

TENDANCE EVOLUTIVE :

- 2 projets de parc éolien flottants au large du Sud de la Bretagne: l'un de 250 MW l'autre pouvant aller jusqu'à 500MW.

INITIATIVES :

Sans objet

Éléments complémentaires

L'accessibilité du site

Les stationnements

Sur le périmètre du Grand Site de France, 65 aires de stationnement sont recensées. Elles ont été historiquement installées sur des complexes d'habitats naturels liés aux pelouses aérohalines et aux dunes, au coeur du périmètre Natura 2000. Lors des OGS, d'importants aménagements ont permis de réorganiser les stationnements et de canaliser les circulations piétonnes afin de limiter leurs impacts sur les milieux naturels et d'obtenir une meilleure intégration paysagère.

Aujourd'hui, la fréquentation du site est telle que ces parkings sont fréquemment saturés et ce tout au long de l'année. Lors de la saison estivale, un glissement des stationnement est même constaté en dehors des ces aires augmentant considérablement la pression sur les milieux.

Mener une réflexion sur l'avenir des déplacements sur le territoire fait partie intégrante du projet du Grand Site de France. Elle s'articule autour de 3 axes stratégiques :

- Mobilisation en faveur d'une démarche d'éco-mobilité
- Optimisation de l'offre de stationnement et d'accès
- Développement d'un réseau d'itinéraires doux

La voie verte

Le projet de voie cyclable entre Gâvres et Quiberon s'intègre à la voie verte n°45 « La Littoral Roscoff – Saint-Nazaire » du projet régional d'itinéraires vélo. L'objectif est multiple : favoriser les déplacements doux pour relier et faire découvrir les différents paysages du Grand Site et offrir aux visiteurs un mode de découverte proche de la nature dans un cadre préservé. Cette opération, une fois finalisée, permettra une continuité de cheminement bien au-delà du site, puisqu'il sera possible, depuis Gâvres, de relier Lorient par bateau-bus et de poursuivre sur la voie verte vers Guidel et le Finistère. Ainsi, après la définition du tracé en 2002, plusieurs sections ont été aménagées au cours de l'Opération Grand Site par deux maîtres d'ouvrage différents. Le syndicat mixte a assuré la maîtrise d'ouvrage des tronçons :

- en 1999 : 3 km entre la barre d'Étel et la Roche Sèche à Erdeven (réfection du tronçon dans le cadre des actions de préfiguration de l'Opération Grand Site),
- en 2007 : 4 km entre Keravel (Erdeven) et Le Bego (Plouharnel) (portion aménagée en « Enverr'paq »),
- en 2010/2011 : 8,5 km sur la presqu'île de Quiberon (Saint-Pierre-Quiberon et Quiberon).

Le département du Morbihan a, quant à lui, mis en oeuvre la section s'étendant du Bego à l'entrée de Penthièvre (4 km sur Plouharnel). Aujourd'hui cette voie cyclable est l'une des plus fréquentées de Bretagne. En 2016, plus de 85 000 vélos et 10 000 piétons ont emprunté la piste à la hauteur du musée de la Chouannerie à Plouharnel (voie d'accès à la presqu'île de Quiberon). Des pics à 1500 passages par jour ont été enregistrés.

La ligne ferrivère Auray - Quiberon

Inaugurée en 1882, cette ligne ferrovière a été créée pour relier Auray à Quiberon notamment pour desservir les établissements de pêche et Belle-île. Aujourd'hui appelée "Le Tire-Bouchon", elle tire son nom de sa mission de désengorgement de la route des plages. La station balnéaire de Quiberon est accessible, en partant d'Auray, par la ligne TER, de la SNCF, d'Auray à Quiberon, avec sept gares et haltes, à Belz-Ploërmel, à Plou-Harmel-Carnac, aux Sables blancs, à Penthièvre, à l'Isthme, à Ker-ostin et à Saint-Pierre. Sur son trajet est recensé 31 passages à niveau, dont 23 en demi-barrières, 5 en croix de St-André, et 3 sur des chemins piétonniers.

Cette ligne est éphémère, elle ne circule que durant la saison estivale, de fin juin à fin Août et durant les week-end de juin à septembre.

Une étude, portée par AQTA, est actuellement menée pour décider du devenir de cette voie sur le territoire. Dans le cadre de sa politique en faveur d'un accueil de qualité et durable, le syndicat a pour objectif de participer à la réflexion sur l'accessibilité de la presqu'île de Quiberon en période estivale et l'avenir du Tire-Bouchon.



L'éducation à l'environnement

La préservation du patrimoine naturel passe nécessairement par l'information des publics. C'est dans cet objectif que le syndicat s'est doté d'une mission d'éducation à l'environnement.

Les animations nature portées par le syndicat

Initié par le programme Life Nature, en 2008, les animations nature à destination du Grand Public ont attiré plus de 14 000 participants pour 910 animations réalisées par le syndicat mixte. Ces animations sont majoritairement proposées lors des vacances de printemps, d'été et d'automne. Actuellement, entre 60 et 70 animations sont réalisées chaque année par un animateur spécialisé dans la biodiversité. Très appréciées des visiteurs et de la population locale, elles permettent de diffuser la connaissance nécessaire à la compréhension des milieux et de faire passer des messages de sensibilisation sur la richesse et la fragilité des sites Natura 2000.

Les thématiques proposées varient en fonction des saisons:

- la ZPS de Plouharnel accueille, à l'automne, des animations « Oiseaux hivernants » sur les secteurs des Sables-Blancs/Pen Er Lé (Plouharnel), Portivy/Foso (Saint Pierre Quiberon)
- les dunes fixées d'Erdeven, Plouhinec et Saint-Pierre-Quiberon sont propices aux thématiques flore et papillons ainsi qu'à l'observation des oiseaux nicheurs des pelouses sèches et des roselières
- les landes de la côte sauvage de Quiberon et Saint-Pierre-Quiberon permettent également quelques animations sur les oiseaux nicheurs

Ponctuellement, des animations sur les algues échouées ou sur les estrans sont proposées.

Intégrées au programme d'action du syndicat, ces animations tendent à se développer, en renouvelant les thématiques abordées et en multipliant les partenariats pour les enrichir.

Autres animations

Des guides indépendants proposent des animations ou visites, essentiellement en période estivale, sur la Côte Sauvage de Quiberon. En 2021, 3 guides sont identifiés sur le site. Deux d'entre elles réalisent des balades contées sur le secteur de la pointe du Percho et une autre des visites patrimoniales.

En saison estivale, des animations sur le patrimoine géologique sont proposées par un guide sur les secteurs du Lines et du Magouero à Plouhinec

Les aires marines éducatives

Le syndicat est engagé depuis plusieurs années dans l'accompagnement des enseignants dans la réalisation de projets d'éducation à l'environnement et au développement durable. En valorisant l'environnement proche des écoles, il souhaite transmettre sa connaissance des sites aux générations futures. Il peut également apporter une aide technique voire financière pour la réalisation de projets éducatifs. Récemment, le syndicat a développé et structuré son partenariat avec l'Education Nationale et se positionne comme structure référente pour assister les enseignants dans la mise en place d'Aires Marines Educatives.

Une Aire Marine Educative est un espace littoral, choisit par les élèves, pour développer un projet de connaissance et de protection du milieu.

Les grands objectifs des aires marines éducatives sont :

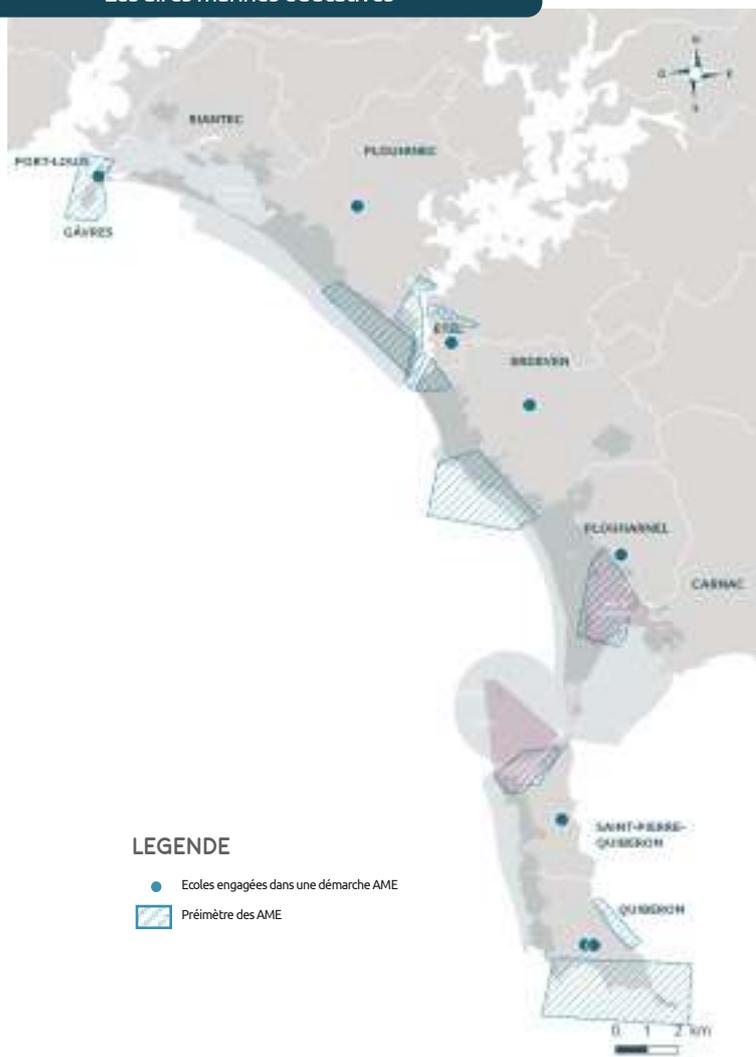
- Former les plus jeunes à l'éco-citoyenneté et au développement durable,
- Reconnecter les élèves à la nature et à leur territoire,
- Favoriser le dialogue entre les élèves, les acteurs de la mer (usagers, acteurs économiques), et les gestionnaires d'espaces naturels...

En 2022, 8 écoles sont engagées dans la démarche AME et une 50aine d'animation se sont déroulées sur les milieux naturels, la faune et la flore auprès des élèves. Par ailleurs, le syndicat a également développé une classe virtuelle avec des fiches pédagogiques spécifiques sur les thématiques paysages, milieux naturels et biodiversité.

Le territoire est historiquement tourné vers l'éducation à l'environnement avec une forte concentration de centres de vacances, accueillant les scolaires sur le secteur du tombolo de Penthièvre et la presqu'île de Quiberon.

La diversité des milieux littoraux et leurs caractères pédagogiques font du territoire un espace pédagogique à ciel ouvert.

Les aires marines éducatives



La gestion des macro-déchets

Sans existence légale, un macro-déchet est défini comme « un déchet issu de l'activité humaine, flottant en surface ou immergé, transporté par les courants marins ou par les fleuves jusqu'au littoral et se déposant sur les plages ».

Ces déchets sont en général sortis des circuits traditionnels de gestion des déchets après avoir été abandonnés dans la nature, jetés en mer, ou emportés par le vent. 80% des déchets qui se retrouvent sur les plages sont d'origine continentale et proviennent de la frange terrestre (décharges sauvages, ports, agriculture, plagistes...), et sont parfois liés aux activités maritimes (pêche, conchyliculture, plaisance...). Ils peuvent, soit s'accumuler en mer où ils risquent d'être ingérés par la faune, soit s'échouer sur les plages. Ces déchets représentent une menace pour la faune et une nuisance visuelle pour le littoral. Par souci d'esthétique et pour rassurer les plagistes, les collectivités opèrent parfois, à la saison touristique, un nettoyage mécanique des plages, emportant les déchets mais aussi la laisse de mer, milieu de vie pour de nombreuses espèces et élément fondamental dans la formation des dunes.

Les actions du syndicat

Le syndicat oeuvre depuis plusieurs années en faveur de plages vivantes, afin de préserver l'équilibre des systèmes dunaires. Pour cela, l'équipe des gardes du littoral sillonne le site tout au long de l'année et effectue un ramassage manuel des macro-déchets sur les plages, les ruisseaux côtiers, les dunes mais aussi sur les abords des routes et les parkings. En 2019, ce sont plus de 400 heures de travail qui ont été consacrées à cette tâche et près de 200 m³ de déchets qui ont été ramassés.

Un travail de cadrage du nettoyage mécanique et de sensibilisation auprès des communes permet aujourd'hui de limiter les interventions mécanisées sur les plages du site.

Les bacs à marées

Pendant tout l'hiver, à l'initiative des communes, des bacs à marée sont installés sur le littoral du site. Ces bacs permettent aux promeneurs de déposer les déchets charriés par la mer et trouvés sur les plages, notamment en période de grandes marées et lors des tempêtes hivernales. Ces collecteurs permettent de regrouper en un seul et même endroit les déchets récoltés. Ils sont ainsi collectés pour éviter qu'ils ne soient ramenés à la mer par le vent ou éparpillés dans la dune. Ils sont accompagnés d'indications sur le type de déchets rencontrés et d'un message de sensibilisation pour la préservation des lisses de mer. Actuellement 17 bacs à marées

sont installés sur les communes de Plouhinec, Étrel, Erdeven, Plouharnel, Saint-Pierre-Quiberon et Quiberon.



Initiatives citoyennes

La préservation de la biodiversité et des paysages et l'amélioration du cadre de vie sont des valeurs portées par de nombreuses associations et structures professionnelles sur le site. Régulièrement, des opérations de ramassage de déchets sont organisées sur les plages du site, parfois avec l'association Surfrider Foundation connue pour son engagement en faveur de la protection des océans.

Depuis 2014, l'association "Les mains dans le sable" propose des nettoyages de plages réguliers dans le Morbihan. Très active sur le territoire, elle a déjà organisée 60 sorties sur les plages du site mobilisant 5815 participants et collectant près de 14 tonnes de déchets. Certaines sorties regroupent parfois plus de 300 citoyens. L'association propose aussi des prestations pour sensibiliser un groupe à la réduction des déchets et la préservation de la nature (classe, entreprise, structure d'accueil...).

